

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

**SAINT FRANÇOIS  
DE SALES**

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

---

NOUVELLE ÉDITION

Revue et corrigée avec le plus grand soin

*PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES*

---

TOME TROISIÈME

**L'ESTENDART DE LA CROIX  
INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE  
OPUSCULES SPIRITUELS**

PARIS

BERCHE ET TRALIN, ÉDITEURS

69, RUE DE RENNES, 69

---

1898





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2011.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.





ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS

DE SALES

III

IMPRIMERIE  
CONTANT-LACUERRE



BAR-LE-DUC

OEUVRES COMPLÈTES  
DE  
SAINT FRANÇOIS DE SALES

---

L'ESTENDART

DE LA  
SAINTE CROIX DE NOSTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.



## A SON ALTESSE SERENISSIME LE DUC DE SAVOYE.



MONSEIGNEUR ,

ON n'eut pas plustost escrit le nom sacerdotal d'Aaron sur cette ancienne et celebre baguette reservée dans l'arche de l'alliance , que soudain elle bourgeonna (Num. 17), et se treuva parée de ses feuilles , fleurs et fruicts , quoy qu'elle fust auparavant toute morte et seiche. La Croix aussi estoit de soy toute couverte d'ignominie , et signe infortuné de malediction ; mais dés-lors que Pilate , estant indubitablement touché d'en-haut , comme a remarqué S. Ambroise , eut mis en icelle (1) l'inscription sacrée : *Jesus Nazarenus Rex Judæorum* (Joan. 19), elle fut rendue toute sainte et venerable , par ce tiltre assureé de son ennoblissement. Lors les noires marques de son infamie furent du tout effacées par le sang sacré de l'Agneau , auquel ayant trempé la premiere , elle en est demeurée pour jamais claire et blanche , comme sont les estoles des bien-heureux , qui n'ont tiré leur blancheur que de ce mesme vermeil. L'enfer , qui n'a pas assez de charbon ny de fumée pour la noircir , produit neantmoins parfois quelques-uns de ses barbouillez , qui , voilez du beau manteau de l'Escriture , jettent devant les yeux des simples gens certains broüillards de divers discours , pour faire paroistre au travers d'iceux cette sainte Croix aussi noire et souillée qu'elle fut oncques (2). L'un d'entr'eux estimant la mettre en la nuict d'un eternal mespris , mit naguere au jour un certain petit traitté sans aucun nom d'auteur , d'imprimeur , ny du lieu d'où il sortoit. Or , entre plusieurs de la compagnie de la sainte Croix d'Annessy , qui pouvoient et se sentoient obligez de respondre à cet escrit , j'en pris fort librement la charge , et fus (à mon advis) advoué de sa divine Bonté ; car je n'eus pas sitost commencé à dresser cet advertissement , que pour ne me laisser escrire de sa croix en clerc-d'armes , elle me mit sur les espauls la croix d'une aspre et longue maladie , au relever de laquelle je me treuvay distrait à tant d'occupations , et l'imprimerie tant incommode , que je n'ay peu le produire jusques à cette heure , qu'enfin il sort , et ne peut sortir sinon à l'abry de la faveur de Vostre Altesse. C'est le premier ouvrage que j'estale , il est deu au seigneur du lieu : les confreries de Savoye , pour lesquelles je l'ay dressé , le recevront de meilleur cœur , quand elles verront sur son front le glorieux nom

(1) Elle. — (2) Jamais .

de leur protecteur. Son dessein est de combattre pour l'honneur de la Croix blanche, qui est l'enseigne que Dieu a dès il y a long-tems confiée à la Serenissime Maison de Savoye, à laquelle, si la valeur chrestienne des devanciers n'eust acquis ce bon-heur, il luy seroit maintenant tres-justement deu, pour le saint zele que Vostre Altesse a tousjours eu à la foy et à la memoire de la Croix, mais particulièrement quand elle a procuré si vivement et tres-doucement le restablissement de la religion catholique en ses bailliages de Thonon et Ternier, se baignant dans un saint ayse d'y voir partout replanter les saints estendarts de salut. Dequoy si la memoire se perdoit, la posterité seroit privée d'une des plus riches pieces des actions de nostre aage. Je sçay, Monseigneur, quelles raisons j'aurois pour n'oser pas offrir à un si grand Prince un si petit ouvrage, comme est celuy-cy; mais je n'ignore pas aussi le privilege des premices, et me promets que le bon œil que Vostre Altesse a jetté sur quelques-unes de mes autres actions ne me sera pas moins favorable en celle-cy, à laquelle je ne suis porté d'autre desir que d'estre tenu pour homme, qui est, qui doit et veut estre à jamais,

MONSEIGNEUR,

Tres-humble et tres-obeyssant serviteur  
et sujet de Vostre Altesse,

FRANÇOIS DE SALES.



# AVANT-PROPOS.



A MM. LES CONFRERES DES COMPAGNIES DE PENITENS DE LA S<sup>TE</sup> CROIX  
ÉS (1) ESTATS DE SAVOYE, DEÇA LES MONTS.

## PREMIERE PARTIE.

COMME Dieu tout-puissant est la premiere cause de toute perfection, aussi veut-il que toute la gloire luy en revienne. C'est le tribut qu'il demande pour tous ses bien-faits. *Les eaux qui, toutes, sortent de la mer, ne cessent de ruisseler et flotter, jusques à tant qu'elles s'aillent abysmer dans leur propre origine* (Eccl. 1). L'honneur et la gloire ne logent pas parmy les creatures pour y sejourner et vivre, mais seulement par maniere de passage. Leur propre domicile, c'est la divinité, comme aussi c'est le lieu de leur naissance.

L'univers et chaque piece d'iceluy (2), pour petite qu'elle soit, a ce commun devoir d'honorer son Createur : de quoy les saints les somment et sollicitent si souvent, et si chaudement, par tant d'exhortations et cantiques, que leurs livres en sont pleins ; mais la façon de fayre cet hommage est differente. Les creatures intelligentes le font en leur propre personne : tout le reste le fait par l'entremise des intelligences, comme par leur procureur. Et de fait, puisque la creature raisonnable tire le reste de cet univers à son usage, la raison veut qu'elle l'acquitte de ce devoir qu'il a et qu'il ne peut rendre luy-mesme ; à faute de quoy *tout se mutinera contre les insensez* (Sap. 5) au jour du jugement, parce qu'ils n'auront honoré et glorifié sa divine Majesté.

C'est donc la seule creature intelligente qui est chargée de rendre à Dieu, et payer le devoir d'honneur qui luy est deu par toute creature. C'est ce que font eternellement les bienheureux là-haut, jettant leurs couronnes aux pieds de celuy qui est assis au throsne, avec cette recognoissance : *O Seigneur nostre Dieu ! vous estes digne de prendre la gloire, l'honneur et la vertu ; car vous avez tout créé, et tout est, et a esté créé par vostre volonté* (Apoc. 4). Autant en fait l'Eglise icy-bas, par les solempnelles conclusions de tous ses offices : *Gloire soit au Pere, au Fils', et au Saint-Esprit ; Benissons le Seigneur, rendons graces à Dieu, repetant presque tous les jours apres S. Paul : Au Roy des siecles immortel, invisible, au seul Dieu soit honneur et gloire* (1. Timot. 1).

(1) Dans les. — (2) De lui.

Pour vray, ces veritez sont si evidentes et assurees, qu'elles n'ont besoin que d'estre bien entendues; car faudroit-il refuser de faire honneur aux peres et meres, aux roys et magistrats, pour dire que toute gloire et honneur appartient à un seul Dieu? L'honneur de Dieu seroit deshonoré par cet honneur, et ce respect offenserait sa jalousie. Nous voicy en difficulté avec nos religionnaires. L'ennemy de la Croix avec lequel j'entreprends de combattre dit ainsi son advis sur ce sujet (et les autres de son party ne disent pas mieux).

« Nous croyons de cœur, et confessons de bouche, que Dieu seul doit » estre servy et honoré : de fait, combien (1) que nous nous puissions honorer les uns les autres civilement, suivant ce qui est commandé aux » inferieurs d'honorer leurs superieurs; si est-ce (2) que quand il est question d'honneur religieux, ou consciencieux, ce sont choses non accordantes, de donner tout honneur à un seul Dieu et à son Fils, et en départir une portion à aucun homme, ou à la croix materielle, ou à creature » qui soit. »

Il partage donc l'honneur en civil, et en consciencieux, et veut que du dernier s'entendent seulement, qu'à Dieu seul soit honneur et gloire. Mais je remarque au contraire que c'est trop retrancher de l'honneur de Dieu à Dieu, d'en lever le civil et le politique; car, si la raison avancée par les bienheureux est raisonnable, pour vray, non-seulement tout honneur religieux, mais aussi tout honneur politique doit estre rendu à Dieu seul. Ils rendent tout honneur à Dieu, *parce*, disent-ils, *qu'il a tout créé, et que tout est par sa volonté* (Apoc. 4). Or, je vous prie, Dieu est-il pas l'auteur et principe de l'ordre politique? *Les roys regnent par luy, et par luy les princes maîtrisent* (Prov. 8). *Il n'y a point de puissance, sinon de Dieu; le prince est serviteur de Dieu* (Rom. 13). Et c'est à cette occasion que les magistrats sont appelez dieux. Quelle exemption donc peut avoir l'ordre politique et civil, par laquelle tout son honneur ne doit estre rendu à Dieu, puisqu'il en prend son origine?

J'admire ce traitteur, qui fait tant le theologien, et separe neantmoins l'honneur consciencieux d'avec le politique, comme si le politique n'estoit pas consciencieux. Cependant S. Paul n'est pas de cet advis : *Soyez sujets*, dit-il, *par la necessité, non-seulement pour l'ire, mais aussi pour la conscience* (*Ibid.*). Il y va donc de la conscience à honorer les superieurs, et l'honneur qu'on leur porte est consciencieux.

Je dy outre cela qu'on doit et peut porter un honneur autre que civil à quelques creatures. Voilà Josué qui adore l'ange es campagnes de Jericho; quel devoir civil avoit-il à ce faire? Saül adore l'ame de Samuel qui s'apparut à luy; qu'y avoit-il en cela de politique? Abdias adore le prophete Hehe; quelle obligation civile le portoit à cet acte, puisqu'Hehe estoit personne particuliere et privée, Abdias personne publique, et des plus signalées de la cour? Il y a cent semblables exemples en l'Escriture. Nous devons honneur et respect aux superieurs ecclesiastiques, quels qu'ils soient : et quel honneur peut-ce estre, sinon religieux et conscien-

(1) Quoi. — (2) Encore est-il.



cieux, puisque la qualité pour laquelle on les honore n'a autre cause ny sujet que la religion et conscience? Les offices et maistrises ecclesiastiques sont toutes autres que les politiques, elles tendent à diverses fins et par divers moyens. *Amasias*, disoit Josaphat, *presidera és choses qui appartiennent à Dieu. Zabadias, fils d'Ismaël, qui est duc en la maison de Juda, sera sur les œuvres qui appartiennent à l'office du roy* (II. Paral. 19). Ce sont donc deux choses.

Selon l'ordre politique, les roys et souverains ne devoient aucun honneur de sousmission à personne; et neantmoins ils doivent honorer les pasteurs et prelatz de l'Eglise : car comme les magistrats politiques president és choses civiles, aussi font les pasteurs és ecclesiastiques, et le mot de pasteur porte aussi bien son respect que celuy de roy, quoy que ce ne soit pas l'ordre politique.

Disons un mot de l'honneur deu aux saints : quelle condition faut-il aux habitans de cette heureuse Hierusalem, pour ne devoir estre honorez par nous autres mortels? Pour vray, le moindre d'eux excelle de beaucoup le premier d'entre nous (comme Nostre-Seigneur dit de S. Jean); ils sont nos superieurs, couronnez de gloire, constituez sur tous les biens de leur seigneur, amis indubitables et plus proches courtisans d'iceluy, qui partant *nous doivent estre tres-honorables* (Psal. 138), aussi bien qu'à David : ils sont nos citoyens et patriotes, jointz avec nous par beaucoup plus de charité que nous ne sommes entre nous autres. Quelle raison donc y peut-il avoir pour ne les honorer pas? Certes, quand nous n'aurions autre communion avec eux que la seule charité, puisqu'ils nous devancent en tant de perfections, ce seroit assez pour nous les rendre honorables. On ne peut invoquer celuy avec lequel on n'a point d'accointance, ny de commerce, ou qui ne nous entend pas; mais on le peut bien aymer, par consequent honorer, car l'un ne va pas sans l'autre : mais cet honneur deu aux bienheureux ne peut estre que consciencieux et religieux. Il n'est donc pas vray qu'il ne faille donner aucun honneur que politique aux creatures. Voilà le dire de mon ennemy assez defait. Je vay maintenant proposer la verité par ordre.

Il y a honneur souverain et subalterne; l'un et l'autre doit estre rendu à Dieu, mais en differente façon; car l'un luy doit estre porté, et l'autre rapporté.

1<sup>o</sup> L'hommage, ou l'honneur souverain absolu et premier, vise immédiatement à Dieu, et luy doit estre porté à droit fil : il n'a point d'autre propre objet que Dieu, ny Dieu ne peut estre purement et simplement objet d'autre honneur que de celuy-là, pour la proportion que l'honneur et son objet doivent avoir ensemble : le souverain honneur n'est que pour la souveraine excellence; qui l'adresseroit ailleurs seroit inepte et idolastre.

2<sup>o</sup> Autant inepte seroit celuy qui voudroit porter à Dieu un honneur subalterne; car il n'y a non plus de proportion entre cet honneur-là et Dieu, qu'entre la creature et l'honneur souverain : et comme l'honneur souverain ne peut avoir pour objet qu'une excellence souveraine, aussi l'honneur subalterne ne peut avoir pour objet que l'excellence subalterne. Dire donc

qu'il faut honorer Dieu d'autre honneur que du souverain, c'est dire que l'excellence divine est autre que souveraine, puisque l'honneur n'est autre chose que la protestation de l'excellence de celui qu'on honore, comme nous dirons sur la fin de cette deffense. Donc, honorer une creature d'un honneur souverain, c'est protester qu'elle a une souveraine excellence, qui est une bestise. Honorer Dieu d'un honneur subalterne, c'est protester que son excellence est subalterne, qui est une autre bestise. Tant s'en faut donc que ce soit idolatrie de donner aucun honneur religieux aux creatures; qu'au contraire, il y a un honneur religieux qui ne se peut donner qu'aux creatures, et seroit blaspheme de le porter à Dieu. C'est l'honneur subalterne qu'on doit au saints et aux personnes ecclesiastiques, duquel j'ay parlé cy-devant.

3<sup>o</sup> Et neantmoins cet honneur subalterne, qui ne peut estre porté à cette souveraine excellence, luy peut tousjours et doit estre rapporté, comme à sa source et son origine : il faut qu'il soit recognu d'icelle, et de son fief, appartenance et dependance : ainsi n'est-il pas dit *que les bienheureux mettent leurs couronnes sur la teste de celui qui est assis au throsne* (Apoc. 4); car à la verité elles seroient trop petites, et de ridicule proportion pour cette grande Majesté : mais *ils les jetterent aux pieds d'iceluy*, en reconnaissance que c'est de luy et de sa volonté qu'ils les tiennent. Ils ne luy portent pas l'honneur qu'ils tiennent de luy; mais le luy rapportent, par le moyen d'un autre infiniment plus grand qu'ils luy portent, le recognoissant pour leur Principe et Createur.

Et comme on voit tout l'honneur des magistrats inferieurs se rapporter et reduire à l'autorité souveraine du prince, ainsi tout l'honneur des hommes et des anges se reduit et rapporte à la gloire de ce supreme principe, d'où tout despend. Et en cette sorte est-il vray *qu'au seul Dieu immortel, invisible, soit honneur et gloire* (1. Tim. 1). Laissant au reste à part ce qui se pourroit dire touchant cette proposition apostolique : *Au seul Dieu soit honneur et gloire*; à sçavoir, si l'Apostre veut dire qu'honneur et gloire ne doit estre baillée (1) qu'à Dieu seul, ou s'il veut plutost dire qu'honneur et gloire ne doit pas estre baillée à aucun dieu, qui ayt d'autres dieux pour compagnons; mais à ce Roy immortel, invisible, qui seul est Dieu.

De tout ce discours s'ensuit qu'on peut bien honorer religieusement quelques creatures, et neantmoins donner tout honneur et gloire à un seul Dieu, qui est un fondement general pour tout mon advertissement.

## SECONDE PARTIE.

Or je dy de plus, que non-seulement on peut donner honneur et gloire à Dieu seul, et tout ensemble à quelque creature, comme à la Croix; mais que pour bien rendre à Dieu l'honneur qui luy est deu, il est force d'honorer religieusement quelques creatures, et particulièrement la Croix, c'est-à-dire, que pour bien honorer Dieu, non-seulement l'on peut, mais

(1) Donnée.

l'on doit honorer la Croix. Et c'est l'autre fondement de ma deffense, lequel se prouvera par beaucoup de raisons particulieres; mais en voicy la source et l'origine.

Si l'on doit quelque honneur à Dieu, c'est sans doute le plus excellent. Mais le plus excellent honneur est celuy par lequel on honore tant une chose, que pour son respect, on honore encore toutes ses appartenances et dependances, selon les degrez qu'elles tiennent en ce rang. Partant, l'honneur deu à Dieu doit estre tel, que non-seulement il en soit honoré premierement et principalement, mais aussi consequemment toutes les appartenances d'iceluy. Or, que le plus excellent honneur soit celuy qui s'estend à toutes les appartenances de la chose honorée, je ne sçay qui le peut nier, sinon celuy qui aura juré inimitié à la raison et à la nature. L'honneur doit estre mesuré par son objet, qui est la perfection et excellence; mais plus une excellence est parfaite, ou une perfection excellente, plus elle se communique à tout ce qui luy appartient, ou despend d'elle: plus donc un honneur est excellent, plus il s'estend et communique à toutes les appartenances de son objet.

Nous honorons jusques aux plus simples appartenances des princes et roys, parce que nous honorons beaucoup leurs personnes; mais nous ne tenons pas ce respect à l'endroit des personnes que nous honorons moins. Aussi appelle-t-on les plus honorables, excellens, illustres, et tres-clairs; car comme la lueur, splendeur et clarté s'espand et communique à tout ce qui l'approche, et plus elle est grande, plus elle s'espand et plus loin, ainsi plus l'honneur d'une chose est grand, et plus il rend honorables ses appartenances, selon le plus et le moins qu'elles luy touchent.

Ainsi David tire en consequence l'honneur deu à l'Arche de l'alliance de la sainteté de Dieu, duquel elle estoit le marche-pied, comme quelques-uns ont remarqué (II. Reg. 6). Et S. Jean, au contraire, par l'estat qu'il fait d'une des moindres appartenances de Nostre-Seigneur, monstre combien il en honoroit la personne: *Je ne suis pas digne, disoit-il, de porter ses souliers, ou d'en deslier les attaches* (Joan. 1). D'où peut venir cet honneur des souliers, sinon de l'esclat de la personne à qui ils estoient, qui rend S. Jean respectueux jusques à l'endroit de si peu de chose? Ainsi l'honorable opinion que ces premiers chrestiens avoient de S. Pierre et S. Paul leur rendoit honorables jusques aux ombres et mouchoirs d'iceux, qu'ils estimoient moyens sortables à leurs guerisons (Act. 5). Mais le traict de l'Escriture est sur tout remarquable pour nostre intention, quand il dit, *que le nombre des croyans croissoit, en sorte qu'ils portoit les malades en des places, sur des lits, affin qu'au moins l'ombre de S. Pierre les couvrast* (Act. 14).

Voyez-vous comme l'accroissement de la foy et de l'honneur de Jesus-Christ fait croistre l'honneur et estime de ses Saints, et de ce qui despend d'eux? Ainsi S. Gregoire de Tours, voulant raconter un miracle que je reciteray cy-apres, il y fait cette preface: « En ce tems-cy Jesus-Christ » est aymé d'une si grande dilection par une entiere foy, que de celuy duquel les peuples fidelles retiennent la loy és tables de leur cœur, ils en

» affichent aussi par les eglises et maisons l'image peinte en des tableaux  
» visibles pour une remembrance de vertu. »

C'est bien une autre philosophie que celle des novateurs, qui, pour mieux honorer Jesus-Christ, selon leur advis, rejettent les croix, images, reliques et autres appartenances d'iceluy, ne voulant qu'aucun honneur leur soit donné, parce, disent-ils, que Dieu est jaloux. Pauvres et morfondus theologiens aquilonnaires, qui s'imaginent en Dieu la sottise et miserable jalousie qu'ils ont à l'adventure eux-mesmes de leurs femmes. Se mocqueroit-on pas de la jalousie de celuy qui ne voudroit que sa femme ayant ny honorast aucun autre que luy, ny parens, ny amys, ny ceux auxquels luy-mesme porteroit honneur et respect? Seroit-ce pas une jalousie dereglee, puisque l'honneur et l'amour qu'une femme doit à son mary l'obligent d'aymer et honorer tous ceux qui luy touchent?

Certes, la jalousie touche principalement à l'amour. Or Dieu, quoy qu'extremement jaloux, non-seulement permet, mais commande que nous ayions les creatures, avec cette seule condition que ce soit pour l'amour de luy : pourquoy seroit-il jaloux de nous voir honorer les mesmes creatures à mesme condition, puisqu'il n'est jaloux de son honneur que comme d'une dependance de son amour? Au contraire, comme la jalousie de Dieu requiert que nous l'ayions tant et si parfaitement, que pour l'amour de luy nous ayions encore les creatures, aussi veut-il que nous l'honorions tant, que pour son honneur nous honorions encore les creatures. Ainsi punit-il Oza du peu de respect qu'il avoit porté à l'Arche de l'alliance (II. Reg. 6). Mais quelle jalousie pourroit avoir le soleil, ou le feu, de voir qu'on tinst pour plus lumineux et chaud ce qui les approcheroit de plus pres? ne se tiendroient-ils pas pour beaucoup plus mesprizez, si l'on disoit le contraire, les privant de la vigueur qu'ils ont de respandre et communiquer leurs belles qualitez? Aussi tant s'en faut que Dieu soit jaloux, si l'on attribue quelque vertu excellente ou sainteté, et par consequent quelque honneur aux creatures; que plutost seroit-il jaloux, si on la leur levoit, puisqu'on le priveroit d'une des principales proprietes de sa bonté, qui est la communication.

La jalousie raisonnable desire deux choses, à sçavoir, l'amitié deuë, et la privation de tout compaignon en icelle. Or, ce seroit refuser à Dieu l'honneur et l'amour qui luy sont deus, si on ne l'aymoit et honoroit si parfaitement, que par là l'on n'aymast et honorast encore toutes les choses qui luy appartiennent, chacune en son rang et degré. Cela offenseroit d'un costé sa jalousie, ainsi que ce seroit offenser un roy, si, sous pretexte de l'honneur, on ne tenoit compte de sa couronne, de son sceptre, de sa cour. Par contraire raison ce seroit offenser Dieu et sa jalousie, qui priseroit, aymeroit, ou honoreroit autre chose que sa divine Majesté, d'honneur esgal et pareil à celuy qui luy est deu : comme le sujet et vassal offenseroit son souverain de prester fidelité et hommage, de mesme sorte et façon que celle qu'il luy doit, à quelqu'autre seigneur ou prince.

Les schismatiques de nostre aage offensent la jalousie de Dieu en la premiere façon, luy baillant un honneur si sterile et chetif qu'il n'en produise

aucun autre pour les choses qui appartiennent à sa divine grandeur. Les payens et idolastres offensent la jalousie de Dieu en la seconde sorte; car ils donnent pareil et semblable honneur aux creatures que celui qui est deu à Dieu seul, puisque multipliant les divinitez, ils multiplient encore la gloire qui est incommunicable. Mais l'Eglise, cheminant par le droict milieu de la verité, sans pencher ny à l'une ny à l'autre des extremitez, donne à Dieu un honneur supreme, souverain et unique, fertile neantmoins, et fecond, et qui en produit plusieurs autres, pour les choses saintes et sacrées, qui est contre les schismatiques, et contre les payens et idolastres. Tous ces honneurs, reverences et respects qu'elle porte aux creatures, pour excellentes qu'elles soient, ne sont que subalternes, inferieurs, finis et dependans, qui tous se rapportent, comme à leur source et origine, à la gloire d'un seul Dieu, qui en est le souverain Seigneur et principe.

J'ay voulu prendre l'air de mon discours de si loing, pour bien d'escouvrir l'estat et le vray point du differend que j'ay avec l'auteur du petit traité, contre lequel je fais cette deffense, lequel, à mon advis, est cettuy-cy :

Si ainsi est que la Croix soit une appartenance religieuse de Jesus-Christ, on luy doit attribuer quelque honneur, ou vertu dependante et subalterne. Et par les fondemens generaux que j'ay jettez cy-devant, il appert assez de la verité de la foy catholique touchant ce point; et neantmoins toute ma deffense n'est employée à autre chose qu'à la confirmer, et faire des preuves particulieres de cet article : Qu'il faut attribuer honneur et vertu à la Croix.

### TROISIÈME PARTIE.

Voilà tout le dessein de ces quatre livres, lesquels ayant esté dressez pour vostre usage (mes tres-aymez et tres-honorez freres et seigneurs en Jesus-Christ crucifié), j'ay encore à vous dire certaines choses, avant que vous entriez en la lecture d'iceux.

1. Que mon adversaire ayant fait un amas d'inepties et mensonges en son traité, sans aucun ordre ny disposition, il m'a semblé que je devois retirer toutes ces pieces l'une apres l'autre, et considerer où elles se pouvoient rapporter, et en faire comme quatre chefs : l'un, de ce qui touchoit au des-honneur de la vraye Croix; l'autre à celui des images de la vraye croix; le troisieme, de ce qui touchoit au signe d'icelle; et le quatrieme, de ce qui estoit dit contre la croix generalement. Ce que j'ay fait, et observé le meilleur ordre que j'ay pu à respondre à tout cela, piece à piece, pour faire que cette deffense fust non-seulement une responce à ce traité-là, mais encore un discours bien rangé pour ce sujet de l'honneur et vertu de la Croix. Si (1) ay-je quelquesfois rompu mon chemin, pour chercher mon adversaire par tout où il s'alloit desrobant devant la verité. Il est mal-aysé de tenir posture avec celui qui escrime de seule rage, sans regle ny mesure.

(1) Encore.

2. Je proteste aussi que si j'eusse jugé les simples gens, qui sont deceus ou nourris en leurs abus par le traité de mon adversaire, et autres semblables, autant indignes de compassion et secours que le traité de réponse, je n'eusse jamais dressé cet advertissement; car le traité n'est rien qui vaille : ce n'est pas seulement un mensonge bien ajancé. Mais affin que je paye comptant l'approbation que je desire de vous touchant ce jugement, sans attendre que vous ayez leu tout mon advertissement (qui peut-estre n'obtiendra pas cette grace de vous, que vous y employez beaucoup de tems), je vous veux mettre devant quelques pieces de ce beau traité, afin que vous voyez que peut valoir le tout. Le tout n'est que de soixante petites pages : en la premiere, il n'y a que le titre, lequel pour bon commencement est du tout mensonger; car il porte le nom de *la vertu de la Croix et de la maniere de l'honorer*, et le traité n'est employé à autre chose qu'à persuader que la Croix est inutile et indigne d'honneur. Et quant au reste, il l'enrichit de ces belles propositions :

1. Qu'il faut « Concevoir la toute-puissance de Dieu par ce qui nous ap- » paroist de la volonté d'iceluy, suivant ce qui est dit au psalme : Dieu a » fait tout ce qu'il a voulu. » Pour Dieu! quel blasphème? que Dieu ne puisse sinon ce qu'il a déclaré vouloir; mais au contraire, Dieu n'a jamais déclaré qu'il voulust qu'un chameau entrast par le trou d'une esguille, ou que les enfans d'Abraham fussent suscitez des pierres (Marc. 14); et toutesfois il le peut faire, ainsi que l'Escriture tesmoigne (Matth. 3). Et est vray que Dieu a fait tout ce qu'il a voulu, et peut tout ce qu'il veut; mais c'est une bestise de dire qu'il veut tout ce qu'il peut, ou qu'il ne peut que ce qu'il a déclaré vouloir : il peut bien mettre cent mille millions de mondes en estre, empescher les scandales et blasphemes, et toutesfois il ne le fait pas; et sans avoir déclaré de le vouloir faire, il ne laisse pas de le pouvoir faire. Certes, Dieu est *Tout-Puissant*; mais il n'est pas *Tout voulant*. Lisez le docte Feu Ardent en ses dialogues, où il remarque ce blasphème des novateurs entre plusieurs autres.

2. Que Jesus-Christ « A beu la coupe de l'ire de Dieu, et que ses souffrances sont infinies. » C'est le blasphème de Calvin, qui dit que Jesus-Christ « Eut crainte pour le salut de son ame propre, redoutant la malediction et ire de Dieu; » car, à la verité, aucune peine ne peut estre infinie, ny aucun ne peut boire la coupe de l'ire de Dieu, pendant qu'il est asseuré de son salut, et de la bienveillance de Dieu. C'est donc le mesme de dire que Jesus-Christ a beu la coupe de l'ire de Dieu, et a souffert des peines infinies, et dire qu'il a eu crainte pour le salut de son ame. Or la crainte presuppose probabilité en l'evenement du mal que l'on craint. Si donc Nostre-Seigneur eut crainte de son salut, il eut crainte et par consequent probabilité de sa damnation. De mesme, avoir beu la coupe de l'ire de Dieu, ne veut dire autre chose, sinon d'avoir esté l'objet de l'ire de Dieu. Si donc Nostre-Seigneur a beu la coupe de l'ire de Dieu, il a esté l'objet de l'ire de Dieu. Item, souffrir des peines infinies, presuppose la privation de la grace de Dieu, principalement si on parle des peines temporelles, telles qu'il faut confesser avoir esté celles de Jesus-Christ.

Si donc Jesus-Christ a souffert des peines infinies, quoy que temporelles, il aura esté privé de la grace de Dieu, qui sont parolles desquelles le blaspheme mesme auroit honte : et neantmoins c'est la theologie du traiteur. Faire voir le blaspheme, c'est assez le refuter.

3. Et cette proposition n'est-elle pas blasphematoire : « Le nom de Dieu, » de la Trinité, des anges et prophetes, le commencement de l'Evangile » de S. Jean, et le signe de la croix, ne sont pas choses simplement recevables? » Qu'est-ce donc qui sera recevable?

4. C'est de mesme quand il allegue pour inconvenient que « Nostre-Dame » ayt esté compagne des souffrances de Nostre-Seigneur; » car, pour vray, si elle n'a esté compagne de ses souffrances, elle ne le sera pas de ses consolations, ny de son paradis. Je sçay qu'un bon excusant pourroit tirer toutes ces propositions à quelque sens moins inepte que celui qu'elles portent de prime face; mais il feroit tort au traiteur, qui l'entend comme il le dit : et n'est pas raisonnable que l'on reçoive à aucune sorte d'excuse celui, lequel va pinçant par le menu tous les mots des hymnes et oraisons ecclesiastiques, pour les contourner à mauvais sens, contre la manifeste intention de l'Eglise. Voilà un eschantillon de ses blasphemes; en voicy un autre de ses mensonges.

1. « Les anciens, dit-il, faysoient la croix, de peur d'estre decouverts : » et tout incontinent apres il dit : « Qu'ils faysoient ouvertement ce signe, » pour monstrier qu'ils n'en avoient point de honte. » Ou l'un ou l'autre est mensonge.

2. « S. Hierosme (dit-il, parlant du *thau* mentionné au 9<sup>e</sup> chapitre d'Ezechiel) laissant le caractere dont a usé le prophete, a recherché le caractere des Samaritains. » C'est un mensonge; car au contraire S. Hierosme n'allegue le *thau* des Samaritains que pour rechercher celui dont le prophete et les anciens Hebreux usoient.

3. Il fait dire au placard, que S. Athanase a escrit « Que Dieu a fait predire » le signe de la croix par Ezechiel. » Chose fausse.

4. Il fait dire à S. Athanase « Qu'apres la venuë de la croix, toute adoration des images a esté ostée. » C'est une fausseté; car S. Athanase ne parle pas des images, mais des idoles.

5. Il dit que « Constantin le Grand fut le premier qui fit des croix d'estoffe. » Mais Tertullien, Arnobe et Justin le martyr, sont tesmoins irreprochables que c'est une fausseté. Voyez le second chapitre de nostre second livre.

6. Il allegue le huitiesme livre d'Arnobe qui n'en a fait que sept.

7. Il dit « La resolution du placard estre que la croix doit estre adorée » de *Latrie*. » Dequoy le placard ne dit mot.

8. Il dit que S. Athanase, és questions à Anthiochus, atteste que les chrestiens n'adoroient point la croix, là où ce docteur dit tout le contraire.

9. Mais est-il pas playsant, quand il attribuë une certaine vieille ritme françoise aux heures de l'usage de Rome? Pour vray, un si grand nombre d'impertinences manifestes, avec cent autres telles (que je n'ay voulu coter par le menu) en si peu d'ouvrage comme est le traité, me fait croire que

l'auteur ne peut estre, sinon quelque arrogant pedant, ou quelque ministre hors d'haleine et morfondu ; ou si c'est quelque homme d'erudition, la rage et passion luy en aura levé l'usage : et de vray, il fit cet ouvrage fort à la haste, et ne se bailla gueres de loysir apres la sortie des placards.

La troisieme chose que je vous diray sera la raison que j'ay eue d'entreprendre cette response : et c'est l'occasion que mon adversaire pretend avoir eue de dresser un traitté. Or il la propose lui-mesme en cette sorte :

« Necessité nous est imposée de parler de l'abus insupportable commis »  
 » touchant la croix, affin que tous apprennent comme il se faut munir contre »  
 » le poison de l'idolatrie, que le diable vient à vomir derechef en ce tems »  
 » et en ce voisinage, se servant du bastellage de certains siens instrumens, »  
 » qui, par parolles et par escrits, taschent à rebastir l'idolatrie, comme »  
 » les murs de Jericho, qui par la voix des trompettes de Dieu sont tombés »  
 » dés bon nombre d'années en ces quartiers. Nous estimons que ceux qui »  
 » ont icy apporté et divulgué les deux escrits, qu'ils font voler en forme de »  
 » placards, ont voulu faire pleurer et gemir plusieurs bons chrestiens d'en- »  
 » tre nous. »

Il parle de l'oraison des Quarante Heures qui se fit au village d'Ennemasse, l'année 1597, où accourut un nombre incroyable de personnes, et entr'autres la confrerie des Penitens d'Annessy, aînée de toutes les autres de Savoye, laquelle, quoy qu'esloignée d'une journée, sçachant que l'on avoit à dresser une grande croix sur le haut d'un grand chemin, tirant vers Geneve, pres d'Ennemasse, se treuvant à fort bonne heure en l'eglise, où les confreres ayant communié de la main de Monseigneur le Reverendissime Evesque, elle le suivit aussi à la procession, pour faire la premiere heure de l'oraison, avec la procession de Chablais, en laquelle il y avoit desjà grand nombre de nouveaux convertis, qui furent comme les premices de la grande moisson, que l'on a recueillie de ce mesme pays et du pays de Ternier.

Or, sur le soir, les confreres d'Annessy, revenant devotement en l'oratoire, chargerent sur leurs espaules la croix, laquelle dés le matin avoit esté aprestée et beniste, et s'acheminèrent avec icelle assez loing de là, au lieu où elle devoit estre plantée, chantant sous ce doux fardeau avec une voix pleine de pieté, l'hymne : *Vexilla regis prodeunt*, ayant tousjours aupres d'eux Monseigneur le Reverendissime, suivy d'une tres-grande troupe de peuple. Estant arrivez au lieu destiné, le saint estendart arboré, le Reverend Pere Esprit de Baumes (lequel avec le Pere Cherubin de Maurienne, et le Pere Antoine de Tournon, capucins, faysoient les predications de Quarante Heures), estant monté pres de la croix, fit une bonne et courte remonstrance, touchant l'honneur et erection des croix : apres laquelle l'on distribua plusieurs feuilles imprimées, sur le mesme sujet, dressées par quelque bon religieux. Puis tous les confreres ayant receu la benediction de Monseigneur l'Evesque, et à son imitation baisé devotement la croix, prirent en bon ordre et silence le chemin de leur retour à Annessy. Saint et devost spectacle ! et qui tira des larmes des yeux des plus secs qui le virent.

L'auteur du traitté sceut comme toutes ces choses s'estoient passées, et eut



communication des feuilles qu'on avoit distribuées, et ce fort aysement ; car tout avoit esté fait aux portes de la ville de Geneve, c'est-à-dire une petite lieuë pres d'icelle. C'est cela qui l'eschauffa à faire ce beau traité, voyant que non-seulement les parolles et les escrits, mais aussi ces grands exemples de pieté dissipoiënt les nuages et broüillards que ceux de son party avoient opposez à la blanche clarté de la croix, pour en empescher la vraye veuë; et a pensé pouvoir encore troubler l'air, et offusquer les yeux des simples gens par son traité. Mais au contraire, estant des plus anciens confreres de la sainte Croix, et m'estant treuvé en toutes ses actions de pieté, je me sens obligé d'en soutenir la justice et bon droict.

Cependant c'est une imposture, ce que dit le traicteur, sçavoir que l'honneur et reverence de la croix (qu'il nomme faussement idolatrie) a esté abattuë au lieu où ces Quarante Heures furent celebrées et ces placards divulguez ; car l'exercice catholique y a tousjours esté maintenu, à la barbe de l'heresie, avec un aussi grand miracle, comme est celuy par lequel Dieu contient le vaste et fluide element de l'eau dedans les bornes et limites qu'il luy a assignées, qui ne se peuvent outre-passer ; car ainsi a-t-il borné la maladie chancreuse de l'heresie en certain coin de ce diocese, en sorte qu'elle n'a peu ronger sur une autre partie de ce corps. Dequoy tous tant que nous sommes des membres d'iceluy, devons rendre graces immortelles à la Bonté celeste, sans laquelle nous pouvons bien dire que cette eau maligne nous eust abysmez.

J'ay encore à vous dire, pour la quatriesme chose, que ne sçachant qui est l'auther du traité auquel je fais response, et m'estant forcé de l'alleguer souvent, j'ay pris congé de me servir du nom de *traicteur*, lequel je n'employe qu'à faute d'autre plus court ; et cependant je n'ay voulu user d'aucunes injures, ny invectives mordantes, comme il a fait : ma nature n'est point portée à ce biais ; mais aussi n'ay-je pas voulu tant affecter la douceur et modestie, que je n'aye laissé lieu à la juste liberté et naïveté de langage. Et si mon adversaire se fust nommé, peut-estre me fussè-je contraint à quelque peu plus de respect. Mais puisque je ne sçay, ny n'ay occasion de sçavoir que ce soit autre qu'un je ne sçay qui, je ne me sens pas obligé de le supporter aucunement en son insolence. Or je me nomme au contraire, non pour l'obliger à aucun respect (car peut-estre que le rang auquel je suis en cette Eglise cathedrale le mettra en humeur de me traiter plus mal), mais afin que s'il est encore à Geneve, d'où son traité est sorty, il sçache où il treuvera son respondant, s'il a quelque chose à demesler avec luy touchant ce differend, l'asseurant qu'il ne me treuvera jamais que tres-bien affectionné à son service, par tout où il ne sera pas mal-affectionné au Crucifix et à la Croix.

Au reste, c'est à vous (Messieurs mes confreres) que j'adresse mon advertissement, non que je ne souhaite qu'il soit leu de plusieurs autres ; mais parce que vous vous estes dediez par une particuliere devotion à l'honneur du tres-saint Crucifix, et de sa Croix, vous estes aussi obligez de sçavoir plus particulièrement rendre compte et raison de cet honneur. Et puisque vous estes tous liez en une sainte societé, et que les devotes actions des

confreeres d'Annessy ont baillé en partie sujet à l'escarmouche que je soutiens, les loix de nos alliances spirituelles requierent qu'un chacun de vous contribuë à mon secours; et affin que les armes vous fussent plus à commodité, je vous en ay appresté, autant qu'il m'a esté possible, en ces quatre livres: lesquelles, si elles ne sont ny dorées, ny riches d'aucune belle graveure, je vous prieray de l'attribuer plutost à ma pauvreté, que non pas à chicheté. Et toutesfois je pense avoir fait ce que j'avois à faire, qui n'estoit autre chose que de respondre au traitteur, en ce qui touchoit la croix. Je laisse tout le reste, comme hors de propos, et ne fais que cela.

Si treuverez-vous encore icy quelques belles pieces de poesie, és versions des vers des anciens Peres que je cite, lesquelles sont parties de la main de monsieur nostre president de Genevois, Antoine Faure, l'une des plus riches ames, et des mieux faites, que nostre aage ayt porté, et qui, par une rare condition, sçayt extremement bien assortir l'exquise devotion dont il est animé, avec la singuliere vigilance qu'il a aux affaires publiques. Voulant donc employer ces vers anciens ne sçachant où rencontrer un plus chrestien et sortable traducteur pour les auteurs si saints et graves, comme sont ceux que je produis, je le priay de les faire françois: ce qu'il fit volontiers, et pour le service qu'il a vouë à la croix, et pour l'amitié fraternelle que la divine Bonté, comme maistresse de la nature, a mise si vive et parfaicte entre luy et moy, nonobstant la diversité de nos naissances et vocations, et l'inegalité en tant de dons et graces, que je n'ay ny possede en luy.

Combattons, Messieurs, tous ensemble sous la tres-saincte enseigne de la Croix, non-seulement crucifiant la vanité des raisons heretiques par l'opposition de la sainte et saine doctrine, mais crucifiant encore en nous le vieil Adam, avec toutes ses concupiscences: affin que rendus conformes à l'image du Fils de Dieu, lorsque cet estendart de la croix sera planté sur les murailles de la Hierusalem celeste, en signe que toutes les richesses et magnificences d'icelles seront exposées au butinement de ceux qui auront bien combattu, nous puissions avoir part à ces riches despoüilles que le Crucifix promet pour recompense à la violence de ses soldats, qui est le bien de l'heureuse immortalité.



# L'ESTENDART

DE LA

SAINTE CROIX DE NOSTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

---

---

## LIVRE PREMIER.

DE L'HONNEUR ET VERTU DE LA VRAYE CROIX.

### CHAPITRE PREMIER.

DU NOM ET MOT DE CROIX.

LA Croix et son nom estoit horrible et funeste, jusqu'à ce que le Fils de Dieu, voulant mettre en honneur les peines et travaux, et le crucifiement, sanctifia premierement le nom de croix; si (1) qu'en l'Evangile il se treuve presque par tout en une signification honorable et religieuse : *Qui ne prend sa croix*, disait-il, *et ne vient apres moy, n'est pas digne de moy* (Matth. 10). Donc le mot de Croix, selon l'usage des chrestiens, signifie parfois les peines et travaux necessaires pour obtenir le salut, comme au lieu que je viens de citer : parfois aussi il signifie une certaine sorte de supplice, duquel on chastioit jadis les plus infames mal-faiteurs; et autrefois l'instrument, ou gibet, sur lequel ou par lequel on exerçoit ce tourment.

Or, je parle icy de la croix en cette derniere façon, et non pour toute sorte d'instrument de supplice, mais pour celui-là particulier sur lequel Nostre-Seigneur endura. Entendez donc tousjours, quand je parleray de la croix, de sa vertu, et de son honneur, que c'est de celle de Jesus-Christ de laquelle je traite : donc j'admire le traitteur, qui presuppose que nous separions la croix de Jesus-Christ d'avec Jesus-Christ mesme, sans aucune despendance d'iceluy (2). Si que voulant monstrer que les passages des anciens Peres, citez és (3) placarts, ne sont pas bien entendus,

(1) Tellement. — (2) De lui. — (3) Dans les.

il parle en cette sorte : « Quelques passages des anciens y sont » alleguez : mais hors et bien loing du sens des autheurs ; car » quand les anciens ont parlé de la croix, ils ne l'ont pas entendu » de deux pièces traversantes l'une sur l'autre ; mais du mystere » de nostre redemption, dont le sommaire et accomplissement » est en la croix, mort et passion de Jesus-Christ. Et cet equi- » voque, ou double signification de croix, n'estant apperçû par » les sophistes, fait qu'ils errent et font errer. » Voilà un juge bien temeraire de nostre suffisance, qui croit qu'une distinction si aysée et frequente nous soit incognuë. Je laisse ce qu'en disent les doctes, Bellarmin (*lib. II de Imag. cap. 24, ad 3*, et Justus Lipsius, *l. 1 de Cruce*). Mais le seul Calepin en fait la raison. Or, est-il certain que deux pieces de bois, de pierre, ou de quel- qu'autre matiere traversantes l'une à l'autre, font une croix : mais elles ne font pas pour cela la croix de Jesus-Christ, de laquelle seule, et non d'aucune autre, les chrestiens font estat.

Les Peres donc parlent bien souvent du tourment et de la crucifixion de Nostre-Seigneur ; mais ils parlent bien souvent aussi de la vertu et de l'honneur de la Croix, sur laquelle cette crucifixion a esté faite. Et ne sçay si le traicteur treuvera jamais, au Nouveau Testament, que le mot de Croix soit pris immediatement et principalement pour le supplice de la crucifixion, au moins quant aux passages qu'il cite à cette intention : *Que par le sang de la croix de Christ nostre paix a esté faite* (Colos. 1). Il s'entend bien plus proprement du sang respandu sur le bois de la croix, que non pas, comme dit le traicteur, de toutes les souffrances de Nostre-Seigneur, desquelles une grande partie ayant esté endurée en l'ame, elles ne peuvent estre appellées sang de la croix.

La croix donc de Jesus-Christ, de laquelle je parle, peut estre considerée en trois sortes : ou en elle-mesme, qui est celle que Nostre-Seigneur porta sur ses espauls, et sur laquelle il fut attaché ; ou en son image et representation permanente ; ou en un signe et ceremonie faite par le simple mouvement de la main. Et de toutes les trois façons, la croix se rapporte à Jesus-Christ, duquel elle a plusieurs grandes vertus et dignitez, ainsi que nous monstrerons distinctement cy-apres.

## CHAPITRE II.

*QUE LA CROIX A UNE GRANDE VERTU, ET DOIT ESTRE HONORÉE.  
PREUVE PREMIERE,  
PAR CE QUE LE TRAITTEUR CONFESSE ESTRE ESCRITE D'ICELLE.*

LE traitteur, parlant du bois de la vraye croix, dit ainsi de cette croix : « Nous lisons que Jesus-Christ et Simon l'ont portée sur » le mont de Calvaire, où elle fut dressée; que Jesus-Christ y » fut cloüé, et l'escrieau attaché, I. N. R. I.; que Jesus y rendit » l'esprit, y eut le costé percé, et que son corps en fut descendu : » outre ces poincts, nous n'en disons rien, nous ne voyons pas » de tesmoignage en la parolle de Dieu escrite par les prophetes » et apostres, ny és exemples et pratiques d'iceux, qui nous » puisse ou doive induire à attribuer quelque vertu à un tel » bois. Or, entre les vrais chrestiens, ce qui n'est point escrit en » la parolle de Dieu est tenu pour chose nulle, et n'estant point : » nous concluons donc que Dieu n'a pas voulu telle vertu estre » adherente au bois de la croix de son Fils. » C'est icy le grand, ou plutost l'unique argument de ce traitteur contre la doctrine catholique de la vertu de la croix, et n'en a aussi presque qu'un semblable contre l'honneur d'icelle. Voyons donc combien il vaut.

Et premierement, qui ne void combien la consequence est peu judicieuse? Presupposons, je vous prie, que ce qui n'est point escrit soit tenu pour chose nulle, et qu'il n'y a rien en l'Escriture, de la vraye croix, que ce qu'en rapporte le traitteur : la conclusion neantmoins seroit miserable, de dire que Dieu n'a point voulu que le bois de la croix de son Fils eust quelque vertu. Tout au contraire, il faudroit plutost inferer : Donc Dieu a voulu qu'en ce saint bois il y eust quelque grande vertu. La theologie ne destruit pas l'usage de la raison, elle le presuppose; elle ne le ruyne pas, quoy qu'elle le devance; et la vraye raison porte ce discours. Si l'Escriture tesmoigne que l'attouchement et possession des serviteurs a donné pouvoir et vertu aux choses les plus viles et abjectes : par là elle tesmoigne assez que l'attouchement et possession du maistre a donné un plus grand pouvoir et vertu aux choses, pour viles qu'elles soient d'elles-mesmes. Certes, l'un se tient à l'autre, et par la vertu de la chose moindre, est assez entenduë la vertu de la chose plus grande, au moins en l'eschole des bons entendeurs.

Disons ainsi : Jesus-Christ a porté sur ses espaulles la sainte croix, y a esté cloüé, y a rendu l'esprit, et respandu son sang : quelle vertu donc devons-nous estimer qu'elle ayt, puisqu'Helisée estima bien qu'au toucher de son baston un mort peust ressusciter (iv. Reg. 4), et qu'il fit avec le manteau de son maistre Helie la division miraculeuse des eaux (*Ibid.* 2); puisque Moyse fit tant de merveilles avec sa baguette (Exod. 4); puisque la verge assignée à Aaron fleurit tout aussitost, contre toutes les lois de la saison (Num. 17); puisque les mouchoirs de S. Paul (Act. 19), et jusqu'à l'ombre mesme de S. Pierre, faysoient tant de miracles (Act. 5)? Si Dieu, pour la gloire de son Fils, a tant baillé (1) de force aux bastons, aux verges, aux manteaux, aux ombres des serviteurs, que n'aura-t-il baillé au baston de son Fils, à son throsne, à sa chaire, à son autel?

Ainsi respond-on à la demande faite par le traitteur : « Si l'es- » prit de Dieu fait mention de ce qui touchoit aux serviteurs, » pourquoy n'a-t-il parlé de ce qui a touché le maistre? » Car, outre ce qu'il en a parlé par la Tradition, je dy que parlant de l'un c'estoit assez parler de l'autre, par une consequence si aysée qu'il n'estoit besoin de l'exprimer. La vertu qui se treuve aux ruisseaux, pour estre sortis d'une telle source, se treuve beaucoup plus, et à plus forte raison, en la source mesme. Dire autrement, c'est ruyner la raison. *Le serviteur n'est point plus que le Seigneur, ny le disciple que le maistre* (Matth. 10). Donc ce que le traitteur confesse et recognoist estre escrit de la sainte croix suffiroit, quand nous n'aurions autre preuve, pour nous faire croire qu'elle a beaucoup de vertus, et qu'on lui doit un grand honneur.

### CHAPITRE III.

QU'IL NE FAUDROIT LAISSER D'HONORER LA CROIX ET SA VERTU, QUOY  
QU'IL N'Y EUST RIEN EN ESCRIT D'ICELLE. PREUVE SECONDE.

VOILA donc la grande consequence du traitteur rompuë, et je dy secondement que la proposition generale qu'il avance : « Qu'entre les bons chrestiens, ce qui n'est point escrit en la parole de Dieu, est teneu pour chose nulle, » n'estant pas escrite elle-mesme, doit estre teneuë pour nulle : comme aussi elle est tres-fausse. Dites-moy, je vous prie, traitteur! baptisez-vous pas les enfans masles et femelles? et tenez-vous pas que les

(1) Donné.

personnes baptisées par les heretiques, impies et idolastres, tels que vous nous appelez, n'ont besoin d'estre rebaptisées? Calvin, Beze, Viret, ne furent jamais baptisez par autre main que par celles des prestres, et vous me semblez, à vostre langage, non-seulement d'estre sorty d'entre nous, mais encore d'avoir esté ou prestre, ou moyne, tant vous faites profession en vostre traité de sçavoir le breviaire. Vous avez donc esté baptisé, si vous estes tel, par ceux que vous appelez idolastres; comment vous tenez-vous donc pour bien baptisé? car l'Escriture ne dit rien exprez, ny du baptesme passif des petits enfans en general, et beaucoup moins de femelles, ny du baptesme actif des heretiques.

L'observation du dimanche, au lieu de sabbath, la coustume d'avoir des parrains au baptesme, d'y imposer les noms, de celebrer ce sacrement, et celui du mariage en l'eglise solemnellement, où treuvez-vous que cela soit escrit? Et vostre façon de ne faire la cene qu'en certain tems de l'année, et le matin, de la bailler aux femmes, plutost qu'aux petits enfans, ce sont façons qui ne sont ny peu ny prou (1) ordonnées en l'Escriture. Au contraire, tous les jours on faysoit la cene parmy les disciples: elle fut instituée au soir, et entre des seuls hommes masles (Act. 2). Vous parler donc mal, escrivant que vous rejettez toutes ceremonies avancées outre, et sans parole de Dieu, si vous ne confessez qu'il y a une parole de Dieu hors de l'Escriture.

Item, vous mangez les bestes suffoquées et le sang; en quelle escriture treuvez-vous qu'il soit loisible? Le Saint-Esprit et les Apostres l'ont expressement deffendu (Act. 15), et vous ne treuverez point que cette prohibition ayt esté revoquée en l'Escriture car les permissions generales des viandes ne s'estendent point contre cette prohibition particuliere pour mettre en usage le sang et le suffoqué, non plus que la chair humaine et le bien d'autruy.

Davantage, le canon des Escritures, tel que les Lutheriens ou vous le produisez (car en cecy le Saint-Esprit des Lutheriens et le vostre ne sont pas d'accord), ne se treuve en aucune part de l'Escriture. Et tout cecy, le tenez-vous pour neant et chose nulle? Pour vray, vostre belle proposition vous rend faux chrestien, puisqu'entre les vrays chrestiens, ce qui n'est pas escrit est tenu pour neant, et que vous observez tant de choses non escrites; ou elle vous rend imposteur, estant si fausse, comme vous la devez confesser.

Mais, pour Dieu, pensez un peu à cecy. Les Escritures anciennes ne faysoient aucune mention de la vertu de l'eau de la

(1) Beaucoup.

piscine; et toutesfois tant s'en faut que ceux qui y avoient recours ayent esté repris et censurez comme superstitieux, pour recognoistre une vertu en cette eau, sans aucun tesmoignage de l'Escriture; qu'au contraire, Nostre-Seigneur a honoré leur creance d'un celebre miracle, et S. Jean d'une tres-assurée attestation. Item, ceux qui portoient leurs malades à l'ombre de S. Pierre (Act. 5), et les mouchoirs de S. Paul à leurs malades pour obtenir quelque miraculeuse guerison (Act. 19), et la femme qui toucha le bord de la robe de Nostre-Seigneur (Matth. 9), à mesme intention, où avoient-ils treuvé ces receptes en l'Escriture sainte? et neantmoins leur foy est loüée, et leur desir accomply. Si donc ces fidelles ont raisonnablement prisé la vertu de la piscine, de l'ombre, des mouchoirs, et de la robe sainte, sans aucune autorité de l'Escriture, pourquoy ne pourront les chrestiens, ains (1) ne devront beaucoup esperer de la vertu de la croix de Dieu, quoique l'Escriture n'en fist aucune mention?

Je treuve vostre proposition extremement hardie et trop generale. « Ce qui n'est escrit, dites-vous, est teneu comme nul. » Ceux qui ont disputé devant vous contre les saintes traditions ne sont pas si aspres au mestier. Chandieu, l'un des rusez escrivains pour vostre nouveauté, confesse que les choses qui ne sont pas necessaires au salut peuvent estre bonnes et recevables sans Escritures; mais non pas les choses necessaires à salut. C'est sa distinction perpetuelle qu'il a faite au traitté contre les Traditions humaines. Mais vous parlez absolument sans borne ny mesure.

Je sçay ce que vous respondes à l'exemple des mouchoirs de S. Paul, c'est « Que Dieu a voulu par tels miracles honorer l'apostolat de S. Paul. » Et pourquoy, je vous prie, n'aura-t-il voulu honorer de pareils miracles la majesté du Maistre de S. Paul, à ce que ceux qui ne l'avoient point veu en face fussent persuadez que celuy que Dieu authorisoit par tels miracles estoit le vray Messie? « Mais il y a ce que nous avons dit, repliquez-vous, à sçavoir, que tels miracles des mouchoirs de S. Paul sont testifiez par la parole de Dieu. Ce qu'on ne peut dire du bois de la croix. » A quoy je dy que la vertu des autres reliques, et que plusieurs choses ne sont testifiées en l'Escriture, qui ne laissent d'estre tres-assurées, ce que j'ay jusques icy prouvé.

Voyons maintenant quelle couleur d'honesteté vous baillerez à ces inepties. Vous citez l'Epistre aux Hebrieux, où il est dit

(1) Mais plutôt.



que Melchisedech estoit sans pere et sans mere, « Pour cette » seule raison, ce dites-vous, que l'Escriture ne parle aucune- » ment du pere et mere d'iceluy, encore qu'il soit tres-certain » qu'il a eu pere et mere, comme les autres hommes. » Ce sont vos propres parolles sur lesquelles j'aurois beaucoup à dire.

1° J'admire cette temerité, qui voulant rendre douteuse la vertu de la sainte croix, parce que l'Escriture n'en dit mot, tient neantmoins que Melchisedech eut pere et mere, quoy que l'Escriture non-seulement n'en dit rien. mais dit au contraire qu'il n'avoit ni pere ny mere.

2° Je dy que S. Paul ne dit pas que Melchisedech n'a jamais eu ny pere ny mere, mais seulement qu'il estoit sans pere et mere, ce qui se peut entendre du tems auquel il fit les choses qui sont touchées en l'Epistre aux Hebreux, pour lesquelles il representoit Nostre-Seigneur.

3° L'Apostre le produit comme la Genese l'a décrit; car c'estoit en cette sorte qu'il representoit Nostre-Seigneur : or la Genese ne décrit point sa genealogie, pour tant (1) mieux l'apparier à Nostre-Seigneur; dont l'Apostre, qui veut montrer que l'ancienne Escriture n'a pas obmis la genealogie de Melchisedech sans mystere, dit qu'il estoit sans pere et mere. Il applique donc le mystere de l'obmission de la genealogie de Melchisedech, sans tenir pourtant les pere et mere de Melchisedech pour nuls; ains seulement pour non escrits, et mysterieusement celez en l'Escriture. Et de fait, il explique ce qu'il veut dire, quand il escrit qu'il estoit sans pere et sans mere, lorsqu'il adjouste : *Sans genealogie*, comme s'il disoit : Ce que j'ay dit, qu'il estoit sans pere et sans mere, c'est en tant qu'on ne luy a point fait de genealogie, comme remarque tres-bien S. Athanase sur ce lieu.

4° J'ay pitié de vostre aveuglement, qui voulez que S. Paul tienne pour nul ce qui n'est pas escrit de Melchisedech, et ne voyez pas que S. Paul, en cette Epistre mesme, tient pour tres-importante une doctrine qu'il avoit à dire du sacerdoce selon l'ordre de Melchisedech, laquelle neantmoins vous ne me sçauriez montrer estre escrite en aucun lieu, sinon dedans le cœur de l'Eglise. Certes, S. Athanase ne peut entendre comme S. Paul a peu sçavoir que dedans l'Arche du Testament il y eust la manne et la verge d'Aaron, puisqu'au livre des Roys et au Paralipomenon, il est dit que dans cette Arche-là il n'y avoit autre chose, que les Tables de la loy, sinon disant qu'il l'a appris de Gamaliel et de la Tradition (Hebr. 9). Si vous en sçavez quelqu'autre

(1) D'autant.

chose, produisez-le ; autrement confessez que S. Paul ne tient pas pour nul ce qui n'est pas escrit.

Autant en diray-je de ce que S. Paul dit : *Que Moyse prenant le sang des veaux et des boucs avec de l'eau, et de la laine pourprée, et de l'hysope, il en arrousa le livre et tout le peuple, le tabernacle, et tous les vaisseaux du service* (Hebr. 9) ; car la pluspart de ces particularitez ne se treuvent point esrites, non plus que les pere et mere de Melchisedech.

Et quand S. Paul diroit absolument que Melchisedech n'avoit jamais eu ny pere ny mere, la seule raison n'en seroit pas, parce que l'Escriture n'en dit mot ; car il en pourroit avoir d'autres, comme seroient que ses pere et mere fussent incognus. *Quia ejus generatio subobscurior fuerit*, dit S. Athanase. Ainsi parlons-nous des enfans treuvez, ou qu'ils fussent payens, et de ceux desquels la memoire perit avec le son, et sont tenus pour nuls, non pour n'estre enroslez en l'Escriture sainte, mais pour ne l'estre pas au livre de vie. Ainsi S. Irenée, Hippolyte, et plusieurs autres rapportez par S. Hierosme en l'Epistre *ad Evangelium*, tiennent qu'il estoit de race cananeenne, et partant gentil et payen, quoy que saint et fidelle de religion, aussi bien que le patriarche Job.

#### CHAPITRE IV.

PREUVE TROISIEME. DE LA VERTU ET HONNEUR DE LA CROIX,  
PAR UN PASSAGE DE L'ESCRITURE,  
OUTRE CEUX QUE LE TRAITTEUR AVOIT ALLEGUEZ.

RESTE maintenant à voir, pour le troisieme, si ce traicteur a fidellement rapporté tout ce que l'Escriture touche de la Croix, pour pouvoir si resolument dire, comme il fait en sa premiere proposition, qu'outre cela nous n'en lisons rien. Et pour vray, il est tres-ignorant, ou tres-impudent imposteur ; car, outre infinité de beaux pointcs qui sont semez en l'Escriture, touchant la sainte croix de Nostre-Seigneur, desquels une partie sera produicte cy-apres, selon que nous les rencontrerons sur nostre propos, en voicy un si considerable, que mesme tout seul il pourroit suffire pour establir la creance catholique : C'est que la sainte croix est appelée *Croix de Jesus* ; car que pouvoit-on dire de plus honorable de cette croix ?

C'est icy où j'appelle le traicteur, pour luy faire voir s'il n'a point de honte d'avoir si indignement parlé de cette sainte

Croix, lorsqu'il la veut rendre semblable en sainteté aux cruelles mains des bourreaux qui fouetterent et crucifierent Nostre-Seigneur, et à l'infame et deloyable bouche de Judas qui le baisa. Sa raison est, parce que si la croix a quelque vertu, c'est pour avoir touché au corps de Nostre-Seigneur : or, ces mains et ces levres le touchèrent aussi bien que la croix ; elles en auront donc receu une vertu esgale ? « Ce qu'estant absurde, il l'est encore plus de dire que du bois n'ayant vie, par un seul attouchement, ayt esté rendu susceptible de sainteté ; car si cette vertu a esté conferée au bois, parce que Christ y a souffert, pareille vertu doit avoir esté en ceux par qui il a souffert. »

Voilà son dire : mais je luy oppose que la croix est la croix de Jesus, et que les mains et levres des ennemys de Nostre-Seigneur ne sont ny mains ny levres de Jesus ; mais de Malchus, de Judas, et tels autres garnemens, qui estant impies et meschans, ont rendu participantes de leurs meschancetez toutes leurs parties : si que la mauvaise ame dont elles estoient animées faysoit resistance aux precieux attouchemens de Nostre-Seigneur, par lequel, sans cela, elles pouvoient estre sanctifiées, là où en la croix il n'y a point de contrariété à la sanctification. Et le traiteur est digne de compassion, quand il fait force en ce que la croix est inanimée, et les crucifieurs vivans, pour monstrier que la croix est moins susceptible de sainteté que les crucifieurs ; car, puisqu'on traite icy d'une vertu surnaturelle et gratuite, d'estre vivant n'y fait rien, mais bien souvent y nuict, par l'opposition que l'ame fait à la grace. Ainsi ne fut poinct sanctifié le diable, quoy qu'il portast Nostre-Seigneur sur le faiste du Temple, et le tuschast en certaine façon, par l'application de son operation (Matth. 4).

Or certes, tout ce qui a esté particulièrement à Dieu, ou à Jesus-Christ son Fils, a esté doüé d'une speciale sanctification et vertu. Tous les coffres, tous les edifices, tous les hommes sont à Dieu, qui est le supreme Seigneur : neantmoins ceux qui luy sont spécialement dediez sont coffres de Dieu, maisons de Dieu, hommes de Dieu, tours de Dieu, et sont sanctifiez avec de particuliers privileges, non qu'ils soient employez à l'usage de Dieu ; car tout cela ne luy sert à rien, ouy bien à nous, pour l'honorer tant mieux : mais les choses lesquelles le Fils de Dieu a employées pour le service de son humanité, et à faire nostre redemption, ont ce particulier avantage, qu'elles luy ont esté dediées, non-seulement à son honneur, mais encore pour son usage, selon l'infirmité à laquelle il s'estoit réduit, pour nous

tirer de la nostre. Et celles-cy, outre la sainteté, ont eu de tres-grandes vertus et dignitez.

L'exemple de la sainte robe de Nostre-Seigneur fait extrêmement à nostre propos : n'eut-elle pas une grande vertu, puisqu'au toucher du fin bord d'icelle, cette grande et si incurable maladie des hemorroïdes fut guerie? Aussi avoit-elle les conditions que je disois : elle avoit touché Nostre-Seigneur, sans aucune resistance à sa grace; et non-seulement l'avoit touché, mais elle estoit sienne, dediée à son usage. *Si je touche le bord de sa robe*, disoit cette pauvre femme, *je seray guerie* (Luc. 8). Elle ne dit pas le bord de la robe qui le touche, mais le bord de sa robe : ainsi dis-je, que la croix est sanctifiée, non-seulement par l'attouchement de Nostre-Seigneur, qui, comme un bausme precieux parfumoit tout ce qui le touchoit, quand il n'y avoit point de resistance au sujet, mais est encore beaucoup plus sanctifiée, pour avoir esté propre de Nostre-Seigneur, son instrument pour nostre redemption, et consacrée à son usage, dont elle est dite *Croix de Jesus* (Joan. 19).

Et certes le traicteur voulant rire, est ridicule, quand il veut rendre comparable le falot à la croix ; car, s'il n'est tout-à-fait ecervelé, il doit avoir consideré que le falot n'estoit pas à Nostre-Seigneur, ny ne le toucha point : aussi ne le tiendroit-on pas pour relique, non plus que la lanterne, mais seulement pour une marque d'antiquité. Quant à la corde, l'esponge, le foüet, la lance, nos anciens, comme S. Athanase, les appellent *sainctes* et *sacrées*, et nous les honorons comme reliques et precieux instrumens de nostre salut, mais non en pareil degré que la croix ; car ces choses ne furent point renduës propres à Nostre-Seigneur, et n'avoient rien que le simple attouchement d'iceluy, dont l'Escriture ne les appelle pas foüet et esponge de Jesus, comme elle fait la croix.

Cependant, c'est un traict de charlatan d'appeler le foüet, l'escholle, la corde, l'esponge, le falot, *sainct* et *sainctes*, sans aucun article. « *Saincte corde*, dit le traicteur, *saincte* » esponge, *sainct foüet*, *sainct falot*; » car nostre langue ne permet pas que l'on traite ainsi, sinon les noms propres et particuliers, comme S. Pierre, Paul, Jean. Mais les noms generaux et communs, comme lance, foüet, esponge, on ne s'en sert qu'avec l'article pour les determiner, le *sainct foüet*, la *saincte corde*, la *saincte lance*. Or le traicteur fait ce traict, pour faire croire, sans le dire à son simple lecteur desjà emba-

boüiné (1), que nous tenons le falot, ou le foüet de la passion pour saintes personnes; car ce sont les risées ordinaires des reformateurs, et veut ainsi surprendre l'imagination du pauvre peuple. Ou peut-estre il a voulu (si d'aventure il estoit quelque ministre) canoniser lanterne, foüet, eschelle, falot, et comme il dit : « Ceux par lesquels Nostre-Seigneur a enduré, » pour rendre saint et canonisé, *ministre*; car entre les personnes racontées par les Evangelistes, qui tourmenterent Nostre-Seigneur, il y avoit force ministres, c'est-à-dire sergens, sbires, bourreaux, tueurs. Voulant donc tirer la sainteté du foüet de la sainteté de la croix, il voudroit encore, par mesme moyen, joindre à la liste de ces saints *saint ministre*, qui seroit un saint bien nouveau et incognu. Mais redisons un mot de ce que nous avons deduit pour apparian la croix à la robe de Nostre-Seigneur.

Vous avez dit, traîtreur, que ce qui n'est escrit est nul, entre les vrais fidentes. La devote malade n'avoit point leu qu'elle seroit guerie à l'attouchement de la robe de Nostre-Seigneur; neantmoins elle le croit, et sa foy est approuvée : elle croit chose non escrite, et ne la tient point pour nulle, aussi la trouve-t-elle vraie; pourquoy donc reprendrez-vous en moy une pareille creance, sur un pareil sujet? Que dites-vous donc? vous ne lisez rien de la croix, sinon que Nostre-Seigneur l'a portée, y a rendu l'esprit? Qu'est-ce que cette pauvre malade avoit veu de la robe, sinon que Nostre-Seigneur la portoit? Elle n'y vit point le sang du Sauveur respandu comme on l'a veu en la croix, et la consequence qu'elle en fit d'en pouvoir guerir fut si bonne qu'elle luy donna la santé. Pourquoy me garderez-vous de faire, dire, et croire la mesme consequence de la tres-sainte croix?

Le traîtreur pense bien nous arrester en ce discours, quand il dit : « Que c'est une erreur tres-pernicieuse d'attribuer au » bois de la croix ce qui est propre au seul Crucifié, et qu'és » choses surnaturelles, Dieu y opere par une vertu miraculeuse, » non attachée à signe, ny à figure, » et semblables autres parolles respanduës en tout son traitté. Par où il veut fausement persuader que nous attribuons à la croix une vertu en elle-mesme independante et inherente; mais jamais catholique ne dit cela. Nous disons seulement que la croix, comme plusieurs autres choses, a une vertu assistante, qui n'est autre que Dieu mesme, qui, par la croix, fait les miracles, quand bon luy semble,

(1) Enjôlé

et en tems et lieu , ainsi qu'il le declara luy-mesme de sa robbe , quand il guerit cette pauvre femme ; car il ne dit pas : *J'ay senti une vertu sortir de ma robbe* ; mais : *J'ay apperceu une vertu sortir de moy* (Luc. 8) , et tout de mesme n'auroit-il pas dit : *Qui est-ce qui a touché ma robbe ?* mais plutost : *Qui est-ce qui m'a touché ?*

Comme donc il advoïa que toucher sa robbe par devotion , c'est le toucher luy-mesme ; aussi fait-il sortir de luy la vertu necessaire à ceux qui touchent sa robbe. Pourquoi ne diray-je de mesme que c'est Nostre-Seigneur qui est la vertu , non inherente à la croix , mais bien assistante ? laquelle est plus grande ou moindre , non pas selon elle-mesme , car estant vertu de Dieu et Dieu mesme , elle est invariable , tousjours une , et esgale ; mais elle n'est pas tousjours esgale en l'exercice , et selon les effects , car en quelques endroicts , en certains lieux et occasions , il fait des merveilles , et plus grandes et plus frequentes , que non pas aux autres. Que ce traitteur donc cesse de dire que nous attribuons à la croix la vertu qui est propre à Dieu ; car la vertu propre à Dieu lui est essentielle , la vertu de la croix luy est assistante. Dieu est agissant en sa vertu propre , la croix n'opere qu'en la vertu de Dieu ; Dieu est le premier autheur , et mouvant , la croix n'est que son instrument et outil. Et tout ce qui se dit de la croix de Nostre-Seigneur se lit de sa robbe avec une esgale assurance , puisque la mesme Eglise qui nous enseigne ce qui se lit de sa robbe nous presche ce qui se dit de la croix.

## CHAPITRE V.

### PREUVE QUATRIESME , PAR AUTRES PASSAGES DE L'ESCRITURE.

CE que j'ay deduit jusques icy montre assez combien est honorable le bois que Nostre-Seigneur porta , comme un autre Isaac , sur le mont destiné pour estre immolé sur iceluy en divin Agneau qui lave les pechez du monde : mais voicy des raisons particulieres inevitables.

Le sepulchre du Sauveur n'a rien eu plus que la croix : il receut le corps mort , que la croix porta vivant et mourant ; mais il ne fut point l'exaltation de Nostre-Seigneur , ny instrument de nostre redemption ; et neantmoins voilà le prophete Isaye qui proteste que ce sepulchre sera glorieux : *Et erit sepulchrum ejus gloriosum* (Isa. 11). C'est un texte tres-expres ,

et S. Hierosme, en l'Epistre à Marcelle, rapporte ce traict d'Isaye à l'honneur que les chrestiens rendent à ce sepulchre, y accourant de toutes parts en pelerinage.

Davantage, Dieu est partout, mais là où il comparoist avec quelque particulier effect, il laisse tousjours quelque sainteté, veneration, et dignité. Voyez-vous pas comme il rendit venerable le mont sur lequel il apparut à Moïse, en un buisson ardent? *Oste tes souliers*, dit-il; *car la terre où tu es est sainte* (Exod. 3). Jacob ayant veu Dieu et les anges en Bethel, combien tient-il ce lieu pour honorable (Gen. 28)? L'ange qui apparut à Josué, és campagnes de Jericho, luy commanda de tenir ce lieu-là pour saint et d'y marcher pieds nuds, par reverence (Jos. 5). Le mont de Sinaï, le Temple de Salomon, l'Arche de l'alliance et cent autres lieux, esquels la majesté de Dieu s'est monstrée, sont tousjours demeurez venerables en l'ancienne loy. Comme (1) devons-nous donc philosopher du saint bois, sur lequel Dieu a comparu tout embrasé de charité en holocauste, pour nostre nature humaine? La presence d'un bon ange sanctifie une campagne; et pourquoy la presence de Jesus-Christ, seul Ange du grand conseil, n'aura-t-elle sanctifié le saint bois de la croix? Mais l'Arche de l'alliance sert d'un tres-magnifique tesmoignage à la croix; car si l'un des bois, pour estre l'escabeau ou marche-pied de Dieu, a esté adorable, que doit estre celui qui a esté le lict, le siege, et le throsne de ce mesme Dieu? Or, que l'Arche de l'alliance fust adorable, l'Escriture le monstre: *Adorez*, dit le Psalmiste, *l'escabeau des pieds d'iceluy; car il est saint* (Psal. 98). On ne peut gauchir à ce coup, il porte droict dans l'œil du traicteur, pour le luy crever, s'il ne void que si cet ancien bois, seulement enduit d'or, seulement marche-pied, seulement assisté de Dieu, est adorable; le precieux bois de la croix, teint au sang du mesme Dieu, son throsne, et pour un temps cloüé avec iceluy, doit estre beaucoup plus venerable.

Or, que l'escabeau des pieds de Dieu ne soit autre que l'Arche, l'Escriture le tesmoigne ouvertement (1. Paral. 28); et qu'il le faille adorer, c'est-à-dire venerer, il s'ensuit expressement du dire de David, où le vray mot d'*adoration* est expressement rapporté à l'escabeau des pieds de Dieu, comme sçavent ceux qui ont cognoissance de la langue hebraïque. Et de fait, Dieu avoit rendu si honorable cette sainte Arche, qu'il n'en falloit approcher que de bien loing; et Oza, la touchant indignement, en est

(1) Comment.

incontinent chastié à mort (II. Reg. 6). Bref, il n'estoit permis qu'aux prestres et levites de toucher et manier ce bois, tant on le tenoit en respect.

Helisée garda soigneusement le manteau d'Helie, et le tint pour honorable instrument de miracle (IV. Reg. 2). Pourquoi n'honorons-nous le bois, duquel Nostre-Seigneur s'affeubla au jour de son exaltation, et de la nostre? Que direz-vous de Jacob, qui adora le bout de la verge de Joseph (Hebr. 11)? n'eust-il pas honoré la verge et sceptre du vray Jesus? Esther baisa le bout de la baguette d'or de son espoux (Esth. 5); et qui empeschera l'ame devote de baiser par honneur la baguette du sien?

Je sçay la diversité des leçons que l'on fait sur le passage de S. Paul; mais aussi sçay-je que celle-là de la Vulgate est la plus assurée et naïve, mesme estant rapportée et confrontée avec ce qui est dit d'Esther : aussi est-elle suivie par S. Chrysostome.

Qui ne sçayt que la croix a esté le sceptre de Jesus-Christ? dont il est escrit en Isaye : *Duquel la principauté est sur son espaule* (Isa. 9); car tout ainsi que la clef de David fut misc sur l'espaule d'Eliakim, fils d'Elcias, pour le mettre en possession de son pontificat (Isa. 22), Nostre-Seigneur aussi prit sa croix sur son espaule, lorsque chassant le prince du monde, prenant possession de son pontificat et de sa royauté, il attira toutes choses à soy, comme interprete S. Cyprien au livre second contre les Juifs, et S. Hierosme au Commentaire, et Julius Firmicus Maternus, qui vivoit environ le tems de Constantin le Grand, au livre *de Mysteriis profanarum religionum*, cap. 22; et plusieurs autres des anciens, quoy que Calvin, sur ce passage, sans autorité ny raison, se mocque de cette interpretation, l'appelant *frivole*. Et voilà un lieu en l'Escriture touchant la croix, outre ceux que le traicteur a alleguez, quand il a bien osé dire qu'outre cela il n'en lisoit rien.

Le bois de la croix a eu des qualitez qui le rendent bien venerable : c'est qu'il a esté le siege de la royauté de Nostre-Seigneur, comme dit le Psalmiste : *Dites és nations que le Seigneur a regné par le bois* (Psal. 95). Ainsi que lisent les Septante, S. Augustin et S. Justin le martyr, et S. Cyprien, qui remarque l'escriteau qui fust mis sur le bout de la croix, en hebrieu, grec et latin, declara qu'alors se verifioit le mystere predict par David. Dont les Juifs, en hayne des chrestiens, avoient raclé le mot à *ligno*, comme dit Justin.

La croix a esté l'autel du sacrifice de nostre Redempteur,



comme va descrivant saint Paul en l'Épistre aux Hébreux, (Hebr. 9) dont il dit aux Colossiens : *Que Notre-Seigneur a tout pacifié par le sang de sa croix* (Colos. 1). C'est son exaltation; c'est le temple de ses trophées, *auquel il affigea*, comme une riche despoüille, *la cedula du decret qui nous estoit contraire.*

Mais quand il n'y auroit autre chose que ce qu'elle est la vraie enseigne, le vray ordre, et vraies amoiries de nostre Roy, seroit-ce pas assez pour la rendre venerable? Les coquilles, toisons et jarretiers sont en honneur, quand il plaist aux princes de les prendre pour enseigne de leur Ordre : combien sera plus digne de respect la croix du Roy des roys qu'il a prise pour son Enseigne? Dequoy voicy la preuve tirée de l'Escriture, que le traitteur a laissée par ignorance. N'est-ce pas chose bien remarquable que Notre-Seigneur a voulu prendre un de ses noms de la Croix, voulant qu'il luy demeurast perpetuel, voir apres sa resurrection? et comme la croix est appelée *Croix de Jesus*, qu'aussi Jesus fust nommé Jesus crucifié? Et : *Cherchez-vous Jesus de Nazareth crucifié* (Marc. 16)? *Nous preschons Jesus crucifié* (1. Cor. 1). *J'ay estimé ne rien sçavoir, sinon le seul Jesus, et iceluy crucifié* (1. Cor. 2). S. Cyrille Hierosolimitain a remarqué tres-expressement ce discours sur le milieu de sa Catechese 13.

Vous ne disiez mot de tout cecy, petit traitteur! estes-vous aveugle, ou si vous faites le fin? Il y a bien à dire entre tesmoigner que Jesus-Christ a esté crucifié, et dire qu'il s'appelle *Crucifié*. Où treuverez-vous qu'autre que ce Seigneur aye pris ce nom? comme il est appelé Galileen de son pays, Nazareen de sa ville, il est appelé Crucifié de sa croix. Quelle ineptie d'apparier les autres instrumens de sa passion à celui-cy; car où trouvera-t-on que le Sauveur soit appelé *foüetté, lié et garotté?* et vous voyez qu'il prend à nom *Crucifié*, ou *Crucifix*. Là ou la distinction, si mal par vous menagée, de la croix supplice, et de la croix instrument de supplice, ne vous sçauroit sauver; car la crucifixion ne se fait pas par l'affixion au supplice, mais à la croix, au gibet. Si donc Notre-Seigneur a tant honoré la croix qu'il a voulu prendre un surnom d'icelle, qui est-ce qui la mesprisera?

Pour vray, le traitteur seroit bien desesperé s'il vouloit mes-huy (1) se servir de cet argument, tant chanté parmy les reformateurs, qu'il faut rejeter la croix comme gibet de nostre bon

(1) Désormais.

Pere, et que le fils doit avoir en horreur l'instrument de la mort de son pere. S'il alleguoit jamais cette ineptie :

1° On l'enferroit par son dire propre, quand il loüe infiniment la mort, la passion et les souffrances de Nostre-Seigneur, et à raison : mais si les propres douleurs et afflictions sont aymables et loüables, pourquoy rejettera-t-on les instrumens d'icelles, s'il n'y a autre mal en eux que d'avoir esté instrumens.

Le Fils ne peut avoir en horreur le gibet de son Pere, s'il a en honneur la mort et souffrance d'iceluy ; pourquoy rejetteroit-il les outils de ce qu'il honore ?

2° On lui diroit que la croix n'a pas esté seulement l'instrument des bourreaux pour crucifier Nostre-Seigneur ; mais aussi a esté celuy de Nostre-Seigneur, pour faire son grand sacrifice : ç'a esté son sceptre, son throsne et son espée.

On luy opposeroit que la croix peut estre considerée, ou comme moyen de l'action des crucifieurs, ou comme moyen de la passion du Crucifix : comme instrument de l'action, elle n'est du tout point venerable, car cette action estoit un tres-grand peché ; comme instrument de la passion, elle est extremement honorable, car cette passion a esté une tres-admirable et parfaicte vertu. Or, Nostre-Seigneur prenant à soy cet instrument, et en estant le dernier possesseur, il luy a levé toute l'ignominie, la lavant en son propre sang : dont il l'appelle sa *Croix*, et se surnomme *Crucifix*. Ainsi l'espée de Goliath estoit horrible aux Israëlités, pendant qu'elle estoit au flanc de ce geant (1. Reg. 17) ; laquelle par apres fust amie et prisable és mains du roy David. Ainsi la verge d'Aaron ne fleurit point avant qu'estre destinée à la tribu de Levy, et que le nom sacerdotal d'Aaron y fust inscrit (Num. 17) ; et la croix, qui auparavant estoit une verge seiche et infructueuse, soudain qu'elle fut dediée au Fils de Dieu, et que son nom y fut attaché, elle fleurit et fleurira à jamais, à la veüe de tous les rebelles. Ce palais est honorable, puisque le roy y a logé, et l'a retenu par l'escriteau de son saint et venerable nom. Je vous prie enfin de vous ressouvenir de l'honneur que S. Jean portoit aux souliers mesmes de Nostre-Seigneur (Luc. 3) : il les prisoit tant qu'il s'estimoit indigne de les toucher ; qu'eust-il fait s'il eust rencontré la croix ? Le parfaict honneur s'estend jusques aux moindres appartenances de celuy que l'on ayme.

## CHAPITRE VI.

*PREUVE CINQUIESME : PAR LE SOUS-TERREMENT ET CONSERVATION  
DE LA CROIX.*

J'AY montré cy-devant combien la croix a de vertu, et combien nous avons de devoir de l'honorer, par les consequences tirées à droit fil des saintes Escritures, où, comme vous avez veu, je n'ay pas eu beaucoup de peine à respondre aux argumens de ma partie ; puisqu'ayant fait toutes ses propositions negatives, protestant de ne vouloir rien croire que ce qui est escrit, il n'a toutesfois produit qu'un passage de l'Escriture, employé en un sens tres-impertinent. Maintenant donc nous entrons en une seconde maniere de prouver la vertu et l'honneur de la croix, c'est à sçavoir, par le tesmoignage de ceux par l'entremise desquels, et l'Escriture, et tout le Christianisme est venu jusques à nous, c'est-à-dire, des anciens Peres et premiers Chrestiens, avec lesquels le traitteur fait semblant d'avoir eu grand commerce, tant il discourt à playsir de ce qu'ils ont dit. C'est donc icy une preuve tirée du fait de nos devanciers, laquelle nous presuppose que la vraye croix de Nostre-Seigneur (car c'est celle-là de laquelle nous parlons) leur soit venuë à cognoissance. Ce qu'aussi le traitteur tasche de nier le plus pertinement qu'il luy est possible.

« Il semble, dit-il, que Dieu a voulu prevenir l'idolatrie, » laquelle neantmoins Satan a introduit au monde ; car comme » il n'a point voulu que le sepulchre de Moyse ayt esté cognu, » aussi n'y a-t-il point de tesmoignage que Dieu ayt voulu que » la croix de son Fils soit venuë à cognoissance entre les hommes. » Voilà ses propres parolles. Un menteur, s'il ne veut estre du tout sot, doit avoir la memoire bonne. Ce traitteur, oubliant ce qu'il a dit icy, parle ailleurs en cette sorte : « Nous ne nions » pas que pour autoriser la predication de l'Evangile, rejettée » alors par les payens, ayant la vogue presque par tout le » monde, Dieu n'ayt fait des miracles au nom de Jesus crucifié. » Et c'est ce qu'Athanase declare au commencement de son livre » contre les idoles, qu'apres la venuë de la croix, l'adoration » des images a esté ostée, et que par cette marque toutes deceptions des diables sont chassées. »

Accordez, je vous prie, cet homme avec soy-mesme. Pour prevenir, dit-il, l'idolatrie, Dieu veut que la croix de son Fils

soit cachée. Par la marque de la croix, toutes deceptions des diables sont chassées. La croix abolit l'idolatrie. La croix est cause de l'idolatrie. Qui ne void la contrariété de ces parolles? L'une ne peut estre vraye, que l'autre ne soit fausse. Mais laquelle sera vraye, sinon celle que non-seulement S. Athanase a proferée, ains est enseignée par Jesus-Christ et les prophetes, et creuë par toute l'antiquité?

Pour vray, tous les prophetes ont predit qu'à la venuë de Nostre-Seigneur, par sa croix et passion, les idoles seroient abolies : *Et non memorabuntur ultra*, Il n'en sera plus memoire, dit Zacharie (Zach. 13). Et vous, traitteur, voulez au contraire que la croix soit une idole, et que l'idolatrie ayt esté catholique, c'est-à-dire, universelle en l'Eglise de Jesus-Christ l'espace de mille ans, et que la vraye religion ayt esté cachée en une petite poignée de personnes invisibles et incognuës. Jesus-Christ proteste (Joan. 12), *Que si un jour il est eslevé en haut, il tirera toutes choses à soy, et le prince du monde sera chassé*; et vous voulez que l'eschelle de son exaltation ayt deprimé et abattu son honneur et service. Toute l'antiquité s'est servie de la croix contre le diable, et vous dites que cette croix est le throsne de son idolatrie?

Et quant à l'exemple que vous apportez du sepulchre de Moyse, je ne sçay comme il ne vous a ouvert les yeux; car laissant à part l'infasme comparaison que vous faites entre les Juifs et les chrestiens, quant au danger de tomber en idolatrie, ne deviez-vous pas raisonner en cette sorte? Dieu qui n'a pas voulu que le sepulchre de Moyse ayt esté cognu, pour prevenir l'idolatrie, toutesfois il a voulu que le sepulchre de Nostre-Seigneur ayt esté cognu et recognu en l'Eglise chrestienne, comme tout le monde sçayt, et personne ne le nie : c'est donc signe que le danger de l'idolatrie n'est pas esgal en l'un des sepulchres et en l'autre; et s'il n'y a pas tant lieu de danger d'idolatrie en la manifestation du sepulchre de N.-S., que pour l'eviter il l'ayt fallu tenir caché, pourquoy y en auroit-il davantage en la croix?

« Mais, se dit le traitteur, il n'y a point de tesmoignage que » Dieu ayt voulu que la croix de son Fils vinst à cognoissance. » Certes, voicy une trop grande negative. S. Ambroise, S. Chrysostome, S. Cyrille, S. Hierosme, S. Paulin, S. Sulpice, Eusebe, Theodoret, Sozomene, Socrate, Nicephore, Ruffin, Justin, et plusieurs autres tres-anciens auteurs, sont des tesmoins irreprochables que Dieu a voulu que la croix de son Fils vinst à cognoissance et fust treuvée

Or voyons maintenant comme nostre traitteur enfile les raisons qu'il a pour sa negative. « Car de dire (ce sont ses parolles) » que la croix a esté conservée et enterrée au lieu où elle avoit » esté erigée, qui estoit, comme on devine, le lieu où estoit » enterré Adam, cela n'a vraysemblance aucune; car si on croit » les anciens, Adam a esté enterré en Hebron, et non pres de » Jerusalem. »

Voyez-vous comme il extravague? Son intention estoit de prouver que la croix n'estoit venuë à cognoissance; il le prouve, parce qu'il n'est pas vraysemblable qu'elle ayt esté enterrée là où elle est erigée. Ce qu'il adjouste du lieu où est enterré Adam n'est qu'un incident, et le voilà qu'il se ruë à le rejeter, comme si c'estoit son principal; sautant ainsi de matiere en matiere, comme vraye sauterelle de ce grand puits de l'Apocalypse. Et n'est-ce pas une belle consequence? la croix n'est pas enterrée là où elle fut erigée, donc elle n'est pas venuë à cognoissance! comme si elle n'eust peu venir à cognoissance, sans estre enterrée au lieu où elle fut dressée.

Mais quant à ce qu'il adjouste de la sepulture d'Adam, il montre combien il a peu de cognoissance des anciens: car la plus grande troupe d'iceux a soutenu que la croix fut plantée sur la sepulture d'Adam. Voicy comme S. Augustin en parle: « Hierosme prestre a escrit qu'il a appris asseurement des anciens » et plus vieux Juifs, qu'Isaac de volonté a esté immolé là où » depuis Jesus-Christ a esté crucifié; et mesme, par le rapport » des anciens, l'on dit qu'Adam le premier homme fut jadis » ensevely au lieu où la croix est fischée, et que partant on » l'appelle le lieu de Calvaire, ou du Test, parce que le chef du » genre humain fut ensevely en ce lieu-là: et pour vray, mes » freres, on ne croit pas sans raison que là ayt esté eslevé le » medecin où le malade gisoit, et estoit bien convenable que là » où estoit tombé l'orgueil humain, là s'inclinast aussi la divine » Misericorde. Si que comme ce sang precieux daigne toucher, » en distillant, la poudre de l'ancien pecheur, l'on croye qu'il » l'ayt aussi rachepté. » Si donc on croit les anciens, Adam aura esté enterré au mont Calvaire. Mais cela n'est gueres à nostre propos, et n'importe pas beaucoup.

Le traitteur donc vient à sa seconde raison, et nous recharge bien vivement à son advis. « *Item* (dit-il), veu que les disciples » et apostres de Jesus-Christ ont esté espars durant la mort d'i- » celuy, et qu'apres son ascension ils ont esté prohibez de parler » au nom de Jesus-Christ, que Hierusalem peu apres a esté re-

» duite à une totale extremité et ruyne : quelle apparence y a-t-il qu'elle ayt esté lors serrée et honorée par ceux qui ont adhéré à Jesus-Christ? » Un enfant verroit cette ineptie : l'Eglise a esté persecutée, donc elle n'a pas serré la croix? Au contraire, la persecution l'a fait cacher; incontinent que la persecution a cessé, on l'a retrouvée. *Item*, l'Eglise estoit persecutée, donc elle n'honoroit pas la croix? Au contraire, la persecution l'enflammoit davantage à son devoir, mais en secret, de peur d'exposer ce memorial de la persecution de Nostre-Seigneur à l'opprobre des ennemys de la croix.

Mais ce n'est que pour embrouïller que ce traicteur dit cecy : car nous ne disons pas que ce soient les amys de la croix qui l'ont ainsi enterrée; ains plutost les ennemys d'icelle, affin d'en abolir la memoire, l'ont ainsi cachée. Ny ne disons pas que ces memes ennemys ne l'ayent peu jetter en mer : au contraire, nous disons qu'ils l'ont peu jetter dans la mer, nonobstant la distance qui est entre le port de Japhet et la ville de Hierusalem, ou avec peine, ou sans peine, par le moyen des rivieres qui l'eussent regorgée dans la mer. Et disons encore qu'ils la pouvoient brusler; mais nous admirons d'autant plus la Providence supreme, qui n'a pas permis la perte de ce sien estendart.

Or sur tout le traicteur se fasche de ce qu'on dit que sur le mont de la Croix on ajusta les idoles de Venus et d'Adonis : « Qui est-ce, dit-il, qui ne rejettera cette fable, s'il considere » la haine que portoient les Juifs à toutes sortes d'images? » Mais je diray : Qui est-ce qui ne rejettera l'ineptie de ce petit traicteur, s'il considere qu'on ne dit pas que ce soient les Juifs, mais les Gentils qui ayent fait cela; et que ce n'est pas Esope qui raconte ce fait, mais une infinité de tres-graves et anciens auteurs, comme Eusebe, Ruffin, Paulin, Sulpice, Theodoret, Sozomene, Socrate?

Le seul S. Hierosime devoit suffire pour rendre mieux appris ce traicteur; voicy ses parolles en l'Epistre à Paulinus : « Des le » temps d'Adrian jusques au regne de Constantin, l'idole de Jupiter a esté reverée par l'espace de presque cent quatre-vingts » ans, sur le lieu de la Resurrection de nostre Sauveur, par les » Gentils. Et de mesme en ont-ils fait à celle de Venus, qui estoit » eslevée en marbre sur la montagne de la Croix : les auteurs » de la persecution se persuadant que par ce moyen ils enleveroient de nostre estomach de la foy de la Resurrection et de la » Croix, s'ils venoient à polluer(1) les lieux saintcs par leurs idoles.

(1) Profaner.

» Nostre Bethleem (un petit coin du monde, duquel le Psalmiste  
 » chante (Psal. 84) : La verité est née de la terre), est maintenant  
 » ombragée és bocages d'Adonis ; et en la caverne en laquelle  
 » jadis Jesus-Christ petit a jetté ses cris enfantins, estoit regretté  
 » et pleuré l'amoureux de Venus. » Voyez-vous à quel propos ce  
 traicteur allegue la jalousie des Juifs, puisqu'on ne dit pas que  
 ce fussent les Juifs, mais les Gentils ; à quel propos il allegue le  
 tems de la ville de Hierusalem, puisque ce fut apres son exter-  
 mination ?

Qui sera donc si desesperé que de mettre en doute cette his-  
 toire, tesmoignée par tant de graves autheurs, et tous voisins  
 des tems dont ils ont parlé, pour bailler credit à ce contrediseur,  
 qui, sans raison, apres douze cens ans, les vient impudemment  
 dementir ?

« Mais se dit le traicteur, tels contes ne servent sinon à anean-  
 » tir la croix de Christ. » Mais quelle insolence est celle-cy, d'in-  
 jurier tant de saints Peres, desquels la suffisance est incompa-  
 rable, au prix de celle de tous ces novateurs ?

« La sainte histoire (replique le traicteur) nous enseigne bien  
 » une autre façon qu'ont tenuë les ennemys de la Croix, en ce  
 » qu'ils ont rejetté la predication de l'Evangile. » Voilà pas une  
 belle raison ? Je confesse que celle-là est une autre façon qu'ont  
 tenuë les ennemys de la Croix ; mais il ne s'ensuit pas qu'ils  
 n'ayent tenuë encore celle qui est recitée par ces anciens Peres :  
 car l'une n'est pas contraire à l'autre, mais s'entre-suivent.

Au reste, avant de finir ce propos, je veux descouvrir un  
 trait de ce traicteur, qui monstre combien il est passionné et de  
 mauvaise foy. Il fait dire à S. Athanase, au commencement du  
 livre contre les idoles, qu'apres la venuë de la Croix, toute l'ado-  
 ration des images a esté ostée. Voilà une fausseté bien expresse ;  
 car S. Athanase ne parle point là des images, mais des idoles.  
 Et de fait, comme auroit-il dit que par la Croix toute l'adoration  
 des images a esté ostée, luy qui, és questions qu'il a escrites à  
 Antiochus, dit exprez ces parolles : *Certes, nous adorons la  
 figure de la Croix, composée de deux bois.*

Je sçay bien que le traicteur se voudra couvrir de la com-  
 mune opiniastreté avec laquelle les reformateurs veulent main-  
 tenir qu'idole et image n'est qu'une mesme chose. Mais certes  
 c'est une trop grande ineptie ; car par là on pourroit dire que  
 Jesus-Christ est une idole, puisqu'il est appellé disertement  
*image de Dieu* en l'Escriture. Si donc image et idole n'est qu'une  
 mesme chose, Jesus-Christ, qui est image de Dieu, sera idole de

Dieu, et ceux qui l'adorent seront idolastres. Tout cela n'est que blaspheme.

L'absurdité est toute pareille, quand il dit : « Que les noms » des idoles ont esté changez, mais que les choses sont demeurées au christianisme; » car à ce compte-là, ce que nous appellons Jesus-Christ ne sera que le Jupiter des payens, et le baptesme de Calvin, Beze, et tels autres, qui furent baptisez parmy les catholiques, sous le nom de la Sainte-Trinité, ne sera fait en réalité qu'au nom et en la vertu de quelques idoles.

Il a bien aussi bonne grace quand il met difference entre l'idolatrie payenne et l'idolatrie chrestienne (car il semble que ces parolles se rapportent à cette intention); c'est comme qui diroit une chaleur froide, ou une lumiere tenebreuse. Mais tout revient à ce point de faire les chrestiens idolastres, et Jesus-Christ idole. La vehemence du mal-talent que ces reformateurs ont contre l'Eglise catholique les offusque tellement que, pour nous courir sus, ils vont fondre dans ces precipices. Mais cecy soit dit en passant, pour decharger la croyance que l'antiquité nous a faite du sous-enterrement et conservation du bois de la croix, des calomnies et reproches que luy fait ce traiteur.

Et cependant ce n'est pas un petit argument pour la vertu et honneur de la sainte Croix, que Dieu l'ayt ainsi conservée pres de trois cens et trente ans sous terre, sans que pourtant elle soit aucunement pourrie, et que, les ennemys du christianisme ayant fait tout leur possible pour en abolir la memoire, elle leur ayt esté cachée, pour estre relevée en un tems auquel elle fut saintement reverée. Et pour rendre le miracle de l'Invention et conservation de cette sainte Croix d'autant plus illustre, avoir conservé deux autres croix, qui donnassent occasion à la preuve miraculeuse que l'on eut de la vertu de la troisieme. Ce sont les parolles de S. Paulin : « Donc, dit-il, la croix du Seigneur si » long-tems couverte, cachée aux Juifs, au tems de la passion, » et qui ne fut point decouverte aux Gentils, qui, sans doute, » creuserent et tirerent beaucoup de terre pour l'edification du » temple qu'ils avoient dressé sur le mont du Calvaire, n'a-t-elle » pas esté cachée par la main de Dieu, à ce que maintenant elle » fust treuvée quand elle a esté religieusement cherchée? »

Le grand Constantin recognoist en ce fait l'admirable providence de Dieu : en l'epistre qu'il escrit à Macaire, selon le recit d'Eusebe (*De Constant. Vita*, l. 3, c. 29) et de Theodoret (l. 1, cap. 27) là où parlant de la conservation du sepulchre et autres saints lieux du Calvaire, il dit ainsi : « Car que la re-



» membrane (1) de la tres-saincte passion ayt esté si longuement  
 » accablée de terre, ainsi, par l'espace de tant d'années, inco-  
 » gnuë jusques à ce que, le commun ennemy de tous ayant esté  
 » exterminé, elle apparut à ses serviteurs; pour vray, cela sur-  
 » passe toutes sortes d'admiration. *Et plus bas* : La croyance de  
 » ce miracle surpasse toute nature capable de raison humaine. »

Mais à qui revient l'honneur de cette conservation si miraculeuse de la Croix, sinon à Jesus-Christ crucifié? Elle a pris et beu cette vertu incorruptible du sang de la chair, laquelle, ayant souffert la mort, n'a point veu la corruption : *Istam incorruptibilem virtutem, de illius profecto carnis sanguine bibit, quæ passa mortem, non vidit corruptionem.* Ce sont les parolles de S. Paulin, *ad Sever.*

## CHAPITRE VII.

### DE L'INVENTION DE LA CROIX. PREUVE SIXIESME.

APRES que ce traître a discoursu à playsir sur le sous-terrement et lieu de la croix, il veut en un autre endroit combattre l'Invention d'icelle, et veut persuader que cette Invention est inventée.

« Il n'est besoin, dit-il, d'entrer sur la recherche, si ç'a esté  
 » une invention contrevuë, ou vraye : combien (2) que Volaterran,  
 » et frere Onuphrius Panuinus, de l'ordre des Augustins, en ses  
 » notes sur Platine, en la vie d'Eusebe, pape trente-deuxiesme,  
 » donne assez à entendre que c'est chose incertaine, veu la  
 » diversité qui se treuve és autheurs, touchant le tems de cette  
 » Invention; et si l'on croit quelques historiens, Helene estoit  
 » encore infidelle alors, et Constantin mesme n'estoit pas ferme  
 » chrestien, et n'avoit rien en Syrie encore : et quelques-uns  
 » disent qu'elle ne fut treuvée du tems du grand Constantin,  
 » mais de Constantin son fils : joint qu'Eusebe, qui a escrit la vie  
 » de Constantin, et qui parle de ce qu'Helene fit en Hierusalem,  
 » ne dit un seul mot de cette Invention de croix. Aussi ne s'ac-  
 » corde S. Ambroise avec les autres historiens; car il dit que  
 » cette croix fut cognuë au tiltre d'icelle, et les autres disent que  
 » ce fut par la guerison miraculeuse d'une femme. » Voilà ce  
 que dit le traître quant à ce poinct.

Or, qui vid jamais une raison si deraisonnable, que pour l'incertitude du tems on tire en consequence l'incertitude de la chose mesme?

(1) Représentation. — (2) Quoi.

Combien de temps y a-t-il que le monde fut créé? Il n'y a chronologien qui n'en ayt son opinion à part : faut-il dire pourtant que le monde n'a pas esté créé? En quel aage mourut Nostre-Seigneur? Qui dit à trente-un, qui dit à trente-deux, qui dit à trente-quatre ans, et ce grand Irenée passe jusques à cinquante : faudroit-il donc dire, pour cette diversité d'opinions de l'aage auquel Nostre-Seigneur souffrit, que sa mort fut incertaine? Autant en diray-je du baptesme d'iceluy, et des autres choses tesmoignées en l'Escriture, lesquelles, estant tres-certaines, ont la circonstance du tems tres-incertaine. Chacun sçayt que S. Clement fut pape, mais on ne sçayt si ce fut devant, ou apres Linus et Cletus. Combien de gens y a-t-il au monde qui ne sçavent ny le jour, ny l'an de leur naissance?

Volaterran donc et le docte Onuphrius ne monstrent point que l'histoire de l'Invention de la Croix soit incertaine, quoy qu'ils produisent l'incertitude du tems auquel elle a esté faite. Il n'importe de sçavoir le jour, l'an, l'heure; il suffit que la chose soit advenuë. Et quant à Panuinus, voyant Platine dire que cette Invention fut faite sous Eusebe, il se resout, et dignement, à l'opinion contraire, ne laissant pas la chose indecise, comme presuppose le traitteur, qui s'enferme luy-mesme, quand laissant les autheurs d'accord, en l'Invention de la Croix, il allegue seulement leur discorde en l'aage et tems d'icelle; car c'est purement confesser ce qu'il avoit premierement nié, à sçavoir, qu'il y a bon tesmoignage que Dieu a voulu que la croix de son Fils vinst à cognoissance.

Rien de bon, rien de saint ne se fait que Dieu n'en soit autheur. Or, l'Invention de la Croix est celebrée par tant de graves et saints Peres comme une œuvre pieuse et sainte, comme donc n'y a-t-il point de tesmoignage que Dieu l'ayt vouluë? Tesmoigner qu'une œuvre est sainte, c'est tesmoigner que Dieu la veut.

Mais il y a plus; car tous les plus graves autheurs qui ont escrit de l'Invention de la sainte Croix, comme S. Ambroise, S. Paulin; Eusebe, Ruffin, Sozomene, asseurent qu'Helene fut inspirée d'aller à la recherche de ce bois sacré. Eusebe dit : *Advertie par de divines visions. Divino inspirata concilio*, dit Paulinus, Inspirée par le conseil divin. *Infuso sibi sancto Spiritu*, dit S. Ambroise. Le Saint-Esprit luy estant infus. Et Socrate : *Admonestée divinement en sommeil*. Voilà donc plusieurs tesmoignages que Dieu a voulu la croix de son Fils estre treuvée.

Mais le traicteur oppose qu'Eusebe, parlant en la vie de Constantin de ce qu'Helene fit en Hierusalem, ne fait aucune mention de l'Invention de la Croix. Je dy qu'il laissa d'en parler tout exprez en la vie de Constantin, pour estre chose toute cogneuë de ce tems-là : et neantmoins il touche cette histoire en passant, és lettres qu'il recite de Constantin à Macaire, evesque de Hierusalem. Mais en sa Chronique traduite par S. Hierosme, il tesmoigne si ouvertement cette Invention que rien plus : « Helene, » dit-il, mere de Constantin, advertie par de divines visions, » treuva pres de Hierusalem le tres-heureux bois de la croix, » auquel le salut du monde fut pendu. »

Et S. Ambroise ne se trouvera point contraire en cet endroict aux autres ; car ce qu'il dit, les autres le disent, quoy qu'il ne dit pas tout ce que les autres disent. Il est vray, comme dit S. Ambroise, que la croix de Nostre-Seigneur fut cogneuë par le tiltre ; mais parce que le tiltre estoit separé de la croix, comme dit Sozomene, elle n'estoit pas encore du tout assez evidemment recogneuë, dit Ruffin. On commença donc à la recognoistre par le lieu de l'affixion du tiltre : c'est ce que rapporte S. Ambroise ; puis on la recognut encore mieux et plus parfaictement, par les miracles que Dieu fit à l'attouchement de ce saint bois : car Helene ayant treuvé trois croix aupres du sepulchre, et ne pouvant recognoistre, à plein, laquelle estoit la sainte et sacrée, Macaire, evesque de Hierusalem, fit une belle priere à Dieu, recitée par Ruffin, pour obtenir un signe par lequel on pust discerner la croix de Jesus-Christ. Or il y avoit là pres une dame presque morte d'une maladie longue et incurable, à laquelle on appliqua les deux croix des larrons ; mais pour neant, car la mort ne les craignoit point. On la toucha donc du bois de la croix sainte, et tout aussi-tost la mort se retira bien loing, ne pouvant porter l'effort de la croix sur laquelle elle avoit esté vaincuë et morte, lorsqu'elle osa entreprendre d'y faire mourir la vie. Ainsi cette femme, toute guerie sur-le-champ, se leve cheminant et loüant le Crucifié. S. Paulin (*Epist. 31 ad Sev.*), Sulpice (*Hist. sacr.*, l. 2), et Sozomene (*Hist. Eccl.*), recitent qu'alors mesme un homme mort ressuscita au toucher de ce saint bois.

Enfin le traicteur dit plusieurs choses en cet endroict, sans alleguer autres autheurs, sinon quelqu'un, et quelques-uns, à quoy je ne suis obligé de respondre, jusques à ce qu'il me les nomme. Aussi bien, ce qu'il en veut deduire n'est guere à propos, non plus que l'histoire impertinente qu'il a prise des sermons de Discipulus (*Serm. 21, de Invent. Crucis*), qui ne fait rien contre

nous, puisque les catholiques ne tiennent pas ce Disciple pour maistre de leur foy : et ne disons pas que quelque particulier catholique ne puisse avancer quelque chose mal assurée; mais cela ne prejudicie point à la foy publique de l'Eglise. Cependant Discipulus ne baille pas ce conte-là pour chose assurée, mais proteste de l'avoir pris du livre apocryphe de Nicodeme. Ce que le traîtreur a dissimulé.

## CHAPITRE VIII.

*QUE LA CROIX REPRESENTE LA PASSION DE NOSTRE-SEIGNEUR.*

*PREUVE SEPTIESME.*

L'on treuve que le saint bois de la croix a eu plusieurs usages parmy les chrestiens, dés son Invention; mais parlant generalement, on les peut reduire à trois : 1<sup>o</sup> Car les anciens s'en sont servis comme d'un cher memorial et devote remembrance de la passion. 2<sup>o</sup> Comme d'un bouclier et remede contre toutes sortes de maux. 3<sup>o</sup> Comme d'un saint et propre moyen pour honorer Jesus-Christ crucifié. Or le traîtreur fait semblant d'ignorer tout cecy, et quant au premier usage, qui est de représenter la passion, il en parle en cette sorte :

« Si par le mot de Croix nous entendons les souffrances que  
 » le Fils de Dieu a portées en son corps et en son ame, ayant  
 » esté remply de douleurs, comme dit Isaye (c. 53), et ayant esté  
 » contesté en son ame jusques à la mort, voire ayant beu la  
 » coupe de l'ire de Dieu, à cause de quoy il a crié : Mon  
 » Dieu, mon Dieu! pourquoy m'as-tu abandonné (Matth. 27)?  
 » il est certain que telles souffrances ne se peuvent représenter,  
 » car nos sens ne les scauroient comprendre; mais par la foy  
 » nous entendons quelles sont infinies et indicibles : pourtant  
 » nous disons en nostre symbole que nous croyons que Jesus-  
 » Christ a souffert, qu'il a esté crucifié, mort et ensevely, et  
 » est descendu aux enfers : que si cela est indicible, il est  
 » aussi irrepresentable. »

Voilà la philosophie; mais voyons un peu ce qu'elle vaut.

Si par les souffrances de Nostre-Seigneur il entend la valeur et merite d'icelles, il dit vray qu'elles sont infinies : mais il s'explique mal, les appellant souffrances, douleurs, tristesse, coupe de l'ire de Dieu, et abandonnement d'iceluy; il faudroit plutost les appeller consolations, et douce eau salulaire, de la-

quelle les abreuvez n'auront jamais plus soif. Puis encore dit-il mal ; car, quoy que cette valeur et ce merite de la passion soient infinis, et que nos sens ne les puissent comprendre, ils sont neantmoins representables, autrement ils ne seroient pas croyables. Rien n'est creu qui ne soit premier representé à nostre oüye, qui est un de nos sens. Daniel represente Dieu ; l'homme est fait à l'image et ressemblance de Dieu, ce qui ne se peut sans qu'il le represente : « Les choses invisibles de Dieu se voyent » de la creature du monde, par les choses faites (Rom. 1). » « Ainsi les cieux nous representent et annoncent la gloire de » Dieu (Psal. 18). » Ainsi les cherubins, quoy qu'invisibles, et surmontant de bien loing la capacité de nos sens, n'ont pas laissé d'estre representez en l'ancienne loy (Exod. 25).

S'il entend les propres peines, souffrances et passion de Nostre-Seigneur, il est inepte de dire qu'elles sont irrepresentables ; car qu'est-ce que representoient tant de sacrifices sanglans de l'ancienne loy (1. Cor. 10 ; Heb. 9) ? et qu'est-ce que represente maintenant l'Eucharistie, sinon la passion et mort du Sauveur ? Jacob n'eut pas plutost veu la robe de son fils Joseph ensanglantée (Gen. 37), que tout à coup il se representa si vivement la mort presupposée d'iceluy, qu'il ne pouvoit estre consolé.

Qui est-ce qui, voyant la croix de Nostre-Seigneur, ne se represente sa mort et passion ? « J'ay veu bien souvent, dit S. Gre- » goire de Nissene, la figure de la passion, et n'ay peu passer les » yeux sur cette peinture, sans larmes, lorsque je voyois l'ou- » vrage de l'artifice estre desmontré en la personne signifiée » (1 Conc. Nic., Act. 2 et 4). » C'estoit lorsqu'il voyoit l'image d'Abraham, sacrifiant son fils, tant elle luy representoit piteusement les martyres de ces deux personnages, et la passion de Nostre-Seigneur qui y estoit figurée.

Ce mesme traicteur est encore inepte, s'il veut dire que les souffrances mesmes sont infinies, parce que boire l'ire de Dieu, et estre abandonné d'iceluy, est un mal infini : il semble neantmoins que ce soit son intention, quand il dit que le Sauveur a beu la coupe de l'ire de Dieu, et met entre les articles de la passion la descente aux enfers ; ce que sans doute il rapporte à la crainte que Calvin attribué à Jesus-Christ, disant qu'il eut peur et crainte pour le salut de son ame propre, redoutant la malediction et ire de Dieu. Mais cela est un blaspheme intolerable, comme j'ay monstré cy-devant, puisque la crainte presuppose probabilité en l'evenement du mal que l'on craint, et que partant

Nostre-Seigneur eust probabilité de sa damnation. Chose horrible à dire !

Le traiteur donc ne peut pas dire que les souffrances de Nostre-Seigneur sont irrepresentables pour estre infinies, et moins encore pour estre indicibles ; car Dieu, qui est infiny, ne laisse pas de nous estre representé en plusieurs sortes, et sa gloire mesme, quoy qu'elle soit indicible, quant à la grandeur de ses perfections : autrement ny Dieu, ny sa gloire, ne sont pas du tout indicibles ; car ils seroient incroyables, puisque nous ne croyons que par l'ouïe.

Or, ces inepties sont mises en avant par le traiteur, d'autant qu'il pense que pour représenter une chose, il la faille ressembler de tout point : ce qui est sot et ignorant, car les plus parfaites images ne representent que les lineamens et couleurs exterieures. Et neantmoins on dit, et il est vray, qu'elles representent vivement. Les choses sont representées par leurs effects, par leurs ressemblances, par leurs causes, et enfin par tout ce qui en reveille en nous la souvenance ; car tout cela nous rend les choses absentes comme presentes.

Le traiteur dit que c'est un article de foy, et partant incomprehensible à nos sens. Je confesse tout cela : mais je dy aussi que cet article est representable, non pas certes parfaitement, (car qui représenteroit jamais la valeur et le prix de ce sang divin, et la grandeur des travaux interieurs du Sauveur?) mais il est representable comme les hommes et les maisons, dont on ne represente que les visages et façades exterieures.

Or, que le bois de la croix represente la passion de Nostre-Seigneur, la chose est de soy trop claire ; l'infailible rapport que la croix a au Crucifix ne peut moins operer que cette representation. Dont Ruffin parlant de la piece de la croix qu'Helene laissa en Hierusalem, il dit qu'elle estoit encore gardée de son tems, avec une soigneuse veneration, pour souvenance et memoire : *Etiam nunc ad memoriam solita veneratione servatur*. Autant en dit Socrate. Theodoret dit qu'on la bailla en garde à l'evesque, affin qu'elle fust pour memorial de salut à la posterité. Ainsi Constantin le Grand, en l'Epistre à Macaire, appelle les lieux du sepulchre et croix de Nostre-Seigneur : *Significationem passionis sanctissimæ* ; Signe de la tres-saincte passion.

Et S. Paulin, en l'Epistre à Severe, lui envoyant une petite piece d'une partie de la croix : « Que vostre foy, dit-il, ne soit » point retrecie, vos yeux charnels voyant peu de chose : mais

» que , par la veuë interieure , elle voye en ce petit peu toute la  
 » vertu de la croix , pendant que vous pensez voir ce bois-là ,  
 » auquel le Seigneur de Majesté estant clouë , fut pendu , tout  
 » le monde tremblant , et vous resjouyssez avec crainte. » Et  
 plus bas , parlant de l'Invention de la Croix , il dit « Que les  
 » Juifs l'eussent abolie , s'ils l'eussent treuvée , et n'eussent peu  
 » souffrir (ce sont ses parolles) qu'en la Croix , demeurant en  
 » estre , la passion de celuy-là fust honorée , duquel ils ne peu-  
 » vent supporter que la Resurrection soit reverée , laquelle a  
 » esté prouvée par le sepulchre vuide , les sçeaux en estant le-  
 » vez. »

Mais , s'il m'est permis de parler par experience , quelle devo-  
 tion vid-on s'allumer parmy les deux confreries d'Annessy et de  
 Chambery , lorsqu'estant allées en procession à Aix , elles eurent  
 ce bien d'y voir la sainte piece du bois de la croix , laquelle y  
 est conservée ? personne ne se peust tenir de pleurer et souspirer  
 vers le ciel , à la veuë de ce precieux gage . Combien de saintes  
 resolutions de mieux vivre à l'advenir , et de saints deplaysirs  
 et regrets de la vie passée prit-on à cette occasion ? Certes , la  
 simple veuë d'un bois n'eust pas eu ce credit , si par-là la toute-  
 puissante passion du Sauveur n'eust esté vivement représentée .  
 Sainte et admirable vertu de la Croix pour laquelle elle merite  
 d'autant plus estre honorée !

## CHAPITRE IX.

### *DE LA VERTU DE LA CROIX TESMOIGNÉE PAR LES ANCIENS. PREUVE HUITIÈSME.*

LES anciens , ayant consideré les raisons que nous avons tirées  
 cy-devant de l'Escriture sainte , pour l'honneur et vertu du bois  
 de la croix , et ayant esté asseurez de grand nombre de miracles  
 que Dieu avoit fait en iceluy , ils l'ont employé comme une de-  
 fense et rempart contre toutes sortes d'adversitez . Ils sçavoient  
 que la conservation de ce saint bois avoit esté toute miracu-  
 leuse , en ce qu'elle avoit esté cachée à ceux qui l'eussent abolie ,  
 s'ils l'eussent treuvée ; et mesmement aux Gentils qui foüyrent  
 beaucoup la terre où elle estoit , pour edifier le temple de Venus .

1° Et d'avoir esté trois cens et trente ans environ dans la terre  
 sans pourrir .

2° Ils avoient veu les miracles de son Invention : 1° En ce  
 qu'elle avoit esté revelée à Helene par divine revelation . 2° En

ce que par l'attouchement d'icelle, la maladie incurable de cette dame avoit esté guerie, et un homme mort ressuscité. Cela fut cause qu'ils la mirent en usage comme un grand remede et preservatif.

Et partant, Helene envoyant un des cloux de la croix, pour mettre en la couronne de Constantin son fils, afin qu'il fust en ayde et secours, pour la teste de son fils, et en repoussast les fleches des ennemys : *Qui præsidio esset capiti filii sui, et hostium tela repelleret* (ce sont les parolles de Theodoret), elle envoya encore à l'empereur une piece de la croix, « laquelle » incontinent qu'il eut receuë, estimant que la ville où elle » seroit gardée seroit maintenuë saine et sauve, il l'enferma » dedans sa propre statuë, laquelle fut colloquée à Constanti- » nople, en la place nommée de *Constantin*, sur une grande co- » lomne faite de pierre de porphyre. » Voilà comme parle Socrate.

De là est arrivé « que tout le monde s'est efforcé d'avoir de ce » bois : si que ceux qui en ont quelque peu l'enchassent en or, et » le mettent à leur col, estant par là beaucoup honorez et ma- » gnifiez, munis et contre-gardez, quoique ç'aye esté le bois de » condamnation. » S. Chrysostome parle ainsi. Et S. Cyrille de Hierusalem parlant des tesmoignages de Jesus-Christ : « Le » bois de la croix est tesmoignage, dit-il, qui apparoist entre » nous, jusques aujourd'huy, et entre ceux lesquels prenant d'i- » celuy selon la foy, en ont remply dés ce lieu presque tout le » monde. » Et ailleurs parlant de la passion : « Si je la niois, » dit-il, le Calvaire duquel nous sommes tout proches me con- » vaincra : le bois de la croix me convaincra, lequel dés icy a » esté espars en tout l'univers par petites pieces. » Et S. Gregoire Nissene raconte que S<sup>te</sup> Macrine avoit accoustumé de porter une piece de la vraye croix enchassée dans une petite croix d'argent.

Tout cecy se rapporte à ce que S. Paulin en dit plus expressement, escrivant à Severo, là où ayant dit qu'on ne pouvoit avoir aucune piece de la vraye croix qui estoit en Hierusalem, sinon par le congé de l'evesque, il continuë en cette sorte : « Par la » seule faveur duquel on a ce bien d'avoir de petites pieces et » particules de ce bois sacré, pour une grande grace de foy et » benediction : laquelle croix mesme ayant une vive vigueur en » une matiere insensible, elle preste dés ce temps-là, et fournit » de son bois aux desirs presque tous les jours infinis des hommes. » Et pour tout cela elle n'en amoindrit point, et n'en sent point



» de perte , et demeure comme si on n'y avoit point touché ; les  
 » hommes prenant tous les jours d'icelle , partagée et divisée ,  
 » l'honorant tousjours neantmoins toute entiere. Mais cette vertu  
 » incorruptible et indommageable , ou imperissable solidité , a  
 » esté imbeuë et tirée du sang de la chair , laquelle ayant souf-  
 » fert la mort , n'a point veu la corruption. »

Le latin est plus beau : *Cujus Episcopi tantum munere de eadem cruce , pars minuta sacri ligni , ad magnam fidei et benedictionis gratiam haberi datur : quæ quidem crux in materia insensata , vim vivam tenens , ita ex illo tempore innumeris penè quotidie hominum votis , lignum suum commodat : ut detrimentum non sentiat , et quasi intacta permaneat quotidie dividuam sumentibus , et semper totam venerantibus , sed istam imputribilem virtutem , et indelebilem soliditatem , de illius profecto carnis sanguine bibit , quæ passa mortem , non vidit corruptionem.*

Voilà pas de grands tesmoignages de la vertu de la croix ? Tout le christianisme en vouloit avoir en ce tems-là ; et Dieu , se montrant favorable à cette devotion , multiplioit le bois de la croix , à mesure que l'on en levoit des pieces ; signe evident que l'Eglise de ce tems-là avoit une autre forme que la reformation des novateurs.

Le mesme S. Paulin , envoyant à S. Sulpice une petite piece de la croix : « Recevez , dit-il , un grand present , en peu de  
 » choses , et en une roigneure presque indivisible d'une petite  
 » buchette , recevez une deffense pour la vie presente , et un  
 » gage de l'eternelle. »

Ainsi luy-mesme raconte que voyant brusler à Noël , par un embrasement presque incroyable , une maison qui estoit vis-à-vis de l'eglise de S. Felix , il s'eslança contre le feu , et l'esteignit par la vertu d'une piece de la croix qu'il tenoit (*Poem.* 27) :

*De crucis æternæ sumptum mihi fragmine lignum ,  
 Promo , tenensque manu , adversis procul ingero flammis.  
 Profuit , et nostram cognovit flamma salutem.  
 Nec mea vox , aut dextra illum , sed vis crucis ignem  
 Terruit : inque loco de quo surrexerat ipso ,  
 Ut circumseptam præscripto limine flammam  
 Sistere , et exlingui , fremitu moriente coëgit ,  
 Et cinere exortam cineri remcare procellam :  
 Quanta crucis virtus , ut se natura relinquat !  
 Omnia ligna vorans , ligno crucis uritur ignis ,  
 Vicerat ignis aquam , nos ligno extinximus ignem.*

Comme seroit à dire :

Je prends de ce saint bois de la croix , et en jette  
 Un seul eschantillon à travers de ce feu ;  
 L'on cognut tout soudain combien il avoit peu :  
 La flamme respectant nostre salut , s'arreste.  
 Ce ne fut point ma voix ny ma main plus puissante ,  
 Mais l'effort de la croix qui lui fit cette peur,  
 Et qui la contraignit de perdre sa fureur,  
 Là mesme où elle avoit esté plus violente ;  
 Et comme l'on n'eust peu sa rage confiner,  
 On la vit de la cendre en cendre retourner.  
 Quelle est donc , ô chrestiens ! de cette croix la force ?  
 Puisque contre elle en vain la nature s'efforce ,  
 S'abandonne soy-mesme et lui quitte ses droits ;  
 Puisque le feu , bruslant toute sorte de bois ,  
 Par le bois de la croix brusle de telle sorte :  
 Tesmoignant que le feu ayant surmonté l'eau ,  
 Pouvoit estre vaincu , quel remede nouveau !  
 Par le seul bois , pourveu que de la croix il sorte.

Evagrius recite que la ville d'Apamée estant reduite à l'extremité par le siege de Chosroas , les habitans prièrent leur evesque , nommé Thomas , de leur monstrier une piece de la croix , qui estoit là. Ce qu'il fit , la portant autour du sanctuaire : « Et alors » une flamme du feu resplendissant , et non bruslant , suivit » Thomas , allant de lieu en lieu , si que toute la place , en laquelle s'arrestant , il monstroit la venerable croix au peuple , » sembloit brusler ; et cecy fut fait non une fois ou deux , mais » plusieurs : chose laquelle presagea le salut d'Apamée , qui » s'ensuivit depuis. » Ce sont presque les parolles d'Evagrius , qui recite cecy comme tesmoin oculaire.

Ce n'est donc pas merveille si S. Ambroise , parlant du bois de la croix , dit *que c'est un remede pour le salut , et que par une puissance invisible il tourmente les diables*. Et S. Cyrille , que , jusques à son temps , le bois de la croix , qui estoit en Hierusalem , guerissoit les malades , chassoit les diables et les charmes. Et S. Gregoire le Grand , livre 3<sup>o</sup> de ses Epistres , epistre 35 , parle de l'huile de la sainte croix , lequel en touchant guerissoit. Et Bede tesmoigne que c'estoit une huile qui sortoit de soy-mesme du bois de la croix. Voyez le grand cardinal Baronius , sous l'an 598.

Qu'est-ce que respondra à tout cecy le traitteur ? dira-t-il que les tesmoins que je produis sont reprochables ? mais certes ce sont tous auteurs graves. Peut-estre respondra-t-il que cepen-

dant ils n'attribuoient rien à la sainte croix, ou au seul signe d'icelle; mais nous avons desjà protesté que la croix n'est que l'instrument de Dieu és œuvres miraculeuses, si que d'elle-mesme elle n'a point de proportion avec telles operations : le cas est tout semblable en la robe de Nostre-Seigneur, et és os d'Helisée. Je concluray donc, avec Justinien l'empereur, que ç'a esté pour nous que la croix a esté retrouvée : *Helene*; dit-il, *mere de Constantin le Grand, femme tres-devote, nous a treuvé le sacré signe des chrestiens.*

## CHAPITRE X.

DE L'HONNEUR DE LA CROIX TESMOIGNÉ PAR LES ANCIENS.

PREUVE NEUFVIÈSME.

J'AY dit cy-dessus que les anciens avoient en usage le bois de la sainte croix, pour honorer en iceluy Jesus-Christ crucifié : d'autant que l'honneur de la croix se rapporte tout au Crucifix. Or, cecy a esté tesmoigné en l'antiquité par plusieurs moyens.

Et premierement par les lieux honorables dans lesquels ils logeoient les pieces de la croix. Nous avons veu que l'empereur Constantin en mit une dans sa propre statuë, en un lieu fort honorable de Constantinople, comme une sainte deffense de toute la ville. S. Chrysostome nous a tesmoigné qu'on enchassoit les autres en or, et les pendoit-on au col, par honneur. S. Gregoire Nissene nous a dit que S<sup>te</sup> Macrine en portoit une dans une croix d'argent. Theodoret, Ruffin, S. Paulin, et les autres, recontent qu'Helene fit dresser un magnifique temple sur le mont de la croix, tout lambrissé en or, dans la sacristie duquel estoit precieusement gardée une piece de la croix. S. Paulin envoya une petite piece d'icelle à S. Sulpice, pour la consecration d'une eglise : « Nous avons treuvé, dit-il, de quoy vous envoyer » pour la sanctification du temple, et pour combler la benediction » des saintes reliques, c'est à sçavoir, une partie d'une petite » piece du bois de la divine croix. » Et le mesme Paulin mit par honneur, en une belle eglise de Nole, une piece de la croix, avec les reliques des Saints dans le maistre-autel, avec ces vers :

*Hic pietas, hic alma fides, hic gloria Christi,  
Hic est martyribus cruz sociata suis.  
Nam crucis é ligno, magnum brevis hastula pignus,  
Totaque in exiguo segmine, vix crucis est.*

*Hoc Melanæ sanctæ delatum munere Nolam,  
 Summun Hierosolymæ venit ab urbe bonum.  
 Sancta Deo geminum velant altaria honorem,  
 Cum cruce apostolicos quæ sociant cineres :  
 Quàm bene junguntur ligno crucis ossa piorum,  
 Pro cruce ut occisis in cruce sit requies!*

C'est-à-dire,

Ici la pieté, la foy, la gloire encore  
 De nostre Redempteur se treuvent assemblez :  
 icy la sainte croix à soy tient accouplez  
 Les corps des saints martyrs, que pour siens elle honore;  
 Car, pour peu qu'il y ayt de ce bois admirable,  
 Le gage en est tres-grand, et le moindre festu,  
 De toute la grand'croix tient toute la vertu,  
 N'estant moins que son tout, à nous tous venerable.  
 C'est de Hierusalem, qu'un bien si grand et rare  
 Nous arriva jadis par le devot bien-fait  
 De Meleine qui fut de nom sainte, et d'effect,  
 Qui d'un si riche don ne nous fut point avare.  
 Ces grands et saints autels, quoy que couvertement,  
 Presentent au grand Dieu double honneur doublement,  
 Ayant avec la croix les cendres glorieuses  
 Des Apostres aussi, reliques precieuses,  
 Qui sont bien à propos jointes en mesme lieu :  
 Cy la croix, là les os des serviteurs de Dieu,  
 Lesquels autresfois morts pour la croix en ce monde,  
 Ore (1) en la mesme croix prennent leur paix profonde.

Et S. Ambroise dit qu'Helene fit sagement, laquelle leva la croix sur le chef des roys, affin que la croix fust adorée des roys.

2° Par les pelerinages que l'on faysoit en Hierusalem pour visiter la sainte croix. *Helene laissa une partie de la croix en une chasse d'argent, pour souvenance et monument à ceux qui seroient conduits du desir de la voir.* Ce sont les parolles de Socrate; et S. Paulin dit que cette piece-là n'estoit monstrée sinon les festes de Pasques, *hormis à la requeste de quelques devotes personnes qui alloient seulement en pelerinage en Hierusalem, pour voir cette sainte relique, en recompense de leur long voyage.* Et tesmoigne que sainte Helene avoit esté en Hierusalem à cet effect, et en avoit apporté une petite piece du saint bois. Ainsi Jean Moscus, Eviratus, ou Sophronius, racontent que l'abbé Gregoire avec Tallelæus firent ce pelerinage

(1) Maintenant.

ensemble, et que l'abbé Jean Anachorete avoit accoustumé de le faire bien souvent.

3° Par l'adoration solemnelle de cette mesme croix qui estoit en Hierusalem, « laquelle (et ce sont les parolles de S. Paulin) l'evesque de cette ville-là produit toutes les années à Pasques, pour estre adorée du peuple, luy estant le premier à l'honorer : *Episcopus urbis ejus quotannis, cum Pascha Domini agitur, adorandam populo, princeps ipse venerantium promit.* Et ceux qu'Eviratus raconte y avoir fait pelerinage y alloient pour adorer la sainte croix, et les lieux venerables, comme dit expressement l'histoire.

4° Mais il y a bien plus : car, auparavant mesme que la croix fust treuvée par Helene, les chrestiens monstroient en quel honneur ils avoient la croix, honorant mesme le lieu où elle avoit esté plantée. Ce qui est touché par tous les auteurs ; mais beaucoup plus expressement par Sozomene, qui dit : « Que les ennemis de la croix avoient dressé un temple à Venus, dans lequel ils avoient mis l'idole d'icelle, à cette intention, que ceux qui adoreroient Jesus-Christ en ce lieu-là, semblassent adorer Venus, et qu'à la longueur du tems la vraye cause vinst en oubly, pour laquelle les hommes honorent ce lieu-là. » Donc les Gentils virent que les chrestiens honoroient ce saint lieu, auquel Nostre-Seigneur avoit esté crucifié. Combien plus eussent-ils honoré la sainte croix ?

5° Et partant Lactance Firmien, avant que la croix fust treuvée, avoit desjà escrit :

*Flecte genu, lignumque crucis venerabile adora.*

Plie les genoux, et adore le bois venerable de la croix.

Et Sozomene apres avoir raconté l'histoire de l'Invention de la croix, et les merveilles qui s'y firent : « Et cela, dit-il, n'est pas tant esmerveillable, principalement puisque les Gentils mesme confessent que cecy est un vers de la Sybille :

» *O lignum felix in quo Deus ipse pependit!*

» O bois heureux qui tiens Dieu mesme en toy pendu!

» Car personne (quoy qu'on voulust par tous moyens combattre contre cecy) ne le scauroit nier ; donc le bois de la croix, et sa veneration, a esté presignifié par la sybille. » Voilà ses mots.

6° Parce que les anciens estimoient beaucoup de s'entre-honorer, quand ils se donnoient les uns aux autres des pieces de la croix par present, comme nous avons veu d'Helene et Constan-

tin, de S<sup>te</sup> Meleine et de Paulin, et de Sulpice. Ainsi S. Gregoire le Grand envoya à Reccarede, roy des Visigoths, une particule de la croix comme un grand present : comme de la memoire de nos peres, le roy des Abyssins envoya par honneur un pareil present au roy Emmanuël de Portugal, par Matthieu Armenien son ambassadeur, comme un gage de la fidelité de son alliance.

7° Les anciens ont honoré la croix, luy attribuant plusieurs noms honorables, comme Helene et S. Ambroise l'ont appelée « Estendart de salut, triomphe de Jesus-Christ, palme de la vie » eternelle, redemption du monde, espée de laquelle le diable » a esté tué, remede de l'immortalité, sacrement du salut, bois » de verité. » S. Paulin l'appelle « Deffense de la vie presente, » gage de l'eternelle, chose de tres-grande benediction. » Macaire, evesque de Hierusalem, l'appelle *Bois bien-heureux, croix qui a esté pour la gloire du Seigneur*. Justinien l'empereur : *Sacrum christianorum signum*, Signe sacré des chrestiens. Et le grand S. Cyrille, au recit du traitteur mesme, l'appelle *Bois salutaire*; et ailleurs *Trophée du roy Jesus*. Eusebe : *Bois tres-heureux*; Lactance : *Bois venerable*. Ainsi l'antiquité l'a nommée de cent noms tres-venerables.

8° Quelques-uns des anciens Peres ont estimé que ce mesme bois de la vraye croix seroit reparé, et comparoistroit au ciel le jour du jugement, selon la parole de Nostre-Seigneur (Matth. 24) : *Alors apparoistra le signe du Fils de l'homme au ciel* : c'est l'avis, ce me semble, de S. Chrysostome, au Sermon de la Croix et du Larron, et de S. Ephrem, au livre de la *Vraye penitence*, chap. 3, 4, et a esté predit par la Sybille, disant :

*O lignum felix in quo Deus ipse pependit!  
Nec te terra capit, sed cœli tecta videbis,  
Cum renovata Dei facies ignita micabit!*

C'est-à-dire,

O bois heureux qui tiens Dieu mesme en toy pendu!  
Quel honneur te pourroit en terre estre rendu?  
Au ciel un jour, ô croix, tu seras triomphante,  
Quand la face de Dieu s'y fera voir ardente.

Et la raison y est bien apparente, parce qu'entre toutes les croix, la vraye croix est le plus proprement signe et estendart de Jesus-Christ.

9° Ce n'est donc pas merveille si S. Macaire et Helene avoient esgale crainte en l'Invention de la Croix, « Ou de prendre le » gibet d'un larron pour la croix du Seigneur, ou que rejetant » le bois salutaire en guise de poteau d'un larron, ils ne le » violassent, » comme parle S. Paulin : ny que S. Hierosme ne pouvoit voir assez tost le jour, « auquel entrant en la caverne » du Sauveur, il peust baiser et rebaiser le saint bois de la » croix, » avec la devote Marcelle. Et pour vray, « Si la robbe » et l'anneau paternel, ou quelque semblable chose, est d'au- » tant plus chere aux enfans, » comme dit S. Augustin « que » l'affection et pieté des enfans vers leur pere est plus grande : » tant plus un chrestien sera affectionné à l'honneur de Jesus-Christ, tant plus honorera-t-il sa croix.

S. Chrysostome proteste « Que si quelqu'un luy donnoit les » sandales et robes de S. Pierre, il les embrasseroit à bras » ouverts, et les mettroit comme un celeste don dans le plus » creux de son cœur. » Combien eust-il plus honoré la croix du Redempteur? Et S. Augustin, lequel recite que plusieurs miracles s'estoient faits avec un peu de la terre du mont Calvaire, apporté par Hesperius, l'un de ses familiers; et entr'autres qu'un paralytique y estant apporté, avoit esté soudain guery, et qu'il avoit mis cette terre-là honorablement en l'eglise : quel respect eust-il porté à la croix de Nostre-Seigneur! Certes, il n'eust pas fait tant de diversions pour effacer la memoire des miracles que Dieu fait en icelle et luy refuser un juste honneur, comme fait le traiteur tout au long de son escrit.

## LIVRE DEUXIESME.

## DE L'HONNEUR ET VERTU DE L'IMAGE DE LA CROIX.



## CHAPITRE PREMIER.

## DE LA FAÇON DE PEINDRE LES CROIX.

C'EST icy une forte preuve de l'honneur et vertu de la vraye croix ; car comme parle le traicteur : « Il est aisé à recueillir que » si le bois de la croix n'a point eu de vertu ny sainteté, ce » qui n'en est que le signe ou image n'en a non plus. » Au contraire donc, si le signe et image de la croix a beaucoup de sainteté et de vertu, la croix mesme en aura bien davantage. Préuvant donc, comme je feray dans la suite, la sainteté de l'image de la croix, je la preuve beaucoup plus, et à plus forte raison, de la croix mesme.

Or, l'on a fait les images de la croix en diverses sortes, selon la diversité des opinions qui ont esté, de la forme et figure de la vraye croix ; car les uns l'ont peinte comme un grand T latin ou grec. Comme aussi se faysoit le *thau* ancien des Hebrieux, duquel S. Hierosme dit qu'il estoit fait en maniere de croix. Ceux-cy ont creu que la vraye croix de Nostre-Seigneur a esté composée de deux bois, dont l'un estoit sur le bout de l'autre : et neantmoins, comme il se void encore en quelques images, ils plantoient sur la croix un autre petit baston, pour y attacher l'inscription et cause que Pilate y fit mettre. Cette-cy est l'opinion de Bede.

Les autres, estimant que les deux bois de la vraye croix se traversoient en telle sorte que l'un surpassoit l'autre, ont fait l'image de la croix en la mesme maniere, affichant l'escriteau à la partie plus haute. Et certes, il y a plus de probabilité en cecy, quand ce ne seroit que pour la commune opinion des chrestiens ; et que Justin le martyr, au dialogue qu'il fit avec Tryphon, appariant la croix à la corne d'une licorne, semble la descrire en cette sorte ; et S. Irenée dit que « l'habitude ou figure de la croix » a cinq bouts ou pointes, deux en longueur, deux en largeur, » une au milieu, sur laquelle s'appuye celui qui est crucifié. »



Et pour cela la croix ne laissera pas d'estre semblable au T latin, grec et hebrieu, puisqu'il y aura peu de difference.

Outre cela, les anciens ont quelquesfois peint ou façonné sur la croix d'autres choses, pour remarquer quelques mysteres et moralitez; car les uns courboient le bout de la croix en forme d'une crosse, pour représenter la lettre P des Grecs : un peu plus bas, ils y mettoient deux pieces en forme de la lettre X, qui sont les deux premieres lettres du nom de Christ; et un peu plus bas estoit le traversier de la croix, auquel pendoit un voile, comme on fait maintenant en nos gonfanons, pour monstrier que c'estoit l'estendart de Jesus-Christ. C'est ainsi que l'a descrit Pierius, et apres luy le docte Bellarmin, et plusieurs autres des nostres, à quoy le traitteur s'accorde. Les autres mettoient sur la croix une couronne emallée, qui de pierres precieuses comme Constantin fit en son *labare* (1), qui de fleurs, comme fit S. Paulin, en une belle eglise de Nole, sur l'entrée de laquelle ayant fait peindre en cette sorte une croix, il y fit mettre ces vers :

*Cerne coronatam Domini super atria Christi  
Stare crucem, duro spondentem celsa labori  
Præmia : tolle crucem, qui vis auferre coronam.*

Voy, sur le saint portail de cette eglise ornée,  
La croix de ton Sauveur hautement couronnée,  
Qui fidelle promet aux peines et travaux  
De ses vray courtisans mille loyers tres-hauts.  
Prends donc avec sa croix tous les maux qu'il te donne,  
Si par elle tu veux prendre un jour sa couronne.

Et sur trois autres portes de la mesme eglise estoient peintes deux croix, deçà et delà, sur lesquelles, outre les couronnes de fleurs, estoient branchées des colombes avec cette devise :

*Ardua floriferæ crux cingitur orbe coronæ,  
Et Domini fuso tincta cruore rubet :  
Quæque super signum resident cæleste columbæ,  
Simplicibus produnt regna patere Dei.*

De mille belles fleurs une large couronne  
La croix de mon Sauveur tout par tout environne :  
Croix qui prend sa couleur de ce rouge et pur sang  
Qui sort des pieds, des mains, de la teste, et du flanc :  
Deux colombes en sus montrent qu'il nous faut croire  
Qu'aux simples seulement Dieu fait part de sa gloire.

(1) Labarum.

Et sur le mesme sujet :

*Hac cruce nos mundo, et nobis interfice mundum,  
Interitu culpæ vivificans animam :  
Nos quoque perficies placitas tibi, Christe, columbas,  
Si vigeat puris pars tua pectoribus.*

Fay, Dieu ! que par ta croix nous mourions tous au monde,  
Fay que le monde aussi meure tout quant à nous :  
Ainsi il adviendra pour le salut de tous,  
Que le peché mourant, la vie en l'ame abonde ;  
Et puisque nos forfaits nous sont abominables,  
Espure de nos cœurs les cachots plus infects :  
Lors nous serons, ô Dieu ! comme colombes faits,  
Simples et bien-aymez tout aussi-tost qu'aymables.

Le mesme S. Paulin avoit fait peindre la croix autour de l'autel, avec une troupe de colombes sur icelle (1), et force palmes, et un agneau qui estoit sous la croix teinte en sang : autant designoit-il d'en faire en une basilique qu'il faysoit bastir à Fondy ; et tout cecy monstre combien d'honneur l'on portoit à la croix. Constantin mettant la croix en son labare, croyoit que ce luy seroit un estendart salutaire, comme dit Eusebe ; et en y mettant le nom abregé de Christ, monstroït que la croix estoit la vraie enseigne de Jesus-Christ, et non le siege de l'idolatrie, comme le traitteur l'a décrit, et y mettant la riche couronne de pierres precieuses, il declaroit que tout honneur et gloire appartient au Crucifix, et que la couronne imperiale devoit s'appuyer sur la Croix.

S. Paulin, mettant la couronne de fleurs sur la croix, vouloit dire, comme il tesmoigne par ses vers, que par la croix nous obtenons la couronne de gloire ; par les colombes, il signifioit que le chemin du ciel, qui a esté ouvert par la croix, n'estoit que pour les simples et debonnaires ; autresfois, par la troupe des colombes, il entendoit la troupe des Apostres, qui, en leur simplicité, ont annoncé par tout la parolle de la croix ; par les palmes et par le sang, il figuroit la royauté de Nostre-Seigneur ; par l'agneau qu'il mettoit sous la croix, il representoit Nostre-Seigneur, qui, estant immolé sur l'autel de la croix, a lavé les pechez du monde.

C'estoit une tres-honorable persuasion que les anciens avoient de la sainte croix, qui les faysoit ainsi saintement philosopher sur icelle. Par où l'on peut voir que quand le traitteur dit que

(1) Elle.

les anciens ne faysoient autre honneur à la croix que de la couronner simplement de fleurs, ce n'est que faute d'en sçavoir davantage. Mais c'est une temerité trop excessive, qu'il mesure les choses par son sçavoir.

## CHAPITRE II.

### *DE L'ANTIQUITÉ DES IMAGES DE LA CROIX.*

J'AUROIS une belle campagne, pour montrer l'antiquité de l'image de la croix, si je voulois m'estendre sur un monde de figures de l'Ancien Testament, lesquelles n'ont esté autres que les images de la croix : et ne penserois pas que ce fust une petite preuve; car, quelle raison y pourroit-il avoir que cet ancien peuple, outre la parole de Dieu, eust encore plusieurs signes pour se rafraischir coup sur coup l'apprehension de la croix future, et qu'il ne nous fust pas loisible d'en avoir en nostre eglise, pour nous rafraischir la memoire de la crucifixion passée.

Certes, il n'y auroit si bon traicteur qui ne s'eblouyst, quand je luy produirois tant de saintes observations qu'en a fait toute l'antiquité. Et S. Justin martyr, traicçant avec Tryphon, Tertullien avec Marcion, et S. Cyprien avec tous les Juifs, ont estimé de faire un bon et ferme argument, produisant les figures de l'Ancien Testament pour l'honneur et reverence de la croix. Pourquoi ne pourrois-je raisonner sur un mesme sujet par pareilles raisons, avec un traicteur qui se dit estre chrestien?

Or, la briefveté à laquelle je me suis lié ne me permet pas de prendre le loysir qu'il faudroit pour faire un si grand amas. Aussi lira-t-on avec plus de fruict ce que j'en pourrois dire, és auteurs que j'ay desjà citez, et en Jonas d'Orleans, en S. Gaudence sur l'Exode, et en la Theogonie de Cosme Hierosolymitain. Je me contenteray seulement de mettre en avant celle que tous les anciens, d'un commun accord, appliquent à la croix : c'est le serpent d'airain, qui fut dressé pour la guerison de ceux qui estoient mordus de serpens. Duquel parlant le traicteur il remarque : « Qu'il ne fut pas mis, ou dressé sur un bois traversier, comme on le peint communement; car il estoit eslevé » sur un estendart, dit-il, ou sur une perche, comme le texte le » dit. » Là où je contre-marqueray :

1° Que la propriété des mots du texte ne porte aucunement que le serpent fust eslevé sur une perche. Aussi Sanctes Pagni-

nus a laissé le mot d'*Estendart*, qui est sans doute (1) le plus sortable, et se rapporte mieux à ce qui estoit signifié.

2° Je remarque que les estendarts et enseignes se faysoient autresfois en forme de croix, en sorte que le bois auquel pendoit le drapeau traversoit sur l'autre, comme l'on voit aujourd'huy en nos gonfanons. Tesmoins le labare des Romains, et Tertullien en son Apologetique. Si (2) que le serpent estant mis sur un estendart, estoit par consequent sur un bois traversier.

3° Je remarque que le traicteur a tort de contredire en cecy à la commune opinion, qui porte que le serpent estoit eslevé sur un bois traversier sans avoir ny raison, ny autorité pour soy; et qu'au contraire il est raisonnable que S. Justin le martyr soit preferé en cet endroit, lequel, en l'Apologie pour les chrestiens, recitant cette histoire, tesmoigne que Moysé eslevant le serpent, le dressa en forme de croix.

Voicy donc où je pourrois colter la premiere image de la croix; car puisqu'il est ainsi qu'une chose, pour estre image d'une autre, doit avoir deux conditions: l'une, qu'elle ressemble à la chose dont elle est l'image; l'autre, qu'elle soit copiée et tirée sur icelle; le serpent d'airain estant dressé en semblable forme que la croix, et ayant esté figuré par la prevoyance de Dieu sur icelle, ne peut estre sinon une vraye image de la croix. Mais pour m'accommoder au traicteur, il me suffira de parler des croix qui ont esté faites en l'ancienne Eglise. De quoy il parle ainsi:

« Les signes que l'on faysoit au commencement n'estoient si-  
 » non avec un mouvement de la main appliquée au front, ou  
 » remuée en l'air, n'ayant subsistance en matiere corporelle, de  
 » bois, pierre, argent, or, ou autres semblables. Le premier qui  
 » en fit d'estoffe fut Constantin, lequel, ayant obtenu une no-  
 » table victoire contre Maxence, fit son gonfanon en forme de  
 » croix enrichy d'or et de pierreries. »

J'admire cette ignorance si hardie: qui est celuy tant soit-il peu versé en l'antiquité, qui ne sçache que tout au fin commencement de l'Eglise les Gentils reprochoient de tous costez aux chrestiens l'usage et veneration de la croix? ce qu'ils n'eussent jamais fait, s'il n'eussent veu les chrestiens avoir des croix.

Pour vray, Tertullien, en son Apologetique, dit qu'on reprochoit aux chrestiens de son tems qu'ils estoient religieux et devots de la croix. A quoy il ne respond autre chose sinon: *Qui crucis nos religiosos putat, consecraneus noster erit, cum lignum aliquod propitiatur*; Celuy qui nous pense religieux de

(1) Certainement. — (2) Tellement.

la croix, il sera nostre sectateur, quand il honore ou flatte quelque bois.

Et apres avoir remonstré qu'en la religion des Romains on honoroit et prisoit des pieces de bois, qui estoient peu differentes de la croix, et que les fayseurs d'idoles se servoient d'instrumens faits en forme de croix pour faire les mesmes idoles; item, qu'ils adoroient les victoires, et que le dedans de leurs trophées (c'est-à-dire, les instrumens sur lesquels on portoit les trophées) estoit en forme de croix; item, que la religion des Romains estant toute militaire, veneroit les enseignes et estendarts, juroit par iceux, et les prisoit plus que tous les dieux; et que les voiles ou drapeaux des estendarts n'estoient que comme des manteaux et vestemens des croix; il conclud disant : *Je loue cette diligence; vous n'avez pas voulu consacrer des croix nuës et decouvertes ou sans ornement.* Là où cet auteur si claivoyant ne nie pas, mais confesse plutost que les chrestiens adoroient la croix, ne mettant point autre difference entre les croix des Gentils et les nostres, sinon en ce que les nostres estoient nuës et sans enrichissemens, et les leurs estoient vestuës de divers paremens.

Autant en dit, et beaucoup plus clairement, Justin le martyr, en sa seconde Apologie : là où ayant monstré que sans la figure de la croix l'on ne peut rien faire; et davantage, que les trophées et masses que l'on portoit devant les magistrats avoient quelque ressemblance de la croix; et que les Gentils consacroient les images de leurs empereurs defuncts, par la figure de la croix; il conclud enfin cette sorte : *Puis donc que par bonnes raisons, tirées mesme de la figure, nous faysons tant que nous pouvons ces choses avec vous, nous serons desormais sans couple.* Justin donc confesse qu'en matiere de faire des croix, nous ne faysons rien moins que les Gentils, quoy que ce fust avec diversité d'intention, ce qu'il va deduisant par apres, fort doctement et au long.

Autant en fait Minutius Felix. S. Athanase qui vivoit du tems de Constantin le Grand, au livre des Questions à Antiochus, fait cette demande : « Pourquoi est-ce que tous nous autres fidelles » faysons des croix pareilles à la croix de Christ, et que nous ne » faysons point de remembrance (1) de la sacrée lance, ou du ro- » seau, ou de l'esponge; car ces choses sont saintes comme la » croix mesme? » A quoy il respond : « Pour vray, nous adorons » la figure de la croix, la composant de deux bois. Que si quel- » qu'un des infidelles nous accuse que nous adorons le bois,

(1) Représentation.

» nous pouvons aysement separer les deux pieces de bois , et  
 » gastant la forme de la croix , tenant ces deux bois ainsi sepa-  
 » rez pour neant , persuader à cet infidelle que nous n'honorons  
 » pas le bois , mais la figure de la croix : ce que nous ne pou-  
 » vons faire de la lance , du roseau et de l'esponge. » Quelle  
 apparence donc y a-t-il que Constantin ayt esté le premier qui  
 a fait la croix en matiere permanente , puisque S. Athanase  
 confesse que tous les fidelles de ce tems-là faysoient des croix  
 de bois , et les honoroient , et n'en parle point que comme de  
 chose toute vulgaire et accoustumée ?

Là où je ne me puis tenir de remarquer l'imposture du trait-  
 teur , lequel citant ce passage de S. Athanase , luy fait dire en  
 cette sorte : « Les chrestiens monstroient qu'ils n'adoroient pas la  
 » croix quand ils des-assembloient ordinairement les deux prin-  
 » cipales pieces d'icelle , recognoissant que ce n'estoit que bois ; »  
 car au contraire S. Athanase dit expressement que tous les fi-  
 delles adoroient la croix , mais non pas le bois. Certes , ces refor-  
 mateurs en font accroire de belles !

Et de vray , au moins ce traiteur devoit considerer que si  
 Constantin dressa son labare en forme de croix , pour la vision  
 qu'il avoit eue d'une croix , à la façon de laquelle il fit dresser  
 les autres (comme le traiteur mesme confesse que cela s'est peu  
 faire) , ce ne sera pas Constantin qui aura fait la croix le premier ,  
 en matiere subsistante ; mais plutost Dieu qui luy en fit le pre-  
 mier patron , sur lequel les autres furent dressées.

Que si au contraire ce ne fut point par advertissement de Dieu ,  
 ny pour aucune vision que Constantin fit dresser son labare , et  
 plusieurs autres croix , mais plutost par raison d'estat (qui est  
 l'opinion laquelle agrée plus au traiteur) ; à sçavoir , « Que d'au-  
 » tant (ce sont ses parolles) qu'il avoit fraichement esté eslevé à  
 » la dignité imperiale , par la volonté des gens de guerre , qui  
 » l'avoient preferé aux descendans de Diocletien , il advisa que  
 » le moyen de se maintenir en cette dignité , contre ses competi-  
 » teurs et debatteurs , seroit de se faire amy des chrestiens que  
 » Diocletien avoit persecutez à outrance. Et à cette occasion il fit  
 » eriger des croix , avant mesme qu'il fust chrestien. » Je pren-  
 dray le traiteur au mot en cette sorte.

Constantin , pour se rendre amy des chrestiens , fit dresser  
 plusieurs croix : donc les chrestiens de ce tems-là aymoient que  
 l'on dressast des croix. Et qui les avoit gardé d'en dresser jusques  
 à cette heure-là , au moins dedans leurs maisons et oratoires ? et  
 comme pouvoit sçavoir Constantin que la maniere de flatter les

chrestiens estoit de dresser des croix, s'il n'eust cognu qu'ils en avoient dressé auparavant, et les honoroient?

Pour vray, les reformateurs n'eussent pas esté amys de ces anciens fidelles, ny leur doctrine jugée chrestienne, puisqu'ils abattent leurs croix, et taschent de persuader que « C'est une » corruption d'en avoir introduit l'usage, et que c'est encore » plus mal fait de le retenir. » Ce sont les parolles mesme du traicteur.

Et s'il est vray, comme sans doute il est, ce qu'il dit ailleurs, rapporté de S. Gregoire Nazianzene, « Que la verité n'est point » verité, si elle ne l'est du tout, et qu'une pierre precieuse perd » son prix à cause d'une seule tare (1), ou d'une seule paille; » la doctrine chrestienne n'aura plus esté pure du tems de Constantin, selon l'opinion de cet homme, puisque les chrestiens desiroient et se playsoient que l'on portast des croix, qui est une corruption, levain et doctrine erronée à son dire.

Ce n'est pas peu, à mon advis, d'avoir gagné cette confession sur les ennemys des croix, que les chrestiens, il y a treize cens ans, aymoient et desiroient que l'on dressast des croix : et ne sçay comme on pourra appointer ce traicteur avec Calvin et les autres novateurs; car luy dit, d'un costé, que du tems de Constantin il y avoit corruption en l'Eglise, et Calvin avec les autres tiennent que l'Eglise a esté pure jusques presque au tems de Gregoire le Grand. Car Calvin, parlant de S. Irenée, Tertullien, Origene, et S. Augustin, dit : « Que c'estoit une chose notoire » et sans doute, que depuis l'aage des Apostres jusques à leur » tems, il ne s'estoit fait aucun changement de la doctrine, ny » à Rome, ny aux autres villes. » Et le traicteur mesme (ne sçachant bonnement ce qu'il fait) parlant du tems de S. Gregoire, et reprenant la simplicité des chrestiens d'alors, il dit, « Que » leurs yeux commençoient fort à se ternir, et à ne voir plus » gueres clair au service de Dieu. »

Voyez-vous comme il rapporte le commencement de leur pretenduë corruption de la doctrine chrestienne au tems de S. Gregoire : et neantmoins, quant à la croix, il l'a rapportée aux chrestiens qui vivoient du temps de Constantin le Grand, lesquels il fait (et c'est la verité) grands amateurs de l'erection des croix, que puis apres il appelle corruption. Enfin, à ce que je voy, ils confesseront tantost que c'est du tems des apostres que nostre Eglise a commencé.

J'ay donc prouvé non-seulement que ce traicteur est ignorant

(1) Perte, déchet.

d'avoir dit que Constantin estoit le premier qui avoit dressé des croix en matiere subsistante, mais encore que l'erection des croix a esté prattiquée par les plus anciens chrestiens; car nous n'avons gueres de plus anciens autheurs que Justin et Tertullien.

Encore diray-je que de la memoire de nos Peres, environ l'an mil cinq cent quarante-six l'on treuva pres de Meliapor, en une petite colline, sur laquelle l'on dit que les barbares tuerent S. Thomas l'apostre, une croix tres-ancienne, incisée sur une pierre carrée, arrousée de gouttes de sang, sur le sommet de laquelle il y avoit une colombe. Elle estoit enfermée dedans un cercueil de pierre, sur lequel il y avoit certaine ancienne escriture gravée, laquelle, au rapport des plus experts brachmanes, contenoit le martyre du saint apostre; et entre autres qu'il mourut baisant cette croix-là, ce que mesme les gouttes de sang tesmoignent.

Cette croix ayant esté mise dans une chapelle que les Portugais edifierent en ce mesme lieu, toutes les années, environ la feste de S. Thomas, ainsi que l'on commence à lire l'Evangile de la sainte messe, elle commence à suer le sang à grosses gouttes, et change de couleur, paslissant, puis noircissant, et apres se rendant bleuë celeste, et tres-aggreable à voir, revient enfin à sa naturelle couleur, à mesme que l'on a achevé le saint office. Que s'il est arrivé en quelques années que ce miracle ne se soit point fait, les habitans de ces contrées, enseignez par l'experience, se tiennent pour menacez de quelque grand inconvenient.

Cecy est une chose toute cognuë, et qui se fait à la veuë de tout le peuple, dont l'evesque de Cecine en envoya une ample et authentique attestation, avec le pourtraict de cette croix-là, au commencement du saint Concile de Trente: qui est une marque bien expresse que les apostres mesmes ont eu en honneur la sainte croix. Et comme l'apostre qui planta la foy parmi ces peuples y porta quant et quant (1) l'usage de la croix; ainsi Dieu, voulant en ces derniers tems y replanter encore la mesme foy, leur a voulu recommander l'honneur de la croix, par un signalé miracle, tel que nous avons recité.

Aussi les habitans de Socotore, isle de la mer Erythrée, qui ont esté et sont chrestiens dés le temps que S. Thomas y prescha, entre les autres ceremonies catholiques, ils ont celle-cy, de porter ordinairement une croix penduë au col, et luy porter grand honneur. Or, ce que je vay dire preuvera encore fort vivement ce que j'ay desjà dit ci-devant.

(1) En même temps.



## CHAPITRE III.

*DE L'ANTIQUITÉ DES IMAGES DU CRUCIFIX.*

Le traître, qui confesse le moins qu'il peut de ce qui établit la coutume ecclésiastique, après avoir nié qu'avant le tems de Constantin il y eust des croix parmi les chrétiens, en un autre endroit dit qu'au commencement et mesme du tems de Theodose : « La croix n'estoit sinon deux bois traversant l'un » l'autre, et n'y avoit point de Crucifix, et moins encore de » Vierge Marie, comme depuis en quelques croix l'image du » Crucifix est d'un costé, et celle de sa Mere de l'autre. »

Je ne sçay qui peut esmouvoir cet homme à faire cette observation ; car, quel inconvenient que l'on ayt fait des croix simples, plutost que des images du Crucifix, puisqu'aussi bien c'est chose toute certaine qu'on ne dresse pas des croix, sinon pour représenter le Crucifix ? mais avec cela cette observation est du tout fausse, et digne d'un homme qui mesprise l'antiquité.

S. Athanase, qui vivoit du tems de Constantin, escrit une histoire remarquable de la malice enragée d'aucuns Juifs de la ville de Berite, lesquels crucifierent une image tres-ancienne de Jesus-Christ, qu'ils avoient treuvée parmi eux en cette sorte. Un chrétien s'estoit logé en une maison de louage, pres la synagogue des Juifs, et avoit attaché à la muraille vis-à-vis de son lict une image de Nostre-Seigneur, laquelle contenoit en proportion la stature mesme d'iceluy ; après quelque tems il desloge de là, et prend maison ailleurs, là où portant tous ses meubles, il oublia de prendre l'image, non sans une secrette disposition de la Providence divine.

Du depuis un Juif prit logis là-dedans, et sans avoir pris garde à cette image, ayant invité un autre Juif à manger, il en fut extrêmement tancé, et quoy qu'il s'excusast de ne l'avoir pas veü, il fut accusé et deféré comme mauvais juif, ayant une image de Jesus de Nazareth : dont les principaux des Juifs entrant dans la maison où estoit l'image, l'arracherent et la mirent en terre ; puis exercerent sur elle toutes les semblables actions qui furent exercées sur Jesus-Christ quand on le crucifia, jusques à luy bailler un coup de lance sur l'endroit du flanc. Chose admirable ! à ce coup, le sang et l'eau commencerent à sortir et couler en tres-grande abondance ; si que les Juifs en ayant porté une cruche pleine en leur synagogue, tous les malades qui en furent arrousez ou mouillez furent tout soudainement gueris.

Voilà le recit qu'en fait S. Athanase, par lequel l'on peut cognoistre que cette image-là estoit l'image du Crucifix, tant parce qu'il eust esté mal-aisé au Juif qui accusa celui qui l'avoit en sa maison de recognoistre si soudainement que c'estoit l'image de Jesus-Christ, si ce n'eust esté qu'il estoit peint en crucifié : qu'aussi parce que les Juifs n'eussent sceu représenter la crucifixion de Nostre-Seigneur, tant par le menu comme ils firent, sinon sur l'image d'un Crucifix.

Or cette image, comme il apparut par la relation qu'en fit le chrestien, à qui elle estoit, en presence de l'evesque du lieu, avoit esté faite de la main propre de Nicodeme, qui la laissa à Gamaliel, Gamaliel à S. Jacques, S. Jacques à S. Simeon, S. Simeon à Zachée ; et ainsi de main en main elle demeura en Hierusalem, jusques au tems de la destruction de ladite ville, qu'elle fut transportée au royaume d'Agrippa, où se retirerent les chrestiens de Hierusalem, parce qu'Agrippa estoit sous la protection des Romains. Ce n'est donc pas ce que le traiteur disoit, que les images de la croix furent seulement faites du tems de Constantin, et qu'encore de ce tems-là et longtems apres, on n'y adjoustoit point de Crucifix ; car je ne voy pas qu'il puisse rien opposer à cette autorité pour garantir la negative de fausseté et temerité.

Dedans la liturgie de S. Chrysostome, selon la version d'Erasmus, le prestre est commandé, se retournant vers l'image de Jesus-Christ, de faire la reverence : ce que, non sans cause, les plus judicieux rapportent à l'image du Crucifix ; car, quelle representation de Jesus-Christ peut-on mettre plus à propos dedans l'eglise, et mesme vers l'autel, que celle du Crucifix ?

Qui verra de bon œil le carme (1) que Lactance a fait de la passion de Nostre-Seigneur, cognoistra qu'il a esté desseigné sur la rencontre que l'on fait de l'image du Crucifix, qui est ordinairement au milieu de l'Eglise, en laquelle il fait parler Nostre-Seigneur par un style poétique, à ceux qui entrent dedans l'eglise.

S. Jean Damascene, qui vivoit passé huict cens ans, parlant de l'image du Crucifix, il en tient compte comme d'une tradition ancienne et legitime. « Parce, dit-il, que chacun ne cognoist » pas les lettres, ny ne s'addonne à la lecture, nos peres ont » advisé ensemble que ces choses, c'est-à-dire les mysteres de » nostre foy, nous fussent representez comme certains trophées » és (2) images, pour soulager et ayder nostre memoire ; car bien » souvent ne tenant par negligence la passion de Jesus-Christ en » nostre pensée, et voyant l'image de la crucifixion de Nostre-

(1) *Carmen poëme.* — (2) *Dans les.*

» Seigneur, nous nous remettons en memoire la passion du  
 » Sauveur, et nous prosternant, nous adorons non la matiere,  
 » mais celui qui est representé par l'image. »

C'est le dire de ce grand personnage, lequel un peu apres poursuit en cette sorte : « Or cecy est une tradition non escrite, » ne plus ne moins que celle de l'adoration vers le levant, à » sçavoir, d'adorer la croix, et plusieurs autres choses sem- » blables à celles qui ont esté dites. » L'image donc du crucifix estoit desjà dès ce tems-là receuë comme autorisée d'une forte ancienne coustume. D'ou vient donc cette opinion au traitteur de dire qu'anciennement l'on ne joignoit pas le Crucifix à la croix? Et quel interest a-t-il en cela, sinon d'assouvir l'envie qu'il a de contredire à l'Eglise catholique? L'image du Crucifix est autant recevable que celle de la croix.

Quand le grand Albuquerque faysoit fortifier Goa, ville principale des Indes orientales, comme l'on abattoit certaines maisons, on rencontra dedans une muraille une image du Crucifix en bronze, par laquelle on eut tout à coup cognoissance que la religion chrestienne avoit jadis esté en jces lieux-là, quoy qu'il n'y en eust plus de memoire, et que ces chrestiens anciens avoient en usage l'image du Crucifix. Et ne fut pas une petite consolation à ce grand capitaine et à ses gens, de voir cette marque de christianisme en un lieu qui de tems immemorable avoit esté privé de l'Evangile.

Quant à la reprehension de ce qu'on met en quelques croix l'image du Crucifix d'un costé et celle de sa Mere de l'autre, j'ay eu peine d'entendre ce qu'il vouloit dire : enfin, c'est de deux choses l'une. Ou bien il reprend les croix esquelles nous mettons deçà et delà du Crucifix les images de Nostre-Dame et de S. Jean l'Evangeliste. Mais en cecy la censure seroit tres-injuste; car comme il est loisible et convenable que nous ayons l'image du Crucifix, selon la coustume mesme des plus anciens chrestiens, il est loisible aussi d'avoir des images de Nostre-Dame et des apostres : dequoy S. Luc sera nostre garant, qui, le premier, au recit de Nicephore Calixte, fit l'image du Sauveur, de sa Mere, de S. Pierre et de S. Paul. Que s'il est ainsi, où peut-on mieux mettre les images de Nostre-Dame, et de S. Jean, qu'aupres de la remembrance du Crucifix? quand ce ne seroit que pour représenter tant (1) mieux l'histoire de la Passion, en laquelle l'on sçayt que Nostre-Seigneur (Joan. 19) vit ces deux singulieres personnes pres de sa croix, et recommanda l'un à l'autre.

(1) D'autant.

Ou bien il parle de quelques croix où peut-estre il aura veu au dos du crucifix quelque image de Nostre-Dame, et lors il aura grand tort de vouloir tirer en consequence contre nous la diversité des volontez des graveurs et peintres, ou de ceux qui font faire les croix; car à la verité cette façon de crucifix n'est gueres usitée en l'Eglise: si ne veux-je pas dire pourtant qu'il y ayt aucun mal en cela. On mettoit bien anciennement des colombes sur la croix et autour d'icelle, pourquoy n'y peut-on bien mettre une image de la Vierge ou de quelqu'autre saint? J'en ay veu là où au dos de la croix il y avoit des agneaux, pour représenter Nostre-Seigneur, qui a esté mis sur la croix comme un innocent agnelet, ainsi qu'il est dit en Isaye (Isa. 53). D'autres, où il y avoit d'autres images, non-seulement de la Vierge, ains (1) encore de S. Jean, S. Pierre et autres. En ce cas la croix ne sert pas de croix de ce costé-là (elle en a servy du costé du Crucifix); elle sert comme de tableau. Aussi ne peint-on pas Nostre-Dame en crucifix, ny aucun autre saint avec Nostre-Seigneur.

Au demeurant, le traitteur adjouste « Que l'on y met l'image de » Nostre-Dame comme si elle avoit esté compagne de souffrances » de nostre Sauveur, et qu'elle eust fait en partie la redemption » du genre humain. » Cela, dis-je, vient de son goust, qui est corrompu par la defluxion d'une humeur aigre et chagrine, avec laquelle ces reformateurs ont accoustumé de juger les actions des catholiques; car qui fut jamais le catholique qui ne sceut que nous n'avons autre Sauveur ny Redempteur qu'un seul Jesus-Christ? Nous mettons tres-souvent la Magdelene embrassant la croix, que n'a-t-il dit que par-là nous la croyons estre nostre redemptrice? Ces gens ont l'estomach et la cervelle gaztez; ils convertissent tout en venin.

Nostre-Dame ne fut pas crucifiée, mais elle estoit bien sur la croix quand son Fils y estoit; car là où est le thresor d'une personne, là est son cœur, et l'ame est plus là où elle ayme que là où elle anime. Certes, on treuve presque partout en l'Evangile (Joan. 15), où il est parlé de Nostre-Dame, qu'elle estoit avec son Fils, et aupres d'iceluy, et surtout en sa passion. Ce ne seroit donc pas hors de raison de la peindre encore aupres de luy en la croix, non pas comme crucifiée pour nous, mais comme celle de laquelle on peut dire beaucoup plus proprement que de nulle autre: *Christo confixa est cruce* (Gal. 2); Elle est cloüée à Jesus-Christ en la croix. C'a donc esté la rage que le traitteur a contre les catholiques qui l'a empesché de prendre garde à

(1) Mais.

tant de bonnes et religieuses raisons, qui peuvent estre en ce fait, pour faire une si maligne conjecture contre nos intentions.

#### CHAPITRE IV.

DE L'APPARITION DE L'IMAGE DE LA CROIX A CONSTANTIN LE GRAND,  
ET EN D'AUTRES OCCASIONS.

C'EST une notable preuve de l'honneur et vertu de l'image de la croix, que Dieu tout-puissant l'a fait comparoistre miraculeusement en plusieurs grandes et signalées occasions, et s'en est servy comme de son estendart, tantost pour asseurer les fidelles, tantost pour espouvanter les mescreans.

Mais pour vray l'apparition faite à Constantin le Grand a esté, non sans cause, la plus celebre et fameuse parmy les chrestiens; d'autant que par icelle Dieu toucha le cœur de ce grand empe- reur, pour luy faire embrasser le party chrestien, et fut comme un signe sacré de la cessation du desluge du sang des martyrs, duquel jusques à cette heure-là toute la terre regorgeoit, et qu'au demeurant cette croix monstrée à Constantin, fut le patron d'un monde de croix, qui, depuis, ont esté dressées par les empe- reurs et princes chrestiens. Ce qu'appercevant le traiteur, affin de rendre douteuse l'histoire de cette grande apparition, il dis- court en cette sorte :

« Combien que les historiens chrestiens parlent d'une appari-  
» tion de croix en l'air, avec ces mots : *Surmonte par cecy*, si  
» est-ce que Zozimus, historien payen, qui vivoit de ce tems-  
» là, et qui a esté tres-exact chercheur des faits de Constantin,  
» n'en a fait mention aucune. Aussi paroist-il que les histoires  
» ecclesiastiques en parlent diversement; car Eusebe dit que  
» cette vision advint en plein midy, et Sozomene escrit qu'elle  
» apparut de nuict à Constantin dormant : Dieu neantmoins a  
» peu faire ce miracle pour ayder à la conversion de ce prince,  
» encore payen alors, et qui a beaucoup servy depuis à l'avance-  
» ment de la gloire de Christ, de quelque affection qu'il y ayt esté  
» induit; car quelques autheurs le notent de grands deffauts. »

Voilà son dire, par lequel il s' imagine effacer l'apparition de la sainte Croix faite à Constantin, et par deux moyens : l'un, opposant aux histoires chrestiennes l'autorité de Zozimus payen; l'autre, monstrant qu'il y a contrariété sur ce fait entre les au- heurs chrestiens.

Pyrrhon n'entendroit rien au prix de ce traiteur : toute sa

doctrine consiste à rendre toutes choses douteuses et esbranlées; il ne se soucie d'autre chose, sinon d'establir l'incertitude : certes, il ne nie pas que cette apparition ne soit probable, mais il veut aussi qu'elle soit probablement fausse.

Or, quant à Zozimus, je ne sçay comme il l'ose produire en cette cause icy, contre tous les auteurs chrestiens; car 1° Zozimus est tout seul, et ne peut point faire de pleine preuve. 2° Il ne nie pas cette apparition, mais seulement il s'en tait. 3° Il est suspect; car il estoit ennemy de la Croix. 4° Encore qu'il fust exact rechercheur des faits de Constantin, il ne l'estoit pas toutesfois des merveilles de Dieu. Or, l'apparition de la croix fut une œuvre de Dieu, et non de Constantin. J'admire la rage de cette opiniastreté, qui veut rendre comparable en autorité le silence ou l'oubly d'un seul historien payen, avec l'assurance et exprez tesmoignage de tant de nobles et fidelles tesmoins. Qui ne sçayt les sottises que les historiens payens, apres Tacitus et autres, ont imposées aux chrestiens avec leur teste d'asne? je vous laisse à penser s'ils se sont espargnez à se taire en nos avantages et prerogatives, puisqu'ils ne se sont pas espargnez à dire des fables et faire des contes, pour honnir et vituperer le christianisme. Pourquoy est-ce que Zozimus sera meilleur que les autres?

Mais quant à ce que le traicteur veut qu'Eusebe soit contraire à Sozomene, en l'histoire de cette apparition, en ce que l'un dit qu'elle advint en plein midy, et l'autre de nuict à Constantin dormant, je croy que c'est une contradiction qu'il aura veuë en songe et en dormant. Et de fait, Sozomene, en cet endroit icy, fait expresse profession de suivre Eusebe. Oyons le parler, je vous prie :

« Combien que plusieurs autres choses soient arrivées à cet  
 » empereur Constantin, par lesquelles estant induit, il commença  
 » d'embrasser la religion chrestienne, nous avons toutesfois  
 » appris qu'une vision qui lui fut divinement présentée l'a prin-  
 » cipalement induit à ce faire; car dressant la guerre contre  
 » Maxence, il commença (comme il est vraysemblable) à douter,  
 » à part soy, quel evenement auroit cette guerre, et quel secours  
 » il pourroit appeller : dont estant en soucy, il regarda par vision  
 » le signe resplendissant de la Croix au ciel; et les anges assis-  
 » tant pres de luy jà (1) tout esblouy de la vision, luy dire : *En*  
 » *cecyc, ô Constantin! tu vaincras.* On dit encore que Jesus-Christ  
 » mesme luy apparut, et luy monstra la figure de la Croix, et

(1) Déjà.

» mesme luy commanda qu'il en fist faire une semblable, et qu'il  
 » en usast comme d'une ayde en l'administration de la guerre,  
 » et comme d'un instrument propre pour obtenir victoire. La-  
 » quelle chose Eusebe, surnommé Pamphile, assure avoir ouye  
 » de la propre bouche de l'empereur, qui l'affirmoit par serment;  
 » à sçavoir, qu'environ midy le soleil commençant un peu à  
 » descliner, tant l'empereur mesme, que les gens d'armes qui  
 » estoient avec luy, avoient veu le signe de la croix resplendis-  
 » sant au ciel, formé de la splendeur d'une lumiere, auquel estoit  
 » cette inscription : *Surmonte par cecy*. Car iceluy faisant  
 » voyage en quelque endroit avec son armée, eut en chemin  
 » cette admirable vision, et cependant qu'il demesloit dans son  
 » cerveau que vouloit dire cela, la nuit le surprit : si (1) luy  
 » apparut Jesus-Christ en son repos, avec le signe même qui luy es-  
 » toit apparu au ciel, luy commandant qu'il fist un autre esten-  
 » dard sur le patron de celui-là, et qu'il s'en servist comme d'une  
 » deffense és combats qu'il avoit à faire contre ses ennemys. »

Ce sont certes presque les propres mots, non-seulement de Sozomene, mais encore d'Eusebe son auteur, tant ils sont d'accord en ce point. Je sçay qu'un grand docte de nostre aage s'est trompé en cet endroit, mais il merite excuse; car ç'a esté au milieu d'une grande et laborieuse besogne, où il est tolerable, si quelquesfois l'on s'endort : mais le traitteur, en si peu d'œuvre qu'il a fait, nous accusant et formant ses causes d'oppositions, ne peut avoir fait cette si evidente faute, qu'il ne merite d'estre tenu pour un imposteur, ou pour un ignorant, quoy qu'il fasse l'entendu.

Au demeurant, il monstre la haine qu'il porte à la sainte Croix, quand, pour contredire à son honneur, il va recherchant si curieusement quel a esté Constantin le Grand, et met en doute le zele avec lequel il a servy à l'honneur de Dieu. Constantin tant loué par nos devanciers, auteur du repos de l'Eglise, « prince  
 » des princes chrestiens, comme l'appelle S. Paulin, tres-grande  
 » lumiere de tous les empereurs qui ont jamais esté, tres-illustre  
 » predicateur de la vraye pieté, » comme l'appelle Eusebe, subira en fin finale (si Dieu le permet) les censeures et reproches de ces chrestiens reformez, lesquels, pires que des chiens, cherchent de soüiller les plus pures et blanches vies des Peres du christianisme.

« Quelques auteurs, dit le traitteur, le notent de grands  
 » deffauts. » S'il eust cotté les auteurs et les deffauts, quoy que c'eust esté sortir hors du chemin de mon affaire, je me fusse

(1) Alors bien.

essayé d'affranchir ce grand empereur de ces iniques accusations. Et certes je sçay bien en partie ce qui se pourroit dire, pour charger Constantin de quelques imperfections; mais je ne veux pas faire accroire au traîtreur qu'il soit plus sçavant que je le voy, ny presupposer qu'il en sçache plus que ce qu'il en dit; car je le voy si passionné en cet endroit, que s'il eust sceu quelque chose en particulier, il l'eust bien fait sonner.

Or bien, voilà l'apparition faite à Constantin bien assurée, en laquelle tout cecy est remarquable. Premièrement que, par là, l'empereur fut induit à embrasser vivement le party catholique, comme par un signe certain que Dieu approuvoit la Croix, et en la Croix tout le Christianisme; si que l'approbation de la Croix et du Christianisme ne fut qu'une mesme chose. Secondement, combien que Dieu voulust que Constantin recognust ses victoires de sa liberalité, si voulut-il qu'il sceust que ce seroit par l'entremise du signe de la Croix. Tiercement, non-seulement Dieu fit paroistre la Croix au ciel à Constantin, comme un témoignage de son ayde et faveur, mais encore comme un patron et modele pour faire faire plusieurs croix materielles en terre. Quatriesment, que ce ne fut pas une seule fois que cette croix apparut à Constantin, mais deux fois, à sçavoir, de jour en plein midy, et de nuict encore. Que si cela n'est pas approuver l'usage de la Croix, il n'y aura rien d'approuvé.

Mais outre ces deux fois alleguées par Eusebe, Nicephore témoigne que deux autres fois la mesme croix apparut à Constantin : une fois à la guerre contre les Bysantins, avec cette inscription : *Tu vaincras tous tes ennemys en ce mesme signe*; l'autre fois en la guerre contre les Scythes. Voilà quant à ce qui touche Constantin.

Saint Cyrille Hierosolymitain escrit une lettre exprez à Constance l'empereur, fils de Constantin, pour luy faire le recit d'une celebre apparition de la Croix faite au ciel, sur le mont Calvaire : « Ces saints jours, dit-il, de la sainte Pentecoste, » environ l'heure de tierce, une tres-grande Croix formée de » lumiere apparut au ciel, sur la tres-sainte montagne de » Golgotha, estenduë jusques au saint mont d'Olives; veuë » non par une, ou deux personnes, mais monstrée tres-clairement à tout le peuple de la cité, et non (comme peut-estre » quelqu'un penseroit) courant hastivement selon la phantaysie, » mais tout ouvertement recognuë par plusieurs heures sur » terre, avec des splendeurs brillantes, surpassant les rayons du » soleil; car si elle eust esté surpassée par iceux, certes elle eust



» esté offusquée et cachée. » Puis poursuivant il dit : « Qu'à cet aspect tant les chrestiens que les payens commencerent à loüer Jesus-Christ, et recognoistre que la tres-religieuse doctrine des chrestiens estoit divinement tesmoignée du ciel par ce signe celeste, duquel, lorsqu'il fut monstré aux hommes, le ciel s'en resjouyssoit et glorifioit beaucoup. » Sozomene en dit de mesme, et tesmoigne que la nouvelle fut incontinent espanchée par tout, par le rapport des pelerins, qui, de tous les coins du monde, abondoient en Hierusalem pour y faire leurs devotions.

Un jour Julien l'Apostat regardant les entrailles d'un animal, pour faire quelque devination en iceux, luy apparut une croix environnée d'une couronne, dont partie des devins, tous espouvantez, disoient que par là l'on devoit entendre l'accroissement de la religion chrestienne, et son eternité, d'autant que la croix estoit le signe du christianisme, et la couronne estoit signe de victoire, et d'eternité encore, parce que la figure ronde n'a ny commencement ny fin, mais est par tout conjointe en elle-mesme. Au contraire, le maistre devineur presageoit par là que la religion chrestienne seroit comme estouffée, pour ne point croistre davantage, d'autant que le signe de la croix estoit comme enfermé, borné et limité par le cercle de la couronne, tant le diable sçayt faire ses affaires en toutes occasions. Or l'evenement monstra que le dire des premiers estoit veritable.

Une autre fois le mesme Julien, voulant que les Juifs sacrifiasent, ce qu'ils ne vouloient faire, sinon au lieu du temple ancien de Hierusalem, il se delibera de leur faire redresser, contribuant de grandes sommes du thresor imperial; et desjà les materiaux estoient preparez pour le rebastir, quand S. Cyrille, evesque de Hierusalem, predict que l'heure estoit arrivée en laquelle seroit verifiée la prophetie de Daniel, repetée par Nostre-Seigneur en son Evangile, à sçavoir, que pierre sur pierre ne demeureroit au temple de Hierusalem : dont la nuit ensuivant la terre trembla si fort en ce lieu-là, que toutes les pierres de l'ancien fondement du temple furent dissipées çà et là, et les materiaux jà preparez avec les edifices prochains tout fracassez.

L'horreur d'un si terrible accident s'espancha par toute la ville, de façon que de tous costez plusieurs vinrent sur le lieu voir que c'estoit : et voicy que les merveilles redoublant, un grand feu sortit de la terre, lequel s'attachant aux preparatifs faits pour le temple, et aux outils des ouvriers, ne cessa point

qu'il ne les eust consommez à la veuë de tout le peuple. Plusieurs des Juifs espouvantez confessoient que Jesus-Christ estoit le vray Dieu, et neantmoins demeuroient tellement saysis de la vieille impression de leur religion, qu'ils ne la quitterent point.

Ce prodige fut suivy d'un troisieme miracle; car la nuict ensuivant, apparurent des croix de rayons lumineux sur les vestemens de tous les Juifs, lesquels, tant ils estoient obstinez, voulant effacer le lendemain ces saintes images de leurs habits, par lavemens et autres moyens, il ne leur fut oncques (1) possible, et par-là plusieurs se firent chrestiens: mais outre tout cela, un grand cercle apparut au ciel, dedans lequel estoit une croix tres-resplendissante. Mes autheurs sont en cet endroit Gregoire de Nazianze, Ammian Marcellin, Ruffin, Socrate, Sozomene.

Je pourrois produire les autres apparitions que le docte Belarmin apporte, comme celle qui se fit en l'air, quand l'empereur Arcadius combattoit contre les Perses, pour la foy catholique; en quoy il fut aydé divinement: comme aussi celle des croix qui apparurent sur les vestemens au tems de Leon Iconomache, lorsque les heretiques exerçoient leur rage sur les images; et quelques autres semblables, desquelles les autheurs font mention. Mais ce que j'en ay dit jusques à present suffit pour ce qui touche l'antiquité. Qui en voudra voir davantage, qu'il lise le livret d'Alphonse Ciacone *De signis sanctæ Crucis*.

De nostre tems, lorsque le grand capitaine Albuquerque estoit du costé de l'isle Camarane, une grande croix pourprée et tres-resplendissante apparut au ciel, du costé du royaume des Abyssins, laquelle fut veuë par toute l'armée des Portugais, qui estoit en ces contrées-là, avec une incroyable consolation, et dura l'apparition quelque espace de tems, jusques à tant qu'une blanche nuée la cacha aux yeux de ceux qui, pleurant de joie, ne pouvoient se saouler (2) de voir ce saint et sacré signe de nostre redemption. Dequoy Albuquerque envoya bien-tost apres par escrit une bien assurée attestation à son maistre Emmanuel, roy de Portugal.

De mesme vers le Japon apparut une croix en l'air, environ l'an 1558, au rapport de Gaspard Vilela, en une sienne epistre envoyée à ses compagnons de Goa.

En la sedition que Pansus Aquitinus esmeut contre Alphonse, roy de Congi, son frere aîné, un peu apres que la foy catholique fut semée par les Portugais en ces pays-là, l'on vit une grande multitude de soldats rebelles fuyr devant une petite poignée de

(1) Jamais. — (2) Se rassasier.

personnes qui accompagnoient le roy : dequoy le general de l'armée de Pansus rendant raison, il asseura qu'au commencement de l'escarmouche, apparurent autour du roy des hommes d'une façon plus auguste que l'ordinaire, marquez du signe de la croix, et environnez d'une tres-claire lueur, combattant tres-asprement, dont les soldats de Pansus estant espouvantez, avoient pris tout aussi-tost la fuite, et que par-là, recognoissant qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que celuy des chrestiens, il prioit qu'on le baptisast avant qu'on le fist mourir (comme il pensoit que l'on feroit), ayant esté pris prisonnier. Alphonse luy accorda le baptesme, et luy fit grace de la vie, à la charge qu'il s'employeroit à servir au temple de la sainte Croix peu auparavant edifié en la ville d'Ambasse.

Quand Albuquerque reprit la ville de Goa, les infidelles demandoient tres-curieusement aux Portugais qui pouvoit estre ce brave capitaine qui portoit une belle croix dorée et des armes resplendissantes, lequel avoit fait un si grand massacre, que les grandes troupes des Mahumetans avoient esté contraintes de ceder à la petitesse des chrestiens. Or certes les Portugais n'avoient point de capitaine ainsi paré : qui leur fist cognoistre que c'estoit une vision divine, par laquelle Dieu les avoit voulu secourir, et quant et quant espouvanter et tromper leurs ennemys.

Au demeurant, apres tant d'apparitions de l'image et figure de la croix, que Dieu a faites et fera jusques à la consommation du monde, pour consoler les amys de la croix, et effrayer les ennemys d'icelle ; au grand jour du jugement, quand le Crucifié sera mis au throsne de sa Majesté, en l'assistance de tous les bien-heureux, il fera paroistre de rechef ce grand estendart et signe de la croix, lequel paroistra lorsque le soleil et la lune se cacheront dedans une bien grande obscurité. C'est ce que dit Nostre-Seigneur en S. Matthieu 24, en termes si exprez, qu'il n'est possible de doubter de cette verité, sinon à ceux qui ont juré le parti de l'opiniastreté. Tous les Peres anciens, d'un commun consentement, l'ont presque ainsi entendu.

L'interpretation qu'on y veut apporter, de dire que lors paroistra le signe du Fils de l'homme, c'est-à-dire le Fils de l'homme mesme, qui, par sa majesté, se fera regarder de toutes parts comme une enseigne, est trop forcée et tirée. On void à l'œil qu'elle ne sort pas, ny ne coule des mots et parolles de l'Escriture ; mais d'un prejudgé auquel on veut accommoder les saintes parolles. C'est une conception qui ne suit pas l'Escriture, mais qui la veut tirer apres soy. Et certes le Sauveur met trop evidem-

ment à part l'apparition de son signe d'un costé, et de l'autre sa venuë. Alors, dit-il, paroistra le signe du Fils de l'homme au ciel, et alors pleureront toutes les tribus de la terre, et verront le Fils de l'homme venant és nuées du ciel, avec une grande vertu et majesté (Matth. 24).

Or, combien soit grand l'honneur qui revient de cecy à la croix, il n'y a celuy qui en puisse doubter : tant parce qu'elle est appelée *signe du Fils de l'homme*, et que les enseignes, armoiries, signes et estendarts des princes et roys sont tres-honorables et dignes de respect, comme tesmoigne Sozomene, et avant luy Tertullien, et l'experiance mesme nous le montre; qu'aussi parce que, comme remarquent doctement les anciens, elle consolera les bons, estant le signe de leur salut, et espouvantera les mauvais, comme fait l'estendart d'un Roy vainqueur lorsqu'il est arboré sur les murailles d'une ville rebelle; et encore d'autant qu'elle sera comme le trophée du Roy celeste, mis au plus haut du temple de l'univers, et sera claire et lumineuse, lorsque la lumiere mesme s'obscurcira en sa propre source, comme tesmoignent S. Cyrille, Hyppolyte le martyr, et S. Ephrem, qui dit qu'elle paroistra, et sera produite devant le Roy, comme le sceptre et verge de sa majesté.

Or, quel avantage est-ce, pour l'honneur et vertu de l'image de la croix, que Dieu s'en soit servy, et servira si souvent pour consoler les siens, effrayer ses ennemys, pour donner les victoires aux empereurs, et pour tesmoigner la sienne derniere, lorsqu'estant assis au throsne de sa Majesté, il foulera aux pieds tous ses ennemys!

## CHAPITRE V.

COMBIEN GRAND A ESTÉ JADIS L'USAGE DE LA CROIX, ET COMME  
ELLE REPRESENTE LE CRUCIFIX ET SA FOY.

LE traiteur n'ose pas nier que l'image de la Croix n'ayt esté en ordinaire usage parmi les anciens chrestiens.

« Il se faut souvenir, dit-il, que ce que les anciens chrestiens ont usé de la croix, en ce qu'ils manioient cela se fayo soit pour pratiquer principalement ce que S. Paul disoit :  
» *Je n'ay point honte de l'Evangile de Christ* (Rom. 1); car  
» d'autant que tous, tant Juifs que payens, se mocquoient de  
» Christ, et que la croix estoit scandale aux uns, et folie aux  
» autres, tant plus ils se sont efforcez de la diffamer, tant plus

» les chrestiens se sont estudiez à la decorer. A cette cause, ils  
 » apposoient la croix en toutes choses, et en tous lieux, comme  
 » une marque honorable par laquelle ils monstroient en effect  
 » qu'ils vouloient avoir part à l'opprobre de Christ, dont ils se  
 » glorifioient. Et pourtant Chrysostome dit que telle enseigne  
 » honoroit plus que toutes les couronnes et diademes ne pou-  
 » voient faire. De fait, les empereurs et roys l'ont appliquée  
 » à leurs couronnes et sceptres, pour tant plus confondre et  
 » honnir les Juifs et payens. A cette mesme occasion, ils ont  
 » dit que la croix estoit l'arbre beau et luisant, orné de la  
 » pourpre du roy, et plus resplendissant que les astres. Et  
 » Theodoret, au troisieme livre de son histoire, chap. 26, escrit  
 » que partout on portoit la croix pour tester du triomphe de  
 » Christ. Mais cependant ils n'attribuoient rien à la seule croix,  
 » ou au seul signe d'icelle; car Constantin faysoit recognois-  
 » sance de la victoire à luy advenuë, non à la croix, ains à  
 » Christ; car aussi il fit escrire sur les croix par luy erigées ces  
 » trois mots : *Jesus-Christ surmonte* : tant s'en faut qu'il ayt  
 » fait des prieres à la croix. Et Helene adora le Roy et non le  
 » bois; car c'eust esté une erreur payenne, et vanité meschante,  
 » dit S. Ambroise. En cette maniere peuvent les chrestiens hono-  
 » rer la croix. »

Que pourroit-on mieux dire à la catholique? Et que disons-nous autre chose, sinon qu'il faut honorer la Croix, pour la protestation de nostre foy? qu'il la faut decorer, d'autant plus que ses ennemys la mesprisent; qu'il la faut apposer en toutes choses, et en tous lieux, comme une marque honorable que l'on honore plus, et par conséquent plus honorable que tous les diademes et couronnes; qu'il la faut mettre sur les couronnes et sceptres; que c'est un arbre beau et luisant, orné de la pourpre du roy, et plus resplendissant que les astres. Et qu'ay-je protesté cy-devant, sinon qu'il ne faut rien attribuer à la seule croix, et au seul signe d'icelle? Qu'elle ne vaut sinon comme un outil sacré, et saint instrument de la vertu miraculeuse de Dieu; que la croix n'est rien, si elle n'est croix de Jesus-Christ; que sa vertu ne luy est pas adherente, mais assistante, c'est à sçavoir, Dieu mesme. Si Constantin a surmonté en la Croix, suivant la divine inscription : *In hoc signo vinces*, ç'a esté par Jesus-Christ, agent principal et premier. S'il a surmonté par la Croix, ç'a esté en Jesus-Christ, comme en la vertu assistante de la Croix. Et d'adorer le bois, c'est une sottise trop extravagante.

Ce n'est la pourpre ny le bois  
 Que le catholique adore ;  
 Mais le Roy qui, mort en croix,  
 De son sang la croix honore.

Si donc le traître tenoit parole, et demeureroit ferme à confesser qu'en cette maniere peuvent les chrestiens honorer la croix, et surtout que partout on portast la croix pour tesmoigner du triomphe de Christ, comme il confesse que l'on faysoit anciennement, au recit de Theodoret, et qu'on l'apposast, en toutes choses et en tous lieux, comme une marque honorable, je confesserois de mon costé, avec tous les catholiques, qu'il auroit bien entendu la vertu de la croix, et la maniere de l'honorer, et que comme il s'est vanté, il auroit presché Jesus-Christ crucifié. Mais le pauvre homme n'arreste gueres en cette demarche. Il a dit cecy pour amuser son lecteur, et quand ce vient au joindre (1), il renverse tout ce qu'il avoit estably, piece apres piece, et va sans jugement contredire à tout ce qu'il avoit dit, avec des miserables exceptions et limitations.

1° Il avoit dit qu'en tous lieux et toutes choses on pouvoit apposer la croix, comme une marque honorable ; maintenant, pour se dedire honnestement, il partage toutes les choses en deux, en politiques, et non politiques, et puis limite la generale proposition : que la croix doit seulement estre apposée és choses politiques.

« S'il est question, dit-il, que nous conversions parmy les » Juifs ou Mahumetans, nous pouvons porter nos enseignes et » armes croisées, pour monstrier ouvertement aux infidelles que » nous sommes chrestiens, et que nos adversaires sont infidelles » et mescreans : ainsi peut-on graver la croix en la monnoye, » pour monstrier qu'elle est battuë au coing d'un prince chrestien ; » ainsi la croix peut estre mise és portes des villes, chasteaux et » maisons, pour monstrier haut et clair que les habitans de tels » lieux font profession du christianisme ; ainsi jadis fut ordonné » que les instrumens des contracts, qui se passoient devant no- » taires publics, devoient avoir le signe de la croix, comme il en » est parlé au livre du Code. Et en pareilles choses politiques, » nous ne rejettons l'usage de la croix materielle. » Voilà sa premiere.

La seconde est qu'elle ne soit mise és temples : « Enfin, dit-il, » les choses sont allées si avant, que la croix a esté mise és » temples. » Il avoit dit que la croix estoit une marque hono-

(1) A la conclusion, à tirer les conséquences.

nable ; mais puis apres , pour s'en dedire , il dit qu'il ne luy faut porter aucun honneur religieux ou consciencieux.

Il avoit dit que les anciens apposoient la croix en toutes choses , et en tous lieux , comme une marque honorable , et qu'on la portoit partout , pour tester du triomphe de Christ ; et bien-tost apres il fait dire aux mesmes anciens , par la bouche d'Arnobe , ces parolles : « Nous n'honorons , ny desirons d'avoir des » croix. » Ce petit traitteur est polype et cameleon.

Cependant il me laisse à prouver par ordre que la croix peut et doit estre apposée aux choses sacrées , et notamment au temple ; qu'elle est honorable d'un honneur religieux ; que les anciens l'ont désirée et honorée , et qu'elle est un remede salutaire au genre humain ; ce qu'il treuve encore mauvais. Mais avant toutes choses il me faudra monstrer brievement que la croix represente Jesus-Christ crucifié , et la passion d'iceluy , affin que l'humeur ne luy prenne pas de refuser l'image de la croix à cet usage , comme il a fait cy-devant de la vraie croix.

Et pour commencer : « Bien souvent , dit S. Jean Damascene , » ne nous ressouvenant pas , et ce par negligence , de la passion » de Jesus-Christ , voyant l'image de la crucifixion d'iceluy , » nous revenons en memoire de sa passion. » C'est pourquoy tous les anciens , apres Jesus-Christ mesme , l'ont appelée *l'enseigne du Fils de Dieu*.

« Paula , comme parle S. Hierosme , visita tous les lieux saints » avec une telle ardeur , qu'elle ne pouvoit estre retirée des pre- » miers , n'eust esté le desir qu'elle avoit de voir le reste : proster- » née donc devant la croix , elle l'adoroit comme si elle y eust veu » le Seigneur attaché et pendant ; estant entrée dans le sepul- » chre , elle baisoit la pierre de la Resurrection , laquelle l'ange » avoit roulée arriere de l'huis (1) , elle lechoit d'une bouche fi- » delle , comme des eaux infiniment désirées , la place du corps » en laquelle gisoit le Seigneur. » Tesmoignage certain que la croix luy representoit le Crucifié.

Chacun ne peut pas lire les livres sacrez , ny avoir tousjours le predicateur aux oreilles : ce que fait donc l'Escriture et le predicateur en tems et lieu , la Croix le fait en toutes sortes d'occasions , en la maison , au chemin , en l'eglise , sur le pont , en la montagne ; ce nous est un familier et perpetuel record de la passion du Sauveur.

Julien l'Apostat reprochoit aux chrestiens que rejettant les armes de Jupiter , sa selle et ses boucliers , ils adoroient le bois

(1) Porte.

de la croix, et peignoient la croix sur les fronts et devant leurs maisons. Or S. Cyrille, pour luy faire response, fait un beau denombrement des principaux articles de nostre foy, et puis adjouste : « Le bois salutaire nous fait souvenir de toutes choses, » et nous advise de penser que, comme dit S. Paul (II. Cor. 5), » ainsi qu'un est mort pour tous, ainsi faut-il que les vivans ne » vivent plus à soy, mais à celuy qui est mort et ressuscité. » Le traiteur mesme produit en cette sorte ce passage de S. Cyrille, confessant que la croix que les chrestiens mettoient devant leurs maisons estoit la marque et l'enseigne publique de Jesus-Christ; confession bien contraire à ce qu'il avoit dit que la passion de Nostre-Seigneur estoit irrepresentable.

Ainsi, quand nos chrestiens ont decouvert quelque nouveau pays és Indes pour le dedier à Jesus-Christ, ils y ont planté l'estendart de la Croix. Dom Pierre Alvarez Cabral ayant pris pied au Bresil, il y esleva une tres-haute croix de laquelle tout ce pays-là fut plusieurs années nommé *region de sainte Croix*, jusques à tant que le peuple laissant ce nom sacré, l'appella Bresil, du nom du bois de Bresil, que l'on tire pour la teinture; et dés l'antiquité, lorsque l'on renversa en Alexandrie les idoles de Serapis, plantées par toutes les portes, fenestres, poteaux et murailles, on mit en leur place le signe de la croix, au recit de Ruffin. Et lors fut verifié ce qu'Isaye predit (Isa. 49) : « En ce » jour-là l'autel du Seigneur sera au milieu de la terre d'Egypte » et le tiltre du Seigneur pres le terme d'icelle, et sera en signe » et en tesmoignage au Seigneur Dieu des armées en la terre » d'Egypte. »

## CHAPITRE VI.

### LA CROIX PEUT ET DOIT ESTRE EN USAGE ÈS CHOSES SACRÈES.

C'EST une playsante phantaysie que celle du traiteur, quand il treuve bon que l'on employe la croix és choses politiques, mais non pas és sacrées : « On peut, dit-il, graver la croix en la » monnoye, la planter devant les villes, chasteaux et maisons. » Et pour quel usage tout cela, je vous prie? « Pour monstrier, » respond-il, haut et clair, qu'on est chrestien. » Mais cela n'est pas un usage religieux. La confession et protestation de la foy, n'est-ce pas une action purement chrestienne? Et de fait qui prendroit la croix politiquement, elle ne representeroit que malheur et malediction. Si donc l'usage de la croix n'est que



religieux, pour estre bon, où peut-il estre mieux employé qu'és choses sacrées? si la croix est bien-seante devant les villes et maisons pour monstrer que les habitans de tels lieux font profession de christianisme, ne sera-t-elle pas mieux à propos és eglises et temples, pour monstrer que ceux qui s'y assemblent font profession de christianisme, que ce sont lieux chrestiens, et non mosquées turquesques?

Au demeurant, les anciens mettoient la croix és eglises. Tesmoin ce que j'ay recité cy-devant de S. Paulin, qui le tesmoigne tout ouvertement, et de Lactance Firmien, de l'intention duquel on ne scauroit doubter si l'on considere comme il parle :

*Quiquis ades mediique subis in limine templi ,  
Siste parum , insonstemque tuo pro crimine passum ,  
Respice me , me conde animo , me in pectore serva .  
Ille ego qui casus hominum miseratus acerbos ,  
Huc veni , pacis promissæ interpretes , et ampla  
Communis culpæ venia , hic clarissima ab alto  
Reddita lux terris , hîc alma salutis imago :  
Hîc tibi sum requies , via recta , redemptio vera ,  
Vexillumque Dei insigne et memorabile fani .*

Ce qui se peut, à mon advis, rendre françois en cette sorte :

Toy qui viens sur le seuil du milieu de ce temple ,  
Arreste un peu sur moy tes yeux et me contemple :  
Retiens-moy bien avant dedans ton cœur fiché,  
Innocent que je suis, et mort pour ton peché;  
Je suis cil (1) qui d'un cœur et d'un œil pitoyable,  
Regardant à l'estat de l'homme miserable ,  
Descendis ici-bas, ambassadeur de paix,  
Et portant le pardon general des forfaits.  
Icy reduit d'en-haut une lumiere pure,  
Et de l'humain salut le portraict et figure :  
Je suis icy pour toy repos tres-asseuré,  
Le droit et bon chemin, le rapchat averé,  
L'estendart et drapeau du grand Dieu redoutable,  
Et de ce temple-cy l'enseigne remarquable.

Qui ne voit qu'il introduit l'image du Crucifix au milieu de l'eglise, admonestant celui qui entre? Autant en dis-je de ce que j'ay rapporté de la liturgie de S. Jean Chrysostome. Le bon Pere Nylus, en une epistre qui est recitée au deuxiesme Concile de Nicée, conseilloit à Olympiodorus de faire mettre la croix en

(1) Celui.

l'église du costé du levant, et de-çà et de-là és murailles, les histoires du Vieil et Nouveau Testament.

Sophronius, ou bien Joannes Moscus Eviratus, recite qu'un orfèvre apprentif ayant charge de faire une croix d'or, pour estre mise et donnée à l'église, il y mesla, outre le poids de l'or qu'on luy avoit fourny, une certaine quantité du sien. Celuy qui faysoit faire la croix l'ayant treuvée plus pesante, pensa que cet apprentif eust changé ou alteré le fin or qu'il luy avoit baillé (1), et commençoit fort à se fascher; mais le garçon luy fit cette vraye et sainte excuse, que n'ayant pas le moyen de faire une croix entiere du sien, pour dedier à Dieu, il avoit au moins voulu employer ce peu qu'il avoit pour rendre plus belle et grosse celle qu'il luy avoit faite, et qu'au reste il n'y avoit que du fin or : response qui pleust tant à celuy qui avoit commandé la croix, que n'ayant point d'enfant, il adopta celuy-là.

Anastase Sinaïtain, en l'oraison *De sacra synaxi*, tesmoigne tout clairement que la coustume estoit que la croix fust és eglises : or il mourut il y a mille ans passez, tesmoin le docte Baronius. La coustume donc estoit d'avoir des croix és eglises, et surtout dés que l'Empire fust fait chrestien sous Constantin; car auparavant on n'en avoit pas si grande commodité.

« Constantin, dit le traitteur, faysant eriger une croix de » bronze, il ne la mit pas en un temple; car alors les temples de » Rome servioient encore aux idoles payennes. » Il est toujours sûr son impie distinction, d'idole payenne, et idole chrestienne. Cependant il est vray qu'en ce tems de persecution, les chrestiens ayant peu d'églises dediées, faysoient leurs assemblées où ils pouvoient.

Mais dés-lors que l'Eglise fut delivrée des tyrannies, on vid la croix par tout celebrée : « Es maisons, és places, és solitudes, » és chemins, és montagnes, és vallées, en la mer, és navires, » és isles, és lits, és vestemens, és armes, aux chambres et » couches nuptiales, és banquets, és vases d'argent et d'or, és » marguerites (2), és peintures des murailles, és corps des animaux » malades, és corps possédez par les diables, és guerres, en paix, » és jours, és nuits et assemblées des delicats mondains, és rangs » des moynes, tant chacun va à l'envy d'avoir ce don admirable » pour soy. C'est une grace merveilleuse, aucun ne se confond, » aucun n'a honte, pensant que ç'a esté une marque de mort » maudite; mais chacun se pare d'icelle beaucoup plus que des » couronnes, des diademes, ou de plusieurs carquans et dorures » emallées de pierreries. Et non-seulement on ne la fuit pas,

(1) Donné. — (2) Perles.

» mais est désirée et aymée : chacun en fait compte, elle reluit  
 » par tout, et est esparsée és murailles des maisons, aux sommets,  
 » és livres, és citez, és rues, és lieux habitez et inhabitez. » C'est  
 le dire du grand S. Chrysostome, qui, pour vray, n'eust pas eu à  
 faire d'un si grand denombrement des lieux et choses, esquelles  
 la croix estoit employée, si de son tems l'Eglise eust esté  
 formée sur le patron de la reformation des huguenots.

Pourroit-on bien dire de Geneve, La Rochelle et autres villes,  
 ce que S. Chrysostome dit de l'Eglise de son tems? Nous n'y  
 voyons aucune croix erigée, ny aux portes de ville, ny devant  
 les maisons, chasteaux, forteresses, contracts, testamens : au  
 contraire, on les a renversées et effacées autant que l'on a peu.  
 Que sert-il donc de dire qu'en semblables choses politiques ils  
 ne rejettent point la croix materielle? Beaucoup moins en  
 mettent-ils sur les animaux malades, ou sur les corps possédez  
 du malin; car ce seroit confesser la vertu de la croix, et l'em-  
 ployer à usage sacré. Aussi peu en ont-ils és rondeaux et assem-  
 blées des mondains, et moins parmy les rangs des moynes. Ce  
 n'est donc pas de nostre aage, ny d'hier, que les choses sont  
 allées si avant, que la croix a esté mise és temples, comme semble  
 vouloir dire le traitteur.

## CHAPITRE VII.

### LA CROIX A ESTÉ EMPLOYÉE AUX SACREMENS ET AUX PROCESSIONS.

IL faut que je die mon opinion de l'intention de S. Chrysos-  
 tome, quand il dit : Que la croix estoit celebrée és rondeaux  
 et demarches des delicats mondains, et és rangs des moynes;  
*In choreis delicatorum, et monachorum ordinibus.* Cela ne me  
 detourne point de mon chemin. Je croy qu'il entend parler des  
 processions des seculiers et des moynes : tant parce que la pro-  
 priété des mots dont il use m'invite à cette intelligence; qu'aussi  
 parce qu'anciennement, et notamment de son tems, on portoit  
 les croix aux processions.

Les Ariens avoient composé des hymnes et chansons pour  
 leur secte, et les faysoient chanter alternativement en leurs pro-  
 cessions, sur tout aux solemnitez du dimanche et samedy. S.  
 Chrysostome doubta que par ce moyen quelques-uns de son peuple  
 ne fussent attirés (car plusieurs se laissent aller à ces delicatesses  
 exterieures, sans sonder le merite et le fond de l'affaire, tesmoins  
 les psalmes de Marot), et partant il dressa son peuple à sem-

blable maniere de chanter, et dans peu de tems les catholiques surpasserent en cecy les heretiques, non-seulement en nombre, mais en appareil; car les images et enseignes de la croix, faites d'argent, precedoient avec des flambeaux allumez. Et l'eunuque de l'imperatrice avoit charge de fournir aux despens, et faire dresser des psalmes et hymnes. C'est Sozomene qui fait ce recit icy. On portoit donc de ce tems-là des croix d'argent et des flambeaux allumez aux processions.

Une grande peste pressoit un jour l'Allemagne, dont le voisinage en estoit espouvanté. Les habitans de Rheims en Champagne recourrent à Dieu, avec l'intercession de S. Remy, prennent un parement du sepulchre d'iceluy, allument force cierges et flambeaux, avec des croix, font une procession solennelle et generale par tous les coins de la ville, chantant des hymnes et cantiques sacrez. Qu'arriva-t-il? La contagion environne de toutes parts la cité; mais arrivant justement jusques au lieu où la procession avoit esté, comme si elle eust veu là les bornes et limites de son pouvoir, non-seulement elle n'osa pas entrer dedans, mais encore ce qu'il y avoit desjà d'infection fut par ce moyen repoussé. Saint Gregoire de Tours, qui vivoit il y a pres de mille ans, en est mon autheur. Ainsi les empereurs ont mis ordre par leurs loix, que la croix fut portée és processions par les deputez à ce faire, et puis rapportée en un lieu decent et honneste. Cela me fait bailler aux parolles de S. Chrysostome le sens que j'ay dit.

Or, non-seulement les anciens portoient les croix aux eglises et processions, mais consacroient les eglises avec icelles et les mettoient sur les autels. « Nostre Crucifix, dit S. Augustin, est ressus-  
 » cité de mort, et est monté aux cieux : il nous a laissé la croix  
 » en memoire de sa passion. Il a laissé sa croix pour la santé.  
 » Ce signe est un rempart pour les amys, et une deffense contre les  
 » ennemys. Par le mystere de cette croix, les ignorans sont cate-  
 » chisez. Par le mesme mystere, la fontaine de la regeneration  
 » est consacrée. Par le mesme signe de la croix, les baptisez  
 » reçoivent les dons de graces, par l'imposition des mains. Avec  
 » le caractere de la mesme croix, on dedie les basiliques; on  
 » consacre les autels, on parfait les sacremens de l'autel, avec  
 » l'entremise des parolles du Seigneur. Les prestres et levites  
 » sont par ce mesme promez aux ordres sacrez, et generale-  
 » ment tous les sacremens ecclesiastiques sont parfaicts en la  
 » vertu d'iceluy. »

C'est le tesmoignage de S. Augustin; car bien que ce sermon

ne fust pas de S. Augustin, comme respond le traicteur (chose certes tres-mal-aysée à prouver contre le propre tiltre et inscription), si est-ce que ce point icy est de S. Augustin ; car il dit tout le mesme en ses traittez sur S. Jean, qui sont indubitablement siens.

« Enfin, dit-il, qui est le signe de Jesus-Christ que chacun » cognoist, sinon la croix de Jesus-Christ? lequel signe, s'il » n'est appliqué, ou au front des croyans, ou à la mesme eau par » laquelle ils sont regenerez, ou à l'huile par laquelle ils sont » chresmez, ou au sacrifice duquel ils sont nourris, rien de tout » cela n'est parfaictement accompli. Comment donc ne sera-t-il » rien signifié de bon par ce que les mauvais font, puisque par » la croix de Christ que les mauvais ont faite, tout bien nous est » marqué, et signé en la celebration de ses sacremens? »

Or donc, que le sermon que j'ay allegué soit de S. Augustin ou de Fulgence son disciple, ou de quelqu'autre; si est-ce que la sentence que j'en ay rapportée est de S. Augustin.

S. Chrysostome en avoit dit auparavant tout de mesme en cette sorte : « Portons d'un cœur joyeux la croix de Jesus-Christ, » comme une couronne; car toutes les choses qui profitent à » nostre salut sont consommées par icelle : car, quand nous » sommes regenerez, la croix de Jesus-Christ y est; quand nous » sommes repus de la tres-sacrée viande, quand nous sommes » colloquez pour estre consacrez en l'ordre, par tout et tousjours » cette enseigne de victoire nous assiste. Partant, portons avec » grande affection la croix au dedans des maisons et és murailles » (vous voyez qu'il parle du signe et image de la croix), et és fe- » nestres, et au front, et encore en l'esprit; car cela est le signe » de nostre salut. »

Et peu apres, parlant encore de la croix, il dit ainsi : « La- » quelle il ne faut pas simplement former avec le doigt au corps, » mais premierement en l'esprit, avec une grande foy; car si » tu l'imprimes en cette sorte en ta face, par un des meschans » demons, voyant la lance par laquelle il a receu la playe mor- » telle, ne t'osera attaquer. »

Il repete le mesme ailleurs, disant : « Cette maudite et abomi- » nable marque de dernier supplice, à sçavoir la croix, a esté » faite plus illustre que les couronnes et diademes : car le chef » n'est point tant orné par une couronne royale, comme par la » croix, qui est plus digne que tout honneur; et de celle qu'au- » paravant on abhorroit, on cherche si curieusement la figure, si » que l'on la treuve par tout vers les princes, sujets, hommes,

» femmes, vierges, mariées, serfs, libres; à tout coup chacun se  
 » signe d'icelle, la formant en autre tres-noble nombre; car on  
 » la figure tous les jours en nostre front, comme en une co-  
 » lomne. Ainsi elle reluit en la table sacrée, ainsi en l'ordina-  
 » tion des prestres, ainsi encore derechef és cenes mystiques,  
 » avec le corps de Jesus-Christ, on la void celebrer par tout. »

Qui ne void donc combien expressement S. Augustin et S. Chrysostome tesmoignent que la croix est employée à tout, et sur tout és choses saintes et sacrées, qui n'estoient pas estimées pour telles, si elles n'estoient signées de la croix? Mais S. Augustin remarque particulièrement que la croix estoit necessaire au sacrement de l'autel, qu'il nomme *sacrifice*, duquel sont nourris les chrestiens. Autant en dit S. Chrysostome: « L'en-  
 » seigne de la croix, dit-il, nous assiste, lorsque nous sommes  
 » nourris de la tres-sacrée viande, et qu'elle reluit en la sacrée  
 » table, et en la cene mystique, avec le corps de Jesus-Christ. »  
 Que pourroit-ou dire plus exprez?

Mais remarquons que S. Chrysostome dit separement « Que  
 » la croix reluit en la table sacrée; » et tantost apres, « Qu'elle  
 » reluit derechef en la cene mystique avec le corps de Jesus-  
 » Christ: » car il semble par là qu'il veuille dire que la croix  
 estoit non-seulement à l'autel, ou table sacrée, suivant ce qu'il  
 est commandé aux prestres en sa liturgie, de faire la reve-  
 rence, se retournant vers l'image de Jesus-Christ, et que S.  
 Paulin, recite, chapitre 1, d'avoir mis l'image de la croix pres  
 de l'autel, comme j'ay dit cy-devant; mais encore que l'image  
 et figure de la croix estoit empreinte en la tres-sacrée viande de  
 l'Eucharistie. Aussi és preparatoires de la liturgie, ou messe  
 de S. Chrysostome, traduite par Leo Tuscus, le diacre doit avec  
 une lancette faire le signe de la croix sur le pain à consacrer;  
 et quand ce vient à la celebration, il est ordonné que l'on mette  
 les pains sur l'autel, en forme de croix. Ce que mesme Nicolas  
 Cabasile espluche par le menu, en l'exposition de la liturgie.  
 Je scay qu'il y a plusieurs pointcs en ce que j'ay dit qui se rap-  
 portent au simple signe de la croix: mais il y en a beaucoup  
 qui ne peuvent estre entendus que de la croix faite en matiere  
 subsistante; comme quand il est dit qu'on mettoit la croix és  
 maisons, murailles, fenestres, en la table sacrée, et qu'avec le  
 caractere d'icelle on dedioit les basiliques. Or je n'ay pas osé  
 separer ce que mes auteurs avoient conjoint.

Cependant il paroist qu'on ne doit point mettre de barriere  
 entre la croix et les choses religieuses, selon la creance de l'an-

tiquité. C'est grand'pitié que d'un superbe et mal instruit, on ne le peut faire demordre. Calvin avoit dit que « Si l'autorité » de l'Eglise ancienne a quelque vigueur entre nous, nous » notons que par l'espace de cinq cens ans, ou environ, du » tems que le christianisme estoit en sa vigueur, et qu'il y » avoit plus grande pureté de doctrine, les temples de chrestiens » ont esté nets et exempts de telle souilleure. » Il parle ainsi des images de Jesus-Christ et des saints; et peu apres il dit : « Que si on compare un aage avec l'autre, l'integrité de ceux » qui se sont passez d'images merite bien d'estre prisée au prix » de la corruption qui est survenuë depuis. Or je vous prie, qui » est-ce qui pensera que ces SS. Peres eussent privé à escient » l'Eglise d'une chose qu'ils eussent cognu luy estre utile et » salutaire? »

Les pauvres huguenots avoient esté appris comme cela par le pere de leur reformation. On leur a monsté mille fois que c'estoit une fausseté, et qu'és cinq cens voire és trois cens premieres années, il y avoit des images és eglises. Ils dirent neantmoins autant impudemment que jamais que l'antiquité ne mettoit point d'images aux eglises; mais ayant monsté le contraire, quant à l'image de la croix, je puis dire : « Hé! je vous » prie, qui est-ce qui pensera que ces SS. Peres, Chrysostome, » Augustin, Paulin, eussent mis en usage une chose qu'ils eussent » cognu estre inutile et pernicieuse? » Mais le mieux est qu'ils tesmoignent non-seulement de leur fait, mais aussi de la pratique du christianisme de leur aage.

Ainsi Justinien l'empereur fit cette loy : « Que l'evesque consacrant une eglise ou monastere, consacre le lieu à Dieu par » oraison, fichant en iceluy le signe de nostre salut, nous entendons la vrayement adorable et honorable croix. Ainsi, qu'il » commence l'edifice, mettant un si bon et propre fondement. » Il dit le mesme en plusieurs endroicts, et veut qu'avant le bastiment on plante toujours : *Venerabilem et sanctissimam crucem*, La venerable et tres-sainte croix. Que scauroit-on dire à tant de si grands tesmoins?

Le traitteur pour ne sembler estre du tout muet, nous oppose « qu'Epiphanius, passant par un village nommé Anablatta, estant » entré en un temple où pendoit un voile teint et peint, ayant » une image comme de Jesus-Christ, ou de quelque saint, il » mit en piece ce voile, d'autant que cela estoit contre les Escritures, comme cela se lit plus au long dans son epistre traduite » par S. Hierosme. »

Or je responds : 1° Que cette derniere piece d'epistre, citée par le traicteur, n'est aucunement de S. Epiphane, mais un ajan-cement estrangier, comme il paroist en ce que le sens de l'epistre estoit du tout bien achevé, sans cette piece-là; que cette piece est hors de propos, qu'elle ne ressent aucunement la phrase de S. Epiphane, ou de S. Hierosme, et que les Iconoclastes citant tous les tesmoignages qu'ils peuvent des anciens Peres, et nom-mement de S. Epiphane, ainsi qu'il est deduit au second Concile de Nicée, ne produisirent jamais cette piece de l'epistre traduite par S. Hierosme.

2° Je responds qu'en cette piece-là il est dit que l'image peinte sur le voile estoit d'un homme pendu, comme de Jesus-Christ, ou de quelqu'autre, contre les Escritures : il se pouvoit donc faire que cette image fust dressée contre la verité de l'histoire de la passion de Nostre-Seigneur, avec quelque indecence. Dont S. Epiphane ne se pouvoit asseurer que c'estoit qu'elle represen-toit, et parlant eut raison de la deschirer. Mais que peut tout cela contre les images de la croix et du crucifix, qui representent au vray la passion de Nostre-Seigneur, ainsi qu'elle est descrite en l'Evangile?

Si un evesque treuvoit dans quelque eglise de sa charge l'i-mage d'un Crucifix qui representast Nostre-Seigneur non cloué, mais attaché avec des cordes sur la croix (comme l'on void par la faute des peintres en plusieurs images, le bon et le mauvais larrons pendus en cette sorte), feroit-il pas son devoir de des-chirer et rompre telle image? Et faudroit-il dire pourtant qu'il rejettast l'usage des images propres et bien faites?

De pareille force est le tesmoignage du Concile Elibertin, (Can. 36) cité par le traicteur, auquel il est dit : « Qu'en l'Eglise » on ne doit point avoir de peintures; affin que ce qui est ho- » noré et adoré ne soit peint és parois. »

Car je dy : 1° Que telle occasion peut naistre en quelque pro-vince, par laquelle on devra deffendre que les images ne soient point és eglises; comme si les infidelles, Maures, Turcs et here-tiques ravageoient les temples, brisoient les images, et les ou-trageoient en mespris de ce qu'elles representent, il ne seroit que bon de leur enlever toute commodité et occasion.

2° Je dy que la deffense du Concile Elibertin, selon la portée de la raison, laquelle y est alleguée, ne s'estend pas aux images mobiles, mais à celles seulement qui sont peintes, et sur les murailles, et ne seroit à l'adventure pas mal que telle deffense fust observée, parce que telles images sont sujettes à se gaster,



deffaire et effacer, non sans quelque mespris de leur saint et sacré usage, qui est la raison du Concile, disant : *Ne quod colitur, aut adoratur, in parietibus depingatur* ; Affin que ce qui est honoré, ou adoré, ne soit peint es murailles.

3° Je dy que puisqu'on ne peut pas sçavoir le propre et particulier motif de ce Concile, et qu'il n'estoit que provincial, et de dix-neuf evesques seulement, il n'est pas raisonnable de le vouloir rendre opposant au general consentement, et à la coutume de l'Eglise ancienne, qui recevoient les images aux eglises, comme j'ay pruvé cy-devant. Mais qui voudra voir quelque chose de plus, touchant ces deux objections, qu'il lise ceux qui ont traité la controverse des images.

## CHAPITRE VIII.

### LA CROIX A ESTÉ HONORABLE A TOUTE L'ANTIQUITÉ.

« QUAND il est question de reformer les desordres, il faut suivre » le dire de Jesus-Christ (Matth. 19) : *Il n'estoit pas ainsi au commencement*. Si donc au commencement, lorsque l'Eglise a » esté pure, et la verité sincere, le signe de la croix n'a point » esté fait, elle n'a point esté dressée, salüée, ny adorée ; c'est » tres-mal fait d'avoir introduit cette corruption, qui ne peut » estre bonnement appellée coutume, et c'est encore plus mal » fait de la retenir. »

C'est un discours du traicteur auquel je respons en cette sorte : Si, lorsque l'Eglise estoit pure, au commencement, on a fait le signe de la croix, on l'a dressée, salüée et honorée ; c'est tres-mal fait d'avoir introduit la presumption, qui ne se peut bonnement appeller *reformation*, d'abattre, mespriser et deshonorer le signe de la croix. *Certes, au commencement on ne foyoit pas ainsi.*

L'Eglise estoit pure, selon la confession des reformateurs, les cinq cens premieres années. Et s'il faut croire le traicteur, « Les yeux des chrestiens commencerent seulement à se ternir, » et ne voir plus gueres clair au service de Dieu, au tems de » S. Gregoire pape. » Voyons comme on se gouvernoit alors touchant l'honneur de la croix, et nous treuverons que les payens appelloient les chrestiens par injure : Religieux et devots de la croix ; *Religiosos crucis*.

Tertullien, respondant pour eux, ne le nie en aucune façon ,

mais le concede. Autant en fait Justin le martyr. S. Athanase dit ces propres parolles : *Pour vray, nous adorons la figure de la croix, la composant de deux bois.*

J'ay cité cy-dessus ces tesmoignages avec plusieurs autres. Or ces grands personnages vivoient en la fleur de l'Eglise. Dont S. Thomas et S. Bonaventure ont dit que l'honneur de la croix, et des autres images, estoit une tradition apostolique; car, voyant qu'il a commencé tout aussi-tost que le christianisme, et que si l'on remonte d'aage en aage dans le tems des Apostres on en trouvera une observation perpetuelle, ils se sont tenus à la regle de S. Augustin, qui porte : « Que l'on croit tres-justement » ce que l'Eglise universelle tient, et n'est institué par les conciles, mais a tousjours esté observé, n'avoir point esté baillé, » sinon par l'autorité apostolique. »

S. Jean Damascene, longtems avant eux, en avoit dit tout de mesme : *C'est, dit-il, une tradition non escrite*, aussi bien que l'adoration vers le levant, à sçavoir *d'adorer la croix* : ce sont ses parolles.

Et S. Basile, beaucoup plus ancien, parlant de Jesus-Christ, de sa Mere, de ses apostres, prophetes et martyrs, il dit : « Qu'il » honore les histoires de leurs images, et qu'il les adore tout ouvertement; car, dit-il, cecy estant baillé par les saints Apostres, » il ne le faut pas deffendre : mais en toutes nos eglises nous » dressons leurs histoires. »

Le second Concile de Nicée, ayant parlé de l'honneur de la croix et des images, conclud en cette maniere : *Celle-cy est la foy des Apostres, celle-cy est la foy des Peres.* Et là mesme est recitée l'epistre du bien-heureux P. Nylus au proconsul Olympiodorus, qui vouloit bastir un temple, par où il luy conseille de mettre l'unique et seule image de la croix au lieu sacré vers l'Orient. Or, qui ne sçayt qu'anciennement les chrestiens adoroient vers le levant? Ce Pere donc vouloit que la croix fust mise au lieu vers lequel se faysoit l'adoration.

Constantin (comme dit Sozomene) dressa son labare en forme de croix, parce que la coustume estoit que les soldats fissent reverence à cet estendart, afin que par là peu à peu ils fussent accoustumez, par la continuelle veuë et veneration de la croix, à rejeter le paganisme et embrasser la foy de Jesus-Christ.

Saint Chrysostome appelle la figure de la croix plus digne que tout honneur : *Omni cultu digniorem*, et recommande en sa liturgie, comme j'ay dit nagueres, que le prestre venant à l'autél fasse la reverence à la croix.

Saint Augustin tesmoigne que bien qu'anciennement on crucifioit les mal-faiteurs, de son tems toutesfois on n'en crucifioit point : « D'autant, dit-il, que la croix est honorable et finie : elle » est finie quant à la peine, mais elle demeure en gloire, et des » lieux des supplices elle est passée sur le front des empereurs. » Aussi le traiteur confesse « Que les meschans eussent esté hono- » rez par tels supplices. » Donc le bien-heureux prince des apostres S. Pierre, devant estre crucifié, pria que ce fust les pieds contremont (1); s'estimant indigne d'estre crucifié de mesme maniere que son Maistre, comme dit S. Hierosme, et S. Dorothee le touche. S. André son aîné ne se pouvoit saouler (2) de salüer et caresser la croix en laquelle il devoit estre pendu, tant il s'estimoit honoré de mourir de cette mort-là, selon le tesmoignage des prestres d'Achaye, au livret qu'ils firent de son martyre.

Or ce fust Constantin qui abolit le supplice de la croix : « D'autant qu'il honoroit beaucoup la croix, tant pour l'ayde » qu'il avoit receu aux combats en vertu d'icelle, que pour la » divine vision qu'il avoit euë, » comme parle Sozomene, lequel dit à ce propos une chose bien remarquable, si elle est conferée avec un traict d'Eusebe en la vie de Constantin.

Eusebe tesmoigne qu'avant que Constantin donnast la bataille contre Licinius, il se retira hors le camp, au tabernacle ou pavillon de la croix, avec quelque nombre des plus devots qu'il treuva pres de soy, et ce pour prier Dieu, et se recommander à sa misericorde; ce qu'il avoit accoustumé de faire en toutes semblables occasions. Sozomene d'autre part escrit que ce grand empereur avoit fait faire un pavillon ou tabernacle, en guise d'une eglise, ou chappelle, qu'il portoit tousjours avec soy, quand il alloit à la guerre; affin que tant luy, que l'armée, eust un lieu sacré auquel on loüast Dieu, et on le priast, et on peust recevoir les sacrez mysteres; car les prestres (*sacerdotes*) et diacres suivoient tousjours ce tabernacle à cette intention.

Qui ne void maintenant que le tabernacle de la croix, duquel parle Eusebe, n'estoit autre chose que l'église ou chappelle portative, de laquelle Sozomene tesmoigne. Il y avoit donc au camp de Constantin une eglise de sainte Croix, et non-seulement la croix estoit en l'église, mais l'église mesme estoit dediée à Dieu, sous le nom et vocable de la Croix; grande preuve de l'honneur qu'on portoit à la croix.

A mesme intention, les empereurs Theodose et Valentinien ont fait cette loy : « Ayant sur tout un grand soin de conserver la

(1) En montant, en haut. — (2) Se rassasier.

» religion de la supreme Divinité, qu'il ne soit loysible à per-  
 » sonne de graver, ou peindre le signe du Sauveur Jesus-Christ,  
 » ou en terre, ou en pierre, ou en marbre, qui soit mis à terre. »  
 C'estoit parce qu'ils vouloient que les croix fussent en lieu ho-  
 norable, et non à terre, où elles pouvoient estre foulées aux  
 pieds, tant ils portoient de respect à ce saint pourtraict. Ainsi  
 Justinien l'appelle *tres-saincte croix et venerable*. Sedule, tres  
 ancien poëte, parle de l'honneur de la croix en cette sorte :

*Pax crucis ipse fuit, violentaque roboramembris  
 Illustrans propriis, pœnam vestivit honore,  
 Suppliciumque dedit signum magis esse salutis,  
 Ipsaque sanctificans in se tormenta beavit,  
 Neve quis ignoret speciem crucis esse colendam,  
 Quæ Dominum portavit ovans ratione potente,  
 Quatuor inde plagas quadrati colligit orbis.*

O croix ! il fut ta paix, et par sa chair si digne,  
 Rendant ta cruauté plus que jamais insigne,  
 Il a de tant d'honneur ta honte revestu  
 Et fait que ton supplice (ô estrange vertu !)  
 Soit de nostre salut la preuve plus certaine,  
 Bien-heurant les tourmens dont il souffrit la peine.  
 Quoy doncques ! nieras-tu qu'il nous faille honorer  
 L'image de la croix, ou qui peut l'ignorer ?  
 Puisqu'en triomphe elle porte nostre grand Maistre,  
 Et par vive raison le portant fait paroistre  
 Que bien qu'en quatre parts le monde est partagé,  
 Il est tout en la croix comme en un abregé.

Prudence, encore plus ancien, tesmoigne que les empereurs  
 chrestiens honoroient la croix :

*Ipsa suis Christum Capitolia Romula mœrent,  
 Principibus lucere Deum : jam purpura supplex  
 Sternitur, Æneudæ rectoris, ad atria Christi,  
 Vexillumque crucis summus dominator adorat.*

Le Capitole on voit à Rome despité,  
 Que Jesus par ses roys soit pour Dieu réputé.  
 Es eglises on voit toute à terre abattuë  
 La pourpre des Romains humblement estenduë,  
 Et de ce monde bas le souverain monarque,  
 Adore de la croix l'estendart et la marque.

A cette coustume des empereurs se rapporte l'avertissement que S. Remy fit au roy Clovis :

*Mitis depone colla Sicamber,  
Incende quod adorasti,  
Et adora quod incendisti,*

Sicambrien gracieux,  
Baisse le col et les yeux,  
Brusle la chose adorée,  
Puis adore la bruslée.

C'est qu'il le veut rendre capable du christianisme, qui fait brusler les idoles et honorer la croix.

Mais à quoy, je vous prie, visoit la bravade que les payens faysoient aux chrestiens, recitée par Minutius Felix (*Octav. n. 11*), joint à ceux d'Arnohe : *Voicy des supplices pour vous, et des tourmens et des croix, non plus pour adorer, mais pour souffrir? N'estoit-ce pas une presupposition de l'honneur que les chrestiens faysoient à la croix qui leur faysoit avancer ces parolles : Ecce vobis supplicia et tormenta, jam non adorandæ, sed subeundæ cruces?*

En voilà bien assez pour convaincre le traicteur, qui a bien osé dire que du tems de la pure et primitive Eglise, on n'a dressé ny veneré la croix : ou bien, ce qui revient tout en un, qu'il ne luy faut porter aucun honneur religieux; car à quel autre honneur se peut rapporter ce que j'ay produict jusques icy?

## CHAPITRE IX.

*COMME LA CROIX EST SALUÉE, ET SI ELLE EST INVOQUÉE EN L'EGLISE.*

LE traicteur, non content d'avoir dit en general qu'il ne faut venerer la croix, ny la dresser à aucun usage religieux, se jette à faire des reproches à l'Eglise, sur certaines particulieres actions d'honneur qui se font à la croix, lesquelles, selon son souverain advis, ne sont autres qu'idolastries et forceneries. Il se plaint donc en cette sorte :

1° « Les choses sont allées si avant que la croix a esté mise » és temples, a esté saluée par ces mots : *O crux, ave, Croix,* » bien te soit, qui sont propos ineptes.

2° » Et incontinent invoquée, en disant : *Auge piis justitiam,*

» *reisque dona veniam*; c'est-à-dire : Augmente la justice aux  
» bons, et donne pardon aux coupables.

3° » Item, *Crucem tuam adoramus, Domine*; c'est-à-dire :  
» Seigneur, nous adorons ta croix, qui sont propos blasphéma-  
» toires; car c'est Jesus-Christ qui est le Fils, lequel doit estre  
» baisé, et non pas le bois de la croix : mais d'autant que l'Eglise  
» romaine s'adresse à la croix materielle, il paroist que c'est  
» idolatrie insupportable.

4° » Et affin qu'il ne semble qu'on leur fasse tort par tel propos,  
» voicy les mots dont ils usent quand ils benissent le bois de la  
» croix : Seigneur que tu daignes benir ce bois de la croix, à  
» ce qu'il soit remede salutaire au genre humain, fermeté de  
» foy, advancement de bonnes œuvres, redemption des ames,  
» deffense contre les cruels traicts des ennemys.

» Item, nous adorons ta croix. Item, ô croix, qui dois estre  
» adorée, ô croix, qui dois estre regardée, aymable aux hommes,  
» plus sainte que tous, qui seule as merité de porter le talent  
» du monde, doux bois, doux cloux, portant doux faix, sauve  
» la presente compagnie, assemblée en ta loüange.

» Item, croix fidelle, arbre seul noble entre tous, nulle forest  
» n'en porte de tel en rameaux, en fleurs et en germe, bois  
» doux, doux cloux, soustenant un faix doux.

5° » De mesme estoffe est la priere qui se lit presque en toutes  
» les heures, qu'on appelle; au moins l'ay-je leu en celles que  
» Michel Jove a imprimées à Lyon, l'an 1568, qui sont à l'usage  
» de Rome. En voicy les termes :

Sainte vraye croix adorée,  
Qui du corps de Dieu fus ornée,  
Et de sa grand' sueur arrousée,  
Et de son sang enluminée,  
Par ta vertu, par ta puissance,  
Garde mon corps de mal-meschance,  
Et m'octroye par ton plaisir  
Que vray confez puisse mourir.

6° » Et n'a pas esté seulement appellée la croix aorée, c'est-à-  
» dire adorée; mais aussi le vendredy a esté dit aoré, c'est-à-  
» dire adoré, à cause de l'adoration de la croix de ce jour-là.

7° » Pareilles inepties et blasphemes se commettent autour  
» de la lance; de laquelle sainte lance la feste se celebre le  
» vendredy apres les octaves de Pasques, et luy est adressée la  
» priere suivante : Bien te soit, fer triomphal! qui, entrant en

» la poitrine vitale, ouvres les huis du ciel; heureuse lance,  
 » navre-nous de l'amour de celui qui a esté blessé par toy. »

Voilà les subtiles recherches que fait ce playsant traitteur pour convaincre les catholiques d'estre « Forcenez, rendus » punais (1) par l'idolatrie, et plus stupides que le bois; » car c'est ainsi qu'il nous traite. De Beze luy avoit ouvert le chemin en ses marques de l'Eglise, que ce grand esprit de Sponde luy a si bien effacées, qu'il m'eust osté l'ennuy de respondre à ce point, si Dieu ne l'eust voulu lever des ennuy de ce monde, avant que son œuvre fust achevée.

Je respons donc au traitteur, à de Beze, et à leurs semblables, cottant par ordre les griefs qu'ils ont peu pretendre en cet endroit, et les raisons pour lesquelles ils ne sont recevables.

1° Ils treuvent mauvais que l'on parle à la croix, qu'on la saluë, et beaucoup plus qu'on l'invoque, puisqu'elle n'a ny sentiment ny entendement : mais à ce compte, il se faudroit mocquer des saints prophetes, qui, en mille endroit, ont adressé leurs parolles aux choses insensibles. « O cieux, jettez la rosée d'en » haut, et que les nuées pleuvent le juste, que la terre s'ouvre, » et qu'elle germe le Sauveur! O cieux! oyez ce que je dy, j'invoque à tesmoin le ciel et la terre (Isa. 45). Benissez, soleil » et lune, le Seigneur, loüez-le, soleil et lune, qu'as-tu, ô mer, » qui te fasse fuyr, et toy, ô Jourdain, que tu sois retourné en » arriere (Psal. 148)? »

S. André ne vit pas si-tost la croix en laquelle il devoit estre crucifié, qu'il s'escrie saintement : « O bonne croix, qui as receu » ton ornement des membres de mon Seigneur, long-tems de- » sirée, soigneusement aymée, cherchée sans relasche, et enfin » preparée en mon esprit, reçoymoy d'entre les hommes, et » me rends à mon maistre, affin que celui-là me reçoive par toy, » qui par toy m'a rachepté. »

La devote Paula, entrée dans l'estable où Nostre-Seigneur nasquit, avec des larmes entremeslées de joye, souspiroit en cette sorte : « Je te saluë, ô Bethleem! maison de pain, en la- » quelle est né ce pain qui est descendu du ciel. Je te saluë, » Ephrata, region tres-fertile et porte-fruict, de laquelle Dieu » est la fertilité. »

Lactance, parlant du jour de la resurrection : *Salve, festa dies*, dit-il, *toto venerabilis ævo*, Je te saluë, ô jour, en tout tems venerable. Ce sont des façons ordinaires aux ames vivement esprises de quelque affection. Qui ne sçayt combien les

(1) Puants, pourris (Un œuf punais).

apostrophes et prosopopées sont en commun usage à toutes sortes de gens? Et quelle plus grande ineptie que de faire le fin à reprendre semblables termes, et quel danger y peut-il avoir en ce langage :

*Auge piis justitiam*

*Reisque dona veniam.*

Donne aux bons accroist de justice,

Pardonne aux pecheurs leur malice,

qui a son patron et modele en l'Escriture sainte, et mille traicts des plus anciens Peres pour garants? La rosée qu'Isaye demande aux cieus n'est autre que le Sauveur; et David demande au feu, gresle, neige, glace, qu'elles loüent Dieu; et S. André à la croix, qu'elle le rende à son maistre. Mais ces choses leur sont autant impossibles que de pardonner aux pecheurs.

Or, quoy qu'en toutes ces manieres de dire les parolles s'adressent à la croix, au ciel, à la neige, et semblables choses inanimées, si est-ce que l'invocation passe plus outre, et se rapporte à Dieu et au Crucifix. Voicy un exemple signalé : Josué desire que le soleil et la lune s'arrestent au milieu de leur carriere. A quoy, je vous prie, s'adresse-t-il pour en avoir l'effect? Quant à l'intention, pour vray il fait sa requeste à Dieu : *Tunc locutus est Josue Domino, in die qua tradidit Amorrhæum in conspectu filiorum Israel* (Jos. 10); Alors Josué parla au Seigneur, en la journée que Dieu livra l'Amorrhéen à la veuë des enfans d'Israël.

Voilà son intention qui va droict à Dieu; mais quant à ses parolles, elles n'arrivent que jusques au soleil et à la lune : *Dixitque coram eis : Sol, contra Gabaon ne movearis, et luna, contra vallem Ajalon* (Jos. 10); Et dit devant iceux : O soleil, n'avance point contre Gabaon, et toy, ô lune, contre la vallée d'Ajalon. Voilà les parolles qui sont adressées au soleil et à la lune, et voicy l'effect qui ne part que de la main de Dieu : *Stetit itaque sol in medio cæli, et non festinavit occumbere spatio unius diei : non fuit postea et antea tam longa dies, obediens Deo voci hominis* (Ibid. 13); Donc le soleil s'arresta au milieu du ciel, et ne se coucha point par l'espace d'un jour : jamais auparavant, ny apres, jour ne fut si grand, Dieu obeysant ou secondant à la voix de l'homme.

Cette priere donc, *donne aux bons accroist de justice*, n'a que le son exterieur des parolles qui va à la croix; le sens et l'intention se rapportent du tout au Crucifix. Quand Josué demande au soleil qu'il cesse son mouvement, c'est prier Dieu qu'il l'arreste;



quand nous demandons à la Croix qu'elle pardonne aux pecheurs, c'est prier le Crucifié qu'il nous pardonne par sa passion. Et si les parolles semblent mal adressées quant à leur propre signification, elles sont neantmoins redressées par l'intention de ceux qui les proferent, et ny a aucune messeance, parce que ces façons de parler sont ordinaires, familiares, et bien entendües de ceux qui ne sont pas chicaneurs et mal affectionnez.

2° J'ay donc assez respondu à la plainte que fait le traicteur touchant la salutation et invocation de la croix, et par consequent à ce qu'il peut alleguer de la priere faite en la rythme françoise, qu'il dit estre és Heures faites à l'usage de Rome. J'admire seulement cette ame delicate, laquelle ayant dit que cette rythme se treuve presque en toutes les Heures, interprete tout à coup son presque de celles seules de Michel Jove, imprimées l'an 1568; et pour estre encore plus inepte, veut mettre en usage une vieille rythme platte françoise, és Offices de Rome. Ne sçayt-il pas qu'on ne parle pas françois à Rome, surtout és offices? La medisance n'a soin que de parler, sans se mettre en peine de sçavoir comment. Or il veut faire passer cette calomnie sous corde, parce que bien souvent les libraires joignent avec les Heures, en un mesme volume, plusieurs traitez et oraisons, aussi mal à propos que sans congé ny raison.

Mais luy qui ose bien censeur les œuvres de S. Augustin, et en rejeter plusieurs pieces, comme n'ayant le style et la gravité assortissante aux autres, quoyqu'elles soient comprises sous le mesme tiltre, n'a-t-il point cognu que ces rythmes françoises, et autres telles raisons, ne sont pas des appartenances de l'Office et des Heures de Rome? Il est sot s'il ne l'a consideré; il est imposteur s'il l'a consideré. Ce n'est pourtant pas pour absurdité que j'estime estre en l'estoffe de cette rythme-là, que j'en parle ainsi; car elle ne contient rien qui n'ayt une bonne intelligence, comme il paroist assez de ce que j'ay dit cy-devant.

3° Autant en dy-je de la devotion, dont se servent aucuns la semaine sainte, et des vendredys blancs, que le traicteur avance et tasche de noircir. Ce sont observations dignes de luy, et ne touchent aucunement l'Eglise catholique; car ces devotions n'ont aucune autorité publique, ny ne sont jointes aux Heures, comme parties d'icelles. Nos calendriers approuvez ne font mention ny des vendredys blancs, ny des vendredys noirs. Une sottise ne laisse pas d'estre telle, pour estre imprimée, ou attachée au bout de quelques beaux livres. Si (1) ne veux-je pas dire que la substance de ces devotions soit mauvaise. Il y a peut-estre quel-

(1) Toutefois.

ques circonstances plus legeres que vicieuses; mais c'est une vanité intolerable, d'aller à la recherche de ces pointilles, au lieu d'une dispute serieuse.

## CHAPITRE X.

### DES TILTRES ET PAROLLES HONORABLES QUE L'EGLISE DONNE A LA CROIX.

LE traitteur et de Beze treuvent mauvais que nous disons : *Crucem tuam adoramus, Domine!* Seigneur, nous adorons ta croix! « car c'est le Fils qui doit estre baisé, et non pas la » croix, » disent-ils. Mais attendant de respondre encore plus au long au livre quatriesme, je dy qu'il n'y a pas plus d'inconvenient d'adorer la Croix aux chrestiens, qu'aux Juifs l'Arche de l'alliance, comme j'ay monstré qu'ils faysoient, cy-devant; ny de la baiser, que de baiser le bout de la verge de Joseph, comme fit Jacob, selon la plus vraye-semblable opinion, ou celle d'Asuerus, comme fit Esther, selon la sainte parolle.

Je dy que la pluspart l'a adorée, et l'a tenuë pour adorable, comme je preuve; et l'a baisée encore, comme tesmoigne S. Chrysostome en l'homelie de l'adoration de la Croix. Je dy qu'on baise assez par honneur le prince et le roy, quand on baise le bout de son manteau ou de son sceptre, ains (1) on ne baise pas autrement les mains des souverains que baisant leurs manteaux. L'honneur fait à telles appartenances se rapporte à ceux de qui elles sont. Personne ne treuveroit mauvais qu'un sujet dist et protestast : Sire, j'honore vostre sceptre, vostre couronne, ou vostre pourpre. Ainsi Nostre-Seigneur a aggreable qu'on die : Seigneur, j'honore ou adore (car l'un et l'autre en cet endroit n'est qu'une mesme chose, comme il sera dit au quatriesme livre), j'adore, dis-je, vostre croix. C'est donc une chicanerie estrange d'appeller cela idolatrie, puisque tout l'honneur en revient à Jesus-Christ, qui n'est pas une idole, mais vray Dieu.

Ils nous reprochent la benediction de la croix; mais, ou ils treuvent mauvais qu'on la benie, et je leur oppose S. Paul, qui dit (1. Tim. 4) : *Que toute creature est sanctifiée par la parolle de Dieu, et par l'oraison;* ou ils treuvent mauvais les tiltres que l'on baille à la croix en cette benediction, et en plusieurs autres parties de nos offices, et lors je leur oppose toute l'antiquité.

(1) Mais bien plus.

Quels tiltres veulent-ils oster à la croix? Je croy que voicy ceux qui les faschent le plus : « Remede salutaire du genre humain, redemption des ames, tres-adorable, plus sainte, toute » nostre unique esperance. » Qui ne sçayt que les plus saints et anciens Peres de l'Eglise l'ont ainsi appellée? S. Chrysostome, en une seule homelie, luy baille plus de cinquante tiltres d'honneur, et entr'autres il l'appelle : « Esperance des chrestiens, » Resurrection des morts, Chemin des desesperes, Triomphe » contre les diables, Pere des orphelins, Deffenseur des veufves, » Fondement de l'Eglise, Medecin des malades. » En la premiere homelie de la Croix et du Larron, il l'appelle : « Substance de » joye spirituelle, et Elargissement abundant de tous biens. » En la seconde, il l'appelle : « Nostre soleil de justice; » et ailleurs : « Espée par laquelle Jesus-Christ a rompu et aneanty » les forces du diable. »

Saint Ephrem l'appelle : « Precieuse et vivifiante, Vainqueresse » de la mort, Esperance des fides, Lumiere de l'univers, Huis- » siere du paradis, Exterminatrice des heresies, Fermeté de la » foy, grande et salutaire Deffense, et Gloire perpetuelle des » bien-sentans, et leur Rempart inexpugnable. »

Ce dernier tiltre luy est encore baillé 1° par le grand S. Antoine. 2° Origene l'appelle : « Nostre victoire. » 3° Eusebe et le grand Constantin : « Signe salutaire. » 4° S. Augustin : « Honorée et honorifiée. » 5° Justin le martyr : « L'enseigne principale de force, et principauté. » 6° Justinien l'empereur : « Vrayment venerable et adorable. » 7° Et S. Chrysostome encore l'appelle : « Plus digne que toute veneration et reverence, » *Omni cultu digniorem*. Quel reproche nous peut-on faire, si nous parlons le langage de nos Peres et de nostre Mere? C'est aux heretiques, nourris hors de la patrie et maison, de produire des mots nouveaux, et de trouver estrange le langage des domestiques.

Au demeurant, les mots n'ont aucune valeur que celle qu'on leur baille. Je dirois volontiers qu'ils sont comme les chiffres zeros, qui ne valent sinon à mesure des nombres qui les precedent. Les noms aussi n'ont leur signification qu'à proportion de l'intention avec laquelle on les produit, comme les robes plissées, qui sont larges et estroites selon le corps sur lequel elles sont mises.

Y a-t-il mot de plus grande signification que le mot de *Dieu*, qui signifie le souverain Estre et l'Infiny? neantmoins, parfois le Saint-Esprit l'accourcit tant qu'il le fait joindre aux creatures.

J'ay dit : « Vous estes dieux. Dieu se treuve en l'assemblée des » dieux ; or, au milieu il juge les dieux (Psal. 81). Je t'ay constitué » Dieu de Pharaon (Exod. 7). Joseph fut appelé Sauveur (Gen. » 41), aussi fut bien Osée, fils de Nun (Num. 13). » Mais ce mot n'eust pas tant d'estenduë sur eux, comme sur Nostre-Seigneur : « Dieu envoya son Fils, affin que le monde fust sauvé par iceluy » (Joan. 3). S. Paul fut fait tout à tous, affin qu'il sauvast tous » (I. Cor. 9). » Voilà des parolles bien pareilles quant à l'escorce ; mais leur sens et bien different l'un de l'autre. Ces esprits clairvoyans qui adorent Dieu, au second ordre des anges, sont appelez *Cherubins*, et leurs images sont appellées *Cherubins* (Exod. 37). Voilà un mesme mot ; mais les choses sont differentes.

C'est une sorte de subtilité de tant disputer des mots, quand il appert de la bonté de l'intention. La regle est generale, qu'il les faut entendre selon la capacité du sujet dont il est question, *secundùm subjectam materiam*. Il est force que les choses s'entre-prestent leurs noms les unes avec les autres ; car il y a plus de choses que de mots : mais c'est à la charge qu'ils ne soient appliquez que selon l'estenduë et valeur des choses pour lesquelles on les employe.

Jesus, S. Paul et la Croix sauvent. Voilà un seul mot, mais employé à plusieurs sens et differemment. Quant à Jesus, il sauve comme principal agent meritoire, et qui fournit à la rançon en touteabondance ; au regard de S. Paul, il sauve comme procureur et solliciteur, et la croix comme instrument et outil de nostre redemption.

Les parolles des gens de bien et sages sont tousjours prises sagement et en bonne part, par les gens de bien. Qu'y a-t-il de meilleur et de plus sage que l'Eglise ? c'est une malice expresse de tirer à un sens blasphematoire ses parolles, qui peuvent avoir un sens bien-seant et sortable, sans forcer la commune et ordinaire maniere d'entendre. La croix est un remede salutaire, redemption des ames, tres-adorable, nostre unique esperance, plus sainte que tout : cela s'entend selon le rang qu'elle tient entre les instrumens de la passion et de nostre salut. Qui l'entendroit comme du Redempteur mesme seroit inepte et sot ; car le sujet en est du tout, sans difficulté, inepte et incapable.

Et à ce propos, quand j'ay veu Illyricus, ou Simon Goulard, au catalogue des tesmoins de leur verité pretenduë, apres avoir cité S. Chrysostome, attribuant à la croix plusieurs beaux tiltres adjoustez par forme de commentaire : *Encomia crucis Chrysos-*

*tomus suo more canit, signo, quod signatæ rei convenit tribuens. Ista verò postea pontificii non sine blasphemia et idololatria ad signum ipsun retulerunt;* c'est-à-dire, Chrysostome à sa façon chante les louanges de la croix, attribuant au signe ce qui convient à la chose signifiée; mais par apres les papeux ont rapporté ces choses au signe mesme, non sans blaspheme et idolatrie. Quand j'ay veu cela, dis-je, j'ay admiré la vehemence de cette passion, qui ne permet aux novateurs de prendre en bonne part de l'Eglise catholique les mesmes mots, et les mesmes parolles qu'ils prennent bien en bonne part de la bouche de S. Chrysostome. Qui leur a dit, je vous prie, que parlant comme S. Chrysostome, nous entendons autrement que luy? C'est chose certaine que nous attribuons bien souvent au signe ce qui convient à la chose signifiée; comme quand nous disons : Sire! j'honore vostre sceptre, ou bien : Seigneur! j'adore vostre croix.

Enfin, ce seroit bien en cet endroit où auroit lieu la distinction tant preschée par le traitteur, de la croix tourment, et de la croix instrument de tourment; car bien souvent, loüant la croix, on n'entend pas parler du seul bois, ou signe de la croix; ains encore des tourmens et peines que Nostre-Seigneur a soufferts. Mais le traitteur n'a garde d'employer la distinction à bien et à propos.

Le traitteur passe outre à se plaindre de ce qu'on appelle le vendredy aoré, c'est-à-dire adoré, à cause de l'adoration de la croix de ce jour-là. Or ne sçay-je bonnement si aoré veut dire adoré, ou doré, ou bien de requeste, priere et oraison.

Mais je dy : 1° Que ce mot ne touche siñon certaines parties de la France; ailleurs on ne l'appelle point ainsi. 2° Que c'est un nom bien appliqué; car, en cet endroit, adoré ne veut dire autre chose que veneré et honoré. Or, qui ne sçayt que les jours esquels se sont faites quelques saintes actions, ou bien ceux esquels on en fait memoire, sont par toute l'Escriture appelez *tres-saincts* et *tres-celebres* et *venerables*? Le dimanche est appellé *jour du Seigneur* (Levit. 23), pour ce qu'il est dedié à Dieu. S. Augustin l'appelle *venerable*, comme Lactance et S. Chrysostome appellent de mesme le jour de Pasques. Pourquoi ne sera venerable le vendredy, dedié à Dieu en l'honneur de la passion? Je dy de plus que la raison principale pour laquelle ce jour-là est appellé *aoré* n'est pas l'adoration exteriere de la croix, mais la sainteté de la mort du Sauveur, laquelle y est celebrée, dont l'adoration exteriere n'est qu'une protestation.

Or, combien soit ancienne la celebration du vendredy, et surtout du vendredy saint, à l'honneur de la croix, S. Chrysostome en tesmoignera : « Commençons aujourd'huy, mes tres-chers » (dit-il), à prescher du trophée de la croix, honorons cette » journée, ains soyons plutost couronnez en celebrant ce jour ; » car la croix n'est point honorée par nos parolles, mais nous » meriterons les couronnes de la croix, par nostre fidelle confes- » sion : aujourd'huy la croix a esté fichée, et le monde a esté » sanctifié. » Et ailleurs : « Aujourd'huy Nostre-Seigneur a esté » pendu en la croix, celebrons de nostre costé sa feste d'une trop » plus grande joye, pour apprendre que la croix est la substance » de toute nostre resjouyssance spirituelle ; car auparavant le » seul nom de la croix estoit une peine, mais maintenant il est » nommé pour gloire : jadis il portoit l'horreur de condamna- » tion, maintenant c'est un indice de salut ; car la croix est » cause de toute nostre felicité. » Et plus has : « Ainsi S. Paul » mesme a commandé que l'on fist feste pour la croix, adjous- » tant la cause en cette sorte : Parce que Jesus-Christ nostre » pasque a esté immolé pour nous (1. Cor. 5). Vois-tu la liesse re- » ceuë pour le regard de la croix ? car en la croix Jesus-Christ a » esté immolé. »

Sozomene tesmoigne que Constantin le Grand, long-tems avant S. Chrysostome, « a veneré le jour du dimanche, comme celuy » auquel Jesus-Christ ressuscita des morts, et le vendredy, » comme celuy auquel il fut crucifié ; car il porta beaucoup » d'honneur à la sainte croix, tant pour le secours receu par la » vertu d'icelle en la guerre contre ses ennemys, qu'aussi pour » la divine vision qu'il eut d'icelle. »

Mais non-seulement S. Chrysostome escrit qu'on honoroit beaucoup le vendredy pour la croix, ains dit ouvertement qu'au vendredy saint on adoroit la croix : « Le jour anniversaire re- » vient, qui represente la trois fois heureuse et vitale croix de » Nostre-Seigneur, et nous la propose pour estre venerée, et » nous fait chastes, et nous rend plus robustes et prompts à la » course de la carriere des saintes abstinences, nous dis-je, qui » d'un cœur sincere et avec levres chastes la venerons ; » *Nos qui sincero corde eam castisque labris veneramur.*

Or sus donc, quel danger y a-t-il d'honorer la croix, la baiser, et de nommer le vendredy *aoré*, ou *adoré* ; voire quand on le nommeroit ainsi pour l'adoration de la croix qu'on fait ce jour-là ? Pourquoy appelloit-on le jour de Pasques, *Pasques*, sinon parce qu'en iceluy se fit le passage du Seigneur, et de ce passage

prit son nom et le jour, et l'immolation laquelle s'y faysoit. Les jours prennent leur nom bien souvent de quelque action faite en iceux : aussi le vendredy peut estre aoré, par occasion de l'adoration de la croix faite en iceluy.

Mais, comme on n'appelloit pas les tables, cousteaux, nappes, et autres appartenances de l'immolation de la pasques, du nom de *pasques*; ainsi n'appelloit-on pas aoré ny le lieu, ny l'estuy, ny les doigts, ny la main qui touchent la croix, comme veut inferer le traicteur. La raison est manifeste, parce que tout cela n'est pas dedié à la celebration de cette action, ou adoration, comme le jour. Mais le traicteur n'a ny regle ny mesure à faire des consequences : pourveu qu'elles soient contraires à l'antiquité, ce luy est tout un.

Je dy de mesme, quant à la lance, qu'elle est honorable pour avoir esté trempée au sang de Nostre-Seigneur. S. Ambroise confesse que *Clavus ejus in honore est*, Que le clou de Nostre-Seigneur est en honneur. Pourquoi non la lance? Aussi S. Athanase l'appelle *sacrée*. Que si on luy adresse quelques prieres, c'est pour exprimer un desir bien affectionné, et non pour estre oüy, ou entendu d'icelle. C'est de Nostre-Seigneur duquel on attend la grace : si l'on en fait feste, c'est pour remercier Dieu de la passion de son Fils, et de son sang respandu, de quoy la lance ayant esté l'instrument, elle en est aussi le memorial, et en esmeut en nous la vive apprehension, qui nous en fait faire feste, quoy que nos kalendriers ordinaires ne font aucune mention de cette solemnité, qui n'est aucunement commandée en l'Eglise romaine.

J'ay donc assez dechargé l'Eglise des inepties et parolles idolastriques que le traicteur luy vouloit imposer; il n'y a rien de si grave et bien-seant de quoy Democrite ne rie, rien de si ferme de quoy Pyrrhon ne doute. La temerité de l'heretique, qui n'a ny front ny respect, mais tient ses conceptions pour des divinitez, se rit et mocque de toutes choses, qui des ceremonies, qui du purgatoire, qui des parolles, qui de la Trinité, qui de l'Incarnation, qui du Baptesme, qui de l'Eucharistie, qui de l'Epistre de S. Jacques, qui des Machabées, et tous avec une esgale assurance. Ils sont assis sur la chaire pestilente de mocqueries; leurs mocqueries empestent beaucoup plus les simples que leurs discours.

## CHAPITRE XI.

*L'IMAGE DE LA CROIX EST DE GRANDE VERTU.*

ENCORE deplaist-il au traiteur que nous appellions la croix : *Remede salutaire*. Les anciens l'ont ainsi appelée, et Dieu, par mille experiences, en a rendu tesmoignage, non-seulement à l'esgard de la croix qui apparut à Constantin, où estoient escrites ces parolles : *Surmonte par cecy* : mais Nostre-Seigneur luy commanda qu'il fist faire une pareille croix, pour s'en servir comme d'une deffense en bataille; dont il fit dresser son labare, richement esmaillé, en cette forme-là, duquel il se servoit comme d'un rempart, contre tout l'effort de ses ennemys, et sur ce patron fit faire plusieurs autres croix, qu'il faysoit tousjours porter en teste de son armée.

Entre autres, en la bataille qu'il gagna sur Maxence, il reconnut que Dieu l'avoit tres-favorablement assisté, par l'enseigne de la croix; car estant de retour d'icelle, apres qu'il eust rendu graces à Dieu, il fit poser des escriteaux et colonnes en divers endroits, esquels il declaroit à un chacun la force et vertu du signe salutaire de la croix, et particulierement il fit dresser au fin milieu d'une principale place de Rome sa statuë, tenant en main une grande croix, et fit inciser en caracteres qui ne se pouvoient effacer, cette inscription latine : *Hoc salutari signo, veræ fortitudinis indicio, civitatem vestram tyrannidis jugo liberavi, et S. P. Q. R. (1) in libertatem vindicans pristinæ amplitudini et splendori restitui*; c'est-à-dire : J'ai delivré vostre cité du joug de tyrannie par cet estendart salutaire, marque de vraye force, et ay restabli en son ancienne splendeur et grandeur le senat et peuple romain, le remettant en liberté. Ce fut la confession qu'il fit de la croix vainqueresse.

Une autre fois, combattant contre Licinius, ayant au front de son armée l'estendart de la croix, il multiplioit tousjours les trophées de sa victoire; car partout où cette enseigne fut veuë, les ennemys prenoient la fuitte, et les vainqueurs les chassoient. Ce qu'ayant entendu l'empereur, s'il voyoit quelque partie de son armée affoiblie et allangourie (2) en quelque endroit, il commandoit que l'on y logeast cette enseigne salutaire, comme un secours asseuré pour obtenir victoire, par l'ayde de laquelle la victoire fut soudainement acquise : d'autant que les forces des combattans, par une certaine vertu divine, estoient beaucoup

(1) *Senatum Populumque Romanum.* — (2) Rendue languissante.



affermies. Et partant on deputa cinquante soldats des plus entendus et vaillans, qui accompagnoient ordinairement l'estendart pour le prendre et porter tour à tour.

Un de ces porte-enseignes se treuvant parmy une aspre et forte escarmouche, fut si poltron qu'il abandonna ce saint drapeau, et le remit à un autre pour se pouvoir sauver des coups : il ne fut pas plustost hors de la meslée, et sauve-garde de la sainte enseigne, que le voilà transpercé d'une javeline au milieu du ventre, dont il meurt sur-le-champ. Au contraire, celui qui prit la croix au lieu de cestuy-cy, quoy qu'on luy greslast dessus une infinité de dards, ne peust jamais estre offensé, les flesches venant toutes à se ramasser et ficher dans l'arbre, ou lance de l'estendart. Chose miraculeuse ! qu'en si peu de lieu il y eust si grande quantité de flesches, et que celui qui le portoit demeurast ainsi sain et sauvé ! De-là advint que Licinius, recognoissant au vray quelle force, combien divine et inexplicable il y avoit au trophée salutaire de la passion de Jesus-Christ, il exhorta ses troupes de n'aller point contre iceluy, ny regarder : d'autant qu'il luy estoit contraire, et avoit beaucoup de vigueur. Ce ne sont pas des contes de quelques vieilles. Constantin assura Eusebe de tout cecy, et Eusebe l'a depuis escrit, duquel j'ay presque suivy les propres parolles.

De mesme les Scythes et Sauromates, qui avoient rendu tributaires les empereurs precedens, furent reduits sous l'empereur Constantin, qui dressa contre eux cette mesme enseigne triomphante, se confiant en l'ayde de son Sauveur ; et partant il vouloit que sur les armes l'on gravast le signe du trophée salutaire, et qu'on le portast en teste de son armée. C'est encore un recit d'Eusebe.

Le roy Osuvald, devant que combattre contre les Barbares, dressa une grande croix de bois, et s'estant mis à genoux avec toute son armée, obtint de Dieu la victoire qu'il eut sur-le-champ. Depuis, grand nombre de miracles se firent en ce lieu-là, plusieurs mesme venoient prendre de petites buches du bois de cette croix, lesquelles ils plongeioient dans l'eau, qu'ils faysoient boire aux hommes et animaux malades, et soudain ils estoient gueris. Bothelmus, religieux d'Angulstade, s'estant brisé et rompu le bras, appliqua sur soy certaine raclure de ce bois, et tout incontinent il fut guery. Bede le Venerable est mon autheur.

Combien de merveilles furent faites par l'image du Crucifix, en la ville de Berythe, au rapport de S. Athanase ! Apres la mort de Julien l'Apostat se fit un si grand tremblement de terre, que

la mer sortant de ses propres bornes , il sembloit que Dieu menaçast le monde d'un deluge universel. Les citoyens d'Epidaure, estonnez de cela, accoururent à S. Hilarion, qui pour lors estoit en ce pays-là, et le mirent au rivage, où tout aussitost qu'il eust fait trois signes de croix au sable, la mer, qui s'estoit si fort enflée, demeura ferme devant luy, et apres avoir fait grand bruict, se retira petit à petit en elle-mesme. S. Hierosme en est le tesmoin.

Chosroës envoya certains Turcs marquez à Constantinople : l'empereur voyant qu'ils portoient l'image de la croix au front, s'enquiert d'eux pourquoy ils portoient ce signe, duquel, au reste, ils ne tenoient compte? Ils respondirent que jadis en Perse estoit arrivée une grande peste, contre laquelle certains chrestiens, qui estoient parmy eux, leur baillerent pour remede de faire ce signe-là. C'est Nicephore qui le dit.

Les habitans d'une certaine ville du Japon ayant appris par l'experience, et par les Portugais qui y estoient, que la croix servoit de grand remede contre les diables, firent dresser des croix en presque toutes leurs maisons, avant mesme qu'ils fussent chrestiens, au rapport du grand François Xavier. Ainsi S. Chrysostome raconte que, de son tems, on marquoit de la croix les maisons, les navires, les chemins, les lits, les animaux malades, et ceux qui estoient possedez du diable, tant chacun tire à soy, dit-il, ce don admirable.

« Peignons la croix en nos portes, disoit S. Ephrem, armons-  
 » nous de cette armure invincible des chrestiens; car, à la veüe  
 » de cette enseigne les puissances contraires estant espouvantées  
 » se retireront. » La raison de leur retraite est, parce que, comme  
 dit S. Cyrille : « Quand ils voyent la croix, ils se ressouviennent  
 » du Crucifix, ils craignent celuy qui a brisé la teste du dragon.  
 » Et si la veüe seule d'un gibet, dit S. Chrysostome, nous fait  
 » horreur, combien devons-nous croire que le diable ayt de  
 » frayeur, quand il void la lance par laquelle il a receu le coup  
 » mortel? »

Je ne veux pas oublier à dire que parmy les barbares des Indes, longtems avant nostre aage, on treuva cette marque de l'Evangile : nos croix y estoient en diverses façons en credit; on en honoroit les sepultures, on les appliquoit à se deffendre des visions nocturnes, et à les mettre sur les couches des enfans contre les enchantemens.

Or le traitteur produisant fort froidement ce que Sozomene dit de la vertu de la croix portée en l'armée de Constantin,

parle en cette sorte : « Il reste un tesmoignage du premier livre » de Sozomene, chapitre 4, où il est dit que les soldats de Cons- » tantin ont grandement honoré son estendart fait en forme de » croix, et quelques miracles ont esté faits parmy eux. »

Voilà une objection bien extenuée. Le discours de Sozomene est bien autre que cela; mais je l'ay desjà recité ailleurs : et quoy que le traiteur se fasse beau jeu, si ne laisse-t-il pas d'estre bien empesché à respondre. Il dit donc que « Le recit » de Sozomene estant advoüé, ne conclud pas qu'on doive » adorer la croix materielle; car quand ils l'auroient adorée, ou » auroient fait choses non faysables, c'est chose resoluë qu'ils » ne doivent estre imitez. » Mais que ne parlez-vous franche- » ment, ô traiteur! Ou ils l'ont adorée, ou non? Si vous dites que non, convainquez donc Sozomene, et plusieurs autres autheurs de fausseté : et quels tesmoins avez-vous pour leur opposer? Que s'ils l'ont adorée, confessez que nous ne faysons que ce qui se faysoit en la plus pure Eglise : ils auroient fait, ce dites-vous, chose non faysable; vous parlez à credit, et ne le scauriez prouver. Quel pouvoir avez-vous de juger si rigoureusement ces vieux chrestiens, et les autheurs qui les louent?

Après cette response, le traiteur nous veut rejeter dessus nostre propre argument en cette sorte : « La conclusion peut » estre faite au contraire, à sçavoir, si la croix doit estre adorée » pour ce qu'elle faict miracles, il s'ensuit que la croix qui ne » faict pas miracles ne doit estre adorée. Or est-il certain, que » de cent mille croix, il ne s'en treuvera trois qui fassent mi- » racles, quand bien on n'advoüera les contes qu'on en faict, » comme l'effect le montre, et les histoires des exorcistes le » confirment. »

Voilà pas une ignorance lourde? Le formel et premier fonde- » ment pour lequel la croix est honorable; c'est la representation de Jesus-Christ crucifié, que toutes les croix font autant l'une que l'autre. Mais outre cela, il y a d'autres particulieres et se- » condes raisons, qui rendent une croix plus honorable et desirable que l'autre : si non-seulement elle represente Nostre-Seigneur, mais a esté touchée par iceluy, ou par ses saints, ou a esté employée à quelque œuvre miraculeuse, certes, elle en sera d'autant plus honorable; mais quand ny l'un ny l'autre ne se rencontreroit, l'image de la croix ne laisseroit pourtant d'estre sainte, à cause de sa representation.

Si donc on me demande pourquoy j'honore l'image de la croix, j'apporteray ces deux raisons : parce qu'elle est une remem-

brance de Jesus-Christ crucifié, et parce que Dieu fait bien souvent des merveilles par icelle, comme par un outil sacré. Mais la premiere raison est la principale, et sert de raison à la seconde : car la croix ne represente pas la passion, parce que Dieu fait miracles par icelle; mais, au contraire, Dieu se sert plutost de la croix pour faire des miracles, que de plusieurs autres choses, parce que c'est l'image de sa passion.

Ainsi, à qui demanderoit pourquoy les Genezareens desiroient si ardemment de toucher le seul bord ou frange de la robe de Nostre-Seigneur, on respondroit que c'est d'autant qu'ils tenoient cette robe comme instrument de miracles et guerisons. Que si on demandoit encore pourquoy ils avoient cette honorable conception de cette robe-là, plutost que des autres? sans doute que c'est parce qu'elle appartenoit à Nostre-Seigneur.

La robe et la croix appartiennent premierement à Nostre-Seigneur, voilà la source de leur dignité : que si par apres il s'en sert à miracles, c'est un ruisseau de cette source. Ce n'est pas tant sanctifier et honorer une chose, de s'en servir à chose sainte, comme c'est la declarer sainte et honorable. La croix donc de Jesus-Christ est honorable, parce qu'elle est une appartenence sacrée d'iceluy; mais elle est d'autant plus declarée telle, que Nostre-Seigneur l'employe à miracle. Le miracle donc n'est ny le seul, ny le principal fondement de la dignité de la croix, c'est plutost un effect et consequence d'icelle.

Les prelates qui font leur devoir sont dignes de double honneur. Et je vous prie, ceux qui ne font leur devoir doivent-ils estre mesprizez? Au contraire, S. Paul tesmoigne qu'on leur doit ce nonobstant honneur et reverence : la raison est, parce que leur bonne vie n'est pas la totale cause du devoir que l'on a de ces honneurs, mais la dignité du grade qu'ils tiennent sur nous. Pline et Matheole nous descrivent une herbe propre contre la peste, la cholique, la gravelle; nous voilà à la cultiver precieusement en nos jardins : peut-estre neantmoins que de mille millions de plantes de cette espece-là il n'y en aura pas trois qui ayent fait les operations que ces auteurs nous en promettent. Nous les prisons donc toutes, parce qu'estant de mesme sorte et espece que les trois ou quatre qui ont fait operation, elles sont aussi de mesme valeur, ou qualité.

Hé! pour Dieu, nos anciens Peres, arboristes spirituels, nous descrivirent la croix pour un arbre tout precieux, propre à la guérison et remede de nos maux, et sur tout des diableries et enchantemens; ils nous font foy de plusieurs asseurées experiences

et preuves qu'ils ont faites : pourquoy ne priserons-nous toutes les croix, qui sont arbres de mesme espece et sorte, que celles qui firent jadis miracle? pourquoy ne les jugerons-nous de mesme qualité et propriété, puisqu'elles sont de mesme forme et figure? Si ce n'est pas à tout propos et indifferemment que la croix fait miracle, ce n'est pas qu'elle n'ayt autant de vertu en nos armées qu'en celle de Constantin; mais que nous n'avons pas tant de disposition qu'on avoit alors, ou que le souverain medecin, qui applique cet arbre salutaire, ne juge pas expedient de l'appliquer à tel effect. Mais c'est sans doute qu'ayant toujours une mesme forme de représenter la passion, elle a tousjours aussi une mesme vigueur et force, autant qu'il est en soy.

Ainsi Constantin vid autour de la seule croix, qui lui apparut au ciel, ces mots : *Surmonte par ce signe*. Mais cela ne s'entendoit pas seulement de la croix particuliere qui estoit au ciel, mais encore des autres pareilles. Et de fait, au tems que Constantin combattoit, cette croix celeste n'estoit plus en estre; mais le labare, et autres croix façonnées sur icelle, differentes voirement quant à la matiere et individu, mais de mesme espece quant à la forme.

Au demeurant, quand le traiteur allegue les histoires des exorcistes, je ne sçay où il a l'esprit; car, puisqu'ainsi est, que de chasser les diables est une marque qui suit les croyans et l'Eglise, et que parmy les reformateurs il ne se void ny exorciste, ny aucune guerison de demoniaques, il devroit desormais reconnoistre où est la vraye Eglise. Or cela est hors de nostre sujet. Mais quant aux exorcismes « Du tant saint et renommé docteur » Piccard, et autres sorbonistes, ou du moyne de S. Benoist » mené à Rome par le cardinal de Gondy, qui ne peurent sortir » leur effect, » ainsi que dit le traiteur, ce n'est pas grande merveille. L'oraison de S. Paul ne valut rien moins, pour n'avoir obtenu le bannissement de cet esprit charnel. L'oraison obtient les miracles, mais non pas tousjours, ny infailliblement. Et ne faut pour cela mespriser sa vertu.

C'est grand cas que cet homme treuve estrange que nos exorcistes ne chassent pas tousjours les diables des corps, et ne voudroit pas qu'on treuvast estrange que les ministres n'en chasserent jamais un seul. Les Peres se sont contentez, pour prouver la vertu de la croix, de tesmoigner que les diables la craignent et en sont tourmentez, et cet homme veut qu'infailliblement elle les chasse. Et quoy! *Si le corps est tourmenté par le demon, affin que l'esprit du possédé soit sauvé* (1. Cor. 5), (comme

parle l'Apostre) voudriez-vous que l'exorcisme ou la priere empeschast cet effect? *Vous errez, n'entendant ny les Escritures, ny la vertu de Dieu* (Marc. 12).

Cependant Piccard, que vous appelez *sainct* par mocquerie, l'estoit à bon escient, pour le zele qu'il avoit au service de Dieu : la Sorbonne vous desplaist tousjours ; aussi est-ce un arsenal infaillible contre vos academies. Et n'est pas vray que les croix de Rome soient plus saintes que les autres, comme vous dites en gaussant ; car elles n'ont point d'autre qualité que celles des autres provinces, ny ne sont le siege de la sainteté plus que les autres. Leur sainteté, c'est le rapport qu'elles ont à Jesus-Christ, lequel elles representent, où qu'elles soient. Et ne sont point le siege du pape (duquel sans doute vous aviez envie de parler, ô petit traitteur ! si un peu de honte de sortir ainsi hors de propos ne vous eust retenu pour ce coup), du pape, dis-je, lequel estant appelé *saincteté*, pour l'excellence de l'office qu'il a au service de Jesus-Christ en l'Eglise, se tient neantmoins pour bien honoré, d'honorer le seul signe de cette premiere, absoluë, et souveraine sainteté, qui est Jesus-Christ crucifié.

## CHAPITRE XII.

### LA CROIX A TOUSJOURS ESTÉ DESIRÉE, ET DU TESMOIGNAGE D'ARNOBE.

LA vertu que les anciens ont remarquée en la croix, outre la chere et precieuse memoire de la passion, la leur a rendu extremement desirable, et comme parle S. Chrysostome : « De » celle que chacun avoit en horreur, on en cherche si ardem- » ment la figure : c'est une estrange grace, personne ne se » confond, personne ne se donne honte, pensant que ç'a esté » l'enseigne d'une mort maudite ; au contraire, chacun s'en » tient pour mieux paré que par les couronnes, joyaux et car- » quans, et non-seulement elle n'est point fuye, mais est desirée » et aymée, et chacun est soigneux d'icelle, et par tout elle » resplendit. »

Adjoustez icy les exhortations que l'ancien Origene, et S. Ephrem, avec plusieurs autres, font pour recommander l'usage de la croix. « Et partant, dit le premier, levons joyeux ce signe » sur nos espauls, portons ces estendarts de victoires ; les » diables les voyant trembleront. Peignons, dit le second, ce » signe vivifique en nos portes : fichons et gravons, dit S. Chry-

» sostome, avec grand soin, la croix au dedans des maisons, és  
 » murailles, és fenestres. Pour vray, nous adorons la figure de la  
 » croix, la composant de deux bois, » dit en termes expres le  
 grand Athanase.

« Si est-ce, dit le petit traitteur, que ces mots exposez se  
 » lisent au huictiesme livre d'Arnohe, respondant à l'objection  
 » des payens, qui blasmoient les chrestiens, comme s'ils eussent  
 » honoré la croix : Nous n'honorons, ny desirons d'avoir des  
 » croix. » Je viens de rencontrer cette mesme objection en  
 Illyricus, au livre 10 du Catalogue des tesmoins de la verité  
 pretenduë, qui est, ce me semble, le lieu où ce traitteur l'a  
 puisée ; mais il ne la coupe pas du tout si courte que cestuy-cy.  
 « Arnohe, dit-il, qui vivoit l'an 330, liv. 8, contre les Gentils,  
 » refutant dette calomnie, comme si les chrestiens eussent adoré  
 » les croix, lesquelles ils faysoient en l'air, affin d'estre recognus  
 » par cette profession exterieure d'avec les payens, respond en  
 » cette sorte : Nous n'honorons ny desirons les croix, vous voi-  
 » rement qui consacrez des dieux de bois, adorez par fortune  
 » des croix de bois, comme partie de vos dieux. »

Or je remarque que ces deux livres reformez ont cette contra-  
 rieté, que ce que le petit traitteur applique aux croix materielles,  
 le Catalogue l'assigne au signe fait en l'air : mais ils n'ont qu'une  
 intention de contredire à l'Eglise. L'un ne veut confesser ce qui  
 est presupposé en l'objection des payens, à sçavoir, que les  
 chrestiens eussent si anciennement des croix en matiere subsis-  
 tante : et l'autre le confessant, veut monstrier par-là qu'il ne les  
 faut point honorer. Mais pour venir à mon propos, prenons, je  
 vous prie, raison en payement.

Est-il raisonnable que ce traitteur, qui, à plusieurs passages de  
 S. Augustin, ne respond autre chose, sinon que les livres alleguez  
 ne sont pas de S. Augustin, sans autre raison, sinon qu'Erasmus  
 et les docteurs de Louvain l'ont ainsi jugé? est-il raisonnable,  
 dis-je, qu'il soit receu à produire un 8<sup>o</sup> livre d'Arnohe contre les  
 Gentils, puisque c'est chose asseurée qu'Arnohe n'en a escrit  
 que sept? Peut-estre que le traitteur ne sçavoit pas cecy ; mais  
 un homme si aigre et chagrin à censeur les autres ne peut estre  
 excusé par l'ignorance, laquelle ne sert qu'aux humbles. Voicy  
 les parolles de S. Hierosme, qui estoit tout voisin d'Arnohe :  
*Arnohe, dit-il, a basty sept livres contre les Gentils, et autant  
 son disciple Lactance.* Si j'estois autant indigent de droict et  
 de raison que le traitteur, je m'arresterois là, sans apporter  
 autre response.

Mais je dy en second lieu que quand ce huictiesme livre seroit d'Arnobé, si ne faudroit-il pas l'entendre si cruément, et dire que les chrestiens de ce tems-là ne desirassent ny honorassent les croix en aucune façon. Ma raison est claire : on ne sçauroit nier, qu'environ le tems d'Arnobé, les chrestiens dressoient, honoroient et desiroient les croix. « Arnobé, dit Illyricus, vivoit » environ l'an 330. » Environ ce tems-là vivoit Constantin le Grand, S. Athanase, S. Antoine, S. Hilarion, Lactance Firmien. Un peu auparavant vivoient Origene, Tertullien, Justin le martyr; un peu apres S. Chrysostome, S. Hierosme, S. Augustin, S. Ambroise, S. Ephrem.

Constantin fait dresser des croix pour se rendre agreable aux chrestiens, et les rend adorables à ses soldats. S. Athanase proteste que les chrestiens adorent la croix, et que c'est un preignant (1) remede contre les diables. S. Hilarion l'employe contre les desbordemens de la mer. Lactance, disciple d'Arnobé, fait un chapitre tout entier de la vertu de la croix. Origene exhorte qu'on s'arme de la sainte croix. Tertullien confesse que les chrestiens sont religieux de la croix : autant en fait Justin le martyr. S. Chrysostome en parle comme nous avons veu, et S. Ephrem aussi. S. Ambroise assure qu'en ce signe de Jesus-Christ gist le bon-heur et prosperité de toutes nos affaires. S. Hierosme louë Paula prosternée devant la croix. S. Augustin tesmoigne que cette croix est employée en tout ce qui concerne nostre salut.

N'ay-je donc pas raison de dire que S. Augustin dit à Julien, qui alleguoit S. Chrysostome contre la croyance des catholiques : *Itane, dit-il, ista verba sancti Joannis episcopi, tanquam è contrario, tot, taliumque sententiis collegarum ejus, opponere, eumque ab illorum concordissimâ societate sejungere, et eis adversarium constituere?* Sera-t-il donc dit, petit traitteur! qu'il faille opposer ces parolles d'Arnobé comme contraires à tant et de telles sentences de ses collegues, et le separer de leur tres-accordante compagnie, et le leur constituer ennemy et adversaire? Pour vray, si Arnobé vouloit que la croix ne fust aucunement ny désirée ny honorée, il desmentiroit tous les autres; si au contraire les autres Peres vouloient que la croix fust désirée et honorée de toute sorte d'honneur, et en toute façon, ils desmentiroient Arnobé, ou l'auteur du livre que le traitteur luy attribué. Ne les mettons pas en ces dissensions : baillons à leur dire un sens commode, par lequel ils ne s'offensent point les uns les autres, accommodons-les ensemble, s'il se peut faire, et

(1) Pressant.



demeurons avec eux. C'est la vraie regle de bien lire les anciens.

La croix donc a esté honorée et désirée; cela ne se peut nier absolument, nous en avons trop de tesmoignages : il le faut seulement bien entendre. Elle a certes esté honorée, non d'un honneur civil, car elle n'a point d'excellence civile qui le merite; ny d'un honneur religieux absolu et supreme, car elle n'a point d'excellence absoluë et supreme; mais d'un honneur religieux, subalterne, moyen, et relatif, comme son excellence est vrayement religieuse, mais dependante, et puisée du rapport, appartenance et proportion qu'elle a au Crucifix.

Au rebours, la croix n'a pas esté désirée ny honorée comme une divinité, ou comme les idoles. Ce qui n'est point contraire à ce qu'ont dit les anciens. Les Gentils donc, qui voyoient la croix estre en honneur parmy les chrestiens, croyoient qu'elle fust tenuë pour Dieu, comme leurs idoles, et le reprochoient aux chrestiens. Arnobe, visant à l'intention des accusateurs, plus qu'à leurs parolles, nie tout-à-fait leur dire : « Nous ne desirons pas, » dit-il, les croix, ny ne les honorons : » cela ne s'entend en la sorte et qualité que vous pensez, ny selon le sens de vostre accusation. Il arrive souvent de respondre plus à l'intention qu'aux parolles. Et c'est la raison de bailler plutost tout autre sens à la parolle d'un homme de bien, que de luy bailler faux et menteur, tel que seroit celuy d'Arnobe, s'il contredisoit au reste des auteurs anciens.

Si ne veux-je pas laisser à dire quel est l'auteur de ce huictiesme livre que le traicteur a cité, qui est certes digne de respect; car c'est Minutius Felix, advocat romain, lequel, en cet endroit, imite voire mesme presque és parolles Tertullien, et Justin le martyr, ne se contentant pas d'avoir respondu que les chrestiens n'adoroient ni ne desiroient les croix à la façon qu'entendoient les payens : mais par apres il fait deux choses : l'une, c'est qu'il rejette l'accusation des Gentils sur eux-mesmes, montrant que leurs estendarts n'estoient autres que des croix dorées et enrichies, leurs trophées de victoire non-seulement estoient de simples croix, mais representoient en certaine façon un homme crucifié : *Signa ipsa et cantabra, et vexilla castrorum, quid aliud quàm auratæ cruces sunt et ornatæ? Trophæa vestra victricia, non tantum simplicis crucis faciem, verum et affixi hominis imitantur.*

L'autre chose qu'il fait, c'est de monstrier que le signe de la croix est recommandable, selon la nature mesme, alleguant que les voiles des navires et les jougs estoient faits en forme de croix

et qui plus est, que l'homme levant les mains au ciel pour prier Dieu, representoit la mesme croix. Puis conclud en cette sorte : *Ita signo crucis, aut ratio naturalis innititur, aut vestra religio formatur.* Tant s'en faut donc que Minutius rejette la croix ou son honneur, sinon comme nous avons dit; qu'au contraire il l'establit plutost. Mais le traitteur, qui n'a autre soucy que de faire valoir ses conceptions à quelque prix que ce soit, n'a pris qu'une petite partie du dire de cet autheur, qui lui a semblé propre à son intention.

Je sçay qu'en peu de parolles on pouvoit respondre : Que quand Minutius a dit : *Cruces nec colimus nec optamus*, il entendoit parler des fourches et gibets; mais l'autre response me semble plus naïfve (1).

Cependant que nous avons combattu pour Arnobe, et soutenu qu'il n'a pas mesprisé la croix, faysons-luy en dire luy-mesme son opinion. Arnobe donc luy-mesme, sur le psalme octante-cinq, interpretant ces parolles : *Fac mecum signum in bonum* il introduit les Apostres, parlant ainsi : « Car iceluy, » Seigneur, ressuscitant et montant au ciel, nous autres ses » apostres et disciples aurons le signe de sa croix à bien, avec » tous les fidelles, si que les ennemys visibles et invisibles » voyent en nos fronts ton saint signe, et soient confondus; » car en ce signe-là tu nous aydes, et en iceluy tu nous con- » soles, ô Seigneur, qui regnes és siecles des siecles. *Amen.* » Quelqu'un pourra dire que ces commentaires ne sont pas d'Arnobe le rhetoricien; mais n'aura pas raison de le dire, et c'est assez.

### CHAPITRE XIII.

#### COMBIEN L'ON DOIT PRISER LA CROIX, PAR LA COMPARAISON D'ICELLE AVEC LE SERPENT D'AIRAIN.

L'ESCHAPPATOIRE ordinaire des huguenots, de demander quelque passage exprez en l'Escriture, pour recevoir quelque article de creance, semble demeurer encore en main au traitteur; car il me dira : Où est-il dit qu'il faille honorer les images de la croix, et qu'elle ayt les vertus que vous luy attribuez? J'ay desjà respondu au commencement du premier livre; mais maintenant je dy, premierement, qu'on n'est pas obligé de faire voir exprez en l'Escriture commandement de tout ce que l'on fait. Me sçauroit-on monstrier qu'il faille avoir en honneur et respect

(1) Naturelle.

les dimanches, et les tenir pour saints plus que le jeudy? *Item*, l'Eucharistie, si elle n'est autre chose qu'une simple commemoration de la passion, comme presupposent les reformez, on trouvera bien qu'il faut s'esprouver soy-mesme, et ne la manger pas indignement; mais qu'il y faille aucun honneur exterieur, où me le monstrera-t-on? Et pourquoy, je vous prie, aura-t-on plus de credit à brusler et briser les croix, les appeller idoles et sieges du diable, qu'à les dresser et honorer, et appeller saintes, precieuses, triomphantes? car si cecy n'est escrit, cela l'est encore moins.

Rejetter ce que l'Eglise reçoit, part d'une excessive insolence Je treuve en l'Escriture : Qu'il faut ouyr l'Eglise (Matth. 18), qu'elle est colombe et fermeté de verité (1. Timot. 3), que les portes d'enfer ne prevaudront point contre elle (Matth. 16); mais je ne treuve point en l'Escriture qu'il faille abatre ce qu'elle dresse, honnir ce qu'elle honore. Il faut croire aux Escritures, ainsi que l'Eglise nous les baille; il faut croire à l'Eglise, ainsi que l'Escriture le commande. L'Eglise me dit que j'honore la croix : il n'y a huguenot si affilé qui peust monstrer que l'Escriture le deffende; mais l'Escriture, qui recommande tant l'Eglise, recommande assez les croix dressées en l'Eglise, et par l'Eglise.

Je dy, avec Nicephore Constantinopolitain : « Qu'il est commandé d'honorer la croix là où il est commandé d'honorer » Jesus-Christ, d'autant que l'image est inseparable de son patron, n'estant l'image et le patron qu'une chose, non par nature, mais par habitude et rapport, et que l'image a communication avec son patron de nom, d'honneur et d'adoration : » non pas à la verité esgalement. mais respectivement. »

La verge de Moÿse, d'Aaron, l'Arche de l'alliance, et mille telles choses, ne furent-elles pas tenuës pour saintes et sacrées, et par consequent pour honorables. Ce n'estoient toutesfois que figures de la croix. Pourquoy donc ne nous sera honorable l'image de la croix? Disons ainsi : N'est-ce pas avoir en honneur une chose, de la tenir pour remede salutaire et miraculeux en nos maux? Mais quel plus grand honneur peut-on faire aux choses que de les avoir en telle estime, et recourir à elles pour tels effects? Or, les premiers et plus affectionnez chrestiens avoient cette honorable croyance de l'ombre de S. Pierre (Act. 5), neantmoins leur foy est louée et ratifiée par le succez et par l'Escriture mesme. Et cependant l'ombre n'est autre chose qu'une obscurité confuse, et tres-imparfaicte image et marque du corps, causée, non d'aucune reelle application, mais d'une pure priva-

tion de lumiere. L'honneur de cette vaine, frivole et legere marque, est receu en l'Escriture : combien plus l'honneur des images permanentes et solides, comme est la croix !

Enfin je produis l'honorable rang que le serpent d'airain, figure de la croix, tenoit parmy les Israëlités, pour monstrer qu'autant en est-il deu aux autres images de la croix, qui sont parmy le christianisme. La raison est considerable, comme je vay faire voir par les repliques que j'opposeray à ce qu'en dit le traitteur, lequel, avec un grand appareil, produit ce mesme serpent d'airain contre nous, affin qu'il nous morde, en cette sorte :

« Mais ce qui est allegué du deuxiesme chapitre des Nombres » ne doit estre passé legerement ; car s'il y a exemple qui rabatte » formellement et fermement l'abus commis touchant la croix, » c'est celuy du serpent d'airain. Iceluy avoit esté basty par le » commandement de Dieu, pourtant (1) ce n'estoit pas une idole ; » car combien (2) que, par la loy generale, Dieu eust deffendu de » faire image de chose qui fust au ciel, en la terre, ny és eaux » sous la terre, si est-ce que n'estant astreint à sa loy, ains estant » au-dessus d'icelle, il a peu dispenser : comme de fait il a dis- » pensé luy-mesme de sa loy, et commandé de faire ce serpent, » qui a esté figure de l'exaltation de Jesus-Christ eslevé en croix, » comme luy-mesme le tesmoigne en S. Jean, chapitre 3. »

Et peu apres : « Or voyons ce qui est advenu depuis cela, » jusques au tems du bon roy Ezechias, c'est-à-dire, par l'espace » d'environ sept cent trente-cinq ans ; il n'a point esté parlé de » ce serpent d'airain. Et estant advenu qu'alors le peuple luy » faysoit des encensemens, c'est-à-dire, l'adoroit ; quoy qu'il eust » esté faict par Moyse, et eust esté conservé par l'espace de sept » cent trente-cinq ans, Ezechias le rompit et brusla, dont nous » recueillons du moindre au plus grand, si les images en ge- » neral, et specialement celles de la croix, ne se font point par » l'ordonnance de Dieu, ains par outre-cuidance et defiance des » hommes, qui ont pensé que Dieu ne les voyoit, ny oyoit, sinon » qu'ils eussent telles images devant leur sens, voire des images » introduites depuis je ne sçay combien de tems, combien doi- » vent-elles estre mises au loing ? De faict, quand les choses de- » viennent en tel point, qu'elles n'ont peu estre commencées » par tel et mesme point, il les faut oster, comme Ezechias a » osté le serpent, qui n'a peu estre dressé au commencement, » pour estre encensé ; et à cause de l'abus survenu touchant » iceluy, il a bien faict de l'oster du tout, car l'idolatrie n'est

(1) C'est pourquoi. — (2) Quoique.

» pas de ce genre des choses dont on puisse dire : Corrigez  
 » l'abus, et retenez l'usage, d'autant qu'en quelque sorte qu'on  
 » prenne l'idole, elle ne vaut rien. » Voilà toute la deduction du  
 traîtreur.

Mais, mon Dieu, que d'inepties! 1° Vous dites, ô traîtreur!  
 que le serpent d'airain a esté fait par le commandement de Dieu,  
 qu'il l'a dit à Moïse; mais je dy que les croix se font par le  
 commandement de Dieu, qui le suggere à l'Eglise, et le luy a  
 enseigné par la tradition apostolique. Vous me monstrerez que  
 Dieu a parlé à Moïse : je vous monstreray qu'il enseigne et as-  
 siste perpetuellement l'Eglise, en façon qu'elle ne peut errer.

2° Vous dites que le commandement de faire ce serpent d'ai-  
 rain a esté une dispense du commandement prohibitif de faire  
 images. Donc, de faire des images, n'est pas idolatrie, ny les  
 images ne sont pas idoles, car l'idolatrie est mauvaise en toute  
 façon, et est impossible qu'elle puisse estre loysible, d'autant  
 qu'en quelque sorte qu'on prenne l'idole, elle ne vaut rien. Dieu  
 donc n'eust jamais dispensé pour faire ces images, si cela eust  
 esté idolatrie, sinon que Dieu peust dispenser pour estre renié.

3° Vous dites que depuis cela jusques au tems du bon roi  
 Ezechias, c'est-à-dire, par l'espace d'environ sept cent trente-  
 cinq ans, il n'a point esté parlé de ce serpent d'airain : que  
 n'avez-vous aussi bien remarqué pour vostre edification, que,  
 quoy qu'il n'en soit parlé en l'Escriture, si ne laissoit-il pas  
 d'estre gardé et conservé precieusement, et qu'ayant esté fait  
 hors et bien loin de la terre de promission, il ne fut pas laissé où  
 il fut fait, mais fut transporté avec les autres meubles sacrez?  
*Item*, que n'ayant esté dressé, quant à ce que porte le seul texte  
 de l'Escriture, sinon affin qu'il fust remede à ceux qui estoient  
 mordus des serpens au desert, il ne laissa pas d'estre soigneuse-  
 ment conservé en la terre de promission parmy le peuple d'Is-  
 raël, avec une honorable memoire, l'espace d'environ sept cent  
 trente-cinq ans, comme vous le dites.

En bonne foy, faire ce serpent, estoit-ce une dispense du  
 commandement prohibitif de ne faire aucune image? Vous le  
 dites ainsi : or la jouissance de dispenser doit estre limitée par  
 le tems et la condition pour laquelle on l'accorde; car la cause  
 estant ostée, il ne reste plus d'effect. Le peuple donc estant ar-  
 rivé sain et sauf en la terre de promission, ne pouvoit plus  
 prendre aucun fondement en l'Escriture de garder cette image,  
 puisque la cause de la dispensation estoit ostée.

Partant, confessez que cette image demeura honorablement

parmy le peuple, sans aucune parolle de Dieu escrite, un grand espace de tems. Donc, avoir des images hors et outre l'Escriture, n'est ny idolatrie, ny superstition.

Et ne soyez pas si effronté de dire que la conservation et garde du serpent d'airain fust superstition; car vous accuserez de connivence, lascheté, et irreligion les plus saints et fervens serviteurs que Dieu ayt eu en Israël, Moÿse, Josué, Gedeon, Samüel, David, sous l'autorité et regne desquels cette image a esté transportée et conservée tant d'années, outre le tems pour lequel Dieu l'avoit commandée. N'estoit-il pas à leur pouvoir de l'oster, si c'eust été mal fait de la garder hors l'usage pour lequel elle avoit esté faite? Ces esprits si roides et francs au service de leur maistre eussent-ils dissimulé cette faute?

*Item*, que n'avez-vous remarqué que cette image n'eust pas esté conservée si longuement, si on n'en eust eu quelque conception honorable: quelle raison y pouvoit-il avoir de la retenir, ny pour sa forme, ny pour sa matiere? Certes, elle ne pouvoit avoir autre rang que d'un recommandable et sacré memorial du benefice receu au desert, ou d'une sainte representation d'un mystere futur de l'exaltation du Fils de Dieu, qui sont deux usages religieux et honorables, mais beaucoup plus propres à l'image de la croix, qui sert de remembrance du mystere passé de la crucifixion, et du mystere à advenir du jour du jugement.

Mais que n'avez-vous considéré que celui qui abattit le serpent d'airain estoit établi roy sur Israël, et luy appartenoit de faire cette execution, et qu'au contraire, les brise-croix de nostre aage ont seditieusement commencé leur ravage, sans autorité ny pouvoir legitime?

*Item*, que le peuple faysoit une grande irreligion autour du serpent d'airain: 1° En ce que l'encens est une offrande propre à Dieu, comme il est aysé à deduire de l'Escriture, et toute l'antiquité l'a noté sur l'offrande faite par les roys à Nostre-Seigneur, d'or, d'encens, et de myrrhe. *L'encens*, disent-ils tous, *est à Dieu*. Apres que l'on a offert et dedié l'encens à Dieu, on le jette vers le peuple, non pour le luy offrir, mais pour luy faire part de la chose sanctifiée. On en jette vers les autels, mais c'est à Dieu, comme à celui qui est adoré sur l'autel; on en jette vers les reliques et memoire des martyrs, mais c'est à Dieu, en action de graces de la victoire qu'ils ont obtenué par sa bonté; on en jette és temples et lieux de prieres, pour exprimer le desir que l'on a que l'oraison des fidelles monte à Dieu, comme l'encens (Matth. 2; Levit. 16; Exod. 30). En quoy un grand per-

sonnage de nostre aage a parlé un peu bien rudement, disant que l'encens est offert aux creatures. Ce sont inadvertances qui arrivent quelquesfois aux plus grands, *Ut sciant gentes quoniam homines sunt* (Psal. 9).

2° En ce qu'anciennement l'encensement estoit tellement conditionné, qu'il falloit qu'il fust offert par les prestres et levites, et qu'il fust bruslé sur le feu de l'autel, au seul temple de Hierusalem, où estoit l'autel du parfum destiné à cet usage (Deut. 36; II. Paral. 6; Psal. 77); ailleurs il n'estoit pas loysible, comme vous confessez vous-mesme. Nadab et Abiu se trouverent mal d'avoir fait autrement (Levit. 10). Quelle merveille donc y peut-il avoir, si Ezechias, voyant ce peuple s'abestir autour de cette image, et l'honorer d'un honneur divin, la dissipa et mit à neant? Il falloit ainsi traiter avec un peuple si prompt à l'idolatrie.

Donc nous concluons au rebours de ce que vous avez fait, petit traicteur! Si les saintes images en general, et specialement celle de la croix, sont dressées par l'ordonnance de l'Eglise, et par consequent de Dieu, quoy que vituperées par l'outrage et defiance des hommes, qui ont estimé que Dieu ne les pouvoit ny voir, ny ouyr, sinon qu'ils eussent renversé telles images, voire des images receues depuis un temps immemorable, combien doivent-elles estre retenuës et conservées? Ezechias fit bien d'abattre le serpent d'airain, parce que le peuple idolastroit en iceluy; Moÿse, Josué, Gedeon, Samüel et David firent bien de le retenir, pendant que le peuple n'en abusoit pas. Or l'Eglise, ny les catholiques, par son consentement, n'abusa jamais de la croix, ny autres images; il les faut donc retenir.

Ceux qui nous reprochent les idolatries ne sont pas des Ezechias, ce sont les raclures du peuple et des monasteres, gens passionnez, qui osent accuser d'adultere la Suzanne, que le vray Daniel a mille fois prononcée innocente en la sainte Escriture. Ny ne faut mettre en compte l'abus qui peut arriver chez quelque particulier; cela ne touche point à la cause publique: il n'est raisonnable d'y avoir egard au prejudice du reste. Le moyen de redresser l'usage de la croix ne gist pas à la renverser, mais à bien dresser et instruire les peuples.

## CHAPITRE XIV.

*DE LA PUNITION DE CEUX QUI ONT INJURIÉ L'IMAGE DE LA CROIX, ET COMBIEN ELLE EST HAYE PAR LES ENNEMYS DE JESUS-CHRIST.*

DIEU a tesmoigné combien il a aggreable l'image du Crucifix et de la croix, par mille chastimens qu'il a miraculeusement exercés sur ceux qui, par faits ou parolles, ont osé injurier telle representation. Je laisse à part mille choses à ce propos, et entr'autres l'histoire du cas advenu en Berythe, recité par S. Athanase, du quel j'ai fait mention ci-dessus.

Un Juif vit une image de Nostre-Seigneur (sans doute que ce fut un Crucifix) en une eglise : poussé de la rage qu'il avoit contre le patron, il vient de nuict et frappe l'image d'une javeline, puis la prend sous son manteau pour la brusler en sa maison : chose admirable ! qu'aucun ne peut doubter estre advenuë par la vertu divine ; le sang sortit abondamment du coup qui avoit esté donné à l'image. Ce meschant ne s'en appercevant point, jusques à ce qu'entrant dans sa maison, éclairé à la lumiere du feu, il se void fort ensanglanté : tout esperdu, il serre en un coin cette image, et n'ose plus toucher ce qu'il avoit si meschamment de-robé. Cependant les chrestiens, qui ne treuvent point l'image en sa place, vont, suivant la trace du sang respandu, de l'eglise, jusques dans la maison où elle estoit cachée : elle fut rapportée en son lieu, et le larron lapidé. Il y a pres de mille ans que S. Gregoire de Tours escrivit cette histoire.

Consalve Fernand escrit en une sienne lettre, que les chrestiens avoient dressé une croix sur un mont du Japon : trois des principaux Japonnois la vont couper ; ils n'ont pas plus tost achevé, que commençant à s'entrebattre, deux demeurent morts sur la place, et ne sceut-on jamais que devint le troisieme.

Quelques troupes françoises vinrent ces années passées sur les frontieres de nostre Savoye, en un village nommé Loëtte, et y avoit en ces compagnies quelques huguenots meslez, selon le mal-heur de nostre aage : quelques-uns d'entr'eux entrent dans l'eglise un vendredy, pour y bauffer (1) certaines fricassées ; quelques autres de leurs compagnons, mais catholiques, leur remonstroient qu'ils les scandalisoient, et que leur capitaine ne l'entendoit pas ainsi : ces gourmands commencerent à gausser et railler à la reformée, disant qu'aucun ne les voyoit, puis se retournant vers l'image du Crucifix : Peut-estre, disoient-ils, marmouset,

(1) Manger avidement.



que tu nous accuseras, garde d'en dire mot, marmouset; et jettoient des pierres contre icelle, avec un nombre de telles parolles injurieuses, quand Dieu, pour faire cognoistre à ces bestes qu'il faut porter honneur à l'image, pour l'honneur de celui qu'elle represente, prenant l'injure à soy, la vengeance s'en en suivit quand et quand (1). Ils sont tout à coup espris de rage, et se rüent les uns sur les autres pour se dechirer, dont l'un meurt sur la place, les autres sont menez sur le Rhosne, vers Lyon, pour chercher remede à cette fureur qui les brusloit et defaysoit en eux-mêmes. J'ay tant oüy de tesmoins asseurez de cecy, que me venant à propos, je l'ay deu consigner en cet endroit.

Honorer la croix, c'est honorer le Crucifix; la deshoner, c'est le deshoner. Ainsi les Juifs, Turcs, Apostats, et semblables canailles, ne pouvant offenser Nostre-Seigneur en sa personne (car, comme dit nostre proverbe, la lune est bien gardée des loups), ils se sont ordinairement adressez à ses images. Les empereurs Honorius et Theodose tesmoignent que les Juifs, de leur tems, en leurs festes plus solempnelles, avoient accoustumé de brusler des images de la crucifixion de Nostre-Seigneur, en mespris de nostre religion; dont ils commandent aux presidens des provinces de tenir main à ce que telles insolences ne fussent plus commises, et qu'il ne fust permis aux Juifs d'avoir le signe de nostre foy en leur synagogue.

Le vilain persan Xenaias, avec tous les Mahumettans, ont par tout renversé les croix : Julien l'Apostat leva du labare, ou estendart des Romains, la croix que Constantin y avoit fait former, affin d'attirer les gens au paganisme. Cette mesme hayne qu'il portoit à Nostre Sauveur le poussa à cet autre dessein. Eusebe escrit que la femme qui fut guerie au toucher de la robe de Nostre-Seigneur fit peu apres dresser, en memoire de ce benefice, une tres-belle statuë de bronze, devant la porte de sa maison, en la ville de Cesarée de Philippe, autrement dite Paneade, où Nostre-Seigneur estoit representé d'un costé avec sa robe frangée, et de l'autre cette femme à genoux, tendant la main vers iceluy. Julien sçachant cecy, comme raconte Sozomene, fit renverser cette statuë, et mettre la sienne au lieu d'icelle : mais cela fait, un feu descend du ciel, qui terrasse et met en piece la statuë de Julien, laquelle demeura toute noircie, et comme bruslée, jusques au tems de Sozomene. En ce tems-là les payens briserent cette image du Sauveur, et les chrestiens en ayant ramassé les pieces, les mirent en l'eglise.

(1) En même temps.

Or je finiray ce second livre, disant qu'il y a deux raisons principales pour lesquelles on honore plutost les croix que les lances, cresches et sepulchres, quoy que comme la croix a esté ennoblie pour avoir esté employée au service de nostre redemption, aussi ont bien la lance, la cresche et le sepulchre.

L'une est, que dés lors que Constantin eut aboly le supplice de la croix, la croix n'eut d'autre usage parmy les chrestiens, sinon de représenter la sainte passion : là où les cresches, sepulchres, et autres choses semblables, ont plusieurs autres usages ordinaires et naturels.

L'autre est celle que dit S. Athanase, d'autant que si quelques payens, ou huguenots, nous reprochoient l'idolatrie, comme si nous adorions le bois, nous separerions aysement les pieces de la croix, et ne les honorant plus, on cognoistroit que ce n'est pas pour la matiere que nous honorons la croix, mais pour la representation et remembrance : ce qu'on ne peut faire de la cresche, lance et sepulchre et autres telles choses, lesquelles neantmoins estant employées expressement à la representation des saints mysteres, ne doivent pas estre privées d'honneur.

Donc les images ayant perdu leur forme, et par consequent la representation, elles ne sont plus venerables : mais cela s'entend quand elles n'ont point d'autre qualité honorable, sinon la representation, et le rapport à leur modelle, comme il arrive ordinairement. Mais cette image de Cesarée, où la representation estoit une relique precieuse de cette devote femme, un memorial d'antiquité venerable, et instrument d'un grand miracle, lesquelles qualitez ne se treuvent pas seulement à l'assemblage, symetrie, et proportion des lineamens et releveures d'une statuë, mais encore à chaque piece d'icelle : ainsi les pieces des statuës anciennes sont gardées pour memoire d'antiquité ; et de mesme, le moindre brin de la robbe, ou autres meubles des saints et des instrumens de Dieu.

Or, un grand miracle avoit esté fait à cette statuë ; elle estoit colloquée sur une haute colomne de pierre, sur laquelle croissoit une herbe incognuë, laquelle venant à joindre aux franges de la robbe de l'image, guerissoit de toutes maladies : en quoy la robbe de Nostre-Seigneur est d'autant plus comparable à sa croix ; car si la robbe fit miracles estant touchée, aussi fit bien sa croix. Si non-seulement sa robbe, mais encore l'image de sa robbe a fait miracles, je viens aussi de prouver que les images de la croix ont eu cette grace excellente d'estre bien souvent instrumens miraculeux de sa divine Majesté.

---

## LIVRE TROISIÈME.

### DE L'HONNEUR ET VERTU DU SIGNE DE LA CROIX.



#### CHAPITRE PREMIER.

##### *DEFINITION DU SIGNE DE LA CROIX.*

LE signe de la croix est une cérémonie chrétienne, représentant la passion de Notre-Seigneur, par l'expression de la figure de la croix, faite avec le simple mouvement. J'ay dit que c'est une cérémonie, et voicy de quoy : un habile homme rend utiles et met en œuvre tous ses gens, non-seulement ceux qui sont de nature active et vigoureuse, mais encore les plus mols. Ainsi la vertu de religion, qui a pour sa propre et naturelle occupation de rendre à Dieu, autant que faire se peut, l'honneur qui luy est deu, tire au service de son dessein les actions vertueuses, les dressant toutes à l'honneur de Dieu : elle se sert de la foy, constance, temperance, par le bien croire, le martyre, le jeusne. C'estoient desjà des actions vertueuses et bonnes d'elles-mesmes, la religion ne fait que les contourner à sa particuliere intention, qui est d'en honorer Dieu.

Mais non-seulement elle employe ces actions, qui d'elles-mesmes sont bonnes et utiles, mais met en œuvre des actions indifferentes, et lesquelles d'ailleurs seroient du tout inutiles, comme ce bon homme de l'Évangile (Matth. 20), qui envoya en sa vigne ceux qu'il treuva oyseux, et desquels aucun ne s'estoit voulu servir jusques à l'heure. Les actions indifferentes demeureroient inutiles, si la religion ne les employoit; estant employées par icelle, elles deviennent nobles, utiles et saintes, et partant capables de recompense, du denier journalier.

Ce droict d'ennoblir les actions, lesquelles d'elles-mesmes seroient roturieres et indifferentes, appartient à la religion, comme à la princesse des vertus. C'est une marque de sa souveraineté; et elle a cecy tellement à cœur, que jamais il n'y eut religion qui ne se servist de telles actions, lesquelles sont, et s'appellent proprement ceremonies, dès lors qu'elles entrent au service de la religion. Et pour vray, puisque l'homme tout entier, avec toutes ses actions et dependances, doit honneur à Dieu, et qu'il est composé d'ame et de corps, d'interieur et d'exterieur, et

qu'en l'exterieur il y a des actions indifferentes, ce n'est pas merveille si la religion, qui a le soin d'exiger de luy ce tribut, demande et reçoit en payement des actions exterieures, indifferentes et corporelles.

Considerons le monde en sa naissance : Abel et Caïn font des offrandes (Gen. 4); quelle autre vertu les a sollicités à ce faire, sinon la religion? Peu apres Noë sort de l'arche (Gen. 8), comme de son berceau, et tout incontinent un autel est dressé, et plusieurs bestes consommées sur iceluy (1) en holocauste, dont Dieu reçoit la fumée pour odeur de suavité. S'ensuit le sacrifice d'Abraham (Gen. 12), de Melchisedech (Gen. 14), d'Isaac (Gen. 22), de Jacob (Gen. 28), et le changement d'habit (Gen. 35) avec le lavement d'iceluy. La loy de Moÿse avoit une grande partie de son exercice en ceremonies.

Venons à l'Evangile : combien y voit-on de ceremonies en nos sacremens, en la guerison des aveugles (Joan. 3), ressuscitation des morts (Joan. 9), au lavement des pieds des apostres (Joan. 11)? L'huguenot dira qu'en cela Dieu a fait ce qui luy a pleu, qui ne doit estre tiré en consequence par nous autres. Mais voicy S. Jean qui baptise (Matth. 3; Marc. 1); S. Paul qui se tond en *Cenchrée* selon son vœu; il prie les genoux en terre, avec l'Eglise miletaine (Act. 18). Toutes ces actions estoient d'elles-mesmes steriles et infructueuses; mais estant employées au dessein de la religion, elles ont esté ceremonies honorables, et de grand poids.

Or je dy ainsi que le signe de la croix de soy-mesme n'a aucune force, ny vertu, ny qualité, qui merite aucun honneur, et partant je confesse que Dieu n'opere point par les seules figures ou caracteres, comme dit le traitteur, et qu'és choses naturelles la vertu procede de l'essence et qualité d'icelle; és surnaturelles Dieu y opere par vertu miraculeuse, non attachée à signe, ny figure. Mais je sçay aussi que Dieu, employant sa vertu miraculeuse, se sert bien souvent des signes, ceremonies, figures et caracteres, sans pourtant attacher son pouvoir à ces choses-là.

Moÿse touchant la pierre avec sa verge, Helisée frappant sur l'eau avec le manteau d'Helie (iv. Reg. 2), les malades s'appliquant à l'ombre de S. Pierre (Act. 5), le mouchoir de S. Paul (Act. 19), ou la robbe de Nostre-Seigneur (Matt. 9), les apostres oignant d'huile plusieurs malades (Marc. 6) (choses qui n'estoient aucunement commandées), que faysoient-ils autre chose

(1) Lui.

que de pures ceremonies, lesquelles n'avoient aucune naturelle vigueur, et neantmoins estoient employées pour des effects admirables? Faudroit-il dire cela, que la vertu de Dieu fust cloüée et attachée à ces ceremonies? Au contraire, la vertu de Dieu, qui employe tant de sortes de signes et ceremonies, monstre par là qu'elle n'est attachée à aucun signe ny ceremonie.

J'ay donc dit 1° que le signe de la croix est une ceremonie; d'autant que de sa qualité naturelle un mouvement croisé n'est ny bon, ny mauvais, ny loüable, ny vituperable (1). Combien est-ce qu'en font les tisserans, peintres, tailleurs et autres que personne n'honore ni ne prise, parce que ces croix (autant en dis-je des caracteres et figures croisées que nous voyons és images prophanes, fenestres, bastimens), ces croix, dis-je, ne sont pas destinées à l'honneur de Dieu, ny à aucun usage religieux? mais quand ce signe est employé au service de l'honneur de Dieu, d'indifferent qu'il estoit, il devient une ceremonie sacro-sainte, de laquelle Dieu se sert à plusieurs grands effects.

2° J'ay dit que cette ceremonie estoit chrestienne, d'autant que la croix, et tout ce qui la represente *est folie aux payens, et scandale aux Juifs* (1. Cor. 1), lesquels, comme a remarqué le docte Genebrard (in Psal. 77), alleguant le rabbi Kimhi, l'ont en telle abomination, que mesme ils ne la veulent pas nommer par son nom, mais l'appellent : *Stamen et subtegmen*, Estaim (2) et trame, qui sont les filets que les tisserans croisent en faysant leur toile. Je sçay qu'en l'ancienne loy, voire en celle de nature, plusieurs choses se sont passées pour représenter la mort du Messie; mais ce n'ont esté que des ombres et marques obscures et confuses, au prix de ce qui se fait maintenant. Ce n'estoient pas ceremonies ordinaires à cette loy, mais comme des eloyes (3) qui les esclairoient en passant. Les payens, et autres infidelles, ont quelquesfois usé de ce signe, mais par emprunt, non comme d'une ceremonie de leur religion, mais de la nostre; et de fait, le traitteur confesse que le signe de la croix est une marque de christianisme.

3° J'ay dit que cette ceremonie representoit la passion; et à la verité, c'est son premier et principal usage, duquel tous les autres dependent, qui la fait differer de plusieurs autres ceremonies chrestiennes, qui servent à représenter d'autres mysteres.

4° J'ay dit qu'elle representoit par l'expression de la figure de la croix, pour toucher la difference avec laquelle le signe de la croix d'un costé, et l'Eucharistie de l'autre, representent le

(1) Blâmable — (2) Estaim, *Stamen*; c'est la *chatne*. — (3) Eclairs.

mystere de la passion ; car l'Eucharistie le represente principalement, à raison de la totale identité de celui, lequel y est offert, et de celui qui fut offert sur la croix, qui n'est qu'un mesme Jesus-Christ. Mais le signe de la croix fait le mesme, exprimant la forme et figure de la passion.

J'ay dit enfin que tout cela se faysoit par un simple mouvement, pour forclorre (1) les signes permanens, engravez et tracez en matieres subsistantes, desquelles j'ay parlé au livre precedent.

Or, l'ordinaire façon de faire le signe de la croix despend de ces observations : 1° Qu'il se fasse de la main droicte, d'autant qu'elle est estimée la plus digne, comme dit Justin le martyr. 2° Qu'on y employe ou trois doigts, pour signifier la sainte Trinité, ou cinq, pour signifier les cinq playes du Sauveur. Et bien que de soy il importe peu que l'on fasse la croix avec plus ou moins de doigts ; si (2) se doit-on ranger à la façon commune des catholiques, pour ne sembler condescendre à certains heretiques jacobites et armeniens, dont les premiers, protestant ne croire la Trinité, les seconds ne croire qu'une seule nature en Jesus-Christ, font le signe de la croix avec un seul doigt. 3° On porte premier la main en haut vers la teste, en disant : *Au nom du Pere*, pour monstrier que le Pere est la premiere personne de la sainte Trinité, et principe originaire des deux autres. Puis on la porte en bas vers le ventre, en disant : *Et du Fils*, pour monstrier que le Fils procede du Pere qui l'a envoyé çà-bas (3) au ventre de la Vierge. Et de-là on traverse la main de l'épaule, ou partie gauche, à la droicte, en disant : *Et du Saint-Esprit*, pour monstrier que le Saint-Esprit estant la troisieme personne de la sainte Trinité, procede du Pere et du Fils, et est leur lien d'amour et charité, et que par sa grace nous avons l'effect de la passion. Par où l'on fait une briefve confession de trois grands mysteres de la Trinité, de la passion et de la remission des pechez, par laquelle nous sommes transportez de la gauche de malediction à la dextre (4) de benediction.

## CHAPITRE II.

### LE SIGNE DE LA CROIX EST UNE PUBLIQUE PROFESSION DE LA FOY CHRESTIENNE.

« Nous n'ignorons pas, dit le traicteur, que quelques anciens » ont parlé du signe de la croix, et de la vertu d'icelle : mais ce » n'a pas esté en l'intention, ny pour la fin que l'on pretend

(1) Exclure. — (2) Encore. — (3) Ici-bas. — (4) Droite.

» aujourd'huy ; car ils en usoient comme d'une publique profes-  
 » sion de leur christianisme, soit en particulier, soit en public.  
 » Car d'autant que les persecutions estoient grandes et aspres,  
 » les chrestiens ne se voulant descouvrir sinon à leurs freres  
 » chrestiens, s'entrecognoissoient à ce signe, quand les autres  
 » faysoient la croix ; car c'estoit un tesmoignage qu'ils estoient  
 » de la mesme religion chrestienne. D'autre part, d'autant que  
 » les payens se mocquoient de la croix de Jesus-Christ, et  
 » disoient que c'estoit folie de croire et esperer en un qui avoit  
 » esté crucifié et mort ; tout au contraire, les chrestiens, sçachant  
 » que toute nostre gloire ne gist qu'en la croix de Jesus-Christ,  
 » et qu'icelle est la grande puissance et sagesse de Dieu, en  
 » salut à tous croyans, ont voulu monstrier qu'ils n'avoient point  
 » honte d'icelle et faysoient ouvertement ce signe, pour dire  
 » qu'ils estoient des chevaliers croisez, c'est-à-dire, des dis-  
 » ciples de Jesus-Christ.

» A cela se doit rapporter ce que Chrysostome dit en l'homelie  
 » 2, sur l'epistre aux Romains : Si tu oyois quelqu'un disant :  
 » Adores-tu un crucifié ? n'en aye point de honte, et n'en baisse  
 » point les yeux vers terre, et glorifie-t'en, et t'en resjoüys-toy-  
 » mesme ; advoue cette confession, et à yeux francs, et à face  
 » oslevée. Et S. Augustin, au huictiesme sermon des parolles de  
 » l'Apostre, chap. 3 : Les sages de ce monde, dit-il, nous assail-  
 » lent touchant la croix de Christ, et disent : Quel entendement  
 » avez-vous d'adorer un Dieu crucifié ? Nous leur respondons :  
 » Nous n'avons pas vostre entendement, nous n'avons point  
 » honte de Jesus-Christ, ny de sa croix, nous la fichons sur le  
 » front, auquel lieu est le siege de pudeur. nous la mettons là,  
 » voire là ; à sçavoir, en la partie plus noble, afin que cecy soit  
 » fiché, dont on n'ayt point de honte. »

Le traitteur a escrit cela tout d'une haleine. Puis ailleurs, res-  
 pondant à onze passages des anciens, alleguez aux placards, il  
 dit ainsi : « Le quatorziesme est pris du troisiemesme traitté sur S.  
 » Jean, en ces mots : Si nous sommes chrestiens, nous apparte-  
 » nons à Jesus-Christ, nous portons au front la marque d'iceluy,  
 » dont nous ne rougissons point, si nous la portons aussi au  
 » cœur ; la marque d'iceluy est l'humilité d'iceluy. A ce tesmoi-  
 » gnage, nous joindrons, pour la briefveté, tous les autres sui-  
 » vants, qui sont jusques au nombre de dix, pour ce qu'ils se  
 » rapportent presque tous à ce qui est dit, que les chrestiens se  
 » signoient au front. Nous recognoissons donc qu'anciennement  
 » cette coustume de se signer au front a esté introduite ; par qui

» et comment il ne conste pas. » Et plus bas : « Il a esté déclaré » cy-dessus qu'entendoient les anciens par ce signe, à sçavoir, » le tesmoignage extérieur de la foy chrestienne. »

Voilà certes bien assez de confession de mon adversaire, pour me lever l'occasion de rien prouver touchant ce point : mais d'autant qu'il a escrit ces veritez à contre-cœur, il les a estirées et amaigries tant qu'il a peu.

1° Quelques anciens, dit-il, ont parlé du signe de la croix. Je luy demande qu'il me nomme ceux qui n'en ont pas parlé ; car tous, ou bien peu s'en faut, en ont parlé : falloit-il donc dire *quelques*, comme s'il ne parloit que de deux ou trois ?

2° Il dit qu'ils n'en ont pas parlé en l'intention qu'on pretend aujourd'huy : mais s'il entend de l'intention des catholiques, je luy feray voir le contraire, clair comme le soleil ; s'il entend de l'intention que les ministres huguenots imposent aux catholiques, comme seroit ce que dit le traiteur, d'attribuer au seul signe ce qui est propre au Crucifié, je confesse que les anciens n'y ont pas pensé ; c'est une imposture trop malicieuse.

3° Il dit que les anciens faysoient ce signe pour ne se découvrir sinon à leurs freres chrestiens. Pour vray, je ne le puis croire ; car quelle commodité y avoit-il à faire le signe de la croix pour se tenir couvert aux ennemys, puisqu'au contraire, ainsi qu'il confesse un peu apres, les payens se mocquoient de la croix, et en faysoient leurs ordinaires reproches aux chrestiens, et que les chrestiens monstroient n'avoir point honte d'icelle, faysant ouvertement ce signe ? Accordez un peu ces deux raisons du traiteur : les chrestiens faysoient la croix pour ne se découvrir sinon à leurs freres chrestiens ; les chrestiens faysoient la croix ouvertement, pour monstrier qu'ils n'avoient point honte d'icelle. Certes, Tertullien, Justin le martyr, et Minutius Felix, tesmoignent assez que le signe de la croix n'estoit pas une si secrete profession de foy, que tous les payens ne le cognussent bien.

4° Il dit qu'anciennement la coustume de se signer a esté introduitte. Notez qu'il parle du tems de S. Augustin, auquel Calvin dit estre tout notoire et sans doute qu'il ne s'estoit fait aucun changement de doctrine, ny à Rome, ny aux autres villes. Et le traiteur mesme confesse que ç'a esté seulement du tems de S. Gregoire que les yeux des chrestiens ont commencé à ne voir plus gueres clair au service de Dieu ; dont je discours ainsi : Nul changement ne s'estoit fait en la doctrine du tems de S. Augustin ; or du tems de S. Augustin on faysoit generalement le



signe de la croix : la doctrine donc de faire le signe de la croix est pure et apostolique.

5° Il dit fort gentiment qu'on ne sçayt par qui, ny comment cette coustume de se signer a esté anciennement introduitte. Là où je luy replique avec S. Augustin, que ce que l'Eglise universelle tient, et n'a point esté institué par les conciles, mais a tousjours esté observé, est tres-bien creu n'avoir esté baillé, sinon par l'autorité apostolique; et avec S. Leon, qu'il ne faut pas doubter que tout ce qui est receu en l'Eglise pour coustume de devotion ne provienne de la tradition apostolique, et de la doctrine du Saint-Esprit.

Voilà la regle avec laquelle les anciens jugeoient des coustumes ecclesiastiques, selon laquelle le signe de la croix (qui a tousjours esté observé en l'Eglise et ne sçayt-on par qui ny comment il a esté institué) doit estre rapporté à l'institution apostolique.

### CHAPITRE III.

#### DU FREQUENT ET DIVERS USAGE DU SIGNE DE LA CROIX EN L'ANCIENNE LOY.

ON peut fayre la croix, ou pour tesmoigner que l'on croit au Crucifix, et lors c'est fayre profession de la foy; ou bien montrer que l'on espere et qu'on met sa confiance en ce mesme Sauveur, et lors c'est invoquer Dieu à son ayde, en vertu de la passion de son Fils. Le traicteur veut fayre croire que l'antiquité n'employoit le signe de la croix, sinon pour le premier effect; mais au contraire elle ne l'employoit presque jamais pour cette seule intention, mais son plus ordinaire usage estoit d'estre employée à demander ayde à Dieu.

Saint Hierosme escrivant à son Eustochium : « A toute œuvre, dit-il, à tout aller et revenir, que ta main fasse le » signe de la croix. »

Saint Ephrem : « Soit que tu dormes, ou que tu voyages, » que tu t'eveilles, ou que tu fasses quelque ouvrage, ou que tu » manges, ou que tu boives, ou que tu navigues en mer, ou que » tu passes les rivieres, couvre-toy de cette cuirasse, pare et » environne tous tes membres du signe salutaire, et les maux » ne te joindront point (*De vera pœnit.*, c. 3). »

Tertullien : « A tout acheminement et mouvement, à toute » entrée et sortie, en nous vistant, en nous chaussant, aux » bains, à table, quand on apporte la lumiere, entrant en la

» chambre, nous asseant, et par tout où la conversation nous  
 » exerce, nous touchons nostre front du signe de la croix  
 » (*De cor, militis*). »

« Fais ce signe, dit S. Cyrille, mangeant, beuvant, assis,  
 » debout, partant, promenant, en somme en toutes tes affaires. »  
 Et ailleurs : « N'ayons donc point honte de confesser le Crucifix :  
 » mais imprimons asseurement le signe de la croix avec les doigts  
 » sur nostre front, et que la croix se fasse en toute autre chose,  
 » mangeant, beuvant, entrant, sortant, avant le sommeil, s'as-  
 » seant, se levant, allant et chosmant. C'est icy une grande def-  
 » fense, laquelle, à cause des pauvres, est donnée gratis, et sans  
 » peine pour les foibles, cette grace estant de Dieu, le signe des  
 » fidelles, et la crainte des diables (*Catech.* 4 et 13). » S. Chry-  
 sostome : « La croix reluit par tout és (1) lieux qui sont et  
 » ne sont habitez (*Quod Christus sit Deus*). » S. Ambroise :  
 « Nous devons fayre toute nostre œuvre au signe du Sauveur  
 » (*Serm.* 43). »

Or sus (2) ce tant libre et universel usage de ce saint signe peut-il estre reduit à la seule profession de foy? En toute œuvre, se levant le matin, se couchant le soir, la nuict en l'obscurité, et és lieux non habitez, à quel propos feroit-on cette profession de foy où personne ne la void? Mais il y a plus : ces Peres, qui recommandent tant l'usage de ce signe, n'apportent jamais pour raison la seule profession de foy, mais encore la deffense et protection que nous en pouvons recevoir, comme d'une cuirasse et corcelet à l'espreuve, ainsi que S. Ephrem l'appelle. Or, quoyque les anciens ayent rendu si general le signe de la croix, pour toutes les rencontres et actions de nostre vie, comme une briefve et vive oraison exterieure, par laquelle on invoque Dieu ; si est-ce que je diray seulement comme elle a esté employée aux benedictions, consecrations, sacremens, aux exorcisines, tentations, et aux miracles.

#### CHAPITRE IV.

TOUTES CEREMONIES BONNES ET LEGITIMES PEUVENT ESTRE EMPLOYÉES]  
 A LA BENEDICTION DES CHOSSES.

JESUS-CHRIST priant pour le Lazare (Joan. 11), pour sa clarifi-  
 cation (Joan. 17), et pour la multiplication des pains (Matt. 14),  
 leva les yeux au ciel, et David (Psal. 120 et 122) pour dire qu'il a

(1) Dans les. — (2) Donc.

prié, il dit qu'il a levé les yeux au ciel. Le Sauveur mesme pria son Pere les genoux en terre (Luc. 22), comme ont fait les saints tres-souvent (III. Reg. 8; II. Paral. 6; Dan. 6; Mich. 6), dont S. Paul voulant dire qu'il a prié Dieu, dit seulement qu'il a flechy les genoux en terre (Ephes. 3), tant cette ceremonie appartient à l'oraison. Ç'a esté une solemnelle observation aux Juifs et Chrestiens de prier par l'eslevation des mains (II. Paral. 6; Exod. 9; III. Reg. 8; Isa. 9; I. Tim. 2, etc.) : mais c'est une ceremonie si naturelle, que presque toutes nations l'ont employée comme pour recognoissance que le ciel est le domicile de la gloire de Dieu, tesmoin celuy qui disoit (Vir., *Æneid.*) :

*Et duplices tendens ad sidera palmas;*

Et ailleurs :

*Corripio e stratis corpus, tendoque supinas  
Ad cælum cum voce manus, et munera libo.*

Dont le Psalmiste met pour une mesme chose, prier et lever les mains : « O Seigneur, j'ay crié vers toy tout le jour, j'ay estendu mes mains vers toy (Psal. 87) : l'eslevation de mes mains soit sacrifice du soir (Psal. 140) : levez parmy la nuict les mains vers les choses saintes (Psal. 133). » Ainsi Moyse disoit à Pharaon : « Estant sorti de la ville, j'estendray mes mains au Seigneur, et les tonnerres cesseront (Exod. 9). » Ainsi on leve la main quand on jure (Gen. 14); car jurer n'est autre chose, sinon appeller Dieu à tesmoin, dont Esdras voulant dire que Dieu avoit juré, il dit : *Qu'il a levé la main* (II. Esdr. 9), tant cette coustume de lever la main est ordinaire aux sermens. Et S. Jean descrivint le serment du grand ange, il dit : *Qu'il leva la main au ciel* (Apoc. 10). On peut donc bien prier par des ceremonies.

1° Pour vray, l'essence de la priere est en l'ame; mais la voix, les actions, et les autres signes exterieurs, par lesquels on explique l'interieur, sont de nobles appartenances, et tres-utiles proprietés de l'oraison. Ce sont ses effects et operations : l'ame ne se contente pas de prier si tout son homme ne prie : elle fait prier quant et (1) elle les yeux, les mains, les genoux.

S. Antoine, estant entré dans la grotte de S. Paul, premier hermite, « Vid le corps de ce saint sans ame, les genoux pliez, la teste levée, et les mains estendues en haut : et de prime abord » estimant qu'il fust encore vivant et qu'il priast, il se mit à faire

(1) Avec.

» de mesme; mais n'appercevant point les soupirs que le S.  
 » Pere faysoit d'ordinaire en priant, il se jette à le baiser avec  
 » larmes, et cognut que mesme ce corps mort du saint homme,  
 » par ce devot maintien et religieuse posture, prioit Dieu, auquel  
 » toutes choses vivent et respirent. »

L'ame prosternée devant Dieu tire aysement à son ply tout le corps : elle leve les yeux où elle leve le cœur, et les mains d'où elle attend son secours. Ne voit-on pas la diversité des affections en la contenance du publicain (Luc. 18) et pharisien, par où sont mises à neant les parolles produittes par le traiteur contre les saintes ceremonies.

1° « Le service, dit-il, deu à sa divine Majesté luy doit estre  
 » rendu selon son bon playsir et ordonnance. Or, la volonté de  
 » Dieu manifeste touchant ce point (1. Joan. 4), est que nous  
 » l'adorions et servions en esprit et verité. Et pourtant (1) non-  
 » seulement nous rejettons les ceremonies judaïques anciennes,  
 » mais aussi toutes autres avancées outre, et sans la parolle de  
 » Dieu, en l'Eglise chrestienne. »

2° Voulant rendre raison de ce que l'Escriture ne tesmoigne point expressement des miracles faits par le bois de la croix, au lieu de dire que c'est parce que ces miracles-là ont esté faits long-tems apres que le Nouveau Testament fut escrit, qui est la vraye et claire raison, il se met à dire en cette sorte : « Certes,  
 » il semble qu'il n'y ayt autre raison, sinon que Dieu n'a pas  
 » voulu arrester les hommes à telles choses terriennes, comme  
 » aussi S. Paul nous enseigne, par son exemple, que nous ne  
 » devons point cognoistre Jesus-Christ selon la chair, comme  
 » aussi il dit au 3° des Colos. que nous servons à Dieu en esprit,  
 » nous glorifiant en Jesus-Christ, et ne nous confiant point en la  
 » chair. » Voyons les nullitez de ce discours.

1° J'ay montré au commencement du premier livre que ces reformez observent plusieurs ceremonies et coustumes, outre et sans l'Escriture. Ce n'est donc pas faute de treuver nos ceremonies en l'Escriture qu'ils les blasment.

2° S'il faut servir Dieu selon son ordonnance, il faut sur tout obeyr à l'Eglise et garder ses coustumes. Qui fait autrement, le Sauveur prononce qu'il est payen et publicain (Matth. 8). Et S. Paul enseignant que les hommes doivent prier à teste nuë, et les femmes à teste couverte, qui n'est qu'une pure ceremonie, il ne presse ceux qui voudroient chicaner, au contraire, sinon de cette parolle : *Nous n'avons point telle coustume en l'Eglise de*

(1) C'est pourquoy.

*Dieu* (1. Cor. 11). Il ne parle pas là le jargon huguenot, mais le vray et simple langage catholique; la coustume de l'Eglise de Dieu luy sert de raison. Aussi cette Espouse est trop assistée de son Espoux, pour broncher et decheoir en son chemin.

3° Si, pour honorer et servir Dieu en esprit et verité, il faut rejeter les ceremonies qui ne sont commandées en termes exprez dans l'Escriture, donc S. Paul ne devoit pas ordonner aux hommes de prier descouverts, et les femmes voilées (1. Cor. 11), puisqu'il n'en avoit aucun commandement; ny les Apostres de deffendre le sang immonde et suffoqué (Act. 15). Et pourquoy est-ce, ô reformateurs, que vous priez mains jointes et agenouillez?

Nous avons, direz-vous, l'exemple de Jesus-Christ et des Apostres. Mais si leur exemple a quelque pouvoir sur vous, que ne lavez-vous les pieds avant la cene, comme Nostre-Seigneur en a non-seulement montré l'exemple, mais invité à iceluy (Joan. 13)? Que n'oignez-vous vos malades d'huyle, comme faysoient les Apostres (Marc. 6; Jac. 5)? Que ne laissez-vous toutes vos possessions et commoditez à leur exemple? Que ne faites-vous la cene à la cene, c'est-à-dire au souper, et non au matin, et au desjeuner.

4° Mais qui oüyt jamais telle consequence : il faut prier en esprit et verité, donc il ne faut pas prier avec ceremonie? Les ceremonies sont-elles contraires à l'esprit et verité, pour bannir l'un par l'establissement de l'autre? Qui chargea Abraham, Aaron, Moyse, David, S. Paul, S. Pierre et mille autres, de prier les mains levées, et les genoux en terre? Et cela les empeschoit-il de prier en esprit et verité, ou d'estre vrays adorateurs? C'est une ignorance effrontée de tirer les Escritures à des sens si ineptes : c'est une impieté formée, non pas une pieté reformée.

Tant s'en faut que prier en esprit et verité soit prier sans ceremonie, qu'à peine se peut-il faire que celuy qui prie en esprit et verité ne fasse des actions et gestes exterieurs assortissant aux affections interieures, tant les mouvemens interieurs de l'ame ont de prise sur les mouvemens du corps. « Et je ne sçay comment, » dit S. Augustin, ces mouvemens du corps ne se pouvant faire, » sinon que l'esmotion de l'esprit precede, et derechef ces mouvemens estant faits au dehors perceptiblement, l'esmotion invisible et interieure en croist : si que l'affection du cœur qui a » precedé à produire ces mouvemens exterieurs, croist et s'aug- » mente, parce qu'ils sont faits et produits. »

Une ame bien esmuë est esmuë partout, en la langue, aux yeux, aux mains. Prier en esprit et verité, c'est prier de bon

cœur et affectionnement sans feinte ny hypocrisie : et au reste y employer tout l'homme, l'ame et le corps, affin que *ce que Dieu a conjoint ne soit separé* (Matth. 19). Je laisse à part la naïfve intelligence de ces parolles de Nostre-Seigneur, qui oppose l'adoration en esprit, à l'adoration propre aux Juifs, qui estoit presque toute en figures, ombres et ceremonies exterieures; et l'adoration en verité, à l'adoration fausse, vaine, heretique et schismatique des Samaritains. Ce que je fais icy n'a pas besoin d'un plus long discours.

5° Si, parce que S. Paul nous enseigne de ne cognoistre pas Jesus-Christ selon sa chair, il ne se faut amuser à la croix, ny à semblables choses terriennes, pourquoy fait-on compte de la mort et passion de Jesus-Christ, qui n'appartiennent qu'à la chair et pour le tems de sa mortalité? Que voulez-vous dire, ô traicteur! qu'il ne faut cognoistre Jesus-Christ selon la chair? Si vous entendez selon vostre chair, ou celle des autres hommes, je le confesse absolument; mais vous serez inepte de rejeter par-là la croix, car la croix n'est ny selon vostre chair, ny selon la mienne : elle luy est contraire et ennemye. Si vous entendez selon la chair de Jesus-Christ mesme, comme c'est le sens plus sortable, il ne faudra pas dire qu'absolument il ne faille cognoistre et recognoistre Jesus-Christ selon la chair; car n'est-il pas nay de la Vierge selon la chair? n'est-il pas mort, ressuscité et monté au ciel selon la chair? n'a-t-il pas sa vraye chair à la dextre du Pere? n'est-ce pas sa chair reelle selon la verité, ou au moins le signe de sa chair, selon la vanité de vos phantaysies, qu'il nous a donné en viande? faudroit-il donc oublier tout cela avec le *Verbum caro factum est*?

Quand donc saint Paul dit qu'il ne cognoist Jesus-Christ selon la chair, c'est selon la chair de laquelle il parle ailleurs, disant : *Que Jesus-Christ, és jour de sa chair, a offert des prieres et supplications à son Pere* (Heb. 5), où le mot de *chair* se prend pour mortalité, infirmité et passibilité, comme s'il eust dit : Que Jesus-Christ, pendant les jours de sa chair mortelle, infirme et passible, a offert prieres et supplications à son Pere. Ainsi disant qu'il ne cognoist plus Jesus-Christ selon la chair, il ne veut dire autre chose, sinon qu'il ne tient plus, ny ne cognoist Jesus-Christ pour passible et mortel, qualitez naturelles de la chair; et en un mot qu'il ne cognoist plus selon la chair accompagnée des infirmités de sa condition naturelle.

6° Autant hors de raison allegue-t-il saint Paul, au 3° des Coloss.; car outre ce que les parolles qu'il dit y estre n'y sont

point, mais au 3<sup>e</sup> des Philipp., quand elles y seroient, elles ne nous seroient point contraires, puisque nous confessons qu'il faut servir Dieu en esprit, se glorifier en Jesus-Christ, et ne se point confier en nostre chair : mais tout cela ne met point le corps ny ses actions exterieures hors de la contribution qu'il doit au service de son Dieu.

Or, peut-estre vouloit-il alleguer ce qui est dit en ce chap. 3<sup>e</sup> aux Coloss., et qui joindroit bien mieux à son propos : « Si vous » estes ressuscitez avec Jesus-Christ, cherchez les choses qui » sont en haut, là où Jesus-Christ est seant à la dextre du » Pere : savourez les choses qui sont là sus, non celles qui sont » sur la terre ; » car s'ensuivroit-il point de ces parolles qu'il ne faut tenir aucun compte de la croix, de la cresche, du sepulchre et autres reliques de Nostre-Seigneur qui sont çà-bas en terre? A la verité, cela seroit employé contre ceux qui arresteroient leurs intentions, et termineroient leurs desirs aux choses qui sont çà-bas. Cherchez, leur diroit-on, ce qui est en haut, *Sursum corda*. Mais nous ne tenons point arrestées nos affections, ny à la croix, ny aux reliques; nous les portons au royaume des cieux, employant à la recherche d'iceluy toutes les choses qui nous peuvent ayder à relever nos cœurs vers celuy auquel elles se rapportent. Il faut monter au ciel, c'est là nostre visée et dernier sejour : les choses saintes d'icy-bas nous servent d'echelons pour y atteindre.

Les mariniers qui voguent à l'aspect et conduite des estoiles, ne vont pas au ciel pour cela, mais en terre : aussi ne visent-ils pas au ciel, sinon pour chercher la terre. Au contraire, les chrestiens ne respirant qu'au ciel, où est leur thresor, et le port assure de leurs esperances, regardent bien souvent aux choses d'icy-bas : mais ce n'est pour aller à la terre, ains (1) pour aller au ciel. Cherchez Jesus-Christ, et ce qui est en haut, ce me dites-vous : je le cherche, pour vray ; et tant s'en faut que la croix, le sepulchre, et autres saintes creatures m'en detournent comme vous pensez, qu'elles m'eschauffent et empressent davantage à cette queste (2). Les fumées et traces ne retirent pas le hon chien de la queste, mais l'y eschauffent et animent : ainsi eventant en la croix, en la cresche, au sepulchre, les passées et alleures de mon Sauveur, tant plus suis-je affectionné à cette beniste recherche. Il me tire par-là apres soy, comme par l'odeur de ses onguens. Me voilà donc deffait de cet homme si importun pour le general des ceremonies. Il faut que je suive mon propos.

(1) Mais. — (2) Recherche.

## CHAPITRE V.

LA CROIX DOIT ESTRE EMPLOYÉE A LA BENEDICTION DES CHOSSES,  
A L'EXEMPLE DE L'EGLISE ANCIENNE.

Puisqu'on peut prier par les saintes et legitimes ceremonies, pourquoy ne priera-t-on pas par le signe de la croix, sainte et chrestienne ceremonie? Mais parlons pour ce coup de la benediction des creatures, qui a accoustumé d'estre faite en l'Eglise, laquelle n'est autre chose qu'une priere et bon souhait, par lequel on demande à Dieu quelque grace et bien-fait pour la creature, sur laquelle on a quelque avantage ou superiorité; car c'est sans contradiction que *ce qui est moindre est beny par le meilleur* (Heb. 7). Or, montrons l'usage que le signe de la croix a en cet endroit.

En l'ancienne loy, où tout se faysoit en ombre et figure, la benediction ordinaire que les prestres faysoient avoit entre autres ces deux parties exterieures. L'une estoit que les prestres y employoient ces parolles determinées : *Le Seigneur te benie et garde, le Seigneur te montre sa face, et ayt misericorde de toy. Le Seigneur retourne son visage vers toy, et te baille la paix* (Num. 6). L'autre estoit que le prestre eslevoit la main, comme tesmoignent les rabbins, au rapport du bon et docte Genebrard, et qu'il est aysé à recueillir de la prattique qu'on voit en l'Escriture : *Aaron, dit-il, eslevant la main vers le peuple le benist* (Levi. 9). Coustume laquelle prit son origine de la loy de nature, ainsi qu'il paroist en la benediction que Jacob donna à ses petits enfans (Gen. 48), et a duré encore au tems de Nostre-Seigneur, dont S. Matthieu dit : *Que les Juifs luy amenoient les petits enfans, à ce qu'il leur imposast les mains* (Matt. 19), c'est-à-dire, à ce qu'il les benist. Et de fait S. Marc tesmoigne en ces termes exprez : *Que Jesus-Christ ayant pris ces petits en ses bras, mettant ses mains sur eux il les benist* (Marc. 10).

On observe encore en toutes les benedictions ecclesiastiques ces deux choses, mais avec une plus claire manifestation des mysteres qui y sont contenus.

1° On invoque le nom du Pere, et du Fils, et du Saint-Esprit. C'est ce que l'on faysoit anciennement à couvert; car où visoit; je vous prie, cette repetition ternaire : *Le Seigneur te benie, le Seigneur te montre sa face, le Seigneur retourne son vi-*



*sage vers toi*, sinon au mystere de la tres-saincte Trinité? Aussi bien que la benediction de David : *Dieu nous benie, nostre Dieu nous benie* (Psal. 66)?

2° Au lieu qu'anciennement on levoit et imposito simplement les mains, maintenant on exprime le signe de la croix pour protester que toute benediction a son merite et valeur de la passion de Jesus-Christ, laquelle est encore appellée exaltation. Que dira le huguenot? Si on leve la main pour benir, c'est à l'imitation du Sauveur, qui, montant au ciel, benit ses disciples eslevant les mains (Luc. 24). Si on fait le signe de la croix, c'est pour monstrier d'où nos benedictions ont leur vigueur et force. Jacob toucha desjà cette forme, quand il croisa ses mains, benissant les enfans de Joseph, pour preferer le moindre à l'ainé (Gen. 48) : presageant que Nostre-Seigneur, ayant les bras en croix, beniroit le monde, en sorte que les Gentils demeureroient en effect preferez aux Juifs.

Mais, puisque le Sauveur, dira peut-estre le huguenot, benissant ses apostres, n'usa point du signe de la croix, pourquoy est-ce que vous l'employez? Pour vray, je ne sçay si le Sauveur fit ce signe; car l'Escriture, qui ne l'asseure pas, ne le nie pas aussi. Si sçay-je bien que le Crucifix mesme, benissant, n'a pas eu besoin d'user du signe de la croix; car, qu'a-t-il besoin de s'invoquer soy-mesme, ou protester que la benediction vient de luy? Au demeurant, le signe de la croix estoit assez es mains de Nostre-Seigneur sans qu'il fist aucun autre mouvement : qu'estoient ces trous et pertuis qu'il avoit en ses mains, mesme apres sa resurreccion, sinon des marques et signes exprez de sa croix? qu'estoit-il donc besoin qu'il en fist aucuns autres? Mais les chrestiens, eslevant les mains pour benir, ont toute raison de former le signe de la croix, pour monstrier qu'ils ne pretendent aucune benediction, qu'au moyen de l'exaltation de Nostre-Seigneur, faite sur la croix.

Or, combien que cette coustume ayt esté pratiquée en l'ancienne Eglise, en voicy des preuves certaines : *Toutes choses qui profitent à nostre salut sont consommées par la croix*, dit S. Chrysostome. S. Denys parlant de ceux qu'on consacroit : *Or*, dit-il, *l'evesque benissant imprime en chacun d'iceux le signe de la croix*. S. Cyprien atteste que sans ce signe il n'y a rien de saint. Ainsi S. Hilarion benit avec la main ceux qui luy amenerent un gentil-homme françois de la Cour de l'Empereur, pour estre delivré du malin esprit. Et Ruffin nomme une douzaine d'hermites, *Par les mains*, dit-il, *desquels il eut cet*

*honneur d'estre beny.* S. Augustin ayant visité un malade, chez lequel il treuva l'Evesque du lieu : *Ayant*, dit-il, *receu la benediction de l'Evesque, nous nous retirasmes.* Ce fut sans doute par le signe de la croix, sans lequel il n'y a rien de saint. « *Le preteur d'Orient, arrivé en la cité d'Apamée,* voulut ren- » verser un temple de Jupiter, selon le pouvoir qu'il en avoit » de Constantin; mais il le treuva tellement cimenté et entre- » serré et lié avec du fer et du plomb, qu'il ne pensoit » qu'aucune force humaine le peust dissoudre. Un certain simple » homme prit charge de le faire, et creusant sous les principales » colonnes l'une apres l'autre, mettoit du bois dessous pour les » appuyer : puis y voulut mettre le feu, afin que les colonnes » tombassent; mais le diable, en forme horrible et noire, venoit » empescher la force et prise du feu. Ce qui fut soudain rapporté » à Marcel, evesque du lieu, lequel courant à l'eglise, fit apporter » de l'eau, laquelle ayant mise à l'autel, prosterné en terre, il » prioit nostre doux Seigneur qu'il ne laissast pas faire plus » grands progres à l'impieté; et faysant le signe de la croix sur » l'eau, il commande à Equitius, son diacre, qu'il courre et aille » arrouser le feu de cette eau beniste, ce qu'il fit; et soudain le » diable, qui ne pouvoit souffrir la force de cette eau, s'enfuit, » et le feu allumé par l'eau, son contraire, comme si c'eust esté » de l'huyle, s'attache au bois, et en peu de temps le consomme, » si que les colonnes n'ayant plus leur appuy, cheurent, et tire- » rent à ruine apres elles toutes les autres avec ce qu'elles por- » toient : le fracas de cette cheute fut oüy par toute la ville, » laquelle s'assemblant à ce spectacle, et voyant la fuite du » malin, se mit à loüer Dieu tout-puissant. »

Avez-vous veu, traiteur, faire l'eau beniste par le signe de la croix? Theodoret en est mon auteur. Un bon personnage nommé Joseph, voulant bastir une eglise en la ville de Tiberias, à quoy il avoit besoin d'une grande quantité de chaux, fit faire environ sept fourneaux : les Juifs empeschent par sorcelleries que le feu ne se puisse allumer, ny ne brusle; ce qu'apercevant Joseph, il prend un vase plein d'eau, et devant tous (car une grande troupe de Juifs estoit là à voir ce que feroit ce bon-homme) criant fort haut, il fait de sa propre main la croix sur icelle, et invoquant le nom de Jesus, il dit : *Au nom de Jesus de Nazareth que mes peres ont crucifié, que vertu soit faite en cette eau, pour rejeter tout charme et enchantement fait par ces gens.* Ainsi prend-il de l'eau en sa maison, en arrouasant tous les fourneaux, et tout aussi-tost les charmes furent aneantis, et le feu sortit de-

vant tous, dont le peuple present s'en retourna jettant ce grand cry : *Il n'y a qu'un Dieu qui ayde aux chrestiens*. Ce recit est de S. Epiphane, qui met le signe de la croix en usage pour les benedictions.

La mere de S. Gregoire Nazianzene restant malade, ne pouvoit aucunement manger : si qu'elle couroit grande fortune de mourir faute de nourriture. Or voicy comme le mesme S. Gregoire recite qu'elle fut secourue et nourrie.

« Il luy sembla, dit-il, que je venois à elle de nuict avec un » panier, et que je la paissois de pains tres-blancs, benis et si- » gnez selon ma façon ordinaire, et qu'ainsi elle estoit guerie, et » avoit repris ses forces : et cette vision de nuict fut suivie de la » verité; car dés lors elle revint à soy, et conceut une meilleure » esperance, comme on recognut evidemment. » La coustume de faire le signe de la croix sur la viande estoit ordinaire à ce grand et ancien theologien.

Julien l'Apostat fit peindre aupres de sa statuë (laquelle estoit en la place publique, selon la coustume) l'image de Jupiter comme venant du ciel luy apportant la couronne et pourpre, qui sont les habits imperiaux. *Item*, Mars et Mercure vis-à-vis de luy le regardant, comme pour tesmoigner qu'il estoit homme et vaillant et bien disant, affin que par là, sous pretexte de l'honneur qu'on avoit decreté aux empereurs, il forçast tacitement ses subjets à honorer les idoles peintes avec l'image d'iceluy; car voicy son project : S'il leur pouvoit persuader d'honorer ces idoles, sa cause s'en alloit gagnée; s'ils s'y rendoient difficiles, il pouvoit prendre occasion de se venger d'eux, comme de perturbateurs des coustumes romaines, qui auroient par ce refus offensé et la republique et l'empereur. Or peu s'apperceurent de cette tromperie, qui ne voulant plus adorer (c'est-à-dire honorer), comme ils faysoient auparavant, l'image de l'empereur, ainsi mise parmy ces idoles, comme elle estoit, en furent enfin martyrisés; mais le menu peuple allant à la bonne foy, sans y entendre autre mal, pensant seulement rendre l'honneur ordinaire à l'empereur, faysoit la reverence à ces idoles.

Cependant l'empereur taschant tousjours plus à l'avancement de ce dessein, le temps estant venu de faire faire monstre aux soldats et les payer, il fit apporter pres de soy et de ces idoles du feu et de l'encens, et faysoit commander aux soldats qui recevoient leur paye, de jeter de l'encens sur le feu, comme si c'eust esté une ordinaire ceremonie militaire entre les Romains. Quelques-uns decouvrant la ruse, refuserent tout-à-fait de com-

mettre cette impiété : les autres, plus simples, firent ce qu'on leur commandoit, sans autre malice ; les autres, ou par avarice, ou par crainte, se laisserent aller à ce péché. Or, aucuns de ceux qui avoient fait cet acte par ignorance et inconsideration, se treuvant le soir à table beuvant les uns aux autres selon la coutume, invoquoient Jesus-Christ sur leur breuvage, et faysoient le signe de la croix ; un de ceux qui estoient assis leur dit comme ils osoient invoquer Jesus-Christ et faire son signe, veu qu'ils l'avoient renié peu auparavant. Eux, ayant decouvert la tromperie qu'on leur avoit faite, sortant aux places et ruës, crioient par tout lamentablement, qu'on les avoit trahis, qu'ils n'avoient commis le paganisme qu'avec les mains, et que leur cœur en avoit tousjours esté tres-esloigné : et venant à l'empereur, jettent à ses pieds l'argent qu'il leur avoit donné, luy demandant la mort en punition du crime qu'ils avoient commis, quoy qu'ignoramment. Sur quoy l'empereur bien qu'extremement depité, ne les voulut faire mourir, de peur qu'ils ne fussent tenus pour martyrs ; mais les fit simplement casser.

Sozomene, qui raconte cette histoire, ne dit pas qu'ils fissent le signe de la croix, affin que mon adversaire ne se trompe à penser que je me sois trompé, comme luy-mesme a fait si souvent, mais c'est S. Gregoire Nazianzene. Ny ne faut pas trouver estrange que ces bons soldats fissent le signe de la croix pour boire ; car c'estoit anciennement la coutume de benir non-seulement la table et le repas, mais encore chaque viande à part, et le boire aussi.

Nous avons une grande preuve de cecy, en la gracieuse histoire que S. Gregoire de Tours escrit d'un prestre heretique, qui voulant prevenir non-seulement à benir, mais encore à manger, un bon prestre catholique *romain* (car le mot y est) ; qui estoit en mesme table, et l'ayant en effect prevenu aux premier, second et troisieme plats qu'on apporta sur table, au quatrieme enfin l'ayant signé, l'humeur de son heresie ne portoit pas de rejeter le signe de la croix, comme fait celle des reformateurs, mettant le premier morceau en bouche, il le treuva si chaud qu'il en creva, faysant un grand bruit, qui bailla (1) occasion au nostre de dire : *Periit memoria hujus cum sonitu*, et à celui qui les avoit chez soy tous deux, de se faire catholique sur-le-champ.

Ainsi S. Chrysostome atteste qu'on faysoit la croix : *In symposiis et thalamis*, c'est-à-dire, aux festins et lits nuptiaux. Ter-

(1) Donna.

tullien aux bains, aux tables, aux chandelles. Ephrem, soit qu'on beust, soit qu'on mangeast. Cyrille mangeant les pains, beuvant les coupes. Et de plus, mal est pris bien souvent à ceux qui ont mesprisé de faire ce saint signe avant que de manger et boire. Tesmoin la religieuse, qui mangea une lactuë, et le religieux qui beüst sans faire le signe de la croix, qui furent aussi-tost saisis du malin.

Le traitteur fait deux reproches à ces tesmoignages; l'un : « Qui ne void, dit-il, que c'est fables? » l'autre : S. Paul dit : « *Que la viande nous est sanctifiée par la parole de Dieu, et par la priere* (I. Tim. 4), et ne parle point du signe de la croix, » ny d'autre chose. »

Il a tort : car ces recits n'ont rien d'impossible, rien d'inepte, et partent d'une bouche honorable. C'est de S. Gregoire le Grand, qui vaut mieux que tous ces reformez, en doctrine et autorité. Sera-t-il donc permis au premier venu de desmentir ainsi les anciens? Au demeurant, le dire de S. Paul, que les viandes sont sanctifiées par la priere, confirme ce que nous avons dit; car, parce que le signe de la croix est une priere briefve, aysée, vigoureuse, et ordinaire és benedictions des viandes, dire qu'à faute de faire la croix, le diable saysit un religieux et une religieuse, c'est à dire que ce fut à faute de faire cette priere-là, qui estoit la glus aysée et familiere, et à plus forte raison qu'autre quelconque : bien qu'encore soit-il vray que le signe de la croix a une particuliere force contre les diables, outre celle qui est commune à toute priere, comme nous verrons cy-apres.

## CHAPITRE VI.

### LA CROIX EST EMPLOYÉE ÉS CONSECRATIONS ET BENEDICTIONS SACRAMENTELLES.

LE costé du Sauveur percé par la lance sur la croix fut la vive source de toutes les graces, dont les ames sont arrousées par les saints sacremens. Nos anciens l'ont ainsi remarqué. Où est-ce donc que le signe de la croix est plus sortable qu'aux sacremens. Quand ce ne seroit que pour protester que la passion est la fontaine des eaux salutaires qu'ils nous communiquent? les consecrations sont les plus excellentes invocations qui se fassent en l'Eglise. Le saint signe, estant un si propre moyen de prier, ne peut estre mieux employé qu'à cet effect. Aussi ç'a esté une forme

ordinaire à l'ancienne Eglise de consacrer avec le signe de la croix. Oyons les tesmoins.

S. Chrysostome : « Ainsi la croix reluit en la table sacrée, és » ordinations des prestres ; ainsi de rechef avec le corps de Je- » sus-Christ, és cenes mystiques. » Et ailleurs, parlant de la croix : « Tout ce qui profite à nostre salut est consommé par icelle : » car estant regenerez, la croix y est, quand nous sommes nour- » ris de la tres-sacrée viande, lorsque nous sommes establis pour » estre consacrez en l'ordre, par tout, et tousjours, cette en- » seigne de victoire nous assiste. » S. Augustin : « Si ce signe » n'est appliqué ou au front des croyans, ou à l'eau mesme par » laquelle ils sont regenerez, ou à l'huyle avec laquelle ils sont » oingts de chresme, ou au sacrifice duquel ils sont nourris, » rien de tout cela n'est deuément parfait. » Mais j'ay desjà pro- » duit ces tesmoignages ailleurs avec plusieurs autres qui peuvent » estre rapportez icy, en voicy d'autres.

S. Cyprien : « Nous nous glorifions en la croix du Seigneur, de » laquelle la vertu parfait tous les sacremens, sans lequel signe il » n'y a rien de saint, ny aucune consecration est reduite à son » effect. » Et ailleurs : « Enfin, quels que soient les administra- » teurs des sacremens, quelles que soient les mains avec les- » quelles on baigne, ou oigne ceux qui viennent au baptesme, » quelle que soit la poitrine de laquelle les mots sacrez sortent, » l'autorité ou vigueur de l'operation donne l'effect à tous les » sacremens en la figure de la croix. »

S. Denis areopagite tesmoigne que le chresme estoit versé dans le baptistere, en forme de croix, comme nous faysons encore maintenant. Et traittant de la sainte onction : « L'evesque, dit- » il, commençant l'onction par le signe de la sainte croix, laisse » l'homme aux prestres pour estre oingt par iceux, par tout le » corps. » Parlant des saints ordres : « Or, dit-il, à chacun d'i- » ceux, le signe de la croix est imprimé par l'evesque benis- » sant. »

S. Clement dit que les premiers prelatz du christianisme, venant à l'autel, se signoient de la croix : « Donc l'evesque » priant à part soy avec les prestres, mettant une robe splen- » dide ou reluisante, et demeurant debout vers l'autel, se si- » gnant au front du trophée de la croix, qu'il die : La grace de » Dieu tout-puissant, et la charité de Nostre-Seigneur Jesus- » Christ, et la communication du Saint-Esprit soit avec vous » tous. »

S. Augustin touche la coustume de signer les enfans au bap-

tesme, quand il dit que dés le ventre de sa mere il estoit jà (1) signé du signe de la croix, et assaisonné de son sel : voulant dire que sa mere la destinoit au baptesme, auquel on signoit, et donnoit-on le sel comme on fait de ce tems. Le traiteur le reconnoist presque ainsi; mais il ne peut jamais dire verité nettement. Es liturgies de S. Jacques, et de S. Chrysostome, il est fort souvent commandé au prestre de fayre le signe de la croix; en celle de S. Basile, non-seulement le prestre fait le signe de la croix sur les offrandes, mais en fait encore trois sur le peuple en forme de nos benedictions episcopales. C'est assez.

## CHAPITRE VII.

### *RAISONS POUR LESQUELLES ON FAIT LE SIGNE DE LA CROIX SUR LE FRONT DE CEUX QU'ON BAPTISE, ET EN D'AUTRES OCCASIONS.*

ON faysoit anciennement le signe de la croix sur tous les membres generalement : « Peignons cette enseigne vivifiante en » nos portes, dit S. Ephrem, en nos fronts, en la bouche, en la » poitrine, et en tous nos membres. » Neantmoins, pour l'ordinaire, on se signoit sur le front, comme on peut assez recueillir de ce que j'ay dit jusques icy. Mais en voicy quelques raisons :

« I. Tant s'en faut que j'aye honte de la croix de Jesus-Christ, » que ne l'ay pas en un lieu secret; mais je la porte au front. » Nous recevons plusieurs sacremens en diverses manieres : nous » en prenons quelques-uns en la bouche, comme vous sçavez, » et quelques-uns en tout le corps. Or, parce qu'on a la honte au » front, celuy qui a dit : De celuy qui a honte de moy devant les » hommes, j'auray honte de luy devant mon Pere qui est és » cieux; il a mis sur le lieu de la honte et pudeur la mesme » ignominie que les payens mesprisent. Vous oyez un homme » tançant quelque impudent dire : Il est effronté; qu'est-ce à » dire cela? Il n'a point de front; c'est-à-dire il est eshonté. Or » çà donc, que je n'aye pas le front nud, que la croix de mon » Seigneur le couvre. » Voilà à la verité une belle raison produicte par les propres mots de S. Augustin, le traiteur citant à ce propos un autre lieu du mesme docteur.

II. Voicy la seconde raison : « Les poteaux des maisons d'Is- » raël estoient oingts et enduits de sang, pour chasser le malen- » contre (Exod. 12); les peuples chrestiens sont signez du signe » de la passion du Sauveur, pour un preservatif de salut. »

(1) Déjà.

Ce sont encore parolles de S. Augustin, par lesquelles il monstre que comme les enfans d'Israël marquoient du sang de l'Agneau paschal les postaux et surseuils de leurs domiciles, pour estre garantis de l'extermination; ainsi les chrestiens sont signez au front, comme au surseuil de tout l'homme, du signe du sang et de la passion de l'Agneau, qui lave les pechez du monde, pour estre en assurance contre tous les ennemys de son salut. Lactance dit le mesme en tres-belle façon, S. Ephrem le touche au livre de la Vraye penitence, et S. Cyprien le dit tout exprez en son second livre à Quirinus.

Le traitteur recognoist cette raison comme partie de S. Augustin et de Lactance, et tout aussi-tost y joint cette censure : « Quoy que ce soit, ç'a esté une façon introduicte par imitation » judaïque, et non par commandement. Or, jamais on ne se doit » fonder sur le seul exemple des hommes, ains sur les regles » generales tirées du commandement de Dieu. Les Israélites » avoient commandement de Dieu de faire ce qu'ils ont fait sur » leurs surseuils; mais les chrestiens n'ont point esté commandez » de se signer sur le front. Aussi en est procedé une tres-pernicieuse erreur, naye premierement de simplicité, accreuë » depuis par ignorance, et à present debattuë par opiniastreté, » d'attribuer au bois de la croix ce qui est propre au seul crucifié. » Voilà le dire du petit traitteur, sur lequel j'ay à redire plusieurs choses.

1° Que ce traitteur voulant censeurer les anciens, de ce qu'ils appreuvent une ceremonie non escrite, il ne met en avant aucune autorité escrite, pour prouver sa censure : n'y ayant point de commandement escrit de faire le signe de la croix, il ne le veut pas faire; n'y ayant aucune prohibition escrite de le faire, je ne cesseray aucunement de le faire.

2° Que c'est une expresse ignorance ou bestise de dire que jamais on ne se doit fonder sur l'exemple des hommes, ains sur les regles generales tirées du commandement de Dieu. Où est-il commandé de prier le genoüil en terre? Pour vray, Calvin ne l'a jamais sceu trouver en autre lieu, que là où l'apostre dit : *Tout se fasse honnestement et par ordre* (1. Cor. 14). Mais, je vous prie, voyez cette consequence : Tout se fasse honnestement et par ordre; donc il faut s'agenoüiller en priant? Et quoy! ne seroit-ce pas honnestement et par ordre, d'estre assis, debout, ou du tout prosterné en terre? Pourquoi n'est-ce pas honnestement fait de se signer au front?

Quel commandement avoient Isaac et Jacob de benir leurs en-



fans, S. Jean de porter des habits si grossiers, habiter és deserts, et non en la maison de son pere, ne boire ny vin, ny cervoise, ne manger que locustes (1) et miel sauvage, et porter cette ceinture de peau? Quant à la ceinture, il imitoit son Helie (iv. Reg. 1); mais sans commandement : et cependant ce sont choses que les Evangelistes ont estimées remarquables; aussi les ont-ils remarquées. Quand Helisée frappoit sur les eaux avec le manteau de son maistre (iv. Reg. 2), quel commandement en avoit-il? n'estoit-ce pas pour imiter ce que son maistre avoit fait peu auparavant? Lever et imposer les mains pour benir, comme nous avons desjà remarqué cy-dessus, où fust-il commandé? et neantmoins la prattique en est tesmoignée par toute l'Escriture.

3<sup>o</sup> Que c'est une fausseté de dire que les chrestiens n'ont point esté commandez de se signer sur le front, car 1. Puisque le signe de la croix est une profession de foy et invocation du Crucifix, il est assez commandé de se signer au front, par tout où il est commandé de faire profession de foy et invoquer Jesus-Christ. Oüy, dira le traitteur, mais on peut prier Dieu en autre sorte. Je le confesse; mais je dy qu'on peut aussi prier en cellecy, aussi bien que levant les mains et les yeux. Et puisqu'aux generaux commandemens de prier Dieu, confesser la foy, et faire profession de sa religion, le signe de la croix n'est point forclos, pourquoy est-ce qu'on le forclora?

Calvin, confessant qu'on ne scauroit monstrer par aucun texte exprez que jamais enfant fut baptisé par les Apostres, dit neantmoins tout hardiment que « Toutesfois ce n'est pas à dire » qu'ils ne les ayent baptisez, veu que jamais ils n'en sont » exclus, quand il est fait mention que quelque famille a esté » baptisée. » On ne peut pas, diray-je de mesme, monstrer expressement que l'oraison qui se fait par le signe de la croix soit expressement commandée; toutesfois ce n'est pas à dire qu'elle le soit, veu que jamais elle n'est excluse, quand il est commandé de prier.

2. *Item*, si la figure est commandée, la chose figurée est bien assez recommandée, puisque la figure n'a esté prattiquée que pour recommander la chose figurée, et nous asseurer de l'evenement d'icelle. Or, s'il faut plus croire à S. Cyprien, S. Augustin, S. Ephrem, et autres tres-anciens Peres, qu'à ce petit-traitteur, l'arrousement des poteaux et surseuils a esté figure de signe que l'on fait sur le front des chrestiens. Si donc la figure en fut commandée aux Juifs, les chrestiens en ont assez de

(1) Sauterelles.

fondement pour tenir la chose figurée pour toute commandée.

La circoncision, figure du baptesme, fut commandée pour les petits enfans en l'ancienne loy. Calvin ne fait point de difficulté de fonder sur ce commandement fait en la figure une certaine preuve de l'article du baptesme des petits enfans contre l'anabaptiste : pourquoy ne sera-t-il loysible à S. Augustin, et aux autres Peres, de tirer en consequence la marque du sang de l'agneau imprimée sur l'entrée des maisons, pour monstrier le devoir que nous avons de marquer nos fronts, comme le surseuil de cette habitation terrestre, du signe de la sainte Passion? Voilà bien assez de commandement.

3. Mais parce qu'il n'est pas du tout exprez en l'Escriture, les Apostres le laisserent expressement en l'autre partie de la doctrine chrestienne et evangelique, appellée Tradition : « Quelle » que soit la conversation et action qui nous exerce, nous lou- » chons nostre front du signe de la croix. Que si tu demandes » le commandement escrit de ces observations, tu n'en treuveras » point : on te met au devant la Tradition pour authrice, la » coustume confirmatrice, et la foy observatrice. »

Ce sont les parolles de l'ancien Tertullien, et S. Basile disoit peu apres : « Nous avons quelques articles qui sont preschez en » l'Eglise, de la doctrine baillée en escrit; nous en recevons » aussi quelques autres de la tradition des Apostres, laissée en » mystere, c'est-à-dire en secret, lesquels tous deux ont pa- » reille force pour la pieté, et personne n'y contredit pour peu » qu'il sçache quels sont les droicts ecclesiastiques : car si nous » taschons de rejeter les coustumes non escrites comme n'estant » gueres importantes, nous condamnerons aussi imprudemment » les choses necessaires à salut, qui sont en l'Evangile; mais » plutost nous ravalérons la predication mesme de la foy à une » parole nuë et vaine. De ce genre est (affin que je cotte le pre- » mier ce qui est le premier et tres-vulgaire) que nous signons » du signe de la croix ceux qui ont mis leur esperance en » Jesus-Christ, qui l'a enseignée par escrit. »

Avez-vous oüy, petit traitteur, ce grand et ancien maistre, comme il tient l'observation de se signer au front pour toute commandée, quoy qu'elle ne soit expressement escrite? Que luy sçauriez-vous opposer, sinon qu'il est homme, à vostre accoustumée? Et certes il est homme, mais tres-chrestien, et tres-entendu en la loy evangelique, regentant en l'Eglise au tems de sa plus grande pureté. C'estoit lors, comme l'appelle S. Gregoire Nissene : « Une voix et trompette magnifique, et l'œil

» de l'univers. » C'estoit un seul evesque; mais accordant et de tres-bonne intelligence en la doctrine et discipline ecclesiastique, avec tous ses collegues.

4. Enfin je voudrois bien que le traître cottast le tems auquel est naye l'erreur d'attribuer au bois ce qui est propre au Crucifié. S'il entend parler de l'honneur de la croix, qu'il reprend en l'Eglise catholique, il ne scauroit monstrer quand il est nay; car il a tousjours esté. Et est inepte, disant qu'il est nay de simplicité : car S. Ambroise, S. Paulin, S. Augustin, et mille autres tels Peres qui ont enseigné cet honneur, comme j'ay assez prouvé és deux premiers livres, estoient à la verité simples comme colombes; mais ils estoient aussi à l'esgal prudens comme serpens, si que leur sainte simplicité ne pouvoit enfanter aucune erreur.

Voilà l'injure que ces novateurs font à l'antiquité, bien mal adoucie de l'attribuer à simplicité; car cette simplicité errante et mere d'erreur s'appelle folie en ceux qui ont charge des peuples. Et cependant le traître calomnie, disant qu'on attribüé au bois de la croix ce qui est propre au Crucifié; car jamais nous n'y pensames, ny ne le fismes, comme j'ay monstré cy-devant.

Au reste, c'est une playsante gradation que celle que fait cet homme, disant que « L'erreur d'honorer la croix est naye de simplicité, accreüë par ignorance, et debattuë maintenant par opiniastreté; » car par-là, il attribüé à nostre aage la science et cognoissance avec opiniastreté, aux predecesseurs une simple ignorance, et aux plus anciens chrestiens, une simplicité ignorante, puisqu'autre simplicité ne peut causer l'erreur; là où, au contraire, les anciens si clairvoyants seroient bien plus inexcusables d'avoir donné commencement à l'erreur, s'il y en avoit, que nous qui en serions les sectateurs, beaucoup moins entendus et scavans. Ce seroit nous qui errerions par simplicité et ignorance, à la suite des anciens : mais je m'amuse trop avec ce gros discoureur.

III. La troisieme raison de se signer au front est ainsi touchée par S. Hierosme : « Le prestre de l'ancienne loy portoit une » lame de tres-fin or, attachée à sa tiare pendant sur le front, » en laquelle estoit gravé : *Sanctum Domino*; Saint au Seigneur (Exod. 28); et devoit tousjours avoir cet escriteau sur » le front, affin que Dieu luy fust propice. Ce qui jadis estoit » monstré en la lame d'or, nous est monstré au signe de la croix : » le sang de l'Evangile est plus precieux que l'or de la loy. »

Pour monstrier donc que les chrestiens estant un royal sacerdoce sont saincts au Seigneur, par le sang du Sauveur, au lieu de la lame d'or, ils portent le signe de la croix sur le front.

IV. Voici encore d'autres raisons marquées par l'ancien Origene et S. Chrysostome. Le signe de la croix est nostre estendart, il doit estre au lieu plus apparent de nostre ville.

V. C'est nostre trophée, il le faut lever plus haut de nostre temple, et comme sur une honorable colomne.

VI. C'est nostre couronne, il la faut sur nos testes.

VII. C'est nostre ecusson, il le faut sur nostre portail, et au frontispice de nos maisons.

VIII. C'est une marque honorable, il la faut faire avec la main droicte comme plus noble, et la placer sur la plus illustre partie de nostre corps. Il y en a mille semblables chez les anciens.

## CHAPITRE VIII.

AUTRE RAISON POUR LAQUELLE ON FAIT LE SIGNE DE LA CROIX AU FRONT,  
TIRÉE DU PROPHETE EZECHIEL.

« DIEU appella l'homme qui estoit vestu de lin, dit le prophete » Ezechiel (Ezech. 9), et qui avoit l'escritoire de l'escrivain sur » ses reins, et le Seigneur luy dit : Passe par le milieu de la cité, » au milieu de Hierusalem, et marque de Thau les fronts des » hommes qui gemissent et souspirent pour toutes les abonni- » nations qui se font au milieu d'icelle. Et tout incontinent apres » il commande à six personnes qui portoient les vases de la mort » en leurs mains, de massacrer tout ce qui se treuveroit dans la » cité; mais, dit-il, sur quiconque vous verrez Thau ne le tuez » pas. » Ce *Thau* marque de sauvement, ne signifioit autre chose que la croix : or il estoit imprimé sur le front; c'est pourquoy nous faysons la croix au front. Belle preuve de l'honneur et vertu de la croix, et d'autant plus considerable que le traicteur tasche de l'obscurcir. Voyons donc par le menu ce qu'il en dit, et l'examinons.

I. Ayant recité le texte d'Ezechiel en cette sorte : « Marque de » la marque les fronts des hommes, » il poursuit ainsi : « En ce » sens, et en pareils mots l'a traduit le translateur grec, comme » aussi S. Hierosme remarque que les septante interpretes, et » Aquila, et Symmachus ont dit de mesme, à sçavoir : Mets le » signe ou la marque sur les fronts; car aussi Thau, en hebrieu,

» signifie une marque, ou un signe, et est tiré du mot *Thauat*,  
 » c'est-à-dire, *signifier* ou *desseigner*. »

Ce ne sont pas grandes nouvelles que cela : mille des nostres l'ont des-jà remarqué, et entre autres Sixte Sienois. Mais quelle consequence en peut-on tirer contre nous? Faysons que cette traduction fust la meilleure, n'y aurons-nous tousjours cet avantage, que le signe de la croix estant le plus excellent des purs et simples signes, et le grand signe du Fils de Dieu, il peut et doit estre entendu plus proprement qu'autre quelconque, sous le nom et mot absolu de marque ou signe? car ainsi, quoy qu'il y peust avoir plusieurs signes du Fils de l'homme, quand toutes-fois il est parlé absolument du signe du Fils de l'homme, les anciens l'ont entendu du signe de la croix.

Et S. Hierosme en l'epistre à Fabiola, prenant le signe d'Ezechiel, non pour la lettre Thau simplement, mais pour signe et marque en general, ne laisse pas pourtant de l'appliquer à la croix. « Alors, dit-il, selon la parole d'Ezechiel, le signe » estoit fiché sur le front des gemissans; maintenant port- » tant la croix, nous disons : Seigneur! la lumiere de ta face » est signée sur nous. » Ainsi quand il est dit en l'Apocalypse : « Ne nuisez point à la terre, ny à la mer, ny aux arbres, jus- » ques à ce que nous ayons marqué les serviteurs de nostre Dieu » en leurs fronts (Apoc. 7), » la marque dont il est question n'est autre que la croix, comme sont d'advise OEcumene, Rupert, Anselme, et plusieurs autres devanciers, avec grande raison; car, quelle autre marque peut-on porter sur le front plus honorable devant Dieu le Pere, que celle de son Fils? et à quelle sorte de marque peut-on mieux determiner toutes ces saintes parolles qu'à celle de laquelle nous sçavons tous les plus grands serviteurs de Dieu avoir esté marquez, et en avoir fait tant d'estat?

II. Apres que le traitteur a ainsi colloqué son opinion touchant la version de ce lieu, il poursuit ainsi : « Vray est que Theodo- » tion, et l'interpretation vulgaire, ont retenu le mot de *Thau* » le prenant materiellement, comme on parle aux escholes, sur » quoy plusieurs ont philosophé à leur playsir; car, comme le » mesme S. Hierosme escrit, plusieurs ont dit que par la lettre » *Thau*, qui est la derniere de l'alphabet hebrieu, estoient si- » gnifiez ceux qui avoient une science parfaicte : les autres ont » dit que par la mesme lettre estoit entenduë la loy, qui en » hebrieu est appellée *Thorah*, duquel mot la premiere lettre est » *Thau*. Et finalement le mesme S. Hierosme laissant le charac- » tere dont a usé le prophete, a recherché le caractere des

» Samaritains, et dit que *Thau*, entre les Samaritains, a la  
 » ressemblance d'une croix; mais il ne peint point la figure de  
 » ce *Thau* des Samaritains, et pourtant iceluy sentant que ce  
 » sien dire estoit recherché de trop loin, adjouste incontinent  
 » apres une autre exposition, c'est à sçavoir, que comme la  
 » lettre *Thau* est la derniere en l'alphabet, ainsi par icelle  
 » estoient representez les gens de bien, estant le reste de la  
 » multitude des mal-vivans. » Voilà la seconde saillie du trait-  
 teur à ce propos, sur laquelle j'ay à dire plusieurs choses.

1° L'ancienne vulgaire et generale edition, merite bien ce credit qu'on ne la laisse pas temerairement pour autre quelconque, et partant, puisqu'elle retient le *Thau*, par la marque duquel devoient estre marquez ces gemissans, nous ne le devons pas rejeter pour peu.

2° C'est tres-mal parlé de dire que plusieurs ont philosophé sur cela à leur playsir, entendant des anciennes considerations faites sur cette prophetie; car ces anciens et graves esprits n'ont pas manié les Escritures à leur playsir, mais leur playsir par l'Escriture.

3° Aussi, quoy que S. Hierosme produise plusieurs sens, si ne sont-ils pas contraires; mais tous peuvent joindre ensemble, sur celuy que le mesme S. Hierosme estime le plus sortable, et lequel est plus doux et naïf (1); car le comble de cognoissance signifié par la fin et comble des lettres, qui est *Thau*, gist à sçavoir et prattiquer la loy, laquelle est encore signifiée par *Thau*; d'autant que le mot *Thorah*, qui signifie *la loy* se commence par *Thau*. Or la loy ne s'observe que par le reste et petit nombre des bons, et ce en vertu de la croix et mort du Sauveur, le signe de laquelle est sur le front, exprimé par la lettre *Thau* hebraïque. C'est philosopher à l'honneur de Dieu, non pas à playsir.

4° Mais n'est-ce pas une trop grande ruse, de vouloir faire croire que S. Hierosme ne s'est voulu arrester sur la troisieme interpretation, comme la sentant recherchée de trop loin, et que partant il a apporté l'autre? Certes, c'est une fausseté expresse; car 1° La derniere interpretation est plus forcée, la troisieme plus coulante. Quelle convenance y a-t-il entre le reste des meschans, et la derniere lettre de l'alphabet; mais elle est grande entre l'ancien *Thau* hebrieu, et la croix, comme dit le mesme S. Hierosme. 2° S. Hierosme repete ailleurs la troisieme interpretation, qui monstre assez qu'il la ticnt pour

(1) Naturel.

loyale. J'ay cité le lieu cy-dessus. 3° Il proteste ouvertement que c'est son opinion; car, après avoir allegué les deux premières, il produit la troisieme ainsi : « Mais affin que nous venions à » nos affaires, par les anciennes lettres des Hebrieux, desquelles » jusques à cejourd'huy les Samaritains se servent, la dernière » lettre *Thau* a la ressemblance de la croix, laquelle est peinte » au front des chrestiens, et signée par la frequente inscription » faite avec la main. »

Et par cecy l'on void combien le traitteur a, ou d'ignorance, ou de malice, quand il dit que S. Hierosme a laissé le caractere dont a usé le prophete, pour rechercher le caractere des Samaritains. Y a-t-il si pauvre homme qui ne sçache qu'Ezechiel a vescu devant Esdras, puisque celuy-là mourut en la captivité, et celuy-cy apres icelle, et la restauration du temple? Qui ne sçayt qu'Esdras a esté le dernier en la continuelle succession des prophetes? Or, ce fut Esdras qui changea les anciennes lettres des Hebrieux en celles que nous avons maintenant. Mais les Samaritains les retinrent (voyez ce qu'en dit S. Hierosme *In Prologo Galeato*); Ezechiel donc, qui escrivit avant la mutation, se servit de l'ancienne forme des lettres hebraïques, selon lesquelles le *Thau* estoit semblable à la croix. Tant s'en faut donc que S. Hierosme ayt laissé le caractere dont usa le prophete, qu'au contraire il l'est allé rechercher dans l'antiquité des lettres hebraïques, qui estoit demeurée parmy les Samaritains : ny S. Hierosme ne recherche pas le caractere des Samaritains, comme dit le traitteur, mais plutost celuy des Hebrieux anciens, *Duquel*, dit-il, *jusques à cejourd'huy les Samaritains se servent*, sçachant que c'estoit de cet ancien caractere, duquel Ezechiel avoit indubitablement usé, puisque le changement n'estoit pas encore fait quand il fit et prononça sa prophetie.

III. Le traitteur reproche derechef à nostre raison tirée de la prophetie d'Ezechiel, la disproportion qu'il dit estre entre la croix et l'ancien *Thau* des Hebrieux. « Mais soit, dit-il, que la » lettre *Thau* ayt esté peinte en caractere hebrieu, ou en caractere samaritain par une seule figure, il est aisé à voir qu'il » y a peu de similitude à une croix entiere; car le caractere » hebrieu est fait ainsi,  $\text{𐤆}$ , et le caractere samaritain ainsi,  $\text{T}$ , » qui n'est pas la vraye figure de la croix; car il y deffaut la » partie du dessus où estoit fiché l'escriteau ou tiltre de la croix, » comme l'a bien remarqué Lipsius au chapitre 10 de son livre » *de la Croix*. »

Ne voicy pas de grandes finesses? Il y a peu de similitude,

dit-il, du *Thau*, T, à une croix entiere, †. Mais quelle plus grande similitude y peut-il avoir, sinon que le *Thau* fust une croix? Certes, nous ne disons pas que le *Thau* soit une croix, mais qu'il la ressemble : or, *Similia non sunt eadem*. Ce n'est pas croix, mais il ne s'en faut gueres. Et pleust à Dieu que ces reformateurs eussent imité ce rare et grand esprit Justus Lipsius : ils ne seroient plus ennemys de la croix.

Il a tort aussi d'alleguer que le caractere hebrieu est fait ainsi, ת; car c'est le caractere tel qu'on le fait aujourd'huy, duquel nous ne parlons pas, mais de celuy qui estoit au tems d'Ezechiel, lequel, comme dit S. Hierosme, ressembloit à la croix. Et quant au caractere samaritain, je ne sçay s'il estoit du tout tel au tems de S. Hierosme, qu'il est aujourd'huy. Je veux bien croire que s'il eust eu plus de forme de croix qu'il n'a, les Juifs et rabbins l'eussent changé, en hayne de la croix, laquelle ils detestent tant, qu'ils ne la veulent pas mesme nommer, comme a remarqué le docteur Genebrard, et je l'ay dit ailleurs.

IV. Le traitteur oppose encore « Que si la diction *Thau* a esté » descrite avec ses consonnantes, et une voyelle, comme aujourd'huy elle se lit au texte hebrieu, en cette maniere, *m*, il y a » encore moins d'apparence. »

Là où je dy que *Thau* veut dire un signe, et une lettre particuliere ressemblante à la croix : si la prophetie s'entend d'un signe absolument, il faudra tousjours le rapporter à celuy de la croix, à cause de l'excellence d'iceluy, comme j'ay dit cy-devant; et de plus, ce signe estant exprimé par un mot qui a en teste et en sa premiere lettre la figure de la croix, et non-seulement cela, mais signifie encore un certain seul caractere qui a semblance de croix, nous sommes tousjours plus contraints, par la consideration de tant de circonstances, à prendre ce signe de la prophetie pour celuy de la croix. Mais si la parole de *Thau* ne signifie pas seulement une borne et signe, mais encore une croix, comme l'asseure Genebrard, homme extremement ou incroyablement versé en la langue hebraïque, quelle plus grande lumiere voudroit-on en confirmation de nostre dire?

V. « Mais, ce dit le traitteur, apres les mots il faut venir au » sens. 1° Il appert par ce qui est recité au 8° et 9° chap. d'Ezechiel, que tout ce qui est là dit a esté representé en vision » mentale, tellement que la chose n'a esté reellement faite. »

Icy je consens volontiers, et dy que cette vision estant spirituelle, elle a d'autant plus de rapport à l'esprit de l'Evangile, que non pas au corps de la loy ancienne, en sorte que la chose



n'ayant point esté reellement faite sur la vieille et materielle Hierusalem, elle a deu estre reellement verifiée en la Hierusalem nouvelle et chrestienne.

VI. « C'est chose claire, dit le traitteur, que cette prophetie estoit » proprement et particulierement dressée contre la ville de Hierusalem, et l'execution d'icelle s'est veuë alors que les Babylo niens ont pris et rasé la ville de Hierusalem, et emmené » quelque reste du peuple en captivité. C'est donc hors de raison » que ce qui a esté dit pour un certain tems et lieu, et pour » certaines personnes, soit destourné et assigné ailleurs, qui » n'a jamais esté l'intention de l'Esprit de Dieu, qui a parlé par » Ezechiel. »

Icy j'aurois bien à dire; mais il suffit à mon dessein. 1° Qu'encore que ces parolles d'Ezechiel soient dressées immediatement contre Hierusalem, c'est neantmoins une ignorante consequence de conclure qu'elles ne doivent estre appliquées à la Hierusalem spirituelle. Combien y a-t-il de propheties qui visent à la verité de l'Evangile, qui neantmoins, quant à leur premier sens, ne touchoient qu'à ce qui se faysoit en l'ombre et figure de la loy ancienne? Voilà le psalme 71 : *Deus, judicium tuum regida* : il vise du tout à nostre Sauveur et à sa royauté, quoy qu'immediatement il fust dressé pour Salomon, lequel y sert d'ombre et figure à représenter Jesus-Christ, prince de la paix eternelle. *Item*, ce qui est dit és livres des Roys : *Je luy seray pere, et il me sera fils* (II. Reg. 7), ne s'entend-il pas tout droict et en son premier sens du roy Salomon, fils de Bethsabée? Neantmoins cela se rapporte et revient au Sauveur du monde; sinon que pour retenir vos inepties en credit, vous rejettiez encore l'epistre aux Hebrieux, car ce texte y est appliqué formellement à Jesus-Christ, et cette parolle : *Vous ne briserez pas un os d'iceluy* (Joan. 19), est entenduë de Jesus-Christ par S. Jean; et neantmoins elle fut dite immediatement de l'agneau paschal (Exod. 12). Qu'Ezechiel donc dresse sa prophetie contre Hierusalem, si ne laissera-t-elle pas de devoir estre entenduë pour le mystere de l'Eglise evangelique.

2° Mais quand ce n'eust esté que pour la reverence des anciens, qui ont rapporté le *Thau* d'Ezechiel à la croix, le traitteur devoit plutost passer les années à en rechercher les raisons, que de dire insolemment que c'estoit chose hors de raison, que ce texte estoit detourné, et que ce n'avoit jamais esté l'intention du Saint-Esprit qu'il fust ainsi entendu. Pour ne voir la raison qui a esmeu nos peres à dire quelque chose, on ne doit pas pour

cela les juger deraisonables. Il seroit mieux de dire comme cet autre : Ce que j'entends est beau, et aussi croy-je ce que je n'entends pas.

Or combien de Peres, lesquels ont rapporté ce *Thau* d'Ezechiel à la croix? 1° Origene : « Le massacre ayant commencé en la » personne des saints, ceux-là seulement furent sauvez, que la » lettre *Thau*, c'est-à-dire l'image de la croix, avoit marquez. »

2° Tertullien : « La lettre grecque *Thau* et la nostre T est la » ressemblance de la croix, laquelle il presageoit (il parle d'E- » zechiel) devoir estre en nos fronts vers la vraye et catholique » Hierusalem. »

3° S. Cyprien : « Qu'en ce signe de la croix soit le salut à » tous ceux qui en sont marquez au front, Dieu le dit par Eze- » chiel. Passe par le milieu de Hierusalem, et tu marqueras le » signe sur ceux qui gemissent : *Et notabis signum*, dit-il. »

4° S. Chrysostome : « Au nombre de trois cents, le mystere de » la croix est démontré. La lettre T est la marque de trois cens » dont il est dit en Ezechiel : Et tu escriras au front des gemis- » sans, *Thau*, et quiconque l'aura escrit sur luy, ne sera point » tué; car quiconque a l'estendart de la croix en son front, ce- » luy-là ne peut estre blessé par le diable. »

5° S. Hierosme y est tout exprez desjà cité cy-dessus. S. Augustin, és questions sur les juges, traittant du nombre de trois cens, rapporte aussi la lettre T au mystere de la croix : je pourrois en alleguer plusieurs autres; mais voilà presque la fleur des anciens, mesmement Origene, S. Chrysostome et S. Hierosme, pour les langues et propretez des mots de l'Escriture. Comme est-ce donc que le traïtteur a osé si mal traïtter nostre raison tirée d'Ezechiel, laquelle a esté si bien traïttée par ces doctes et anciens maïstres?

VII. Passons au reste du dire du traïtteur sur ce point : « Il ne » se treuvera jamais, dit-il, que les Juifs ayent esté marquez au » front de quelque marque que ce soit, et moins encore de la » croix, qui estoit une chose odieuse et ignominieuse pour lors, » parmy toutes les nations. »

Icy je vous arreste, ô traïtteur, et vous somme de me dire si les termes d'Ezechiel ne portent pas que les gemissans seroient marquez au front? vous ne le sçauriez nier : ou donc ils furent marquez, et lors vous parlez mal, disant qu'ils ne furent jamais marquez; ou ils ne furent point marquez, et lors je vous demande quand c'est que la prophetie fut verifiée ainsi exactement comme ces termes portent? Ce n'a pas esté en la Hierusalem tem-

porelle, ce sera donc en la Hierusalem spirituelle, qui est l'Eglise.

Pour vray, ces anciennes visions, figures et propheties, ne sont jamais si parfaitement executées sur le premier sujet auquel elles sont immediatement dressées, comme sur le sujet dernier et final auquel elles sont rapportées selon l'intelligence mysterieuse, comme deduit excellemment S. Augustin, au lieu que j'ay nagueres cité. Ainsi le psalme 71, le dire du livre des Roys, et de l'Exode, que j'ay allegué, est bien plus entierement observé en Jesus-Christ, qui en estoit le dernier sujet, qu'en Salomon, ou en l'Agneau paschal, qui estoit le premier. Aussi, quand les Apostres appliquent les propheties et figures à nostre Sauveur, ou à l'Eglise, il usent ordinairement de ces termes : *Affin que ce qui est escrit fust accompli* (Mat. 27; Joan. 19). Puis donc que les Juifs ne furent point marquez du *Thau*, comme veut le traicteur, je concluds que pour bien verifier cette vision il faut que les chrestiens, Israëlités spirituels, en soient marquez, c'est-à-dire de la croix signifiée par le *Thau*.

VIII. Neantmoins le traicteur poursuit ainsi : « Or donc, le vray » sens du passage d'Ezechiel est que Dieu declare que lorsque ce » grand jugement seroit exercé sur la ville de Hierusalem, ceux- » là seulement en seroient exempts, qui seroient marquez par » l'Esprit de Dieu. Et cette façon de dire est prise de ce qui se » lit au chap. 12 de l'Exode où il est commandé aux Israëlités » de mettre du sang de l'agneau sur le surseuil de leurs habita- » tions, affin que l'ange voye la marque de ce sang, et passe » outre, sans offenser les Israëlités; ainsi au septiesme de l'Apo- » calypse est fait mention de ceux qui sont marquez, qui sont » appelez ailleurs esleus de Dieu, que le Seigneur advouë pour » siens, pour ce qu'il les a comme cachetez de son scel, et » comme l'Escriture parle, a escrit leurs noms au livre de vie; » car, comme dit S. Paul, c'est luy qui nous a oingts et marquez » et qui nous a donné le gage de son esprit en nos cœurs » (II. Cor. 1). »

Voilà le dire du traicteur, sur lequel je remarque : 1° Que si cette façon de dire du prophete est prise de la marque du sang de l'agneau, faite sur les postaux des Israëlités, elle se doit donc rapporter à une marque réelle et extérieure; car les surseuils et postaux furent réellement marquez et signez.

2° Que la marque des postaux ayant esté figure et presage du signe de la croix, comme j'ay montré cy-devant, le signe d'Ezechiel estant puisé de là, il doit aussi estre ramené et accompli au signe de la croix.

3° Que les marques de l'Apocalypse nous assurent de plus fort; car ce sont ceux qui, pour protestation de leur foy, et invocation du Sauveur, auront esté signez du signe de la croix, comme ont dit les anciens interprestes. Autres ne sont esleus que ceux qui auront confessé de bouche, de cœur, par signes et par œuvres, autant qu'ils pourront, avec l'Apostre (Gal. 6), *Qu'ils n'ont autre gloire qu'en la croix de Jesus-Christ*. Pour vray le suc de nostre bon-heur est d'estre oingts et marquez au cœur de nostre maistre; mais le signe exterior est encore requis, puis qu'on ne le peut mespriser sans rejeter l'interieur; et c'est raisonnable que les deux parties de l'homme estant à Jesus-Christ, l'interieur et l'exterieur, elles portent aussi toutes deux sa marque et son inscription.

## CHAPITRE IX.

*RAISON DIXIESME POUR LAQUELLE ON FAIT LA CROIX AU FRONT,  
QUI EST POUR DETESTER L'ANTE-CHRIST.*

APRES que le traîtreur a tasché d'establir sa marque invisible d'Ezechiel, par les marques des esleus, dont il est parlé en l'Apocalypse, il allegue enfin, pour son intention, la marque de la beste. Voicy ses mots : « En sens contraire, est-il dit au 16<sup>e</sup> » de l'Apocalypse, que l'ange versa sa phiole pour navrer de » playes mauvaises ceux qui ont la marque de la beste, c'est-à- » dire les serviteurs de l'ante-christ. »

Mais certes, tout cecy fortifie encore davantage l'intelligence des anciens touchant le dire d'Ezechiel. Et voicy la dixiesme raison pour laquelle les chrestiens reçoivent et font volontiers le signe de la croix au front. L'ante-christ, cet homme de peché, cette beste farouche, voulant renverser piece à piece la discipline et religion chrestienne, par l'opposition d'observations contraires à celles des fidelles, entr'autres il fera signer ses serviteurs d'un signe, et fera imprimer un caractère en eux (Apoc. 16); l'Apocalypse le dit ainsi.

Mais à sçavoir si ce signe sera visible ou perceptible? les novateurs disent que non, et qu'estre signé de la marque de la beste n'est autre chose, sinon estre serviteur de l'ante-christ, recevant et approuvant ses abominations. Ils le disent, et ne le preuvent point : or je dy au contraire que cette marque sera apparente et visible; mais voicy mes raisons à mon advis inevitables.

1° Les mots de l'Apocalypse signifient proprement une marque réelle et extérieure, et n'y a point d'inconvenient à les entendre comme cela : pourquoy leur baillerois-je un sens étranger, puisque leur naturel est sortable?

2° L'ante-christ sera extrêmement superbe, à quoy se rapporte très-bien, qu'il fasse porter une marque aux siens, comme les grands baillent leurs livrées à leurs gens.

3° Le diable, qui n'est qu'un esprit, ne se contente pas de recevoir l'hommage des sorciers, mais leur imprime une marque corporelle, comme font foy mille informations et procédures faites contre eux. Qui doute donc que cet homme de péché, si exact disciple du diable, n'en fasse de mesme, et qu'il ne veuille avoir, comme anciennement plusieurs faysoient, des serviteurs marquez et stigmatisez.

4° S. Hyppolyte, cet ancien martyr, Primasius, Bede et Rupert, l'ont ainsi entendu; voicy les parolles du premier, parlant de l'ante-christ : « Tout incontinent chascun estant pressé de faire mine, viendra à luy et l'adorera, et à ceux-là il donnera le caractère en la main droite et au front, afin qu'aucun ne peigne de sa main la précieuse croix en son front. » Et peu après : « Ainsi ce séducteur leur baillera quelque peu de vivres, et ce pour son sceau et cachet infasme. *Item*, et il marquera ceux qui luy obeyront de son sceau. » Qui ne void icy séparée l'obeyssance d'avec la marque? et qui ne suivra plutôt ces anciens non passionnez, que ces novateurs, tout transportez du desir d'establir leurs phantaisies par quelque prétexte de l'Escriture?

5° Mais voicy une raison peremptoire. S. Jean parlant de l'ante-christ, dit expressement au chapitre 13 de l'Apocalypse : « Qu'il faysoit que tous, petits et grands, riches et pauvres, francs et serfs, prenoient une marque en leur main droite, ou en leur front, et qu'aucun ne peust acheter ou vendre, s'il n'avoit la marque, ou le nom de la beste, ou le nombre de son nom. » Cette alternative, *ou en leur main, ou en leur front*, ne montre-t-elle pas que ce sera une marque perceptible, et autre que d'estre affectionné à l'ante-christ? Et comme pourroit-elle autrement mettre différence entre ceux qui auroient pouvoir de traffiquer, et ceux qui ne l'auroient pas, si elle n'estoit visible? comme scauroit-on ceux qui auroient le nombre, ou le nom, ou la marque, si elle estoit au cœur? Or, ce qui est dit au chapitre 16 de l'Apocalypse se rapporte à ce qui avoit esté dit au chapitre 13. Si donc en l'un des lieux la marque

de l'ante-christ est descrite visible, elle sera aussi visible et exterieure en l'autre. La chose est toute claire. C'est donc mal entendu de dire que cette marque de l'ante-christ n'est point reelle ny perceptible.

Que si l'ante-christ, comme singe, voulant faire et contre-faire le Christ, marquera ses gens au front, et par-là les obligera à ne se point signer de la croix, comme dit Hyppolyte, combien affectionnement devons-nous retenir l'usage de ce saint signe, pour protester que nous sommes chrestiens, et jamais n'obeyrons à l'ante-christ ?

Les ministres avoient enseigné leurs huguenots, que les couronnes des ecclesiastiques estoient les marques de la beste ; mais voyant qu'ils ne pouvoient porter une plus expresse marque de beste, que de dire cela, puisque d'un costé la plus grande partie des papaux (qu'ils appellent) ne la portent pas, et S. Jean tesmoigne que tous sectateurs de la beste porteront sa marque ; et d'autre costé que ceux qui ne portent pas la couronne clericale ne laissent pas de traffiquer, et qu'au contraire le traffic est prohibé à ceux qui la portent, cela les a fait jetter à cette interpretation, que la marque de la beste devoit estre invisible. C'est tousjours marque de beste, et d'opiniastreté bestiale, comme je viens de monstrier.

Voilà dix raisons de faire et recevoir la croix au front, tant au baptesme et confirmation, qu'és autres occasions, à la suite de toute l'ancienne Eglise. Dont S. Ambroise fait dire à la bienheureuse S<sup>te</sup> Agnes, que Nostre-Seigneur « L'avoit marquée en » la face, affin qu'elle ne receust autre amoureux que luy. » Et S. Augustin sur S. Jean : « Jesus-Christ n'a pas voulu qu'une » estoile fust signe au front des fidelles, mais sa croix, par où il » fut humilié, il est par-là glorifié. »

Et Victor d'Utique, descrivint le supplice fait à Armagaste, il dit que le tourment luy avoit tellement estiré le front, « Que » la peau ne ressembloit qu'aux toiles d'araignée, tant elle estoit » mince et estenduë ; le front, dit-il, sur lequel Jesus-Christ » avoit planté l'estendart de sa croix, » croix laquelle, comme elle est du tout mesprisée par les huguenots, aussi estoit-elle superstitieusement observée par les Isins heretiques indois, qui, non contens de fayre simplement le signe de la croix au baptesme de leurs enfans, le leur imprimoient sur le front avec un fer chaud. Les fols vont tousjours par les extremitez.

## CHAPITRE X.

*FORCE DU SIGNE DE LA CROIX CONTRE LES DIABLES, ET LEURS EFFORTS.*

Si la sainteté et suffisance des anciens Peres a quelque credit chez nous, voicy assez de tesmoins pour nous fayre reconnoistre la vertu de la croix.

1° S. Martial, disciple de Nostre-Seigneur : « Ayez tousjours » en esprit, en bouche, et en signe la croix du Seigneur, auquel vous avez creu, vray Dieu et Fils de Dieu; car la croix du Seigneur est vostre armure invincible contre Satan, heaume deffendant la teste, cuirasse conservant la poitrine, bouclier rabattant les traicts du malin, espée qui ne permet que l'iniquité et embusches diaboliques de la meschante puissance s'approche d'elle : par ce seul signe la victoire celeste nous a esté donnée, et par la croix le baptesme a esté sanctifié. »

2° S. Ignace, disciple de S. Jean : « Le prince de ce monde » se resjouyt quand quelqu'un renie la croix; car il a bien reconnu que la confession de la croix estoit sa mort, d'autant que cestuy-cy est un trophée contre sa vertu, lequel voyant il s'effraye, et l'oyant il craint. »

3° Origene : « Resjouyssons-nous, mes freres tres-aymez, et levons les mains saintes au ciel en forme de croix; quand les demons nous verront armez en cette sorte, ils seront opprimez. »

4° S. Athanase : « Tout art magique est repoussé par le signe de la croix, tout enchantement est levé. » Et bientost apres : « Vienne qui cherche l'experience de ces choses, à sçavoir de la pompe des demons, de la tromperie des devinemens et merveilles de la magie, qu'il use du signe de la croix, qu'il pense estre ridicule, nommant seulement Jesus-Christ, il verra par iceluy chasser les diables, les devins se taire, et toute magie et enchantement se destruire. »

5° Lactance : « Comme iceluy (Jesus-Christ) vivant entre les hommes chassoit tous les diables par sa parole; ainsi maintenant ses sectateurs chassent ces mesmes esprits infects, et par le nom de leur maistre, et par le signe de la passion. De quoy la preuve n'est pas mal-aysée; car, quand ils sacrifient à leurs dieux, si quelqu'un y assiste ayant le front signé, ils ne font aucunement leurs sacrifices. »

6° S. Antoine bravoit ainsi les diables : « Si vous avez quelque » vigueur, si le Seigneur vous a baillé quelque pouvoir sur moy, » venez, me voicy, devorez celuy qui vous est accordé : que si » vous ne pouvez, pourquoy le taschez-vous en vain? car le » signe de la croix et la foy au Seigneur nous est un mur inex- » pugnable. » Ainsi disoit-il à ses disciples : « Les diables vien- » nent la nuict, feignant estre anges de Dieu : les voyant, » armez-vous, et vos maisons, du signe de la croix, et aussitost » ils seront reduits a neant; car ils craignent le trophée, auquel » le Sauveur despouillant les puissances de l'air, il les mit en » risée. »

7° S. Chrysostome : « Il (S. Paul) a appelé *prix* la croix, la- » quelle il ne faut pas simplement former du doigt au corps, » mais à la verité premierement en l'ame; car si en cette façon, » tu l'imprimes en ta face, pas un des diables n'osera t'attaquer, » voyant la lance par laquelle il a receu le coup mortel. »

8° S. Ephrem : « Orne et environne tous tes membres de ce signe » salutaire, et les malheurs ne t'approcheront point; car, à la » veue de ce signe, les puissances adversaires espouvantées et » tremblantes s'enfuyent. »

9° S. Cyrille Hierosol. : « C'est le signe des fidelles et la ter- » reur des demons; car il a triomphé (il parle de Nostre-Sei- » gneur) d'iceux en ce signe : monstre-le hardiment; car » voyant la croix, ils se ressouviennent du Crucifix, ils craignent » celuy qui a froissé le chef du dragon. »

10° S. Augustin : « Si parfois l'ennemy veut dresser des em- » busches, que le rachepté sçache qu'avec le mot du Symbole, » et l'estendart de la croix, il luy faut aller au devant. »

Voilà un accord remarquable des voix de ces irreprochables sectateurs de l'Eglise. Voicy maintenant des experiences asseu- rées de leur dire :

« S. Hilarion oyoit un soir le brayement des petits enfans, » le beellement des brebis, le buglement des bœufs, avec des » bruits esmerveillables de voix diverses : lors il entendit que » c'estoient illusions diaboliques, par quoy il s'agenouïlla et » se signa au front de la croix de Jesus-Christ; de sorte qu'es- » tant armé d'un tel heaume de la foy, gisant malade, il com- » battoit plus vaillamment; mais tout incontinent qu'il eut invo- » qué Jesus-Christ, toute cette apparence fut devant ses yeux » engloutie en une soudaine ouverture de terre (*Hieron. in Hi- lar. vita*). » La croix le fortifia; et faire la croix s'appelle invoquer Jesus-Christ, ce qui est remarquable.



Lactance raconte que quelques chrestiens assistant à leurs maistres qui sacrifioient aux idoles, faysant le signe de la croix, chasserent leurs dieux, si qu'ils ne peurent figurer leurs divinations dans les entrailles de leurs victimes. Ce qu'entendant les devins, ils irritoient ces seigneurs, à la sollicitation des demons, contre la religion chrestienne, et les induisoient à faire mille outrages aux eglises : dont Lactance ayant conclu contre le paganisme pour la religion chrestienne, il dit en cette sorte : « Mais les payens disent que ces dieux ne fuyent pas devant la » croix par crainte ; mais par hayne : oüy, comme si quelqu'un » pouvoit hayr, sinon celuy qui nuit, ou peut nuire. Ainsi il » estoit seant à la majesté de ces dieux de punir et tourmenter » ceux qu'ils haysoient plutost que de fuyr : mais d'autant qu'ils » ne peuvent s'approcher de ceux ésquels ils voyent la marque » celeste, ny nuire à ceux que l'estendart immortel contre- » garde comme un rempart inexpugnable, ils les faschent et » affligent par les hommes, et les persecutent par les mains » d'autruy. Ce qu'à la vérité s'ils confessent, nous avons gain » de cause. » C'est certes tres-bien dit à ce grand personnage.

Julien l'Apostat desirant sçavoir quel seroit le succez du dessein qu'il avoit de se rendre maistre absolu de l'empire, ayant rencontré certain sorcier et devin, entra avec luy en une profonde grotte, « Et en la descente oüy des bruits horribles, » sentit de grandes puanteurs, et vit des fantomes enflammez. » Dont tout effrayé il recourt à la croix et vieil remede, et se » signe d'icelle : prenant pour son protecteur celuy duquel il » estoit persecuteur. Chose admirable ! ce signe eut vertu, les » diables sont surmontez, et les frayeurs cessent. Qu'advint-il » de plus ? Le mal reprend haleine, il poursuit outre, il est » animé à son entreprise, et les frayeurs le pressent de plus » fort. Il recourt d'autre fois au signe de la croix, et les diables » sont domptez. Julien apprentif en ce mestier demeure tout » esbahy de voir les diables vaincus par la croix : le maistre » sorcier le tance, et contournant le fait à son avantage, luy » dit : Ne pensez pas, je vous prie, qu'ils ayent eu peur, ils ont » pris en abomination ce signe, non pas qu'ils en ayent esté » espouvantez, le pire l'emporte : il dit cecy, et le persuada. » *Abominationi illis fuimus, non timori, vincit quod pejus est : hæc dixit simul, et persuasit.* Ce sont parolles de S. Gregoire Nazianzene, qui recite l'histoire de Theodoret, et l'histoire Tripartite.

Saint Gregoire-le-Grand raconte qu'un Juif se treuvant une

nuict en un temple d'Appollon, où plusieurs diables estoient assemblez, comme tenant conseil, s'estant signé de la croix, il ne peust jamais estre offensé par iceux : d'autant, disoient-ils, que c'est un vaisseau vuide, mais il est marqué. C'est assez pour mon entreprise. Mais oyons ce que le traicteur dira à cecy ; car il parlera, à quelque prix que ce soit.

1° Il respond donc à ce dernier exemple « Que qui voudroit » en un mot s'en developper, diroit que tels dialogues sont » remplis de recits frivoles. » De fol juge briefve sentence. S. Gregoire-le-Grand, ancien et venerable Pere, fait ce recit. Le traicteur, qui, au plus, ne peut estre que quelque vain ministre, l'accuse de niayserie et mensonge. A qui croirons-nous? Grand cas, si tout ce qui ne revient pas au goust de ces novateurs doit estre retenu pour fable! Mais que peut-il coter d'absurde en ce recit, pour le rejeter, partant d'un si bon lieu, comme est le tesmoignage de S. Gregoire? Sera-ce que les diables tiennent des assemblées et conseils? mais l'Escriture y est expresse (II. Paral. 18; III. Reg. 22); et Jean Cassian raconte un pareil exemple. Sera-ce que le signe de la croix empesche les efforts du diable? mais tous les anciens et plus purs chrestiens l'ont creu et enseigné, et mille experiences en font foy. Qui a donc peu inciter ce traicteur à faire ce jugement contre S. Gregoire, sinon la rage dont il est animé pour soustenir ses opinions?

2° Mais ayant ainsi respondu à S. Gregoire en particulier, il baille des responses generales pour rabattre la pointe de tous ces miracles alleguez, et de plusieurs autres.

1° « Dieu a permis souvent que des choses se fissent, les- » quelles il n'apprevoit pas, comme infinis effects, advenus » autrefois autour des oracles, le tesmoignent; et quand cela » advient, dit Moyse au treiziesme du Deuteronome, par- » lant des effects prodigieux des faux-prophetes, Dieu veut » esprouver si on le craint, et si on l'ayme tout seul : car il ne » suffit pas de dire que quelque chose soit advenuë; il faut » savoir si Dieu en est l'autheur, si c'est chose qui tende au » salut des hommes et à la gloire de Dieu. »

2° « Il s'est peu fayre que pour en graver au cœur des hommes » une plus profonde pensée de la mort et passion de Nostre-Sei- » gneur Jesus-Christ, sur les commencemens de la predication » evangelique, Dieu quelquesfois a voulu qu'il se soit fait des » choses extraordinaires. Et pourtant si alors il a pleu à Dieu » monstrier quelquesfois sa debonnayreté aux siens, il le faut re- » cognoistre pour le remercier de son support. Mais s'il a vou-

» lu que ceux qui estoient jà (1) peu voyans, vissent encore  
 » moins, ou que mesme ils devinssent aveugles, recognoissons  
 » ses jugemens, et retenons pure sa verité. »

3° « Que si ces effects sont faits par la force de Jesus-Christ,  
 » ç'a esté moyennant l'invocation du nom d'iceluy, et non par un  
 » signe; que si ç'a esté par mauvais moyen, un charme aura esté  
 » chassé par un contre-charme, Dieu donnant efficace d'erreur à  
 » Satan pour decevoir les hommes; lequel Satan se voyant de-  
 » chassé de son fort par Jesus-Christ, a basty un autre fort con-  
 » tre le mesme Jesus (Luc. 11), et employant à tel effect la sim-  
 » plicité des chrestiens, et en fuyant devant la croix, il a fait  
 » comme ceux qui reculent, pour plus avancer. »

4° Et parlant de l'exemple de Julien l'Apostat, il dit : « Que  
 » l'exemple d'un tel miserable ne doit estre avancé, pour establyr  
 » une doctrine en l'Eglise; car tel exemple n'est pas louable :  
 » tellement qu'on peut bien faire cette conclusion : Puisque Ju-  
 » lien l'Apostat, et semblables autres, ont fait ce signe, et en ont  
 » esté, comme on dit secourus, il est apparent que cela ne pro-  
 » cede de Dieu : ains il est venu de Satan, qui l'a de plus en  
 » plus voulu troubler et enlacer par le juste jugement de Dieu;  
 » car ce cas, advenu extraordinairement, a servy pourtant pour  
 » confondre cet abominable, tant en sa conscience que devant  
 » les hommes, et devant Dieu. » Voilà en somme les responses  
 du traîtreur.

On leur oppose : 1° Leur contrariété, incertitude et doute; il ne sçayt à qui bailler l'honneur de ces evenemens : « Si c'est  
 » par la force de Jesus-Christ, si c'est par mauvais moyen, il s'est  
 » peu faire pour en graver une plus profonde pensée de la mort  
 » et passion de Jesus-Christ..... Que si ç'a esté Dieu, donnant effi-  
 » cace d'erreur à Satan pour decevoir les hommes....., » quels  
 embarrassemens? Monstre-t-il pas, avec ses irresolutions, qu'il  
 est bien empesché, et qu'il va sondant le guay, pour essayer  
 s'il pourra treuver quelque response?

2° Je leur oppose toute l'antiquité, laquelle, avec un consen-  
 tement noppareil, enseigne que ces merveilles advenuës sont  
 de la main de Dieu. Ces grands Peres que nous avons citez, et en  
 si grand nombre, nous inviteroient-ils bien à faire le signe de la  
 croix, s'ils doubtoient que le diable en fust l'auteur? Et qui  
 doubtera que Jesus-Christ en soit l'auteur, s'il considere, comme  
 Lactance deduit, combien cela tend à l'honneur de Dieu, que le  
 simple signe de sa passion chasse ses ennemys?

(1) Déjà.

3° J'oppose que ces responses ressentent puamment l'heretique et desesperé : ç'a esté le train ordinaire des anciens rebelles, d'attribuer les miracles aux charmes et à l'operation des diables. Tesmoins les Scribes et Pharisiens qui attribuoient les œuvres de Jesus-Christ à Beelzebub (Matth. 12), les Vigilantiens, au rapport de S. Hierosme, et les Ariens, selon S. Ambroise. Le mot de Tertullien est memorable, persuadant à sa femme de ne se remarier point à un infidelle : *Te cacheras-tu, dit-il, lorsque tu signes ton lict et ton corps? ne semblera-t-il pas que tu fasses une action magique?* Voyez-vous comme Tertullien attribué aux payens le dire des huguenots, à sçavoir, que le signe de la croix sert à la magie.

4° J'oppose que la consequence de tels effects a tousjours esté à la gloire de Dieu, et tendoit au salut des hommes; tous les Peres l'ont ainsi remarqué. N'est-ce pas la gloire de Dieu et le bien des hommes, que le diable soit dompté et rejetté? Certes, entre les grands effects de la crucifixion du Fils de Dieu, il y compte luy-mesme celui-cy : *Maintenant le prince de ce monde sera mis dehors* (Joan. 12). Et c'est cela qui fait que le diable fuyt devant la croix, comme devant la vive representation de cette crucifixion.

5° J'oppose que, puisqu'il s'est peu faire que les merveilles faites à la croix ayent esté faites par la force de Dieu pour en graver la pensée de la mort et passion de nostre Sauveur au cœur des hommes, comme le traiteur confesse, il a eu tort, et s'est monstré trop passionné, d'aller rechercher une autre cause de ces miracles; car celle-cy est plus à l'honneur de Dieu, et au salut des hommes, que non pas de dire que le diable en a esté l'auteur, comme le mesme traiteur dit par apres.

6° J'oppose que c'est ouvrir la porte à la mesme creance, laquelle, à tous les miracles des exorcismes, tant de Nostre-Seigneur que de ses disciples, respondra que le diable fait semblant de reculer pour mieux avancer. Et quant à ce que le traiteur dit, que le diable a employé à cet effect la simplicité des chrestiens, il y auroit de l'apparence, si on luy produisoit le tesmoignage de quelques idiots. Mais quand on luy produit les Martial, Ignace, Origene, Chrysostome, Augustin, comme ose-t-il les accuser d'une simplicité folle, ou plutost de niayserie? Y a-t-il homme qui vive qui leur soit comparable, non plus en suffisance qu'en sainteté, parlant de la pluspart?

7° Et quant au fait de Julien l'Apostat, lequel le traiteur dit ne devoir estre suivy, ains plutost rejetté, je remonstre que

c'est un traict de mauvaise foy au traicteur, de gauchir ainsi à la raison vive; car qui produisit jamais ce fait comme de Julien l'Apostat? On l'avance, pour monstrier que le signe de la croix a tant de vertu contre les malins, que non-seulement ils le craignent en bonnes mains, mais encore és mains de qui que ce soit : dequoy le cas advenu à Julien fait une preuve manifeste.

Pour vray, S. Gregoire Nazianzene, et Theodoret, tiennent resolutement que les diables fuyrent pour la crainte qu'ils eurent, voyant la croix. Permettez-nous, traicteur, que nous soyons de leur opinion, plutost que de la vostre, ou de celle du maistre charmeur. Le devin, au recit des anciens Peres, pour ne confesser pas la honteuse fuyte de ses maistres estre procedée de peur, dit à Julien qu'ils avoient eu la croix en abomination, non à crainte. *Vincit quod deterius est*, dit S. Gregoire Nazianzene, *Le pis l'emporte*. Mais s'il eust veu le traicteur attribuer la fuyte des malins à ruse et stratageme, comme s'ils faysoient les fins, feignant de fuyr pour surprendre leur homme, je croy qu'il eust dit : *Vincit quod pessimum est*, Le pis du pire l'emporte. Et de vray, qu'y aura-t-il de resolu au monde, s'il est loysible de bailler ces sens aux miracles et actions extraordinaires? Sera-t-il pas aysé à l'obstination d'attribuer la resurreccion des morts mesme aux illusions diaboliques?

8° Mais qu'estoit-il besoin au diable de faire le fin avec Julien l'Apostat, non plus qu'avec le Juif, duquel S. Gregoire le Grand fait le recit? Qu'eust-il pretendu avec cette simulation envers des gens qui luy estoient desjà tout voüez? que pouvoit-il acquerir davantage sur Julien qui l'adoroit, et descendoit pour se rendre à luy? Notez, je vous prie, le mot de S. Gregoire Nazianzene, quand il dit que Julien eut recours au vieil remede, c'est à sçavoir, à la croix, remede qu'il avoit appris du tems qu'il estoit catholique. Ah! traicteur, vous rendrez un jour compte de ces vaines subtilitez, par lesquelles vous destournez toutes choses à vostre impieté.

9° Non, traicteur, vos finesses sont cousuës de fil blanc; le diable en tient la maistrise sur vous. Quelle finesse seroit-ce au diable de fuyr devant la croix, puisque par cette fuyte les siens entrent en deffiance de son pouvoir, et les bons sont consolez, comme font foy tant de Peres, qui tous reprochent au malin, et à ceux de son party, cette sienne fuyte, et Julien qui en fut tout esbranlé, et le Juif converty?

10° Mais, dit le traicteur, Moyse advise qu'il ne faut croire aux effects prodigieux des faux-prophetes. Cela va bien loin; mais la

croix n'est pas faux-prophetes ; c'est un signe saint, signe du christianisme, comme a confessé le traicteur mesme : de sorte qu'en quelque main qu'il se treuve, le diable le craint. Et tant de saints qui ont employé ce signe à œuvres miraculeuses, les osera-t-on bien infamer du nom de faux-prophetes ?

11° Or, quand de ces merveilles quelqu'un auroit pris occasion de superstition, si ne faudroit-il pas attribuer ces merveilles au diable : les merveilles advenuës par le serpent d'airain furent divines, quoy que le peuple en prist occasion d'idolatrer. Il faudroit donc corriger l'abus, et retenir l'usage, comme on fait, non-seulement des choses bonnes et saintes, telles que la croix, mais des nuisibles et venimeuses.

12° Enfin, tant d'autres miracles se sont faits par le signe de la croix, outre la fuyte des malins, qui ne se peuvent rapporter à aucune simulation ou stratageme d'iceluy, qu'on ne doit pas non plus le croire de ceux-cy.

## CHAPITRE XI.

### *L'ORCE DU SIGNE DE LA CROIX EN D'AUTRES OCCASIONS.*

LA croix, pour deux raisons, a grande vigueur contre l'ennemy : l'une, d'autant qu'elle luy represente la mort du Sauveur, qui le dompta et subjugua, ce que la superbe obstinée hayt et craint extremement ; l'autre, parce que le signe de la croix est une courte et preignante (1) invocation du Redempteur. Et en cette derniere consideration il peut estre employé en toutes occasions où peut estre employée la priere et oraison ; or, quelle occasion peut-on penser où la priere ne soit utile, soit pour chasser les venins, rendre la veuë aux aveugles, guerir les maladies, estre guaranty de ses ennemys ? Tel est l'usage du saint signe.

Certes, Porcherus, auther non vulgaire, recite que S. Jean Evangeliste guerist un malade febricitant, faysant le signe de la croix, et invoquant le nom de Jesus, et que le mesme saint signa du signe de la croix un boiteux des deux jambes, luy commandant de se lever, et tout soudain il se leva.

L'histoire de Cyrola, evesque arien, et de son aveugle, est illustre. Cyrola, voyant Eugene avec Vindemialis et Longinus, evesques catholiques, faire plusieurs miracles pour confirmation du party catholique, estima faire un grand coup pour sa secte, s'il pouvoit tant faire qu'on creust qu'il avoit la mesme vertu ; et

(1) Pressante.

prend un miserable, l'appaste (1) et le manie en sorte qu'il le fait contre-faire l'aveugle, et se mettre en pleine assemblée, pour l'attendre, quand il passeroit, et luy demander guerison.

Ce pauvre abusé se met en posture, et jouë son personnage. Cyrola pense jouër le sien, retire, met la main sur cet aveugle, et avec certaines parolles luy commande d'ouvrir les yeux et voir. Mais ce fut un vray miracle heretique; car ce pauvre homme, qui feignoit d'estre aveugle, se treuva reellement aveugle, avec une si vehemente douleur d'yeux, qu'il luy sembloit qu'on les luy crevast. Il accusa sa feinte et simulation, et son seducteur tout ensemble, avec la somme d'argent qu'il avoit receuë pour ce jeu, auquel il perdit la veuë, et demanda ayde et remede à nos evesques catholiques, lesquels ayant sondé sa foy, eurent pitié de luy.

« Et se prevenant l'un l'autre d'un mutuel honneur (ce sont les parolles de S. Gregoire de Tours, qui est mon auther), une sainte contention s'esmeut entr'eux, qui seroit celuy-là qui feroit le signe de la bien-heureuse croix sur ses yeux. Vindemialis et Longinus prioient Eugene. Eugene au contraire les prioit de luy imposer la main. Ce qu'ayant fait, et la luy tenant sur la teste, S. Eugene faysant le signe de la croix sur les yeux de l'aveugle, dit : Au nom du Pere, et du Fils, et du Saint-Esprit, vray Dieu, lequel nous confessons trine en une esgalité de toute-puissance, que tes yeux soient ouverts; et tout aussitost la douleur ostée, il revint à sa premiere santé. » Avez-vous veu, traiteur, le signe de la croix employé à la restitution de la veuë de ce miserable, et comme les saints evesques s'entre-presentent l'honneur de le fayne? Direz-vous que le diable fit ce jeu en faveur des catholiques contre les Ariens? Quelle eschappatoire pourrez-vous trouver?

Les Ariens de Nicée obtinrent de Valens, empereur heretique, l'eglise des catholiques. S. Basile, adverty de cela, recourt à l'empereur mesme, et luy remonstre si vivement le tort qu'il faysoit aux catholiques, que l'empereur enfin laissa au pouvoir de S. Basile de decider ce differend, avec cette seule condition qu'il ne se laisseroit point transporter au zele de son party, c'est-à-dire des catholiques, au prejudice des Ariens. S. Basile reçoit cette charge et fit cette ordonnance, inspiré sans doute du ciel, que l'eglise fust bien fermée et cachetée, ou scellée, tant par les Ariens que par les catholiques; puis, que les Ariens employent trois jours et trois nuicts en prieres, et viennent par

(1) Le gagne par présents.

apres à l'église : que si elle s'ouvroit pour eux , ils en demeureroient maistres pour jamais ; si moins (1), les catholiques veille-roient une nuict, apres laquelle ils iroient à l'église psalmodiant avec la litanie ; et si elle s'ouvroit pour eux , ils en demeureroient possesseurs perpetuels ; si elle ne s'ouvroit , qu'elle fust aux Ariens.

Les Ariens eurent la sentence pour agreable ; mais les catho-liqucs murmuroient qu'elle estoit trop favorable aux Ariens , et qu'elle avoit esté proferée par crainte de l'empereur. Cependant elle s'exécute : les Ariens prient trois jours et trois nuicts, viennent aux portes de l'église, extremement bien fermées (car l'un et l'autre party en avoit esté fort curieux), y arrestent dès le matin jusques à sexte, criant leur *Kyrie eleison* ; mais pour neant, si qu'enfin, ennuyez de l'attente, ils s'en vont.

Après cela S. Basile convoquant generalement tout le peuple fidelle, le conduit hors la ville en l'église de S. Diomedé martyr, où il employe toute la nuict en prieres, et le matin l'amene vers l'église, chantant ce verset : *Dieu saint, Saint fort, Saint et immortel, ayez misericorde de nous*. Puis arrivé au parvis du temple, où les Ariens s'estoient arrestez precedemment, il dit au peuple : Dressez les mains en haut au ciel vers le Sei-gneur, et criez *Kyrie eleison*. Ce que faysant le peuple, S. Ba-sile les signant et benissant, il commande que l'on fasse silence, et signant par trois fois les portes de l'église, dit : *Beny soit le Dieu des chrestiens és siecles des siecles, Amen*. Le peuple repliquant : *Amen*, en vertu de l'oraison, les verroux et ser-rures se defont, et les portes, comme poussées par quelque vent impetueux, s'ouvrent soudainement. Lors ce grand évesque chanta : *O princes, levez vos portes, et vous, portes eter-nelles, eslevez-vous, et le Roy de gloire entrera* (Psal. 2)! et entrant dedans le temple avec le saint peuple, il y fit le divin mystere.

Il y a en cette histoire trois ou quatre poincts de mauvaise digestion pour vostre estomach, ô traitteur, si vous n'estes guery depuis votre traité. Les eglises des saints, où l'on va prier Dieu ; les saintes psalmodies, avec les litanies en forme de pro-cessions ; la benediction episcopale sur le peuple, avec le signe de la croix (*Sanctus episcopus illos consignans*, dit S. Amphi-lochius qui est mon auther) ; le signe de la croix employé pour faire ce miracle, et ce qui est dit, que S. Basile estant entré, fit le divin mystere : *Fecit divinum mysterium* : car c'est une

(1) Sinon.



phrase qui n'est pas sortable, ny à la priere, laquelle ils avoient desjà faite toute la nuict, ny au sermon, car prescher ne s'appelle pas faire, mais publier le divin mystere, ny certes à vostre cene, en laquelle il ne se fait rien de divin, mais s'administre seulement un pain desjà fait et préparé.

Je ne voy pas que vous puissiez respondre à ce tesmoignage de la vertu de la croix; car si vous dites que le diable fit cela pour faire le matois, S. Amphiloché vous remonstre que par ce miracle les catholiques furent consolez, et plusieurs Ariens se convertirent: quel avantage donc eust recherché le diable en cette affaire? Et je vous remonstre que vous n'avez pas assez d'honneur pour rendre suspect S. Basile de magie ou sorcellerie, ny S. Amphiloché de mensonge ou fadaise.

Si vous dites que S. Amphiloché attribuë le miracle à la vertu de l'oraison, c'est ce que je veux; car le signe de la croix est une partie de l'oraison que fit S. Basile, tant sur le peuple, le benissant, que sur les portes, les en signant; et à quel autre effect l'eust-il employé?

Une dame carthaginoise avoit un chancre au tetin, mal, selon l'advis d'Hippocrate, du tout incurable; elle se recommande à Dieu, et s'approchant Pasques, elle est advertie en sommeil d'aller au baptistere, et se faire signer de la croix, par la premiere femme baptizée qu'elle rencontreroit: elle le fait, et soudain elle est guerie.

Le traiteur à ce coup est bien empesché, il chancelle, et ayant fait le recit de l'histoire tres-impertinemment, tasche de se desrober à cotte pointe, que luy avoit jettée le plaquart. Quant au recit, il le fait ainsi: « Une certaine dame de Carthage fut » guerie d'un chancre à la mammelle, ayant esté advertie en » dormant de remarquer avec le signe de la croix la premiere » femme baptizée qui viendroit au devant d'elle. » Cela n'est aucunement ny vray, ny à propos; car elle ne fut point advertie de remarquer l'autre avec le signe de la croix, mais de se faire signer elle-mesme du signe de la croix, sur le lieu du mal. Le desir de reprendre offusque ces pauvres reformateurs.

Quant à la response, il la fait à son accoustumée, sans jugement ny candeur, à sçavoir: que cette dame s'estoit adressée auparavant au seul Dieu, auquel elle rapporta sa guerison, et non à aucun signe. C'est estre insensé; car qui dit jamais qu'aucune guerison ou miracle, fait ou par le signe de la croix, ou autrement, doive estre rapporté à autre qu'à Dieu seul, qui est le Dieu de toute consolation?

Nostre differend gist à sçavoir si Dieu employe le signe de la croix à faire des miracles par les hommes, puisque c'est chose hors de doute qu'il employe bien souvent plusieurs choses aux effects surnaturels. Le traitteur dit que non, et ne sçayt pour quoy nous disons qu'oüy, et le prouvons par experience : est-il pas inepte de repliquer que c'est Dieu qui fait ces miracles, puisqu'on ne demande pas qui les fait, mais comment, et par quels instrumens et moyens? C'est Dieu qui la guerit, et pouvoit la guerir, sans la renvoyer à l'autre femme qui la signa : il ne veut pas, mais la renvoye à ces moyens, desquels il se veut servir. Voulons-nous estre plus sages que luy, et dire que ces moyens ne sont pas sortables? Il luy playst que nous les employions, les voulons-nous rejeter?

Or, c'est S. Augustin qui est autheur de ce recit, et l'estime tellement propre à la louange de Dieu, qu'il dit ensuite qu'il avoit fort tancé cette dame guerie de ce qu'elle n'avoit pas assez publié ce miracle. Un bon huguenot au contraire l'eust fait enterrer bien avant, et ce par zele de la pureté reformée; mais ces grandes ames anciennes se contentoient de la pureté formée.

Au demeurant, l'oraison du signe de la croix estoit en si grand credit en l'ancienne et primitive Eglise, qu'on l'employoit à toutes rencontres; on s'en servoit comme d'un general preservatif de tous mal-heurs, en mer, en terre, comme dit S. Chrysostome; és corps des bestes malades, et en ceux qui estoient possédez du diable. S. Martin protestoit de percer tous les escadrons des ennemys et les outre-passer, pourveu qu'il fust armé du signe de la croix. S. Laurent guerissoit les aveugles par iceluy. Paula mourante se signa la bouche de la croix. S. Gordius martyr, devant qu'aller au tourment en la ville de Cesarée, se munit du signe de la croix, dit S. Basile. Ainsi le grand S. Antoine rencontrant ce monstre Sylvestre Faune, ou Hypocentaure, qui le vint trouver lorsqu'il alloit voir S. Paul, premier hermite, il fit incontinent le signe de la croix pour s'asseurer.

Icy je ne puis oublier le livre de Mathias Flaccus Illyricus, augmenté à Geneve, intitulé : *Catalogus testium veritatis*, lequel, par une authentique impudence, citant S. Autoine contre nous, en son rang, dit qu'il a leu sa vie, et n'a pas treuvé qu'il ayt employé le signe de la croix. Jusques à quand tromperat-on ainsi les peuples? Certes, les tesmoignages que j'ay citez au chapitre precedent sont pris dans S. Athanase, et celui-ci dans S. Hierosme.

Or, j'ay dit qu'en ces occasions la croix avoit vertu comme

une oraison fort vigoureuse, dont il s'ensuit que les choses signées ont une particuliere sainteté, comme benistes et sanctifiées par ce saint signe, et par cette celebre oraison extrêmement preignante, pour estre instituée, approuvée et confirmée par Jesus-Christ, et par toute son Eglise : si que les anciens faysoient grande profession de prier Dieu, levant les bras haut en forme de croix, comme il appert en mille tesmoignages; mais sur tout de celuy que j'ay produit de l'ancien Origene cy-dessus, par où non-seulement ils faysoient comme un perpetuel signe de croix, mais mortifioient encore la chair, imitant Moyse, qui surmonta Amalech lorsqu'il prioit Dieu en cette sorte (Exod. 17), figurant et presageant la croix de Nostre-Seigneur, qui est la source de toutes les faveurs que peuvent recevoir nos prieres. S. Cyprien, S. Gregoire Nazianzene, et mille autres tres-anciens nous enseignent ainsi.

## LIVRE QUATRIESME.

DE LA QUALITÉ DE L'HONNEUR QU'ON DOIT A LA CROIX.



## CHAPITRE PREMIER.

## ACCUSATION DU TRAITTEUR CONTRE LES CATHOLIQUES.

APRES que le traiteur a mis en campagne la solemnelle distinction entre l'honneur civil et l'honneur consciencieux, que j'ay suffisamment renversée en mon avant-propos, il fait tout à coup cette saillie : « Vray est que les questionnaires ne se sont » pas teus là-dessus; car on a demandé de quelle sorte d'honneur elle doit estre adorée. Quelques-uns ont dit que la vraye » croix, qui avoit touché au corps de Jesus-Christ, devoit estre » adorée de *latrie* ou pour le moins d'*hyperdulie*; mais que les » autres devoient estre servies de l'honneur de *dulie*, c'est-à- » dire, que la vraye croix devoit estre reverée de l'honneur deu » à Christ, et les autres croix devoient estre honorées de l'honneur que les serviteurs doivent à leurs maistres, et c'est la » belle resolution du present second plaquart. »

Or ce plaquart ne prend en aucune façon telle resolution, ne parle ny peu ny prou (1) de *latrie*, *dulie*, *hyperdulie*, ny n'employe la distinction de la vraye croix, de l'image de la croix, et du signe d'icelle (2). Voicy purement sa conclusion : « Nous devons estre poussez à venerer l'image de la croix, et la dresser » par tous les lieux celebres, pour nous esmouvoir à la memoire » du benefice de la mort et passion de nostre Dieu et Sauveur, » auquel soit honneur et gloire. *Amen.* »

Aussi n'estoit-ce pas le dessein de l'auteur des plaquarts, sinon de rendre compte de la devote erection de la croix que nostre confrerie d'Annessy fit aupres d'Annemasse, laquelle n'estoit pas une piece de la vraye croix, mais seulement une image d'icelle. Si est-ce (3) que, parce que ce traiteur produit les questions des scholastiques avec supercherie, je veux en peu de parolles descouvrir en ce livre le plus naïvement (4) que je scauray,

(1) Beaucoup. — (2) D'elle. — (3) Encore est-il. — (4) Naturellement.

la doctrine catholique, touchant la qualité de l'honneur deu à la croix. Et remarque cependant que les questionnaires qui espluchent si menuement les differences d'honneur qu'on doit à la croix, monstrent assez qu'ils sont saysis de la sainte et pure jalousie, de laquelle j'ay traité en l'avant-propos; car, comme ils veulent attribuer à la croix l'honneur qui luy est deu, selon le rang qu'elle tient entre les dependances de nostre Sauveur, aussi prennent-ils soigneusement garde de ne luy en bailler (1) que ce qu'il faut, et surtout de n'alterer en rien l'honneur de Dieu, ny baillant moins de respect à sa croix, ny plus aussi qu'il ne veut et requiert. Par où le traicteur est assez convaincu de calomnie, quand il nous accuse de bailler des compagnons à Dieu.

## CHAPITRE II.

### *DE L'HONNEUR, QUE (2) C'EST, A QUI, ET POURQUOI IL APPARTIENT D'HONORER ET D'ESTRE HONORÉ.*

J'AY besoin de dire un mot de l'honneur, parce que l'adoration est une espee et sorte d'iceluy. L'honneur donc est une protestation ou recognoissance de l'excellence de la bonté de quelqu'un.

Or je l'entends ainsi. 1<sup>o</sup> Cognoistre la bonté excellente d'une personne n'est pas l'honorer. L'envieux et malin cognoist l'excellence de son ennemy, et ne laisse pourtant de le vituperer (3). Fayre des reverences et demonstrations exterieures à quelqu'un n'est pas aussi l'honorer; les flatteurs et affronteurs en font à ceux qu'ils tiennent les plus indignes du monde. La seule determination de la volonté par laquelle on tient en compte et respect une personne, selon l'apprehension qu'on a de sa bonté, est celle-là en laquelle gist la vraye essence de l'honneur.

Il y a peu de difference entre l'objet de l'amour et celuy de l'honneur. Celuy-là tend à la bonté, et celuy-cy à l'excellence de la bonté. Aussi y a-t-il peu de diversité à philosopher de l'un et de l'autre. Faysons-en comparaison; la cognoissance de l'un servira à celle de l'autre. L'amour est causé par la cognoissance de quelque bonté, l'honneur par la cognoissance de l'excellence de la bonté. L'amour produit ses demonstrations exterieures, et les offices qu'on fait au bien de celuy qu'on ayme. L'honneur produit aussi les signes et protestations exterieures. Mais comme l'amour, à proprement parler, n'a son domicile qu'au cœur de

(1) Donner. — (2) Ce que. — (3) Blâmer. mépriser.

l'amant, aussi l'honneur reside dans la volonté de l'honorant. On appelle *amitié* les bons offices extérieurs; on appelle honneur les démonstrations extérieures. Mais ces noms n'appartiennent à l'extérieur que pour l'alliance qu'on presuppose d'iceluy avec l'intérieur.

Si donc je dy que l'honneur est une protestation ou reconnaissance, je l'entends, non de celle qui se fait par les apparences extérieures (autrement les anges et esprits ne sçauroient honorer), mais de celle qui se passe en la volonté, qui se resout d'estimer une personne selon son mérite; car cette resolution est la vraie et essentielle forme de l'honneur.

2° Or, si l'honneur gist proprement en la volonté, il faut qu'il tende au bien, qui est le seul objet d'icelle : jamais elle ne s'employe sinon à son but et objet, ou aux appartenances d'iceluy. Mais comme il y a trois sortes de bien, l'honneste, l'utile, le delectable, aussi l'honneur ne tend du tout qu'à l'honneste, comme le mot le porte; car l'honnesteté n'est dite telle que parce qu'en elle gist l'estat et l'arrest de l'honneur. *Honestas*, dit Isidore, *quasi honoris status*. L'honneur y va; y estant, il s'arreste. Et quel bien honneste y a-t-il que la vertu et ses appartenances? La bonté donc, de laquelle l'honneur est une reconnaissance, ne peut estre que de ce rang.

Or, si le bien honneste ou la vertu se considere simplement comme bien, il sera aussi simplement et seulement l'objet de l'amour; mais si on le considere comme excellent, eminent et superieur, c'est lorsqu'il attire à soy l'honneur comme son propre tribut, lequel a son naturel mouvement au bien honneste, sous la consideration particuliere de quelque excellence et eminence : de quelque excellence, dis-je; car, soit que le bien honneste ayt quelque excellence sur celuy qui honore ou non, il suffit qu'il ayt quelque excellence pour estre un vray sujet de l'honneur. J'ay donc dit pour toutes ces raisons que l'honneur estoit une protestation de l'excellence de la bonté.

3° Et quand j'ay dit : De la bonté de quelqu'un, c'est-à-dire, de quelque personne, j'ay eu cette raison, l'excellence de la bonté, laquelle est le propre objet de l'honneur, n'est sinon la vertu : la vertu ne se treuve sinon és (1) personnes; donc l'honneur ne se rapporte ou mediatement, ou immediatement, qu'aux personnes lesquelles sont le sujet, lequel est honoré, et leur vertu le sujet pour lequel elles sont honorées. *Objectum quod et objectum quo*, disent nos scholastiques.

(1) Dans les.

Ce discours forclost (1) de pouvoir honorer, ny estre honoré, toute chose insensible, brute ou insensée, les diables et damnez; car tout cela n'a ny peut avoir aucune bonté d'honnesteté, pour estre honoré, ny n'a aucune volonté, ou bonne affection à l'endroit de la vertu, pour l'honorer. Si ces choses honoroient la vertu, elles seroient honorables elles-mesmes pour ce respect, d'autant qu'honorer la vertu est chose honorable: comme au contraire, qui est honorable, il peut honorer; car il a la vertu, et la vertu ne peut loger qu'en ceux qui la prisent et honorent. Que si on honore quelque chose insensible, ou non vertueuse, ce ne sera pas pour y arrester et colloquer simplement et absolument l'honneur, mais pour le passer et rapporter à quelque vertu et vertueux. L'honneur du magistrat passe et revient à Dieu et à la republique qu'il represente; l'honneur de la vieillesse à la sagesse, de laquelle elle est une honorable marque; l'honneur de la science à la diligence, et autres vertus desquelles elle est et l'effect et la cause.

Parlons des choses sacrées. L'honneur des eglises et vases sacrez va et vise à la religion, de laquelle ils sont instrumens; l'honneur des images et croix se rapporte à la bonté de Dieu, de laquelle elles sont des memoires; l'honneur des personnes ecclesiastiques, à celuy duquel ils sont les officiers. Bref, le vieil mot est certain: *L'honneur est le loyer de la vertu*: non que la vertu ne merite une autre recompense inherente, utile et delectable; mais parce que l'honneur purement et simplement n'a point d'autre objet que la vertu et le vertueux. Si (2) qu'estant poussé ailleurs, comme sur les choses inanimées, il n'y fail aucun sejour; mais y passe seulement, en tant qu'elles appartiennent en quelque sorte à quelque sujet vertueux, ou à la vertu mesme, où enfin il se rend comme dans son propre et naturel domicile.

Que s'il est dit quelquefois que les choses inanimées et les diables donnent honneur à Dieu, ce n'est pas que cet honneur-là sorte de ces choses, comme de la cause; mais seulement comme d'une occasion que les hommes en prennent d'honorer Dieu: ou c'est parce que telles choses sont les exterieures demonstrations d'honneur, lesquelles, quoy que privées de leur ame, qui est l'intention interieure, ne laissent pas de retenir devant les peuples le nom d'honneur, ainsi que l'homme mort est appelé homme.

(1) Exclut. — (2) Tellement.

## CHAPITRE III.

## DE L'ADORATION, QUE C'EST.

Voyons l'opinion du traicteur, et considerons la valeur de ses argumens ; son opinion est en un mot : « Adorer, c'est s'incliner, » faire encensement, ployer les genoux. » Mon Dieu, que cela est grossier. Mettons en avant la verité, elle renversera assez d'elle-mesme le mensonge.

L'adoration est une speciale maniere et sorte d'honneur ; car l'excellente bonté pour laquelle on honore un autre peut estre de deux façons : ou elle est eminente, superieure et avantageuse sur celuy qui honore, ou non ; si elle ne l'est pas, il n'y a lieu que pour le simple honneur, tel qu'il peut estre mesme de pair à pair, voire de superieur à inferieur, et duquel parle l'Apostre, quand il dit : *Honore invicem prævenientes* (Rom. 12), Vous prevenant en honneur ; et S. Pierre disant : *Omnes honorate* (1. Petr. 2), Honorez un chacun ; dont il est dit mesmement qu'Assuerus honora Mardochée. Eustratius met pour exemple l'honneur que s'entre-portoient S. Gregoire Nazianzene et S. Basile. Si au contraire l'excellence de la bonté pour laquelle on honore se treuve superieure et avantageuse sur l'honorant, lors il y va, non d'un simple honneur, mais de l'honneur d'adoration : et partant, comme l'honneur n'est que la profession ou recognoissance de l'excellence de la bonté de quelqu'un, aussi l'adoration est la recognoissance de l'excellence de la bonté eminente et superieure, à l'endroit de celuy qui honore. Une simple excellence de bonté suffit au simple honneur ; mais à l'honneur d'adoration, il faut une excellence superieure, au regard de l'honorant.

Or, à bien honorer, comme j'ay dit cy-devant, il y va trois actions ; il y en va bien autant, et à plus forte raison, à bien adorer, puisqu'adorer n'est autre chose qu'une excellente sorte d'honorer. 1° Il faut cognoistre et apprehender la superiorité de l'excellence adorable ; c'est la premiere action, laquelle appartient à l'entendement. 2° Il faut se sousmettre, recognoistre et faire profession d'inferiorité ; ce qui touche à la volonté. Et pour la troisieme, il faut faire au dehors des signes et demonstrations de la sousmission qui est en la volonté.

Mais en laquelle de ces actions consiste la vraye et propre substance de l'adoration ? Ce n'est pas en la premiere ; car les



diabes et ceux desquels parle S. Paul (Rom. 1), cognoissant Dieu, ne l'ont pas glorifié comme Dieu, mais secoüant le joug, ont dit : Nous ne servirons point ; ils l'ont cognu, mais non pas reconnu : cette premiere action n'est que le fondement et principe de tout l'edifice mesme. Sera-ce point donc la troisieme action du tout exterieure et corporelle, en laquelle gist la vraye essence de l'adoration ? Le traicteur le dit, comme vous avez veu : « Adorer c'est s'incliner, faire encensement, ployer les genoux. » Je dy que non, et le preuve indubitablement, pourveu que j'aye protesté que je parle de la vraye essence de l'adoration.

1° Si l'adoration gist en ces actions exterieures, les anges et bien-heureux esprits ne pourroient pas adorer ; car ils n'ont ny genoux ny teste pour les ployer et incliner : neantmoins ils ont commandement de l'adorer : *Adorez-le, ô tous vous anges d'iceluy* (Psal. 96) ! Je ne croy pas qu'aucun entende que les encensemens qu'ils jettent à Dieu (Apoc. 8) ; soient materiels car S. Jean declare au contraire que ce sont les oraisons des saints. Que s'il est dit qu'ils jettent leurs couronnes aux pieds de celuy qui sied au throsne (Apoc. 4), bien que leur adoration soit exprimée par une action exterieure, si ne se doit-elle pas entendre que de l'esprit ; car, comme leurs couronnes et felicitez sont spirituelles, aussi l'hommage, recognoissance et sousmission qu'ils en font n'est que purement spirituelle.

2° Mais pour Dieu ! les paralytiques et perclus qui n'ont aucun encens, ny genoux, ny mouvement à leur disposition, peuvent-ils pas adorer Dieu ? ou s'ils sont exempts de la loy qui dit : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu* (Matth. 4) ?

3° O chrestiens de genoux et materiels ! vous sçavez si bien alleguer hors de propos et saison, quand vous combattez les sacrées ceremonies, *Que les vrays adoreurs adorent en esprit et en verité* (Joan. 4) ! Certes, ces saintes parolles ne bannissent point les actions exterieures, quand elles procedent de l'esprit et verité ; mais ne voyez-vous pas tout ouvertement qu'elles decernent contre vous que la vraye et essentielle adoration gist en la volonté et action interieure.

4° Et de faict, qui diroit jamais que les actions exterieures des hypocrites, voire les genuflexions de ceux qui baffoüent nostre Sauveur au jour de sa passion, luy mettant la couronne d'espines en teste, et le roseau en main, pliant les genoux devant luy, fussent des vrayes adorations, et non pas plutost des vrayes vituperes et affronts ? L'Escriture appelle bien cela *adorer* et *salüer* ; mais elle declare, tout sur-le-champ, qu'elle l'entend, non selon

la realité et substance, mais selon l'exterieure apparence et feinte, disant qu'ils se mocquoient de luy : qui oseroit appeller ces mal-heureux vrays adoreurs, et non pas plutost vrays mocqueurs? Les choses portent aucunesfois le nom de ce dont elles ont les apparences, sans pour cela laisser d'estre indignes de le porter; comme quand les enfans de ce monde sont appelez *prudens*, et leur ruse ou finesse, *sagesse* quoy que ce ne soit que folie devant Dieu, et en realité. Ainsi j'appelle les impertinences du traiteur, *raison*, quoy qu'elles soient indignes de ce nom.

Considerons donc un peu quelles raisons le traiteur produit pour monstrier qu'adorer c'est s'incliner, faire encensement, ployer le genoüil : « Cela, dit-il, se void par la façon de parler » de l'Escriture, qui, par le fleschissement de genoux designe l'idolatrie, comme il appert par la response faite à Helie ; où » les vrays serviteurs de Dieu opposez aux idolastres, sont designez parce qu'ils n'avoient point ployé le genoüil devant Baal. » ny baisé en la bouche d'iceluy (III. Reg. 19) : aussi use l'Escriture de ces mots pour descrire les idolastres, qu'ils se sont » courbez, qu'ils ont fait encensement, ont baisé la main, ou » les livres, ce que font ceux de l'Eglise romaine à leurs images, » reliques et croix, dont la conclusion est manifeste, que s'ils » ne sont idolastres, si font-ils ce que font les idolastres. »

Est-il possible que ce traiteur ayt escrit ces choses, veillant? Si le fleschissement de genoüil estoit idolatrie, on ne scauroit aller sans idolastrier ; car, pour aller, il faut fleschir le genoüil. Fleschir le genoüil, voire se prosterner en terre, est une action indifferente, et n'a aucun bien, ny aucun mal, que par l'objet auquel on l'adresse : c'est de l'intention dont elle procede qu'elle a sa difference de bonté ou de malice. Pour faire que fleschir le genoüil soit idolatrie, il y faut deux parties : l'une, que ce soit à une idole ; car qui fleschiroit le genoüil au nom de Jesus, comme il est raisonnable que chacun fasse, ou devant un prince, seroit-il idolastre? l'autre, que non-seulement le genoüil fleschisse à l'idole, mais que ce soit volontairement : il faut que le cœur plie à mesme que le corps ; car idolatrie, comme tout autre peché, prend à l'ame et à l'intention : que si l'exterieur a quelque mal, il sort de là, comme de sa source.

Qui est affectionné aux idoles, quand il n'auroit ny genoüil, ny jambe, et seroit plus immobile qu'une pierre, il est neantmoins vray idolastre. Et au contraire, qui auroit tousjours les genoux plantez en terre, ne seroit pour tout cela idolastre, sans ces

deux conditions : l'une, qu'il fust ainsi volontairement; l'autre, que ce fust à l'honneur d'une idole. Ainsi jamais il ne fut dit que fleschir les genoux soit idolastrer; mais ouy bien de les fleschir à Baalim, Astaroth, Dagon, et semblables abominations : autant en dis-je de baiser la main, voire le pied, faire encensement et se courber.

Quand donc le traiteur dit que les catholiques font ces actions exterieures aux reliques, images et croix, il dit vray en certaine façon; mais pour conclure par-là que les catholiques sont idolastres, il luy reste à prouver que les images, reliques et croix sont des idoles : ce qu'il ne scauroit faire, ny luy, ny ses partisans, je les en defie. Il ne suffit pas, pour estre mauvais, idolastre et sorcier, de faire ce que telles gens font, si on ne les fait à mesme intention, et avec mesmes circonstances.

Les idolastres plient les genoux, font des encensemens, des temples, des autels, des festes, des sacrifices; autant en font les catholiques, donc ils sont idolastres, la consequence est sotte; car, encore que ces actions soient pareilles, és uns et és autres, d'estoffes et de matiere, si ne le sont-elles pas de forme, de façon et intention. Or, Dieu ne regarde pas tant ce qui se fait, comme la maniere avec laquelle il se fait. L'idolastre dresse toutes ses actions à l'idole; c'est cela qui le fait idolastre. Au contraire, l'intention du catholique en toutes ses actions est toute portée à son Dieu; c'est cela qui le fait catholique.

Le tyran et le prince font mourir : à l'un c'est crime, à l'autre justice. Le brigand et le chirurgien coupent les membres, et tirent du sang, l'un pour tuer, l'autre pour guerir. Nous faysons quelque chose de ce que font les idolastres, mais nous ne faysons rien comme eux. L'objet de nostre religion est Dieu vivant, qui la rend toute sainte et sacrée.

Il faut donc conclure indubitablement que la vraye et pure essence de l'adoration gist en l'action interieure de la volonté, par laquelle on se sousmet à celuy qui est adoré, et que la cognoissance, action de l'entendement, precede la sousmission comme fondement; au contraire, l'action exterieure suit la sousmission, comme effect et dependance d'icelle.

## CHAPITRE IV.

## DE CE QUI PEUT ADORER ET ESTRE ADORÉ.

LA supreme excellence est adorable de tous, et ne peut adorer aucun. Si elle est supreme, comme (1) pourra-t-elle en recognoistre aucune autre pour superieure? Les avantages que l'excellence divine tient sur toute autre sont infinis et d'infinie eminence; tout est bas ou rien en comparaison. Dieu donc, comme Dieu, ne peut adorer; mais il peut bien honorer, puisque le simple honneur n'a pour objet que la simple excellence, et non pas une excellence superieure comme l'adoration.

Par contraire raison, les choses irraisonnables ne peuvent adorer, à cause de leur extreme bassesse; car elles sont privées de cognoissance, et par consequent de volonté et de recognoissance.

Les diables et damnez ne peuvent adorer. J'en ay dit la raison nagueres: ils cognoissent la bonté; mais ils la detestent et blasphement, leur volonté hayt et abomine: *Qui te confessera en enfer, ô Seigneur Dieu?* disoit David (Psal. 6). Mais s'ils n'adorent Dieu, pourront-ils pas adorer autre que Dieu? Je dy que non, à proprement parler. L'adoration est une sorte d'honneur; l'honneur est pour la vertu: or, ces miserables n'ont aucune affection à la vertu, et toutesfois en cette affection gist l'essence de l'honneur. L'honneur part d'une volonté bien ordonnée, qui fait profession et recognoissance de quelque excellence: les damnez ont leur volonté toute desordonnée et gastée, qui ne fait profession que de mal. S'ils recognoissent quelque superiorité, ce n'est jamais que forcement, et ne peut estre adoration. Voilà quant à l'adoration active.

Mais quant à la passive, les seuls damnez en sont du tout et simplement privez par ces raisons: l'excellence de leur nature ne tend à aucune bonté, mais est irrevocablement contournée au mal; or, tout honneur tend à la vertu et honnesteté. Leur excellence est accablée et estouffée par l'extreme misere et vileté. L'honneur presuppose bonne affection à l'endroit de celui qu'on honore: or, les malins nous sont irreconciliables, et ne devons les avoir en aucun commerce d'affection, ains (2) à une totale alienation et abomination. Toute autre chose peut estre adorée; mais avec une tres-grande difference et diversité d'adoration, et pourveu que ce soit sans donner aucune occasion de scandale.

(1) Comment. — (2) Mais.

## CHAPITRE V.

## L'ADORATION SE FAIT A DIEU ET AUX CREATURES.

LE mot d'*adorer*, d'où qu'il soit sorti, ne veut dire autre chose que faire reverence, ou à Dieu, ou aux creatures, quoy que le simple vulgaire estime que ce soit un mot propre à l'honneur deu à Dieu. Abraham adore le peuple de la terre, c'est-à-dire les enfans de Heth (Gen. 23), c'estoient des creatures. De mesme son parent Loth (Gen. 19). Josué (Jos. 5), Balaam (Num. 22), adorent les anges. Saül adore l'ame de Samuël (I. Reg. 28). Isaac, benissant son fils Jacob (Gen. 27), luy souhaite que les peuples luy servent, et que les enfans de sa mere l'adorent, Joseph songe que ses pere, mere et freres l'adorent (Gen. 37). David commande qu'on adore l'escabeau des pieds de Dieu, parce qu'il est saint (Psal. 98).

Mais ce seul passage du Paralympomenon suffisoit : *Benedixit omnis Ecclesia Domino Deo patrum suorum, et inclinaverunt se, et adoraverunt Deum, et deinde regem* (II. Paral., c. ult.). Toute l'Eglise benit le Seigneur Dieu de leurs peres, et s'inclina et adora Dieu, et par apres le roy. Voilà le mot d'adoration employé pour l'honneur fait à Dieu et aux creatures. Les anciens ont suivy ce chemin. Si que S. Augustin dit que nous n'avons aucune simple parolle latine, pour signifier la veneration deuë à Dieu seul, mais avons destiné à cet usage le mot grec de *latrie*, faute d'autre plus commode.

Neantmoins, encore que le mot d'adoration signifie non-seulement la reverence deuë à Dieu, mais encore celle qu'on doit aux creatures; si est-ce qu'il penche un peu plus, et est plus sortable à signifier la reverence deuë à Dieu. C'est pourquoy les anciens ont parfois dit, sans difficulté, qu'on pouvoit adorer les creatures, et parfois ils ont fait scrupule de l'advoüer, principalement lorsqu'ils ont eu affaire avec les chicaneurs et heretiques.

Par exemple, S. Hierosme proteste : « Je suis venu en Bethleem, et ay adoré la cresse et berceau du Seigneur. » Et ailleurs : « A Dieu, ô Paula, et ayde par prieres ton devot serviteur. » Neantmoins le mesme nie en autres occasions qu'on puisse adorer ny servir par devotion aucune creature : « Nous ne servons ny adorons les seraphins, ny aucune chose qu'on puisse nommer en ce siecle, ou en l'autre. Qui adora jamais les martyrs? qui estima jamais un homme estre Dieu? »

Il prend là le mot d'adorer pour l'honneur qui se fait à Dieu.

S. Ambroise : « Helene, dit-il, treuva la croix du Seigneur, » elle adora le Roy, non le bois, parce certes que cela est » erreur payenne, mais elle adora celuy qui pendit au bois. » Il parle là de l'adoration, en sorte qu'il semble ne vouloir qu'elle appartienne qu'à Dieu. Mais bien-tost apres il l'estend encore aux creatures : « Helene fit sagement qui esleva la croix sur la teste » des roys, affin que la croix de Jesus-Christ soit adorée és (1) » rois : cela n'est pas insolence ; mais devotion et pieté, lorsqu'on » defere à la sacrée redemption. » Et plus bas, il introduit les Juifs se lamentant de l'honneur qu'on fait à Nostre-Seigneur, en cette sorte : « Nous avons crucifié celuy que les rois adorent : voilà que mesme le clou d'iceluy est en honneur ; et ce que nous luy avons planté pour sa mort est un remede salulaire, et par une certaine rigueur invisible tourmente les demons. Les roys s'inclinent au fer de ses pieds ; les empereurs preferent le clou de sa croix à leurs couronnes et diademes. » Avez-vous oüy, reformez, les plaintes de cette canaille retaillée ? Ils regrettent l'honneur et la vertu de la croix. Seigneur Dieu ! que voulez-vous devenir, vous autres, qui en faites de mesme.

S. Athanase parlant à Antiochus : « Pour vray, dit-il, nous adons la figure de la croix, la composant de deux bois. » Mais contre les Gentils il change de termes, disant : « Jesus-Christ » seul est adoré. » Le mesme, instruisant l'ame fidelle au livre *de la Virginité* : « Si un homme juste, dit-il, entre chez toy, luy » allant à rencontre, tu adoreras en terre à ses pieds avec » crainte et tremblement ; car ce ne sera pas luy que tu adoreras, » mais Dieu qui l'envoye. » Mais traittant contre les heretiques : « La creature, dit-il, n'adore point la creature. »

Saint Epiphane, traittant avec les devots des louanges de S<sup>te</sup> Marie, mere de Dieu (car le sermon est ainsi intitulé) : *Je voy*, dit-il, *qu'elle est adorée par les anges* ; mais refutant les heretiques : *Marie*, dit-il, *soit en honneur*, le *Seigneur soit adoré*.

J'ay donc pruvé : 1<sup>o</sup> Que le mot d'*adorer* s'applique non-seulement à l'hommage deu à Dieu ; mais aussi à l'honneur deu aux creatures : l'Escriture citée et les passages des Peres en font foy. 2<sup>o</sup> Et que toutesfois ce mesme mot penche un peu plus, et est plus propre à signifier l'honneur deu à Dieu seul ; considération qui a meu les anciens d'employer à l'ordinaire autres parolles que celle d'adoration pour signifier la reverence deue aux saints, et autres creatures ; ou s'ils ny ont employé d'autres

(1) Parmi les.

mots, ils ont limité celui d'adoration par quelque moderation.

Ainsi S. Cyrille dit contre Julien : *Que nous n'adorons pas les saints comme dieux; mais nous les honorons comme personnes principales.* Le second Concile de Nicée appelle la veneration des saints : Adoration honoraire, *Honorariam adorationem.* Et le Concile de Trente suivant ce train : *Adorons,* dit-il, *Jesus-Christ, et venerons les saints par les images que nous baisons.* Il employe pour Nostre-Seigneur le mot d'*adorer*, et pour les saints celui de *venerer*.

Or ce discours despend de deux principes. Le premier, qu'entre toutes les especes d'honneur, l'adoration est la plus digne, dont S. Augustin dit que les hommes sont appelez *servables* et *venerables*; que si on y veut joindre beaucoup, ils seront encore dits *adorables* : il faut une grande qualité pour rendre une chose admirable. Le second principe est, qu'entre toutes les adorations, celle qui appartient à Dieu est incomparablement la plus grande et precieuse; elle est le suc de toute adoration, et comme Anastase, evesque de Theopolis, dit, *l'emphase et excellence du tout honneur.*

Ce qu'estant ainsi, puisque le mot d'*adoration* signifie la recognoissance qu'on fait de quelque superieure et eminente excellence, il convient beaucoup mieux à l'honneur de Dieu qu'à celui des creatures; car il y treuve toute l'estendue et perfection de son objet, ce qu'il ne treuve pas ailleurs. Bref, l'adoration n'appartient pas esgalement à Dieu et aux creatures : il y a à dire de l'infinité; celle qui est deüe à Dieu est si excellente, en comparaison de toute autre faite aux creatures, que n'y ayant presque aucune proportion, les autres adorations ne sont presque pas adoration, au prix de celle qui appartient à Dieu. Si que l'adoration estant la supreme sorte d'honneur, elle est particulièrement propre à la supreme excellence de Dieu. Et si bien elle peut estre attribuée aux creatures, c'est par une tant esloignée proportion et analogie, que si par quelque evidente circonstance, on ne reduit la signification du mot d'*adoration* à l'honneur des creatures, elle penchera tousjours à l'hommage de Dieu. Suivant le vieil proverbe des logiciens, le mot *equivoque*, ou qui signifie deux diverses choses, estant mis tout seul à part soy, sans autre declaration, est tousjours pris en sa signification plus digne et fameuse : *Analogum per se sumptum stat pro famosiori significato* (D. Thom. 2, 2, q. 84, 1).

Ainsi au devis (1) qui se passa entre Nostre-Seigneur et la Samaritaine, le mot d'*adorer* qui est mis tout court, sans autre ad-

(1) Entretien.

dition, signifie non-seulement l'adoration deüe à Dieu seul, mais la plus excellente de toutes celles qui se font à Dieu, qui est le sacrifice, comme preuvent plusieurs grands personnages par raisons inevitables.

J'ay dit cecy, tant parce qu'en cet aage si fascheux et chicanneur, il est expedient qu'on sçache parfaitement ce que valent les mots, qu'aussi pour respondre au traicteur qui, nous reprochant que nous adorons la croix et les images, se baillant beau jeu sur nous, dit : « Que la replique est frivole de dire qu'on ne les » adore pas, puisqu'on ne met pas sa fiance en elles ; » car je dy au contraire que le traicteur est extremement frivole, de s'imaginer cette replique pour nous, laquelle nous n'advoüons pas ainsi creüe, comme elle est couchée, ains, nous tenant sur la demarche de l'Escriture sainte, et de nos devanciers, nous confessons qu'on peut loysiblement adorer les saintes creatures, notamment la Croix, et disons tout haut avec S. Athanase : *Nous adorons la figure de la croix.* Et avec Lactance : *Flechissez le genouil, et adorez le bois venerable de la croix.*

Vray est que le catholique discret, et sçachant que le mot d'*adorer* penche plus à l'honneur deu à Dieu qu'à celui des creatures, et que le simple vulgaire le prend ordinairement à cet usage, le discret catholique, dis-je, n'employera pas ce mot sans y joindre une bonne declaration, ny parmy les schismatiques, heretiques, reformateurs et bigearres (1), pour leur lever tout sujet de calomnier, ny devant les menus et debiles esprits, pour ne leur donner aucune occasion de se mesprendre ; car les anciens ont fait ainsi. Quand on dit donc qu'on ne met pas sa fiance en la croix, c'est pour monstrier qu'on ne l'adore pas en qualite de Dieu, et non pour dire qu'on ne l'adore pas en aucune façon ; mais le traicteur traite la croix, nostre cause et la sienne, selon son humeur.

## CHAPITRE VI.

### LA DIFFERENCE DES HONNEURS OU ADORATIONS GIST EN L'HONNEUR DE LA VOLONTÉ.

PUISQUE la propre et vraye essence de l'adoration reside en la volonte, et non en exterieure demonstration, la grandeur et petitesse des adorations, et leurs propres differences, se doit estimer selon l'action de la volonte, purement et simplement, et non selon l'action de l'entendement, ny selon les reverences ex-

(1) Bizarres.



terieures. Tel cognoist en son ame quelque excellent avantage d'un autre sur luy, qui neantmoins ne le voudra pas recognoistre à proportion de ce qu'il le cognoist, ains beaucoup moins, ou plus. Tesmoins ceux qui, cognoissant Dieu, ne l'ont pas adoré comme Dieu. L'adoration donc, ou l'honneur n'aura pas la difference de la grandeur ou petitesse de l'entendement. *De mesme toute l'Eglise*, dit la sacrée parolle, *benit le Seigneur Dieu de ses Peres, et s'inclinerent et adorèrent Dieu, et le roy apres* (i. Paral., cap. ult.). Ils font indubitablement deux adorations, l'une à Dieu, l'autre au roy, et bien differentes; toutesfois ils ne font qu'une inclination exterieure. L'esgalité donc de la sousmission externe n'infere pas esgalité d'honneur ou d'adoration.

Le patriarche Jacob, penché et prosterné à terre, adora sept fois son frere aîné Esäu (Gen. 33); les freres de Joseph l'adorerent, prosternez à terre (*Ibid.* 43); la Thecuite cheut en terre devant David l'adorant (ii. Reg. 14); les enfans des prophetes venant à la rencontre d'Elisée, l'adorerent prosternez en terre (iv. Reg. 2); la Sunanite se jetta aux pieds de Giesi (*Ibid.* 4); Judith se prosternant en terre adora Holopherne (Judith, 10); ces saintes ames, que pouvoient-elles faire plus que cela, quant à l'exterieur, pour l'adoration de Dieu? L'adoration donc ne doit pas estre jugée selon les actions et demonstrations exterieures. Jacob se prosterne esgalement devant Dieu, et devant son frere; mais la differente intention qui le porte à ces prostrations et inclinations rend l'adoration qu'il fait à Dieu, se prosternant, toute differente de celle qu'il fait à son frere.

Nostre corps n'a pas tant de plis ny de postures que nostre ame. Il n'a point de plus humble sousmission que de se jeter à terre devant quelqu'un; mais l'ame en a une infinité de plus grandes. De maniere que nous sommes contraints d'employer les genuflexions, reverences et prostrations corporelles indifferement, tantost à l'honneur souverain de Dieu, tantost à l'honneur inferieur des creatures: nous nous en servons comme des jettons, tantost pour dix, tantost pour mille, laissant à la volonté de bailler diverse valeur à ces signes et maintiens exterieurs, par la diversité des intentions avec lesquelles elle les commande à son corps. Et n'y a peut-estre aucune action exterieure, pour humble qu'elle soit, qui ne puisse estre employée à l'honneur des creatures, estant produitte avec une intention bien réglée, sinon le seul sacrifice, avec ses principales et necessaires appartenances, lequel ne se peut dresser qu'à Dieu seul en recognoissance de sa souveraine seigneurie; car à qui oüy-t-on jamais

dire : Je l'offre ce sacrifice, ô Pierre! ô Paul? Hors de là, tout l'exterieur est sortable à la reverence des creatures, n'entendant toutesfois y comprendre les parolles, entre lesquelles il y en a beaucoup qui ne peuvent estre appliquées qu'à Dieu seul.

Le traiteur, qui met l'essence de l'adoration en la genuflexion, et autres actions externes, comme font tous les schismatiques de nostre aage, est obligé par consequent de dire que là où il y a pareille prostration ou reverence exterieure, il y a aussi pareille adoration. Il faut bien cela pour engeoler le menu peuple : mais que me respondra-t-il à cette demande? La Magdelene est aux pieds de Nostre-Seigneur et les lave (Luc. 7); Nostre-Seigneur est aux pieds de S. Pierre et les lave (Joan. 13) : l'action de la Magdelene est une tres-humble adoration; dites-moy, traiteur mon amy, l'action de Nostre-Seigneur, que fut-elle? Si ce ne fut pas une adoration, comme il est vray, donc s'incliner, faire les reverences et plier les genoux, n'est pas adorer, comme vous avez dit.

*Item*, donc une mesme action peut estre faite par adoration, et la mesme sans adoration; et partant on ne scauroit tirer consequence de l'esgalité des adorations par l'esgalité des actions exterieures, ny la difference aussi. Si l'action de Nostre-Seigneur fut adoration, aussi bien que celle de la Magdelene (vous estes assez bon pour le vouloir soustenir, principalement si vous estiez un peu surpris de cholere), donc il adora les creatures : pourquoy donc ne voulez-vous pas que nous en fassions de mesme?

Pour vray, establir l'essence et les differences des adorations és actions exterieures, c'est la prendre sur Nostre-Seigneur, qui l'establit dans l'esprit, et sur le diable mesme, lequel ne se contente pas de demander à Jesus-Christ qu'il s'incline, mais veut que s'inclinant il l'adore : *Si te prosternant*, dit-il, *tu m'adores, je te donneray toutes ces choses* (Matth. 4). Il ne se soucie point de l'inclination et prostration, si l'adoration ne l'accompagne. O reformation! en veux-tu plus scavoir que ton maistre? Le nostre, respondant au tien pour monstrier l'honneur deu à Dieu, ne dit point : *Tu t'inclineras*, d'autant que l'inclination est une action purement indifferente; mais il dit seulement : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu*. Et parce que l'adoration n'est pas encore du tout propre et particuliere pour l'honneur de Dieu, mais peut encore estre employée pour les creatures, il adjouste à l'adoration le mot de *latrerie*, disant : *Tu serviras à iceluy seul*. Aussi ne dit-il pas : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu*; mais ouï bien (1) : *Tu serviras à iceluy*

(1) Mais de plus.

*seul*, là où au grec le mot de *latrie* est employé. Cette observation est expressement du grand S. Augustin es questions sur la Genese. On peut adorer autre que Dieu, mais non pas servir autre que Dieu, du service appellé, selon les Grecs, *latrie*.

## CHAPITRE VII.

### PREMIERE DIVISION DES ADORATIONS SELON LA DIFFERENCE DES EXCELLENCES.

IL appartient donc à la volonté de donner et l'essence et les differences aux adorations. Mais quels moyens tient-elle à les leur donner? deux principalement. Le premier est, par la diversité des excellences, pour lesquelles elle adore les choses : à diverses excellences, il faut divers honneurs. Le second est, par la diversité des façons avec lesquelles les excellences pour lesquelles on adore sont participées et possédées par les objets adorables. Comme il y a diverses excellences, aussi peut-on participer diversement, et en plusieurs manieres, une mesme excellence.

Partageons maintenant toutes les adorations, selon les plus generales divisions des excellences. Toute excellence, ou elle est infinie, ou finie, c'est-à-dire, ou divine, ou créée : si elle est infinie et divine, l'adoration qui lui est deuë est supreme, absoluë et souveraine, et s'appelle *latrie*, d'autant que comme dit S. Augustin : Selon l'usage avec lequel ont parlé ceux qui nous ont basty les divines parolles, le service qui appartient à adorer Dieu, ou tousjours ou au moins si souvent que c'est presque tousjours, est appellé *latrie*. *Latria secundum consuetudinem qua locuti sunt qui nobis divina eloquia condiderunt, aut semper, aut tam frequenter, ut penè semper, ea dicitur servitus, quæ pertinet ad colendum Deum.* Il n'y a point d'autre mot en la langue latine qui signifie simplement l'adoration deuë à Dieu seul. Si l'excellence est finie, dependante et créée l'adoration sera subalterne et inferieure.

Mais parce que, de cette seconde sorte d'excellence, il y a une innombrable varieté et diversité, divisons-la encore en ses plus generales parties, et l'adoration qui lui appartient sera de mesme divisée. L'excellence créée, ou elle est naturelle, ou surnaturelle. Si elle est naturelle, il luy faut une adoration civile, humaine, et simplement morale : ainsi honore-t-on les sages et vaillans. Si elle est surnaturelle, il luy faut une adoration

moyenne, qui ne soit ny purement humaine, ou civile (car l'excellence n'est ny humaine, ny civile), ny aussi divine ou supreme; car l'excellence à laquelle elle se rapporte est infiniment moindre que la divine, et est tousjours subalterne : et peut-on bien appeller cette adoration religieuse; car nous ne nous sousmettons aux choses surnaturelles que par l'instinct de la religion pieuse, devote ou consciencieuse : mais particulièrement on l'appelle *dulie* entre les theologiens, lesquels voyant que le mot grec de *dulie* s'applique indifferemment au service de Dieu et des creatures (Apoc. 22; Tit. 2; 1. Cor. 9), et qu'au contraire le mot de *latrie* n'est presque employé qu'au service de Dieu seul, ils ont appellé *adoration de latrie* celle qu'on fait à Dieu, et celle qu'on fait aux creatures surnaturellement excellentes, *adoration de dulie* : et pour mettre encore quelque difference en l'honneur des creatures, ils ont dit que les plus signalées *s'honoroient d'hyperdulie*, les autres de l'ordinaire et generale *dulie*.

## CHAPITRE VIII.

### AUTRE DIVISION DES ADORATIONS SELON LA DIFFERENCE DES MANIERES AVEC LAQUELLE LES EXCELLENCES SONT PARTICIPÉES.

LA seconde difference des adorations despend de la difference des façons ou manieres, avec laquelle les choses qu'on adore participent aux excellences pour lesquelles on les adore; car il ne suffit pas de participer à une grande excellence pour estre beaucoup honorable, si on n'y participe excellemment. On honore toute sorte de magistrats pour l'excellence du prince, duquel ils sont les serviteurs et ministres. L'excellence pour laquelle on les honore n'est qu'une; mais on ne les honore pas esgalement, parce que tous ne participent pas esgalement à cette excellence. Un mesme soleil rend inesgalement claires les choses, selon le plus et le moins qu'elles luy sont proches, ou qu'elles reçoivent ses rayons. En cette sorte, nous ne partageons pas les adorations ou honneurs selon les excellences, mais selon les differentes manieres de participer aux excellences. Je dy donc ainsi : 1° Ou la chose que nous adorons a l'excellence pour laquelle nous l'adorons, en soy-mesme, et de soy-mesme, et l'adoration absoluë et independante, souveraine et supreme, luy sera deuë : c'est Dieu seul qui est capable de cet honneur,

parce qu'il est seul en soy, de soy, et par soy-mesme excellent, ains l'excellence mesme.

2° Ou elle l'aura en soy, mais non pas de soy, comme ont plusieurs hommes, et les anges qui ont reellement en eux les bontez et vertus pour lesquelles on les honore, mais ils ne les ont pas d'eux-mesmes, mais par la grace de Dieu. Et partant l'honneur qui leur est deu est à la verité absolu, mais non pas supreme, ny independant, mais subalterne et dependant; car, comme ils tiennent leur excellence de Dieu, aussi l'honneur qu'on leur fait, à raison d'icelle, doit estre rapporté à Dieu. De cette sorte d'adoration n'est capable que la creature intelligente et vertueuse; car autre que celle-là ne peut avoir la vertu en soy, qui est l'excellence pour laquelle on honore.

3° Ou la chose adorable n'aura reellement, ny de soy, ny en soy l'excellence pour laquelle on adore; mais seulement par une certaine imputation et relation, à cause de l'alliance, appartenance, ressemblance, proportion et rapport qu'elle a avec la chose qui en soy-mesme a l'excellence et bonté; et lors l'adoration deuë aux choses pour ce respect est appellée *respective*, *rapportée*, ou *relative*. De laquelle sont capables toutes les creatures, tant raisonnables qu'autres, hormis les miserables damnez, qui n'ont autre rapport qu'à la misere, laquelle offusque en eux tout ce qui peut y estre demeuré de leurs naturelles facultez.

Mais Dieu, qui n'est capable d'autre excellence que de l'independante, n'est capable d'autre adoration que de l'independante. La maniere d'avoir la perfection, avec la dependance, et d'ailleurs que de soy, est trop basse et vile pour Dieu, et beaucoup plus la maniere de l'avoir par imputation ou relation; ces menus honneurs ne sont pas sortables pour une excellence infinie. L'honneur donc souverain et supreme est deu à Dieu, non-seulement pour la perfection infinie qui est en luy, mais encore pour la maniere avec laquelle il l'a; car il l'a de soy-mesme, et par soy-mesme.

L'honneur absolu subalterne n'est que pour les creatures intelligentes, lesquelles seules ont en soy la vertu qui requiert l'honneur absolu; mais elles ne l'ont pas de soy, et partant il est subalterne.

L'honneur relatif, ou rapporté, est en certaine façon propre et particulier pour les creatures irraisonnables, d'autant qu'elles ne sont capables d'autre honneur, n'estant vertueuses, ny d'elles-mesmes, ny en elles-mesmes. Et neantmoins les creatures intel-

ligentes sont encore capables de cet honneur relatif, aussi bien que de l'absolu subalterne. Ainsi puis-je considerer S. Jean, ou comme tres-sainct personnage, et par-là je l'honore d'honneur absolu, quoy que subalterne; ou comme proche parent de Nostre-Seigneur, et par-là je l'honore d'un honneur relatif et rapporté.

## CHAPITRE IX.

*D'OU SE PREND LA DIFFERENCE DE LA GRANDEUR OU PETITESSE ENTRE  
LES HONNEURS RELATIFS, ET DE LA FAÇON DE LES NOMMER.*

L'HONNEUR relatif doit estre prisé à la mesure et au poids de l'excellence à laquelle il vise, et selon la diversité avec laquelle l'excellence se treuve en la chose honorée. Par exemple, je veux mettre en comparaison l'image du prince avec le fils d'un amy : si je considere la qualité des excellences pour lesquelles j'honore et l'un et l'autre, j'honoreraï plus l'image du prince que le fils de l'amy (je suppose que ce fils ne me soit respectable que pour l'amour du pere), parce que l'image du prince appartient à une personne qui m'est plus honorable; mais si je considere le rang et degré d'appartenance que chacune de ces choses tient à l'endroit des excellences pour lesquelles on les honore, j'honoreraï beaucoup plus le fils de mon amy que l'image du prince : car, bien que je prise plus le prince que le simple amy, si est-ce que l'image appartient incomparablement moins au prince que le fils à l'amy.

De mesme, selon la premiere consideration, l'image de Nostre-Seigneur est plus honorable que le corps d'un martyr, d'autant qu'elle appartient à une infinie excellence, et le corps du martyr n'appartient qu'à une excellence limitée; mais, selon la seconde consideration, le corps du saint est plus venerable que l'image de Nostre-Seigneur; car, encore que l'image de Dieu appartienne à une excellence infinie, si luy appartient-elle infiniment peu, au prix de ce que le corps appartient fort pres au martyr, duquel il est une partie substantielle, qui ressuscitera pour estre faite participante de la gloire.

Pour donc donner le juste prix d'honneur, respectif ou relatif, qui est deu aux choses, il faut considerer et peser l'excellence à laquelle elles appartiennent, et quant et quant (1) le rang et grade d'appartenance qu'elles ont à l'endroit de cette excellence. Ainsi la vraye croix et l'image de la croix meritent un mesme

(1) En même temps.

honneur, en tant que l'une et l'autre se rapportent à Jesus-Christ : mais elles le meritent bien differemment, en tant que la vraie croix appartient plus excellemment à Jesus-Christ, que ne fait pas l'image de la croix ; car la vraie croix luy appartient comme relique, instrument de la redemption, autel de son sacrifice, et son image encore ; mais l'image de la croix ne luy appartient que comme remembrance (1) de sa passion. La difference de leur adoration ne se prend pas du sujet auquel elles appartiennent, mais de la façon en laquelle elles luy appartiennent : elles appartiennent à un mesme sujet ; mais non pas en mesme façon, ains diversement : c'est ce qui en diversifie et rend differentes les venerations.

Mais comme nommerons-nous ces adorations relatives, selon leurs differences ?

1° Pour vray il ne les faut jamais appeller *adorations* simplement, et sans bonnes limitations ; car, si le mot d'*adoration* penche plus à signifier l'honneur deu à Dieu seul que le subalterne, et que partant il ne doit pas estre employé à signifier le subalterne, sinon qu'il soit borné par quelque addition, combien moins le faut-il mettre en usage, pour signifier les adorations relatives et imparfaites, sinon qu'on ayt limité la course de sa signification à la mesure de l'honneur qu'on veut nommer.

2° Il ne suffit pas d'appeller une de ces adorations, adoration relative ou imparfaite ; car par ces parolles on ne mettroit aucune difference entr'elles. Toutes ont part à ce nom d'adoration relative, comme à leur genre : cette estoffe leur est commune. Elles sont toutes de cette espece d'honneur qu'on appelle *adoration* et toutes de cette espece d'adoration qu'on appelle *relative*. Il faut donc accourcir encore ces deux noms par quelque addition : mais où prendra-t-on cette addition ? Il la faut chercher en la qualité de l'excellence à laquelle vise l'adoration. Si elle vise à l'excellence divine, il la faut appeller *adoration relative*, de *latrie* ; car l'honneur qui a pour son sujet la divinité est appellé *latrie*. Si elle vise à l'excellence surnaturelle créée, on l'appelle *adoration relative*, *dulie*, ou *hyperdulie*, selon le plus et le moins de l'excellence ; car ainsi appelle-t-on l'honneur deu aux excellences surnaturelles. Si l'adoration vise à une excellence purement humaine, elle se nommera *adoration relative*, *humaine*, ou *civile*.

3° Qui voudra encore plus particulariser ces adorations, selon le divers rang de rapport et appartenence que la chose qu'il en veut honorer tient à l'endroit de l'excellence à laquelle il vise,

(1) Représentation.

il le pourra faire aysement, disant par exemple : J'honore telle chose d'adoration de latricie respectice, comme reliques, ou images, ou memorial, ou instrument de Jesus-Christ. Ainsi faut-il parler des reliques, images, ou instrumens des saints, laissant chaque chose en son grade; car, à la verité, les reliques, comme les cloux, la vrâye croix, le saint suaire, meritent plus d'honneur relatif de latricie, que ne font les images ou simples croix de Nostre-Seigneur, d'autant qu'elles appartiennent à Nostre-Seigneur, par une relation plus vive et estroite que les simples remembrances.

Au reste, personne ne doit treuver estrange que ces menus honneurs, imparfaits et relatifs, portent les noms des honneurs absolus et parfaits, de *latricie*, *hyperdulie* et *dulie*; car comme pourroit-on mieux nommer les feüilles que du nom de l'arbre qui les produit, et duquel elles despendent? Les choses que nous honorons d'honneur relatif sont appartenances et dependances des excellences absoluës : les honneurs que nous leur faysons sont aussi des appartenances et dependances des honneurs absolus que nous portons aux excellences absoluës. La croix est une appartenence de Jesus-Christ; l'honneur de la croix est une appartenence de l'honneur de Jesus-Christ. L'honneur de Jesus-Christ s'appelle justement *latricie*; l'honneur de la croix est appartenence de *latricie* : c'est une feuille de ce grand arbre, c'est une plume de cet aigle qui vise droict au soleil de la Divinité.

Pourquoy appelle-t-on l'image de S. Claude, S. Claude, et le corps mort d'iceluy encore, sinon pour la relation et rapport que l'une et l'autre appartenence ont à ce saint vivant? De mesme peut-on appeller l'honneur deu au corps et image de ce saint, du nom de l'honneur deu au saint mesme; car autant de proportion que l'image ou le corps d'un saint homme a à la personne du saint propre, autant en a l'honneur deu au corps et à l'image d'un saint, avec l'honneur qui est deu à la personne d'iceluy. L'homme en peinture est homme, un homme mort est homme; mais non pas simplement homme, ains homme par proportion, representation et relation. De mesme l'honneur deu à l'image et au corps de cet homme, s'il est simplement homme, sera humain, non absolument, mais proportionné et relatif : s'il est homme saint, l'honneur sera de *dulie*, mais respectice et relative. Si c'est l'image de Jesus-Christ, l'honneur sera de *latricie*, mais respectice. Si on me demande quel amour me fait caresser le laquais de mon frere, voire son chien, je ne sçauois nier que ce ne soit l'amour fraternel, et que ces affections et beneficences (1)

(1) Caresses.



ne soient fraternelles, non que j'estime le laquais, ny le chien de mon frere, mais parce qu'ils appartiennent à mon frere : aussi la propension ou inclination que j'ay à leur bien n'est pas simplement fraternelle, et de mesme estoffe que celle que j'ay à l'endroit de mon frere ; mais elle y a son rapport et relation, dont elle peut estre dite fraternelle relative. Ces honneurs relatifs et imparfaits procedent des honneurs absolus et parfaits ; et non-seulement en procedent, mais s'y rapportent et reduisent : ce n'est pas merveille s'ils empruntent le nom du lieu de leur naissance et de leur finale retraite.

Enfin, jamais il ne faut dire qu'on adore, de *l'adoration de latrie* simplement, autre que Dieu tout-puissant. Le docte Belarmin le preuve suffisamment, et quand il ne produiroit que le Concile septiesme general, qui determine clairement qu'il faut honorer les images, mais non pas de *latrie*, cela doit suffire ; car ce qui se dit à ce propos des images appartient à toutes autres appartenances exterieures de Dieu. Et certes, puisque l'honneur de *latrie* est le souverain, il n'est deu aussi qu'à la souveraine excellence qui est Dieu.

J'ay dit l'adoration de latrie simplement, d'autant que si on parle d'une latrie imparfaite et relative, avec semblables moderations et extenuations, on la doit attribuer à la croix, et autres appartenances de Jesus-Christ ; autrement non, en façon que ce soit : la raison est, parce que, selon la regle des logiciens, le mot qui signifie deux, ou plusieurs choses, l'une principalement et directement, l'autre par similitude et proportion, estant mis à part seul, et sans limitation, il signifie tousjours la chose principalement signifiée : *Analogum perse sumptum stat pro famosiori significato*. Si on dit homme, cela s'entend d'un homme vray et naturel, non d'un homme mort, ou peint ; si on dit latrie, c'est la vraye latrie, et non la latrie imparfaite et relative. Que si j'ay tousjours dit qu'il ne falloit pas mesme dire simplement qu'on adoroit les creatures, sinon qu'on y employast des circonstances qui restreignissent la signification du mot *adorer*, d'autant qu'il penche plus à l'honneur de Dieu qu'à celuy des creatures ; combien plus ay-je raison de dire qu'il ne faut jamais mettre en usage le mot seul de *latrie*, pour aucun honneur que pour celuy de Dieu seul, puisque ce mot de *latrie* a esté particulierement choisy et destiné à cette seule signification, et ne peut desormais avoir autre usage, sinon par proportion et extension ? Pour vray, le mot *equivogue* se prend tousjours en sa principale signification, quand il est mis seul et sans limitation, et non

jamais pour les significations accidentaires et moins principales  
En voilà bien assez, ce me semble, pour les bons entendeurs.

## CHAPITRE X.

### RESOLUTION NECESSAIRE D'UNE DIFFICULTÉ.

IL vaut mieux loger icy ce mot que de l'oublier; car il est nécessaire. Si l'adoration relative des appartenances de Jesus-Christ s'appelle *latrerie imparfaicte*, parce qu'elle se rapporte à la vraye et parfaicte latrerie deuë à Jesus-Christ, et de mesme l'adoration respectueuse qu'on porte aux appartenances de Nostre-Dame s'appelle *hyperdulie*, d'autant qu'elle vise à la parfaicte *hyperdulie*, deuë à cette celeste Dame, ou l'adoration respectueuse qu'on porte aux appartenances des Saints s'appelle *dulie* relative, d'autant qu'elle se reduit à la parfaicte *dulie* deuë à ces glorieux Peres : pourquoy n'appellera-t-on adoration de latrerie l'honneur qu'on fait à la Vierge Mere de Dieu et aux Saints, puisque l'honneur de la mere et des serviteurs redonde tout, et se rapporte entierement à l'honneur et gloire du Fils et Seigneur Jesus-Christ, nostre souverain Dieu et Redempteur? Tout honneur se rapporte à Dieu, comme il a esté clairement deduit en l'avant-propos : donc tout honneur est et se doit appeller adoration relative de latrerie.

Cette difficulté merite response. Je la prendray du grand docteur S. Bonaventure. Les honneurs subalternes se rapportent à Dieu en deux façons, ou comme à leur premier principe et dernière fin, ou comme à leur objet et sujet. Or l'honneur subalterne, quoy que absolu et propre, se rapporte à Dieu comme à son principe premier et fin dernière et non comme à son objet. Mais l'honneur relatif se rapporte à Dieu comme à son objet et sujet, dont il est nommé honneur de latrerie. Il est neantmoins imparfaict et relatif, d'autant qu'il n'a pas Dieu pour son objet, en tant que Dieu se considere en soy-mesme, ou en sa propre nature; mais seulement en tant qu'il est représenté ou reconnu en ses appartenances et dependances, par la relation et rapport qu'elles ont à sa divine Majesté. La reverence que S. Jean portoit aux souliers de Nostre-Seigneur, s'estimant indigne de les porter, estoit une sainte affection de latrerie; mais de latrerie relative, par laquelle il adoroit son Maistre, non en sa propre personne, mais en cette basse et abjecte appartenence.

Les honneurs donc qui visent à Jesus-Christ, comme à leur principe et fin finale seulement, ne se peuvent ny doivent nommer en aucune façon *latrie*; mais ceux qui se rapportent à Jesus-Christ, comme à leur objet, se peuvent et doivent appeler *latrie*, mais relative et imparfaite. Or l'honneur de la Vierge et des Saints a pour son objet leur propre excellence qui se treuve reellement en leurs personnes : et partant il a son propre nom de *dulie* et *hyperdulie*, bien qu'il se rapporte par apres à Dieu, comme à sa fin et à son principe. L'honneur de la croix et autres appartenances de nostre Sauveur a pour son objet Nostre-Seigneur mesme, qu'il considere et recognoist en ces choses insensibles, par la relation qu'elles ont à luy, si qu'on appelle raisonnablement cet honneur-là, *latrie relative*. Ainsi donne-t-on le pain au pauvre en aumosne, et au prestre en oblation : l'un et l'autre don vise et tend à Dieu, mais differemment; car l'aumosne vise à Dieu comme à sa fin, et a pour son objet le pauvre; l'oblation vise à Dieu, comme à son propre objet, quoy qu'elle soit reçeuë par le prestre.

## CHAPITRE XI.

### DEUX FAÇONS D'HONORER LA CROIX.

On peut honorer les choses absentes, voire passées et futures, au moins conditionnellement : aussi les peut-on priser et loüer. Combien de fois, et en combien de façons les anciens Peres firent-ils honneur et adoration au Messie futur? Et pour vray, à bien considerer l'essence de l'honneur et adoration, elle ne requiert point la presence de son objet, et peut avoir lieu pour les choses passées et futures. Le petit traicteur n'oseroit nier cette doctrine. « Nous ne pouvons, dit-il, jamais assez honorer » la croix, mort et passion de Nostre-Seigneur. » Or la mort et passion est passée : Jesus-Christ ne meurt plus, il ne souffre plus; on peut donc honorer les choses absentes, et qui ne sont point. Marchons maintenant avec cette supposition.

On peut considerer la vraye croix, comme elle se treuve maintenant, separée et deprise d'avec le crucifix, et lors elle sera precieuse relique du Sauveur, son lic d'honneur, throsne de sa royauté, trophée de sa victoire, et glorieux instrument de nostre redemption : or, comme toutes ces qualitez sont relatives, et du tout rapportées à Jesus-Christ, aussi l'honneur qu'on fait à la croix en vertu d'icelles est tout relatif au mesme Seigneur, et

partant, comme appartenant au Sauveur, c'est un honneur de *latrie*; comme ne luy appartenant pas directement, mais relativement, c'est une *latrie* imparfaicte et relative, et laquelle ne doit pas simplement estre dite *latrie*, ny mesme *adoration*, selon S. Bonaventure (liv. 3, sur les Sentences), comme j'ay deduit cy-devant.

Tel fut l'honneur que l'antiquité rendoit à la croix, souhaitant d'en avoir les petites pieces qui en furent esparses par le monde, au rapport de S. Chrysostome et de S. Cyrille. Pareil à celuy que S. Jean portoit aux souliers de Nostre-Seigneur, qu'il s'estimoit indigne de manier (Joan. 4); pareil à celuy qu'Helisée deferoit au manteau d'Helie, qu'il gardoit si chèrement (iv. Reg. 2), et S. Athanase à celuy de S. Antoine, et esgal à celuy que tous les chrestiens portent au tres-sainct sepulchre de Nostre-Seigneur, predict par le prophete Isaye en termes exprez (Isa. 44).

On considere aussi la croix, non plus, comme elle est à present, separée de son crucifix, en guise de relique, mais comme elle fut au tems de la passion, lorsque le Sauveur estoit cloüé en icelle, que ce precieux arbre estoit chargé de son fruict, que ce therebinthe ou myrrhe distilloit de tous costez en gouttes du sang salutaire. Et en cette consideration nostre ame honore la vraye croix du mesme honneur qu'elle honore le Crucifix, non tant (à parler proprement) relativement, comme plutost consequemment, et par participation, ou redondance (1); car tout ainsi que la gloire de Nostre-Seigneur, au jour de la transfiguration, espandit et communiqua ses rayons jusques sur ses vestemens, qu'elle rendit blancs comme neige (Matth. 17), de mesme la latrie de laquelle nous adorons Jesus-Christ crucifié est si vive et abondante, qu'elle rejallit et redonde sur tout ce qui le touche et luy appartient. Telle fut l'opinion de cette pauvre dame, qui se contentoit de toucher le bord de la robe du Sauveur. Ainsi baisons-nous la pourpre et robe des grands. Or, cela n'est pas tant adorer que coadorer par accident et en consequence la robe ou la croix.

Pour vray, personne n'honore le roy à cause de sa robe, mais aussi personne ne separe la robe du roy, pour adorer simplement la personne royale. On fait la reverence au roy vestu, et nous adorons Jesus-Christ crucifié; l'adoration portée au Crucifix rejallit et fait reflexion à la croix, aux cloux, à la couronne, comme à choses qui luy sont unies, jointes et attachées. De sorte que cette adoration, ou plutost coadoration, estant un accessoire

(1) Rejaillissement.

de l'adoration faite au Fils de Dieu , elle porte le nom et appellation de son principal , ressentant aussi de sa nature.

A cette façon d'adorer et considerer la croix se rapportent presque toutes les plus solempnelles parolles, loüanges et ceremonies qui se prattiquent en l'Eglise catholique, à l'endroit de la croix; mais entre autres, tout le saint et devot hymne composé par le bon Theodulphe, ancien evesque d'Orleans. Voyons-le en toutes ses parties, latin et françois :

*Vexilla regis prodeunt ,  
Fulget crucis mysterium ,  
Quo carne carnis conditor  
Suspensus est patibulo.*

*Quo vulneratus insuper  
Mucrone diro lanceæ ,  
Ut nos lavaret crimine ,  
Manavit unda et sanguine.*

*Impleta sunt quæ concinit  
David fidei carmine ,  
Dicens : In nationibus  
Regnavit à ligno Deus.*

*Arbor decora et fulgida ,  
Ornata regis purpura :  
Electa digno stipite ,  
Tam sancta membra tangere.*

*Beata , cujus brachiis  
Seculi pependit pretium ,  
Statéra facta corporis ,  
Prædamque tulit Tartari.*

*O Crux! ave , spes unica ,  
Hoc Passionis tempore ,  
Auge piis justitiam ,  
Reisque dona veniam.*

*Te summa Deus Trinitas ,  
Collaudet omnis Spiritus ,  
Quos per Crucis mysterium  
Salvas , rege per sæcula. Amen.*

L'estendart vient du Roy des roys ,  
Le mystere luict de la croix ,  
Où pend en chair, sainte , sacrée,  
Celui qui toute chair a creée.

Où de plus est jà mort blessé  
 Le flanc par la lance percé  
 Pour nous rendre nets de souilleure,  
 Le sang sort et l'eau toute à l'heure.

Ores (1) on voit verifié  
 Ce que David avoit crié :  
 Que Dieu par le bois qui le serre  
 Regneroit un jour sur la terre.

Arbre beau , tout resplendissant  
 De la pourpre du Roy puissant ,  
 Arbre sur tous autres insigne ,  
 Par l'attoucher de chair si digne.

Heureux qui tient és bras pendu  
 Le prix du monde tout perdu ,  
 Le corps deçà tout en balance ,  
 Delà l'enfer et sa puissance.

Je te saluë . ô sainte croix ,  
 Nostre espoir seul en ces destroits ;  
 Donne aux bons accroist de justice ,  
 Pardonne aux pecheurs leur malice.

Dieu seul grand , haute Trinité ,  
 Tout esprit louë ta bonté ;  
 Si la croix sauve les coupables ,  
 Rends-nous de perdus perdurables.

Qui ne void qu'en toutes ces parolles on considere la croix comme un arbre auquel est pendant le precieux fruict de vie, createur du monde, comme un throsne sur lequel est assis le Roy des roys? C'est de mesme quand l'Eglise chante ce que le petit traitteur nous reproche : O croix qui dois estre adorée ; ô croix qui dois estre regardée, aymable aux hommes, plus sainte que tous, qui seule as merité de porter le talent du monde, doux bois, doux cloux portant le doux faix. C'est la version du traitteur, qui n'est pas certes trop exacte; le latin est plus beau : *O crux adoranda, ô crux speciosa, hominibus amabilis, sanc-tior universis, quæ sola digna fuisti portare talentum mundi, dulce lignum, dulces clavos, dulcia ferens pondera* ; et ailleurs : *Crux fidelis inter omnes, arbor una nobilis, nulla silva talem profert fronde, flore, germine, dulce lignum, dulces clavos, dulce pondus sustinet* ; qui est une piece de l'hymne composé par le bon Pere Fortunatus, evesque de Poitiers. Toutes ces pa-

1) Par là.

rolles visent à la croix clouée et jointe à son crucifix, telle qu'elle estoit au tems de sa passion.

Mais pourquoy la saluë-t-on, pourquoy luy parle-t-on, comme on feroit au Crucifix mesme? Certes, c'est parce que les mots vont à la croix; mais l'intention est dressée au Crucifix : on parle du Crucifix sous le nom de la croix. Ne disons-nous pas ordinairement : Il appella cinquante cuirasses, cinquante lances, cent mousquets, cent chevaux? n'appellons-nous pas l'enseigne d'une compagnie celui qui porte l'enseigne? Si, parlant des chevaux, nous entendons les chevaliers, si par les mousquets, lances, cuirasses, nous entendons ceux qui portent les mousquets, lances et cuirasses, pourquoy par la croix n'entendrons-nous bien le Crucifix? Ne parlons-nous pas souvent du roy de France, et du duc de Savoye, sous les noms de *fleur de lys*, et *croix blanche*, parce que ce sont les armes de ces souverains princes? pourquoy ne parlerons-nous du Sauveur sous le nom de la *Croix*, qui est sa vraie enseigne? C'est donc en ce sens qu'on s'adresse à la croix, qu'on la saluë et invoque : comme aussi nous adressons au siege, et y appellons, pour dire qu'on appelle à celui qui sied au siege. Mais il faut joindre à cecy ce que j'ay dit au second livre, chapitres ix et x.

## CHAPITRE XII.

### DEUX AUTRES SORTES D'HONNEUR POUR LA CROIX.

IL y a deux sortes de signes; car les uns representent et signifient naturellement par la despendance, appartenance, rapport ou proportion qu'ils ont à l'endroit des choses representées par iceux. Ainsi les fumées et lesses des cerfs et sangliers, ou leurs foyes et traces, sont signes naturels des bestes qui les ont jettées et faites, par la despendance et rapport qu'elles ont avec icelles : ainsi la fumée est signe du feu, et l'ombre du corps. D'autre part il y a des signes qui ne representent ny signifient aucune chose naturellement, mais par l'institution et volonté des personnes, comme quand anciennement les commissaires des guerres, ou controlleurs mettoient le *Thita*, Θ, pour signe de mort, et le *Thau*, η, pour signe de vie.

*O multum ante alias infelix littera Thita!*

Ou quand Raab (Jos. 2) mit une cordelle rouge penduë à la

fenestre, pour marque de la sauve-garde que les Israélites devoient à sa maison; car quelle convenance ou proportion y a-t-il entre les choses signifiées et tels signes, qui se puisse dire naturelle? Je ne dy pas que ces signes ayent esté instituez sans raison ny mystere, mais je dy que de leur nature ils n'avoient aucun rapport à ce qu'ils signifioient, et qu'il a esté besoin que par l'institution humaine ils ayent esté assignez et contournez à cet usage; là où les signes naturels, sans l'entremise d'aucune institution, par la naturelle liaison et proportion qu'ils ont avec leurs objets, ils les signifient et representent.

Or, la figure de la croix peut avoir et l'un et l'autre usage : elle peut estre signe naturel, et signe volontaire ou arbitraire. Certes, la croix a une naturelle convenance et proportion avec le Crucifix et la crucifixion : les mots mesmes le monstrent, et partant elle represente et signifie naturellement le Crucifix. C'est son ordinaire usage, lequel n'excede point sa portée naturelle; et considerée en cette sorte, on l'honore de l'honneur que j'ay si souvent remarqué, à sçavoir d'une latrie imparfaicte et relative, telle que l'on porte au livre des Evangiles, et autres choses sacrées, ainsi qu'il est déterminé au Concile septiesme, acte septiesme, et au Concile huictiesme, acte troisesme, *ut sup.* Laquelle est reellement et immediatement portée et dressée à la croix, comme à son premier et particulier objet : puis tout d'un coup rapportée et redressée au Crucifix, comme à son objet final, universel et fondamental; puisque l'honneur porté à la croix (en tant qu'elle est remembrance du Crucifix et de sa crucifixion) n'est autre chose qu'une despendance, appartenance et accessoire de la grande et souveraine latrie, deuë à la majesté de celui, lequel estant esgal à Dieu son Pere s'est humilié et abaissé jusques à la mort de la croix.

Voilà l'honneur deu à la croix, comme signe naturel de nostre Sauveur souffrant et pastissant pour nous, auquel, pour l'affranchir de tous reproches, il a esté expedient de faire convenir l'institution du peuple chrestien; car, puisque la figure de la croix, selon la nature, n'a non plus de proportion à la croix du Sauveur qu'à celles des larrons qui furent crucifiez pres de luy, ou de tant et tant de milliers de crucifix qu'on a fait mourir ailleurs, et en d'autres occasions, pourquoy prend-on ainsi indistinctement les croix pour remembrances et signes naturels de la seule passion du Sauveur, plutost que des autres? Certes, je l'ay desjà dit, il a esté besoin que l'institution du peuple chrestien ayt eu lieu en cet endroit pour retrancher et raccourcir la signification et re-



presentation que la figure de la croix pouvoit avoir naturellement, à ce qu'elle ne fust en usage pour autre chose que pour représenter et signifier la sainte crucifixion du Redempteur.

Cecy a esté observé dès le temps de Constantin le Grand. Mais, comme je ne traite icy que de la croix de Jesus-Christ, aussi n'entends-je parler d'une figure de croix que celle qui particulièrement et destinément est employée à représenter Jesus-Christ crucifié. Si bien qu'il n'y peut avoir aucune distinction, d'autant que la figure de la croix de Jesus-Christ n'a autre naturelle proportion qu'à la crucifixion de Jesus-Christ, puisqu'on l'a ainsi limitée et bornée. Comme l'image de Cesar n'a autre rapport qu'à Cesar, si on la considère ainsi particularisée, quoy que si on la considère comme image d'homme, elle puisse avoir proportion à tout homme. Je maintiens donc que les croix des chrestiens n'ont autre naturelle signification que de la passion de Jesus-Christ, puisque les chrestiens ne présentent autre image, ou figure de la croix, sinon celle en particulier qui est image de la croix de leur Sauveur.

Voyons maintenant si l'image de la croix de Jesus-Christ peut avoir quelqu'autre usage honorable, par le choix et institution du peuple chrestien, outre celui qu'elle a de sa nature. La volonté des hommes n'a pas le pouvoir de bailler aucune réelle valeur aux choses, outre celle qu'elles ont de leur nature; mais elle peut bien leur bailler un prix imaginaire, et une estimation supposée ou feinte, selon laquelle on les honore ou deshonne plus ou moins. Par exemple, l'ambassadeur du roy est aucunesfois honoré comme ambassadeur, et lors il est luy-mesme honoré à proprement parler; car aussi, à proprement parler, il est ambassadeur, qui est la qualité pour laquelle on l'honore, bien que ce soit en contemplation d'autrui, à sçavoir du roy. Autresfois on honore l'ambassadeur, en guise du roy, de l'honneur propre au roy; et lors, à proprement parler, c'est le roy qui est honoré en son ambassadeur, et non pas l'ambassadeur mesme: parce que proprement l'ambassadeur n'est pas le roy, il tient seulement lieu pour le roy, et le représente par la fiction et supposition que les hommes en font. De mesme, quand quelqu'un prend possession de quelque chose pour un autre, il n'est pas proprement possesseur, mais celui pour lequel la possession est prise.

Item, quand on fait à l'endroit des statuës des princes trespassés tous les honneurs et ceremonies qu'on feroit à l'endroit du roy vivant, comme quand, selon le tesmoignage de Sextus

Aurelius Victor, Trajan jà decedé, triompha à Rome, et sa statuë fut assise pour luy au char triomphal. On ne scauroit dire que tels honneurs soient proprement portez aux statuës; ains aux princes representez par les statuës, non d'une representation naturelle, mais d'une representation arbitraire, feinte et imaginée par l'institution des hommes.

Le docte Bellarmin produit ces exemples. Il y en a d'autres non moins à propos, comme celuy qui est recité par Nicetas Chroniates, au livre cinquiesme des gestes de l'empereur Manuël Commenus, de l'image de Nostre-Dame assise sur un char triomphal d'argent doré, et menée parmy la ville de Constantinople, en recognoissance de la victoire obtenuë sur les Pannoniens, par l'empereur, à la faveur de l'intercession de la glorieuse Vierge; car qui ne void en cette celebrité, que le triomphe est deféré non à l'image, mais à Nostre-Dame, représentée par l'image? et de plus que cette image represente la Vierge, non d'une simple representation, selon sa portée naturelle, mais d'une representation instituée par la fiction et estimation arbitraire des hommes?

Ainsi void-on ordinairement que les effigies et images sont deshonorées pour les mal-faiteurs qu'on ne peut attrapper; on pend et brusle leurs representations en leur place, comme si c'estoit eux-mesmes, et lors le deshonneur ne se fait pas à l'image proprement, mais au mal-faiteur, au lieu duquel elle est supposée; aussi ne dit-on pas: On a pendu l'image de tel ou tel mal-faiteur, mais plutost: On a pendu tel ou tel en effigie, d'autant que telles executions ne se font sur les images, sinon en tant qu'en icelles on tient par la fiction du droict les mal-faiteurs pour chastiez, deffaits et punis. Les images donc, outre leur faculté naturelle qu'elles ont de représenter les choses desquelles elles sont images, par la convenance et proportion qu'elles ont avec icelles, peuvent estre employées à une autre representation et lieutenance par la fiction et institution des hommes.

Et c'est ainsi, pour revenir au point, que l'image de la croix, outre la naturelle qualité qu'elle a de représenter Jesus-Christ crucifié, qui la rend honorable d'un honneur de latrie imparfaite, outre cela, dis-je, elle peut estre destinée et mise en œuvre, par le choix et fiction des hommes, à tenir le lieu et la place du crucifix, ou plutost de la vraye croix, en tant que jointe au crucifix; et considerée en cette sorte, l'honneur et reverence qu'on luy fait ne vise proprement qu'au crucifix, ou à la croix jointe au Sauveur, et non à l'image de la croix, qui n'a autre usage en ce cas que de prester son extérieure presence, pour recevoir les actions

exterieures deuës au Crucifix, au lieu et place d'iceluy, qu'elle represente et signifie; et cela sert à l'exterieure protestation de l'adoration que nous faysons au Crucifix.

Ce fut à cette consideration que le glorieux prince des Apostres S. Pierre, estant cloué sur la croix, disoit au peuple : *Cestuy-cy est le bois de vie, auquel le Seigneur Jesus estant relevé, tira toutes choses à soy. Cestuy-cy est l'arbre de vie auquel fut crucifié le corps du Seigneur Sauveur.* Ainsi qu'Abdias babylonien recite (si le tiltre du livre ne ment) au livre premier du Combat apostolique. Et l'autre apostre aîné de S. Pierre : *Je te saluë, ô croix qui as esté dediée au corps de Jesus-Christ et ornée par les perles de son corps. O bonne croix, qui as pris ta beauté et ton lustre des membres du Seigneur!* Et ce qui suit, au recit des prestres d'Achaë. Qui ne void que les croix ny de l'un ny de l'autre des freres n'estoient pas la vraye croix du Sauveur? Et neantmoins ils s'adressent à icelles ne plus ne moins, comme si c'eust esté la mesme croix du salut.

D'où vient cela, sinon qu'ils consideroient ces croix-là en guise et au lieu de la vraye croix? Et c'est ainsi que l'Eglise ordonne que le jour du vendredy saint, le peuple, prosterné à genoux, vienne baiser l'image de la croix; car ce n'est pas à l'image que l'on monstre que cet honneur se fait, sinon en tant qu'elle represente J.-C. crucifié, tel qu'il estoit au jour de sa passion, duquel elle tient la place pour recevoir cette action exterieure simplement, sans que l'intention s'arreste aucunement à la figure presente.

Et qu'il soit ainsi (1), on use de parolles qui le decouvrent assez; car, celuy qui fait le saint office chante : *Ecce lignum crucis;* Voicy le bois de la croix auquel le salut du monde a esté pendu. Et on luy respond : *Venez et adorons.* Or, on ne regarde point si l'image proposée est de bronze ou d'argent, ou d'autre matiere, qui monstre assez que lorsqu'on l'appelle *bois*, c'est en tant qu'on la presente au lieu et en guise de la vraye croix.

Et de fait, comme on attribüé tous les honneurs des jours de la nativité, passion, et resurrection de Nostre-Seigneur, aux jours qui les representent et tiennent leur place, selon l'institution des anniversaires et commemorations qu'on en fait, aussi fait-on pareils honneurs à l'image de la Croix, quant à l'exterieur, qu'au Crucifix : mais ce n'est que pour commemorations et en vertu de la supposition que l'on fait, que l'image represente le Crucifix, et soit en son lieu à la reception de ces ceremonies exterieures. Certes, il est mal-aysé de contourner à autre

(1) Et ce qui le prouve, c'est qu'on use.

sens les extérieurs honneurs faits anciennement à l'arche de l'alliance. Et les Anglois honorent à mesme consideration le siege vuide de leur reyne. Or, en quelque façon que ce soit, quand on honore ou la croix en guise de Crucifix, ou, autre chose, quelle qu'elle soit, au lieu de ce qu'elle represente, on les honore aussi improprement qu'elles sont improprement ce qu'elles representent. L'adoration donc faite à la croix en cette sorte n'est proprement adoration qu'à l'esgard du Crucifix; et à l'endroit de la croix, ce n'est qu'une adoration impropre et representative.

On peut dire que la croix est encore adorée, selon quelque extérieure apparence, quand on prie Dieu devant la croix, sans autre intention que de montrer qu'on prie, en vertu de la mort et passion du Sauveur : mais on peut beaucoup mieux dire, que cela n'est adorer la croix, ny peu, ny prou, puisque ny l'action extérieure, ny l'intérieure n'est dressée à la croix, ne plus ne moins que lorsque nous adorons du costé d'orient, selon l'ancienne tradition, nous n'adorons en aucune façon l'orient; mais montrons seulement que nous adorons Dieu tout-puissant, qui s'est levé à nous d'en-haut, pour esclairer tout homme venant en ce monde.

Au demeurant, les pieces du vray bois de la croix, telles que nous les avons aujourd'huy, estant mises en forme de croix, comme est la sainte croix d'Aix en Savoye, outre les sortes d'honneur qu'elles meritent par maniere de reliques, peuvent avoir tous les usages de l'image de la croix. C'est pourquoy la bien-heureuse Paula, adorant la vraye croix, qui estoit en Hierusalem, de son tems, se prosternoit devant elle, comme si elle y eust veu le Sauveur pendant, au recit de S. Hierosme, en son epitaphe. De mesme le signe de la croix fait par le mouvement a tous les usages des images de la croix, et par conséquent part à tous les honneurs. Et outre cela, il a encore pour son particulier et ordinaire honneur d'estre une briefve et puissante oraison, à raison de quoy il est tres-venerable.

### CHAPITRE XIII.

L'HONNEUR DE LA CROIX N'EST CONTRAIRE AU PREMIER COMMANDEMENT  
DU DECALOGUE, ET BRIEFVE INTERPRETATION D'ICEULY.

MAIS une grande objection semble encore demeurer sur pied; car il est escrit : *Tu n'auras point autres dieux devant moy;*

*tu ne te feras aucune idole taillée, ny similitude quelconque des choses qui sont au ciel, en haut ny en la terre, à bas, ny des choses qui sont és eaux sous terre; tu ne les adoreras, ny serviras, car je suis le Seigneur ton Dieu, fort, jaloux* (Exod. 20). Il est donc deffendu d'avoir les images de la croix, et autres quelconques. Les schismatiques, et autres adversaires de l'Eglise, font profession de puiser en ce commandement toutes les injures execrables qu'ils vomissent contre les catholiques; comme quand il les appellent idolastres, superstitieux, punais (1), forcencz, insensibles, ainsi que fait le petit traître en plusieurs endroits. Il ne sera donc que bon de le bien considerer, touchant la prohibition qu'il contient de ne faire similitude quelconque, qui est ce qui touche à nostre propos.

Or, j'en ay rencontré quatre signalées interpretations : 1° Les Juifs prennent tant à leur rigueur les mots de cette deffense, qu'ils rejettent toutes images de quelque sorte qu'elles soient, et leur portent une grande hayne, comme le petit traître dit.

Cette opinion est du tout barbare. Les images des cherubins (Exod. 25), lyons, vaches, pommes, grenades, palmes, serpent d'airain (Num. 21), sont approuvées en l'Escriture. Les enfans de Ruben, Gad et Manassé, firent la semblance de l'autel de Dieu (Jos. 22), et leur œuvre est approuvée. Les Juifs montrent à Jesus-Christ l'image de Cesar, et il ne la rejette point. L'Eglise a eu de tout tems l'image de la croix, ainsi que j'ay montré au second livre. Par nature on fait la similitude de soy-mesme és yeux des regardans, en l'air, en l'eau, au verre; et la peinture est un don de Dieu et de nature. Cette interpretation donc combat l'Escriture, l'Eglise, la nature, et n'est aucunement sortable aux parolles precedentes, qui deffendent la pluralité des dieux, à quoy la deffense des images ne sert à rien; ny aux parolles suivantes, qui deffendent l'adoration des idoles, car à quoy faire deffendre l'adoration s'il n'est loysible de les avoir, ny faire : si on deffend d'avoir simplement aucune similitude, qu'est-il besoin d'en deffendre l'adoration?

2° Un tas de schismatiques et chicanneurs confessent qu'il n'est pas deffendu au commandement dont il est question d'avoir et faire des similitudes et images, mais seulement de les mettre et faire és eglises et temples. Cette opinion est plus notoirement contraire à l'Escriture que la precedente; car les Juifs et Mahumetans ont au moins pretexte és mots de commandement, qui portent tout net qu'on ne fasse aucune similitude. Mais ceux de

(1) Gâtés, pourris.

cette autre ligue ne sçauroient produire un mot de l'Escriture qui porte qu'il soit moins loysible d'auoir des images és eglises qu'ailleurs. Les Juifs ont au moins quelque ecorce de l'Escriture à leur advantage en ce point; mais ceux-cy, qui ne font que trier l'Escriture, n'en ont ny suc ny ecorce : et neantmoins qui ne les croira à leur parole, ils le proclameront idolastre et ante-christ.

Mais où fut-ce, je vous prie, que les images des cherubins, vaches, lyons, grenades et palmes, estoient anciennement sinon au temple, et quant aux cherubins, au lieu le plus sacré? Voilà un grand exemple pour nous; qui nous le veut arracher des mains, il doit apporter une grande autorité pour garant : nostre exemple estant l'Escriture, il faut une aussi grande autorité pour nous en prohiber l'imitation; il ne suffira pas d'y apporter des discours.

Dieu propose l'ornement des images en ce vieux temple, à la veuë d'un peuple si enclin à l'idolatrie; qui gardera l'Eglise d'orner les siens des remembrances de la croix et des glorieux soldats qui, sous cet estendart, ont abattu toute l'idolatrie? Aussi certes l'a-t-elle fait de tout tems : jamais elle n'eut temple (qu'on sçache) sans croix, comme j'ay prouvé cy-dessus. Que si les eglises sont maisons du Roy des roys, les ornemens y sont fort convenables. Le temple est image du paradis, pourquoy n'y logera-t-on les pourtraicts de ce qui est en paradis? Quelles plus saintes tapisseries y peut-on attacher?

Et outre tout cela, cette interpretation tant prisée par les nouauteurs ne cadre nullement à l'imitation de la loy, qui veut rejeter toute idolatrie; car ne peut-on pas auoir des idoles et idolastres hors les temples aussi bien que dedans? Certes, l'idole de Laban ne laissoit pas d'estre idole (Gen. 31), encore qu'il ne fust pas en l'eglise, ou au temple, ny le veau d'or aussi (Exod. 32). Ce commandement donc ne rejetait pas assez toute idolatrie.

3° Autres ont dit que par cette deffense les autres ressemblances ne sont rejetsées, sinon celles qui sont faites pour représenter immédiatement et formellement Dieu, selon l'essence et nature divine. Et ceux-cy ont dit la verité, quant à ce poinct, que les images de Dieu, à proprement parler, sont deffenduës. Mais ils ont mal entendu le commandement, estimant qu'autres similitudes n'y soient deffenduës, siuon celles de Dieu. Qu'ils ayent bien dit quant au premier poinct, il n'y a point de doute; car ils parlent des images exterieures, corporelles et artificielles. Or telles images, à proprement parler, doivent représenter aux sens exterieurs la forme et figure des

choses dont elles sont images, par la similitude qu'elles ont avec icelles. Mais le sens extérieur n'est pas capable d'appréhender par aucune cognoissance la nature de Dieu infinie et invisible. Et quelle forme et figure peut avoir similitude avec une nature qui n'a ny forme, ny figure, et qui est nompareille?

Ce qui soit dit, sans rejeter les images, ésquelles on représente Dieu le Pere en forme d'un vieillard, et le Saint-Esprit en forme de colombe ou de langues de feu; car elles ne sont pas images de Dieu le Pere ou le Saint-Esprit, à proprement parler, mais sont images des apparences et figures par lesquelles Dieu s'est manifesté selon l'Écriture, lesquelles apparences et figures ne representoient pas Dieu par maniere d'images, ains par maniere de simples signes. Ainsi le buisson ardent, et semblables apparences, n'estoient pas images de Dieu, ains signes d'iceluy; et tous les pourtraicts des choses spirituelles ne sont pas tant pourtraicts de ces choses-là, comme des formes et apparences par lesquelles ces choses-là ont esté manifestées.

On ne rejette pas non plus les images ou figures mystiques, comme d'un agneau pour représenter le Sauveur, ou de colombes pour signifier les apostres; car ce ne sont pas images des choses qu'elles signifient, non plus que les mots ou les lettres des choses qu'elles denotent: elles représentent seulement au sens extérieur des choses, lesquelles, par voye de discours, remettent en memoire les choses mystiquement signifiées par quelque secrette convenance. Bien que je serois d'avis, apres le docte Bellarmin, qu'on ne multipliasst pas beaucoup de telles images des choses invisibles, et qu'il ne fust loysible d'en faire sans le jugement de quelque discret theologien.

Mais au bout de là, je dy que le commandement de Dieu a beaucoup plus d'estenduë que ne porte cette consideration; car si ce commandement ne deffend que les images de la Divinité, à quoy faire sera-t-il particularisé de ne faire similitude quelconque des choses qui sont au ciel, en terre, et és eaux? Item, qui adoreroit l'idole d'une chose créée, ne seroit-il pas idolastre contre ce commandement? Donc cette interpretation n'est pas legitime, ny sortable à la loy.

4° Voicy donc enfin la droicte et chrestienne intelligence de ce commandement deduite par ordre le plus brièvement et clairement que je scauray.

1° L'idolatrie gist en deux sortes d'actions: les unes sont interieures, par lesquelles on croit et recognoist pour dieu ce

qui n'est pas dieu ; les autres sont exterieures, par lesquelles on proteste de l'interieur par les inclinations et sousmissions exterieures. Les premieres actions peuvent estre sans les secondes, et semblablement les secondes sans les premieres : car celuy qui est affectionné aux idoles, quoy qu'il n'en fasse aucune demonstration, est idolastre ; et celuy qui, volontairement, adore ou honore les idoles exterieurement, quoy qu'il ne leur ayt aucune affection, est idolastre exterieurement, et tant l'un que l'autre offense l'honneur deu à Dieu. Or les actions interieures d'idolatrie sont deffendues par ces parolles : *Tu n'auras point d'autres dieux devant moi.* Les exterieures sont rejettées par les suivantes : *Tu ne te feras point d'idole, ny similitude quelconque, tu ne les adoreras point, ny serviras.* Lesquelles deux prohibitions ne visant qu'à un mesme but, de rejeter toute idolatrie, ne font qu'un seul commandement constitué de deux parties.

Que s'il est ainsi, comme je n'en doute point, cette prohibition de ne faire aucune similitude se doit entendre, non absolument et simplement, mais selon la fin et intention du commandement, comme s'il estoit dit : *Tu n'auras point d'autres dieux que moy, tu ne te feras aucune idole, ny aucune similitude ; à sçavoir, pour l'avoir en qualité de dieu, ny ne les adoreras point, ny serviras en cette qualité-là.* De maniere que tout ce qui est porté en ce commandement soit entierement rapporté à ce seul poinct, de n'avoir autre dieu que le vray Dieu, de ne donner à chose quelconque l'honneur deu à sa divine Majesté, et en somme de n'estre point idolastre.

Mais si quelqu'un veut debattre que la prohibition *De n'avoir autre que le seul vray Dieu*, soit un commandement separé de l'autre deffense : *Tu ne te feras aucune idole, ou semblance quelconque*, pour ne m'amuser à le convaincre par vives raisons que je pourrois produire à ce propos, je me contenteray qu'il m'accorde que la prohibition de ne faire aucune similitude, et de les adorer, n'est qu'un mesme et seul commandement. Ce que certes on ne peut nier en aucune façon, sinon que, contre la pure et expresse Escriture (Exod. 34), on veuille faire plus de dix commandemens en la loy, et qu'on veuille oster à ces loyx le nom de Decalogue. Car, si ce n'est qu'un seul commandement qui deffende de ne faire semblance quelconque, et de ne les adorer, il faut que l'une ou l'autre des deux parties qu'il contient soit la principale et fondamentale, et que l'autre se rapporte à elle, comme à son but et projet : que si l'une ne se rap-



portoit à l'autre, et n'en despendoit, ce seroient deux commandemens, et non un seul. Or je vous prie, quelle jugera-t-on estre la principale partie de ce second commandement (je parle ainsi pour eviter debat); ou cette-cy : *Tu ne te feras aucune idole taillée, ny similitude quelconque*; ou celle-cy : *Tu ne les adoreras, ny serviras*?

Pour vray, on ne peut dire que la prohibition de ne faire aucune similitude soit le projet et but de tout le commandement; car à ce compte-là, il ne faudroit avoir, ny faire image quelconque, qui est une rage trop expresse. Et d'ailleurs, comme pourroit-on reduire la prohibition de n'adorer les similitudes, à celle-là de ne les faire point? S'il est deffendu de ne les faire, à quel propos deffendre de ne les adorer, puisque sans les faire on ne les peut adorer? Il y auroit une trop grande superfluité en ce commandement de plus qu'aux autres. Donc, la principale partie de ce commandement, qui est toute sa substance, son intention et projet, est la prohibition de n'adorer, ny servir aux idoles et similitudes des choses créées; et l'autre prohibition de ne les faire point se rapporte à ne les adorer point, ny servir, comme s'il estoit dit : *Tu ne te feras aucune idole, ny semblance quelconque, pour les adorer et servir*.

Voilà le vray suc de ce commandement, ce qui se peut cognoistre evidemment par les grands avantages que cette interpretation tient sur toutes les autres; car 1° elle est puisée tout nettement de la parole de Dieu, en laquelle ce qui est dit obscurément en un lieu, a accoustumé d'estre dit plus clairement en un autre, notamment és articles d'importance et necessaires : or ce qui est dit icy par reduplication de negative : *Tu ne te feras aucune idole, ny semblance quelconque, tu ne les adoreras, ny serviras*, est mis au Levitique purement et simplement, ainsi que nous le declaron, en cette sorte : *Vous ne ferez aucune idole et statuë, ny dresserez des tiltres, ny mettrez aucune pierre insigne en vostre terre pour l'adorer* (Levit. 26). Et en l'Exode, Dieu, en inculquant son premier commandement : *Vous ne ferez point de dieux d'argent ny d'or* (Exod. 20), dit-il, monstrant assez que s'il a deffendu de ne faire aucune similitude, ce n'est sinon affin qu'on ne les fasse pour idolastrier.

2° Cette interpretation joint tres-bien à toutes les autres parties, non-seulement du premier commandement, mais de toute la premiere table, lesquelles ne visent qu'à l'establissement du vray honneur de Dieu; car elle leve toute occasion à l'idolastrie et à toute superstition qui peut offenser la jalousie de

Dieu, sans neantmoins lever le droict usage des images, ny imposer à Dieu une jalousie desreglée et excessive, selon ce que j'ay dit en l'avant-propos.

3° Et comme cette interpretation ne rejette aucunement le vray usage des images (en quoy les Juifs et Turcs errent), aussi rejette-t-elle et abolit tout usage des images, statuës et similitudes, qui est contraire à l'honneur de Dieu, non-seulement és temples et eglises, ce qui ne suffit pas, comme pensent follement plusieurs novateurs, ny seulement des similitudes faites pour représenter la Divinité, qui ne suffit pas non plus, comme estiment plusieurs autres, mais absolument tout usage idolatrique, qui est le vray et unique projet de ce premier commandement.

4° Adjoustez la convenance de l'idolatrie interieure avec l'exterieure. L'idolatrie ne consiste pas à se représenter en l'ame les creatures, par les especes et images intelligibles, mais seulement à se les représenter comme divinitez. Tout de mesme l'idolatrie exterieure ne consiste pas à se représenter les creatures, par les ressemblances et images sensibles, mais seulement à se les représenter comme divinitez; si que comme le commandement : *Tu n'auras autres dieux devant moy*, ne deffend point de se représenter interieurement les creatures; aussi la prohibition : *Tu ne te feras similitude quelconque*, ne deffend pas de se représenter exterieurement les creatures, mais de se les représenter pour Dieu, en les adorant et servant. C'est cela seul qui est deffendu, tant pour l'interieur que pour l'exterieur.

5° Et de plus, cette interpretation est du tout conforme à la tres-ancienne et catholique coustume de la sainte Eglise, laquelle a tousjours eu des images, notamment de la croix, qui est autant à dire, comme asseurer qu'elle est selon l'intention du Saint-Esprit. Bref, le dire de Tertullien est tout vray : *Non videntur similitudinum legi refragari non in eo similitudinis statu deprehensa, ob quem similitudo prohibetur*. Ces choses-là ne semblent contrarier à la loy des similitudes prohibées, lesquelles ne se retreuvent en l'estat et condition de similitude, pour lequel la similitude est deffenduë.

Que l'on ayt donc des images de la croix, aux champs, és villes, sur les eglises, dans les eglises, sur les autels, tout cela n'est que bon et saint; car étant faict, institué et pratiqué pour la conservation de la memoire que nous devons avoir des benefices de Dieu, et pour honorer d'autant plus sa divine bonté, ainsi que j'ay monstré tout au long de ces livres, il ne sçauroit estre deffendu en la premiere table, qui ne vise qu'à l'establis-

sement du vray service de Dieu, et abolissement de l'idolatrie.

De mesme que l'on honore la croix en tout et par tout, puisqu'on ne l'honore que pour tant plus honorer Dieu; que toute la veneration qu'on luy porte est relative et dependante ou accessible, à l'endroit de la supreme adoration deuë à sa divine Majesté; que ce n'est qu'une branche de ce grand arbre : cela n'est en façon quelconque deffendu, puisque cette semblance et figure n'est pas employée à l'action pour laquelle les similitudes sont prohibées, qui est l'idolatrie; car la croix prise en la façon que la prennent les catholiques, ne peut estre ny idole, ny sujet d'idolatrie, tant s'en faut qu'elle le soit, l'idole n'estant que la representation d'une chose qui n'est point de la condition qu'on la represente, et *une image fausse*, comme dit le prophete Habacuc (c. 2), et l'apostre S. Paul (1. Cor. 8). Or la croix represente une chose tres-veritable, c'est à sçavoir la mort et passion du Sauveur : et ne la fait-on pas pour l'adorer et servir, mais pour adorer et servir en icelle et par icelle le Crucifix, suivant le vray mot de S. Athanase : *Qui adorat imaginem, in illa adorat ipsum regem.*

Si que non-seulement le vray usage des sacrées et saintes images n'est aucunement deffendu; mais est commandé, et compris par tout où il est commandé d'adorer Dieu, et d'honorer ses saints, puisque c'est une legitime façon d'honorer une personne d'avoir fait, pour la priser, son image et pourtraict, selon la mesure et proportion de la valeur du principal sujet.

#### CHAPITRE XIV.

##### CONFESSION DE CALVIN POUR L'USAGE DES IMAGES.

ENTRE tous les novateurs et reformateurs, il n'en a point esté, à mon advis, de si aspre, si hargneux et implacable que Jean Calvin. Il n'y en a point qui ayt contredit à la sainte Eglise avec tant de vehemence et chagrin que celui-là, ny qui en aye recherché plus curieusement les occasions, et sur tout touchant le point des images. C'est pourquoy, ayant rencontré en ses Commentaires sur Josué une grande et claire confession en faveur du juste usage des images, je l'ay voulu mettre en ce bout de livre, afin qu'on cognoisse combien la verité de la creance catholique est puissante, qui s'est eschappée et levée des mains de ce grand et violent ennemy, qui la detenoit en injustice. Or, affin

qué tout soit mieux pesé, je mettray, et son dire, et le sujet de son dire au long.

Les enfans d'Israël estoient desjà saysis de la terre de promesse, les lots et portions avoient esté assignez à une chascune des tribus : si que le grand Josué estima devoir congédier les Rubenites, Gadites (Jos. 22), et la moitié des Manasseens lesquels ayant desjà pris et receu le lot de leur partage au delà du Jourdain, avoient neantmoins assisté en tout, et par tout. au reste des enfans d'Israël, pour les rendre paysibles de la part du pays que Dieu leur avoit promise, comme se rendant evictionnaires les uns pour les autres. Estant donc congédiées, les deux tribus et demie, pour se retirer au lieu de leurs partages, en la terre de Galaad, arrivées qu'elles furent és confins et limites du Jourdain, elles y dresserent un autel d'infinie grandeur (Jos. 10).

Les Israëlités qui estoient demeurez en Canaan eurent nouvelle de l'edification de cet autel, et doubterent que les Rubenites, Gadites, et ceux de la my-tribu de Manassé, ne voulussent faire schisme et division en la religion, d'avec le reste du peuple de Dieu, au moyen de cet autel. De quoy, pour sçavoir la vraye verité, ils leur envoyèrent en ambassade Phinees, fils du grand sacrificateur Eleazar, lequel, presupposant une mauvaise intention en l'edification de cet autel, tança bien asprement de primeface les bastisseurs d'iceluy, comme s'ils eussent voulu innover en matiere de religion, et dresser autel contre autel. A quoy les deux tribus et demie firent response, qu'ils craignoient qu'à l'advenir la posterité des autres tribus ne vouldust forclorre (1) leurs enfans de l'accez du vray autel qui estoit en Canaan, sous pretexte de la separation que le Jourdain faysoit entre l'habitation des uns et des autres, et d'autant que l'une estoit deçà, et l'autre delà ladite riviere : *Et pourtant nous avons dit, ce furent leurs parolles, que s'ils veulent nous dire ainsi, ou à nostre posterité, alors nous leur dirons : Voyez la similitude de l'autel de l'Eternel que nos peres avoient fait, non point pour l'holocauste, ny pour le sacrifice; mais à ce qu'il soit tesmoin entre vous et nous.*

Calvin traduit ainsi, et sur l'excuse des deux tribus et demie, fait ce commentaire : « Neantmoins, si semble-t-il qu'il y a eu » encore quelque faute en eux, à cause que la loy deffend de » dresser des statuës de quelque façon qu'elles soient; mais » l'excuse est facile, que la loy ne condamne nulles images, » sinon celles qui servent de représenter Dieu. Cependant d'esle-

(1) Exclure.

» ver un monceau de pierre, en signe de trophée, ou pour tes-  
 » moignage d'un miracle qui aura esté fait, ou pour reduire  
 » en memoire quelque benefice de Dieu excellent, la loy ne l'a  
 » jamais deffendu en passage quelconque ; autrement, et Josué,  
 » et plusieurs saints, juges et roys, qui sont venus apres luy,  
 » se fussent souïllez en une nouveauté profane. » Ce commen-  
 taire est considerable ; car ce fut le dernier ouvrage de son au-  
 theur (comme dit Beze en sa preface sur iceluy) et qui le repre-  
 sente le mieux, et partant ce qu'il y a dit doit prevaloir contre  
 tout ce qu'il a dit entre ses autres escrits inconsiderement, et  
 eschauffé au debat qu'il avoit suscité. Mais surtout le texte porte  
 une signalée consideration pour l'establissement du juste usage  
 des images, et remembrance des choses saintes : considerons-  
 le donc, et finissons tout ce traité au nom de Dieu.

## CHAPITRE XV.

### *CONSIDERATIONS SUR LE TEXTE ALLEGUÉ DE JOSUÉ, ET CONCLUSION DE TOUT CET ŒUVRE.*

Donc les deux tribus et demie d'une part furent recherchées  
 comme suspectes de schisme, à cause de la remembrance de  
 l'autel qu'elles avoient erigé ; et nous de l'autre costé sommes  
 chargez d'idolatrie, et accusez de superstition, pour les images  
 de l'autel de la croix, que nous dressons et eslevons par tout.

Les accusations sont presque semblables. Mais 1° les accusez  
 et accusateurs, de part et d'autre, sont extremement differens ;  
 car les accusateurs des deux tribus et demie, ce furent les dix  
 tribus d'Israël, lesquelles, à l'égard des deux et demie, estoient  
 1° le gros et le corps de l'Eglise, les deux et demie n'en es-  
 toient qu'un membre et portion ; 2° les dix estoient en vraye  
 possession du tabernacle et autel, les deux et demie n'en avoient  
 que la communication ; 3° les dix tribus avoient en elles, et de  
 leur costé, la chaire de Moyse, la dignité sacerdotale, l'autho-  
 rité pastorale, et succession aaronique, les deux et demie n'es-  
 toient qu'un simple peuple, et parcelle de la bergerie. Tout cela  
 estoit un grand droict apparent et solide aux dix tribus, pour  
 entreprendre la correction du fait des deux tribus et demie ;  
 lesquelles, en multitude, dignité et prerogative, leur estoient du  
 tout inferieures.

Mais si nous considerons nostre condition, de nous qui som-  
 mes catholiques, et celle des novateurs, qui nous accusent si

asprement, nous verrons que tout y va à contre-poids. Les catholiques, qui sont les accusez, sont 1° la tige et corps de l'Eglise, les novateurs ne sont que branches taillées et membres retranchez; 2° les catholiques sont en une ferme et indubitable possession du tiltre de vraye Eglise, tabernacle de Dieu avec les hommes, autel sur lequel seul l'odeur de suavité est agreable à Dieu, les novateurs, qui ne font que naistre de la terre, comme potirons, n'en ont qu'une vaine et fade usurpation; 3° les catholiques ont en eux et à leur faveur la chaire de saint Pierre, la dignité sacerdotale, l'autorité pastorale, la succession apostolique, leurs accusateurs sont nouveaux-venus, sans autre chaire que celles qu'ils se sont faites eux-mesmes, sans aucune dignité sacerdotale, sans autorité pastorale, sans aucun droict de succession, ambassadeurs sans estre envoyez, deleguez sans delegation, messagers sans mission, enfans sans pere, executeurs sans commission. Ce sont des poincts qui rendent suspecte, ains convaincuë d'attentat, toute la procedure des censeures que les reformateurs font contre nous qui sommes catholiques, auxquels ils sont inferieurs en tant et tant de façons, et si notoirement.

2° Il y a encore une autre difference entre le sujet de l'accusation faite contre les deux tribus et demie, par le reste d'Israël, et celle que les novateurs font contre nous, laquelle est bien remarquable. L'erection des remembrances et similitudes servit d'occasion à l'une et à l'autre accusation : à l'une, l'erection de la similitude de l'autel de la loy; à l'autre, l'eslevation de la remembrance de l'autel de la croix. Mais il y a cela à dire, entre l'une et l'autre erection, que l'erection de la similitude de l'autel de la loy estoit une œuvre notoirement nouvelle, qui, partant, meritoit bien d'estre considerée, comme elle fut, avec un peu de soupçon, et que l'approbation d'icelle fust precedée d'un bon examen. Mais l'erection de la similitude de l'autel de la croix, pratiquée de tout tems en l'Eglise, portoit, par son antiquité, une autre exemption de toute censure et accusation.

3° De plus, il y eut encore une grande difference en la maniere de proceder en l'accusation : 1° les dix tribus, quoy que superieures aux deux et demie, ne se ruent pas de premiere volée à la guerre; mais envoient premierement une honorable legation aux accusez, pour sçavoir leur intention, touchant l'edification de leur autel nouveau, et à cet effect; 2° ils employent l'autorité sacrée de leur grand-prestre et pasteur, et la civile de leur principaux chefs; 3° ne demandant pas absolument que l'autel, dont il estoit question, fust rasé et renversé, mais simplement

que les deux tribus et demie, en edifiant un autre autel, ne fissent aucun schisme ou division en la religion ; 4<sup>o</sup> et n'alleguent point d'autre autheur de leur correction que l'Eglise : *Voicy que dit toute la congregation de l'Eternel* (Jos. 22). O sainte et saine procedure !

Tout au contraire, les reformateurs, qui sont nos accusateurs, quoyque notoirement inferieurs : 1<sup>o</sup> se sont de plein saut jettez aux foudres, tempestes et gresles de calomnies, injures, reproches, diffamations, et ont armé leurs langues et leurs plumes de tous les plus poignans traicts qu'ils ont sceu rencontrer entre les despoüilles de tous les anciens ennemys de l'Eglise, et tout aussi-tost les ont dardez avec telle furie, que nous serions já perdus, si la verité divine ne nous eust tenus à couvert sous son impenetrable escu : je laisse à part la guerre temporelle suscitée par ces evangelistes empistolez, partout où ils ont eu accez ; 2<sup>o</sup> et à leur pretenduë reformation n'ont employé que la prophane audace des brebis contre leurs pasteurs, des sujets contre leurs superieurs, et le mespris de l'autorité du grand-prestre evangelique, lieutenant de Jesus-Christ ; 3<sup>o</sup> renversant, brisant et rompant de leur propre autorité les croix dressées, sans autre examen de la droicte pretention, ny du droict pretendu de ceux qui les avoient eslevées ; 4<sup>o</sup> contre le manifeste consentement de toute l'Eglise, contredisant ouvertement à toute la congregation de l'Eternel, aux Conciles generaux, au perpetuel usage des chrestiens.

Ces si grandes differences entre nos accusateurs, leur sujet et maniere de proceder d'une part, et les accusateurs, ou plutost correcteurs des deux tribus et demie. leur sujet et maniere de proceder de l'autre part, presupposent une autre quatriesme difference, et en produisent une cinquiesme.

4<sup>o</sup> Elles presupposent une grande difference en l'intention des uns et des autres. Les dix tribus n'avoient autre projet que d'empescher le schisme et division ; ce fut la charité qui les poussa à cet office de correction : qui pourra assez loüer le zele qu'ils font paroistre en l'offre qu'ils font à ceux qu'ils veulent corriger ? *Que si la terre de vostre possession est immonde, passez en la terre de la possession de l'Eternel, en laquelle le tabernacle de l'Eternel a sa residence, et ayez vos possessions entre nous ; et ne vous recellez point, etc.* (Jos. 22). C'est une offre digne de la congregation de Dieu.

Au contraire, toutes les poursuites des reformateurs contre nous ne respirent que sedition, hayne et division ; leurs offres ne

sont que de leur quitter le gouvernement de l'Eglise, les laisser regenter et maistriser, passer sous le bon playsir de leur constitution; et quant au point particulier dont il est question, ils ont fait voir clairement qu'ils n'ont esté portez d'autre affection au brisement et destruction des croix de pierre et de bois, que pour ravir et enlever celles d'or et d'argent, renversant l'ancienne discipline chrestienne, qui ne donne prix à la croix que pour la figure, puisqu'ils ne la prisent que pour la matiere.

Mais enfin, que s'est-il ensuivy de tant de diversitez? Certes, ce qu'on en devoit attendre: de differentes causes differens effects. Les dix tribus, lesquelles par tant de prerogatives et raisons avoient le droict de correction, n'eurent pas si-tost òüy la declaration de l'intention des deux tribus et demie, qu'ils la reçoivent amiablement, et sans presser d'aucune replique, ny recharge, la response et excuse des accusez, se reposent tout entierement sur leur parolle. La charité les pousse esgalement à se formaliser sur l'erection de l'autel nouveau, et à recevoir l'excuse de ceux qui l'avoient erigé; le cas neantmoins estoit extremement chastoüilleux en fait de religion. La separation des habitations rendoit le soupçon du schisme fort juste. *Mais la charité est toute-patiente, elle est benigne, elle ne pense point mal, elle ne se plaist point sur l'iniquité, mais se complaist à la verité, elle croit tout, elle espere tout* (1. Cor. 13).

Au rebours, l'Eglise catholique, avec tant de signalez avantages, et de si claires marques de son autorité et sainteté, ne peut treuver aucune excuse si sacrée, ny faire aucune si solemnelle justification de son dessein, en l'erection et l'honneur des croix, que ses accusateurs ne taschent de contourner en impiété et idolastrie, tant ils sont accusateurs naturels des freres. Nous avons beau protester de la bonté de nos intentions et de la blancheur de nostre but, ces nouveaux-venus, ces Abirons, ces Micholistes, mesprisent tout, prophanent tout. Il n'y a excuse qu'ils n'accusent, il n'y a raison qui les paye. On ne peut vivre avec eux, sinon les pieds et mains liez, pour se laisser traisner à tous les precipices de leurs opinions. Ils ne regardent qu'au travers de leurs desseins; tout ce qu'ils voyent leur semble noir et renversé, et avoir mestier de leur main reformatrice, tant ils sont esperduément reformateurs. Nous gravons sur le fer et le cuivre, et protestons devant le ciel et la terre, que

Ce n'est la pierre ou le bois  
Que le catholique adore;



Mais Dieu lequel , mort en croix ,  
De son sang la croix honore.

Que nous ne faysons l'image de la croix pour représenter la Divinité , mais en signe de trophée, pour la victoire obtenuë par nostre roy , pour tesmoignage du grand miracle par lequel la vie s'estant renduë mortelle, elle rendit la mort vivifiante , et pour reduire en memoire l'incomprehensible benefice de nostre redemption.

A Calvin, auquel ces occasions semblent legitimes pour dresser des representations (nonobstant la rigueur des mots de la loy) quand il s'agit d'excuser les deux tribus et demie; à Calvin. dis-je, et aux autres reformateurs, ce ne sont qu'hypocrisies, abus et abominations en nous. Pour deduire la drogue de leur reformation, ils taschent à difformer et rendre suspectes les mieux formées intentions. Nos saintes excuses, ou plutost nos saines declarations, qu'ils devoient recevoir pour le repos et tranquillité de leur tant inquietée conscience, sans plus s'effrayer et tresmousser en la vanité des songes qu'ils font sur la pretendue idolatrie de la croix, c'est cela mesme qu'ils rejettent et abhorrent le plus, et l'appellent endormie , par mepris et dedain.

Ce sont ennemys implacables : leur cœur est de bouë, la clarté l'endurcit : il n'y a satisfaction qui les contente, si on ne se rend à la mercy de leur impiteuse (1) correction; la rage de leur mal-talent ne reçoit aucun remede. Que ferons-nous donc avec eux? cesserons-nous de nous employer à leur salut, puisqu'ils n'en veulent pas seulement voir la marque? Mais comme pourrions-nous desesperer du salut d'aucun, parmy la consideration de la vertu et honneur de la croix, arbre seul de toute nostre esperance; duquel l'honneur plus recognu et certain gist en la vertu qu'il a de guerir, non-seulement les playes incurables et mortelles, mais aussi de guerir la mort mesme, et la rendre plus precieuse et sous son ombre, que jamais la vie ne fut ailleurs?

Plantez donc sur nos genoux, liez avec les bras de la sainte meditation, liez, dis-je, et nouëz au pied de cet arbre, ô catholiques mes freres! Plus les parolles, les escrits, les deportemens de nos accusateurs respireront une hayne irreconciliable à l'endroit de la croix, et de ses devots, plus, de nostre costé, devons-nous souspirer chaudement pour eux, et crier de tout

(1) Sans pitié.

nostre cœur à celuy qui pend aux branches, pour feuille, fleur et fruit : *Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font* (Luc. 37).

Je te saluë, ô sainte croix,  
 Nostre espoir seul en ces destroits !  
 Donne aux bons accroist de justice,  
 Pardonne aux pecheurs leur malice.

Il n'y a glace qui ne fonde à tel vent, ny telle amertume qui n'adoucisse au plonger de ce bois. C'est là où doivent viser toutes nos esperances, et de nostre amendement, et de la conversion des desvoyez : laquelle il faut aussi ayder, par voye de remonstrance et instruction ; car Dieu l'a ainsi ordonné.

C'est ce que j'ay désiré faire en cet escrit, pour les simples, qui en ont plus de besoin ; aussi leur cœur plus tendre et humide pourra peut-estre bien recevoir l'impression du signe de la croix, d'une si foible main, comme est la mienne : là où les cœurs de pierre et de bronze de ceux qui pensent estre quelque chose ne presteroient jamais, sinon au ciseau et burin de quelque plus ferme ouvrier. Que si Dieu favorise mon projet de quelque desirable effect ; si, en ce combat que j'ay fait pour son honneur, contre ce traîtreur incognu, il luy plaist me mettre en main quelques despoüilles, c'est à luy seul que l'honneur en est deu. C'est en la croix, comme en un temple sacré, où elles doivent estre penduës en trophées. Que si mon insuffisance et lascheté me prive de tout autre gain, au moins auray-je ce honneur d'avoir combattu pour le plus digne estendart qui fut, est, et sera, et qui est le plus envié du monde.

L'enseigne de la croix ne fut pas plustost desployée, qu'elle fut exposée à la contradiction des Juifs, heretiques et perfides desquels parlant S. Paul : *Plusieurs*, disoit-il, *cheminent desquels je vous parlois bien souvent, et maintenant je le dy en pleurant, ennemys de la croix de Jesus-Christ* (Philip. 3). C'estoient des reformateurs qui estimoient indigne de la personne du Fils de Dieu qu'il eust esté crucifié, ainsi que le grand cardinal Baronius deduit doctement et au long en ses Annalles. Dés-lors, par une suite perpetuelle, les Thalmudistes, Samaritains, Mahumetans, Wiciefistes, et semblables pestes du monde, ont continué cette contradiction à l'endroit du saint estendart, quoy que, sous divers pretextes, les attaques semblent redoubler en nostre aage.

L'ante-christ approche tousjours plus, ce n'est merveille si

ses troupes s'avancent plus dru. Quand cet homme de peché et roy de l'abomination sera venu, ce sera lors que le drapeau de la croix sera le plus attaqué. Mais fasse l'enfer tous ses efforts, tousjours cet estendart paroistra haut eslevé en l'armée catholique. Les apostres, disciples et premiers chrestiens, voyant les heretiques estimer la croix indigne de Jesus-Christ, mirent en tout et partout l'usage du signe de la croix, pour l'honorer eux-mesmes en Jesus-Christ, et Jesus-Christ en la croix. Et comme l'Eglise, non plus que l'Apostre, *n'a jamais estimé de sçavoir ny prescher autre que Jesus-Christ, et iceluy crucifié* (1. Cor. 2); aussi n'a-t-elle jamais honoré sinon Jesus-Christ, et iceluy crucifié; non Jesus-Christ sans croix, mais Jesus-Christ avec sa croix, et en croix. *Nous adorons ce que nous sçavons* (Joan. 4): or nous sçavons Jesus-Christ en croix, et la croix en Jesus-Christ. C'est pourquoy je fay fin par cet abregé et de la doctrine chrestienne, et de tout ce que j'ay deduit jusques à present, protestant avec le glorieux predicateur de la croix S. Paul; (mais faites, mon Dieu! que ce soit plus de cœur et d'action que d'escrit et de bouche, et qu'ainsi je fasse à la fin de mes jours): *Jà n'advienne (1) que je me glorifie, sinon en la croix de Nostre-Seigneur Jesus-Christ* (Gal. 6). Amen.

(1) A Dieu ne plaise



OEUVRES COMPLÈTES  
DE  
SAINT FRANÇOIS DE SALES



INTRODUCTION  
A LA VIE DEVOTE

## AU LECTEUR.

MON cher lecteur, cette seconde édition te représente ce livret revu, corrigé et augmenté de plusieurs chapitres et choses notables. Je ne l'ay point voulu enrichir d'aucunes citations, comme quelques-uns desiroyent, parce que les doctes n'ont pas besoin de cela, et les autres ne s'en soucient pas. Quand j'use des parolles de l'Escriture sainte, ce n'est pas tousjours pour les expliquer, mais pour m'expliquer par icelles (1), comme plus venerables et agreables aux bonnes ames. Je te dy le reste en la preface.

Nostre-Seigneur soit avec toy.



## ORAYSON DEDICATOIRE.

O doux Jesus! mon Seigneur, mon Sauveur et mon Dieu, me voicy prosterné devant vostre Majesté, voüant et consacrant cet escrit à vostre gloire. Animez les parolles qui y sont de vostre benediction, à ce que les ames pour lesquelles je l'ay fait en puissent recevoir les inspirations sacrées que je leur desire, et particulièrement celle d'implorer sur moy vostre immense misericorde, affin que, monstrant aux autres le chemin de la devotion en ce monde, je ne sois pas reprové et confondu eternellement en l'autre, ains (2) qu'avec eux je chante à jamais pour cantique de triomphe le mot que de tout mon cœur je prononce en tesmoignage de fidelité parmy les hazards de cette vie mortelle : Vive Jesus! Vive Jesus! Oüy, Seigneur Jesus, vivez et regnez en nos cœurs és (3) siecles des siecles. Amen.

(1) Elles. — (2) Mais. — (3) Dans les.

## PREFACE.



*Mon cher lecteur, je te prie de lire cette preface pour ta satisfaction et la mienne.*

La bouquetiere Glycera sçavoit si proprement diversifier la disposition et le meslange des fleurs, qu'avec les mesmes fleurs, elle faysoit une grande varieté de bouquets, de sorte que le peintre Pausias demeura court, voulant contrefaire à l'envy cette diversité d'ouvrage; car il ne sçeut changer sa peinture en tant de façons comme Glycera faysoit ses bouquets : ainsi le Saint-Esprit dispose et arrange avec tant de varieté les enseignemens de devotion qu'il donne par les langues et les plumes de ses serviteurs, que la doctrine estant tousjours une mesme, les discours neantmoins qui s'en font, sont bien differens, selon les diverses façons desquelles ils sont composez. Je ne puis certes, ny veux, ny dois escrire en cette Introduction, que ce qui a desjà esté publié par nos predecesseurs sur ce sujet; ce sont les mesmes fleurs que je te presente, mon lecteur; mais le bouquet que j'en ay fait, sera differend des leurs, à raison de la diversité de l'ageancement dont il est façonné.

Ceux qui ont traité de la devotion, ont presque tous regardé l'instruction des personnes fort retirées du commerce du monde, ou au moins ont enseigné une sorte de devotion qui conduit à cette entiere retraite. Mon intention est d'instruire ceux qui vivent és villes, és mesnages, à la cour, et qui, par leur condition, sont obligez de faire une vie commune, quant à l'exterieur, lesquels bien souvent, sous le pretexte d'une pretenduë impossibilité, ne veulent seulement pas penser à l'entreprise de la vie devote, leur estant advis, que comme aucun animal n'ose gouter de la graine de l'herbe nommée *Palma Christi*, aussi nul homme ne doit pretendre à la palme de pieté chrestienne, tandis qu'il vit emmy (1) la presse des affaires temporelles. Et je leur monstre, que comme les meres-perles vivent emmy la mer, sans prendre aucune goutte d'eau marine, et que vers les îsles Chelidoines il y a des fontaines d'eau bien douce au milieu de la mer, et que les pyraustes volent dedans les flammes sans brusler leurs ailes : ainsi peut une ame vigoureuse et constante vivre au monde, sans recevoir aucune

(1) Parmi.

humeur mondaine , trouver des sources d'une douce pieté au milieu des ondes ameres de ce siecle, et voler entre les flammes des convoitises terrestres, sans brusler les aisles des sacrez desirs de la vie devote. Il est vray que cela est mal-aysé, et c'est pourquoy je desirerois que plusieurs y employassent leur soin, avec plus d'ardeur qu'on n'a pas fait jusques à present, comme, tout foible que je suis, je m'essaye par cet escrit de contribuer quelques secours à ceux qui, d'un cœur genereux, feront cette digne entreprise.

Mais ce n'a toutesfois pas esté par mon eslection, ou inclination que cette Introduction sort en public. Une ame vraiment pleine d'honneur et de vertu, ayant, il y a quelque tems, receu de Dieu la grace de vouloir aspirer à la vie devote, desira ma particuliere assistance pour ce regard; et moy, qui luy avois plusieurs sortes de devoirs, et qui avois long-tems remarqué en elle beaucoup de disposition pour ce dessein, je me rendis fort soigneux de la bien instruire; et l'ayant conduite par tous les exercices convenables à son desir et sa condition, je luy en laissay des memoires par escrit, affin qu'elle y eust recours à son besoin. Elle depuis les communiqua à un grand docte, et devot religieux, lequel, estimant que plusieurs en pourroient tirer du profit, m'exhorta fort de les faire publier : ce qui luy fut aysé de me persuader, parce que son amitié avoit beaucoup de pouvoir sur ma volonté, et son jugement une grande autorité sur le mien.

Or, affin que le tout fut plus utile et agreable, je l'ai reveu, et y ay mis quelque sorte d'entresuite, adjoustant plusieurs advis et enseignemens propres à mon intention; mais tout cela, je l'ai fait sans nulle sorte presque de loysir. C'est pourquoy tu ne verras rien icy d'exact (1); ains seulement un amas d'avertissemens de bonne foy, que j'explique par des parolles claires et intelligibles : au moins ay-je desiré de le faire. Et quant au reste des ornemens du langage, je n'y ay pas seulement voulu penser, comme ayant assez d'autres choses à faire.

J'adresse mes parolles à Philotée, parce que, voulant reduire à l'utilité commune de plusieurs ames ce que j'avois premierement escrit pour une seule, je l'appelle du nom commun à toutes celles qui veulent estre devotes : car Philotée veut dire *amatrice* ou *amoureuse de Dieu*.

Regardant donc en tout cecy une ame qui, par le desir de la devotion, aspire à l'amour de Dieu, j'ay fait cette Introduction de cinq parties : en la premiere desquelles je m'essaye par quelques remonstrances et exercices de convertir le simple desir de Philotée en une entiere resolution, qu'elle fait à la parfin, apres sa confession generale, par une solide protestation, suivie de la tres-sainte communion, en laquelle se donnant à son Sauveur, et le recevant, elle entre heureusement en son saint amour. Cela fait, pour la conduire plus avant, je luy montre deux grands moyens de s'unir de plus en plus à sa divine Majesté : l'usage des sacremens, par lesquels ce bon Dieu vient à nous, et la sainte oraison, par laquelle il nous tire à soy. Et en cecy j'employe la seconde partie. En la troisieme je luy

(1) De régulier.



fay voir comme elle se doit exercer en plusieurs vertus plus propres à son advancement, ne m'amusant pas sinon à certains advis particuliers, qu'elle n'eust pas sceu aysement prendre ailleurs, ny d'elle-mesme. En la quatriesme, je luy fay decouvrir quelques embusches de ses ennemys, et luy monstre comme elle s'en doit demesler et passer outre. Et finalement en la cinquiesme partie, je la fay un peu retirer à part soy, pour se rafraischir, reprendre haleine, et reparer ses forces, affin qu'elle puisse par apres plus heureusement gagner pays, et s'avancer en la vie devote.

Cet aage est fort bigearre (1), et je prevoy bien que plusieurs diront qu'il n'appartient qu'aux religieux et gens de devotion, de faire des conduites si particulieres à la pieté, qu'elles requierent plus de loysir que n'en peut avoir un evesque chargé d'un diocese si pesant comme est le mien, que cela distrait trop l'entendement qui doit estre employé à choses importantes.

Mais moy, mon cher lecteur, je te dy avec le grand S. Denis, qu'il appartient principalement aux evesques de perfectionner les ames : d'autant que leur ordre est le supreme entre les hommes, comme celui des seraphins entre les anges ; si (2) que leur loysir ne peut estre mieux destiné qu'à cela. Les anciens evesques et Peres de l'Eglise, estoient pour le moins autant affectionnez à leurs charges que nous, et ne laissoient pourtant pas d'avoir soin de la conduite particuliere de plusieurs ames qui recouroient à leur assistance, comme il appert par leurs Epistres, imitant en cela les Apostres, qui emmy la moisson generale de l'univers, recueilloient neantmoins certains espys plus remarquables, avec une speciale et particuliere affection. Qui ne sçayt que Timothée, Tite, Philemon, Onesime, sainte Thecle, Appia, estoient les chers enfans du grand S. Paul, comme S. Marc, et S<sup>te</sup> Petronille de S. Pierre ? S<sup>te</sup> Petronille, dis-je, laquelle, comme preuvent doctement Baronius et Galonius, ne fut pas fille charnelle mais seulement spirituelle de S. Pierre. Et S. Jean n'escrit-il pas une de ses Epistres canoniques à la devote dame Electa ?

C'est une peine, je le confesse, de conduire les ames en particulier, mais une peine qui soulage, pareille à celle des moissonneurs et vendeurs, qui ne sont jamais plus contens que d'estre fort embesognez et chargez. C'est un travail qui delasse et avive le cœur par la suavité qui en revient à ceux qui l'entreprennent, comme fait le cinamome, ceux qui le portent parmy l'Arabie heureuse. On dit que la tigresse ayant retreuvé l'un de ses petits, que le chasseur luy laisse sur le chemin pour l'amuser, tandis qu'il emporte le reste de la littée, elle s'en charge, pour gros qu'il soit ; et pour cela n'en est point plus pesante, ains plus legere à la course qu'elle fait pour le sauver dans sa tasnier, l'amour naturel l'allegeant par ce fardeau. Combien plus un cœur paternel prendra-t-il volontiers en charge une ame qu'il aura rencontrée au desir de la sainte perfection, la portant en son sein, comme une mere fait son petit enfant, sans se ressentir de ce faix bien-aymé !

Mais il faut sans doute que ce soit un cœur paternel : et c'est pour-

(1) Bizarre. — (2) Tellement.

quoy les apostres et hommes apostoliques appellent leurs disciples, non seulement leurs enfans, mais encore plus tendrement leurs petits enfans.

Au demeurant, mon cher lecteur, il est vray que j'escris de la vie devote sans estre devot, mais non pas certes sans desir de le devenir; et c'est encore cette affection qui me donne courage à l'en instruire. Car, comme disoit un grand homme de lettres; la bonne façon d'apprendre, c'est d'estudier; la meilleure, c'est d'escouter, et la tres-bonne, c'est d'enseigner. Il advient souvent, dit S. Augustin, escrivant à sa devote Florentine, « que l'office de distribuer, sert de merite pour recevoir, et » l'office d'enseigner, de fondement pour apprendre. »

Alexandre fit peindre la belle Compaspé, qui lui estoit si chere, par la main de l'unique Apelles. Apelles, forcé de considerer longuement Compaspé, à mesure qu'il en exprimoit les traicts sur le tableau, en imprima l'amour en son cœur, et en devint tellement passionné, qu'Alexandre l'ayant recognu, et en ayant pitié, la luy donna en mariage, se privant pour l'amour de luy de la plus chere amye qu'il eust au monde. En quoy, dit Plin, il monstra la grandeur de son cœur, autant qu'il eust fait par une bien grande victoire. Or, il m'est advis, mon lecteur, mon amy, qu'estant evesque, Dieu veut que je'peigne sur les cœurs des personnes, non-seulement les vertus communes, mais encore sa tres-chere et bien aymée devotion, et moy, je l'entreprends volontiers, tant pour obeyr et fayre mon devoir, que pour l'esperance que j'ay qu'en la gravant dans l'esprit des autres, le mien à l'adventure en deviendra saintement amoureux. Or, si jamais sa divine Majesté m'en void vivement espris, elle me la donnera en mariage eternel. La belle et chaste Rebecca, abreuvant les chameaux d'Isaac, fut destinée pour estre son espouse, recevant de sa part des pendans d'oreilles et des bracelets d'or; ainsi je me promets de l'immense bonté de mon Dieu, que conduisant ses cheres brebis aux eaux salutaires de la devotion, il rendra mon ame son espouse, mettant en mes oreilles les parolles dorées de son saint amour, et en mes bras la force de les bien exercer, en quoy gist l'essence de la vraye devotion, que je supplie sa Majesté me vouloir octroyer, et à tous les enfans de son Eglise; Eglise à laquelle je veux à jamais sousmettre mes escrits, mes actions, mes parolles, mes volontez, et mes pensées.

Anesty, ce jour St<sup>e</sup> Magdeleine, 1608.



# INTRODUCTION


## A LA VIE DEVOTE.

---

### PREMIERE PARTIE.

ADVIS ET EXERCICES REQUIS POUR CONDUIRE L'AME DÉS SON PREMIER  
DESIR DE LA VIE DEVOTE,

JUSQUES A SON ENTIÈRE RESOLUTION DE L'EMBRASSER.



### CHAPITRE PREMIER.

DESCRIPTION DE LA VRAIE DEVOTION.

Vous aspirez à la devotion, tres-chere Philotée, parce qu'estant chrestienne, vous sçavez que c'est une vertu extremement agreable à la divine Majesté. Mais d'autant que les petites fautes que l'on commet au commencement de quelque affaire, s'aggrandissent infiniment au progres, et sont presque irreparables à la fin, il faut avant toutes choses que vous sçachiez que (1) c'est, que la vertu de devotion : car d'autant qu'il y en a une vraye, et qu'il y en a grande quantité de fausses et vaines, si vous ne coïnoissez quelle est la vraye, vous pourriez vous tromper, et vous amuser à suivre quelque devotion impertinente et superstitieuse.

Arelius peignoit toutes les faces des images qu'il faysoit, à l'air et ressemblance des femmes qu'il ayroit : et chascun peint la devotion selon sa passion et phantaysie. Celui qui est adonné au jeusne, se tiendra pour bien devot, pourveu qu'il jeusne, quoy que son cœur soit plein de rancune; et n'osant point tremper sa langue dedans le vin, ny mesme dans l'eau par sobriété, ne se feindra point de la plonger dedans le sang du prochain, par la medisance et calomnie. Un autre s'estimera devot, parce qu'il dit une grande multitude d'oraysons tous les jours, quoy qu'apres cela sa langue se fonde en toutes parolles fascheuses, arrogantes et injurieuses parmy ses domestiques et voysins. L'autre tire fort volontiers l'aumosne de sa bourse, pour la donner aux pauvres; mais il ne peut tirer la douceur de son cœur, pour pardonner à ses ennemys : l'autre pardonnera à ses enne-

(1) C'est que.

mys; mais de tenir raison à ses creanciers, jamais qu'à vive force de justice. Tous ces gens-là sont vulgairement tenus pour devots, et ne le sont pourtant nullement. Les gens de Saül cherchoient David en sa mayson; Michol, ayant mis une statuë dedans un lict, et l'ayant couverte des habillemens de David, leur fit accroire que c'estoit David mesme qui dormoit malade. Ainsi beaucoup de personnes se couvrent de certaines actions exterieures appartenantes à la sainte devotion; et le monde croit que ce soient gens vrayement devots et spirituels; mais en verité ce ne sont que des statuës et phantosmes de devotion.

La vraye et vivante devotion, ô Philotée, presuppose l'amour de Dieu : ains (1) elle n'est autre chose qu'un vray amour de Dieu; mais non pas toutesfois un amour tel quel, car en tant que l'amour divin embellit nostre ame, il s'appelle *grace*, nous rendant agreables à sa divine Majesté; en tant qu'il nous donne la force de bien faire, il s'appelle *charité*; mais quand il est parvenu jusques au degré de perfection, auquel il ne nous fait pas seulement bien faire, mais nous fait operer soigneusement, frequemment et promptement, alors il s'appelle *devotion*. Les austruches ne volent jamais, les poules volent pesamment, toutesfois bassement et rarement; mais les aigles, les colombes, les harondelles volent souvent, vistement et hautement : ainsi les pecheurs ne volent point en Dieu, ains font toutes leurs courses en la terre, et pour la terre, les gens de bien, qui n'ont pas encore atteint la devotion, volent en Dieu par leurs bonnes actions, mais rarement, lentement et pesamment; les personnes devotes volent en Dieu frequemment, promptement et hautement. Bref, la devotion n'est autre chose qu'une agilité et vivacité spirituelle, par le moyen de laquelle la charité fait ses actions en nous, ou nous par elle promptement et affectionnement; et comme il appartient à la charité de nous faire generalement et universellement pratiquer tous les commandemens de Dieu, il appartient aussi à la devotion de les nous faire faire promptement et diligemment. C'est pourquoy celuy qui n'observe tous les commandemens de Dieu, ne peut estre estimé, ny bon, ny devot, puisque, pour estre bon, il faut avoir la charité, et pour estre devot, il faut avoir, outre la charité, une grande vivacité et promptitude aux actions charitables.

Et d'autant que la devotion gist en certain degré d'excellente charité, non-seulement elle nous rend prompts, actifs et diligens à l'observation de tous les commandemens de Dieu; mais outre

(1) Ou plutôt.

cela, elle nous provoque à faire promptement et affectionnement le plus de bonnes œuvres que nous pouvons, encore qu'elles ne soient aucunement commandées, ains seulement conseillées ou inspirées. Car, tout ainsi qu'un homme qui est nouvellement guery de quelque maladie, chemine autant qu'il luy est nécessaire, mais lentement et pesamment : de mesme, le pecheur estant guery de son iniquité, il chemine autant que Dieu le luy commande, pesamment neantmoins, et lentement, jusques à tant qu'il ayt atteint la devotion ; car alors, comme un homme bien sain, non-seulement il chemine, mais il court et saute en la voye des commandemens de Dieu, et de plus il passe et court dans les sentiers des conseils et inspirations celestes. Enfin, la charité et la devotion ne sont non plus différentes l'une de l'autre, que la flamme l'est du feu, d'autant que la charité estant un feu spirituel, quand elle est fort enflammée, elle s'appelle *devotion* : si (1) que la devotion n'adjouste rien au feu de la charité, sinon la flamme qui rend la charité prompte, active et diligente, non-seulement à l'observation des commandemens de Dieu, mais à l'exercice des conseils et inspirations celestes.

## CHAPITRE II.

### PROPRIÉTÉ ET EXCELLENCE DE LA DEVOTION.

CEUX qui descourageoient les Israélites d'aller en la terre de promission, leur disoient que c'estoit un païs qui devoit les habitans, c'est-à-dire, que l'air y estoit si malin, qu'on n'y pouvoit vivre longuement, et que reciproquement les habitans estoient des gens si prodigieux, qu'ils mangeoient les autres hommes comme des locustes (2). Ainsi le monde, ma chere Philotée, diffame tant qu'il peut la sainte devotion, depeignant les personnes devotes avec un visage fascheux, triste et chagrin, et publiant que la devotion donne des humeurs melancholiques et insupportables. Mais comme Josué et Caleb protestoient que non-seulement la terre promise estoit bonne et belle, ains aussi que la possession en seroit douce et agreable : de mesme, le Saint-Esprit, par la bouche de tous les Saints, et Nostre-Seigneur par la sienne mesme, nous assure que la vie devote est une vie douce, heureuse et amiable.

Le monde void que les devots jeusnent, prient et souffrent les injures, servent les malades, donnent aux pauvres, veillent, contraignent leur cholere, suffoquent et estouffent leurs pas-

(1) Tellement. — (2) Sauterelles.

sions, se privent des playsirs sensuels, et font telles et autres sortes d'actions, lesquelles en elles-mesmes, et de leur propre substance et qualité, sont aspres et rigoureuses; mais le monde ne void pas la devotion interieure et cordiale, laquelle rend toutes ces actions agreables, douces et faciles. Regardez les abeilles sur le thym : elles y treuvent un suc for amer ; mais en le succant, elles le convertissent en miel, parce que telle est leur propriété. O mondain ! les ames devotes treuvent beaucoup d'amertumes en leurs exercices de mortification ; il est vray, mais en les faisant, elles les convertissent en douceur et suavité : les feux, les flammes, les roües et les espées sembloient des fleurs et des parfums aux martyrs, parce qu'ils estoient devots. Que si la devotion peut donner de la douceur aux plus cruels tourmens, et à la mort mesme, qu'est-ce qu'elle fera pour les actions de la vertu ? Le sucre adoucit les fruicts mal meurs, et corrige la crudité et nuisance de ceux qui sont bien meurs. Or, la devotion est le vray sucre spirituel, qui oste l'amertume aux mortifications, et la nuisance aux consolations : elle oste le chagrin aux pauvres, et l'empressement aux riches, la desolation à l'oppressé, et l'insolence au favorisé, la tristesse aux solitaires, et la dissolution à celui qui est en compagnie ; elle sert de feu en hyver, et de rosée en esté ; elle sçayt abonder (1) et souffrir pauvreté, elle rend esgalement utile l'honneur et le mespris ; elle reçoit le playsir et la douleur avec un cœur presque tousjours semblable, rempli d'une suavité merveilleuse.

Contemplez l'eschelle de Jacob (car c'est le vray pourtraict de la vie devote) : les deux costez entre lesquels on monte, et auxquels les eschelons se tiennent, representent l'orayson, qui impetre (2) l'amour de Dieu, et les sacremens qui le conferent ; les eschelons ne sont autre chose que les divers degrez de charité, par lesquels l'on va de vertu en vertu, ou descendant par l'action au secours et support du prochain, ou montant par la contemplation en l'union amoureuse de Dieu. Or voyez, je vous prie, ceux qui sont sur l'eschelle : ce sont des hommes qui ont des cœurs angeliques, ou des anges qui ont des corps humains. Ils ne sont pas jeunes ; mais ils le semblent estre, parce qu'ils sont pleins de vigueur et agilité spirituelle. Ils ont des aisles pour voler, et s'eslancent en Dieu par la sainte oraison, mais ils ont des pieds aussi pour cheminer avec les hommes par une sainte et amiable conversation ; leurs visages sont beaux et gays, d'autant qu'ils reçoivent toutes choses avec douceur et

(1) Etre dans l'abondance. — (2) Obtient.

suavité ; leurs jambes, leurs bras et leurs testes sont toutes à découvert, d'autant que leurs pensées, leurs affections et leurs actions n'ont aucun dessein, ny motif que de playre à Dieu ; le reste de leurs corps est couvert, mais d'une belle et legere robbe, parce qu'ils usent voirement (1) de ce monde et des choses mondaines, mais d'une façon toute pure et sincère, n'en prenant que legerement ce qui est requis pour leur condition : telles sont les personnes devotes. Croyez-moi, chere Philotée, la devotion est la douceur des douceurs, et la reyne des vertus : or c'est la perfection de la charité. Si la charité est un laict, la devotion en est la cresse ; si elle est une plante, la devotion en est la fleur ; si elle est une pierre precieuse, la devotion en est l'esclat ; si elle est un baume precieux, la devotion en est l'odeur, et l'odeur de suavité qui conforte les hommes et resjouit les anges.

### CHAPITRE III.

#### QUE LA DEVOTION EST CONVENABLE A TOUTES SORTES DE VOCATIONS ET PROFESSIONS.

DIEU commanda en la creation aux plantes de porter leurs fruicts chascun selon son genre, ainsi commande-t-il aux chrestiens, qui sont les plantes vivantes de son Eglise, qu'ils produisent des fruicts de devotion, un chascun selon sa qualité et vocation. La devotion doit estre differemment exercée par le gentilhomme, par l'artisan, par le valet, par le prince, par la veufve, par la fille, par la mariée ; et non-seulement cela, mais il faut accommoder la prattique de la devotion aux forces, aux affaires, et aux devoirs de chaque particulier. Je vous prie, Philotée, seroit-il à propos que l'evesque voulust estre solitaire comme les Chartreux ? Et si les mariez ne vouloient rien amasser non plus que les Capucins, si l'artisan estoit tout le jour à l'eglise comme le religieux, et le religieux tousjours exposé à toutes sortes de rencontres pour le service du prochain comme l'evesque, cette devotion ne seroit-elle pas ridicule, desreglée et insupportable ? Cette faute neantmoins arrive bien souvent, et le monde, qui ne discerne pas, ou ne veut pas discerner entre la devotion et l'indiscretion de ceux qui pensent estre devots, murmure et blasme la devotion, laquelle neantmoins ne peut mais (2) de ces desordres.

Non, Philotée, la devotion ne gaste rien quand elle est vraye, ains elle perfectionne tout ; et lors qu'elle se rend contraire à la

(1) Même. — (2) N'est pas cause.

legitime vocation de quelqu'un, elle est sans doute (1) fausse. L'abeille, dit Aristote, tire son miel des fleurs, sans les intéresser, les laissant entières et fraîches comme elle les a treuvées; mais la vraie devotion faict encore mieux, car non-seulement elle ne gaste nulle sorte de vocation ny d'affaires, ains au contraire elle les orne et embellit. Toutes sortes de pierreries jettées dedans le miel, en deviennent plus esclatantes, chacune selon sa couleur; et chascun devient plus agreable en sa vocation, la conjoignant à la devotion : le soin de famille en est rendu paysible, l'amour du mary et de la femme plus sincere, le service du prince plus fidelle, et toutes sortes d'occupations plus suaves et amiables.

C'est une erreur, ains une heresie, de vouloir bannir la vie devote de la compaignie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour des princes, du mesnage des gens mariez. Il est vray, Philotée, que la devotion purement contemplative, monastique et religieuse, ne peut estre exercée en ces vocations-là; mais aussi, outre ces trois sortes de devotion, il y en a plusieurs autres propres à perfectionner ceux qui vivent és (2) estats seculiers. Abraham, Isaac et Jacob, David, Job, Tobie, Sara, Rebecca, et Judith en font foy par l'Ancien Testament; et quant au Nouveau, S. Joseph, Lydia, et S. Crespin furent parfaitement devots en leurs boutiques; S<sup>te</sup> Anne, S<sup>te</sup> Marthe, S<sup>te</sup> Monique, Aquila, Priscilla en leurs mesnages; Cornelius, S. Sebastien, S. Maurice, parmy les armes; Constantin, Helene, S. Louys, le B. Amé, S. Edoüard en leurs throsnes. Il est mesme arrivé que plusieurs ont perdu la perfection en la solitude, qui est neantmoins si desirable pour la perfection, et l'ont conservée parmy la multitude, qui semble si peu favorable à la perfection. Loth, dit S. Gregoire, qui fut si chaste en la ville, se souïlla en la solitude : où que nous soyons, nous pouvons et devons aspirer à la vie parfaite.

#### CHAPITRE IV.

##### DE LA NECESSITÉ D'UN CONDUCTEUR POUR ENTRER, ET FAIRE PROGREZ EN LA DEVOTION.

LE jeune Tobie, commandé d'aller en Ragez : Je ne sçay nullement le chemin, dit-il. Va donc, replique le pere, et cherche quelque homme qui te conduise. Je vous en dy de mesme, ma Philotée : voulez-vous à bon escient vous acheminer à la devotion? cherchez quelque homme de bien qui vous guide et

(1) Certainement. — (2) Dans les.



conduise. C'est icy l'avertissement des avvertissemens : quoy que vous cherchiez, dit le devot Avila, vous ne treuverez jamais si asseurement la volonté de Dieu, que par le chemin de cette humble obeyssance tant recommandée, et prattiquée par tous les anciens devots. La bien-heureuse mere Therese voyant que madame Catherine de Cordouë faysoit de grandes penitences, elle desira fort l'imiter en cela, contre l'advis de son confesseur qui le defendoit, auquel elle estoit tentée de ne point obeyr en cet endroit. Et Dieu lui dit : Ma fille, tu tiens un bon et asseuré chemin, vois-tu la penitence qu'elle faict? mais moy je fais plus de cas de ton obeyssance. Aussi elle aymoit tant cette vertu, qu'outre l'obeyssance qu'elle devoit à ses superieurs, elle en voüa une toute particuliere à un excellent homme, s'obligeant de suivre sa direction et conduite, dont elle fut infiniment consolée, comme apres et devant elle plusieurs bonnes ames, qui, pour se mieux assubjettir à Dieu, ont sousmis leur volonté à celle de ses serviteurs : ce que S<sup>te</sup> Catherine de Sienne louë infiniment en ses Dialogues. La devote princesse S<sup>te</sup> Elisabeth se sousmit avec une extremesme obeyssance au docteur M. Conrad. Et voicy l'un des avis que le grand S. Louys fit à son fils avant que mourir : Confesse-toy souvent, eslis un confesseur idoine (1), qui soit prud'homme, et qui te puisse seurement enseigner à faire les choses qui te sont necessaires.

L'amy fidelle, dit l'Escriture sainte, est une forte protection : celui qui l'a treuvé, a treuvé un thresor. L'amy fidelle est un medicament de vie, et d'immortalité : ceux qui craignent Dieu le treuvent. Ces divines parolles regardent principalement l'immortalité, comme vous voyez, pour laquelle il faut sur toutes choses avoir cet amy fidelle, qui guide nos actions par ses avis et conseils, et par ce moyen nous garantir des embusches et tromperies du malin : il nous sera comme un thresor de sapience (2) en nos afflictions, tristesses et cheutes; il nous servira de medicament pour allegger et consoler nos cœurs és maladies spirituelles; il nous gardera du mal, et rendra nostre bien meilleur, et quand il nous arrivera quelque infirmité, il empeschera qu'elle ne soit pas à la mort, car il nous en relevera.

Mais qui trouvera cet amy? le Sagerespond : *Ceux qui craignent Dieu*, c'est-à-dire, les humbles qui desirent fort leur advancement spirituel. Puisqu'il vous importe tant, Philotée, d'aller avec une bonne guide en ce saint voyage de devotion, priez Dieu avec une grande instance, qu'il vous en fournisse d'une qui soit

(1) Apte, digne. — (2) Sagesse.

selon son cœur; et ne doutez point, car, quand il devoit envoyer un ange du ciel, comme il fit au jeune Tobie, il vous en donnera une bonne et fidelle.

Or, ce doit tousjours estre un ange pour vous, c'est-à-dire, quand vous l'aurez treuvé, ne le considerez pas comme un simple homme, et ne vous confiez point en luy, ny en son sçavoir humain, mais en Dieu, qui vous favorisera, et parlera par l'entremise de cet homme, mettant dedans le cœur et dedans la bouche d'iceluy (1), ce qui sera requis pour vostre bon-heur : si que vous le devez escouter comme un ange qui descend du ciel pour vous y mener. Traitez avec luy à cœur ouvert en toute sincerité et fidelité, luy manifestant clairement vostre bien et vostre mal, sans feintise et sans dissimulation : et par ce moyen vostre bien sera examiné, et plus asseuré, et vostre mal sera corrigé et remedié; vous en serez allegée et fortifiée en vos afflictions, moderée et réglée en vos consolations. Ayez en luy une extreme confiance meslée d'une sacrée reverence, en sorte que la reverence ne diminuë point la confiance, et que la confiance n'empesche point la reverence; confiez-vous en luy avec le respect d'une fille envers son pere, respectez-le avec la confiance d'un fils envers sa mere : bref, cette amitié doit estre forte et douce, toute sainte, toute sacrée, toute divine, et toute spirituelle.

Et pour cela, choisissez-en un entre mille, dit Avila; et moy je dy entre dix mille, car il s'en treuve moins que l'on ne sçauroit dire qui soient capables de cet office : il le faut plein de charité, de science, et de prudence; si l'une de ces trois parties luy manque, il y a du danger. Mais je vous dy derechef : Demandez-le à Dieu, et l'ayant obtenu, benissez sa divine Majesté, demeurez ferme, et n'en cherchez point d'autre, ains allez simplement, humblement et confidemment; car vous ferez un tres-heureux voyage.

## CHAPITRE V.

### QU'IL FAUT COMMENCER PAR LA PURGATION DE L'AME.

« LES fleurs, dit l'Espoux sacré, apparoissent en nostre terre; le tems d'esmonder et tailler est venu. » Qui sont les fleurs de nos cœurs, ô Philotée, sinon les bons desirs? Or, tout aussi tost qu'ils paroissent, il faut mettre la main à la serpe pour retrancher de nostre conscience toutes les œuvres mortes et superfluës. La fille estrangere, pour espouser l'Israélite, devoit oster

(1) De lui.

la robe de sa captivité, rongner ses ongles, et raser ses cheveux : et l'ame qui aspire à l'honneur d'estre espouse du Fils de Dieu, se doit despoüiller du vieil homme, et se revestir du nouveau, quittant le peché; puis rongner et raser toutes sortes d'empeschemens qui destournent de l'amour de Dieu : c'est le commencement de nostre santé, que d'estre purgé de nos humeurs peccantes. S. Paul, tout en un moment, fut purgé d'une purgation parfaite, comme fut aussi S<sup>te</sup> Catherine de Genes, S<sup>te</sup> Magdelene, S<sup>te</sup> Pelagie, et quelques autres; mais cette sorte de purgation est toute miraculeuse et extraordinaire en la grace comme lá resurrection des morts en la nature : si que nous ne devons pas y pretendre. La purgation et guerison ordinaire, soit des corps, soit des esprits, ne se faict que petit à petit, par progrez d'avancement en advancement, avec peine et loysir.

Les anges ont des aisles sur l'eschelle de Jacob, mais ils ne volent pas, ains montent et descendent, par ordre d'eschelon en eschelon. L'ame qui remonte du peché à la devotion, est comparée à l'aube, laquelle s'eslevant, ne chasse pas les tenebres en un instant; mais petit à petit : la guerison (dit l'aphorisme) qui se fait tout bellement, est tousjours plus assurée; les maladies du cœur, aussi bien que celles du corps, viennent à cheval et en poste, mais elles s'en revont à pied et au petit pas. Il faut donc estre courageuse et patiente, ô Philotée, en cette entreprise. Helas! quelle pitié est-ce de voir des ames, lesquelles se voyant sujettes à plusieurs imperfections apres s'estre exercées quelques mois en la devotion, commencent à s'inquieter, se troubler et discourager, laissant presque emporter leur cœur à la tentation de tout quitter et retourner en arriere; mais aussi de l'autre costé, n'est-ce pas un extreme danger aux ames, lesquelles, par une tentation contraire, se font accroire d'estre purgées de leurs imperfections, le premier jour de leur purgation, se tenant pour parfaites avant presque d'estre faictes, en se mettant au vol sans aisles? ô Philotée! qu'elles sont en grand peril de recheoir pour s'estre trop tost ostées d'entre les mains du medecin! Ha! ne vous levez pas avant que la lumiere soit arrivée, dit le Prophete! Levez-vous apres que vous aurez esté assis! et luy-mesme pratiquant cette leçon, et ayant esté já (1) lavé et nettoyé, demande de l'estre derechef.

L'exercice de la purgation de l'ame ne se peut ny doit finir qu'avec nostre vie : ne nous troublons donc point de nos imperfections; car nostre perfection consiste à les combattre, et nous

(1) Déjà.

ne scaurions les combattre sans les voir, ny les vaincre sans les rencontrer : nostre victoire ne gist pas à ne les sentir point, mais à ne point leur consentir.

Or, ce n'est pas leur consentir, que de recevoir des incommoditez d'icelles; il faut bien que pour l'exercice de nostre humilité, nous soyons quelquefois blessez en cette bataille spirituelle : neantmoins nous ne sommes jamais tenus pour vaincus, sinon lors que nous aurons perdu, ou la vie, ou le courage. Or, les imperfections et pechez veniels ne nous scauroient oster la vie spirituelle : car elle ne se perd que par le peché mortel. Il reste doncques seulement qu'elles ne nous fassent point perdre le courage. *Delivrez-moy, Seigneur*, disoit David, *de la couardise et descouragement* : c'est une heureuse condition pour nous en cette guerre, que nous soyons tousjours vainqueurs, pourveu que nous voulions combattre.

## CHAPITRE VI.

### LA PREMIERE PURGATION, QUI EST CELLE DES PECHEZ MORTELS.

LA premiere purgation qu'il faut faire, c'est celle du peché; le moyen de la faire, c'est le saint sacrement de Penitence : cherchez le plus digne confesseur que vous pourrez, prenez en main quelqu'un des petits livres qui ont esté faits pour ayder les consciences à se bien confesser, comme Grenade, Bruno, Arias, Auger; lisez-les bien, et remarquez de point en point en quoy vous aurez offensé, à prendre depuis que vous eustes l'usage de raison jusques à l'heure presente. Et si vous vous deffiez de vostre memoire, mettez en escrit ce que vous aurez remarqué; et ayant ainsi préparé et ramassé les humeurs peccantes de vostre conscience, detestez-les, et les rejetez par une contrition et deplaysir aussi grand que vostre cœur le pourra souffrir, considerant ces quatre choses : que par le peché vous avez perdu la grace de Dieu, quitté vostre part de paradis, accepté les peines eternelles de l'enfer, et renoncé à la vision et à l'amour eternel de Dieu. Vous voyez bien, Philotée, que je parle d'une confession generale de toute la vie, laquelle, certes, je confesse bien n'estre pas tousjours absolument necessaire; mais je considere bien aussi qu'elle vous sera extremement utile en ce commencement : c'est pourquoy je vous la conseille extremement. Il arrive souvent que les confessions ordinaires de ceux qui vivent d'une vie commune et vulgaire sont pleines de grands deffauts. Car souvent on ne se prepare point, ou fort peu, on

n'a point la contrition requise : ains il advient maintesfois que l'on se va confesser avec une volonté tacite de retourner au peché, d'autant qu'on ne veut pas éviter l'occasion du peché, ny prendre les expediens nécessaires à l'amendement de la vie : et en tous ces cas icy la confession generale est requise pour asseurer l'ame. Mais outre cela, la confession generale nous appelle à la cognoissance de nous-mêmes, nous provoque à une salutaire confusion pour nostre vie passée, nous fait admirer la misericorde de Dieu, qui nous a attendu en patience, elle appaise nos cœurs, delasse nos esprits, excite en nous des bons propos, donne sujet à nostre pere spirituel de nous faire des advis plus convenables à nostre condition, et nous ouvre le cœur, pour avoir confiance de nous bien declarer aux confessions suivantes.

Parlant doncques d'un renouvellement general de nostre cœur, et d'une conversion universelle de nostre ame à Dieu, par l'entreprise de la vie devote, j'ay bien raison, ce me semble, Philotée, de vous conseiller cette confession generale.

## CHAPITRE VII.

### DE LA SECONDE PURGATION, QUI EST CELLE DES AFFECTIONS DU PECHÉ.

Tous les Israélites sortirent en effet de la terre d'Egypte, mais ils n'en sortirent pas tous d'affection : c'est pourquoy emmy (4) le desert, plusieurs d'entr'eux regrettoient de n'avoir pas les oignons et les chairs d'Egypte. Ainsi il y a des penitens qui sortent en effect du peché, et n'en quittent pourtant pas l'affection, c'est-à-dire, ils proposent de ne plus pecher, mais c'est avec certain contrecœur qu'ils ont, de se priver et abstenir des malheureuses delectations du peché : leur cœur renonce au peché, et s'en esloigne ; mais il ne laisse pas pour cela de se retourner souventesfois de ce costé-là, comme fit la femme de Loth du costé de Sodome ; ils s'abstiennent du peché, comme les malades font des melons, lesquels ils ne mangent pas, parce que le medecin les menace de mort, s'ils en mangent, mais ils s'inquietent de s'en abstenir, ils en parlent, et marchandent s'il se pourroit faire, ils les veulent au moins sentir, et estiment bien-heureux ceux qui en peuvent manger. Car ainsi ces foibles et lasches penitens s'abstiennent pour quelque tems du peché ; mais c'est à regret : ils voudroient bien pouvoir pecher sans estre damnez, ils parlent avec ressentiment et goust du peché, et estiment contens ceux qui le font. Un homme resolu de se

(4) Parmi.

venger changera de volonté en la confession, mais tost apres on le retrouvera parmy ses amys qui prend playsir à parler de sa querelle, disant, que si ce n'eust esté la crainte de Dieu, il eust faict cecy et cela, et que la loy divine et cet article de pardonner est difficile, que pleust à Dieu qu'il fust permis de se venger. Ha! qui ne void qu'encore que ce pauvre homme soit hors de peché, il est neantmoins tout embarrassé de l'affection du peché, et qu'estant hors d'Egypte en effect, il y est encore en appetit! desirant les aulx et les oignons qu'il y souloit (1) manger, comme fait cette femme, qui, ayant detesté ses mauvaises amours, se plaist neantmoins d'estre muguetée (2) et environnée. Helas! que telles gens sont en grand peril.

O Philotée, puisque vous voulez entreprendre la vie devote, il ne vous faut pas seulement quitter le peché; mais il faut tout à fait emonder vostre cœur de toutes les affections qui dependent du peché: car, outre le danger qu'il y auroit de faire recheute, ces miserables affections allanguiroient perpetuellement vostre esprit, et l'appesentiroient en telle sorte qu'il ne pourroit pas faire les bonnes œuvres promptement, diligemment et frequemment, en quoy gist neantmoins la vraye essence de la devotion. Les ames lesquelles, sorties de l'estat du peché, ont encore ces affections et allanguissemens, ressemblent, à mon advis, aux filles qui ont les pasles couleurs, lesquelles ne sont pas malades, mais toutes leurs actions sont malades: elles mangent sans goust, dorment sans repos, rient sans joye, et se traisnent plutost que de cheminer. Car de mesme, ces ames font le bien avec des lassitudes spirituelles si grandes, qu'elles ostent toute la grace à leurs bons exercices, qui sont peu en nombre, et petits en effect.

## CHAPITRE VIII.

### DU MOYEN DE FAIRE CETTE SECONDE PURGATION.

OR le premier moyen, et fondement de cette seconde purgation, c'est la vive et forte apprehension du grand mal que le peché nous apporte, par le moyen de laquelle nous entrons en une profonde et vehemente contrition. Car tout ainsi que la contrition, pourveu qu'elle soit vraye, pour petite qu'elle soit, et sur tout estant joincte à la vertu des sacremens, nous purge suffisamment du peché: de mesme, quand elle est grande et vehemente, elle nous purge de toutes les affections qui dependent du peché. Une hayne ou rancune foible et debile, nous

(1) Avait couinne de. — (2) Cajolée.

fait avoir à contre-cœur celui que nous hayssons, et nous fait fuyr sa compagnie; mais si c'est une hayne mortelle et violente, non-seulement nous fuyons et abhorrons celui à qui nous la portons, ains nous avons à degoust, et ne pouvons souffrir la conversation de ses alliez, parens et amys, non pas mesme son image, ny chose qui luy appartienne. Ainsi, quand le penitent ne hayt le peché que par une legere, quoyque vraye contrition, il se resout voirement bien de ne plus pecher; mais quand il hayt d'une contrition puissante et vigoureuse, non-seulement il deteste le peché, ains encore toutes les affections, dependances et acheminemens du peché. Il faut doncques, Philotée, aggrandir tant qu'il nous sera possible nostre contrition et repentance, affin qu'elle s'estende jusqu'aux moindres appartenances du peché. Ainsi Magdelene, en sa conversion, perdit tellement le goust des pechez et des playsirs qu'elle y avoit prins que jamais plus elle n'y pensa; et David protestoit de non-seulement hayr le peché, mais aussi toutes les voyes et sentiers d'iceluy : en ce point consiste le rajeunissement de l'ame, que ce mesme prophete compare au renouvellement de l'aigle.

Or, pour parvenir à cette apprehension et contrition, il faut que vous vous exerciez soigneusement aux meditations suivantes, lesquelles estant bien pratiquées, desracineront de vostre cœur, moyennant la grace de Dieu, le peché et les principales affections du peché : aussi les ay-je dressées tout à fait pour cet usage. Vous les ferez l'une apres l'autre, selon que je les ay marquées, n'en prenant qu'une pour chaque jour, laquelle vous ferez le matin s'il est possible, qui est le tems le plus propre pour toutes les actions de l'esprit, et la remascherez et la ruminerez le reste de la journée : que si vous n'estes encore pas duicte (1) à faire la meditation, voyez ce qui en sera dit en la seconde partie.

## CHAPITRE IX.

### PREMIERE MEDITATION. — DE LA CREATION.

#### PREPARATION.

- 1<sup>o</sup> Mettez-vous en la presence de Dieu.
- 2<sup>o</sup> Suppliez-le qu'il vous inspire.

#### CONSIDERATIONS.

1<sup>o</sup> CONSIDEREZ qu'il n'y a que tant d'ans que vous n'estiez point au monde, et que vostre estre estoit un vray rien : où

(1) Propre à, habituée à.

estions-nous, ô mon ame, en ce tems-là? le monde avoit desjà tant duré, et de nous il n'en estoit nulle nouvelle.

2° Dieu vous a fait esclorre de ce rien pour vous rendre ce que vous estes, sans qu'il eust besoin de vous, ains par sa seule bonté.

3° Considerez l'estre que Dieu vous a donné, car c'est le premier estre du monde visible, capable de vivre eternellement, et de s'unir parfaitement à sa divine Majesté.

#### AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

1° *Humiliez-vous profondement devant Dieu*, disant de cœur avec le Psalmiste : O Seigneur, je suis devant vous comme un vray rien, et comment eustes-vous memoire de moi pour me creer? Helas! mon ame, tu estois abysmée dans cet ancien neant, et y serois encore de present, si Dieu ne t'en eust retirée : et que ferois-tu dedans ce rien?

2° *Rendez graces à Dieu*. O mon grand et bon Createur, combien vous suis-je redevable; puisque vous m'estes allé prendre dans mon rien, pour me rendre par vostre misericorde ce que je suis? Qu'est-ce que je feray jamais pour dignement benir vostre saint nom, et remercier vostre immense bonté.

3° *Confondez-vous*. Mais helas! mon Createur, au lieu de m'unir à vous par amour et service, je me suis renduë toute rebelle par mes desreglées affections, me separant et esloignant de vous pour me joindre au peché et à l'iniquité, n'honorant non plus vostre bonté, que si vous n'eussiez pas esté mon Createur.

4° *Abaissez-vous devant Dieu*. O mon ame, sçache que le Seigneur est ton Dieu, c'est luy qui t'a faite, et tu ne t'es pas faite toy-mesme. O Dieu! je suis l'ouvrage de vos mains.

Je ne veux donc plus desormais me complayre en moy-mesme, qui de ma part ne suis rien. De quoy te glorifies-tu, ô poudre et cendre? mais plutost, ô vray neant, de quoy t'exaltes-tu? et pour m'humilier je veux faire telle et telle chose, supporter tels et tels mespris : je veux changer de vie, et suivre desormais mon Createur, et m'honorer de la condition de l'estre qu'il m'a donné, l'employant tout entierement à l'obeysance de sa volonté, par les moyens qui me seront enseignez, et desquels je m'enquerray vers mon pere spirituel.

#### CONCLUSION.

1° *Remerciez Dieu*. Benis, ô mon ame, ton Dieu, et que toutes mes entrailles loüent son saint nom, car sa bonté m'a tiré de rien, et sa misericorde m'a créé.



2<sup>o</sup> *Offrez*. O mon Dieu, je vous offre l'estre que vous m'avez donné avec tout mon cœur, je le vous desdie et consacre.

3<sup>o</sup> *Priez*. O Dieu, fortifiez-moy en ces affections et resolutions : ô S<sup>te</sup> Vierge, recommandez-les à la misericorde de vostre Fils, avec tous ceux pour qui je dois prier, etc. *Pater, Ave*.

Au sortir de l'orayson, en vous pourmenant (1) un peu, recueillez un petit bouquet de devotion des considerations que vous avez faictes pour l'odorer le long de la journée.

## CHAPITRE X.

### DEUXIESME MEDITATION. — DE LA FIN POUR LAQUELLE NOUS SOMMES CREEZ.

#### PREPARATION.

1<sup>o</sup> Mettez-vous devant Dieu.

2<sup>o</sup> Priez-le qu'il vous inspire.

#### CONSIDERATIONS.

1<sup>o</sup> Dieu ne vous a pas mise en ce monde, pour aucun besoin qu'il eust de vous, qui luy estes du tout inutile, mais seulement affin d'exercer en vous sa bonté, vous donnant sa grace et sa gloire. Et pour cela il vous a donné l'entendement pour le cognoistre, la memoire pour vous souvenir de luy, la volonté pour l'aymer, l'imagination pour vous représenter ses bienfaits, les yeux pour voir les merveilles de ses ouvrages, la langue pour le louer, et ainsi des autres facultez.

2<sup>o</sup> Estant créée, et mise en ce monde à cette intention, toutes actions contraires à icelle doivent estre rejettées et evitées, et celles qui ne servent de rien à cette fin, doivent estre mesprisées, comme vaines et superfluës.

3<sup>o</sup> Considerez le mal-heur du monde qui ne pense point à cela; mais vit comme s'il croyoit de n'estre créé que pour bastir des maisons, planter des arbres, assembler des richesses, et faire des badineries.

#### AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

1<sup>o</sup> *Confondez-vous*, reprochant à vostre ame sa misere, qui a esté si grande cy-devant, qu'elle n'a que peu ou point pensé à tout cecy. Helas! ce direz-vous, que pensois-je, ô mon Dieu, quand je ne pensois point en vous? de quoy me ressouvenois-je quand je vous oublois? qu'aymois-je quand je ne vous aymois

(1) Promenant.

pas? Helas! je me devois repaistre de la verité, et je me remplissois de la vanité, et servois le monde qui n'est fait que pour me servir.

2° *Detestez la vie passée.* Je vous renonce, pensées vaines et cogitations inutiles; je vous adjure, ô souvenirs detestables et frivoles: je vous renonce, amitez infidelles et desloyales, services perdus, et miserables gratifications ingrates, complaysances fascheuses.

3° *Convertissez-vous à Dieu.* Et vous, ô mon Dieu, mon Sauveur, vous serez d'oresnavant le seul objet de mes pensées: non, jamais je n'appliqueray mon esprit à des cogitations qui vous soient desaggreables. Ma memoire se remplira tous les jours de ma vie de la grandeur de vostre debonnaireté, si doucement exercée en mon endroit. Vous serez les delices de mon cœur, et la suavité de mes affections.

Ha donc! tels et tels fatras, et amusemens, auxquels je m'appliquois; tels et tels vains exercices, auxquels j'employois mes journées; telles et telles affections, qui engageoient mon cœur, me seront desormais en horreur, et à cette intention j'useray de tels et tels remedes.

#### CONCLUSION.

1° *Remerciez Dieu qui vous a faite pour une fin si excellente.* Vous m'avez faite, ô Seigneur, pour vous, affin que je jöüisse eternellement de l'immensité de vostre gloire? quand sera-ce que j'en seray digne, et quand vous beniray-je selon mon devoir?

2° *Offrez.* Je vous offre, ô mon cher Createur, toutes ces mesmes affections, et resolutions, avec toute mon ame et mon cœur.

3° *Priez.* Je vous supplie, ô Dieu, d'avoir aggreables mes souhaits, et mes vœux, et de donner vostre sainte benediction à mon ame, à celle fin qu'elle les puisse accomplir par le merite du sang de vostre Fils respandu sur la croix. *Pater, Ave.*

Faites le petit bouquet de devotion.

## CHAPITRE XI.

TROISIÈME MEDITATION. — DES BÉNÉFICES DE DIEU.

## PRÉPARATION.

- 1<sup>o</sup> Mettez-vous en la présence de Dieu.  
 2<sup>o</sup> Priez-le qu'il vous inspire.

## CONSIDÉRATIONS.

1<sup>o</sup> CONSIDÉREZ les grâces corporelles que Dieu vous a données, quel corps, quelles commodités de l'entretenir, quelle santé, quelles consolations loysibles pour iceluy, quels amys, quelles assistances; mais cela considérez-le avec une comparaison de tant d'autres personnes qui valent mieux que vous, lesquelles sont destituées de ces bénéfices : les uns gastez de corps, de santé, de membres; les autres abandonnez à la mercy des opprobres, et de mespris et des-honneur; les autres accablez de pauvreté : et Dieu n'a pas voulu que vous fussiez si miserable.

2<sup>o</sup> Considérez les dons de l'esprit. Combien y a-t-il au monde de gens hebetés, enragez, insensés! et pourquoi n'estes-vous pas du nombre? Dieu vous a favorisée : combien y en a-t-il qui ont été nourris rustiquement, et en une extreme ignorance! et la Providence divine vous a fait eslever civilement et honorablement.

3<sup>o</sup> Considérez les grâces spirituelles. O Philotée! vous estes des enfans de l'Eglise, Dieu vous a enseigné sa cognoissance dès vostre jeunesse. Combien de fois vous a-t-il donné ses sacrements! combien de fois des inspirations, des lumieres interieures, des reprehensions pour vostre amendement! combien de fois vous a-t-il pardonné vos fautes? combien de fois delivrée des occasions de vous perdre où vous estiez exposée! Et ces années passées, n'estoient-ce pas un loysir et commodité de vous avancer au bien de vostre ame? Voyez un peu par le menu, combien Dieu vous a été doux et gracieux.

## AFFECTIIONS ET RESOLUTIONS.

1<sup>o</sup> *Admirez la bonté de Dieu.* O que mon Dieu est bon en mon endroit! ô qu'il est bon! ô que vostre cœur, Seigneur, est riche en misericorde, et liberal en debonnairété! O mon ame, racontons à jamais, combien de grâces il nous a fait.

2<sup>o</sup> *Admirez vostre ingratitude.* Mais que suis-je, Seigneur, que vous ayez eu memoire de moy? O que mon indignité est

grande ! Helas ! j'ai foulé aux pieds vos benefices : j'ay deshonoré vos graces, les convertissant en abus et mespris de vostre souveraine bonté ; j'ay opposé l'abysme de mon ingratitude à l'abysme de vostre grace et faveur.

3° *Excitez-vous à reconnaissance.* Sus (1) donc, ô mon cœur, ne vueille plus estre infidelle, ingrat et desloyal à ce grand bienfaicteur. Et comment, mon ame ne sera-t-elle pas mes-huy (2) sujette à Dieu, qui a fait tant de merveilles et de graces en moy, et pour moy ?

4° Ha doncques ! Philotée, retirez vostre corps de telles et telles voluptez ; rendez-le sujet au service de Dieu, qui a tant fait pour luy ; appliquez vostre ame à le cognoistre et reconnoistre, par tels et tels exercices qui sont requis pour cela ; employez soigneusement les moyens qui sont en l'Eglise, pour vous sauver et aymer Dieu. Ouy, je frequenteray l'orayson, les sacrements, j'escouteray la sainte parolle, je pratiqueray les inspirations et conseils.

#### CONCLUSION.

1° Remerciez Dieu de la cognoissance qu'il vous a donnée, maintenant de vostre devoir et de tous les bienfaicts cy-devant receus.

2° Offrez-luy vostre cœur avec toutes vos resolutions.

3° Priez-le qu'il vous fortifie, pour les pratiquer fidellement, par le merite de la mort de son Fils ; implorez l'intercession de la Vierge et des Saints. *Pater, Ave.*

Faites le petit bouquet spirituel.

## CHAPITRE XII.

### QUATRIESME MEDITATION. — DES PECHES.

#### PREPARATION.

1° Mettez-vous en la presence de Dieu.

2° Suppliez-le qu'il vous inspire.

#### CONSIDERATIONS.

1° PENSEZ combien il y a que vous commencez à pecher, et voyez combien, dès ce premier commencement, les pechez se sont multipliez en vostre cœur ; comme tous les jours vous les avez accru contre Dieu, contre vous-mesme, contre le prochain, par œuvre, par parolle, par desir et pensée.

(1) Allons. — (2) Désormais.

2° Considerez vos mauvaises inclinations, et combien vous les avez suivies. Et par ces deux points vous verrez que vos coupes sont en plus grand nombre que les cheveux de vostre teste, voire que le sable de la mer.

3° Considerez à part le peché d'ingratitude envers Dieu, qui est un peché general, lequel s'espanche par tous les autres, et les rend infiniment plus enormes. Voyez doncques combien de benefices Dieu vous a fait, et que de tous vous avez abusé contre le donateur; singulierement, combien d'inspirations mesprisées, combien de bons mouvemens rendus inutiles. Et encore plus que tout, combien de fois avez-vous receu les sacremens, et où en sont les fruicts? que sont devenus ces precieux joyaux, dont vostre cher Espoux vous avoit ornée? tout cela a esté couvert sous vos iniquitez. Avec quelle preparation les avez-vous receus? Pensez à cette ingratitude, que Dieu vous ayant tant couru apres pour vous sauver, vous avez tousjours fuy devant luy pour vous perdre.

AFFECTIO:IS ET RESOLUTIONS.

1° *Confondez-vous en vostre misere.* O mon Dieu, comme oseje comparoistre devant vos yeux? Helas! je ne suis qu'un apostume (1) du monde, et un esgoust d'ingratitude et d'iniquité. Est-il possible que j'aye esté si desloyale, que je n'aye laissé pas un seul de mes sens, pas une des puissances de mon ame que je n'aye gasté, violé et soüillé; et que pas un jour de ma vie ne soit escoulé, auquel je n'aye produit de si mauvais effects? Est-ce ainsi que je devois contre-changer les benefices de mon Createur, et le sang de mon Redempteur?

2° *Demandez pardon,* et vous jettez aux pieds du Seigneur, comme un enfant prodigue, comme une Magdelene, comme une femme qui auroit soüillé le lict de son mariage de toutes sortes d'adultere. O Seigneur, misericorde sur cette pecheresse! Helas! ô source vive de compassion, ayez pitié de cette miserable.

3° *Proposez de vivre mieux.* O Seigneur, non jamais plus, moyennant vostre grace, non jamais plus je ne m'abandonneray au peché.

Helas! je ne l'ay que trop aymé; je le deteste et vous embrasse, ô Pere de misericorde! je veux vivre et mourir en vous.

4° Pour effacer les pechez passez, je m'en accuseray courageusement, et n'en laisseray pas un que je ne pousse dehors.

5° Je feray tout ce que je pourray pour en desraciner entiere-

(1) Tumeur, abcès.

ment les plantes de mon cœur, particulièrement de tels ou de tels qui me sont plus ennuyeux.

6° Et pour ce faire, j'embrasseray constamment les moyens qui me seront conseillez, ne me semblant d'avoir jamais assez fait pour reparer de si grandes fautes.

#### CONCLUSION.

1° Remerciez Dieu qui vous a attendu jusques à ceste heure, et vous a donné ces bonnes affections.

2° Faites-luy offrande de vostre cœur pour les effectuer.

3° Priez-le qu'il vous fortifie, etc. *Pater, Ave.*

### CHAPITRE XIII.

#### CINQUIESME MEDITATION. — DE LA MORT.

##### PREPARATION.

1° Mettez-vous en la presence de Dieu.

2° Demandez-luy sa grace.

3° Imaginez-vous d'estre malade en extremité dans le lict de la mort, sans esperance aucune d'en eschapper.

##### CONSIDERATIONS.

1° CONSIDEREZ l'incertitude du jour de vostre mort. O mon ame, vous sortirez un jour de ce corps. Quand sera-ce, sera-ce en hyver ou en esté? en la ville ou au village? de jour ou de nuict? sera-ce à l'impourveu, ou avec advertissement? sera-ce de maladie ou d'accident? aurez-vous le loysir de vous confesser, ou non? serez-vous assistée de vostre confesseur et pere spirituel ou non? Helas! de tout cela nous n'en sçavons rien du tout; seulement cela est asseuré, que nous mourrons, et tousjours plustost que nous ne pensons.

2° Considerez qu'alors le monde finira, pour ce qui vous regarde : il n'y en aura plus pour vous, il renversera sens dessus-dessous devant vos yeux ; oüy, car alors les playsirs, les vanitez, les joyes mondaines, les affections vaines, nous apparoistront comme des phantosmes et nuages. Ah! chetive, pour quelles bagatelles et chimeres ay-je offensé mon Dieu? Vous verrez que nous avons quitté Dieu pour neant. Au contraire, la devotion, les bonnes œuvres vous sembleront alors si desirables et douces! O pourquoy n'ay-je suivi ce beau et gracieux chemin? alors les pechez, qui sembloient bien petits, paroistront gros comme des montagnes, et vostre devotion bien petite.

3° Considerez les grands et langoureux adieux que vostre ame dira à ce bas monde : elle dira adieu aux richesses, aux vanitez, aux vaines compagnies, aux playsirs, aux passe-tems, aux amys et voisins, aux parens, aux enfans, au mary, à la femme, bref; à toute creature, et en fin finale à son corps, qu'elle delaissera pasle, have, deffait, hideux et puant.

4° Considerez les empressemens qu'on aura pour lever ce corps-là, et le cacher en terre, et que, cela fait, le monde ne pensera plus gueres à vous, ny n'en fera plus memoire, non plus que vous n'avez gueres pensé aux autres. Dieu luy fasse paix, dira-t-on, et puis c'est tout. O mort que tu es inconsiderable, que tu es impiteuse!

5° Considerez qu'au sortir du corps l'ame prend son chemin, ou à droicte, ou à gauche. Helas! où ira la vostre? quelle voye tiendra-t-elle? non autre que celle qu'elle aura commencée en ce monde.

#### AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

1° *Priez Dieu, et vous jetez entre ses bras.* Las! Seigneur, recevez-moy en vostre protection pour ce jour effroyable. Rendez-moy cette heure heureuse et favorable, et que plutost toutes les autres de ma vie soient tristes et d'affliction.

2° *Mesprisez le monde.* Puis que je ne sçay l'heure en laquelle il te faut quitter, ô monde! je ne me veux point attacher à toy. O mes chers amis, mes cheres alliances, permettez-moy que je ne vous affectionne plus que par une amitié sainte, laquelle puisse durer eternellement; car, pourquoy m'unir à vous, en sorte qu'il faille quitter et rompre la liayson.

3° Je me veux preparer à cette heure, et prendre le soin requis pour faire ce passage heureusement : je veux assurer l'estat de ma conscience de tout mon pouvoir, et veux mettre ordre à tels et tels manquemens.

#### CONCLUSION.

Remerciez Dieu de ces resolutions qu'il vous a données; offrez-les à sa Majesté; suppliez-la derechef, qu'elle vous rende vostre mort heureuse, par le merite de celle de son Fils. Implorez l'ayde de la Vierge et des Saints. *Pater, Ave.*

Faites un boucquet de myrrhe.

## CHAPITRE XIV.

## SIXIESME MEDITATION — DU JUGEMENT.

## PREPARATION.

- 1° Mettez-vous devant Dieu.
- 2° Suppliez-le qu'il vous inspire.

## CONSIDERATIONS.

1° ENFIN, apres le tems que Dieu a marqué pour la durée de ce monde, et apres une quantité de signes et presages horribles, pour lesquels les hommes seicheront d'effroy et de crainte, le feu, venant comme un deluge, bruslera et reduira en cendre toute la face de la terre, sans qu'aucune des choses que nous voyons sur icelle en soit exempte.

2° Apres ce deluge de flammes et de foudres, tous les hommes ressusciteront de la terre (excepté ceux qui sont jà ressuscitez) et, à la voix de l'archange, comparoistront en la vallée de Josaphat. Mais hélas! avec quelle difference! car les uns y seront en corps glorieux et resplendissans, et les autres en corps hideux et horribles.

3° Considerez la majesté avec laquelle le souverain Juge comparoistra, environné de tous les Anges et Saints, ayant devant soy sa croix plus reluysante que le soleil, enseigne de grace pour les bons et de rigueur pour les mauvais.

4° Ce souverain Juge, par son commandement redoutable, et qui sera soudain executé, separera les bons des mauvais, mettant les uns à sa droicte, les autres à sa gauche; separation eternelle, et apres laquelle jamais plus ces deux bandes ne se trouveront ensemble.

5° La separation faite, et les livres des consciences ouverts, on verra clairement la malice des mauvais, et le mespris dont ils ont usé contre Dieu, et d'ailleurs la penitence des bons, et les effets de la grace de Dieu qu'ils ont receuë, et rien ne sera caché. O Dieu, quelle confusion pour les uns, quelle consolation pour les autres!

6° Considerez la derniere sentence des mauvaises ames maudites au feu eternel, qui est preparé au diable et à ses compaignons. Pesez ces parolles si pesantes. *Allez*, dit-il; c'est un mot d'abandonnement perpetuel que Dieu fait de tels mal-heureux les bannissant pour jamais de sa face. Il les appelle *maudits!*



O, mon ame, quelle malediction! malediction generale qui comprend tous les maux, malediction irrevocable qui comprend tous les tems, et l'eternité; il adjouste : *Au feu eternal*. Regarde, ô mon cœur, ceste grande eternité. O eternelle eternité des peines, que tu es effroyable!

7<sup>o</sup> Considerez la sentence contraire des bons! *Venez*, dit le juge. Ah! c'est le mot agreable de salut, par lequel Dieu nous tire à soy, et nous reçoit dans le giron de sa bonté. *Benis de mon Pere*. O chere benediction, qui comprend toute benediction. *Possédez le royaume qui vous est préparé dès la constitution du monde*. O Dieu, quelle grace! car ce royaume n'aura jamais fin.

## AFFECTIIONS ET RESOLUTIONS.

1<sup>o</sup> *Tremble, ô mon âme, à ce souvenir*. O Dieu, qui me peut assurer pour ceste journée, en laquelle les colonnes du ciel trembleront de frayeur?

2<sup>o</sup> *Detestez vos pechez*, qui seuls vous peuvent perdre en ceste journée espouvantable?

Ah! je me veux juger moy-mesme maintenant, affin que je ne sois pas jugé : je veux examiner ma conscience, et me condamner, m'accuser et me corriger, affin que le Juge ne me condamne en ce jour redoutable. Je me confesseray donc, j'accepteray les advis necessaires, etc.

## CONCLUSION.

Remerciez Dieu, qui vous a donné moyen de vous assurer pour ce jour-là, et le tems de faire penitence.

Offrez-luy vostre cœur pour la faire. Priez-le qu'il vous fasse la grace de vous en bien acquitter. *Pater, Ave*.

Faites un boucquet.

## CHAPITRE XV.

## SEPTIESME MEDITATION. — DE L'ENFER.

## PREPARATION.

1<sup>o</sup> Mettez-vous en la presence divine.

2<sup>o</sup> Humiliez-vous, et demandez son assistance.

3<sup>o</sup> Imaginez-vous une ville tenebreuse, toute bruslante de souffre et de poix puante, pleine de citoyens qui n'en peuvent sortir.

## CONSIDERATIONS.

1<sup>o</sup> LES damnez sont dedans l'abysme infernal, comme dedans cette ville infortunée, en laquelle ils souffrent des tourmens in-

dicibles en tous leurs sens , et en tous leurs membres , parce que, comme ils ont employé tous leurs sens et leurs membres pour pecher, ainsi souffriront-ils en tous leurs membres, et en tous leurs sens les peines deuës au pché Les yeux, pour leurs faux et mauvais regards, souffriront l'horrible vision des diables et de l'enfer; les oreilles pour avoir pris playsir aux discours vicieux, n'ouïront jamais que pleurs, lamentations et desespoirs, et ainsi des autres.

2° Outre tous ces tourmens, il y en a encore un plus grand, qui est la privation et perte de la gloire de Dieu, lequel ils sont forclos de jamais voir.

Que si Absalon treuva que la privation de la face amiable de son pere David estoit plus ennuyeuse que son exil, ô Dieu! quel regret d'estre à jamais privé de voir vostre doux et suave visage!

3° Considerez sur tout l'eternité de ces peines, laquelle seule rend l'enfer insupportable. Hélas! si une puce en nostre oreille, si la chaleur d'une petite fievre nous rend une courte nuict si longue et ennuyeuse, combien sera espouvantable la nuict de l'eternité avec tant de tourmens! de cette eternité naissent le desespoir eternel, les blasphemes et rages infinies.

#### AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

*Espouvantez vostre ame par les parolles de Job (1). O mon ame, pourrois-tu bien vivre eternellement avec ces ardeurs perdurables, et emmy ce feu devorant? veux-tu bien quitter ton Dieu pour jamais?*

*Confessez que vous l'avez merité, mais combien de fois? Or, desormais je veux prendre party au chemin contraire: pourquoy descendray-je en cet abysme?*

Je feray doncques tel et tel effort pour eviter le peché, qui seul me peut donner cette mort eternelle.

Remerciez, offrez, priez. *Pater, Ave.*

## CHAPITRE XVI.

### HUICTIESME MEDITATION. — DU PARADIS.

#### PREPARATION.

1° Mettez-vous en la presence de Dieu.

2° Faites l'invocation.

(1) D'Isaye, C. 33.

## CONSIDERATIONS.

1<sup>o</sup> CONSIDEREZ une belle nuit bien seraine, et pensez combien il fait bon voir le ciel avec cette multitude et variété d'estoiles. Or, joignez maintenant cette beauté avec celle d'un beau jour, en sorte que la clarté du soleil n'empesche point la claire veüe des estoiles, ny de la lune; et puis apres dites hardiment que toute cette beauté mise ensemble, n'est rien au prix de l'excellence du grand paradis : ô que ce lieu est desirable et amiable! que cette cité est precieuse!

2<sup>o</sup> Considerez la noblesse, la beauté, et la multitude des citoyens et habitans de cet heureux pays : ces millions de millions d'anges, de cherubins et seraphins, cette troupe d'apostres, de martyrs, de confesseurs, de vierges, de saintes dames, la multitude est innombrable. O que cette compagnie est heureuse! le moindre de tous est plus beau à voir que tout le monde : que sera-ce de les voir tous? Mais, mon Dieu, qu'ils sont heureux! tousjours ils chantent le doux cantique de l'amour eternal, tousjours ils jouissent d'une constante allegresse : ils s'entredonnent les uns aux autres des contentemens indicibles, et vivent en la consolation d'une heureuse et indissoluble société.

3<sup>o</sup> Considerez enfin quel bien ils ont tous de jouyr de Dieu, qui les gratifie pour jamais de son amiable regard, et par iceluy respand dedans leurs cœurs un abysme de delices. Quel bien d'estre à jamais uny à son prince! Ils sont là comme des heureux oyseaux, qui volent et chantent à jamais dedans l'air de la divinité, qui les environne de toutes parts de playsirs incroyables : là, chascun à qui mieux mieux, et sans envie, chantent les louanges du Createur : Benit soyez-vous à jamais, ô nostre doux et souverain Createur et Sauveur, qui nous estes si bon, et nous communiquez si liberalement vostre gloire! Et reciproquement Dieu benit d'une benediction perpetuelle tous ses Saints : Benistes soyez-vous à jamais, dit-il, mes cheres creatures, qui m'avez servy, et me louerez eternellement avec si grand amour et courage.

## AFFECTIONS ET RESOLUTIONS.

1<sup>o</sup> *Admirez et louez cette patrie celeste* : O que vous estes belle, ma chere Hierusalem, et que bien-heureux sont vos habitans!

2<sup>o</sup> *Reprochez à vostre cœur le peu de courage qu'il a eu jusques à present de s'estre tant destourné du chemin de cette*

*glorieuse demeure.* Pourquoi me suis-je tant esloignée de mont souverain bonheur? Ah! miserable, pour ces playsirs si deplay-sans et legers, j'ay mille et mille fois quitté ces eternelles et infinies delices. Quel esprit avois-je, de mespriser des biens si desirables, pour des desirs si vains et mesprisables?

3° *Aspirez neantmoins avec vehemence à ce sejour tant delicieux.* O puisqu'il vous a plu, mon bon et souverain Seigneur, redresser mes pas en vos voyes, non jamais plus je ne retourneray en arriere. Allons, ô ma chere ame, allons en ce repos infiny; cheminons à cette beniste terre qui nous est promise: que faysons-nous en cette Egypte?

Je m'empescheray doncques de telles choses qui me des-tournent ou retardent de ce chemin.

Je feray doncques telles et telles choses qui m'y peuvent conduire.

Remerciez, offrez, priez. *Pater, Ave.*

## CHAPITRE XVII.

### NEUVIESME MEDITATION. — PAR MANIERE D'ESLECTION ET CHOIX DU PARADIS.

#### PREPARATION.

1° Mettez-vous en la presence de Dieu.

2° Humiliez-vous devant luy, priant qu'il vous inspire.

#### CONSIDERATIONS.

1° **IMAGINEZ-VOUS** d'estre en une rase campagne toute seule avec vostre bon ange, comme estoit le jeune Tobie allant en Ragez, et qu'il vous fait voir en haut le paradis ouvert, avec les playsirs representez en la meditation du paradis, que vous avez faite; puis du costé d'embas (1), il vous fait voir l'enfer ouvert, avec tous les tourmens descrits en la meditation de l'enfer: vous estant colloquée ainsy par imagination, et mise à genoüil devant vostre bon ange.

2° Considerez qu'il est tres-vray que vous estes au milieu du paradis et de l'enfer, et que l'un et l'autre est ouvert pour vous recevoir, selon le choix que vous en ferez.

3° Considerez que le choix que l'on fait de l'un et de l'autre en ce monde, durera eternellement en l'autre.

4° Et encore que l'un et l'autre soit ouvert pour vous recevoir, selon que vous le choisirez; si est-ce que Dieu, qui est appareillé(2)

(1) D'en bas. — (2) Disposé par nature.

de vous donner, ou l'un par sa justice, ou l'autre par sa miséricorde, desire neantmoins d'un desir nompareil, que vous choyssiez le paradis; et vostre bon ange vous en presse de tout son pouvoir, vous offrant, de la part de Dieu, mille graces et mille secours pour vous ayder à la montée.

5° Jesus-Christ, du haut du ciel, vous regarde en sa debonnairété, et vous invite doucement. Viens, ô ma chere ame, au repos eternal, entre les bras de ma bonté, qui t'a préparé les delices immortelles en l'abondance de son amour. Voyez de vos yeux interieurs la S<sup>te</sup> Vierge qui vous convie maternellement. Courage, ma fille, ne vueille pas mespriser les desirs de mon Fils, ny tant de souspirs que je jette pour toy, respirant avec luy ton salut eternal. Voyez les Saints qui vous exhortent, et un million de saintes ames qui vous convient doucement, ne desirant que de voir un jour vostre cœur joint au leur pour louer Dieu à jamais, et vous assurant que le chemin du ciel n'est point si mal-aysé que le monde le fait. Hardiment, vous disent-elles, tres-chere amie! Qui considerera bien le chemin de la devotion, par lequel nous sommes montez, il verra que nous sommes venus en ces delices, par des delices incomparablement plus souëfves (1) que celles du monde.

#### ESLECTION.

1° O enfer, je te deteste maintenant, et eternallement: je deteste tes tourmens et tes peines; je deteste ton infortunée et malheureuse eternité, et sur tout ces eternels blasphemes et maledictions que tu vomis eternallement contre mon Dieu. Et retournant mon cœur et mon ame de ton costé, ô beau paradis, gloire eternalle, felicité perdurable (2), je choisis à jamais irrevocablement mon domicile et mon sejour dedans tes belles et sacrées maysons, et en tes saints et desirables tabernacles. Je benis, ô mon Dieu, votre misericorde, et accepte l'offre qu'il vous plaist de m'en faire! O Jesus, mon Sauveur, j'accepte vostre amour eternal, et advouë l'acquisition que vous avez faite pour moy d'une place et logis en cette bien-heureuse Hierusalem, non tant pour aucune autre chose, comme pour vous aymer et benir à jamais.

2° Acceptez les faveurs que la Vierge et les Saints vous presentent, promettez-leur que vous vous acheminerez à eux; tendez la main à vostre bon ange, affin qu'il vous y conduise; encouragez vostre ame à ce choix.

(1) Suaves. — (2) Sans fin.

## CHAPITRE XVIII.

DIXIESME MEDITATION. — PAR MANIERE D'ESLECTION ET CHOIX  
QUE L'AME FAIT DE LA VIE DEVOTE.

## PREPARATION.

- 1° Mettez-vous en la presence de Dieu.
- 2° Abaissez-vous devant sa face, requerez son ayde.

## CONSIDERATIONS.

1° IMAGINEZ-VOUS d'estre derechef en une rase campagne avec vostre bon ange toute seule, et à costé gauche vous voyez le diable assis sur un grand throsne haut eslevé, avec plusieurs des esprits infernaux aupres de luy, et tout autour de luy une grande troupe de mondains qui, tous, à teste nuë, le recognoissent, et luy font hommage, les uns par un peché, les autres par un autre. Voyez la contenance de tous les infortunez courtisans de cet abominable roy : regardez les uns furieux de hayne, d'envie et de cholere; les autres qui s'entretuent; les autres haves, pensifs et empressez à faire des richesses; les autres attentifs à la vanité, sans aucune sorte de playsir qui ne soit inutile et vain; les autres vilains, perdus et pourris en leurs brutales affections. Voyez comme ils sont tous sans repos, sans ordre, et sans contenance; voyez comme ils se mesprisent les uns les autres, et comme ils ne s'ayment que par de faux semblans. Enfin, vous verrez une calamiteuse republique, tyrannisée de ce roy maudit, qui vous fera compassion.

2° Du costé droict, voyez Jesus-Christ crucifié, qui, avec un amour cordial, prie pour ces pauvres endiablez, affin qu'ils sortent de cette tyrannie, et qui les appelle à soy. Voyez une grande troupe de devots qui sont autour de luy avec leurs anges. Contemplez la beauté de ce royaume de devotion. Qu'il fait beau voir cette troupe de vierges, hommes et femmes, plus blanches que lys, cette assemblée de veufves pleines d'une sacrée mortification et humilité! Voyez le rang de plusieurs personnes mariées qui vivent si doucement ensemble, avec le respect mutuel, qui ne peut estre sans une grande charité; voyez comme ces devotes ames marient le soin de leur maison exterieure, avec le soin de l'interieure, l'amour du mary avec celuy de l'Espoux celeste. Regardez generalement par tout : vous les verrez tous en une contenance sainte, douce, amiable, qu'ils escoutent Nostre-Seigneur, et tous le voudroient planter au milieu de leur cœur.

Ils se resjouyssent, mais d'une joye gracieuse, charitable et bien réglée; ils s'entr'ayment, mais d'un amour sacré et tres-pur; ceux qui ont des afflictions en ce peuple devot, ne se tourmentent pas beaucoup, et n'en perdent point contenance : bref, voyez les yeux du Sauveur qui les console, et que tous ensemble aspirent à luy.

3° Vous avez mes-huy quitté Satan, avec sa triste et mal-heureuse troupe, par les bonnes affections que vous avez conceuës; et neantmoins vous n'estes pas encore arrivée au roy Jesus, ny jointe à son heureuse et sainte compaignie de devots, ains vous avez esté toujours entre l'un et l'autre.

4° La Vierge sainte avec S. Joseph, S. Louys, S<sup>te</sup> Monique et cent mille autres qui sont en l'escadron de ceux qui ont vescu emmy le monde, vous invitent et encouragent.

5° Le Roy crucifié vous appelle par vostre nom propre? Venez, ô ma bien-aymée, venez, affin que je vous couronne.

#### ESLECTION.

1° O monde! ô troupe abominable! non jamais vous ne me verrez sous vostre drapeau; j'ay quitté pour jamais vos forceneries et vanitez. O roy d'orgueil, ô roy de malheur, esprit infernal, je te renonce avec toutes tes vaynes pompes; je te deteste avec toutes tes œuvres.

2° Et me convertissant à vous, mon doux Jesus, Roy de bonheur et de gloire eternelle, je vous embrasse de toutes les forces de mon ame, je vous adore de tout mon cœur, je vous choisis maintenant et pour jamais pour mon Roy, et pour mon unique Prince, je vous offre mon inviolable fidellité, je vous fay un hommage irrevocable, je me sousmets à l'obyessance de vos saintes loix et ordonnances.

3° O Vierge sainte, ma chere Dame, je vous choisis pour ma guide, je me rends sous vostre enseigne, je vous offre un particulier respect, et une reverence speciale.

O mon saint ange, presentez-moy à cette sacrée assemblée, ne m'abandonnez point jusques à ce que j'arrive avec ceste heureuse compaignie, avec laquelle je dy et diray à jamais, pour tesmoignage de mon choix : Vive Jesus! vive Jesus!

## CHAPITRE XIX.

## COMME IL FAUT FAIRE LA CONFESSION GENERALE.

VOILA donc, ma chere Philotée, les meditations requises à nostre intention. Quand vous les aurez faites, allez courageusement, en esprit d'humilité, faire vostre confession generale; mais, je vous prie, ne vous laissez point troubler par aucune sorte d'apprehension. Le scorpion qui nous a picquez est veneneux en nous picquant; mais estant reduit en huyle, c'est un grand mediquement contre sa propre picqueure : le peché n'est honteux que quand nous le faysons, mais estant converty en confession et penitence, il est honorable et salutaire. La contrition et confession sont si belles et de si bonne odeur, qu'elles effacent la laidur, et dissipent la puanteur du peché. Simon le lepreux disoit que Magdelene estoit pecheresse; mais Nostre-Seigneur dit que non, et ne parle plus sinon des parfums qu'elle respandit, et de la grandeur de sa charité. Si nous sommes bien humbles, Philotée, nostre peché nous desplayra infiniment, parce que Dieu en est offensé; mais l'accusation de nostre peché nous sera douce et agreable, parce que Dieu en est honoré : ce nous est une sorte d'allegement de bien dire au medecin le mal qui nous tourmente. Quand vous serez arrivée devant vostre pere spirituel, imaginez-vous d'estre en la montagne de Calvaire, sous les pieds de Jesus-Christ crucifié, duquel le sang precieux distille de toutes parts pour vous laver de vos iniquitez. Car, bien que ce ne soit pas le propre sang du Sauveur, c'est neantmoins le merite de son sang respandu qui arrouse abondamment les penitens autour des confessionnaux. Ouvrez donc bien vostre cœur pour en faire sortir les pechez par la confession; car, à mesure qu'ils en sortiront, le precieux merite de la passion divine y entrera pour le remplir de benediction.

Mais dites bien tout simplement et naïvement, contentez bien vostre conscience en cela pour une bonne fois. Et cela fait, escoutez l'advertissement et les ordonnances du serviteur de Dieu, et dites en vostre cœur : Parlez, Seigneur, car vostre servante vous escoute. Ouy, c'est Dieu, Philotée, que vous escoutez, puisqu'il a dit à ses vicaires : *Qui vous escoute, m'escoute*. Prenez par apres en main la protestation suivante, laquelle sert de conclusion à toute vostre contrition, et que vous devez avoir premierement meditée et considerée : lisez-la attentivement, et avec le plus de ressentiment qu'il vous sera possible.



## CHAPITRE XX.

PROTESTATION AUTHENTIQUE POUR GRAVER EN L'ÂME LA RESOLUTION  
DE SERVIR DIEU, ET CONCLURE LES ACTES DE PENITENCE.

JE soussignée, constituée et établie en la presence de Dieu eternel et de toute la cour celeste, ayant consideré l'immense misericorde de sa divine bonté envers moy, tres-indigne et chetive creature, qu'elle a creé de rien, conservée, soutenuë, delivrée de tant de dangers, et comblée de tant de bienfaits; mais sur tout ayant consideré cette incomprehensible douceur et clemence, avec laquelle ce tres-bon Dieu m'a si benignement tolerée en mes iniquitez, si souvent et si amiablement inspirée, me conviant à m'amender, et si patiemment attenduë à penitence et repentance jusques à cette N. année de mon aage, nonobstant toutes mes ingrattitudes, desloyautez et infidellitez, par lesquelles differant ma conversion, et mesprisant ses graces, je l'ay si imprudemment offensée; apres avoir encore consideré qu'au jour de mon sacré baptesme, je fus si heureusement et saintement vouëe et dediée à mon Dieu pour estre sa fille, et que, contre la profession qui fut alors faite en mon nom, j'ay tant et tant de fois si malheureusement et detestablement profané et violé mon esprit, l'appliquant et l'employant contre la divine Majesté; enfin revenant maintenant à moy-mesme, prosternée de cœur et d'esprit devant le throsne de la Justice divine, je me recognois, advouë et confesse pour legitiment atteinte et convaincuë du crime de leze Majesté divine et coupable de la mort et passion de Jesus-Christ, à raison des pechez que j'ay commis, pour lesquels il est mort, et a souffert le tourment de la croix, si que je suis digne, par consequent, d'estre à jamais perduë et damnée.

Mais me retournant devers le throsne de l'infinie misericorde de ce mesme Dieu eternel, apres avoir detesté de tout mon cœur, et de toutes mes forces, les iniquitez de ma vie passée, je demande et requiers humblement grace, pardon et mercy, avec entiere absolution de mon crime, en vertu de la mort et passion de ce mesme Seigneur et Redempteur de mon ame, sur laquelle m'appuyant comme sur l'unique fondement de mon esperance, j'advouë derechef, et renouvelle la sacrée profession de la fidellité faite de ma part à mon Dieu en mon baptesme, renonçant au diable, au monde, et à la chair, detestant leurs malheureuses suggestions, vanitez et concupiscences, pour tout

le tems de ma vie presente, et de toute l'eternité; et me convertissant à mon Dieu debonnaire et pitoyable, je desire, propose, delibere, et me resous irrevocablement de le servir et aymer maintenant et eternellement, luy donnant à ces fins, dediant et consacrant mon esprit avec toutes ses facultez, mon ame avec toutes ses puissances, mon cœur avec toutes ses affections, mon corps avec tous ses sens, protestant de ne jamais plus abuser d'aucune partie de mon estre contre sa divine volonté, et souveraine majesté, à laquelle je me sacrifie et immole en esprit, pour luy estre à jamais loyale, obeyssante et fidelle creature, sans que je vueille oncques m'en desdire ny repentir. Mais helas! si par suggestion de l'ennemy ou par quelque infirmité humaine, il m'arrivoit de contrevenir en chose quelconque à cette mienne resolution et consecration, je proteste dès maintenant et me propose, moyennant la grace du Saint-Esprit, de m'en relever si tost que je m'en appercevray, me convertissant derechef à la misericorde divine sans retardation, ny dilation quelconque. Cecy est ma volonté, mon intention, et ma resolution inviolable et irrevocable, laquelle j'advouë et confirme sans reserve, ny exception, en la mesme presence sacrée de mon Dieu, et à la veuë de l'Eglise triomphante, et en la face de l'Eglise militante ma mere, qui entend cette mienne declaration, en la presence de celuy qui, comme officier d'icelle, m'escoute en cette action. Playse vous, ô mon Dieu eternal, tout-puissant et tout bon, Pere, Fils, et Saint-Esprit, confirmèr en moy cette resolution, et accepter ce mien sacrifice cordial et interieur, en odeur de suavité. Et comme il vous a pleu me donner l'inspiration et volonté de le fayre, donnez-moy aussi la force et la grace requise pour le parfayre. O mon Dieu, vous estes mon Dieu, Dieu de mon cœur, Dieu de mon ame, Dieu de mon esprit; ainsi je vous recognois et adore maintenant, et pour toute l'eternité. Vive Jesus!

## CHAPITRE XXI.

### CONCLUSION DE CETTE PREMIERE PURGATION.

CETTE protestation faite, soyez attentive et ouvrez les oreilles de vostre cœur, pour oüyr en esprit la parole de vostre absoluteion que le Sauveur mesme de vostre ame, assis sur le throsne de sa misericorde, prononcera là-haut au ciel devant tous les anges et les saints, à mesme tems qu'en son nom le prestre

vous absout icy-bas en terre ; si que toute cette troupe des bien-heureux se resjouyssant de vostre bon-heur, chantera le cantique spirituel d'une allegresse nompâreille, et tous donneront le bayser de paix et de societé à vostre cœur, remis en grace et sanctifié.

O Dieu, Philotée, que voilà un contract admirable, par lequel vous faites un heureux traité avec sa divine Majesté, puisqu'en vous donnant vous-mesme à elle, vous la gaignez, et vous-mesme aussi pour la vie eternelle ! Il ne reste plus sinon que, prenant la plume en main, vous signiez de bon cœur l'acte de vostre protestation, et que par apres vous alliez à l'autel, où Dieu reciproquement signera et scellera vostre absolution, et la promesse qu'il vous fera de son paradis, se mettant luy-mesme par son sacrement, comme un cachet et sceau sacré, sur vostre cœur renouvelé. En cette sorte, ce me semble, Philotée, vostre ame sera purgée de peché, et de toutes les affections du peché. Mais d'autant que ces affections renaissent aysement en l'ame, à raison de nostre infirmité et concupiscence, qui peut estre mortifiée, mais qui ne peut mourir pendant que nous vivons icy-bas en terre, je vous donneray des advis, lesquels estant bien pratiquez vous preserveront desormais du peché mortel, et de toutes les affections d'iceluy, affin que jamais il ne puisse avoir place en vostre cœur ; et d'autant que les mesmes advis servent encore pour une purification plus parfaite, avant que de les vous donner, je vous veux dire quelque chose de cette plus absolue pureté, à laquelle je desire vous conduire.

## CHAPITRE XXII.

QU'IL SE FAUT PURGER DES AFFECTIONS QUE L'ON A AUX PECHES VENIELS.

A mesure que le jour se fait, nous voyons plus clairement dedans le miroir les taches et les souilleures de nostre visage : ainsi, à mesure que la lumiere interieure du Saint-Esprit eclaire nos consciences, nous voyons plus distinctement et plus clairement les pechez, inclinations et imperfections qui nous peuvent empescher d'atteindre à la vraye devotion. Et la mesme lumiere qui nous fait voir ces tares et dechets, nous eschauffe au desir de nous en nettoyer et purger.

Vous descouvrirez donc, ma chere Philotée, qu'outre les pechez mortels, et affections des pechez mortels, dont vous avez

esté purgée par les exercices marquez cy-devant, vous avez encore en vostre ame plusieurs inclinations et affections aux pechez veniels. Je ne dy pas que vous decouvrirez des pechez veniels; mais je dy que vous descouvrirez des affections et inclinations à iceux : or, l'un est bien different de l'autre; car nous ne pouvons jamais estre du tout purs des pechez veniels, au moins pour persister long-tems en cette pureté, mais nous pouvons bien n'avoir aucune affection aux pechez veniels. Certes, c'est autre chose de mentir une fois ou deux de gayeté de cœur en chose de peu d'importance; et autre chose de se playre à mentir, et d'estre affectionné à cette sorte de peché.

Et je dy maintenant qu'il faut purger son ame de toutes les affections qu'elle a aux pechez veniels, c'est-à-dire, qu'il ne faut point nourrir volontairement la volonté de continuer et perseverer en aucune sorte de peché veniel. Car aussi seroit-ce une lascheté trop grande, de vouloir, tout à nostre escient, garder en nostre conscience une chose si desplaysante à Dieu, comme est la volonté de luy vouloir desplayre. Le peché veniel, pour petit qu'il soit, desplaist à Dieu, bien qu'il ne lui desplayse pas tant que pour iceluy il nous vueille damner ou perdre. Que si le peché veniel luy desplaist, la volonté et l'affection que l'on a au peché veniel, n'est autre chose qu'une resolution de vouloir desplayre à sa divine Majesté. Est-il bien possible qu'une ame bien née vueille non-seulement desplayre à son Dieu, mais affectionner de luy desplayre?

Ces affections, Philotée, sont directement contraires à la devotion, comme les affections au peché mortel le sont à la charité : elles allanguissent les forces de l'esprit, empeschent les consolations divines, ouvrent la porte aux tentations; et bien qu'elles ne tuent pas l'ame, elles la rendent extremement malade. *Les mouches mourantes*, dit le Sage, *perdent et gastent la suavité de l'onguent*. Il veut dire que les mouches ne s'arrestant guere sur l'onguent, mais le mangeant en passant, ne gastent que ce qu'elles prennēt, le reste demeurant en son entier; mais quand elles meurent emmy l'onguent, elles luy ostent son prix, et le mettent à desdain. Et de mesme les pechez veniels arrivant en une ame devote, et ne s'y arrestant pas long-tems, ne l'endommagent pas beaucoup; mais si ces mesmes pechez demeurent dans l'ame pour l'affection qu'elle y met, ils lui font perdre sans doute la suavité de l'onguent, c'est-à-dire la sainte devotion.

Les araignes (1) ne tuent pas les abeilles, mais elles gastent et

(1) Araignées.

corrompent leur miel, et embarrassent leurs rayons des toilles qu'elles y font, en sorte que les abeilles ne peuvent plus faire leur mesnage, et cela s'entend quand elles y font du sejour : ainsi le peché veniel ne tuë pas nostre ame, mais il gaste pourtant la devotion, et embarrasse si fort de mauvaises habitudes et inclinations les puissances de l'ame, quelle ne peut plus exercer la promptitude de la charité, en laquelle gist la devotion ; mais cela s'entend quand le peché veniel sejourne en nostre conscience par l'affection que nous y mettons. Ce n'est rien, Philotée, de dire quelque petit mensonge, de se desregler un peu en parolles, en actions, en regards, en habits, en jolivetez, en jeux, en danses, pourveu que, tout aussi-tost que ces araignes spirituelles sont entrées en nostre conscience, nous les en rechassions et bannissons comme les mouches à miel font les araignes corporelles. Mais si nous leur permettons d'arrester dans nos cœurs, et non-seulement cela, mais que nous nous affectionnions à les y retenir et multiplier, bien-tost nous verrons nostre miel perdu, et la ruche de nostre conscience empestree et deffaite. Mais je dy encore une fois, quelle apparence y a-t-il qu'une ame genereuse se playse à desplayre à son Dieu, et s'affectionne à luy estre desaggreable, et vueille vouloir ce qu'elle sçayt lui estre ennuyeux ?

### CHAPITRE XXIII.

QU'IL SE FAUT PURGER DE L'AFFECTION AUX CHOSSES INUTILES  
ET DANGEREUSES.

LES jeux, les bals, les festins, les pompes, les comedies en leur substance ne sont nullement choses mauvaises, ains indifferentes, pouvant estre bien et mal exercées ; tousjours neantmoins ces choses-là sont dangereuses, et de s'y affectionner, cela est encore plus dangereux. Je dy doncques, Philotée, qu'encore qu'il soit loysible de joüer, danser, se parer, oüyr des honnestes comedies, banqueter (1) : si est-ce que d'avoir de l'affection à cela, c'est chose contraire à la devotion, et extrêmement nuisible et perilleuse. Ce n'est pas mal de le faire, mais oüy bien de s'y affectionner. C'est dommage de semer en la terre de nostre cœur des affections si vaines et sottes : cela occupe le lieu des bonnes impressions, et empesche que le suc de nostre ame ne soit employé és bonnes inclinations.

Ainsi les anciens Nazariens s'abstenoient, non-seulement de

(1) Faire des festins.

tout ce qui pouvoit enyvrer ; mais aussi des raisins et du verjus, non point que le raisin et le verjus enyvrent, mais parce qu'il y avoit danger, en mangeant du verjus, d'exciter le desir de manger des raisins, et en mangeant des raisins, de provoquer l'appetit à boire du moust et du vin. Or, je ne dy pas que nous ne puissions user de ces choses dangereuses ; mais je dy bien pourtant que nous ne pouvons jamais y mettre de l'affection sans interesser la devotion. Les cerfs ayant prins trop de venayson s'escartent et retirent dedans leur buisson, cognoissant que leur gresse les charge, en sorte qu'ils ne sont pas habiles à courir, si d'aventure ils estoient attaquez ; le cœur de l'homme se chargeant de ces affections inutiles, superflües et dangereuses, ne peut sans doute promptement, aysement, et facilement courir apres son Dieu qui est le vray poinct de la devotion. Les petits enfans s'affectionnent et s'eschauffent apres les papillons, nul ne le treuve mauvais, parce qu'ils sont enfans ; mais n'est-ce pas une chose ridicule, ains plustost lamentable, de voir des hommes faits s'empreser de s'affectionner apres des bagatelles si indignes, comme sont les choses que j'ay nommées, lesquelles, outre leur inutilité, nous mettent en peril de nous deregler et desordonner à leur poursuite. C'est pourquoy, ma chere Philotée, je vous dy qu'il faut se purger de ces affections ; et bien que les actes ne soient pas tousjours contraires à la devotion, les affections neantmoins luy sont tousjours dommageables.

#### CHAPITRE XXIV.

##### QU'IL SE FAUT PURGER DES MAUVAISES INCLINATIONS.

Nous avons encore, Philotée, certaines inclinations naturelles, lesquelles, pour n'avoir prins leur origine de nos pechez particuliers, ne sont pas proprement pechez, ny mortel, ny veniel ; mais s'appellent *imperfections*, et leurs actes, *deffauts* et *manquemens*. Par exemple, S<sup>te</sup> Paule, selon le recit de S. Hierosme, avoit une grande inclination aux tritesses et regrets, si qu'en la mort de ses enfans et de son mary, elle courut tousjours fortune de mourir de desplaysir : cela estoit une imperfection, et non point un peché, puis que c'estoit contre son gré et sa volonté. Il y en a qui, de leurs naturels, sont legers, les autres rebarbatifs, les autres durs à recevoir les opinions d'autrui ; les autres sont inclinez à l'indignation, les autres à la cholere, les autres à l'amour : et en somme il se treuve peu de

personnes, esquelles on ne puisse remarquer quelques sortes de telles imperfections. Or, quoy qu'elles soient comme propres et naturelles à chascun, si est-ce que, par le soin et affection contraire, on les peut corriger et moderer, et mesme on peut s'en delivrer et purger? Et je vous dy, Philotée, qu'il le faut faire. On a bien treuvé le moyen de changer les amandiers amers en amandiers doux, en les perçant seulement au pied pour en faire sortir le suc : pourquoy est-ce que nous ne pourrons pas faire sortir nos inclinations perverses pour devenir meilleurs? Il n'y a point de si bon naturel qui ne puisse estre rendu mauvais par les habitudes vicieuses; il n'y a point aussi de naturel si reve-sche, qui, par la grace de Dieu premierement, puis par l'industrie et diligence, ne puisse estre dompté, et surmonté. Je m'en vay doncques maintenant donner les advis, et proposer des exercices, par le moyen desquels vous purgerez vostre ame des affections dangereuses, des imperfections, et de toutes affections aux pechez veniels, et si assurez de plus en plus vostre conscience contre tout peché mortel. Dieu vous fasse la grace de les bien pratiquer.

## DEUXIESME PARTIE.

ADVIS POUR L'ESLEVATION DE L'AME A DIEU PAR L'ORAYSON  
ET LES SACREMENS.



## CHAPITRE PREMIER.

DE LA NECESSITÉ DE L'ORAYSON.

1. L'ORAYSON mettant nostre entendement en la clarté et lumiere divine, et exposant nostre volonté à la chaleur de l'amour celeste, il n'y a rien qui purge tant nostre entendement de ses ignorances, et nostre volonté de ses affections depravées. C'est l'eau de benediction, qui, par son arrousement, fait reverdir et fleurir les plantes de nos bons desirs, lave nos ames de leurs imperfections, et desaltere nos cœurs de leurs passions.

2. Mais sur-tout, je vous conseille la mentale, cordiale, et particulièrement celle qui se fait autour de la vie et passion de Nostre-Seigneur : en le regardant souvent par la meditation, toute vostre ame se remplira de luy, vous apprendrez ses contenance, et formerez vos actions au modele des siennes. Il est la lumiere du monde : c'est doncques en luy, par luy, et pour luy, que nous devons estre esclairez et illuminez ; c'est l'arbre du desir, à l'ombre duquel nous nous devons rafraischir ; c'est la vive fontaine de Jacob, pour le lavement de toutes nos souilleures. Enfin, les enfans, à force d'ouïr leurs meres, et de begayer avec elles, apprennent à parler leur langage ; et nous, demeurant pres du Sauveur par la meditation, et observant ses parolles, ses actions et ses affections, nous apprendrons moyennant sa grace, à parler, fayre et vouloir comme luy. Il faut s'arrester là, Philotée, et croyez-moi, nous ne scaurions aller à Dieu le Père que par cette porte : car tout ainsi que la glace d'un mirouër ne scauroit arrester nostre veuë, si elle n'estoit enduite d'estain ou de plomb par derriere : aussi la Divinité ne pourroit estre bien contemplée par nous en ce bas monde, si elle ne se fust jointe à la sacrée humanité du Sauveur, duquel la vie et la mort sont l'object le plus proportionné, soüef(1), delieieux et profitable, que nous puis-

(1) Suave.



sions choysir pour nostre meditation ordinaire. Le Sauveur ne s'appelle pas pour neant le pain descendu du ciel; car, comme le pain doit estre mangé avec toutes sortes de viandes, aussi le Sauveur doit estre medité, consideré et recherché en toutes nos oraysons et actions. Sa vie et mort a esté disposée et distribuée en divers pointcs, pour servir à la meditation, par plusieurs auteurs; ceux que je vous conseille, sont S. Bonaventure, Bellintani, Bruno, Capilla, Grenade, du Pont.

3. Employez-y chaque jour une heure devant disner, s'il se peut, au commencement de vostre matinée, parce que vous aurez vostre esprit moins embarrassé, et plus frais apres le repos de la nuit. N'y mettez pas aussi davantage d'une heure, si vostre pere spirituel ne vous le dit expressement.

4. Si vous pouvez faire cet exercice dans l'eglise, et que vous y treuviez assez de tranquillité, ce vous sera une chose fort aysée et commode, parce que nul, ny pere, ny mere, ny femme, ny mary, ny autre quelconque ne pourra vous bonnement empescher de demeurer une heure dans l'eglise : là où estant en quelque subjection, vous ne pourriez peut-estre pas vous promettre d'avoir une heure si franche dedans vostre maison.

5. Commencez toutes sortes d'oraysons, soit mentale, soit vocale, par la presence de Dieu, et tenez cette regle sans exception, et vous verrez dans un peu de tems combien elle vous sera profitable.

6. Si vous me croyez, vous direz vostre *Pater*; vostre *Ave Maria* et le *Credo*, en latin; mais vous apprendrez aussi à bien entendre les parolles qui y sont en vostre langage, affin que les disant au langage commun de l'Eglise, vous puissiez neantmoins savourer le sens admirable et delicieux de ces saintes oraysons, lesquelles il faut dire, fichant profondement vostre pensée, et excitant vos affections sur le sens d'icelles (1), et ne vous hastant nullement pour en dire beaucoup, mais vous estudiant de dire ce que vous direz cordialement, car un seul *Pater*, dit avec sentiment, vaut mieux que plusieurs recitez vistement et couramment.

7. Le Chappellet est une tres-utile maniere de prier, pourveu que vous le scachiez dire comme il convient : et pour ce fayre, ayez quelqu'un des petits livres, qui enseignent la façon de le reciter (2). Il est bon aussi de dire les Litanies de Nostre-Seigneur, de Nostre-Dame, et des Saints, et toutes les autres prieres vocales qui sont dedans les Manuels et Heures approu-

(1) D'elles. — (2) Voir à la fin du volume.

vées ; à la charge neantmoins que si vous avez le don de l'orayson mentale, vous luy gardiez tousjours la principale place, en sorte que si apres icelle, ou pour la multitude des affaires, ou pour quelqu'autre raison vous ne pouviez point faire de priere vocale, vous ne vous en mettiez point en peine pour cela, vous contentant de dire simplement devant ou apres la meditation, l'Oraison dominicale, la Salutation angelique et le Symbole des Apostres.

8. Si, faysant l'orayson vocale, vous sentez votre cœur tiré et convié à l'orayson interieure ou mentale, ne refusez point d'y aller, mais laissez tout doucement couler votre esprit de ce costé-là, et ne vous souciez point de n'avoir pas achevé les oraysons vocales que vous vous estiez proposées ; car la mentale que vous aurez faite en leur place, est plus agreable à Dieu, et plus utile à vostre ame : j'excepte l'office ecclesiastique, si vous estes obligée de le dire ; car en ce cas-là, il faut rendre le devoir.

9. S'il advenoit que toute vostre matinée se passast sans cet exercice sacré de l'orayson mentale, ou pour la multiplicité des affaires, ou pour quelqu'autre cause (ce que vous devez procurer n'advenir point, tant qu'il vous sera possible), taschez de reparer ce deffaut l'apres-disnée, en quelque heure la plus esloignée du repas, parce que ce faysant sur iceluy, et avant que la digestion soit fort acheminée, il vous arriveroit beaucoup d'assoupissement, et vostre santé en seroit interessée.

Que si en toute la journée vous ne pouvez la faire, il faut reparer cette perte, multipliant les oraysons jaculatoires, et par la lecture de quelque livre de devotion, avec quelque penitence, qui empesche la suite de ce deffaut, et avec cela, faites une forte resolution de vous remettre en train le jour suivant.

## CHAPITRE II.

### BRIEFVE METHODE POUR LA MEDITATION, ET PREMIEREMENT DE LA PRESENCE DE DIEU, PREMIER POINCT DE LA PREPARATION.

MAIS vous ne sçavez peut-estre pas, Philotée, comme il faut faire l'orayson mentale ; car c'est une chose, laquelle par malheur, peu de gens sçavent en nostre aage : c'est pourquoy je vous presente une simple et briefve methode pour cela, en attendant que par la lecture de plusieurs beaux livres qui ont esté composez sur ce sujet, et sur tout par l'usage, vous en puissiez estre plus amplement instruite. Je vous marque premierement

la preparation, laquelle consiste en deux poincts, dont le premier est, de se mettre en la presence de Dieu, et le second, d'invoquer son assistance. Or, pour vous mettre en la presence de Dieu, je vous propose quatre principaux moyens, desquels vous vous pourrez servir à ce commencement.

Le premier, gist en une vive et attentive apprehension de la toute-presence de Dieu, c'est-à-dire, que Dieu est en tout et par tout, et qu'il n'y a lieu, ny chose en ce monde où il ne soit d'une tres-veritable presence, de sorte que comme les oyseaux, où qu'ils volent, rencontrent toujours l'air, ainsi, où que nous allions, où que nous soyons, nous treuvons Dieu present : chacun scayt cette verité, mais chacun n'est pas attentif à l'apprehender. Les aveugles, ne voyant pas un prince qui leur est present, ne laissent pas de se tenir en respect, s'ils sont advertis de sa presence ; mais la verité est que, parce qu'ils ne le voyent pas, ils oublient aysement qu'il soit present, et s'en estant oubliez, ils perdent encore plus aysement le respect et la reverence. Helas ! Philotée, nous ne voyons pas Dieu qui nous est present, et bien que la foy nous advertisse de sa presence, si est-ce que, ne le voyant pas de nos yeux, nous nous en oublions bien souvent, et nous comportons comme si Dieu estoit bien loin de nous ; car, encore que nous scachions bien qu'il est present à toutes choses, si est-ce que, n'y pensant point, c'est tout autant comme si nous ne le scavions pas. C'est pourquoy tousjours avant l'orayson, il faut provoquer nostre ame à une attentive pensée et consideration de cette presence de Dieu. Ce fut l'apprehension de David, quand il s'escricoit : *Si je monte au ciel, ô mon Dieu, vous y estes ; si je descends aux enfers, vous y estes.* Et ainsi nous devons user des parolles de Jacob, lequel ayant veu l'eschelle sacrée, *O que ce lieu, dit-il, est redoutable ! vraiment Dieu est icy, et je n'en scavois rien !* il veut dire qu'il n'y pensoit pas : car, au reste, il ne pouvoit ignorer que Dieu ne fust en tout et partout. Venant doncques à la priere, ô Philotée, il vous faut dire de tout vostre cœur, et à vostre cœur : O mon cœur, mon cœur, Dieu est vraiment icy !

Le second moyen de se mettre en cette sacrée presence, c'est de penser que non-seulement Dieu est au lieu où vous estes, mais qu'il est tres-particulierement en vostre cœur, et au fond de vostre esprit, lequel il vivifie et anime de sa divine presence, estant là comme le cœur de vostre cœur, et l'esprit de vostre esprit : car, comme l'ame est respanduë par tout le corps, se treuve presente en toutes les parties d'iceluy, et reside neant-

moins au cœur d'une speciale residence : de mesme Dieu estant tres-present à toutes choses, assiste toutesfois d'une speciale façon à nostre esprit. Et pour cela David appelloit Dieu, *Dieu de son cœur*, et S. Paul disoit que *nous vivons, nous nous mouvons, et sommes en Dieu*. En la consideration doncques de cette verité, vous excitez une grande reverence en vostre cœur, à l'endroit de Dieu qui luy est si intimement present.

Le troisieme moyen, c'est de considerer Nostre-Sauveur, lequel, en son humanité, regarde dés le ciel, toutes les personnes du monde; mais particulièrement les chrestiens, qui sont ses enfans, plus specialement ceux qui sont en prieres, desquels il remarque les actions et deportemens. Or cecy n'est pas une simple imagination, mais une vraye verité : car, encore que nous ne le voyons pas, si est-ce que de là-haut il nous considere. S. Estienne le vid ainsi au tems de son martyre; si que nous pouvons bien dire avec l'Espouse : *Le voilà qu'il est derriere la paroy, voyant par les fenestres, regardant par les treillis*.

La quatrieme façon consiste à se servir de la simple imagination, nous representant le Sauveur en son humanité sacrée, comme s'il estoit pres de nous, ainsi que nous avons accoustumé de nous représenter nos amis, et de dire : Je m'imagine de voir un tel qui fait cecy et cela; il me semble que je le vois, ou chose semblable. Mais si le tres-sainct Sacrement de l'autel estoit present, alors cette presence seroit réelle, et non purement imaginaire; car les especes et apparences du pain seroient comme une tapisserie derriere laquelle Nostre-Seigneur reellement present nous void et considere, quoy que nous ne le voyons pas en sa propre forme. Vous userez doncques, ô Philotée, de l'un de ces quatre moyens pour mettre vostre ame en la presence de Dieu avant l'orayson, et ne faut pas les vouloir employer tous ensemblement, mais seulement un à la fois, et cela brievement et simplement.

### CHAPITRE III.

#### DE L'INVOCATION, SECOND POINCT DE LA PREPARATION.

L'INVOCATION se fait en cette maniere : vostre ame se sentant en la presence de Dieu, se prosterne en une extreme reverence, se cognoissant tres-indigne de demeurer devant une si souveraine Majesté; et neantmoins, sçachant que cette mesme bonté le veut, elle luy demande la grace de la bien servir et adorer

en cette meditation. Que si vous le voulez, vous pourrez user de quelques parolles courtes et enflammées comme sont celles icy de David : « Ne me rejettez point, ô mon Dieu, de devant vostre » face, et ne m'ostez point la faveur de vostre Saint-Esprit. » Esclairez vostre face sur vostre servante, et je considereray » vos merveilles. Donnez-moy l'entendement, et je regarderay » vostre loy, et la garderay de tout mon cœur. Je suis vostre » servante, donnez-moy l'esprit, » et telles parolles semblables à cela. Il vous servira encoré d'adjouster l'invocation de vostre bon ange, et des sacrées personnes qui se treuveront au mystere que vous meditez : comme, en celuy de la mort de Nostre-Seigneur, vous pourrez invoquer Nostre-Dame, S. Jean, la Magdelene, le bon larron, affin que les sentimens et mouvemens interieurs qu'ils y receurent vous soient communiquez ; et en la meditation de vostre mort, vous pourrez invoquer vostre bon ange qui se treuvera present, affin qu'il vous inspire des considerations convenables, et ainsi des autres mysteres.

#### CHAPITRE IV.

##### DE LA PROPOSITION DU MYSTERE, TROISIÈME POINCT DE LA PREPARATION.

APRES ces deux poincts ordinaires de la meditation, il y en a un troisieme qui n'est pas commun à toutes sortes de meditations : c'est celuy que les uns appellent *fabrication du lieu*, et les autres, *leçon interieure*. Or, ce n'est autre chose que de proposer à son imagination le corps du mystere que l'on veut mediter, comme s'il se passoit reellement, et de fait en nostre presence. Par exemple, si vous voulez mediter Nostre-Seigneur en croix, vous vous imaginerez d'estre au mont de Calvaire, et que vous voyez tout ce qui se fit et se dit, au jour de la passion : ou si vous voulez (car c'est tout un) vous vous imaginerez, qu'au lieu mesme où vous estes se fait le crucifiement de Nostre-Seigneur, en la façon que les Evangelistes le descrivent. J'en dy de mesme, quand vous meditez la mort, ainsi que je l'ay marqué en la meditation d'icelle ; comme aussi à celle de l'enfer et en tous semblables mysteres, où il s'agit de choses visibles et sensibles : car, quant aux autres mysteres de la grandeur de Dieu, de l'excellence des vertus, de la fin pour laquelle nous sommes creez, qui sont des choses invisibles, il n'est pas question de vouloir se servir de cette sorte d'imagination. Il est vray que l'on peut bien employer quelque similitude et comparaison, pour ayder à la consideration ; mais cela est aucunement

difficile à rencontrer, et je ne veux traiter avec vous que fort simplement, et en sorte que vostre esprit ne soit pas beaucoup travaillé à faire des inventions. Or, par le moyen de cette imagination, nous enfermons nostre esprit dans le mystere que nous voulons mediter, affin qu'il n'aille pas courant çà et là, ne plus ne moins que l'on enferme un oyseau dans une cage, ou bien comme l'on attache l'espervier à ses longes, affin qu'il demeure dessus le poing. Quelques-uns vous diront neantmoins, qu'il est mieux d'user de la simple pensée de la foy, et d'une simple apprehension toute mentale et spirituelle, en la presentation de ces mysteres, ou bien de considerer que les choses se font en vostre propre esprit; mais cela est trop subtil pour le commencement, et jusques à ce que Dieu vous esleve plus haut, je vous conseille, Philotée, de vous retenir en la basse vallée que je vous monstre.

## CHAPITRE V.

### DES CONSIDERATIONS, SECONDE PARTIE DE LA MEDITATION.

APRES l'action de l'imagination, s'ensuit l'action de l'entendement, que nous appellons *meditation*, qui n'est autre chose qu'une, ou plusieurs considerations faites, affin d'esmouvoir nos affections en Dieu et aux choses divines : en quoy la meditation est differente de l'estude et des autres pensées et considerations, lesquelles ne se font pas pour acquerir la vertu ou l'amour de Dieu, mais pour quelques autres fins et intentions, comme pour devenir sçavant, pour en escrire ou disputer. Ayant doncques enfermé vostre esprit, comme j'ay dit, dans l'enclos du sujet que vous voulez mediter, ou par l'imagination, si le sujet est sensible, ou par la simple proposition, s'il est insensible, vous commencerez à faire sur iceluy des considerations, dont vous verrez des exemples tous formez és (1) meditations que je vous ay données. Que si vostre esprit treuve assez de goust, de lumiere et de fruct sur l'une des considerations, vous vous y arresterez sans passer plus outre, faysant comme les abeilles, qui ne quittent point la fleur, tandis qu'elles y treuvent du miel à recueillir. Mais si vous ne rencontrez pas selon vostre souhait, en l'une des considerations, apres avoir un peu marchandé et essayé, vous passerez à une autre; mais allez tout bellement et simplement en cette besogne, sans vous y empressez.

(1) Dans les.

## CHAPITRE VI.

DES AFFECTIONS ET RESOLUTIONS, TROISIÈME PARTIE DE LA MEDITATION.

LA meditation respand des bons mouvemens en la volonté, ou partie affective de nostre ame, comme sont l'amour de Dieu et du prochain, le desir du paradis et de la gloire, le zele du salut des ames, l'imitation de la vie de Nostre-Seigneur, la compassion, l'admiration, la resjouyissance, la crainte de la disgrâce de Dieu, du jugement et de l'enfer, la hayne du peché, la confiance en la bonté et misericorde de Dieu, la confusion pour nostre mauvaise vie passée; et en ces affections, nostre esprit se doit espancher et estendre, le plus qu'il luy sera possible. Que si vous voulez estre aydée pour cela, prenez en main le premier tome des Meditations de dom André Capilia, et voyez sa Preface; car en icelle il monstre la façon avec laquelle il faut dilater ses affections; et plus amplement le Pere Arias, en son Traitté de l'O-rayson.

Il ne faut pas pourtant, Philotée, s'arrester tant à ces affections generales, que vous ne les convertissiez en des resolutions speciales et particulieres pour vostre correction et amendement. Par exemple, la premiere parolle que Nostre-Seigneur dit sur la croix, respandra sans doute une bonne affection d'imitation en vostre ame, à sçavoir, le desir de pardonner à vos ennemys, et de les aymer; or, je dy maintenant que cela est peu de chose, si vòus n'y adjoustez une resolution speciale de cette sorte: or sus (1) doncques, je ne me picqueray plus de telles parolles faucheuses, qu'un tel et une telle, mon voisin ou ma voisine, mon domestique ou ma domestique disent de moy, ny de tel et tel mespris qui m'est fait par celuy-cy ou celuy-là; au contraire, je diray et feray telle et telle chose pour le gagner et adoucir, et ainsi des autres. Par ce moyen, Philotée, vous corrigeréz vos fautes en peu de tems, là où par les seules affections, vous le ferez tard et mal-aysement.

## CHAPITRE VII.

DE LA CONCLUSION ET BOUCQUET SPIRITUEL.

ENFIN, il faut conclure la meditation par trois actions, qu'il faut faire avec le plus d'humilité que l'on peut. La premiere, c'est l'action de graces, remerciant Dieu des affections et resolutions

(1) Et bien, c'en est fait.

qu'il nous a données, et de sa bonté et miséricorde, que nous avons découvertes au mystere de la meditation. La seconde, c'est l'action d'offrande, par laquelle nous offrons à Dieu sa mesme bonté et miséricorde, la mort, le sang, les vertus de son Fils, et conjointement avec icelles nos affections et resolutions.

La troisieme action, est celle de la supplication, par laquelle nous demandons à Dieu, et le conjurons de nous communiquer les graces et vertus de son Fils, et de donner la benediction à nos affections et resolutions, afin que nous les puissions fidellement executer : puis nous prions de mesme pour l'Eglise, pour nos pasteurs, parens, amys, et autres, employant à cela l'intercession de Nostre-Dame, des anges, des saincts; enfin, j'ay remarqué qu'il falloit dire le *Pater noster*, et *Ave Maria*, qui est la generale et necessaire priere de tous les fidelles.

A tout cela j'ay adjousté, qu'il falloit cueillir un petit bouquet de devotion; et voicy ce que je veux dire. Ceux qui se sont promenez en un beau jardin n'en sortent pas volontiers sans prendre en leur main quatre ou cinq fleurs pour les odorier, et tenir le long de la journée : ainsi, nostre esprit ayant discouru sur quelque mystere par la meditation, nous devons choysir un, ou deux, ou trois poincts que nous aurons treuvez plus à nostre goust, et plus propres à nostre advancement, pour nous en ressouvenir le reste de la journée, et les odorier spirituellement. Or, cela se fait sur le lieu mesme auquel nous avons fait la meditation, en nous y entretenant ou promenant solitairement quelque tems apres.

## CHAPITRE VIII.

### QUELQUES ADVIS TRES-UTILES SUR LE SUBJET DE LA MEDITATION.

IL faut surtout, Philotée, qu'au sortir de vostre meditation vous reteniez les resolutions et deliberations que vous aurez prises, pour les pratiquer soigneusement ce jour-là. C'est le grand fruict de la meditation, sans lequel elle est bien souvent, non-seulement inutile, mais nuisible, parce que les vertus meditées, et non pratiquées, enflent quelquesfois l'esprit et le courage, nous estant bien advis que nous sommes tels que nous avons resolu et deliberé d'estre : ce qui est sans doute veritable, si les resolutions sont vives et solides; mais elles ne sont pas telles, ains vaines et dangereuses, si elles ne sont pratiquées : il faut donc par tous moyens s'essayer de les pratiquer, et en chercher les occasions petites ou grandes. Par exemple, si j'ay



resolu de gagner par douceur l'esprit de ceux qui m'offensent, je chercheray ce jour-là de les rencontrer, pour les saluer amialement; et si je ne les puis rencontrer, au moins de dire bien d'eux, et prier Dieu en leur faveur.

Au sortir de cette orayson cordiale, il vous faut prendre garde de ne point donner de secousse à vostre cœur, car vous espancheriez le bausme que vous avez receu par le moyen de l'orayson. Je veux dire qu'il faut garder, s'il est possible, un peu de silence, et remuer tout doucement vostre cœur, de l'orayson aux affaires, retenant, le plus long-tems qu'il vous sera possible, le sentiment et les affections que vous aurez conceuës. Un homme qui auroit receu, dans un vaisseau de belle porcelaine (1), quelque liqueur de grand prix, pour l'apporter dans sa maison, il iroit doucement ne regardant point à costé, mais tantost devant soy, de peur d'heurter à quelque pierre, faire quelque mauvais pas, tantost à son vase, pour voir s'il panche point; vous en devez faire de mesme au sortir de la meditation : ne vous distrayez pas tout à coup, mais regardez simplement devant vous; comme seroit à dire, s'il vous faut rencontrer quelqu'un que vous soyez obligée d'entretenir ou oüyr, il n'y a remede, il faut s'accommoder à cela; mais en telle sorte que vous regardiez aussi à vostre cœur, affin que la liqueur de la sainte orayson ne s'espanche que le moins qu'il sera possible.

Il faut mesme que vous vous accoustumiez à sçavoir passer de l'orayson à toutes sortes d'actions que vostre vocation et profession requiert justement et legitimement de vous, quoy qu'elles semblent bien esloignées des affections que nous avons receües en l'orayson. Je veux dire : un advocat doit sçavoir passer de l'orayson à la plaidoyerie, le marchand au trafic, la femme mariée au devoir de son mariage, et au tracas de son mesnage, avec tant de douceur et de tranquillité, que pour cela son esprit n'en soit point troublé; car, puisque l'un et l'autre est selon la volonté de Dieu, il faut faire le passage de l'un et de l'autre en esprit d'humilité et de devotion.

Sachez encore qu'il vous arrivera quelquesfois qu'incontinent apres la preparation, vostre affection se treuvera toute esmeuë en Dieu : alors, Philotée, il luy faut lascher la bride, sans vouloir suivre la methode que je vous ay donnée; car, bien que pour l'ordinaire la consideration doit preceder les affections, et resolutions, si est-ce que le Saint-Esprit vous donnant les affections avec la consideration, vous ne devez pas rechercher la consi-

(1) Porcelaine.

deration, puis qu'elle ne se fait que pour esmouvoir l'affection. Bref, tousjours, quand les affections se presenteront à vous, il les faut recevoir, et leur faire place, soit qu'elles arrivent avant ou apres toutes les considerations; et quoy que j'aye mis les affections apres toutes les considerations, je ne l'ay fait que pour mieux distinguer les parties de l'orayson : car au demeurant, c'est une regle generale, qu'il ne faut jamais retenir les affections, ains les laisser tousjours sortir, quand elles se presentent. Ce que je dy non-seulement pour les autres affections, mais aussi pour l'action de graces, l'offrande et la priere qui se peuvent faire parmy les considerations : car il ne les faut non plus retenir que les autres affections, bien que par apres, pour la conclusion de la meditation, il faille les repeter et reprendre. Mais quant aux resolutions, il les faut faire apres les affections, et sur la fin de toute la meditation, avant la conclusion, d'autant qu'ayant à nous représenter des objets particuliers et familiers, elles nous mettroient en danger d'entrer en des distractions, si nous les faysions parmy les affections.

Emmy (1) les affections et resolutions, il est bon d'user de colloque, et parler tantost à Nostre-Seigneur, tantost aux anges, et aux personnes représentées aux mysteres, aux Saints, à soy-mesme, à son cœur, aux pecheurs, et mesme aux creatures insensibles, comme l'on void que David fait en ses psalmes, et les autres Saints en leurs meditations et oraysons.

## CHAPITRE IX.

### POUR LES SEICHERESSES QUI ARRIVENT EN LA MEDITATION.

S'IL vous arrive, Philotée, de n'avoir point de goust ny de consolation en la meditation, je vous conjure de ne vous point troubler; mais quelquefois ouvrez la porte aux parolles vocales : lamentez-vous de vous-mesme à Nostre-Seigneur, confessez vostre indignité, priez-le qu'il vous soit en ayde, baisiez son image, si vous l'avez, dites-luy ces parolles de Jacob : « Si ne » vous laisseray-je point, Seigneur, que vous ne m'avez donné » vostre benediction : » ou celles de la Cananée : « Ouy, Sei- » gneur, je suis une chienne, mais les chiens mangent des » miettes de la table de leur maistre. »

Autres fois prenez un livre en main, et le lisez avec attention, jusques à ce que vostre esprit soit reveillé et remis en vous : picquez quelquesfois vostre cœur par quelque contenance et mouve-

(1) Parmi.

ment de devotion extérieure, vous prosternant en terre, croysant les mains sur l'estomach, embrassant un crucifix; cela s'entend, si vous estes en quelque lieu retiré. Que si apres tout cela vous n'estes point consolée, pour grande que soit vostre seicheresse, ne vous troublez point; mais continuez à vous tenir en une contenance devote devant vostre Dieu. Combien de courtisans y a-t-il qui vont cent fois l'année en la chambre du prince sans esperance de luy parler, mais seulement pour estre vus de luy, et rendre leur devoir. Ainsi devons-nous venir, ma chere Philotée, à la sainte orayson, purement et simplement pour rendre nostre devoir, et tesmoigner nostre fidelité. Que s'il plaist à la divine Majesté de nous parler, et s'entretenir avec nous par ses saintes inspirations et consolations interieures, ce nous sera sans doute un grand honneur, et un playsir tres-delicieux; mais s'il ne luy plaist pas de nous faire cette grace, nous laissant là sans nous parler, non plus que s'il ne nous voyoit pas, et que nous ne fusions pas en sa presence, nous ne devons pourtant pas sortir, ains au contraire, nous devons demeurer là devant cette souveraine bonté, avec un maintien devotieux et paysible; et lors infailliblement il aggreera nostre patience, et remarquera nostre assiduité et perseverance; si qu'une autre fois, quand nous reviendrons devant luy, il nous favorisera et s'entretiendra avec nous par ses consolations, nous faysant voir l'amenité de la sainte orayson. Mais quand il ne le feroit pas, contentons-nous, Philotée, que ce nous est un honneur trop plus grand d'estre aupres de luy, et à sa veüe.

## CHAPITRE X.

### EXERCICE POUR LE MATIN.

OUTRE cette orayson mentale, entiere et formée, et les autres oraysons vocales que vous devez faire une fois le jour, il y a cinq autres sortes d'oraysons plus courtes, et qui sont comme ageancements et surgeons de l'autre grande orayson, entre lesquelles, la premiere est celle qui se fait le matin, comme une preparation generale à toutes les œuvres de la journée. Or, vous la ferez en cette sorte.

1<sup>o</sup> Remerciez et adorez Dieu profondement, pour la grace qu'il vous a faite, de vous avoir conservé la nuit precedente; et si vous aviez en icelle commis quelque peché, vous lui demanderez pardon.

2<sup>o</sup> Voyez que le jour present vous est donné, affin qu'en iceluy

vous puissiez gagner le jour advenir de l'éternité, et ferez un ferme propos de bien employer la journée à cette intention.

3° Prevoyez quelles affaires, quels commerces, et quelles occasions vous pouvez rencontrer cette journée-là pour servir Dieu, et quelles tentations vous pourront subvenir de l'offenser, ou par cholere, ou par vanité, ou par quelqu'autre desreglement; et par une sainte resolution, preparez-vous à bien employer les moyens qui se doivent offrir à vous de servir Dieu et avancer votre devotion. Comme au contraire, disposez-vous à bien eviter, combattre et vaincre ce qui se peut presenter contre votre salut et la gloire de Dieu. Et ne suffit pas de faire cette resolution; mais il faut preparer les moyens pour la bien executer. Par exemple, si je prevoy de devoir traiter de quelque affaire avec une personne passionnée et prompte à la cholere, non-seulement je me resoudray de ne point me relascher à l'offenser, mais je prepareray des parolles de douceur pour la prevenir, ou l'assistance de quelque personne qui la puisse contenir; si je prevoy de pouvoir visiter un malade, je disposeray l'heure et les consolations et secours que j'ay à luy faire, et ainsi des autres.

4° Cela fait, humiliez-vous devant Dieu, recognoissant que de vous-mesme vous ne sçauriez rien faire de ce que vous avez deliberé, soit pour fuyr le mal, soit pour executer le bien. Et comme si vous teniez votre cœur en vos mains, offrez-le avec tous vos bons desseins à la divine Majesté, la suppliant de le prendre en sa protection, et le fortifier pour bien reussir en son service; et ce par telles ou semblables parolles interieures: O Seigneur! voilà ce pauvre et miserable cœur, qui, par votre bonté, a conceu plusieurs bonnes affections; mais, hélas! il est trop foible et chetif pour effectuer le bien qu'il desire, si vous ne luy departez votre celeste benediction, laquelle, à cette intention, je vous requiers, ô Pere debonnaire, par le merite de la passion de votre Fils, à l'honneur duquel je consacre cette journée et le reste de ma vie. Invoquez Nostre-Dame, votre bon ange, et les saints, affin qu'ils vous assistent à cet effect.

Mais toutes ces actions spirituelles se doivent faire briefvement et vivement devant que l'on sorte de la chambre, s'il est possible, affin que, par le moyen de cet exercice, tout ce que vous ferez le long de la journée soit arrousé de la benediction de Dieu; mais je vous prie, Philotée, de n'y manquer jamais.

## CHAPITRE XI.

## DE L'EXERCICE DU SOIR, ET DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

COMME, devant vostre disner temporel, vous ferez le disner spirituel par le moyen de la meditation : ainsi, avant vostre souper, il vous faut faire un petit souper, au moins une collation devote et spirituelle. Gaignez doncques quelque loysir, un peu devant l'heure du souper, et prosternée devant Dieu, ramassant vostre esprit aupres de Jesus-Christ crucifié (que vous vous representerez par une simple consideration et œillade interieurè) rallumez le feu de vostre meditation du matin en vostre cœur, par une douzaine de vives aspirations, humiliations et eslancemens amoureux, que vous ferez sur ce divin Sauveur de vostre ame, ou bien en repétant les poincts que vous aurez plus savourez en la meditation du matin, ou bien vous excitant par quelqu'autre nouveau sujet, selon que vous aymerez mieux.

Quant à l'examen de conscience qui se doit tousjours faire avant qu'aller coucher, chascun sçayt comme il le faut pratiquer.

1<sup>o</sup> On remercie Dieu de la conservation qu'il a faite de nous en la journée passée.

2<sup>o</sup> On examine comme on s'est comporté en toutes les heures du jour, et pour faire cela plus aysement, on considerera où, avec qui, et en quelle occupation on a esté.

3<sup>o</sup> Si l'on treuve d'avoir fait quelque bien, on en fait action de graces à Dieu; si, au contraire, l'on a fait quelque mal, en pensées, en parolles, ou en œuvres, on en demande pardon à sa divine Majesté, avec resolution de s'en confesser à la premiere occasion, et de s'en amender soigneusement.

4<sup>o</sup> Apres cela, on recommande à la Providence divine son corps, son ame, l'Eglise, les parens, les amis; on prie Nostre-Dame, le bon ange et les saints, de veiller sur nous et pour nous, et, avec la benediction de Dieu, on va prendre le repos qu'il a voulu nous estre requis.

Cet exercice icy ne doit jamais estre oublié, non plus que celuy du matin : car, par celuy du matin vous ouvrez les fenestres de vostre ame au soleil de justice; et par celuy du soir, vous les fermez aux tenebres de l'enfer.

## CHAPITRE XII.

## DE LA RETRAITE SPIRITUELLE.

C'EST icy, chere Philotée, où je vous souhaite fort affectionnée à suivre mon conseil; car en cet article consiste l'un des plus assurez moyens de vostre advancement spirituel.

Rappelez, le plus souvent que vous pourrez parmy la journée, vostre esprit en la presence de Dieu par l'une des quatre façons, que je vous ay remarquées; regardez ce que Dieu fait, et ce que vous faites: vous verrez ses yeux tournez de vostre costé, et perpetuellement fichez sur vous par un amour incomparable. O Dieu! ce direz-vous, pourquoy ne vous regarde-je tousjours comme tousjours vous me regardez? pourquoy pensez-vous en moy si souvent, mon Seigneur, et pourquoy pense-je si peu souvent en vous? où sommes-nous, ô mon ame? nostre vraye place, c'est Dieu, et où est-ce que nous nous treuvons?

Comme les oyseaux ont des nids sur les arbres pour faire leur retraite, quand ils en ont besoin, et les cerfs ont leurs buissons et leurs forts, dans lesquels ils se recellent, et mettent à couvert, prenant la fraischeur de l'ombre en esté: ainsi, Philotée, nos cœurs doivent prendre et choysir quelque place chaque jour, ou sur le mont de Calvaire, ou es playes de Nostre-Seigneur, ou en quelqu'autre lieu proche de luy, pour y faire leur retraite à toutes sortes d'occasions, et là s'alleger et recreer entre les affaires exterieures, et pour y estre comme dans un fort, affin de se deffendre des tentations. Bien-heureuse sera l'ame qui pourra dire en verité à Nostre-Seigneur: Vous estes ma maison de refuge, mon rempart assuré, mon toict contre la pluye, et mon ombre contre la chaleur.

Ressouvenez-vous doncques, Philotée, de faire tousjours plusieurs retraittes en la solitude de vostre cœur pendant que corporellement vous estes parmy les conversations et affaires; et ceste solitude mentale ne peut nullement estre empeschée par la multitude de ceux qui vous sont autour: car ils ne sont pas autour de vostre cœur, ains autour de vostre corps, si que vostre cœur demeure luy tout seul en la presence de Dieu seul. C'est l'exercice que faysoit le roy David parmy tant d'occupations qu'il avoit, ainsi qu'il le tesmoigne par mille traicts de ses Psalmes, comme quand il dit: « O Seigneur, et moy je suis » tousjours avec vous, je voy mon Dieu tousjours devant moy.

» J'ay eslevé mes yeux à vous , ô mon Dieu , qui habitez au ciel ,  
 » mes yeux sont tousjours à Dieu. »

Et aussi les conversations ne sont pas ordinairement si serieuses qu'on ne puisse de tems en tems en retirer le cœur pour le remettre en cette divine solitude.

Les pere et mere de S<sup>te</sup> Catherine de Sienne luy ayant osté toute commodité du lieu , et le loysir pour prier et mediter, Nostre-Seigneur l'inspira de faire un petit oratoire interieur en son esprit, dedans lequel se setirant mentalement, elle peust parmy les affaires exterieures vacquer à cette sainte solitude cordiale. Et depuis, quand le monde l'attaquoit, elle n'en recevoit nulle incommodité, parce, disoit-elle, qu'elle s'enfermoit dans son cabinet interieur, où elle se consoloit avec son celeste espoux. Aussi dés-lors elle conseilloit à ses enfans spirituels, de se faire une chambre dans le cœur, et d'y demeurer.

Retirez donc quelquefois vostre esprit dedans vostre cœur, où, separée de tous les hommes, vous puissiez traiter cœur à cœur de vostre ame avec son Dieu, pour dire avec David : *J'ay veillé et ay esté semblable au pelican de la solitude; j'ay esté fait comme le chat-huant ou le hibou dans les mazures, et comme le passereau solitaire au toict.* Lesquelles parolles, outre leur sens litteral (qui tesmoigne que ce grand roy prenoit quelques heures pour se tenir solitaire en la contemplation des choses spirituelles) nous monstrent en leur sens mystique trois excellentes retraittes, et comme trois hermitages, dans lesquels nous pouvons exercer nostre solitude à l'imitation de nostre Sauveur, lequel, sur le mont de Calvaire, fut comme le pelican de la solitude, qui, de son sang, ravive ses poussins morts; en sa nativité, dans une establerie deserte, il fut comme le hibou dedans la mazure, plaignant et pleurant nos fautes et pechez; et au jour de son ascension, il fut comme le passereau, se retirant et volant au ciel, qui est comme le toict du monde: et en tous ces trois lieux nous pouvons faire nos retraittes emmy le tracas des affaires. Le bienheureux Elzear, comte d'Arian, en Provence, ayant esté longuement absent de sa devote et chaste Delphine, elle luy envoya un homme expres pour sçavoir de sa santé, et il luy fit response: Je me porte fort bien, ma chere femme; que si vous me voulez voir, cherchez-moy en la playe du costé de nostre doux Jesus, car c'est là où j'habite, et où vous me treuverez: ailleurs, vous me cherchez pour neant. C'estoit un chevalier chrestien celuy-là.

## CHAPITRE XIII.

## DES ASPIRATIONS, ORAYSONS JACULATOIRES, ET BONNES PENSÉES.

ON se retire en Dieu, parce qu'on aspire à luy, et on y aspire pour s'y retirer, si que l'aspiration en Dieu et la retraite spirituelle s'entretiennent l'une et l'autre, et toutes deux proviennent et naissent des bonnes pensées.

Aspirez donc bien souvent en Dieu, Philotée, par des courts, mais ardens eslancemens de vostre cœur; admirez sa beauté, invoquez son ayde, jetez-vous en esprit au pied de la croix, adorez sa bonté, interrogez-le souvent de vostre salut, donnez-luy mille fois le jour vostre ame, fichez vos yeux interieurs sur sa douceur, tendez-luy la main, comme un petit enfant à son pere, affin qu'il vous conduise; mettez-le sur vostre poitrine, comme un bouquet delieieux, plantez-le en vostre ame comme un estendart, et faites mille sortes de divers mouvemens de vostre cœur, pour vous donner de l'amour de Dieu, et vous exciter à une passionnée et tendre dilection de ce divin Espoux.

On fait ainsi les oraysons jaculatoires, que le grand S. Augustin conseille si soigneusement à la devote dame Proba : Philotée, nostre esprit s'addonnant à la hantise (1), privauté et familiarité de son Dieu, se parfumera tout de ses perfections; et si (2) cet exercice n'est point mal-aysé, car il se peut entrelacer en toutes nos affaires et occupations, sans aucunement les incommoder : d'autant que, soit en la retraite spirituelle, soit en ces eslancemens interieurs, on ne fait que des petits et courts divertissemens, qui n'empeschent nullement, ains servent de beaucoup à la poursuite de ce que nous faysons. Le pelerin qui prend un peu de vin, pour resjoüyr son cœur et rafraischir sa bouche, bien qu'il s'arreste un peu, pour cela ne rompt pourtant pas son voyage, ains prend de la force, pour le plus vistement et aysement parachever, ne s'arrestant que pour mieux aller.

Plusieurs ont ramassé beaucoup d'aspirations vocales, qui, vrayement, sont fort utiles; mais par son advis, vous ne vous astreindrez point en aucune sorte de parolles, ains prononcerez, ou de cœur ou de bouche, celles que l'amour vous suggerera sur-le-champ, car il vous en fournira tant que vous voudrez. Il est vray qu'il y a certains mots qui ont une force particuliere pour contenter le cœur en cet endroict, comme sont les eslancemens

(1) Fréquentation. — (2) Certes.



semez si dru dedans les Psalmes de David, les invocations diverses du nom de Jesus, et les traicts d'amour qui sont imprimez au Cantique des cantiques : les chansons spirituelles servent encore à mesme intention, pourveu qu'elles soient chantées avec attention.

Enfin, comme ceux qui sont amoureux d'un amour humain et naturel ont presque tousjours leurs pensées tournées du costé de la chose aymée, leur cœur plein d'affection envers elle, leur bouche remplie de ses loüanges, et qu'en son absence ils ne perdent point d'occasions de tesmoigner leurs passions par lettres, et ne treuvent point d'arbre sur l'escorce duquel ils n'escrivent le nom de ceux qu'ils ayment : ainsi, ceux qui ayment Dieu ne peuvent cesser de penser en luy, respirer pour luy, aspirer à luy, et parler de luy, et voudroient, s'il estoit possible, graver sur la poitrine de toutes les personnes du monde le saint et sacré nom de Jesus.

A quoy mesme toutes choses les invitent, et n'y a creature qui ne leur annonce la loüange de leur bien-aymé; et comme dit S. Augustin, apres S. Antoine, tout ce qui est au monde leur parle d'un langage muet, mais fort intelligible, en faveur de leur amour, toutes choses les provoquent à des bonnes pensées, desquelles par apres nayssent force saillies et aspirations en Dieu. En voicy quelques exemples. S. Gregoire, evesque de Naziance, ainsi que luy-mesme racontoit à son peuple, se promenant sur le rivage de la mer, consideroit comme les ondes, s'avançant sur la greve, laissoient des coquilles et petits cornets, tiges d'herbes, petites huistres, et semblables broüilleries que la mer rejettoit, et par maniere de dire crachoit dessus le bord; puis revenant par des autres vagues, elle reprenoit et engloutissoit derechef une partie de cela, tandis que les rochers des environs demeuroient fermes et immobiles, quoy que les eaux vinssent rudement battre contre iceux. Or, sur cela il fit cette belle pensée, que les foibles, comme coquilles, cornets et tiges d'herbes se laissent emporter tantost à l'affliction, tantost à la consolation, à la mercy des ondes et vagues de la fortune; mais que les grands courages demeurent fermes et immobiles à toutes sortes d'orages, et de cette pensée, il fit naistre ces esclancemens de David : *O Seigneur! sauvez-moy, car les eaux ont penetré jusques à mon ame : ó Seigneur, delivrez-moy du profond des eaux, je suis porté au profond de la mer, et la tempeste m'a submergé.* Car alors il estoit en affliction, pour la mal-heureuse usurpation que Maximus avoit entrepris sur son evesché. S. Ful-

gence, evesque de Ruspe, se treuvant en une assemblée generale de la noblesse romaine, que Theodoric, roy des Goths, haranguoit, et voyant la splendeur de tant de seigneurs qui estoient en rang, chascun selon sa qualité : « O Dieu, dit-il, combien doit estre belle la Hierusalem celeste, puis qu'icy bas on void si pompeuse Rome la terrestre ! Et si en ce monde tant de splendeur est concedée aux amateurs de la vanité, quelle gloire doit estre reservée en l'autre monde aux contemplateurs de la verité ! » On dit que S. Anselme, archevesque de Cantorbie (duquel la naissance a grandement honoré nos montagnes), estoit admirable en cette pratique de bonnes pensées : un levreau pressé de chiens accourut sur le cheval de ce saint prelat, qui pour lors voyageoit, comme à un refuge que le peril eminent de la mort luy suggeroit, et les chiens clabaudant tout autour, n'osoient entreprendre de violer l'immunité à laquelle leur proye avoit eu recours ; spectacle certes extraordinaire, qui faysoit rire tout le train, tandis que le grand Anselme pleurant et gemissant. « Ha ! vous riez, disoit-il, mais la pauvre beste ne rit pas : les ennemys de l'ame poursuivie et mal-menée par divers destours en toutes sortes de pechez, l'attendent au destroit de la mort pour la ravir et devorer, et elle toute effrayée, cherche partout secours et refuge ; que si elle n'en treuve point, ses ennemys s'en mocquent, et s'en rient. » Ce qu'ayant dit, il s'en alla souspirant. Constantin le Grand escrivit honorablement à S. Antoine ; de quoy les religieux qui estoient autour de luy furent fort estonnez. Et il leur dit : « Comme (1) admirez-vous qu'un roy escrive à un homme ? admirez plutost de quoy Dieu eternel a escrit sa loy aux mortels, ains leur a parlé bouche à bouche en la personne de son Fils. » S. François, voyant une brebis toute seule emmy un troupeau de boucs. « Regardez, dit-il à son compagnon, comme cette pauvre brebis est douce parmy ces chevres ; Nostre-Seigneur alloit ainsi doux et humble entre les Pharisien. » Et voyant une autre fois un petit aignelet mangé par un pourceau : « Hé ! petit aignelet, dit-il tout en pleurant, que tu representes vivement la mort de mon Sauveur ! »

Ce grand personnage de nostre aage, François Borgia, pour lors encore duc de Candie, allant à la chasse, faysoit mille devotes conceptions. J'admirois, disoit-il, luy-mesme par apres, comme les faucons reviennent sur le poingt, se laissent couvrir les yeux, et attacher à la perche, et que les hommes se rendent si revesches à la voix de Dieu. Le grand S. Basile dit, que la

(1) Comment.

rose emmy les espines fait cette remonstrance aux hommes : « Ce qui est de plus agreable en ce monde, ô mortels, est » meslé de tristesse, rien n'y est pur, le regret y est tousjours » collé à l'allegresse, la viduité au mariage, le soin à la ferti- » lité, l'ignominie à la gloire, la despense aux honneurs, le » degoust aux delices, et la maladie à la santé. C'est une belle » fleur; dit ce saint personnage, que la rose; mais elle me donne » une grande tristesse, m'advertissant de mon peché pour lequel » la terre a esté condamnée de porter les espines. » Une ame devote regardant un ruisseau, et y voyant le ciel representé avec les estoiles en une nuict bien serene : « O mon Dieu, dit-elle, ces mesmes estoiles seront dessous mes pieds, quand vous m'aurez logée dans vos saints tabernacles; et comme les estoiles du ciel sont representées à la terre, ainsi les hommes de la terre sont representez au ciel en la vive fontaine de la charité divine. » L'autre voyant un fleuve flotter, s'escrioit ainsi. « Mon ame n'aura jamais repos, qu'elle ne se soit abysmée dedans la mer de la divinité qui est son origine. » Et S<sup>te</sup> Françoise, considerant un agreable ruisseau, sur le rivage duquel elle s'estoit agenouillée pour prier, fut ravie en extase, repetant plusieurs fois ces parolles tout bellement : « La grace de mon Dieu coule ainsi doucement et souëfvement (1) comme ce petit ruisseau. » Un autre voyant les arbres fleurys, souspiroit : « Pourquoi suis-je seul defleury au jardin de l'Eglise? » Un autre, voyant des petits poussins ramassez sous leur mere : « O Seigneur, dit-il, conservez-nous sous l'ombre de vos aisles. » L'autre voyant le tourne-soleil, dit : « Quand sera-ce, mon Dieu, que mon ame suivra les attraicts de vostre bonté? » Et voyant des pensées de jardin, belles à la veuë, mais sans odeur : « Hé, dit-il, telles sont mes cogitations, belles à dire, mais sans effect ny production. »

Voilà, ma Philotée, comme l'on tire les bonnes pensées et saintes aspirations de ce qui se presente en la varieté de cette vie mortelle. Malheureux sont ceux qui destournent les creatures de leur Createur pour les contourner au peché; bien-heureux sont ceux qui contournerent les creatures à la gloire de leur Createur, et employent leur vanité à l'honneur de la verité. « Certes, dit S. Gregoire Nazianzene, j'ay accoustumé de rap- » porter toutes choses à mon profit spirituel. » Lisez le devot epitaphe que S. Hierosme a fait de sa S<sup>te</sup> Paule : car c'est belle chose à voir, comme il est tout parsemé des aspirations et conceptions sacrées qu'elle faysoit à toutes sortes de rencontres.

(1) Suavement.

Or, en cet exercice de la retraite spirituelle et des oraysons jaculatoires, gist la grande œuvre de la devotion : il peut suppler au deffaut de toutes les autres oraysons; mais le manquement d'iceluy ne peut presque point estre reparé par aucun autre moyen. Sans iceluy on ne peut pas bien faire la vie contemplative, et ne scauroit-on que mal faire la vie active; sans iceluy, le repos n'est qu'oysiveté, et le travail qu'embarassement : c'est pourquoy je vous conjure de l'embrasser de tout vostre cœur, sans jamais vous en departir.

#### CHAPITRE XIV.

DE LA TRES-SAINCTE MESSE, ET COMME IL LA FAUT OÛYR.

1° JE ne vous ay encore point parlé du soleil des exercices spirituels, qui est le tres-sainct, sacré, et tres-souverain sacrifice et sacrement de la Messe, centre de la religion chrestienne, cœur de la devotion, ame de la pieté, mystere ineffable, qui comprend l'abysme de la charité divine, et par lequel Dieu, s'appliquant reellement à nous, nous communique magnifiquement ses graces et faveurs.

2° L'orayson faite en l'union de ce divin sacrifice a une force indicible, de sorte, Philotée, que par iceluy l'ame abonde en celestes faveurs, comme appuyée sur son bien-aymé, qui la rend si pleine d'odeurs et suavitez spirituelles, qu'elle ressemble à une colonne de fumée de bois aromatique, de la myrrhe, de l'encens et de toutes les poudres du parfumeur, comme il est dit és cantiques.

3° Faites doncques toutes sortes d'efforts pour assister tous les jours à la sainte messe, affin d'offrir avec le prestre le sacrifice de vostre Redempteur à Dieu son Pere, pour vous et pour toute l'Eglise : tousjours les anges en grand nombre s'y treuvent presens, comme dit S. Jean Chrysostome, pour honorer ce saint mystere; et nous y treuvant avec eux, et avec une mesme intention, nous ne pouvons que recevoir beaucoup d'influences propices par une telle société; les chœurs de l'Eglise triomphante, et de l'Eglise militante se viennent attacher et joindre à Nostre-Seigneur en cette divine action, pour avec luy, en luy, et par luy, ravir le cœur de Dieu le Pere, et rendre sa misericorde toute nostre. Quel bonheur à une ame, de contribuer devotement ses affections pour un bien si precieux et desirable!

4° Si, par quelque force forcée, vous ne pouvez pas vous rendre presente à la celebration de ce souverain sacrifice d'une pre-

sence réelle, au moins faut-il que vous y portiez votre cœur pour y assister d'une présence spirituelle. A quelque heure doncques du matin, allez en esprit, si vous ne pouvez autrement, en l'église; unissez votre-intention à celle de tous les chrestiens, et faites les mesmes actions interieures au lieu où vous estes, que vous feriez si vous estiez reellement presente à l'office de la sainte messe, en quelque eglise.

5<sup>o</sup> Or pour oïyr, ou reellement, ou mentalement la sainte messe, comme il est convenable : 1<sup>o</sup> dès le commencement jusques à ce que le prestre se soit mis à l'autel, faites avec lui la preparation, laquelle consiste à se mettre en la presence de Dieu, recognoistre votre indignité, et demander pardon de vos fautes; 2<sup>o</sup> depuis que le prestre est à l'autel jusques à l'Evangile, considerez la venuë et la vie de Nostre-Seigneur en ce monde, par une simple et generale consideration; 3<sup>o</sup> depuis l'Evangile jusques apres le *Credo*, considerez la predication de nostre Sauveur, protestez de vouloir vivre et mourir en la foy et obeysance de sa sainte parolle et en l'union de la sainte Eglise catholique; 4<sup>o</sup> depuis le *Credo* jusques au *Pater noster*, appliquez votre cœur aux mysteres de la mort et passion de nostre Redempteur, qui sont actuellement et essentiellement representez en ce saint sacrifice, lequel, avec le prestre et avec le reste du peuple, vous offrirez à Dieu le Pere, pour son honneur et pour votre salut; 5<sup>o</sup> depuis le *Pater noster* jusques à la communion, efforcez-vous de faire mille desirs, de votre cœur, souhaittant ardemment d'estre à jamais jointe et unie à nostre Sauveur par amour eternel; 6<sup>o</sup> depuis la communion jusques à la fin, remerciez sa divine Majesté de son incarnation, de sa vie, de sa mort, de sa passion, et de l'amour qu'il nous tesmoigne en ce saint sacrifice, le conjurant par iceluy de vous estre à jamais propice, à vos parens, à vos amis, et à toute l'Eglise, et vous humiliant de tout votre cœur, recevez devotement la benediction divine que Nostre-Scigneur vous donne par l'entremise de son officier.

Mais si vous voulez pendant la messe faire votre meditation sur les mysteres que vous allez suivant de jour en jour, il ne sera pas requis que vous vous divertissiez à faire ces particulieres actions, ains suffira qu'au commencement vous dressiez votre intention à vouloir adorer et offrir ce saint sacrifice par l'exercice de votre meditation et orayson, puis qu'en toute meditation se trouvent les actions susdites, ou expressement, ou tacitement et virtuellement.

## CHAPITRE XV.

## DES AUTRES EXERCICES PUBLICS ET COMMUNS.

OUTRE cela, Philotée, les festes et dimanches, il faut assister à l'office des heures et des vespres, tant que vostre commodité le permettra; car ces jours-là sont dediez à Dieu, et faut bien faire plus d'actions à son honneur et gloire en iceux, que non pas és autres jours : vous sentirez mille douceurs de devotion par ce moyen, comme faysoit S. Augustin, qui tesmoigne en ses *Confessions*, qu'oyant les divins offices au commencement de sa conversion, son cœur se fondoit en suavitez, et ses yeux en larmes de pieté. Et puis (affin que je le die une fois pour toutes) il y a toujours plus de bien et de consolation aux offices publics de l'Eglise, que non pas aux actions particulieres, Dieu ayant ainsi ordonné que la communion (1) soit preferée à toute sorte de particularité.

Entrez volontiers aux confreries du lieu où vous estes, et particulièrement en celles desquelles les exercices apportent plus de fruict et d'edification; car en cela vous ferez une sorte d'o-beyssance fort agreable à Dieu, d'autant qu'encore que les confreries ne soyent pas commandées, elles sont neantmoins recommandées par l'Eglise, laquelle, pour tesmoigner qu'elle desire que plusieurs s'y enrollent, donne des indulgences et autres privileges aux confreres. Et puis, c'est toujours une chose fort charitable de concourir avec plusieurs, et cooperer aux autres pour leurs bons desseins. Et bien qu'il puisse arriver que l'on fist d'aussi bons exercices à part soy, comme l'on fait aux confreries en commun, et que peut-estre l'on goustast plus de les faire en particulier, si est-ce que Dieu est plus glorifié de l'union et contribution que nous faysons de nos bienfaits avec nos freres et prochain.

J'en dy de mesme de toutes sortes de prieres et devotions publiques, auxquelles, tant qu'il nous est possible, nous devons porter nostre bon exemple pour l'edification du prochain, et nostre affection pour la gloire de Dieu et l'intention commune.

## CHAPITRE XVI.

## QU'IL FAUT HONORER ET INVOQUER LES SAINTS.

PUISQUE Dieu nous envoie bien souvent les inspirations par ses anges, nous devons aussi luy renvoyer frequemment nos ins-

(1) La communauté, les choses faites en commun.

pirations par la mesme entremise. Les saintes ames de trespassez qui sont en paradis avec les anges, et comme dit Nostre-Seigneur, esgales et pareilles aux anges, font aussi le mesme office, d'inspirer en nous et d'aspirer pour nous par leurs saintes oraysons.

Ma Philotée, joignons nos cœurs à ces celestes esprits, et ames bien-heureuses : car, comme les petits rossignols apprennent à chanter avec les grands, ainsi, par le saint commerce que nous ferons avec les Saints, nous sçaurons bien mieux prier et chanter les louanges divines. *Je psalmodieray*, disoit David, *à la veuë des anges.*

Honorez, reverez et respectez d'un amour special la sacrée et glorieuse Vierge Marie : elle est Mere de nostre souverain Pere, et par consequent nostre grand'mere.

Rccourons donc à elle ; et comme ses petits enfans, jettons-nous à son giron avec une confiance parfaite, à tous momens, à toutes occurrences : reclamons ceste douce mere, invoquons son amour maternel, et taschons d'imiter ses vertus ; ayons en son endroit un vray cœur filial.

Rendez-vous fort familiere avec les anges, voyez-les souvent invisiblement presens à vostre vie, et sur tout aymez et reverez celui du diocese auquel vous estes, ceux des personnes avec lesquelles vous vivez, et specialement le vostre : suppliez-les souvent, loüez-les ordinairement et employez leur ayde et secours en toutes vos affaires, soit spirituelles, soit temporelles, affin qu'ils cooperent à vos intentions.

Le grand Pierre Favre, premier prestre, premier predicateur, premier lecteur de theologie de la sainte compagnie du nom de *Jesus*, et premier compaignon du B. Ignace, fondateur d'icelle, venant un jour d'Allemagne, où il avoit fait de grands services à la gloire de Nostre-Seigneur, et passant en ce diocese, lieu de sa naissance, racontoit qu'ayant traversé plusieurs lieux heretiques, il avoit receu mille consolations d'avoir salué, en abordant chaque paroisse, les anges protecteurs d'icelle, lesquels il avoit cognu sensiblement luy avoit esté propices, soit pour le garantir des embusches des heretiques, soit pour luy rendre plusieurs ames douces et dociles à recevoir la doctrine de salut. Et disoit cela avec tant de recommandation, qu'une damoiselle lors jeune l'ayant oüy de sa bouche, le recitoit, il n'y a que quatre ans, c'est-à-dire, plus de soixante ans apres, avec un extreme sentiment. Je fus consolé ceste année passée de consacrer un autel, sur la place en laquelle Dieu fit naistre ce bien-heureux homme, au petit village du Vilaret, entre nos plus aspres montagnes.

Choisissez quelques saints particuliers, la vie desquels vous puissiez mieux savourer et imiter, et en l'intercession desquels vous ayez une particuliere confiance. Celuy de vostre nom vous est desjà tout assigné dés vostre baptesme.

## CHAPITRE XVII.

COMME IL FAUT OÛYR ET LIRE LA PAROLLE DE DIEU.

SOYEZ devote à la parole de Dieu, soit que vous l'escoutiez en devis (1) familiers avec vos amys spirituels, soit que vous l'escoutiez au sermon : oyez-la tousjours avec attention et reverence; faites-en bien vostre profit, et ne permettez pas qu'elle tombe à terre, ains recevez-la comme un precieux baume dans vostre cœur, à l'imitation de la tres-sainte Vierge, qui conservoit soigneusement dedans le sien toutes les parolles que l'on disoit à la loüange de son enfant. Et souvenez-vous que Nostre-Seigneur recueille les parolles que nous luy disons en nos prieres, à mesure que nous recueillons celles qu'il nous dit par la predication.

Ayez tousjours aupres de vous quelque beau livre de devotion comme sont ceux de S. Bonaventure, de Gerson, de Denis le Chartreux, de Louys Blossius, de Grenade, de Stella, d'Arias, de Pinelli, de du Pont, d'Avila, *le Combat spirituel*, *les Confessions* de S. Augustin, les Epistres de S. Hierosme, et semblables; et lisez-en tous les jours un peu avec grande devotion, comme si vous lisiez des lettres missives que les saints vous eussent envoyées du ciel, pour vous monstrier le chemin, et vous donner le courage d'y aller. Lisez aussi les histoires, et vies des Saints, esquelles, comme dans un miroüer, vous verrez le pourtraict de la vie chrestienne, et accommodez leurs actions à vostre profit selon vostre vacation (2). Car, bien que beaucoup des actions des Saints ne soient pas absoluëment imitables par ceux qui vivent emmy le monde, si est-ce que toutes peuvent estre suivies ou de pres, ou de loin : la solitude de S. Paul premier hermite est imitée en vos retraittes spirituelles et reelles, desquelles nous parlerons et avons parlé cy-dessus; l'extreme pauvreté de S. François, par les prattiques de la pauvreté, telles que nous les marquerons, et ainsi des autres. Il est vray qu'il y a certaines histoires qui donnent plus de lumiere pour la conduite de nostre vie, que d'autres, comme la vie de la bien-heureuse Mere Therese, laquelle est admirable pour cela; les vies des premiers Jesuites, celles de S. Charles Borromée, archevesque de Milan, de S.

(1) Entretiens — (2) Selon que vous serez libre.



Louys, de S. Bernard, les chroniques de S. François, et autres pareilles. Il y en a d'autres où il y a plus de sujet d'admiration que d'imitation, comme celle de S<sup>te</sup> Marie Egyptienne, de S. Simeon Stilite, des deux saintes Catherine de Sienne et de Gennes, de S<sup>te</sup> Angele, et autres telles, lesquelles ne laissent pas neantmoins de donner un grand goust general du saint amour de Dieu.

### CHAPITRE XVIII.

#### COMME IL FAUT RECEVOIR LES INSPIRATIONS.

Nous appellons *inspirations* tous les attraits, mouvemens, reproches et remors interieurs, lumieres et cognoissances que Dieu fait en nous, prevenant nostre cœur en ses benedictions par son soin et amour paternel, afin de nous resveiller, exciter, pousser et attirer aux saintes vertus, à l'amour celeste, aux bonnes resolutions, bref, à tout ce qui nous achemine à nostre bien eternel. C'est ce que l'espoux appelle *buquer* ou *heurter* à la porte, et parler au cœur de son espouse, la resveiller quand elle dort, la crier et reclamer quand elle est absente, l'inviter à son miel, et à cueillir des pommes et des fleurs en son jardin, et à chanter et faire resonner sa douce voix à ses oreilles.

J'ay besoin d'une similitude pour me bien faire entendre. Pour l'entiere resolution d'un mariage, trois actions doivent entrevenir, quant à la damoiselle que l'on veut marier : car premierement on luy propose le party, secondement elle aggrée la proposition, et en troisieme lieu elle consent. Ainsi, Dieu voulant faire en nous, par nous, et avec nous, quelque action de grande charité, premierement il nous la propose par son inspiration, secondement nous l'aggreons, tiercement nous y consentons. Car, comme pour descendre au peché il y a trois degrez, la tentation, la delectation et le consentement : aussi y en a-t-il trois pour monter à la vertu, l'inspiration qui est contraire à la tentation, la delectation en l'inspiration, qui est contraire à la delectation de la tentation, et le consentement à l'inspiration, qui est contraire au consentement à la tentation.

Quand l'inspiration dureroit tout le tems de nostre vie, nous ne serions pourtant nullement aggreables à Dieu, si nous ny prenons playsir ; au contraire, sa divine Majesté en seroit offensée, comme il le fut contre les Israëlites, apres desquels il fut quarante ans, comme il dit, les sollicitant à se convertir, sans que jamais ils y voulussent entendre : dont il jura contre eux en son

ire, qu'oncques (1) ils n'entreroient en son repos. Aussi le gentil-homme qui auroit longuement servy une damoiselle, seroit bien fort desobligé, si apres cela elle ne vouloit aucunement entendre au mariage qu'il desire.

Le playsir qu'on prend aux inspirations est un grand acheminement à la gloire de Dieu, et desjà on commence à playre par iceluy à sa divine Majesté : car si bien ceste delectation n'est pas encore un entier consentement, c'est une certaine disposition à iceluy ; et si c'est un bon signe et chose fort utile de se playre à oüyr la parole de Dieu, qui est comme une inspiration extérieure, c'est chose bonne aussi et agreable à Dieu de se playre en l'inspiration intérieure. C'est ce playsir, duquel parlant l'Espouse sacrée, elle dit : *Mon ame s'est fondue d'ayse, quand mon bien-aymé a parlé.* Aussi le gentil-homme est desjà fort content de la damoiselle qu'il sert, et se sent favorisé, quand il voit qu'elle se playt en son service.

Mais enfin, c'est le consentement qui parfaict l'acte vertueux, car si estant inspirez, et nous estant plus en l'inspiration, nous refusons neantmoins par apres le consentement à Dieu, nous sommes extremement mescognoissans, et offensois grandement sa divine Majesté : car il semble bien qu'il y ayt plus de mespris. Ce fut ce qui arriva à l'espouse ; car, quoy que la douce voix de son bien-aymé luy eust touché le cœur d'un saint ayse, si est-ce neantmoins qu'elle ne luy ouvrit pas la porte, mais s'en excusa d'une excuse frivole ; de quoy l'espoux justement indigné, passa outre, et la quitta. Aussi le gentil-homme qui, apres avoir longuement recherché une damoiselle, et luy avoir rendu son service agreable, enfin seroit rejezté et mesprisé, auroit bien plus de sujet de mescontentement, que si la recherche n'avoit point esté agreée, ny favorisée. Resolvez-vous, Philotée, d'accepter de bon cœur toutes les inspirations qu'il playra à Dieu de vous fayre : et quand elles arriveront, recevez-les, comme les ambassadeurs du Roy celeste, qui desire contracter mariage avec vous. Oyez paisiblement leurs propositions, considerez l'amour avec lequel vous estes inspirée, et caressez la sainte inspiration.

Consentez, mais d'un consentement plein, amoureux et constant à la sainte inspiration : car en cette sorte, Dieu, que vous ne pouvez obliger, se tiendra pour fort obligé à vostre affection ; mais, avant que de consentir aux inspirations des choses importantes, ou extraordinaires, affin de n'estre point trompée, con-

(1) Que jamais.

seillez-vous tousjours à vostre guide, à ce qu'il examine si l'inspiration est vraie ou fausse : d'autant que l'ennemy voyant une ame prompte à consentir aux inspirations, luy en propose bien souvent des fausses pour la tromper; ce qu'il ne peut jamais faire, tandis qu'avec humilité elle obeyra à son conducteur.

Le consentement estant donné, il faut, avec un grand soin, procurer les effects, et venir à l'execution de l'inspiration, qui est le comble de la vraie vertu : car d'avoir le consentement dedans le cœur, sans venir à l'effect d'iceluy, ce seroit comme de planter une vigne sans vouloir qu'elle fructifiast.

Or, à tout cecy sert merueilleusement de bien pratiquer l'exercice du matin, et les retraittes spirituelles que j'ay marquées cy-dessus; car par ce moyen nous nous preparons à faire le bien d'une preparation non-seulement generale, mais aussi particuliere.

## CHAPITRE XIX.

### DE LA SAINCTE CONFESSION.

NOSTRE Sauveur a laissé à son Eglise le sacrement de penitence et de confession, affin qu'en iceluy nous nous lavions de toutes nos iniquitez, toutesfois et quantes que nous en serons souillez. Ne permettez donc jamais, Philotée, que vostre cœur demeure long-tems infecté de peché, puisque vous avez un remede si present et facile. La lyonne qui a esté accostée du léopard va vistement se laver pour oster la puanteur que cette accointance luy a laissée. affin que le lyon venant n'en soit point offensé et irrité. L'ame qui a consenti au peché, doit avoir horreur de soy-mesme, et se nettoyer au plustost pour le respect qu'elle doit porter aux yeux de sa divine Majesté, qui la regarde. Mais pourquoy mourrons-nous de la mort spirituelle, puisque nous avons un remede si souverain?

Confessez-vous humblement et devotement tous les huit jours, et tousjours s'il se peut, quand vous communierez, encore que vous ne sentiez point en vostre conscience aucun reproche de peché mortel : car, par la confession, vous ne recevrez pas seulement l'absolution des pechez veniels que vous confesserez, mais aussi une grande force pour les éviter à l'advenir, une grande lumiere pour les bien discerner, et une grace abondante pour reparer toute la perte qu'ils vous avoient apportée. Vous pratiquerez la vertu d'humilité, d'obeyssance, de simplicité, et de

charité, et en cette seule action de confession, vous exercerez plus de vertu qu'en nulle autre.

Ayez tousjours un vray desplaysir des pechez que vous confesserez, pour petits qu'ils soyent, avec une ferme resolution de vous en corriger à l'advenir. Plusieurs se confessant par coutume des pechez veniels, et comme par maniere d'ageancement, sans penser nullement à s'en corriger, en demeurent toute leur vie chargez, et par ce moyen perdent beaucoup de biens et profits spirituels. Si doncques vous vous confessez d'avoir menty, quoy que sans nuisance, ou d'avoir dit quelque parolle desreglée, ou d'avoir trop joué; repentez-vous-en, et ayez ferme propos de vous en amender; car c'est un abus de se confesser de quelque sorte de peché, soit mortel, soit veniel, sans vouloir s'en purger, puisque la confession n'est instituée que pour cela.

Ne faites pas seulement ces accusations superfluës, que plusieurs font par routine: Je n'ay pas tant aymé Dieu que je devois; je n'ay pas prié avec tant de devotion que je devois; je n'ay pas chery le prochain comme je devois; je n'ay pas receu les sacrements avec la reverence que je devois, et telles semblables: la raison est, parce qu'en disant cela, vous ne direz rien de particulier, qui puisse fayre entendre au confesseur l'estat de vostre conscience, d'autant que tous les Saints de paradis, et tous les hommes de la terre, pourroient dire les mesmes choses, s'ils se confessoient. Regardez doncques quel sujet particulier vous avez de faire ces accusations-là, et lors que vous l'aurez descouvert, accusez-vous du manquement que vous aurez commis tout simplement et naïvement. Par exemple, vous vous accusez de n'avoir pas chery le prochain comme vous deviez: c'est peut-estre, parce qu'ayant veu quelque pauvre fort necessiteux, lequel vous pouviez aysement secourir et consoler, vous n'en avez eu nul soin. Et bien! accusez-vous de cette particularité, et dites: Ayant veu un pauvre necessiteux, je ne l'ay pas secouru comme je pouvois, par negligence, ou par dureté de cœur, ou par mespris, selon que vous cognoistrez l'occasion de ceste faute. De mesme, ne vous accusez pas de n'avoir pas prié Dieu avec telle devotion comme vous devez, mais si vous avez eu des distractions volontaires, ou que vous ayez negligé de prendre le lieu, le tems et la contenance requise, pour avoir l'attention en la priere, accusez-vous-en tout simplement, selon que vous treuverez y avoir manqué, sans alleguer cette generalité, qui ne fait ny froid ny chaud en la confession.

Ne vous contentez pas de dire vos pechez veniels quant au

fait, mais accusez-vous du motif qui vous a induict à les commettre. Par exemple, ne vous contentez pas de dire que vous avez menty sans interesser personne; mais dites si ç'a esté, ou par vaine gloire, affin de vous loier et excuser, ou par vaine joye, ou par opiniastreté. Si vous avez peché à jôier, expliquez si ç'a esté pour le desir du gain, ou pour le playsir de la conversation, et ainsi des autres. Dites si vous vous estes longuement arrestée en vostre mal, d'autant que la longueur du tems accroist pour l'ordinaire de beaucoup le peché, y ayant bien de la difference entre une vanité passagere, qui se sera escoulée en nostre esprit l'espace d'un quart d'heure, et celle en laquelle nostre cœur aura trempé un jour, deux jours, trois jours. Il faut doncques dire le faict, le motif, et la durée de nos pechez; car encore que communement on ne soit pas obligé d'estre si pointilleux en la declaration des pechez veniels, et que mesme on ne soit pas tenu absolument de les confesser, si est-ce que ceux qui veulent bien espurer leurs ames pour mieux atteindre à la sainte devotion, doivent estre soigneux de bien faire cognoistre au medecin spirituel le mal, pour petit qu'il soit, duquel ils veulent estre gueriz.

N'espargnez point de dire ce qui est requis, pour bien fayre entendre la qualité de vostre offense, comme le sujet que vous avez eu de vous mettre en cholere, ou de supporter quelqu'un en son vice. Par exemple, un homme lequel me deplaist, me dira quelque legere parolle pour rire, je le prendray en mauvaise part, et me mettray en cholere. Que si un autre qui m'eust esté agreable en eust dit une plus aspre, je l'eusse prins en bonne part; je n'espargneray donc point de dire : Je me suis relaschée à dire des parolles de courroux, contre une personne, ayant prins de luy en mauvaise part quelque chose qu'il m'a dit, non point pour la qualité des parolles, mais parce que celui-là m'estoit desaggreable; et s'il est encore besoin de particulariser les parolles pour vous bien declarer, je pense qu'il seroit bon de les dire : car s'accusant ainsi naïvement, on ne descouvre pas seulement les pechez qu'on a fait, mais aussi les mauvaises inclinations, coustumes, habitudes, et autres racines du peché, au moyen dequoy le pere spirituel prend une plus entiere cognoissance du cœur qu'il traite, et des remedes qui luy sont propres. Il faut neantmoins tousjours tenir couvert le tiers qui aura cooperé à vostre peché, tant qu'il sera possible.

Prenez garde à une quantité de pechez, qui vivent et regnent bien souvent insensiblement dedans la conscience, affin que

vous les confessiez, et que vous puissiez vous en purger ; et à cet effect lisez diligemment les chap. 6, 27, 28, 29, 35 et 36 de la troisieme partie, et le chap. 7 de la quatriesme partie. Ne changez pas aysement de confesseur ; mais en ayant choisy un, continuez à luy rendre compte de vostre conscience aux jours qui sont destinez pour cela, luy disant naïvement et franchement les pechez que vous aurez commis, et de tems en tems, comme seroit de mois en mois, ou de deux mois en deux mois, dites luy encore l'estat de vos inclinations, quoy que par icelles vous n'ayez pas peché, comme si vous estiez tourmentée de la tristesse, du chagrin, ou si vous estes portée à la joye, aux desirs d'acquerir des biens et semblables inclinations.

## CHAPITRE XX.

### DE LA FREQUENTE COMMUNION.

ON dit que Mithridates, roy de Pontes, ayant inventé le mithridat, renforça tellement son corps par iceluy, que s'essayant par apres de s'empoisonner, pour esviter la servitude des Romains, jamais il ne luy fut possible. Le Sauveur a institué ce sacrement tres-auguste de l'Eucharistie, qui contient reellement sa chair et son sang, affin que *qui le mange vive eternellement*. C'est pourquoy, quiconque en use souvent avec devotion, affermit tellement la santé et la vie de son ame, qu'il est presque impossible qu'il soit empoisonné d'aucune sorte de mauvaise affection : on ne peut estre nourry de cette chair de vie et vivre des affections de mort, si que, comme les hommes demeurant au paradis terrestre pouvoient ne mourir point selon le corps, par la force de ce fruict vital que Dieu y avoit mis, ainsi peuvent-ils ne point mourir spirituellement, par la vertu de ce sacrement de vie. Que si les fruicts les plus tendres et sujets à corruption, comme sont les cerises, les abricots, et les fraises, se conservent aysement toute l'année, estant confits au sucre ou au miel ; ce n'est pas merveille si nos cœurs, quoy que fresles et imbeciles (1), sont preservez de la corruption du peché, lorsqu'ils sont succez et emmiellez de la chair et du sang incorruptible du Fils de Dieu. O Philotée ! les chrestiens qui seront damnez, demeureront sans replique, lorsque le juste Juge leur fera voir le tort qu'ils ont eu de mourir spirituellement, puis qu'il leur estoit si aysé de se maintenir en vie et en santé, par la manducation de son corps, qu'il leur avoit laissé à ceste intention. Mise-

(1) Debiles.

rables, dira-t-il, pourquoy estes-vous morts, ayant à commandement le fruct et la viande de la vie?

« De recevoir la communion de l'Eucharistie tous les jours, ny je ne le louë, ny je ne le vitupere(1); mais de communier tous les jours de dimanche, je le suade(2), et en exhorte un chascun, pourveu que l'esprit soit sans aucune affection de pecher. » Ce sont les propres parolles de S. Augustin, avec lequel je ne vitupere, ny louë absolument que l'on communie tous les jours; mais laisse cela à la discretion du pere spirituel de celuy qui se voudra resoudre sur ce point: car la disposition requise, pour une si frequente communion, devant estre fort exquise, il n'est pas bon de le conseiller generalement. Et parce que ceste disposition-là, quoy qu'exquise, se peut treuver en plusieurs bonnes ames, il n'est pas bon non plus d'en divertir et dissuader generalement un chascun; ains cela se doit traiter par la consideration de l'estat interieur d'un chascun en particulier: ce seroit imprudence de conseiller indistinctement à tous cet usage si frequent; mais ce seroit aussi imprudence de blasmer aucun pour iceluy, et sur tout quand il suivroit l'advis de quelque digne directeur. La response de S<sup>te</sup> Catherine de Sienne fut gracieuse quand luy estant opposé, à raison de la frequente communion, que S. Augustin ne loüoit ny ne vituperoit de communier tous les jours. « Et bien, dit-elle, puis que S. Augustin ne le vitupere pas, je vous prie que vous ne le vituperiez pas non plus, et je me contente. »

Mais, Philotée, vous voyez que S. Augustin exhorte et conseille bien fort que l'on communie tous les dimanches: faites-le doncques tant qu'il vous sera possible. Puis que, comme je presuppose, vous n'avez nulle sorte d'affection du peché mortel, ny aucune affection du peché veniel, vous estes en la vraye disposition que S. Augustin requiert, et encore plus excellente, parce que non-seulement vous n'avez pas l'affection de pecher, mais vous n'avez pas mesme l'affection du peché: si que, quand vostre pere spirituel le treuveroit bon, vous pourriez utilement communier encore plus souvent que tous les dimanches.

Plusieurs legitimes empeschemens peuvent neantmoins vous arriver, non point de vostre costé, mais de la part de ceux avec lesquels vous vivez, qui donneroient occasion au sage conducteur de vous dire que vous ne communiez pas si souvent. Par exemple, si vous estes en quelque sorte de subjection, et que ceux à qui vous devez de l'obeyssance ou de la reverence, soient si mal instruits, ou si bigearres (3), qu'ils s'inquietent et troublent

(1) Blâme. — (2) Conseille. — (3) Bizarres.

de vous voir si souvent communier : à l'aventure (1), toutes choses considerées, sera-t-il bon de condescendre en quelque sorte à leur infirmité, et ne communier que de quinze jours en quinze jours; mais cela s'entend en cas qu'on ne puisse aucunement vaincre la difficulté. On ne peut pas bien arrester cecy en general, il faut faire ce que le pere spirituel dira : bien que je puisse dire asseurement, que la plus grande distance des communions, est celle de mois en mois, entre ceux qui veulent servir Dieu devotement.

Si vous estes bien prudente, il n'y a ny mere, ny femme, ny mary, ny pere qui vous empesche de communier souvent. Car, puis que le jour de vostre communion vous ne laisserez pas d'avoir le soin qui est convenable à vostre condition, que vous en serez plus douce et plus gracieuse en leur endroit, et que vous ne leur refuserez nulle sorte de devoirs, il n'y a pas de l'apparence qu'ils veuillent vous destourner de cet exercice, qui ne leur apportera aucune incommodité; sinon qu'ils fussent d'un esprit extremement coquilleux (2) et deraisonnable : en ce cas, comme j'ay dit, à l'aventure que vostre directeur voudra que vous usiez de condescendance.

Il faut que je die ce mot pour les gens maryez. Dieu trouvoit mauvais en l'ancienne loy, que les creanciers fissent exaction de ce qu'on leur devoit és jours de festes; mais il ne treuva jamais mauvais que les debiteurs payassent et rendissent leurs devoirs à ceux qui les exigeoient. C'est chose indecente, bien que non pas grand peché, de solliciter le payement du devoir nuptial, le jour que l'on s'est communié; mais ce n'est pas chose mal-seante, ains plutost meritoire de le payer. C'est pourquoy, pour la reddition de ce devoir-là, aucun ne doit estre privé de la communion, si d'ailleurs sa devotion le provoque à la desirer. Certes, en la primitive Eglise, les chrestiens communioyent tous les jours, quoy qu'ils fussent maryez, et benis de la generation des enfans. C'est pourquoy j'ay dit, que la frequente communion ne donnoit nulle sorte d'incommodité, ny aux peres, ny aux femmes, ny aux marys, pourveu que l'ame qui communie soit prudente et discrete. Quant aux maladies corporelles, il n'y en a point qui soit empeschement legitime à cette sainte participation, si ce n'est celle qui provoqueroit frequemment au vomissement.

Pour communier tous les huit jours, il est requis de n'avoir ny peché mortel, ny aucune affection au peché veniel, et d'a-

(1) Peut-être. — (2) Fâcheux.



voir un grand desir de se communier ; mais pour continuer tous les jours, il faut, outre cela, avoir surmonté la plupart des mauvaises inclinations, et que ce soit par advis du pere spirituel (1).

## CHAPITRE XXI.

### COMME IL FAUT COMMUNIER.

COMMENCEZ le soir precedent à vous preparer à la sainte communion, par plusieurs aspirations, et eslancemens d'amour, vous retirant un peu de meilleure heure, afin de vous pouvoir aussi lever plus matin. Que si la nuict vous vous reveillez, remplissez soudain vostre cœur et vostre bouche de quelques parolles odorantes, par le moyen desquelles vostre ame soit parfumée pour recevoir l'Espoux, lequel veillant pendant que vous dormez, se prepare à vous apporter mille graces et faveurs, si de vostre part vous estes disposée à les recevoir. Le matin, levez-vous avec une grande joye, pour le bonheur que vous esperez, et vous estant confessée, allez avec grande confiance, mais aussi avec grande humilité, prendre cette viande celeste, qui vous nourrit à l'immortalité. Et apres que vous aurez dit les parolles sacrées : *Seigneur, je ne suis pas digne*, ne remuez plus vostre teste ny vos levres, soit pour prier, soit pour soupirer, mais ouvrant doucement et mediocrement vostre bouche, et eslevant vostre teste autant qu'il faut pour donner commodité au prestre de voir ce qu'il fait, recevez, pleine de foy, d'esperance et de charité, celui lequel, auquel, par lequel, et pour lequel vous croyez, esperez et ayez. O Philotée ! imaginez-vous que comme l'abeille, ayant recueilly sur les fleurs la rosée du ciel, et le suc plus exquis de la terre, l'ayant reduit en miel, le porte dans sa ruche ; ainsi le prestre, ayant prins sur l'autel le Sauveur du monde, vray Fils de Dieu, qui, comme une rosée, est descendu du ciel, et vray Fils de la Vierge qui, comme fleur, est sorty de la terre de nostre humanité, il le met en viande de suavité dedans vostre bouche, et dedans vostre corps. L'ayant receu, excitez vostre cœur à venir faire hommage à ce Roy de salut, traitez avec luy de vos affaires interieures, considerez-le dedans vous, où il s'est mis pour vostre bonheur. Enfin, faites-luy tout l'accueil qu'il vous sera possible, et comportez-vous

(1) Entre la communion de tous les jours et la communion de tous les huit jours, il y a un milieu. Une âme en bon chemin, c'est-à-dire en volonté de bien attaquer ses inclinations, quoiqu'elle y cède encore assez souvent, peut certainement communier tous les deux jours, si le directeur le conseille.

en sorte, que l'on cognoisse en toutes vos actions que Dieu est avec vous.

Mais quand vous ne pourrez pas avoir ce bien, de communier reellement à la sainte messe, communiquez au moins de cœur, et d'esprit, vous unissant par un ardent desir à cette chair vivifiante du Sauveur.

Vostre grande intention en la communion doit estre de vous avancer, fortifier, et consoler en l'amour de Dieu ; car vous devez recevoir pour l'amour, ce que le seul amour vous fait donner. Non, le Sauveur ne peut estre consideré en une action, ny plus amoureuse, ny plus tendre que celle-cy, en la quelle il s'aneantit, par maniere de dire, et se reduit en viande, affin de penetrer nos ames, et s'unir intimement au cœur et au corps de ses fidelles.

Si les mondains vous demandent pourquoy vous communiquez si souvent, dites-leur que c'est pour apprendre à aymer Dieu, pour vous purifier de vos imperfections, pour vous delivrer de vos miseres, pour vous consoler en vos afflictions, pour vous appuyer en vos foiblesses. Dites-leur que deux sortes de gens doivent souvent communier : les parfaicts, parce qu'estant bien disposez, ils auroyent grand tort de ne point s'approcher de la source et fontaine de perfection ; et les imparfaicts, affin de pouvoir justement pretendre à la perfection. Les forts affin qu'ils ne deviennent foibles, et les foibles affin qu'ils deviennent forts ; les malades affin d'estre gueriz, les sains affin qu'ils ne tombent en maladie : et que pour vous, comme imparfaicte, foible et malade, vous avez besoin de souvent communiquer avec vostre perfection, vostre force et vostre medecin. Dites-leur que ceux qui n'ont pas beaucoup d'affaires mondaines, doivent souvent communier, parce qu'ils en ont la commodité, et ceux qui ont beaucoup d'affaires mondaines, parce qu'ils en ont la necessité, et que celuy qui travaille beaucoup, et qui est chargé de peines, doit aussi manger les viandes solides, et souventesfois. Dites-leur que vous recevez le saint Sacrement pour apprendre à le bien recevoir : pour ce que l'on ne fait gueres bien une action, à laquelle on ne s'exerce pas souvent.

Communiquez souvent, Philotée, et le plus souvent que vous pourrez, avec l'advis de vostre pere spirituel ; et croyez-moi : les lievres deviennent blancs parmy nos montagnes en hyver, parce qu'ils ne voyent ny mangent que la neige ; et à force d'adorer et manger la beauté, la bonté, et la pureté mesme en ce divin sacrement, vous deviendrez toute belle, toute bonne et toute pure.

## TROISIÈME PARTIE.

## AVIS TOUCHANT L'EXERCICE DES VERTUS.



## CHAPITRE PREMIER.

## DU CHOIX QUE L'ON DOIT FAIRE, QUANT À L'EXERCICE DES VERTUS.

Le roy des abeilles ne se met point aux champs qu'il ne soit environné de tout son petit peuple ; et la charité n'entre jamais dans un cœur, qu'elle n'y loge avec soy tout le train des autres vertus, les exerçant et mettant en besogne, ainsi qu'un capitaine fait ses soldats ; mais elle ne les met pas en œuvre, ny tout à coup, ny esgalement, ny en tout tems, ny en tous lieux. Le juste est comme l'arbre qui est planté sur le cours des eaux, qui porte son fruit en son tems, parce que la charité arrouant une ame, produit en elle les œuvres vertueuses chascune en sa sayson. *La musique, tant agreable de soy-mesme, est importune en un deuil*, dit le proverbe. C'est un grand deffaut en plusieurs, qui entreprenant l'exercice de quelque vertu particuliere, s'opiniastrent d'en produire des actions en toutes sortes de rencontres et veulent comme ces anciens philosophes, ou tousjours pleurer, ou tousjours rire, et font encore pis, quand ils blasment et censurent ceux, qui comme eux, n'exercent pas tousjours ces mesmes vertus. *Il se faut resjoüyr avec les joyeux, et pleurer avec les pleurans*, dit l'Apostre, *et la charité est patiente, benigne, liberale, prudente, condescendante.*

Il y a neantmoins des vertus, lesquelles ont leur usage presque universel, et qui ne doivent pas seulement faire leurs actions à part, ains (1) doivent encore respandre leurs qualitez (2) actions de toutes les autres vertus. Il ne se presente pas souvent des occasions de pratiquer la force, la magnanimité, la magnificence ; mais la douceur, la temprance, l'honesteté et l'humilité sont de certaines vertus, desquelles toutes les actions de nostre vie doivent estre teintes. Il y a des vertus plus excellentes qu'elles ; l'usage neantmoins de celles-cy est plus requis. Le sucre est plus excellent que le sel ; mais le sel a un usage plus frequent et plus general. C'est pourquoy il faut tousjours avoir bonne et

(1) Mais. — (2) Dans les.

prompte provision de ces vertus generales, puis qu'il s'en faut servir presque ordinairement.

Entre les exercices des vertus nous devons preferer celui qui est plus conforme à nostre devoir, et non pas celui qui est plus conforme à nostre goust. C'estoit le goust de S<sup>te</sup> Paule, d'exercer l'aspreté des mortifications corporelles, pour jöuyr plus aysement des douceurs spirituelles; mais elle avoit plus de devoir à l'obeyssance de ses superieurs. C'est pourquoy S. Hierosme advouë qu'elle estoit reprehensible, en ce que, contre l'advise de son evesque, elle faysoit des abstinences immoderées. Les Apostres, au contraire, commis pour prescher l'Evangile, et distribuer le pain celeste aux ames, jugerent extremement bien, qu'ils eussent eu tort de s'incommoder en ce saint exercice pour prattiquer la vertu du soin des pauvres, quoy que tres-excellente. Chaque vocation a besoin de prattiquer quelque speciale vertu : autres sont les vertus d'un prelat, autres celles d'un prince, autres celles d'un soldat, autres celles d'une femme mariée, autres celles d'une veufve; et bien que tous doivent avoir toutes les vertus, tous neantmoins ne les doivent pas esgalement prattiquer, mais un chascun se doit particulierement adonner à celles qui sont requises au genre de vie auquel il est appellé.

Entre les vertus qui ne regardent pas nostre devoir particulier, il faut preferer les plus excellentes, et non pas les plus apparentes. Les cometes paroissent pour l'ordinaire plus grandes que les estoiles, et tiennent beaucoup plus de place à nos yeux : elles ne sont neantmoins pas comparables, ny en grandeur, ny en qualité, aux estoiles, et ne semblent grandes, sinon parce qu'elles sont proches de nous, et en un sujet plus grossier, au prix des estoiles. Il y a de mesme certaines vertus, lesquelles, pour estre proches de nous, sensibles, et s'il faut ainsi dire, materielles, sont grandement estimées et toujours preferées par le vulgaire : ainsi prefere-t-il communement l'aumosne temporelle à la spirituelle, la haire, le jeusne, la nudité, la discipline et les mortifications du corps, à la douceur, à la debonnaireté, à la modestie, et autres mortifications du cœur, qui, neantmoins, sont bien plus excellentes. Choisissez donc, Philotée, les meilleures vertus, et non pas les plus estimées; les plus excellentes, et non pas les plus apparentes; les meilleures, et non pas les plus braves.

Il est utile qu'un chascun choisisse un exercice particulier de quelque vertu, non point pour abandonner les autres, mais

pour tenir plus justement son esprit rangé et occupé. Une belle jeune fille plus reluisante que le soleil, ornée et parée royalement, et couronnée d'une couronne d'olives, apparut à S. Jean evesque d'Alexandrie, et luy dit : « Je suis la fille aînée du roy, si tu me peux avoir pour ton amy, je te conduiray devant sa face. » Il cognut que c'estoit la misericorde envers les pauvres, que Dieu luy recommandoit, si (1) que par apres il s'addonna tellement à l'exercice d'icelle (2), que pour cela, il est partout appelé S. Jean l'Aumosnier. Euloge Alexandrin, desirant faire quelque service particulier à Dieu, et n'ayant pas assez de force, ny pour embrasser la vie solitaire, ny pour se ranger sous l'obeyssance d'un autre, retira chez soy un miserable, tout perdu et gasté de ladroterie (3), pour exercer en iceluy la charité et mortification. Ce que pour faire plus dignement, il fit vœu de l'honorer, traiter et servir, comme un valet feroit son maistre et seigneur. Or, sur quelque tentation survenuë, tant au ladre qu'à Euloge de se quitter l'un l'autre, ils s'adresserent au grand S. Antoine, qui leur dit : « Gardez bien, mes enfans, de vous separer l'un de l'autre, car estant tous deux proche de vostre fin, si l'ange ne vous treuve pas ensemble, vous courez grand peril de perdre vos couronnes. »

Le roy S. Louys visitoit, comme par un prix fait, les hospitaux, et servoit les malades de ses propres mains. S. François aymoît sur tout la pauvreté qu'il appelloit *sa dame*. S. Dominique la predication, de laquelle son ordre a prins le nom. S. Gregoire le Grand se playsoit à caresser les pelerins, à l'exemple du grand Abraham, et comme iceluy receut le Roy de gloire sous la forme d'un pelerin. Tobie s'exerçoit en la charité d'ensevelir les defuncts. S<sup>te</sup> Elisabeth, toute grande princessé qu'elle estoit, aymoît surtout l'abjection de soy-mesme. S<sup>te</sup> Catherine de Genes, estant devenuë veufve, se dedia au service de l'hospital. Cassian raconte qu'une devote damoiselle, desireuse d'estre exercée en la vertu de patience, recourut à S. Athanase, lequel, à sa requeste, mit avec elle une pauvre veufve, chagrine, cholere, fascheuse, et insupportable, laquelle gourmandant perpetuellement cette devote fille, luy donna bon sujet de pratiquer dignement la douceur et condescendance. Ainsi, entre les serviteurs de Dieu, les uns s'addonnent à servir les malades, les autres à secourir les pauvres, les autres à procurer l'avancement de la doctrine chrestienne entre les petits enfans, les autres à ramasser les ames perduës et egarées, les autres à parer

(1) Tellement. — (2) D'elle. — (3) Lèpre.

les eglises et orner les autels, et les autres à moyenner la paix et concorde entre les hommes. En quoy ils imitent les brodeurs, qui, sur divers fonds, couchent en belle variété les soyes, l'or et l'argent, pour en fayre toutes sortes de fleurs : car ainsi ces ames pieuses, qui entreprennent quelque particulier exercice de devotion, se servent d'iceluy comme d'un fonds pour leur broderie spirituelle, sur lequel elles pratiquent la variété de toutes les autres vertus, tenant en cette sorte leurs actions et affections mieux unies et rangées par le rapport qu'elles en font à leur exercice principal, et font ainsi paroistre leur esprit,

En son beau vestement de drap d'or recamé (1),  
Et d'ouvrages divers à l'esguille semé.

Quand nous sommes combattus de quelque vice, il faut, tant qu'il nous est possible, embrasser la pratique de la vertu contraire, rapportant les autres à icelle : car, par ce moyen, nous vaincrons nostre ennemy, et ne laisserons pas de nous avancer en toutes les vertus. Si je suis combattu par l'orgueil, ou par la cholere, il faut qu'en toute chose je me panche et plie du costé de l'humilité et de la douceur, et qu'à cela je fasse servir les autres exercices de l'orayson, des sacremens, de la prudence, de la constance, de la sobriété. Car comme les sangliers, pour aiguïser leurs deffenses, les frottent et fourbissent avec leurs autres dents, lesquelles reciproquement en demeurent toutes fort affilées et tranchantes : ainsi l'homme vertueux, ayant entrepris de se perfectionner en la vertu, de laquelle il a plus de besoin pour sa deffense, il la doit limer et affiler par l'exercice des autres vertus, lesquelles, en affinant celle-là, en deviennent toutes plus excellentes et mieux polies. Comme il advint à Job, qui, s'exerçant particulièrement en la patience contre tant de tentations, desquelles il fut agité, devint parfaitement saint et vertueux en toutes sortes de vertus. Ainsi il est arrivé, comme dit S. Gregoire Nazianzene, que par une seule action de quelque vertu bien parfaitement exercée, une personne a atteint au comble des vertus, alleguant Rahab, laquelle, ayant exactement pratiqué l'office d'hospitalité, parvint à une gloire supreme; mais cela s'entend quand telle action se fait excellemment avec grande ferveur et charité.

(1) Brodé.

## CHAPITRE II.

## SUITE DU MESME DISCOURS DU CHOIX DES VERTUS.

SAINCT Augustin dit excellemment, que ceux qui commencent en la devotion, commettent certaines fautes, lesquelles sont blasmables selon la rigueur des loix de la perfection, et sont néanmoins louïables pour le bon presage qu'elles donnent d'une future excellence de pieté, à laquelle mesme elles servent de disposition. Ceste basse et grossiere crainte, qui engendre les scrupules excessifs, és ames de ceux qui sortent nouvellement du train des pechez, est une vertu recommandable en ce commencement, et presage certain d'une future pureté de conscience; mais ceste mesme crainte seroit blasmable en ceux qui sont fort avancez, dedans le cœur desquels doit regner l'amour, qui, petit à petit, chasse ceste sorte de crainte servile.

S. Bernard, en ses commencemens, estoit plein de rigueur et d'aspreté envers ceux qui se rangeoient sous sa conduite, auxquels il annonçoit d'abord qu'il falloit quitter le corps, et venir à luy avec le seul esprit. Oyant leurs confessions, il detestoit avec une severité extraordinaire toutes sortes de deffauts, pour petits qu'ils fussent, et sollicitoit tellement ces pauvres apprentifs à la perfection, qu'à force de les y pousser, il les en retiroit : car ils perdoient cœur et haleine de se voir si instamment poussez en une montée si droicte et relevée. Voyez-vous, Philotée, c'estoit le zele tres-ardent d'une parfaicte pureté, qui provoquoit ce grand saint à cette sorte de methode, et ce zele estoit une grande vertu; mais vertu neantmoins qui ne laissoit pas d'estre reprehensible. Aussi Dieu mesme, par une sacrée apparition, l'en corrigea, respendant en son ame un esprit doux, suave, amiable et tendre, par le moyen duquel s'estant rendu tout autre, il s'accusa grandement d'avoir esté si exact et severe, et devint tellement gracieux et condescendant avec un chascun, qu'il se fit tout à tous pour les gagner tous. S. Hierosme ayant raconté que S<sup>te</sup> Paule, sa chere fille, estoit non-seulement excessive, mais opiniastre en l'exercice des mortifications corporelles, jusques à ne vouloir point ceder à l'advis contraire, que S. Epiphane, son evesque, luy avoit donné pour ce regard, et qu'outre cela, elle se laissoit tellement emporter au regret de la mort des siens, que tousjours elle en estoit en danger de mourir, enfin, il conclud en cette sorte : « On dira qu'au lieu d'escrivre des louanges

pour cette sainte, j'en escris des blasmes, et vituperes : j'atteste Jesus, auquel elle a servy, et auquel je desire servir, que je ne mens ny d'un costé, ny d'autre, ains produis naïvement ce qui est d'elle, comme chrestien d'une chrestienne; c'est-à-dire, j'en escris l'histoire, non pas un panegyrique, et que ses vices sont les vertus des autres. » Il veut dire que les deschets et deffauts de S<sup>te</sup> Paule eussent tenu lieu de vertu en une ame moins parfaite : comme à la verité il y a des actions qui sont estimées imperfections en ceux qui sont parfaicts, lesquelles seroient neantmoins tenuës pour grandes perfections, en ceux qui sont imparfaicts. C'est bon signe en un malade, quand, au sortir de sa maladie, les jambes luy enflent, car cela denote que la nature desjà renforcée, rejette les humeurs superfluës; mais ce mesme signe seroit mauvais en celuy qui ne seroit pas malade, car il feroit cognoistre que la nature n'a pas assez de force pour dissiper et resoudre les humeurs. Ma Philotée, il faut avoir bonne opinion de ceux esquels nous voyons la prattique des vertus, quoy qu'avec imperfections, puis que les Saints mesmes les ont souvent prattiquées en cette sorte. Mais quant à nous, il nous faut avoir soin de nous y exercer, non-seulement fidèlement, mais prudemment; et à cet effet observer estroitement l'advis du Sage, de ne point nous appuyer sur nostre propre prudence, ains sur celle de ceux que Dieu nous a donnez pour conducteurs.

Il y a certaines choses que plusieurs estiment vertus, et qui ne le sont aucunement, desquelles il faut que je vous die un mot : ce sont les extases, ou ravissements, les insensibilitez, impassibilitez, unions deïssiques, eslevations, transformations, et autres telles perfections, desquelles certains livres traittent, qui promettent d'eslever l'ame jusqu'à la contemplation purement intellectuelle, à l'application essentielle de l'esprit, et vie supereminente. Voyez-vous, Philotée, ces perfections ne sont pas vertus; ce sont plutost des recompenses que Dieu donne pour les vertus, ou bien encore plutost des eschantillons des felicitez de la vie future, qui, quelquesfois, sont presentez aux hommes, pour leur faire desirer les pieces toutes entieres, qui sont là haut en paradis. Mais pour tout cela il ne faut pas pretendre à telles graces, puis qu'elles ne sont nullement necessaires pour bien servir et aymer Dieu, qui doit estre nostre unique pretention : aussi bien souvent ne sont-ce pas des graces qui puissent estre acquises par le travail et industrie, puisque ce sont plutost des passions que des actions, lesquelles nous pouvons recevoir, mais



non pas faire en nous. J'adjouste que nous n'avons pas entrepris de nous rendre sinon gens de bien, gens de devotion, hommes pieux, femmes pieuses : c'est pourquoy il nous faut bien employer à cela. Que s'il plaist à Dieu de nous eslever jusques à ces perfections angeliques, nous serons aussi des bons anges ; mais, en attendant, exerçons-nous simplement, humblement, et devotement aux petites vertus, la conquête desquelles Nostre-Seigneur a exposé à nostre soin et travail, comme la patience, la debonnaireté, la mortification de cœur, l'humilité, l'obeissance, la pauvreté, la chasteté, la tendreté envers le prochain, le support de ses imperfections, la diligence et sainte ferveur. Laissons volontiers les sur-esminences aux ames sur-eslevées ; nous ne meritions pas un rang si haut au service de Dieu : trop heureux serons-nous de le servir en sa cuisine, en sa paneterie, d'estre des lacquais, des porte-fais, garçons de chambre ; c'est à luy par-apres, si bon luy semble, de nous retirer en son cabinet et conseil privé. Ouy, Philotée, car ce Roy de gloire ne recompense pas ses serviteurs selon la dignité des offices qu'ils exercent, mais selon l'amour et l'humilité avec laquelle ils les exercent. Saül, cherchant les asnes de son pere, treuva le royaume d'Israël ; Rebecca abreuvant les chameaux d'Abraham, devint espouse de son fils ; Ruth glanant apres les moissonneurs de Booz, et se couchant à ses pieds, fut tirée à son costé, et renduë son espouse. Certes, les pretentions si hautes et eslevées des choses extraordinaires sont grandement subjectes aux illusions, tromperies et faussetez ; et arrive quelquefois que ceux qui pensent estre des anges, ne sont pas seulement bons hommes, et qu'en leur fait il y a plus de grandeur es parolles et termes dont ils usent, qu'au sentiment et en l'œuvre. Il ne faut purlant rien mespriser ny censurer temerairement ; mais, en benissant Dieu de la sur-esminence des autres, arrestons-nous humblement en nostre voye plus basse, mais plus asseurée, moins excellente, mais plus sortable à nostre insuffisance et petitesse, en laquelle si nous conversons humblement et fidèlement, Dieu nous eslevera à des grandeurs bien grandes.

### CHAPITRE III.

#### DE LA PATIENCE.

*Vous avez besoin de patience, affin que faisant la volonté de Dieu, vous en rapportiez la promesse, dit l'Apostre. Oüy. car comme avoit prononcé le Sauveur : En vostre patience, vous*

*possederez vos ames.* C'est le grand bon-heur de l'homme, Philotée, que de posséder son ame ; et à mesure que la patience est plus parfaite, nous possedons plus parfaitement nos ames : il nous faut donc perfectionner en ceste vertu. Ressouvenez-vous souvent que Nostre-Seigneur nous a sauvez en souffrant et endurent, et que de mesme nous devons faire nostre salut par les souffrances et afflictions, endurent les injures, contradictions et desplaysirs, avec le plus de douceur qu'il nous sera possible.

Ne hornez point vostre patience à telle ou telle sorte d'injures ou d'afflictions, mais estendez-la universellement à toutes celles que Dieu vous envoyera, et permettra vous arriver. Il y en a qui ne veulent souffrir, sinon les tribulations qui sont honorables, comme par exemple, d'estre blessez à la guerre, d'estre prisonniers de guerre, d'estre mal-traittez pour la religion, de s'estre appauvris par quelque querelle en laquelle ils soient demeurez maistres ; et ceux-cy n'ayment pas la tribulation, mais l'honneur qu'elle apporte. Le vray patient et serviteur de Dieu supporte esgalement les tribulations conjointes à l'ignominie, et celles qui sont honorables : d'estre mesprisé, reprins et accusé par les meschans, ce n'est que douceur à un homme de courage ; mais d'estre reprins, accusé et mal-traitté par les gens de bien, par les amys, par les parens, c'est là où il y va du bon. J'estime plus la douceur avec laquelle le grand S. Charles Borromée souffrit longuement les reprehensions publiques, qu'un grand predicateur d'un ordre extremement reformé faysoit contre luy en chaire, que toutes les attaques qu'il receut des autres. Car tout ainsi que les picqueures des abeilles sont plus cuisantes que celles des mouches : ainsi, le mal que l'on reçoit des gens de bien, et les contradictions qu'ils font, sont bien plus insupportables que les autres ; et cela neantmoins arrive fort souvent, que deux hommes de bien, ayant tous deux bonne intention sur la diversité de leurs opinions, se font de grandes persecutions et contradictions l'un à l'autre.

Soyez patiente, non-seulement pour le gros et principal des afflictions qui vous surviendront ; mais encore pour les accessoires et accidens qui en dependront. Plusieurs voudroyent bien avoir du mal, pourveu qu'ils n'en fussent point incommodez. Je ne me fasche point, dit l'un, d'estre devenu pauvre, si ce n'estoit que cela m'empeschera de servir mes amys, eslever mes enfans et vivre honorablement, comme je desirerois. Et l'autre dira : Je ne m'en soucierois point, si ce n'estoit que le monde pensera que cela me soit arrivé par ma faute. L'autre seroit

tout aysé que l'on mesdist de luy, et le souffriroit fort patiemment, pourveu que personne ne creust le mesdisant. Il y en a d'autres, qui veulent bien avoir quelque incommodité du mal, ce leur semble, mais non pas toute : ils ne s'impatientent pas, disent-ils, d'estre malades, mais de ce qu'ils n'ont pas de l'argent pour se faire panser, ou bien de ce que ceux qui sont autour d'eux en sont importunez. Or je dy, Philotée, qu'il faut avoir patience, non-seulement d'estre malade, mais de l'estre de la maladie que Dieu veut, au lieu où il veut, et entre les personnes qu'il veut, et avec les incommoditez qu'il veut; et ainsi des autres tribulations. Quand il vous arrivera du mal, opposez à iceluy les remedes qui seront possibles, et selon Dieu, car de faire autrement, ce seroit tenter sa divine Majesté; mais aussi, cela estant fait, attendez avec une entiere resignation l'effect que Dieu aggreera. S'il luy plaist que les remedes vainquent le mal, vous le remercierez avec l'humilité; mais s'il luy plaist que le mal surmonte les remedes, benissez-le avec patience.

Je suy l'advis de S. Gregoire : Quand vous serez accusée justement pour quelque faute que vous aurez commise, humiliez-vous bien fort, confessez que vous meritez plus que l'accusation qui est faite contre vous. Que si l'accusation est fausse, excusez-vous doucement, niant d'estre coupable, car vous devez ceste reverence à la verité, et à l'edification du prochain; mais aussi, si apres vostre veritable et legitime excuse, on continuë à vous accuser, ne vous troublez nullement, et ne taschez point à faire recevoir vostre excuse : car, apres avoir rendu vostre devoir à la verité, vous devez le rendre aussi à l'humilité. Et en ceste sorte vous n'offenserez, ny le soin que vous devez avoir de vostre renommée, ny l'affection que vous devez à la tranquillité, douceur de cœur et humilité.

Plaignez-vous le moins que vous pourrez des torts qui vous seront faits : car c'est chose certaine que, pour l'ordinaire, qui se plaint peche, d'autant que l'amour-propre nous fait toujours ressentir les injures plus grandes qu'elles ne sont; mais sur tout ne faites point vos plaintes à des personnes aysées à s'indigner et mal penser. Que s'il est expedient de vous plaindre à quelqu'un, ou pour remedier à l'offense, ou pour accoiser (1) vostre esprit, il faut que ce soit à des ames tranquilles, et qui ayment bien Dieu : car autrement, au lieu d'alleger vostre cœur, elles le provoqueroient à de plus grandes inquietudes ; au lieu d'oster l'espine qui vous picque, elles la ficheront plus avant en vostre pied.

(1) Calmer.

Plusieurs estant malades , affligez et offensez de quelqu'un , s'empeschent bien de se plaindre, et monstrent de la delicatesses : car cela , à leur advis, (et il est vray) tesmoigneroit evidemment une grande defaillance de force, et de generosité ; mais ils desirent extremement , et, par plusieurs artifices, recherchent que chascun les plaigne, qu'on ayt grand'compassion d'eux, et qu'on les estime non-seulement affligez, mais patiens et courageux. Or, cela est vrayement une patience, mais une patience fausse, qui, en effect, n'est autre chose qu'une tres-delicate et tres-fine ambition et vanité : *Ils ont de la gloire*, dit l'Apostre, *mais non pas envers Dieu*. Le vray patient ne se plaint point de son mal, ny ne desire qu'on le plaigne; il en parle naïvement, veritablement et simplement sans se lamenter, sans se plaindre, sans l'aggrandir : que si on le plaint, il souffre patiemment que l'on le plaigne, sinon qu'on le plaigne de quelque mal qu'il n'a pas ; car alors il declare modestement qu'il n'a point ce mal-là , et demeure en ceste sorte paysible entre la verité et la patience, confessant son mal, et ne s'en plaignant point.

Es contradictions qui vous arriveront en l'exercice de la devotion (car cela ne manquera pas), ressouvenez-vous de la parole de Nostre-Seigneur : *La femme, tandis qu'elle enfante, a des grandes angoisses, mais voyant son enfant nay, elle les oublie, d'autant qu'un homme luy est nay au monde* ; car vous avez conçu en vostre ame le plus digne enfant du monde, qui est Jesus-Christ : avant qu'il soit produit, et enfanté du tout, il ne se peut que vous ne vous ressentiez du travail ; mais ayez bon courage, car ces douleurs passées, la joye eternelle vous demeurera, d'avoir enfanté un tel homme au monde. Or il sera entierement enfanté pour vous, lors que vous l'aurez entierement formé en vostre cœur, et en vos œuvres, par imitation de sa vie.

Quand vous serez malade, offrez toutes vos douleurs, peines et langueurs au service de Nostre-Seigneur, et le suppliez de les joindre aux tourmens qu'il a receus pour vous. Obeysez au medecin, prenez les medecines, viandes et autres remedes pour l'amour de Dieu, vous ressouvenant du fiel qu'il print pour l'amour de nous ; desirez de guerir, pour luy rendre service, ne refusez point de languir pour luy obeyr, et disposez-vous à mourir, si ainsi il luy plaist, pour le louer et jouyr de luy. Ressouvenez-vous que les abeilles, au tems qu'elles font le miel, vivent et mangent d'une munition fort amere, et qu'ainsi nous ne pouvons jamais faire des actes de plus grande douceur et

patience, ny mieux composer le miel des excellentes vertus, que tandis que nous mangeons le pain d'amertume, et vivons parmy les angoisses. Et comme le miel qui est fait des fleurs de thym, herbe petite et amere, est le meilleur de tous : ainsi, la vertu qui s'exerce en l'amertume des plus viles, basses et abjectes tribulations, est la plus excellente de toutes.

Voyez souvent de vos yeux interieurs Jesus-Christ crucifié, nud, blasphemé, calomnié, abandonné, et enfin accablé de toutes sortes d'ennuis, de tristesse, et de travaux, et considerez que toutes vos souffrances, ny en qualité, ny en quantité, ne sont aucunement comparables aux siennes, et que jamais vous ne souffrirez rien pour luy, au prix de ce qu'il a souffert pour vous.

Considerez les peines que les martyrs souffrirent jadis, et celles que tant de personnes endurent, plus grievées sans aucune proportion que celles esquelles vous estes, et dites : Helas ! mes travaux sont des consolations, et mes peines des roses, en comparayson de ceux qui, sans secours, sans assistance, sans alлегement, vivent en une mort continuelle, accablez d'afflictions infiniment plus grandes.

#### CHAPITRE IV.

##### DE L'HUMILITÉ POUR L'EXTERIEUR.

*EMPRUNTEZ*, dit Elisée à une pauvre veufve, *et prenez force vaisseaux vuides, et versez l'huyle en iceux.* Pour recevoir la grace de Dieu en nos cœurs, il les faut avoir vuides de nostre propre gloire. La cresserelle criant et regardant les oyseaux de proye, les espouvante par une propriété et vertu secrette ; c'est pourquoy les colombes l'ayment sur tous les autres oyseaux, et vivent en assurance aupres d'icelle : ainsi l'humilité repousse Satan, et conserve en nous les graces et dons du Saint-Esprit, et pour cela tous les Saints, mais particulièrement le Roy des Saints, et sa Mere, ont tousjours honoré et chery ceste digne vertu plus qu'aucune autre, entre toutes les morales.

Nous appellons *vaine* la *gloire* qu'on se donne, ou pour ce qui n'est pas en nous, ou pour ce qui est en nous, mais non pas à nous ; ou pour ce qui est en nous, et à nous, mais qui ne mérite pas qu'on s'en glorifie. La noblesse de la race, la faveur des grands, l'honneur populaire, ce sont choses qui ne sont pas en nous, mais ou en nos predecesseurs, ou en l'estime d'autruy. Il y en a qui se rendent fiers et morgans, pour estre sur un bon cheval, pour avoir un pennache en leur chapeau, pour estre

habiliez somptueusement; mais qui ne void cette folie? car, s'il y a de la gloire pour cela, elle est pour le cheval, pour l'oyseau et pour le tailleur; et quelle lascheté de courage est-ce, d'emprunter son estime d'un cheval, d'une plume, d'un goderon (1)? Les autres se prisent et se regardent pour des moustaches relevées, pour une barbe bien peignée, pour des cheveux crespez, pour des mains douillettes, pour sçavoir danser, jouër, chanter; mais ne sont-ils pas lasches de courage, de vouloir encherir leur valeur, et donner du surcroist à leur reputation par des choses si frivoles et folastres? Les autres, pour un peu de science. veulent estre honnorez et respectez du monde, comme si chascun devoit aller à l'eschole chez eux, et les tenir pour maistres: c'est pourquoy on les appelle *pedans*. Les autres se pavonnent (2) sur la consideration de leur beauté, et croyent que tout le monde les muguette (3): tout cela est extremement vain, sot et impertinent, et la gloire qu'on prend de si foibles subjects s'appelle *vaine, sottte et frivole*.

On cognoist le vray bien comme le vray bausme. On fait l'essay du bausme en le distillant dedans l'eau, car s'il va au fond, et qu'il prenne le dessous, il est jugé pour estre du plus fin et precieux: ainsi, pour cognoistre si un homme est vrayement sage, sçavant, genereux, noble, il faut voir si ses biens tendent à l'humilité, modestie et sousmission, car alors ce seront des vrays biens; mais s'ils surnagent et qu'ils vueillent paroistre, ce seront des biens d'autant moins veritables qu'ils seront plus apparens. Les perles qui sont conceües ou nourries au vent et au bruit des tonnerres, n'ont que l'escorce de perle, et sont vuides de substance; et ainsi les vertus et belles qualitez des hommes qui sont receuës et nourries en l'orgueil, en la ventance et en la vanité, n'ont qu'une simple apparence du bien, sans suc, sans moüelle, et sans solidité.

Les honneurs, les rangs, les dignitez, sont comme le saffran, qui se porte mieux et vient plus abondamment d'estre foulé aux pieds. Ce n'est plus honneur d'estre beau, quand on s'en regarde: la beauté, pour avoir bonne grace, doit estre negligée; la science nous des-honore quand elle nous enfle, et qu'elle degenerate en pedanterie.

Si nous sommes pointilleux pour les rangs, pour les seances, pour les tiltres, outre que nous exposons nos qualitez à l'examen, à l'enquete et à la contradiction, nous les rendons viles et abjectes: car l'honneur, qui est beau estant receu en don, devient

(1) Plissure de collet. — (2) Font les paons. — (3) Les cajolle.

vilain quand il est exigé, recherché et demandé. Quand le paon fait sa rouë pour se voir, en levant ses belles plumes, il se herisse tout le reste, et monstre de part et d'autre ce qu'il a d'infame; les fleurs qui sont belles plantées en terre, flestrissent estant maniées. Et comme ceux qui odorent la mandragore de loin, et en passant, reçoivent beaucoup de suavitez; mais ceux qui la sentent de pres et longuement, en deviennent assoupis et malades : ainsi les honneurs rendent une douce consolation à celuy qui les odore de loin et legerement sans s'y amuser, ou s'en empresser; mais à qui s'y affectionne et s'en repaist, ils sont extremement blasmables et vituperables.

La poursuite et amour de la vertu commence à nous rendre vertueux; mais la poursuite et amour des honneurs commence à nous rendre mesprisables et vituperables. Les esprits bien nays ne s'amusement pas à ces menus fatras de rang, d'honneur, de salutations; ils ont d'autres choses à faire : c'est le propre des esprits faineants. Qui peut avoir des perles, ne se charge pas des coquilles, et ceux qui pretendent à la vertu, ne s'empressent point pour les honneurs. Certes, chacun peut entrer en son rang, et s'y tenir sans violer l'humilité, pourveu que cela se fasse negligemment et sans contention. Car, comme ceux qui viennent du Perou, outre l'or et l'argent qu'ils en tirent, apportent encore des singes et perroquets, parce qu'ils ne leur coustent gueres, et ne chargent pas aussi beaucoup leur navire : ainsi, ceux qui pretendent à la vertu ne laissent pas de prendre leurs rangs et les honneurs qui leur sont deus, pourveu toutes-fois que cela ne leur couste pas beaucoup de soin et d'attention, et que ce soit sans en estre chargez de trouble, d'inquietudes, de disputes et contentions. Je ne parle neantmoins pas de ceux desquels la dignité regarde le public, ny de certaines occasions particulieres qui tirent une grande consequence : car en cela il faut que chacun conserve ce qui luy appartient avec une prudence et discretion qui soit accompagnée de charité et courtoisie.

## CHAPITRE V.

### DE L'HUMILITÉ PLUS INTERIEURE.

MAIS vous desirez, Philotée, que je vous conduise plus avant en l'humilité : car, à faire comme j'ay dit, c'est quasi plutost sagesse qu'humilité : maintenant doncques je passe outre. Plusieurs ne veulent n'y n'osent penser et considerer les graces que

Dieu leur a fait en particulier, de peur de prendre de la vaine gloire et complaysance : en quoy certes ils se trompent. Car, puisque, comme dit le grand docteur angelique, *le vray moyen d'atteindre à l'amour de Dieu, c'est la consideration de ses bienfaits*, plus nous les cognoistrons, plus nous l'aymerons, et comme les benefices particuliers esmeuvent plus puissamment que les communs, aussi doivent-ils estre consideres plus attentivement. Certes, rien ne nous peut tant humilier devant la misericorde de Dieu, que la multitude de ses bienfaits; ny rien tant humilier devant sa justice, que la multitude de nos mesfaits. Considerons ce qu'il a fait pour nous, et ce que nous avons fait contre luy, et comme nous considerons par le menu nos pechez, considerons aussi par le menu ses graces. Il ne faut pas craindre que la cognoissance de ce qu'il a mis en nous nous enfle, pourveu que nous soyons attentifs à ceste verité, que ce qui est de bon en nous, n'est pas de nous. Hélas! les mulets laissent-ils d'estre lourdes et puantes bestes, pour estre chargez des meubles precieux et parfumez du prince? *Qu'avons-nous de bon que nous n'ayons receu, et si nous l'avons receu, pourquoy nous en voulons-nous enorgueillir?* Au contraire, la vive consideration des graces receuës nous rend humbles; car la cognoissance engendre la recognoissance. Mais si, voyant les graces que Dieu nous a fait, quelque sorte de vanité nous venoit chatoüiller, le remede infailible sera de recourir à la consideration de nos ingratitudez, de nos imperfections, de nos miseres. Si nous considerons ce que nous avons fait, quand Dieu n'a pas esté avec nous, nous cognoistrons bien que ce que nous faysons quand il est avec nous, n'est pas de nostre façon, ny de nostre cru : nous en jouïrons voirement, et nous en resjouïrons, parce que nous l'avons; mais nous en glorifierons Dieu seul, parce qu'il en est l'auteur.

Ainsi la S<sup>te</sup> Vierge confesse que Dieu luy a fait choses tresgrandes, mais ce n'est que pour s'en humilier et magnifier Dieu : *Mon ame, dit-elle, magnifie le Seigneur, parce qu'il m'a fait choses grandes.*

Nous disons maintesfois que nous ne sommes rien, que nous sommes la misere mesme, et l'ordure du monde; mais nous serions bien marris qu'on nous prist au mot, et que l'on nous publiast tels que nous disons : au contraire, nous faysons semblant de fuyr et de nous cacher, affin qu'on nous coure apres, et qu'on nous cherche; nous faysons contenance de vouloir estre les derniers, et assis au bas bout de là table, mais c'est affin de



passer plus avantageusement au haut bout. La vraye humilité ne fait pas semblant de l'estre, et ne dit gueres de parolles d'humilité : car elle ne desire pas seulement de cacher les autres vertus ; mais encore et principalement elle souhaite de se cacher soy-mesme. Et s'il luy estoit loysible de mentir, de feindre, ou de scandaliser le prochain, elle produiroit des actions d'arrogance et de fierté, affin de se receller sous icelles, et y vivre du tout incognuë et à couvert. Voicy donc mon advis, Philotée, ou ne disons point de parolles d'humilité, ou disons-les avec un vray sentiment interieur, conforme à ce que nous prononçons exterieurement ; n'abaissions jamais les yeux qu'en humiliant nos cœurs ; ne faysons pas semblant de vouloir estre des derniers, que de bon cœur nous ne voulussions l'estre. Or, je tiens cette reigle si generale, que je n'y apporte nulle exception ; seulement j'adjoste que la civilité requiert que nous presentions quelquefois l'avantage à ceux qui manifestement ne le prendront pas : et ce n'est pourtant pas, ny duplicité ny fausse humilité, car alors le seul offre de l'avantage est un commencement d'honneur ; et puisqu'on ne peut le leur donner entier, on ne fait pas mal de leur en donner le commencement. J'en dy de mesme de quelques parolles d'honneur ou de respect, qui, à la rigueur, ne semblent pas veritables : car elles le sont neantmoins assez, pourveu que le cœur de celuy qui les prononce ayt une vraye intention d'honorer et respecter celuy pour lequel il les dit ; car, encore que les mots signifient avec quelques excez ce que nous disons, nous ne faysons pas mal de les employer, quand l'usage commun le requiert. Il est vray qu'encore voudrois-je que les parolles fussent ajustées à nos affections, au plus pres qu'il nous seroit possible, pour suivre en tout et par tout la simplicité et candeur cordiale. L'homme vrayement humble aymeroit mieux qu'un autre dist de luy, qu'il est miserable, qu'il n'est rien, qu'il ne vaut rien, que non pas de le dire luy-mesme : au moins, s'il sçayt qu'on le die, il ne contredit point, mais acquiesce de bon cœur ; car, croyant fermement cela, il est bien ayse qu'on suive son opinion. Plusieurs disent qu'ils laissent l'orayson mentale pour les parfaicts, parce qu'ils ne sont pas dignes de la faire ; les autres protestent qu'ils n'osent pas souvent communier, parce qu'ils ne se sentent pas assez purs ; les autres, qu'ils craignent de faire honte à la devotion, s'ils s'en meslent, à cause de leur grande misere et fragilité ; et les autres refusent d'employer leur talent au service de Dieu et du prochain, parce, disent-ils, qu'ils cognoissent leur foiblesse,

et qu'ils ont peur de s'enorgueillir, s'ils sont instrumens de quelque bien, et qu'en éclairant les autres, ils se consomment. Tout cela n'est qu'artifice, et une sorte d'humilité, non-seulement fausse, mais maligne, par laquelle on veut tacitement et subtilement blâmer les choses de Dieu, ou au fin moins (1), couvrir d'un pretexte d'humilité l'amour-propre de son opinion, de son humeur, et de sa paresse.

*Demande à Dieu un signe au ciel d'en haut, ou au profond de la mer en bas*, dit le prophete au mal-heureux Achab; et il respondit : *Non, je ne le demanderay point, et ne tenteray point le Seigneur.* O le meschant! il fait semblant de porter grande reverence à Dieu, et sous couleur d'humilité, s'excuse d'aspirer à la grace, de laquelle sa divine bonté luy fait semonce. Mais ne void-il pas, que quand Dieu nous veut gratifier, c'est orgueil de refuser, que les dons de Dieu nous obligent à les recevoir, et que c'est humilité d'obeyr, et suivre au plus pres que nous pouvons ses desirs? Or, le desir de Dieu est que nous soyons parfaicts, nous unissant à luy, et l'imitant au plus pres que nous pouvons. Le superbe qui se fie en soy-mesme, a bien occasion de n'oser rien entreprendre; mais l'humble est d'autant plus courageux, qu'il se recognoist plus impuissant, et à mesure qu'il s'estime chetif, il devient plus hardy, parce qu'il a toute sa confiance en Dieu, qui se plaist à magnifier sa toute-puissance en nostre infirmité, et eslever sa misericorde sur nostre misere. Il faut doncques humblement et saintement oser tout ce qui est jugé propre à nostre advancement par ceux qui conduysent nos ames.

Penser sçavoir ce qu'on ne sçayt pas, c'est une sottise expresse; vouloir faire le sçavant, de ce qu'on cognoist bien que l'on ne sçayt pas, c'est une vanité insupportable : pour moy, je ne voudrois pas mesme faire le sçavant de ce que je sçaurois, comme au contraire je n'en voudrois non plus faire l'ignorant. Quand la charité le requiert, il faut communiquer rondement et doucement avec le prochain, non-seulement ce qui luy est necessaire pour son instruction, mais aussi ce qui luy est utile pour sa consolation. Car l'humilité, qui cache et couvre les vertus pour les conserver, les fait neantmoins paroistre quand la charité le commande pour les accroistre, aggrandir, et perfectionner. En quoy elle ressemble à cet arbre des isles de Tylos, lequel de nuit resserre et tient closes ses belles fleurs incarnates, et ne les ouvre qu'au soleil levant, de sorte que les habitans du pays disent, que ces fleurs dorment de nuit : car ainsi l'humilité

(1) Tout au moins.

couvre et cache toutes nos vertus et perfections humaines, et ne les fait jamais paroistre que pour la charité, qui estant une vertu non point humaine, mais celeste, non point morale, mais divine, elle est le vray soleil des vertus, sur lesquelles elle doit tousjours dominer, si que les humilitez qui prejudicient à la charité, sont indubitablement fausses.

Je ne voudrois, ny faire du fol, ny faire du sage : car si l'humilité m'empesche de faire le sage, la simplicité et rondeur m'empescheront aussi de faire le fol; et si la vanité est contraire à l'humilité, l'artifice, l'affeterie et feintise est contraire à la rondeur et simplicité. Que si quelques grands serviteurs de Dieu on fait semblant d'estre fols, pour se rendre plus abjects devant le monde, il les faut admirer. et non pas imiter. Car ils ont eu des motifs pour passer à cet excez, qui leur ont esté si particuliers et extraordinaires, que personne n'en doit tirer aucune consequence pour soy. Et quant à David, il dansa et sauta un peu plus que l'ordinaire bien-seance ne requeroit devant l'Arche de l'alliance : ce n'estoit pas qu'il voulust faire le fol, mais tout simplement et sans artifice, il faysoit ces mouvemens extérieurs, conformes à l'extraordinaire et demesurée allegresse qu'il sentoit en son cœur. Il est vray que quand Michol sa femme luy en fit reproche, comme d'une folie, il ne fut pas marry de se voir avily, ains perseverant en la naïfve et veritable representation de sa joye, il tesmoigne d'estre bien ayse de recevoir un peu d'opprobre pour son Dieu. En suite de quoy je vous diray, que si, pour les actions d'une vraye et naïfve devotion, on vous estime vile, abjecte ou folle, l'humilité vous fera resjouyr de ce bien-heureux opprobre, duquel la cause n'est pas en vous, mais en ceux qui le font.

## CHAPITRE VI.

QUE L'HUMILITÉ NOUS FAIT AYMER NOSTRE PROPRE ABJECTION.

JE passe plus avant, et vous dy, Philotée, qu'en tout et partout vous aymiez vostre propre abjection; mais, ce me direz-vous, que veut dire cela, aymez vostre propre abjection? En latin, *abjection* veut dire *humilité*, et *humilité* veut dire *abjection*, si que, quand Nostre-Dame, en son sacré Cantique, dit, que parce que *Nostre-Seigneur a veu l'humilité de sa servante, toutes les generations la diront bien-heureuse*, elle veut dire que Nostre-Seigneur a regardé de bon cœur son abjection, vileté et bassesse pour la combler de graces et faveurs. Il y a neantmoins difference

entre la vertu d'humilité et l'abjection : car l'abjection, c'est la petitesse, bassesse et vileté qui est en nous, sans que nous y pensions ; mais quant à la vertu d'humilité, c'est la véritable cognoissance, et volontaire recognoissance de nostre abjection. Or, le haut point de cette humilité gist, à non-seulement recognoistre volontairement nostre abjection ; mais l'aymer et s'y complayre, et non point par manquement de courage et générosité, mais pour exalter tant plus la divine Majesté, et estimer beaucoup plus le prochain en comparayson de nous-mesmes. Et c'est cela à quoy je vous exhorte, et que pour mieux entendre, sçachez qu'entre les maux que nous souffrons, les uns sont abjects, et les autres honorables : plusieurs s'accommodent aux honorables, mais presque nul ne veut s'accommoder aux abjects. Voyez un devotieux hermite tout deschiré et plein de froid : chascun honnore son habit gasté avec compassion de sa souffrance ; mais si un pauvre artisan, un pauvre gentil-homme, une pauvre damoiselle en est de mesme, on l'en mesprise, on s'en mocque, et voilà comme sa pauvreté est abjecte. Un religieux reçoit devotement une aspre censure de son supérieur, ou un enfant de son pere : chascun appellera cela *mortification*, *obedience*, et *sagesse* ; un chevalier, et une dame en souffrira de mesme de quelqu'un, et quoy que ce soit pour l'amour de Dieu, chascun l'appellera *couardise* et *lascheté*. Voilà donc encore un autre mal abject. Une personne a un chancre au bras, et l'autre l'a au visage : celui-là n'a que le mal, mais cestuy-cy, avec le mal, a le mespris, le desdain, et l'abjection.

Or je dy maintenant, qu'il ne faut pas seulement aymer le mal, ce qui se fait par la vertu de la patience ; mais il faut aussi cherir l'abjection, ce qui se fait par la vertu de l'humilité.

De plus, il y a des vertus abjectes, et des vertus honorables : la patience, la douceur, la simplicité et l'humilité mesmes, sont des vertus que les mondains tiennent pour viles et abjectes ; au contraire, ils estiment beaucoup la prudence, la vaillance et la libéralité. Il y a encore des actions d'une mesme vertu, dont les unes sont mesprisées, et les autres honorées : donner l'aumosne et pardonner les offenses sont deux actions de charité ; la première est honorée d'un chascun, et l'autre mesprisée aux yeux du monde. Un jeune gentil-homme, ou une jeune dame, qui ne s'abandonnera pas au desreglement d'une troupe desbauchée à parler, joüer, danser, boire, vestir, sera brocardé et censuré par les autres, et sa modestie sera nommée, ou *bigotterie*, ou *affeterie* : aymer cela, c'est aymer son abjection. En

voicy d'une autre sorte. Nous allons visiter les malades : si on m'envoye au plus miserable, ce me sera une abjection selon le monde, c'est pourquoy je l'aimeray ; si on m'envoye à ceux de qualité, c'est une abjection selon l'esprit, car il n'y a pas tant de vertu ny de merite, et j'aimeray donc cette abjection. Tombant emmy (1) la ruë, outre le mal, on en reçoit la honte : il faut aymer cette abjection. Il y a mesme des fautes, esquelles il n'y a aucun mal que la seule abjection, et l'humilité ne requiert pas qu'on les fasse expressement, mais elle requiert bien qu'on ne s'inquiete point quand on les aura commises. Telles sont certaines sottises, incivilitez et inadvertances, lesquelles comme il faut eviter avant qu'elles soient faites, pour obeyr à la civilité et prudence, aussi faut-il, quand elles sont faites, acquiescer à l'abjection qui nous en revient, et l'accepter de bon cœur, pour suivre la sainte humilité. Je dy bien davantage : si je me suis desreglé par cholere ou par dissolution à dire des parolles indecentes, et desquelles Dieu et le prochain est offensé, je me repentiray vivement, et seray extremement marry de l'offense, laquelle je m'essayeray de reparer le mieux qu'il me sera possible ; mais je ne laisseray pas d'aggreer l'abjection et le mespris qui m'en arrive : et si l'un se pouvoit separer d'avec l'autre, je rejetterois ardemment le peché, et garderois humblement l'abjection.

Mais, quoy que nous aymions l'abjection qui s'ensuit du mal, si ne faut-il pas laisser de remedier au mal qui l'a causée, par des moyens propres et legitimes, et sur tout quand le mal est de consequence. Si j'ay quelque mal abject au visage, j'en procureray la guerison, mais non pas que l'on oublie l'abjection, laquelle j'en ay receuë. Si j'ay fait une chose qui n'offense personne, je ne m'en excuseray pas, parce qu'encore que ce soit un deffaut, si est-ce qu'il n'est pas permanent : je ne pouvois doncques m'en excuser que pour l'abjection qui m'en revient ; or, c'est cela que l'humilité ne me peut permettre. Mais si, par mesgarde ou par sottise, j'ay offensé ou scandalisé quelqu'un, je repareray l'offense par quelque veritable excuse, d'autant que le mal est permanent, et que la charité m'oblige de l'effacer. Au demeurant, il arrive quelquesfois que la charité requiert que nous remedions à l'abjection pour le bien du prochain, auquel nostre reputation est necessaire ; mais en ce cas-là, ostant nostre abjection de devant les yeux du prochain, pour empescher son scandale, il la faut serrer et cacher dedans nostre cœur, affin qu'il s'en edifie.

Mais vous voulez sçavoir, Philotée, quelles sont les meilleures

(1) Au milieu de.

abjections; et je vous dy clairement, que les plus profitables à l'ame, et agreables à Dieu, sont celles que nous avons par accident, ou par la condition de nostre vie, parce que nous ne les avons pas choysies, ains les avons receuës telles que Dieu nous les a envoyées, duquel l'eslection est tousjours meilleure que la nostre. Que s'il en falloit choysir, les plus grandes sont meilleures; et celles-là sont estimées les plus grandes, qui sont plus contraires à nos inclinations, pourveu qu'elles soient conformes à nostre vocation : car, pour le dire une fois pour toutes, nostre choix et eslection gaste et amoindrit presque toutes nos vertus. Ah ! qui nous fera la grace de pouvoir dire avec ce grand roy : *J'ay choisy d'estre abject en la maison de Dieu, plutost que d'habiter és tabernacles des pecheurs ?* Nul ne le peut, chere Philotée, que celui qui, pour nous exalter, vesquit et mourut, en sorte qu'il fut l'opprobre des hommes, et l'abjection du peuple. Je vous ay dit beaucoup de choses qui vous sembleront dures, quand vous les considererez; mais croyez-moy, elles seront plus douces que le sucre et le miel, quand vous les pratiquerez.

## CHAPITRE VII.

COMME IL FAUT CONSERVER LA BONNE RENOMMÉE,  
PRATIQUANT L'HUMILITÉ.

LA loüange, l'honneur et la gloire ne se donnent pas aux hommes pour une simple vertu, mais pour une vertu excellente. Car, par la loüange, nous voulons persuader aux autres d'estimer l'excellence de quelques-uns; par l'honneur, nous protestons que nous l'estimons nous-mesmes, et la gloire n'est autre chose, à mon advis, qu'un certain esclat de reputation qui rejaillit de l'assemblage de plusieurs loüanges et honneurs; si que les honneurs et loüanges sont comme des pierres precieuses, de l'amas desquelles reüssit la gloire comme un esmail. Or, l'humilité ne pouvant souffrir que nous ayons aucune opinion d'exceller, ou devoir estre preferez aux autres, ne peut aussi permettre que nous recherchions la loüange, l'honneur, ny la gloire, qui sont deuës à la seule excellence : elles consentent bien neantmoins à l'advertissement du Sage, qui nous admoneste d'avoir soin de nostre renommée, parce que la bonne renommée est une estime, non d'aucune excellence, mais seulement d'une simple et commune preud'homnie et integrité de vie, laquelle l'humilité n'empesche pas que nous ne cognoissions en nous-mesmes, ny par consequent que nous en desirions la reputation. Il est vray que l'hu-

milité mespriserait la renommée, si la charité n'en avoit besoin ; mais, parce qu'elle est l'un des fondemens de la société humaine, et que sans elle nous sommes non-seulement inutiles, mais dommageables au public, à cause du scandale qu'il en reçoit, la charité requiert, et l'humilité agréée que nous la desirions et conservions précieusement.

Outre cela, comme les feuilles des arbres, qui, d'elles-mêmes, ne sont pas beaucoup prisables, servent neantmoins de beaucoup, non-seulement pour les embellir, mais aussi pour conserver les fruits, tandis qu'ils sont encore tendres : ainsi la bonne renommée, qui, de soy-mesme, n'est pas une chose fort desirable, ne laisse pas d'estre tres-utile, non-seulement pour l'ornement de nostre vie, mais aussi pour la conservation de nos vertus, et principalement des vertus encore tendres et foibles. L'obligation de maintenir nostre reputation, et d'estre tels que l'on nous estime, force un courage genereux d'une puissante et douce violence. Conservons nos vertus, ma chere Philotée, parce qu'elles sont agreables à Dieu, grand et souverain objet de toutes nos actions. Mais comme ceux qui veulent garder les fruits ne se contentent pas de les confire, ains les mettent dedans des vases propres à la conservation d'iceux : de mesme, bien que l'amour divin soit le principal conservateur de nos vertus, si est-ce que nous pouvons encore employer la bonne renommée, comme fort propre et utile à cela.

Il ne faut pas pourtant que nous soyons trop ardents, exacts et pointilleux à cette conservation : car ceux qui sont si doüillets et sensibles pour leur reputation, ressemblent à ceux qui, pour toutes sortes de petites incommoditez, prennent des medecines ; car ceux-cy, pensant conserver leur santé, la gastent tout à fait, et ceux-là, voulant maintenir si delicatement leur reputation, la perdent entierement. Car, par cette tendreté, ils se rendent bigearres (1), mutins, insupportables, et provoquent la malice des mesdisans.

La dissimulation et mespris de l'injure et calomnie est pour l'ordinaire un remede beaucoup plus salutaire que le ressentiment, la conteste (2), et la vengeance : le mespris les fait esvanouir ; si on s'en courrouce, il semble qu'on les advouë. Les crocodiles n'endommagent que ceux qui les craignent, ny certes la mesdisance, sinon ceux qui s'en mettent en peine.

La crainte excessive de perdre la renommée tesmoigne une grande deffiance du fondement d'icelle, qui est la verité d'une

(1) Bizarres. — (2) Discussion.

bonne vie. Les villes qui ont des ponts de bois sur des grands fleuves, craignent qu'ils ne soient emportez à toutes sortes de desbordemens; mais celles qui les ont de pierres, n'en sont en peine que pour des inondations extraordinaires. Ainsi, ceux qui ont une ame solidement chrestienne, mesprisent ordinairement les desbordemens des langues injurieuses; mais ceux qui se sentent foibles, s'inquiettent à tout propos. Certes, Philotée, qui veut avoir reputation envers tous, la perd envers tous; et celuy merite de perdre l'honneur, qui le veut prendre de ceux que les vices rendent vrayement infames et des-honnorez.

La reputation n'est que comme une enseigne qui fait cognoistre où la vertu loge; la vertu doit doncques estre en tout et par tout preferée. C'est pourquoy, si l'on dit que vous estes un hypocrite, parce que vous vous rangez à la devotion; si l'on vous tient pour homme de bas courage, parce que vous avez pardonné l'injure, mocquez-vous de tout cela. Car, outre que tels jugemens se font par des niayses et sottes gens, quand on devroit perdre la renommée, si ne faudroit-il pas quitter la vertu, ny se destourner du chemin d'icelle, d'autant qu'il faut preferer le fruit aux feuilles, c'est-à-dire, le bien interieur et spirituel à tous les biens exterieurs. Il faut estre jaloux, mais non pas idolastre de nostre renommée; et comme il ne faut offenser l'œil des bons, aussi ne faut-il pas vouloir contenter celuy des malins. La barbe est un ornement au visage de l'homme, et les cheveux à celuy de la femme: si on arrache du tout le poil du menton, et les cheveux de la teste, mal aysement pourra-t-il jamais revenir, mais si on le coupe seulement, voire qu'on le rase, il recroistra bien-tost apres, et reviendra plus fort et touffu; ainsi, bien que la renommée soit couppee, ou mesme tout à fait rasée par la langue des mesdisans, *qui est*, dit David, *comme un rasoir affilé*, il ne se faut point inquieter; car bien-tost elle renaistra, non-seulement aussi belle qu'elle estoit, ains encore plus solide. Que si toutesfois nos vices, nos laschetes, nostre mauvaise vie nous oste la reputation, il sera mal-aysé que jamais elle revienne, parce que la racine en est arrachée. Or la racine de la renommée, c'est la bonté et la probité, laquelle, tandis qu'elle est en nous, peut tousjours reproduire l'honneur qui luy est deu.

Il faut quitter cette vaine conversation, cette inutile pratique, cette amitié frivole, cette hantise (1) folastre, si cela nuict à la renommée: car la renommée vaut mieux que toutes sortes de vains contentemens; mais si, pour l'exercice de pieté, pour l'ad-

(1) Frequentation.



vancement en la devotion, et acheminement au bien eternel, on murmure, on gronde, on calomnie, laissons abbayer (1) les matins (2) contre la lune. Car, s'ils peuvent exciter quelque mauvaise opinion contre nostre reputation, et par ainsi couper et raser les cheveux, et barbe de nostre renommée, bien-tost elle renaistra, et le rasoir de la medisance servira à nostre honneur, comme la serpe à la vigne, qu'elle fait abonder et multiplier en fruicts.

Ayons tousjours les yeux sur Jesus-Christ crucifié, marchons en son service avec confiance et simplicité, mais sagement et discretement : il sera le protecteur de nostre renommée, et s'il permet qu'elle nous soit ostée, ce sera pour nous en rendre une meilleure, ou pour nous faire profiter en la sainte humilité, de laquelle une seule once vaut mieux que mille livres d'honneurs. Si on nous blasme injustement, opposons paysiblement la verité à la calomnie : si elle persevere, perseverons à nous humilier, remettant ainsi nostre reputation avec nostre ame és mains de Dieu ; nous ne scaurions la mieux asseurer. Servons Dieu par la bonne et mauvaise renommée, à l'exemple de S. Paul, affin que nous puissions dire avec David : *O mon Dieu, c'est pour vous que j'ay supporté l'opprobre, et que la confusion a couvert mon visage.*

J'excepte neantmoins certains crimes, si atroces et infames, que nul n'en doit souffrir la calomnie, quand il s'en peut justement descharger ; et certaines personnes, de la bonne reputation desquelles depend l'edification de plusieurs. Car, en ce cas, il faut tranquillement poursuivre la reparation du tort receu, suivant l'advis des theologiens.

## CHAPITRE VIII.

### DE LA DOUCEUR ENVERS LE PROCHAIN, ET REMEDE CONTRE L'IRE.

Le saint chresme, duquel, par tradition apostolique, on use en l'Eglise de Dieu pour les confirmations et benedictions, est composé d'huyle d'olive meslée avec le bausme, qui represente, entre autres choses, les deux cheres et bien-aymées vertus, qui reluysoient en la sacrée personne de Nostre-Seigneur, lesquelles il nous a singulierement recommandées, comme si, par icelles, nostre cœur devoit estre specialement consacré à son service, et appliqué à son imitation : *Apprenez de moy, dit-il, que je suis doux et humble de cœur.* L'humilité nous perfectionne envers Dieu, et la douceur envers le prochain. Le bausme, qui (comme

(1) Aboyer. — (2) Chiens.

j'ai dit cy-dessus), prend tousjours le dessous parmy toutes les liqueurs, represente l'humilité; et l'huyle d'olive, qui prend tousjours le dessus, represente la douceur et debonnaireté, laquelle surmonte toutes choses, et excelle entre les vertus, comme estant la fleur de la charité, laquelle, selon S. Bernard, est en sa perfection, quand, non-seulement elle est patiente, ains quand outre cela elle est douce et debonnaire. Mais prenez garde, Philotée, que ce chresme mystique, composé de douceur et d'humilité, soit dedans vostre cœur; car c'est un des grands artifices de l'ennemy, de faire que plusieurs s'amusent aux parolles et contenance exterieures de ces deux vertus, qui, n'examinant pas bien leurs affections interieures, pensent estre humbles et doux, et ne le sont neantmoins nullement en effect : ce que l'on reconnoist, parce que, nonobstant leur ceremonieuse douceur et humilité, à la moindre parole qu'on leur dit de travers, à la moindre petite injure qu'ils reçoivent, ils s'eslevent avec une arrogance nompareille. On dit que ceux qui ont prins le preservatif, que l'on appelle communement la *grace de S. Paul*, n'enflent point estant mordus et picquez de la vipere, pourveu que la grace soit de la fine : de mesme, quand l'humilité et la douceur sont bonnes et vrayes, elles nous garantissent de l'enflure et ardeur que les injures ont accoustumé de provoquer en nos cœurs. Que si, estant picquez et mordus par les medisans et ennemis, nous devenons fiers, enfléz, et despitez, c'est signe que nos humilitez et douceurs ne sont pas veritables et franches, mais artificieuses et apparentes.

Ce saint et illustre patriarche Joseph, renvoyant ses freres d'Egypte en la maison de son pere, leur donna ce seul advis : *Ne vous courroucez point en chemin*. Je vous en dy de mesme, Philotée : cette miserable vie n'est qu'un acheminement à la bien-heureuse; ne nous courrouçons doncques point en chemin les uns avec les autres, marchons avec la troupe de nos freres et compaignons doucement, paysiblement et amiablement. Mais je vous dy nettement et sans exception : Ne vous courroucez point du tout, s'il est possible, et ne recevez aucun pretexte, quel qu'il soit, pour ouvrir la porte de vostre cœur au courroux. Car S. Jacques dit tout court, et sans reserve, que *l'ire de l'homme n'opere point la justice de Dieu*. Il faut voirement (1) resister au mal, et reprimer les vices de ceux que nous avons en charge constamment et vaillamment; mais doucement et paysiblement. Rien ne matte tant l'elephant courroucé, que la vuë d'un agnellet, et rien ne rompt si aysement la force des canonades que la

(1) A la vérité.

laine. On ne prise pas tant la correction qui sort de la passion, quoy qu'accompagnée de raison, que celle qui n'a aucune autre origine que la raison seule. Car, l'ame raisonnable estant naturellement sujette à la raison, elle n'est sujette à la passion que par tyrannie; et partant, quand la raison est accompagnée de passion, elle se rend odieuse, sa juste domination estant avilie par la société de la tyrannie. Les princes honnoient et consolent infiniment les peuples quand ils les visitent avec un train de paix; mais quand ils conduisent des armées, quoy que ce soit pour le bien public, leurs venuës sont tousjours desaggreables et dommageables, parce qu'encore qu'ils fassent exactement observer la discipline militaire entre les soldats, si ne peuvent-ils jamais tant fayre, qu'il n'arrive tousjours quelque desordre, par lequel le bon homme est foulé : ainsi, tandis que la raison regne et exerce paysiblement les chastimens, corrections et reprehensions, quoy que ce soit rigoureusement et exactement, chascun l'ayme et l'appreuve; mais quand elle conduit avec soy l'ire, la cholere, et le courroux, qui sont, dit S. Augustin, ses soldats, elle se rend plus effroyable qu'amiable, et son propre cœur en demeure tousjours foulé et maltraité. *Il est mieux*, dit le mesme S. Augustin escrivant à Profuturus, *de refuser l'entrée à l'ire juste et equitable, que de la recevoir, pour petite qu'elle soit*, parce qu'estant receuë, il est mal-aysé de la fayre sortir, d'autant qu'elle entre comme un petit surgeon, et en moins de rien elle grossit et devient une poutre. Que si une fois elle peut gagner la nuict, et que le soleil se couche sur nostre ire (ce que l'Apostre deffend) se convertissant en hayne, il n'y a quasi plus moyen de s'en desfaire; car elle se nourrit de mille fausses persuasions, puisque jamais nul homme courroucé ne pensa son courroux estre injuste.

Il est donc mieux d'entreprendre de sçavoir vivre sans cholere, que de vouloir user moderement et sagement de la cholere; et quand, par imperfection et foiblesse, nous nous treuvons surprins d'icelle, il est mieux de la repousser vistement, que de vouloir marchander avec elle : car, pour peu qu'on luy donne de loysir, elle se rend maistresse de la place, et fait comme le serpent qui tire aysement tout son corps où il peut mettre la teste. Mais comment la repousserai-je? me direz-vous. Il faut, ma Philotée, qu'au premier ressentiment que vous en aurez, vous ramassiez promptement vos forces, non point brusquement ny impetueusement, mais doucement, et neantmoins serieusement. Car, comme on voit és audiences de plusieurs senats et parlemens,

que les huissiers criant : Paix-là ! font plus de bruit que ceux qu'ils veulent faire taire : aussi il arrive maintesfois, que voulant avec impetuosité reprimer nostre cholere, nous excitons plus de trouble en nostre cœur qu'elle n'avoit pas fait, et le cœur, estant ainsi troublé, ne peut plus estre maistre de soy-mesme.

Après ce doux effort, pratiquez l'advis que S. Augustin jà<sup>(1)</sup> vieil donnoit au jeune evesque Auxilius : *Fais*, dit-il, *ce qu'un homme doit faire. Que s'il t'arrive ce que l'homme de Dieu dit au psalme : Mon œil est troublé de grand' cholere, recours à Dieu criant : Aye misericorde de moy, Seigneur ! affin qu'il estende sa dextre* <sup>(2)</sup> *pour reprimer ton courroux.* Je veux dire qu'il faut invoquer le secours de Dieu quand nous nous voyons agitez de cholere, à l'imitation des Apostres, tourmentez du vent et de l'orage emmy les eaux : car il commandera à nos passions qu'elles cessent, et la tranquillité se fera grande ; mais tousjours, je vous adverty que l'oraison qui se fait contre la cholere presente et pressante doit estre pratiquée doucement, tranquillement, et non point violemment. Ce qu'il faut observer en tous les remedes qu'on use contre ce mal.

Avec cela, soudain que vous vous appercevrez avoir fait quelque acte de cholere, reparez la faute par un acte de douceur, exercé promptement à l'endroit de la mesme personne contre laquelle vous vous serez irrité. Car, ainsi que c'est un souverain remede contre le mensonge, que de s'en desdire sur-le-champ, aussitost que l'on s'apperçoit de l'avoir dit, ainsi est-ce un bon remede contre la cholere, de la reparer soudainement par un acte contraire de douceur : car (comme l'on dit) les playes fraisches sont plus aysement remediabiles.

Au surplus, lors que vous estes en tranquillité, et sans aucun sujet de cholere, faites grande provision de douceur et debonnaireté, disant toutes vos parolles, et faysant toutes vos actions petites et grandes en la plus douce façon qu'il vous sera possible, vous ressouvenant que l'Espouse, au Cantique des cantiques, n'a pas seulement le miel en ses levros et au bout de sa langue ; mais elle l'a encore dessous la langue, c'est-à-dire dans la poitrine, et n'y a pas seulement du miel, mais encore du laict : car aussi ne faut-il pas seulement avoir la parole douce à l'endroit du prochain, mais encore toute la poitrine, c'est-à-dire tout l'interieur de nostre ame. Et ne faut pas seulement avoir la douceur du miel, qui est aromatique et odorant, c'est-à-dire la suavité de la conversation civile avec les estrangers ; mais aussi

(1) Déjà. — (2) Droite.

la douceur du laict, entre les domestiques et proches voisins : en quoy manquent grandement ceux qui, en la ruë, semblent des anges, et en la maison, des diables.

## CHAPITRE IX.

### DE LA DOUCEUR ENVERS NOUS-MESMES.

L'UNE des bonnes pratiques que nous scaurions faire de la douceur, c'est celle de laquelle le sujet est en nous-mesmes, ne despitant jamais contre nous-mesmes, ny contre nos imperfections. Car, encore que la raison veut que, quand nous faysons des fautes, nous en soyons desplaysans et marris (1); si faut-il neantmoins que nous nous empeschions d'en avoir une desplay-sance aigre et chagrine, despiteuse et cholere. En quoy font une grande faute plusieurs qui, s'estant mis en cholere, se courroucent de s'estre courroucez, entrent en chagrin de s'estre chagrinez, et ont despit de s'estre despitez. Car, par ce moyen, ils tiennent leur cœur confit et destrempé en la cholere; et si bien il semble que la seconde cholere ruine la premiere, si est-ce neantmoins qu'elle sert d'ouverture et de passage pour une nouvelle cholere à la premiere occasion qui s'en presentera : outre que ces choleres, despits et aigreurs que l'on a contre soy-mesme, tendent à l'orgueil, et n'ont origine que de l'amour-propre, qui se trouble et s'inquiette de nous voir imparfaits. Il faut doncques avoir un desplaysir de nos fautes qui soit paysible, rassis et ferme. Car, tout ainsi qu'un juge chastie bien mieux les meschans, faisant ses sentences par raison, et en esprit de tranquillité, que non pas quand il les fait par impetuosité et passion; d'autant que jugeant avec passion, il ne chastie pas les fautes selon qu'elles sont, mais selon qu'il est luy-mesme : ainsi nous nous chastions bien mieux nous-mesmes par des repentances tranquilles et constantes, que non pas par des repentances aigres, empressées et choleres; d'autant que ces repentances faites avec impetuosité, ne se font pas selon la gravité de nos fautes, mais selon nos inclinations.

Par exemple, celui qui affectionne la chasteté, se despitera avec une amertume nompareille de la moindre faute qu'il commettra contre icelle, et ne se fera que rire d'une grosse medisance qu'il aura commise. Au contraire, celui qui hayt la medisance, se tourmentera d'avoir fait une legere murmuration, et ne tiendra nul compte d'une grosse faute commise contre la

(1) Peinés.

chasteté, et ainsi des autres. Ce qui n'arrive pour autre chose, sinon d'autant qu'ils ne font pas le jugement de leur conscience par raison, mais par passion.

Croyez-moi, Philotée, comme les remontrances d'un pere, faites doucement et cordialement, ont bien plus de pouvoir sur un enfant pour le corriger, que non pas les choleres et courroux : ainsi, quand nostre cœur aura fait quelque faute, si nous le reprenons avec des remontrances douces et tranquilles, ayant plus de compassion de luy que de passion contre luy, l'encourageant à l'amendement, la repentance qu'il en concevra entrera bien plus avant, et le penetrera mieux que ne feroit pas une repentance depiteuse, ireuse et tempetueuse.

Pour moy, si j'avois, par exemple, grande affection de ne point tomber au vice de la vanité, et que j'y fusse neantmoins tombé d'une grande cheute, je ne voudrois pas reprendre mon cœur en cette sorte : N'es-tu pas miserable et abominable, qu'apres tant de resolutions tu t'es laissé emporter à la vanité? meurs de honte, ne leve plus les yeux au ciel, aveugle, impudent, traistre et deloyal à ton Dieu, et semblables choses. Mais je voudrois le corriger raisonnablement et par voye de compassion : Or sus, mon pauvre cœur, nous voilà tombez dans la fosse, laquelle nous avons tant resolu d'eschapper. Ah! relevons-nous et quittons-la pour jamais, reclamons la misericorde de Dieu, et esperons en elle, qu'elle nous assistera pour desormais estre plus fermes; et remettons-nous au chemin de l'humilité. Courage, soyons mes-huy(1) sur nos gardes, Dieu nous aydera, nous ferons prou (2). Et voudrois sur cette reprehension bastir une solide et ferme resolution de ne plus tomber en la faute, prenant les moyens convenables à cela, et mesmement l'avis de mon directeur.

Que si neantmoins quelqu'un ne treuve pas que son cœur puisse estre assez esmeu par cette douce correction, il pourra employer le reproche et une reprehension dure et forte, pour l'exciter à une profonde confusion, pourveu qu'apres avoir rudement gourmandé et courroucé son cœur, il finisse par un allegement, terminant tout son regret et courroux en une douce et sainte confiance en Dieu, à l'imitation de ce grand penitent, qui, voyant son ame affligée, la relevoit en cette sorte : *Pourquoy es-tu triste, ô mon ame, et pourquoy me troubles-tu? Espere en Dieu, car je le beniray encore comme le salut de ma face, et mon vray Dieu.*

(1) Désormais. — (2) Beaucoup.

Relevez doncques vostre cœur, quand il tombera, tout doucement, vous humiliant beaucoup devant Dieu pour la cognoissance de vostre misere, sans nullement vous estonner de vostre cheute; puisque ce n'est pas chose admirable que l'infirmité soit infirme, et la foiblesse foible, et la misere chetive. Detestez neantmoins de toutes vos forces l'offense que Dieu a receu de vous, et avec un grand courage, et confiance en la misericorde d'iceluy, remettez-vous au train de la vertu que vous aviez abandonnée.

### CHAPITRE X.

#### QU'IL FAUT TRAITTER DES AFFAIRES AVEC SOIN, ET SANS EMPRESSEMENT NY SOUCY.

LE soin et la dilligence que nous devons avoir en nos affaires sont choses bien differentes de la sollicitude, soucy et empressement. Les anges ont soin pour nostre salut, et le procurent avec dilligence, mais ils n'en ont point pour cela de sollicitude, soucy, ny d'empressement. Car le soin et la dilligence appartiennent à leur charité; mais aussi la sollicitude, le soucy, et l'empressement seroient totalement contraires à leur felicité, puis que le soin et la dilligence peuvent estre accompagnez de la tranquillité et paix d'esprit, mais non pas la sollicitude, ny le soucy, et beaucoup moins l'empressement.

Soyez doncques soigneuse et diligente en tous les affaires que vous aurez en charge, ma Philotée : car Dieu vous les ayant confiez, veut que vous en ayez un grand soin; mais, s'il est possible, n'en soyez pas en sollicitude et soucy, c'est-à-dire, ne les entreprenez pas avec inquietude, anxieté et ardeur, ne vous empressez point en la besongne : car toute sorte d'empressement trouble la raison et le jugement, et nous empesche mesme de bien faire la chose, à laquelle nous nous empressons.

Quand Nostre-Seigneur reprend S<sup>te</sup> Marthe, il dit : *Marthe, Marthe, tu es en soucy, et tu te troubles pour beaucoup de choses.* Voyez-vous, si elle eust esté simplement soigneuse, elle ne se fust point troublée; mais, parcé qu'elle estoit en soucy et inquietude, elle s'empresse et se trouble, et c'est en quoy Nostre-Seigneur la reprend. Les fleuves qui vont doucement coulant en la plaine, portent les grands batteaux et riches marchandises, et les pluyes qui tombent doucement en la campagne, la fecondent d'herbes et de graines; mais les torrens et rivieres, qui à grands flots courent sur la terre, ruinent leurs voysinages, et sont inutiles au trafic, comme les pluyes vehementes et tem-

pestueuses ravagent les champs et les prairies. Jamais besongne faite avec impetuosit  et empressement ne fut bien faite. Il faut despescher tout bellement (comme dit l'ancien proverbe). *Celuy qui se haste*, dit Salomon, *court fortune de chopper et heurter des pieds*. Nous faysons tousjours assez tost, quand nous faysons bien. Les bourdons font bien plus de bruit, et sont bien plus empressez que les abeilles; mais ils ne font sinon la cire, et non point de miel : ainsi ceux qui s'empressent d'un soucy cuisant, et d'une sollicitude bruyante, ne font jamais ny beau-coup, ny bien.

Les mouches ne nous inquietent pas par leur effort, mais par la multitude : ainsi les grands affaires ne nous troublent pas tant comme les menus quand ils sont en grand nombre. Recevez doncques les affaires qui vous arriveront en paix, et taschez de les fayre par ordre l'un apres l'autre : car, si vous les voulez fayre tout   coup, ou en desordre, vous ferez des efforts qui vous fouleront, et allanguiront votre esprit; et pour l'ordinaire vous demeurerez accabl e sous la presse et sans effect.

En tous vos affaires, appuyez-vous totalement sur la Providence de Dieu, par laquelle seule tous vos desseins doivent reussir : travaillez neantmoins de vostre cost  tout doucement pour cooperer avec icelle; et puis croyez que si vous vous estes bien confi e en Dieu, le succez qui vous arrivera sera tousjours le plus profitable pour vous, soit qu'il vous semble bon ou mauvais, selon vostre jugement particulier.

Faites comme les petits enfans, qui, de l'une des mains se tiennent   leur pere, et de l'autre cueillent des fraises, ou des meures le long des hayes. Car de mesme, amassant et maniant les biens de ce monde de l'une de vos mains, tenez tousjours de l'autre la main du Pere celeste, vous retournant de tems en tems   luy pour voir s'il a aggreable vostre mesnage ou vos occupations. Et gardez bien sur toutes choses de quitter sa main et sa protection, pensant d'amasser, ou recueillir davantage : car, s'il vous abandonne, vous ne ferez point de pas sans donner du nez en terre. Je veux dir , ma Philot e, que quand vous serez parmy les affaires, et occupations communes, qui ne requierent pas une attention si forte et si pressante, vous regardiez plus Dieu que les affaires. Et quand les affaires sont de si grande importance, qu'ils requierent toute vostre attention pour estre bien faits, de tems en tems vous regarderez   Dieu, comme font ceux qui naviguent en mer, lesquels, pour aller   la terre qu'ils desirent, regardent plus en haut au ciel, que non pas en bas o 



ils voguent : ainsi Dieu travaillera avec vous, en vous, et pour vous, et vostre travail sera suivy de consolation.

## CHAPITRE XI.

### DE L'OBEYSSANCE.

LA seule charité nous met en la perfection, mais l'obeyssance, la chasteté et la pauvreté sont les trois grands moyens pour l'acquérir : l'obeyssance consacre nostre cœur, la chasteté nostre corps, et la pauvreté nos moyens à l'amour et service de Dieu. Ce sont les trois branches de la croix spirituelle, toutes trois neantmoins fondées sur la quatriesme, qui est l'humilité. Je ne diray rien de ces trois vertus, en tant qu'elles sont voüées solennellement, par ce que cela ne regarde que les religieux; ny mesme en tant qu'elles sont voüées simplement, d'autant qu'encore que le vœu donne tousjours beaucoup de graces et de merite à toutes les vertus, si est-ce que, pour nous rendre parfaicts, il n'est pas necessaire qu'elles soient voüées, pourveu qu'elles soient observées. Car, bien qu'estant voüées, et sur tout solennellement, elles mettent l'homme en l'estat de perfection, si est-ce que, pour le mettre en la perfection, il suffit qu'elles soient observées, y ayant bien de la difference entre l'estat de perfection et la perfection; puisque tous les evesques et religieux sont en l'estat de perfection, et tous neantmoins ne sont pas en la perfection, comme il ne se void que trop. Taschons doncques, Philotée, de bien pratiquer ces trois vertus, un chascun selon sa vocation. Car, encore qu'elles ne nous mettent pas en l'estat de perfection, elles nous donneront neantmoins la perfection mesme: aussi nous sommes tous obligez à la pratique de ces trois vertus, quoy que non pas tous à les pratiquer de mesme façon.

Il y a deux sortes d'obeyssance, l'une necessaire, et l'autre volontaire. Par la necessaire, vous devez humblement obeyr à vos superieurs ecclesiastiques, comme au pape, et à l'evesque, au curé, et à ceux qui sont commis de leur part. Vous devez obeyr à vos superieurs politiques, c'est-à-dire à vostre prince et aux magistrats qu'il a establys sur vostre pays; vous devez enfin obeyr à vos superieurs domestiques, c'est-à-dire à vostre pere, mere, maistre, maistresse. Or cette obeyssance s'appelle necessaire, parce que nul ne se peut exempter du devoir d'obeyr à ces superieurs-là, Dieu les ayant mis en autorité de commander et gouverner, chascun en ce qu'ils ont en charge sur nous. Faites donc leurs commandemens, et cela est de necessité;

mais pour estre parfaite, suivez encore leurs conseils, et mesme leurs desirs et inclinations, en tant que la charité et prudence vous le permettra. Obeyez quand ils vous ordonneront chose agreable, comme de manger, prendre de la recreation; car, encore qu'il semble que ce n'est pas grande vertu d'obeyr en ce cas, ce seroit neantmoins un grand vice de desobeyr. Obeyez és choses indifferentes, comme à porter tel ou tel habit, aller par un chemin ou par un autre, chanter ou se taire, et ce sera une obeysance desjà fort recommandable. Obeyez en choses malaysées, aspres et dures, et ce sera une obeysance parfaite. Obeyez enfin doucement sans replique, promptement sans retardation, gayement sans chagrin, et sur tout obeyez amoureusement, pour l'amour de celuy qui, pour l'amour de nous, s'est fait obeyssant jusques à la mort de la croix, et lequel, comme dit S. Bernard, ayma mieux perdre la vie que l'obeysance.

Pour apprendre aysement à obeyr à vos superieurs, condescendez aysement à la volonté de vos semblables, cedant à leurs opinions en ce qui n'est mauvais, sans estre contentieuse ny revesche, accommodez-vous volontiers aux desirs de vos inferieurs, autant que la raison le permettra, sans exercer aucune autorité imperieuse sur eux, tandis qu'ils sont bons.

C'est un abus de croire que si on estoit religieux ou religieuse on obeyroit aysement, si l'on se treuve difficile et revesche à rendre obeysance à ceux que Dieu a mis sur nous.

Nous appellons obeysance volontaire, celle à laquelle nous nous obligeons par nostre propre eslection, et laquelle ne nous est point imposée par autruy. On ne choisit pas pour l'ordinaire son prince, et son evesque, son pere, et sa mere, ny mesme souventesfois son mary; mais on choisit bien son confesseur, son directeur. Or, soit qu'en le choisissant on fasse vœu d'obeyr (comme il est dit, que la Mere Therese, outre l'obeysance solennellement voüée au superieur de son Ordre, s'obligea par un vœu simple d'obeyr au Pere Gratian) ou que sans vœu on se dedie à l'obeysance de quelqu'un, tousjours ceste obeysance s'appelle volontaire à raison de son fondement, qui despend de nostre volonté et eslection.

Il faut obeyr à tous les superieurs, à chascun neantmoins en ce dequoy il a charge sur nous : comme, en ce qui regarde la police et les choses publiques, il faut obeyr aux princes; aux prelates, en ce qui regarde la police ecclesiastique; és choses domestiques, au pere, au maistre, au mary; quant à la conduite particuliere de l'ame, au directeur et confesseur particulier.

Faites-vous ordonner les actions de piété que vous devez observer, par vostre pere spirituel, par ce qu'elles en seront meilleures, et auront double grace et bonté : l'une d'elles-mêmes, puis qu'elles sont pieuses; et l'autre de l'obeyssance qui les aura ordonnées, et en vertu de laquelle elles seront faites. Bienheureux sont les obeyssans, car Dieu ne permettra jamais qu'ils s'égarent.

## CHAPITRE XII.

### DE LA NECESSITÉ DE LA CHASTETÉ.

LA chasteté est le lys des vertus; elle rend les hommes presque esgaux aux anges : rien n'est beau que par la pureté, et la pureté des hommes, c'est la chasteté. On appelle la chasteté *honesteté*, et la profession d'icelle *honneur* : elle est nommée *intégrité*, et son contraire *corruption*. Bref, elle a sa gloire toute à part, d'estre la belle et blanche vertu de l'ame et du corps.

Il n'est jamais permis de tirer aucun impudique playsir de nos corps, en quelque façon que ce soit, sinon en un legitime mariage, duquel la sainteté puisse, par une juste compensation, reparer le dechet que l'on reçoit en la delectation. Et encore, au mariage, faut-il observer l'honesteté de l'intention, affin que s'il y a quelque messeance en la volupté qu'on exerce, il n'y ayt rien que d'honesteté en la volonté qui l'exerce.

Le cœur chaste est comme la mere-perle qui ne peut recevoir aucune goutte d'eau qui ne vienne du ciel : car il ne peut recevoir aucun playsir que celuy du mariage qui est ordonné du ciel. Hors de là, il ne luy est pas permis seulement d'y penser d'une pensée voluptueuse, volontaire et entretenuë.

Pour le premier degré de ceste vertu, gardez-vous, Philotée, d'admettre aucune sorte de volupté qui soit prohibée et defenduë, comme sont toutes celles qui se prennent hors le mariage, ou mesme au mariage, quand elles se prennent contre la regle du mariage.

Pour le second, retranchez-vous, tant qu'il vous sera possible, des delectations inutiles et superflues, quoy que loysibles et permises.

Pour le troisieme, n'attachez point vostre affection aux playsirs et voluptez qui sont commandées et ordonnées. Car, bien qu'il faille pratiquer les delectations necessaires, c'est-à-dire celles qui regardent la fin et institution du saint mariage, si ne faut-il pas pourtant y jamais attacher le cœur et l'esprit.

Au reste, chascun a grandement besoin de ceste vertu. Ceux

qui sont en viduité doivent avoir une chasteté courageuse, qui ne mesprise pas seulement les objets présens et futurs, mais qui resiste aux imaginations que les playsirs loisiblement receuz au mariage peuvent produire en leurs esprits, qui, pour cela, sont plus tendres aux amorces deshonestes. Pour ce sujet, S. Augustin admire la pureté de son cher Alipius, qui avoit totalement oublié et mesprisé les voluptez charnelles, lesquelles il avoit neantmoins quelquefois experimentées en sa jeunesse. Et de vray, tandis que les fruicts sont bien entiers, ils peuvent estre conservez, les uns sur la paille, les autres dedans le sable, et les autres en leur propre feuillage; mais estant une fois entamez, il est presque impossible de les garder que par le miel et le sucre en confiture. Ainsi, la chasteté qui n'est point encore blessée ny violée peut estre gardée en plusieurs sortes; mais estant une fois entamée, rien ne la peut conserver qu'une excellente devotion, laquelle, comme j'ay souvent dit, est le vray miel et sucre des esprits.

Les vierges ont besoin d'une chasteté extremement simple et doüillette, pour bannir de leur cœur toutes sortes de curieuses pensées, et mespriser d'un mespris absolu toutes sortes de playsirs immondes, qui, à la verité, ne meritent pas d'estre desirez par les hommes, puisque les asnes et pourceaux en sont plus capables qu'eux. Que doncques ces ames pures se gardent bien de jamais revoquer en doute, que la chasteté ne soit incomparablement meilleure que tout ce qui luy est incompatible; car, comme dit le grand S. Hierosme, l'ennemy presse violemment les vierges au desir de l'essay des voluptez, les leur representant infiniment plus playsantes et delicieuses qu'elles ne sont : ce qui souvent les trouble bien fort, tandis, dit ce saint Pere, qu'elles estiment plus doux ce qu'elles ignorent. Car, comme le petit papillon voyant la flamme, va curieusement voletant autour d'icelle, pour essayer si elle est aussi douce que belle, et pressé de ceste phantaysie, ne cesse point qu'il ne se perde au premier essay : ainsi les jeunes gens, bien souvent, se laissent tellement saysir de la fausse et sotte estime qu'ils ont du playsir des flammes voluptueuses. qu'apres plusieurs curieuses pensées, ils s'y vont en fin finale ruiner et perdre, plus sots en cela que les papillons; d'autant que ceux-cy ont quelque occasion de cuider (1) que le feu soit delicieux puis qu'il est si beau, où ceux-là, sçachant que ce qu'ils recherchent est extremement des-honneste, ne laissent pas pour cela d'en sur-estimer la fole et brutale delectation.

(1) Penser.

Mais quant à ceux qui sont mariez, c'est chose veritable (et que neantmoins le vulgaire ne peut penser) que la chasteté leur est fort necessaire, parce qu'en eux elle ne consiste pas à s'abstenir absolument des playsirs charnels, mais à se contenir entre les playsirs. Or, comme ce commandement : *Courroucez-vous et ne pechez point*, est à mon advis plus difficile que cestuy-cy : *Ne vous courroucez point*; et qu'il est plustost fait d'esviter la cholere, que de la regler : aussi est-il plus aysé de se garder tout à fait des voluptez charnelles, que de garder la moderation en icelles. Il est vray que la sainte licence du mariage a une force particuliere pour esteindre le feu de la concupiscence; mais l'infirmité de ceux qui en jouissent passe aysement de la permission à la dissolution, et de l'usage à l'abus. Et comme l'on void beaucoup de riches desrober, non point par indigence, mais par avarice : aussi void-on beaucoup de gens mariez se desborder par la seule intemperance et lubricité, nonobstant le legitime objet auquel ils se devoient et pourroient arrester, leur concupiscence estant comme un feu volage qui va brusletant çà et là, sans s'attacher nulle part. C'est tousjours chose dangereuse de prendre des medicamens violens, parce que si l'on en prend plus qu'il ne faut, ou qu'ils ne soient pas bien preparez, on en reçoit beaucoup de nuisance. Le mariage a esté beny et ordonné en partie pour remede à la concupiscence; et c'est sans doute un tres-bon remede, mais violent neantmoins, et par consequent tres-dangereux, s'il n'est discrettement employé.

J'adjoste que la varieté des affaires humaines, outre les longues maladies, separe souvent les marys d'avec leurs femmes. C'est pourquoy les mariez ont besoin de deux sortes de chasteté : l'une pour l'abstinence absoluë, quand ils sont separez és occasions que je viens de dire; l'autre pour la moderation, quand ils sont ensemble en leur train ordinaire. Certes, S<sup>te</sup> Catherine de Sienne vid entre les damnez plusieurs ames grandement tourmentées pour avoir violé la sainteté du mariage : ce qui estoit arrivé, disoit-elle, non pas pour la grandeur du peché, car les meurtres et les blasphemés sont plus enormes; mais d'autant que ceux qui le commettent n'en font point de conscience, et par consequent continuent longuement en iceluy.

Vous voyez doncques que la chasteté est necessaire à toutes sortes de gens. *Suivez la paix avec tous*, dit l'Apostre, *et la sainteté sans laquelle aucun ne verra Dieu*. Or, par la sainteté, il entend la chasteté, comme S. Hierosme et S. Chrysostome ont

remarqué. Non, Philotée, nul ne verra Dieu sans la chasteté, nul n'habitera en son saint tabernacle, qui ne soit net de cœur. Et comme dit le Sauveur mesme, les chiens et impudiques en seront bannis, *et bien-heureux sont les nets de cœur, car ils verront Dieu.*

### CHAPITRE XIII.

#### ADVIS POUR CONSERVER LA CHASTÉTÉ.

SOYEZ extrêmement prompte à vous destourner de tous les acheminemens, et de toutes les amorces de la lubricité; car ce mal agit insensiblement, et, par des petits commencemens, fait progrez à des grands accidens : il est tousjours plus aysé à fuyr qu'à guerir.

Les corps humains ressemblent à des verres, qui ne peuvent estre portez les uns avec les autres en se touchant sans courir fortune de se rompre; et aux fruicts lesquels, quoy qu'entiers et bien assaysonnez reçoivent de la tare (1), s'entretenant les uns les autres. L'eau mesme, pour fraische qu'elle soit dedans un vase, estant touchée de quelque animal terrestre, ne peut longuement conserver sa fraischeur. Ne permettez jamais, Philotée, qu'aucun vous touche incivilement, ny par maniere de folastrierie, ny par maniere de faveur. Car, bien qu'à l'aventure la chasteté puisse estre conservée parmy ces actions, plutost legères que malicieuses, si est-ce que la fraischeur et fleur de la chasteté en reçoit tousjours du detrimet et de la perte; mais de se laisser toucher deshonestement, c'est la ruine entiere de la chasteté.

La chasteté despend du cœur comme de son origine, mais elle regarde le corps, comme sa matiere. C'est pourquoy elle se perd par tous les sens extérieurs du corps, et par les cogitations et desirs du cœur. C'est impudicité de regarder, d'oüyr, de parler, d'odorier, de toucher des choses deshonestes, quand le cœur s'y amuse et y prend playsir. S. Paul dit tout court : *Que la fornication ne soit pas mesmement nommée entre vous.* Les abeilles, non-seulement ne veulent pas toucher les charognes, mais fuyent et hayssent extrêmement toutes sortes de puanteurs qui en proviennent. L'Espouse sacrée, au Cantique des cantiques, a ses mains qui distillent la myrrhe, liqueur preservative de la corruption; ses levres sont bandées d'un ruban vermeil, marque de la pudeur des parolles; ses yeux sont de colombe, à raison

(1) Du déchet.

de leur netteté; ses oreilles ont des pendans d'or, enseigne de pureté; son nez est parmy les cedres du Liban, bois incorruptible : telle doit estre l'ame devote, chaste, nette et honneste, de mains, de levres, d'oreilles, d'yeux et de tout son corps.

A ce propos je vous represente le mot que l'ancien Pere Jean Cassian rapporte, comme sorty de la bouche du grand S. Basile, qui, parlant de soy-mesme, dit un jour : *Je ne sçay que c'est des femmes, et ne suis pourtant pas vierge*. Certes, la chasteté se peut perdre en autant de façons qu'il y a d'impudicitez et lascivitez, lesquelles, selon qu'elles sont grandes ou petites, les unes l'affoiblissent, les autres la blessent, et les autres la font tout à fait mourir. Il y a certaines privautez et passions indiscrettes, folastres, et sensuelles, qui, à proprement parler, ne violent pas la chasteté, et neantmoins elles l'affoiblissent, la rendent languissante et ternissent sa belle blancheur. Il y a d'autres privautez et passions, non-seulement indiscrettes, mais vicieuses; non-seulement folastres, mais deshonnêtes; non-seulement sensuelles, mais charnelles : et par celles-cy la chasteté est pour le moins fort blessée et interessée. Je dy pour le moins, parce qu'elle en meurt et perit du tout, quand les sottises et lascivitez donnent à la chair le dernier effect du playsir voluptueux; ains alors la chasteté perit plus indignement, meschamment, et malheureusement, que quand elle se perd par la fornication, voire par l'adultere, et l'inceste : car ces dernieres especes de vilainies ne sont que des pechez, mais les autres, comme dit Tertullien au livre de la Pudicité, sont des monstres d'iniquité et de peché. Or Cassian ne croit pas ny moi non plus, que S. Basile eust esgard à tel desreglement, quand il s'accuse de n'estre pas vierge : car je pense qu'il ne disoit cela que pour les mauvaises et voluptueuses pensées, lesquelles, bien qu'elles n'eussent pas souillé son corps, avoient neantmoins contaminé (1) son cœur, de la chasteté duquel les ames genereuses sont extremement jalouses.

Ne hantez nullement les personnes impudiques, principalement si elles sont encore impudentes, comme elles sont presque tousjours. Car comme les boucs touchant de la langue les amandiers doux, les font devenir amers : ainsi ces ames puantes et cœurs infects ne parlent gueres à personne, ny de mesme sexe ny de divers sexes, qu'elles ne le fassent aucunement descheoir de la pudicité : elles ont le venin aux yeux et en l'haleine comme les basiliques.

(1) Souillé.

Au contraire, hantez les gens chastes et vertueux, pensez et lisez souvent aux choses sacrées; car la parole de Dieu est chaste, et rend ceux qui s'y playsent chastes : qui fait que David la compare au topase, pierre precieuse, laquelle, par sa propriété, amortit l'ardeur de la concupiscence.

Tenez-vous tousjours proche de Jesus-Christ crucifié, et spirituellement par la meditation, et reellement par la sainte communion. Car, tout ainsi que ceux qui couchent sur l'herbe nommée *Agnus Castus*, deviennent chastes et pudiques, de mesme, reposant vostre cœur sur Nostre-Seigneur, qui est le vray agneau chaste et immaculé, vous verrez que bientost vostre ame et vostre cœur se treuveront purifiez de toutes souilleures et lubrifiez.

#### CHAPITRE XIV.

DE LA PAUVRETÉ D'ESPRIT, OBSERVÉE ENTRE LES RICHESSES.

*BIEN-HEUREUX sont les pauvres d'esprit, car le royaume de cieux est à eux* : mal-heureux doncques sont les riches d'esprit car la misere d'enfer est pour eux. Celuy est riche d'esprit, lequel a ses richesses dedans son esprit, ou son esprit dedans les richesses. Celuy est pauvre d'esprit, qui n'a nulles richesses dans son esprit, ny son esprit dedans les richesses. Les halcions font leurs nids comme une paume, et ne laissent en iceux qu'une petite ouverture du costé d'en haut; ils les mettent sur le bord de la mer, et au demeurant les font si fermes et impenetrables, que les ondes les surprenant, jamais l'eau n'y peut entrer, ains tenant tousjours le dessus, ils demeurent emmy la mer, sur la mer, et maistres de la mer. Vostre cœur, chere Philotée, doit estre comme cela, ouvert seulement au ciel, et impenetrable aux richesses, et choses caduques : si vous en avez, tenez vostre cœur exempt de leurs affections; qu'il tienne tousjours le dessus, et qu'emmy les richesses il soit sans richesses, et maistre des richesses. Non, ne mettez pas cet esprit celeste dedans les biens terrestres, faites qu'il leur soit tousjours superieur, sur eux, non pas en eux.

Il y a difference entre avoir du poison et estre empoisonné. Les apoticairees ont presque tous des poisons pour s'en servir en diverses occurrences; mais ils ne sont pas pour cela empoisonnez, parce qu'ils n'ont pas le poison dedans le corps, mais dedans leurs boutiques : ainsi pouvez-vous avoir des richesses sans estre empoisonnée par icelles, ce sera si vous les avez en vostre mai-



son, ou en vostre bourse, et non pas en vostre cœur. Estre riche en effet, et pauvre d'affection, c'est le grand bonheur du chretien : car il a, par ce moyen, les commoditez des richesses pour ce monde, et le merite de la pauvreté pour l'autre.

Helas ! Philotée, jamais nul ne confessera d'estre avare : chascun desadvouë cette bassesse et vileté de cœur ; on s'excuse sur la charge des enfans qui presse, sur la sagesse qui requiert qu'on s'establisse en moyens : jamais on n'en a trop ; il se treuve tousjours certaines necessitez d'en avoir davantage ; et mesme les plus avarés, non-seulement ne confessent pas de l'estre, mais ils ne pensent pas en leur conscience de l'estre : non, car l'avarice est une fievre prodigieuse, qui se rend d'autant plus insensible, qu'elle est plus violente et ardente. Moyse vid le feu sacré qui brusloit un buisson, et ne le consumoit nullement ; mais au contraire, le feu prophane de l'avarice consomme et devore l'avaricieux, et ne brusle aucunement : au moins, emmy ses ardeurs et chaleurs plus excessives, il se vante de la plus douce fraischeur du monde, et tient que son alteration insatiable est une soif toute naturelle et suave.

Si vous desirez longuement, ardemment, et avec inquietude les biens que vous n'avez pas, vous avez beau dire que vous ne les voulez pas avoir injustement : car pour cela vous ne laisserez pas d'estre vraiment avare. Celuy qui desire ardemment, longuement, et avec inquietude de boire, quoyqu'il ne veuille pas boire que de l'eau, si tesmoigne-t-il d'avoir la fievre.

O Philotée, je ne sçay si c'est un desir juste de desirer d'avoir justement ce qu'un autre possede justement : car il semble que par ce desir nous nous voulons accommoder par l'icommодité d'autruy. Celuy qui possede un bien justement, n'a-t-il pas plus de raison de le garder justement, que nous de le vouloir avoir justement ? Et pourquoy doncques estendons-nous nostre desir sur sa commodité pour l'en priver ? Tout au plus si ce desir est juste ; certes, il n'est pas pourtant charitable : car nous ne voudrions nullement qu'aucun desirast, quoyque justement, ce que nous voulons garder justement. Ce fut le peché d'Achab, qui vouloit avoir justement la vigne de Naboth qui la vouloit encore plus justement garder : il la desira ardemment, longuement et avec inquietude, et partant il offensa Dieu.

Attendez, chere Philotée, de desirer le bien du prochain quand il commencera à desirer de s'en desfaire. Car lors son desir rendra le vostre non-seulement juste, mais charitable : oüy, car je veux bien que vous ayez soin d'accroistre vos moyens

et facultez, pourveu que ce soit non-seulement justement, mais doucement et charitablement.

Si vous affectionnez fort les biens que vous avez, si vous en estes fort embesognée, mettant vostre cœur en iceux, y attachant vos pensées, et craignant d'une crainte vive et empressée de les perdre, croyez-moy, vous avez encore quelque sorte de fièvre : car les febricitans boivent l'eau qu'on leur donne avec un certain empressement, avec une sorte d'attention et d'ayse, que ceux qui sont sains n'ont point accoustumé d'avoir. Il n'est pas possible de se playre beaucoup en une chose que l'on n'y mette beaucoup d'affection. S'il vous arrive de perdre des biens, et vous sentez que vostre cœur s'en desole et afflige beaucoup, croyez, Philotée, que vous y avez beaucoup d'affection : car rien ne tesmoigne tant d'affection à la chose perduë, que l'affliction de la perte.

Ne desirez donc point d'un desir entier et formé le bien que vous n'avez pas ; ne mettez point fort avant vostre cœur en celuy que vous avez ; ne vous desolez point des pertes qui vous arriveront, et vous aurez quelque sujet de croire, qu'estant riche en effect, vous ne l'estes point d'affection ; mais que vous estes pauvre d'esprit, et par consequent bien-heureuse, car le royaume des cieux vous appartient.

## CHAPITRE XV.

COMME IL FAUT PRATIQUER LA PAUVRETÉ REELLE, DEMEURANT  
NEANTMOINS REELLEMENT RICHE.

LE peintre Parrhasius peignit le peuple athenien par une invention fort ingenieuse, le representant d'un naturel divers, et variable, cholere, injuste, inconstant, courtois, clement, misericordieux, hautain, glorieux, humble, bravache, et fuyard et cela tout ensemble ; mais moy, chere Philotée, je voudrois mettre en vostre cœur la richesse et la pauvreté tout ensemble, un grand soin et un grand mespris des choses temporelles.

Ayez beaucoup plus de soin de rendre vos biens utiles et fructueux que les mondains n'en ont pas. Dites-moy, les jardiniers des grands princes ne sont-ils pas plus curieux et diligens à cultiver et embellir les jardins qu'ils ont en charge, que s'ils leur appartenoient en propriété ? Mais pourquoy cela ? parce sans doute qu'ils considerent ces jardins-là comme jardins des princes et des roys, auxquels ils desirent de se rendre agreables par ces services-là. Ma Philotée, les possessions que nous avons ne sont

pas nostres; Dieu nous les a données à cultiver, et veut que nous les rendions fructueuses et utiles, et partant nous luy faisons service agreable d'en avoir soin.

Mais il faut donc que ce soit un soin plus grand et solide que celuy que les mondains ont de leurs biens; car ils ne s'embe-songnent que pour l'amour d'eux-mesmes, et nous devons travailler pour l'amour de Dieu. Or, comme l'amour de soy-mesme est un amour violent, turbulent, empressé, aussi le soin qu'on a pour luy, est plein de trouble, de chagrin, d'inquietude; et comme l'amour de Dieu est doux, paysible et tranquille, aussi le soin qui en procede, quoy que ce soit pour les biens du monde, est amiable, doux et gracieux. Ayons doncq ce soin gracieux de la conservation, voire de l'accroissement de nos biens temporels, lors que quelque juste occasion s'en presentera, et en tant que nostre condition le requiert; car Dieu veut que nous fassions ainsi pour son amour.

Mais prenez garde que l'amour-propre ne vous trompe; car quelquefois il contrefait si bien l'amour de Dieu, qu'on diroit que c'est luy. Or, pour empescher qu'il ne vous deçoive, et que ce soin des biens temporels ne se convertisse en avarice, outre ce que j'ay dit au chapitre precedent, il nous faut pratiquer bien souvent la pauvreté réelle et effectuelle, emmy toutes les facultez et richesses que Dieu nous a données.

Quittez doncq tousjours quelque partie de vos moyens en les donnant aux pauvres de bon cœur; car donner ce qu'on a, c'est s'appauvrir d'autant, et plus vous donnerez, plus vous vous appauvrerez. Il est vray que Dieu vous le rendra, non-seulement en l'autre monde, mais en cestuy-cy, car il n'y a rien qui fasse tant prosperer temporellement que l'aumosne; mais, en attendant que Dieu vous le rende, vous serez tousjours appauvrie de cela. O le saint et riche appauvrissement que celuy qui se fait par l'aumosne!

Aymez les pauvres et la pauvreté; car par cet amour vous deviendrez vraiment pauvre, puis que (comme dit l'Escriture) *nous sommes faits comme les choses que nous ayons*. L'amour esgale les amans. *Qui est infirme avec lequel je ne sois infirme?* dit S. Paul. Il pouvoit dire : *Qui est pauvre avec lequel je ne sois pauvre?* parce que l'amour le faysoit estre tel que ceux qu'il aymoit : si doncques vous aimez les pauvres, vous serez vraiment participante de leur pauvreté, et pauvre comme eux.

Or, si vous aimez les pauvres, mettez-vous souvent parmy eux; prenez playsir à les voir chez vous et à les visiter chez

eux; conversez volontiers avec eux, soyez bien ayse qu'ils vous approchent aux eglises, aux ruës et ailleurs. Soyez pauvre de langue avec eux, leur parlant comme leur compaigne, mais soyez riche des mains, leur departant de vos biens, comme plus abondante.

Voulez-vous faire encore davantage, ma Philotée? ne vous contentez pas d'estre pauvre comme les pauvres, mais soyez plus pauvre que les pauvres; et comment cela? Le serviteur est moindre que son maistre : rendez-vous doncques servante des pauvres; allez les servir dans leurs lits quand ils sont malades, je dy de vos propres mains : soyez leur cuisiniere, et à vos propres despens; soyez leur lingere et blanchisseuse. O ma Philotée, ce service est plus triomphant qu'une royauté. Je ne puis assez admirer l'ardeur avec laquelle cet advis fut prattiqué par S. Louys, l'un des grands roys que le soleil ayt veu; mais je dy grand roy en toute sorte de grandeur. Il servoit fort souvent à la table des pauvres qu'il nourrissoit, et en faysoit venir presque tous les jours trois à la sienne, et souvent il mangeoit les restes de leur potage avec un amour nompareil. Quand il visitoit les hospitaux des malades (ce qu'il faysoit fort souvent) il se mettoit ordinairement à servir ceux qui avoient les maux les plus horribles, comme ladre (1), chancreux et autres semblables; et leur faysoit tout son service à teste nuë, et les genoux à terre, respectant en leur personne le Sauveur du monde, et les cherissant d'un amour aussi tendre qu'une douce mere eust sceu faire son enfant. S<sup>te</sup> Elisabeth, fille du roy d'Hongrie, se mesloit ordinairement avec les pauvres et, pour se recreer, s'habilloit quelquesfois en pauvre femme parmy ses dames, leur disant : Si j'estois pauvre, je m'habillerois ainsi. O mon Dieu, chere Philotée, que ce prince et cette princesse estoient pauvres en leurs richesses, et qu'ils estoient riches en leur pauvreté!

Bien-heureux sont ceux qui sont ainsi pauvres; car à eux appartient le royaume des cieux : *J'ay eu faim, vous m'avez repeu; j'ay eu froid, vous m'avez revestu : possédez le royaume qui vous a esté préparé dès la constitution du monde*, dira le Roy des pauvres et des roys, en son grand jugement.

Il n'est celuy qui, en quelque occasion, n'ayt quelque manquement et deffaut de commoditez. Il arrive quelquesfois chez nous un hoste que nous voudrions et devrions bien traiter, il n'y a pas moyen pour l'heure; on a ses beaux habits en un lieu, on en auroit besoin en un autre, où il seroit requis de paroistre; il ar-

(1) Lépreux.

rive que tous les vins de la cave se poussent et tournent, il n'en reste plus que les mauvais et verds; on se treuve aux champs dans quelque bicoque, où tout manque, on n'a lict, ny chambre, ny table, ny service; enfin, il est facile d'avoir souvent besoin de quelque chose, pour riche qu'on soit; or cela, c'est estre pauvre en effect de ce qui nous manque. Philotée, soyez bien ayse de ces rencontres, acceptez-les de bon cœur, souffrez-les gayement.

Quand il vous arrivera des inconveniens qui vous appauvriront, ou de beaucoup, ou de peu, comme font les tempestes, les feux, les inondations, les sterilitez, les larcins, les procez, ô! c'est alors la vraye sayson de pratiquer la pauvreté, recevant avec douceur ces diminutions de facultez, et s'accommodant patiemment et constamment à cet appauvrissement. Esaü se presenta à son pere avec ses mains toutes couvertes de poil, et Jacob en fit de mesme; mais parce que le poil qui estoit és mains de Jacob ne tenoit pas à sa peau, ains à ses gans, on luy pouvoit oster son poil sans l'offenser ny escorcher. Au contraire, parce que le poil des mains d'Esaü tenoit à sa peau, qu'il avoit toute veluë de son naturel, qui luy eust voulu arracher son poil, luy eust bien donné de la douleur: il eust bien crié, il se fust bien eschauffé à la deffense. Quand nos moyens nous tiennent au cœur, si la tempeste, si le larron, si le chiquaneur nous en arrache quelque partie, quelles plaintes, quels troubles, quelles impatiences en avons-nous? Mais quand nos biens ne tiennent qu'au soin que Dieu veut que nous en ayons, et non pas à nostre cœur, si on nous les arrache, nous n'en perdrons pourtant pas le sens ny la tranquillité. C'est la difference des bestes et des hommes quant à leurs robbes: car les robbes des bestes tiennent à leur chair, et celles des hommes y sont seulement appliquées, en sorte qu'ils puissent les mettre et oster quand ils veulent.

## CHAPITRE XVI.

POUR PRATIQUER LA RICHESSE D'ESPRIT EMMY LA PAUVRETÉ REELLE.

MAIS si vous estes reellement pauvre, tres-chere Philotée, ô Dieu! soyez-le encore d'esprit, faites de necessité vertu, et employez cette pierre precieuse de la pauvreté pour ce qu'elle vaut. Son esclat n'est pas descouvert en ce monde; mais si est-ce pourtant qu'il est extremement beau et riche.

Ayez patience, vous estes en bonne compagnie: Nostre-Seigneur, Nostre-Dame, les Apostres, tant de saints et de saintes ont esté pauvres, et pouvant estre riches, ils ont mesprisé de

l'estre. Combien y a-t-il de grands mondains, qui, avec beaucoup de contradictions, sont allez rechercher avec un soin noppareil la sainte pauvreté dedans les cloistres et les hospitaux. Ils ont prins beaucoup de peine pour la treuver, tesmoin S. Alexis, S<sup>te</sup> Paule, S. Paulin, S<sup>te</sup> Angele, et tant d'autres ; et voilà, Philotée, que plus gracieuse en vostre endroict, elle se vient presenter chez vous : vous l'avez rencontrée sans la chercher et sans peine, embrassez-la doncques comme la chere amye de Jesus-Christ, qui nasquit, vesquit et mourut avec la pauvreté, qui fut sa nourrice toute sa vie.

Vostre pauvreté, Philotée, a deux grands privileges, par le moyen desquels elle vous peut beaucoup faire meriter. Le premier est, qu'elle ne vous est point arrivée par vostre choix, mais par la seule volonté de Dieu, qui vous a faite pauvre, sans qu'il y ayt eu aucune concurrence (1) de vostre volonté propre. Or, ce que nous recevons purement de la volonté de Dieu luy est toujours tres-aggreable, pourveu que nous le recevions de bon cœur et pour l'amour de sa sainte volonté : où il y a moins du nostre, il y a plus de D'eu ; la simple et pure acceptation de la volonté de Dieu rend une souffrance extremement pure.

Le second privilege de ceste pauvreté, c'est qu'elle est une pauvreté vraiment pauvre. Une pauvreté louée, caressée, estimée, secouruë, et assistée ; elle tient de la richesse, elle n'est pour le moins pas du tout pauvre ; mais une pauvreté mesprisée, rejetée, reprochée, et abandonnée, elle est vraiment pauvre. Or telle est pour l'ordinaire la pauvreté des seculiers : car, parce qu'ils ne sont pas pauvres par leur eslection, mais par nécessité, on n'en tient pas grand compte ; et en ce qu'on n'en tient pas grand compte ; leur pauvreté est plus pauvre que celle des religieux, bien que ceste-cy d'ailleurs ayt une excellence fort grande et trop plus recommandable, à raison du vœu et de l'intention pour laquelle elle a esté choisie.

Ne vous plaignez donc pas, ma chere Philotée, de vostre pauvreté : car on ne se plaint que de ce qui desplaist, et si la pauvreté vous desplaist, vous n'estes plus pauvre d'esprit, ains riche d'affection.

Ne vous desolez point de n'estre pas si bien secouruë qu'il seroit requis, car en cela consiste l'excellence de la pauvreté. Vouloir estre pauvre et n'en recevoir point d'incommodité, c'est une trop grande ambition ; car c'est vouloir l'honneur de la pauvreté, et la commodité des richesses.

(1) Aucun concours.

N'ayant point de honte d'estre pauvre ny de demander l'aumosne en charité. Recevez celle qui vous sera donnée avec humilité, et acceptez le refus avec douceur. Ressouvenez-vous souvent du voyage que Nostre-Dame fit en Egypte pour y porter son cher enfant ; et combien de mespris, de pauvreté, de misere il luy convint supporter. Si vous vivez comme cela, vous serez tres-riche en vostre pauvreté.

## CHAPITRE XVII.

### DE L'AMITIÉ, ET PREMIEREMENT DE LA MAUVAISE ET FRIVOLE.

L'AMOUR tient le premier rang entre les passions de l'ame : c'est le roy de tous les mouvemens du cœur ; il convertit tout le reste à soy, et nous rend tels que ce qu'il ayme. Prenez doncques bien garde, ma Philotée, de n'en point avoir de mauvais ; car tout aussitost vous seriez toute mauvaise. Or, l'amitié est le plus dangereux amour de tous, parce que les autres amours peuvent estre sans communication ; mais l'amitié estant totalement fondée sur icelle, on ne peut presque l'avoir avec une personne sans participer à ses qualitez.

Tout amour n'est pas amitié ; car 1<sup>o</sup> on peut aymer sans estre aymé, et lors il y a de l'amour, mais non pas de l'amitié, d'autant que l'amitié est un amour mutuel ; et s'il n'est pas mutuel, ce n'est pas amitié. 2<sup>o</sup> Et ne suffit pas qu'il soit mutuel, mais il faut que les parties qui s'entr'ayment sçachent leur reciproque affection ; car si elles l'ignorent, elles auront de l'amour, mais non pas de l'amitié. 3<sup>o</sup> Il faut avec cela qu'il y ayt entre elles quelque sorte de communication qui soit le fondement de l'amitié.

Selon la diversité des communications, l'amitié est aussi diverse, et les communications sont differentes, selon la difference des biens qu'on s'entre-communique. Si ce sont des biens faux et vains, l'amitié est fausse et vaine ; si ce sont des vrais biens, l'amitié est vraie : et plus excellens seront les biens, plus excellente sera l'amitié. Car, comme le miel est plus excellent quand il se cueille és fleurons des fleurs plus exquises : ainsi, l'amour fondé sur une plus exquise communication est le plus excellent. Et comme il y a du miel en Heraclée de Ponte, qui est veneneux, et fait devenir insensé ceux qui le mangent, parce qu'il est recueilly sur l'aconit, qui est abondant en cette region-là ; ainsi, l'amitié fondée sur la communication des faux et vicieux biens est toute fausse et mauvaise.

La communication des voluptez charnelles est une mutuelle.

propension et amorce brutale, laquelle ne peut non plus porter le nom d'amitié entre les hommes, que celles des asnes et chevaux pour semblables effets : et s'il n'y avoit nulle autre communication au mariage, il n'y auroit non plus nulle amitié; mais parce qu'outre celle-là, il y a en iceluy la communication de la vie, de l'industrie, des biens, des affections, et d'une indissoluble fidélité, c'est pourquoy l'amitié du mariage est une vraie amitié et sainte.

L'amitié fondée sur la communication des playsirs sensuels est toute grossiere, et indigne du nom d'amitié : comme aussi celle qui est fondée sur des vertus frivoles et vaines, parce que ces vertus dependent aussi des sens. J'appelle playsirs sensuels ceux qui s'attachent immediatement et principalement aux sens exterieurs, comme le playisir de voir la beauté, d'oüyr une douce voix, de toucher, et semblables. J'appelle vertus frivoles, certaines habilitéz et qualitez vaines, que les faibles esprits appellent vertus et perfections. Oyez parler la pluspart des filles, des femmes, et des jeunes gens; ils ne se feindront nullement de dire : Un tel gentil-homme est fort vertueux, il a beaucoup de perfections : car il danse bien, il joüe bien à toutes sortes de jeux, il s'habille bien, il chante bien, il cajole bien, il a bonne mine. Et les charlatans tiennent pour les plus vertueux d'entre eux, ceux qui sont les plus grands bouffons. Or, comme tout cela regarde les sens, aussi les amitez qui en proviennent s'appellent *sensuelles, vaines et frivoles*, et meritent plutost le nom de *folastrerie* que d'*amitié*. Ce sont ordinairement les amitez des jeunes gens, qui se tiennent aux moustaches, aux cheveux, aux œillades, aux habits, à la morgue, à la babillerie; amitez digne de l'aage des amans qui n'ont encore aucune vertu qu'en bourre, ny nul jugement qu'en bouton : aussi telles amitez ne sont que passageres, et fondent comme la neige au soleil.

## CHAPITRE XVIII.

### DES AMOURETTES.

QUAND ces amitez folastres se pratiquent entre gens de divers sexe, et sans pretention du mariage, elles s'appellent *amourettes* : car, n'estant que certains avortons, ou plutost phantosmes d'amitié, elles ne peuvent porter le nom, ny d'amitié, ny d'amour, pour leur incomparable vanité et imperfection. Or, par icelles les cœurs des hommes et des femmes demeurent prins, engagez, et entrelacez les uns avec les autres, en vaines et



folles affections, fondées sur ces frivoles communications et chetifs agrements, desquels je viens de parler. Et bien que ces sottés amours vont ordinairement fondre et s'abysmer en des charnalitez, et lascivetez fort vilaines, si est-ce que ce n'est pas le premier dessein de ceux qui les exercent, autrement ce ne seroient plus amourettes, ains impudicitez et paillardises manifestes. Il se passera mesme quelquesfois plusieurs années sans qu'il arrive, entre ceux qui sont atteints de cette folie, aucune chose qui soit directement contraire à la chasteté du corps, iceux s'arrestant seulement à detremper leurs cœurs en souhaits, desirs, souspirs, muguetteries, et autres telles niayseries et vanitez, et ce pour diverses pretentions.

Les uns n'ont autre dessein que d'assouvir leurs cœurs à donner et recevoir de l'amour, suyvant en cela leur inclination amoureuse, et ceux-cy ne regardent à rien pour le choix de leurs amours, sinon leur goust et instinct, si qu'à la rencontre d'un sujet agreable, sans examiner l'interieur ny les deportemens d'iceluy, ils commenceront cette communication d'amourettes, et se fourreront dedans les miserables filets, desquels par apres ils auront peine de sortir.

Les autres se laissent aller à cela par vanité, leur estant advis que ce ne soit pas peu de gloire de prendre et lier des cœurs par amour. Et ceux-cy, faysant leur eslection pour la gloire, dressent leurs pieges, et tendent leurs toiles en des lieux specieux, relevez, rares et illustres. Les autres sont portez et par leur inclination amoureuse, et par la vanité tout ensemble : car, encore qu'ils ayent le cœur contourné à l'amour, si ne veulent-ils pourtant pas en prendre qu'avec quelque avantage de gloire. Ces amitez sont toutes mauvaises, folles et vaines : mauvaises, d'autant qu'elles aboutissent et se terminent enfin au peché de la chair, et qu'elles desrobent l'amour, et par consequent le cœur à Dieu, à la femme et au mary, à qui il estoit deu ; folles, parce qu'elles n'ont ny fondement, ny raison ; vaines, parce qu'elles ne rendent aucun profit, ny honneur, ny contentement. Au contraire, elles perdent le tems, embarrassent l'honneur, sans donner aucun playsir, que celuy d'un empressement de pretendre et esperer sans sçavoir ce qu'on veut ny qu'on prétend. Car il est tousjours advis à ces chetifs et foibles esprits qu'il y a je ne sçay quoy à desirer és tesmoignages qu'on leur rend de l'amour reciproque, et ne sçauoient dire que c'est ; dont leur desir ne peut finir, mais va tousjours pressant leur cœur de perpetuelles deffiances, jalousies et inquietudes.

Saint Gregoire Nazianzene, escrivant contre les femmes vaines, dit merveilles sur ce sujet. En voicy une petite piece qu'il adresse voirement aux femmes, mais bonnes encore pour les hommes : « Ta naturelle beauté suffit pour ton mary ; que si elle » est pour plusieurs hommes, comme un filet estendu pour une » troupe d'oyseaux, qu'en arrivera-t-il? celui-là te playra » qui se playra en ta beauté : tu rendras œillade pour œillade, » regard pour regard ; soudain suivront les sousris, et petits » mots d'amour, laschez à la desrobée pour le commencement, » mais bientost on s'appriuvoysera, et passera-t-on à la cajolerie » manifeste. Garde bien, ô ma langue parleuse, de dire ce qui » arrivera par apres ; si diray-je neantmoins encore cette verité. » Rien de tout ce que les jeunes gens, et les femmes disent, ou » font ensemble en ces folles complaysances, n'est exempt de » grands esguillons. Tous les fatras d'amourettes se tiennent l'un » à l'autre, et s'entresuivent tous ne plus ne moins qu'un fer » tiré par l'aymant en tire plusieurs autres consecutivement. »

O qu'il dit bien ce grand Evesque ! Que pensez-vous faire ? donner de l'amour, non pas ? mais personne n'en donne volontairement, qui n'en prenne necessairement : qui prend est prins en ce jeu. L'herbe Aproxis reçoit et conçoit le feu aussitost qu'elle le void : nos cœurs en sont de mesme ; soudain qu'ils voyent une ame enflammée d'amour pour eux, ils sont incontinent embrasez pour elle. J'en veux bien prendre, me dira quelqu'un, mais non pas fort avant. Helas ! vous vous trompez ; ce feu d'amour est plus actif et penetrant qu'il ne vous semble, vous cuiderez (1) n'en recevoir qu'une estincelle, et vous serez tout estonné de voir qu'en un moment il aura saisy tout vostre cœur, reduit en cendre toutes vos resolutions, et en fumée vostre reputation. Le Sage s'escrie : *Qui aura compassion d'un enchanteur picqué par le serpent ?* Et je m'escrie apres luy : O fols et insensez, cuidez-vous charmer l'amour pour le pouvoir manier à vostre gré ? Vous vous voulez jouer avec luy, il vous picquera et mordra malheureusement, et sçavez-vous ce qu'on en dira ? chacun se mocquera de vous, et on rira dequoy vous avez voulu enchanter l'amour, et que sur une fausse assurance vous avez voulu mettre dedans vostre sein une si dangereuse couleuvre, qui vous a gasté et perdu d'ame et d'honneur.

O Dieu ! quel aveuglement est cestuy-cy, de jouer ainsi à credit sur des gages si frivoles, la principale piece de nostre ame ! Ouy, Philotée ; car Dieu ne veut l'homme que pour l'ame,

(1) Pensez-z.

ny l'ame que pour la volonté, ny la volonté que pour l'amour. Helas! nous n'avons pas d'amour à beaucoup pres de ce que nous avons besoin; je veux dire, il s'en faut infiniment que nous en ayons assez pour aymer Dieu : et cependant miserables que nous sommes, nous le prodiguons et espanchons en choses sottes et vaines et frivoles, comme si nous en avions de reste.

Ah! ce grand Dieu, qui s'estoit reservé le seul amour de nos ames, en recognoissance de leur creation, conservation et redemption, exigera un compte bien estroit de ces folles deduites (1) que nous en faysons. Que s'il doit faire un examen si exact des parolles oyseuses, qu'est-ce qu'il fera des amitez oyseuses, impertinentes, folles et pernicieuses?

Le noyer nuit grandement aux vignes et aux champs, esquels il est planté, parce qu'estant si grand, il attire tout le suc de la terre, qui ne peut par apres suffire à nourrir le reste des plantes : ses feuillages sont si touffus, qu'ils font un ombrage grand et espais, et enfin il attire les passans à soy, qui, pour abattre son fruct, gastent et foulent tout autour. Ces amourettes font les mesmes nuisances à l'ame : car elles l'occupent tellement, et tirent si puissamment ses mouvemens, qu'elle ne peut pas apres suffire à aucune bonne œuvre ; les feuilles, c'est-à-dire les entretiens, amusemens et muguetteries, sont si frequentes, qu'elles dissipent tout le loysir, et enfin, elles attirent tant de tentations, distractions, soupçons, et autres consequences, que tout le cœur en est foulé et gasté. Bref, ces amourettes bannissent non-seulement l'amour celeste, mais encore la crainte de Dieu, enervent l'esprit, affoiblissent la reputation : c'est, en un mot, le jouët des cours, mais la peste des cœurs.

## CHAPITRE XIX.

### DES VRAYES AMITIEZ.

O Philotée, ayez un chascun d'un grand amour charitable; mais n'ayez point d'amitié qu'avec ceux qui peuvent communiquer avec vous de choses vertueuses : et plus les vertus que vous mettrez en vostre commerce seront exquises, plus vostre amitié sera parfaite. Si vous communiquez és sciences, vostre amitié est certes fort louïable; plus encore si vous communiquez aux vertus, en la prudence, discretion, force et justice. Mais si vostre mutuelle et reciproque communication se fait de la charité, de la devotion, de la perfection chrestienne, ô Dieu, que

(1) Dédutions, amoindrisséments.

vostre amitié sera precieuse ! Elle sera excellente , parce qu'elle vient de Dieu , excellente parce qu'elle tend à Dieu , excellente parce que son lien c'est Dieu , excellente parce qu'elle durera eternellement en Dieu . O qu'il fait bon aymer en terre comme l'on ayme au ciel , et apprendre à s'entrecherir en ce-monde , comme nous ferons eternellement en l'autre ! Je ne parle pas icy de l'amour simple de charité , car il doit estre porté à tous les hommes ; mais je parle de l'amitié spirituelle , par laquelle deux ou trois , ou plusieurs ames se communiquent leur devotion , leurs affections spirituelles , et se rendent un seul esprit entre elles . Qu'à bon droict peuvent chanter telles heureuses ames : *O que voicy combien il est bon et agreable , que les freres habitent ensemble !* Ouy , car le bausme delicieux de la devotion distille de l'un des cœurs en l'autre , par une continuelle participation , si qu'on peut dire que Dieu a respandu sur cette amitié sa benediction , et la vie jusques aux siecles des siecles .

Il m'est advis que toutes les autres amitez ne sont que des ombres au prix de celle-cy , et que leurs liens ne sont que des chaines de verre ou de jayet , en comparaison de ce grand lien de la sainte devotion , qui est tout d'or .

Ne faites point d'amitié d'autre sorte , je veux dire des amitez que vous faites ; car il ne faut pas ny quitter ny mespriser pour cela les amitez que la nature et les precedens devoirs vous obligent de cultiver des parens , des alliez , des bien-faicteurs , des voisins et autres : je parle de celles que vous choisissez vous-mesme .

Plusieurs vous diront peut-estre qu'il ne faut avoir aucune sorte de particuliere affection et amitié , d'autant que cela occupe le cœur , distrait l'esprit , engendre les envies , mais ils se trompent en leurs conseils : car ils ont vu és escrits de plusieurs saints et devots autheurs , que les amitez particulieres et affections extraordinaires , nuysent infiniment aux religieux : ils cuident que c'en soit de mesme du reste du monde , mais il y a bien à dire . Car , attendu qu'en un monastere bien réglé le dessein commun de tous tend à la vraye devotion , il n'est pas requis d'y fayre ces particulieres communications , de peur que cherchant en particulier ce qui est commun , on ne passe des particularitez aux partialitez ; mais quant à ceux qui sont entre les mondains , et qui embrassent la vraye vertu , il leur est necessaire de s'allier les uns aux autres par une sainte et sacrée amitié : car , par le moyen d'icelle , ils s'animent , ils s'aydent , ils s'entreportent au bien . Et comme ceux qui cheminent en la

plaine n'ont pas besoin de se prester la main ; mais ceux qui sont és chemins scabreux et glissans s'entretiennent l'un l'autre pour cheminer plus seurement : ainsi ceux qui sont és religions n'ont pas besoin des amitez particulieres ; mais ceux qui sont au monde en ont necessité, pour s'asseurer et secourir les uns les autres , parmy tant de mauvais passages qu'il leur faut franchir. Au monde, tous ne conspirent pas à mesme fin , tous n'ont pas le mesme esprit : il faut donc sans doute se tirer à part, et faire des amitez selon nostre pretention ; et cette particularité fait voirement une partialité, mais une partialité sainte, qui ne fait aucune division, sinon celle du bien et du mal, des brebis et des chevres, des abeilles et des freslons, separation necessaire.

Certes, on ne scauroit nier que Nostre-Seigneur n'aymast d'une plus douce et plus speciale amitié S. Jean, le Lazare, Marthe, Magdelene, car l'Escriture le tesmoigne : on sçayt que S. Pierre cherissoit tendrement S. Marc et S<sup>te</sup> Petronille, comme S. Paul faysoit son Thimothee, et S<sup>te</sup> Thecle. S. Gregoire Nazianzene se vante cent fois de l'amitié nonpareille qu'il eut avec le grand S. Basile, et la décrit en cette sorte : « Il sembloit qu'en l'un et » l'autre de nous il n'y eust qu'une seule ame portant deux corps. » Que s'il ne faut pas croire ceux qui disent que toutes choses » sont en toutes choses, si nous faut-il pourtant adjouster foy, » que nous estions tous deux en l'un de nous, et l'un en l'autre ; » une seule pretention avions-nous tous deux de cultiver la » vertu, et accommoder les desseins de nostre vie aux esperances » futures, sortant ainsi hors de la terre mortelle avant que d'y » mourir. » S. Augustin tesmoigne que S. Ambroise ayroit uniquement S<sup>te</sup> Monique, pour les rares vertus qu'il voyoit en elle, et qu'elle reciproquement le cherissoit comme un ange de Dieu.

Mais j'ay tort de vous amuser en chose si claire. S. Hierosme, S. Augustin, S. Gregoire, S. Bernard, et tous les plus grands serviteurs de Dieu ont eu de tres-particulieres amitez sans interest (1) de leur perfection. S. Paul, reprochant le detraquement des Gentils, les accuse d'avoir esté gens sans affection, c'est-à-dire, qui n'avoient aucune amitié. Et S. Thomas, comme tous les bons philosophes, confesse que l'amitié est une vertu. Or, il parle de l'amitié particulière, puis que, comme il dit, la parfaicte amitié ne peut s'estendre à beaucoup de personnes. La perfection doncques ne consiste pas à n'avoir point d'amitié, mais à n'en avoir point que de bonne, de sainte et sacrée.

(1) Sans que leur perfection fût compromise.

## CHAPITRE XX.

## DE LA DIFFERENCE DES VRAYES ET DES VAINES AMITIEZ.

Voicy doncques le grand advertissement, ma Philotée. Le miel d'Heraclee, qui est si veneneux, ressemble à l'autre qui est si salutaire : il y a grand danger de prendre l'un pour l'autre, ou de les prendre meslez ; car la bonté de l'un n'empescherait pas la nuisance de l'autre. Il faut estre sur sa garde pour n'estre point trompé en ces amitez, notamment quand elles se contractent entre personnes de divers sexe, sous quel pretexte que ce soit ; car bien souvent Satan donne le change à ceux qui ayment. On commence par l'amour vertueux, mais si on n'est fort sage, l'amour frivole se meslera, puis l'amour sensuel, puis l'amour charnel : oüy mesme, il y a danger en l'amour spirituel, si on n'est fort sur sa garde, bien qu'en cestuy-cy il soit plus difficile de prendre le change, parce que sa pureté et blancheur rendent plus cognoissables les soüilleures que Satan y veut mesler ; c'est pourquoy, quand il l'entreprend, il fait cela plus finement, et essaye de glisser les impuretez presque insensiblement.

Vous cognoistrez l'amitié mondaine d'avec la sainte et vertueuse, comme l'on cognoist le miel d'Heraclee d'avec l'autre : le miel d'Heraclee est plus doux à la langue que le miel ordinaire, à raison de l'aconit qui luy donne un surcroist de douceur ; et l'amitié mondaine produit ordinairement un grand amas de parolles emmiellées, une cajolerie de petits mots passionnez, et de loüanges tirées de la beauté, de la grace et des qualitez sensuelles : mais l'amitié sacrée a un langage simple et franc, et ne peut loüer que la vertu et grace de Dieu, unique fondement sur lequel elle subsiste. Le miel d'Heraclee estant avalé, excite un tournoyement de teste ; et la fausse amitié prouve un tournoyement d'esprit, qui fait chanceler la personne en la chasteté et devotion, la portant à des regards affectez, mignards et immoderez, à des caresses sensuelles, à des soupirs desordonnez, à des petites plaintes de n'estre pas aymée, à des petites, mais recherchées, mais attrayantes contenancez, galanteries, poursuites de baysers, et autres privautez et faveurs inciviles, presages certains et indubitables d'une prochaine ruyne de l'honesteté : mais l'amitié sainte n'a des yeux que simples et pudiques, ny des caresses que pures et franches, ny des soupirs que pour le ciel, ny des privautez que pour l'esprit, ny des plaintes, sinon

quand Dieu n'est pas aymé, marques infaillibles de l'honnesteté. Le miel d'Heraclee trouble la veüe, et cette amitié mondaine trouble le jugement, en sorte que ceux qui en sont atteints pensent bien fayre en mal-faysant, et cuident que les autres excuses, pretextes et parolles soyent des vrayes raisons. Ils craignent la lumiere, et ayment les tenebres; mais l'amitié sainte a les yeux clair-voyans, et ne se cache point, ains paroist volontiers devant les gens de bien. Enfin le miel d'Heraclee donne une grande amertume en la bouche : ainsi les fausses amitez se convertissent et terminent en parolles et demandes charnelles et puantes, ou, en cas de refus, à des injures, calomnies, impostures, tristesses, confusions et jalousies, qui aboutissent bien souvent en abrutissement, et forcenerie; mais la chaste amitié est tousjours esgalement honneste, civile et amiable, et jamais ne se convertit qu'en une plus parfaicte et pure union d'esprits, image vive de l'amitié bien-heureuse que l'on exerce au ciel.

S. Gregoire Nazianzene dit que le paon faysant son cry, lorsqu'il fait sa roüe et pavonade, excite grandement les femelles qui l'escoutent à la lubricité. Quand on void un homme pavoner, se parer, et venir comme cela cajoler, chucheter et barguigner (1) aux oreilles d'une femme ou d'une fille, sans pretention d'un juste mariage, ha! sans doute ce n'est que pour la provoquer à quelque impudicité; et la femme d'honneur bouschera ses oreilles pour ne point ouyr le cry de ce paon, et la voix de l'enchanteur qui la veut enchanter finement : que si elle escoute, ô Dieu! quel mauvais augure de la future perte de son cœur!

Les jeunes gens qui font des contenance, grimaces et caresses, ou disent des parolles esquelles ils ne voudroyent pas estre surprins par leurs peres, meres, marys, femmes ou confesseurs, tesmoignent en cela qu'ils traittent d'autre chose que de l'honneur et de la conscience. Nostre-Dame se trouble voyant un ange en forme humaine, parce qu'elle estoit seule, et qu'il luy donnoit des extremes, quoy que celestes loüanges. O Sauveur du monde! la pureté craint un ange en forme humaine, et pourquoy doncques l'impureté ne craindra-t-elle un homme, encore qu'il fust en figure d'ange, quand il la louë des loüanges sensuelles et humaines?

(1) Marchander.

## CHAPITRE XXI.

## ADVIS ET REMEDES CONTRE LES MAUVAISES AMITIEZ.

MAIS quels remedes contre cette engeance et formiliere de folles amours, folastreries, impuretez? Soudain que vous en aurez les premiers ressentimens, tournez-vous court de l'autre costé, et avec une detestation absoluë de cette vanité, courez à la croix du Sauveur, et prenez sa couronne d'espines pour en environner vostre cœur, affin que ces petits renardeaux n'en approchent. Gardez bien de venir à aucune sorte de composition avec cet ennemy; ne dites pas : Je l'escouteray, mais je ne feray rien de ce qu'il me dira; je luy presteray l'oreille, mais je luy refuseray le cœur. O ma Philotée, pour Dieu, soyez rigoureuse en telles occasions : le cœur et les oreilles s'entretiennent l'un à l'autre, et comme il est impossible d'empescher un torrent qui a pris sa descente par le pendant d'une montagne, aussi est-il difficile d'empescher que l'amour qui est tombé en l'oreille, ne fasse soudain sa cheute dans le cœur. Les chevres, selon Alcmeon, haleinent par les oreilles, et non par les nazeaux : il est vray qu'Aristote le nie : or ne sçay-je ce que c'en est; mais je sçay bien pourtant que nostre cœur haleine par l'oreille, et que comme il aspire et exhale ses pensées par la langue, il respire aussi par l'oreille, par laquelle il reçoit les pensées des autres. Gardons donc soigneusement nos oreilles de l'air des folles parolles : car autrement soudain nostre cœur en seroit empesté. N'escoutez nulle sorte de propositions, sous quel pre-texte que ce soit : en ce seul cas il n'y a point de danger d'estre incivile et aggreste.

Ressouvenez-vous que vous avez voüé vostre cœur à Dieu, et que vostre amour luy est sacrifié; ce seroit donc un sacrilege de luy en oster un seul brin : sacrifiez-le luy plutost derechef par mille resolutions et protestations, et, vous tenant entre icelles, comme un cerf dans son fort, reclamez Dieu; il vous secourera, et son amour prendra le vostre en sa protection, affin qu'il vive uniquement pour luy.

Que si vous estes desjà prinse dans les filets de ces folles amours, ô Dieu, quelle difficulté de vous en desprendre! Mettez-vous devant sa divine Majesté, cognoissez en sa presence la grandeur de vostre misere, vostre foiblesse et vanité, puis, avec le plus grand effort de cœur qu'il vous sera possible, detestez ces amours commencées, abjurez la vaine profession que vous en



avez faite, renoncez à toutes les promesses receuës, et d'une grande et tres-absoluë volonté, arrêtez en vostre cœur, et vous résolvez de ne jamais plus rentrer en ces jeux, et entretiens d'amour.

Si vous pouviez vous esloigner de l'object, je l'approuverois infiniment : car, comme ceux qui ont esté mordus des serpens ne peuvent pas aysement guerir en la presence de ceux qui ont esté autrefois blessés de la mesme morsure : aussi la personne qui est picquée d'amour guerira difficilement de cette passion, tandis qu'elle sera proche de l'autre, qui aura esté atteinte de la mesme picqueure. Le changement de lieu sert extremement pour appayser les ardeurs et inquietudes, soit de la douleur, soit de l'amour. Le garçon duquel parle S. Ambroise, au livre second de la Penitence, ayant fait un long voyage, revint entierement delivré des folles amours qu'il avoit exercées, et tellement changé, que la sotte amoureuse le rencontrant, et luy disant : Ne me cognois-tu pas ? je suy bien moy-mesme. — Ouy dea ! respondit-il, mais moy je ne suy pas moy-mesme : l'absence luy avoit apporté cette heureuse mutation. Et S. Augustin tesmoigne que pour allegger la douleur qu'il eut en la mort de son amy, il s'osta de Tagaste, où iceluy estoit mort, et s'en alla à Carthage.

Mais qui ne peut s'esloigner, que doit-il faire ? Il faut absolument retrancher toute conversation particuliere, tout entretien secret, toute douceur des yeux, tout sousris, et generalement toutes sortes de communications et amorces qui peuvent nourrir ce feu puant et fumeux : ou pour le plus, s'il est forcé de parler au complice, que ce soit pour declarer, par une hardie, courte et severe protestation, le divorce eternal que l'on a juré.

Je crie tout haut à quiconque est tombé dans ces pieges d'amourettes : Taillez, tranchez, rompez : il ne faut pas s'amuser à descoudre ces folles amities, il les faut deschirer ; il n'en faut pas desnoüer les liaysons, il les faut rompre ou couper : aussi bien, les cordons et liens n'en valent rien. Il ne faut point mesnager, pour un amour qui est si contraire à l'amour de Dieu.

Mais apres que j'auray ainsi rompu les chaisnes de cet infasme esclavage, encore m'en restera-t-il quelque ressentiment, et les marques et traces des fers en demeureront encore imprimées en mes pieds, c'est-à-dire, en mes affections. Non feront, Philotée, si vous avez conceu autant de detestation de vostre mal comme il merite : car, si cela est, vous ne serez plus agitée d'aucun mouvement que de celui d'une extreme horreur de cet infasme

amour, et de tout ce qui en depend, et demeurerez quitte de toute autre affection envers l'objet abandonné, que de celle d'une tres-pure charité pour Dieu. Mais si, pour l'imperfection de vostre repentir, il vous reste encore quelques mauvaises inclinations, procurez pour vostre ame une solitude mentale, selon ce que je vous ay enseigné cy-devant, et retirez-vous-y le plus que vous pourrez, et par mille reïterez eslancemens d'esprit, renoncez à toutes vos inclinations, reniez-les de toutes vos forces; lisez plus que l'ordinaire des saints livres; confessez-vous plus souvënt que de coustume, et vous communiez; conferez humblement et naïvement de toutes les suggestions et tentations qui vous arriveront pour ce regard, avec vostre directeur, si vous pouvez, ou au moins avec quelque ame fidelle et prudente. Et ne doutez point que Dieu ne vous affranchisse de toutes passions, pourveu que vous continuiez fidellement en ces exercices.

Ah! ce me direz-vous, mais ne sera-ce point une ingratitude de rompre si impiteusement une amitié? O que bien-heureuse est l'ingratitude qui nous rend agreables à Dieu! non, de par Dieu, Philotée, ce ne sera pas ingratitude, ains un grand benefice que vous ferez à l'amant : car, en rompant vos liens, vous romprez les siens, puisqu'ils vous estoient communs, et bien que pour l'heure il ne s'apperçoive pas de son bon-heur, il le recognoistra bientost apres, et avec vous chantera pour actions de grace : *O Seigneur, vous avez rompu mes liens, je vous sacrifieray l'hostie de louange, et invoqueray vostre saint nom.*

## CHAPITRE XXII.

### QUELQUES AUTRES ADVIS SUR LE SUBJECT DES AMITIEZ.

J'AY encore un advertissement d'importance sur ce sujet. L'amitié requiert une grande communication entre les amans, autrement elle ne peut ny naistre, ny subsister : c'est pourquoy il arrive souvent qu'avec la communication de l'amitié, plusieurs autres communications passent et se glissent insensiblement de cœur en cœur, par une mutuelle effusion et reciproque escoulement d'affections, d'inclinations et d'impressions. Mais surtout, cela arrive quand nous estimons grandement celuy que nous aymons : car alors nous ouvrons tellement le cœur à son amitié, qu'avec icelle ses inclinations et impressions entrent aysement toutes entieres, soit qu'elles soient bonnes, ou qu'elles soient

mauvaises. Certes, les abeilles qui amassent le miel d'Heraclee, ne cherchent que le miel, mais avec le miel elles succent insensiblement les qualitez veneneuses de l'aconit, sur lequel elles font leur cueillette. Or donc, Philotee, il faut bien pratiquer en ce sujet la parole que le Sauveur de nos ames vouloit dire, ainsi que les anciens nous ont appris : *Soyez bons changeurs et monnoyeurs*, c'est-à-dire : ne recevez pas la fausse monnoye avec la bonne, ny le bas or avec le fin or; separez le precieux d'avec le chetif : oüy, car, il n'y a presque celuy qui n'ayt quelque imperfection. Et quelle raison y a-t-il de recevoir pesle-mesle les tares et imperfections de l'amy avec son amitié? Il le faut certes aymer, nonobstant son imperfection; mais il ne faut ny aymer, ny recevoir son imperfection, car l'amitié requiert la communication du bien, et non pas du mal. Comme donc ceux qui tirent le gravier du Tage, en separent l'or qu'ils y treuvent pour l'emporter, et laissent le sable sur le rivage de mesme, ceux qui ont la communication de quelque bonne amitié, doivent en separez le sable des imperfections, et ne le point laisser entrer en leur ame. Certes, S. Gregoire Nazianzene tesmoigne que plusieurs, ayment et admirant S. Basile, s'estoient laissez porter à l'imiter, mesme en ses imperfections exterieures, en son parler lentement, et avec un esprit abstrait et pensif, en la forme de sa barbe, et en sa demarche. Et nous voyons des marys, des femmes, des enfans, des amys, qui, ayant en grande estime leurs amys, leurs peres, leurs marys, et leurs femmes, acquierent, ou par condescendance, ou par imitation, mille mauvaises petites humeurs au commerce de l'amitié qu'ils ont ensemble. Or, cela ne se doit aucunement faire, car chascun a bien assez de ses mauvaises inclinations, sans se surcharger de celles des autres; et non-seulement l'amitié ne requiert pas cela, ains au contraire, elle nous oblige à nous entre-ayder pour nous affranchir reciproquement de toutes sortes d'imperfections. Il faut sans doute supporter doucement l'amy en ses imperfections, mais non pas le porter en icelles, et beaucoup moins les transporter en nous.

Mais je ne parle que des imperfections, car quant aux pechez, il ne faut ny les porter ny les supporter en l'amy. C'est une amitié, ou foible, ou meschante, de voir perir l'amy et ne le point secourir, de le voir mourir d'une aposteme et n'oser luy donner le coup du rasoir de la correction pour le sauver. La vraye et vivante amitié ne peut durer entre les pechez. On dit que la salamandre esteint le feu dans lequel elle se couche; et le peché rayne l'amitié en laquelle il se loge : si c'est un peché passager,

l'amitié luy donne soudain la fuyte par la correction ; mais s'il sejourne et arreste, tout aussitost l'amitié perit, car elle ne peut subsister que sur la vraye vertu : combien moins donc doit-on pecher pour l'amitié ! L'amy est ennemy quand il nous veut conduire au peché, et merite de perdre l'amitié, quand il veut perdre et damner l'amy ; ains c'est l'une des plus asseurées marques d'une fausse amitié, que de la voir pratiquée envers une personne vicieuse, et de quelle sorte de peché que ce soit. Si celuy que nous aymons est vicieux, sans doute nostre amitié est vicieuse ; car, puis qu'elle ne peut regarder la vraye vertu, il est force qu'elle considere quelque vertu folastre, et quelque qualité sensuelle.

La société faite pour le profit temporel, entre les marchands, n'a que l'image de la vraye amitié ; car elle se fait, non pour l'amour des personnes, mais pour l'amour du gain.

Enfin, ces deux divines parolles sont deux grandes colonnes pour bien asseurer la vie chrestienne. L'une est du Sage : *Qui craint Dieu, aura pareillement une bonne amitié.* L'autre est de S. Jacques : *L'amitié de ce monde est ennemye de Dieu.*

## CHAPITRE XXIII.

### DES EXERCICES DE LA MORTIFICATION EXTERIEURE.

CEUX qui traittent des choses rustiques et champestres asseurent, que si on escrit quelque mot sur une amande bien entiere, et qu'on la remette dans son noyau, le pliant et serrant bien proprement, et le plantant ainsi, tout le fruict de l'arbre qui en viendra se trouvera escrit et gravé du mesme mot. Pour moy, Philotée, je n'ay jamais pu approuver la methode de ceux qui, pour reformer l'homme, commencent par l'exterieur, par les contenance, par les habits, par les cheveux.

Il me semble, au contraire, qu'il faut commencer par l'interieur. *Convertissez-vous à moy, dit Dieu, de tout vostre cœur. Mon enfant, donne-moy ton cœur ;* car aussi, le cœur estant la source des actions, elles sont telles qu'il est. L'Espoux divin, invitant l'ame : *Mets-moy, dit-il, comme un cachet sur ton cœur, comme un cachet sur ton bras.* Ouy vrayement ; car quiconque a Jesus-Christ en son cœur, il l'a bientost apres en toutes ses actions exterieures. C'est pourquoy, chere Philotée, j'ay voulu avant toutes choses graver et inscrire sur vostre cœur ce mot saint et sacré : *Vive Jesus !* asseuré que je suis qu'apres cela, vostre vie, laquelle vient de vostre cœur, comme un amandier

de son noyau, produira toutes ses actions, qui sont ses fruicts, escrites et gravées du mesme mot de salut; et que, comme ce doux Jesus vivra dedans vostre cœur, il vivra aussi en tous vos deportemens, et paroistra en vos yeux, en vostre bouche, en vos mains, voire mesme en vos cheveux; et pourrez saintement dire, à l'imitation de S. Paul : *Je vis, mais non plus moy; ains Jesus-Christ vit en moy.* Bref, qui a gagné le cœur de l'homme, a gagné tout l'homme. Mais ce cœur mesme, par lequel nous voulons commencer, requiert qu'on l'instruise comme il doit former son train et maintien extérieur, afin que non-seulement on y voye la sainte devotion, mais aussi une grande sagesse et discretion. Pour cela, je vous vay brièvement donner plusieurs avis.

Si vous pouvez supporter le jeusne, vous ferez bien de jeusner quelques jours, outre les jeusnes que l'Eglise nous commande; car, outre l'effect ordinaire du jeusne, d'eslever l'esprit, reprimer la chair, pratiquer la vertu, et acquerir plus grande recompense au ciel, c'est un grand bien de se maintenir en la possession de gourmander la gourmandise mesme, et tenir l'appetit sensuel et le corps sujet à la loy de l'esprit, et bien qu'on ne jeusne pas beaucoup, l'ennemy neantmoins nous craint davantage, quand il cognoist que nous sçavons jeusner. Les mercredy, vendredy, et samedy, sont les jours esquels les anciens chrestiens s'exerçoient le plus à l'abstinence. Prenez-en donc de ceux-là pour jeusner, autant que vostre devotion et la discretion de vostre directeur vous le conseilleront.

Je dirois volontiers comme S. Hierosme dit à la bonne dame Leta : *Les jeusnes longs et immoderez me desplaysent bien fort, surtout en ceux qui sont en aage encore tendre.* J'ay appris par experience, que le petit asnon estant las en chemin, cherche de s'escarter, c'est-à-dire : les jeusnes gens portez à des infirmités par l'excez des jeusnes, se convertissent aysement aux delicatesses. Les cerfs courent mal en deux tems : quand ils sont trop chargez de venaison, et quand ils sont trop maigres. Nous sommes grandement exposez aux tentations, quand nostre corps est trop nourry, et quand il est trop abattu : car l'un le rend insolent en son ayse, et l'autre le rend desesperé en son mesayse; et comme nous ne le pouvons porter quand il est trop gras, aussi ne nous peut-il porter quand il est trop maigre. Le deffaut de cette moderation és jeusnes, disciplines, haïres et aspretez, rend inutiles au service de la charité les meilleures années de plusieurs, comme il fit mesme à S. Bernard, qui se repentit d'avoir

usé de trop d'austerité; et d'autant qu'ils l'ont maltraité au commencement, ils sont contraints de le flatter à la fin. N'eussent-ils pas mieux fait de luy faire un traitement esgal et proportionné aux offices et travaux auxquels leurs conditions les obligeoient?

Le jeusne et le travail m'attent et abattent la chair. Si le travail que vous ferez vous est nécessaire ou fort utile à la gloire de Dieu, j'ayme mieux que vous souffriez la peine du travail, que celle du jeusne. C'est le sentiment de l'Eglise, laquelle, pour les travaux utiles au service de Dieu et du prochain, descharge ceux qui les font du jeusne mesme commandé. L'un a de la peine à jeusner, l'autre en a à servir les malades, visiter les prisonniers, confesser, prescher, assister les desolez, prier, et semblables exercices : cette peine vaut mieux que celle-là; car, outre qu'elle matte esgalement le corps, elle a des fruicts beaucoup plus desirables. Et partant, generalement, il est mieux de garder plus de forces corporelles qu'il n'est requis, que d'en ruyner plus qu'il ne faut; car on peut tousjours les abatre quand on veut, mais on ne les peut pas reparer tousjours quand on veut.

Il me semble que nous devons avoir en grande reverence la parolle que nostre Sauveur et Redempteur Jesus-Christ dit à ses disciples : *Mangez ce qui sera mis devant vous*. C'est (comme je croy) une plus grande vertu de manger sans choix ce qu'on vous presente, et en mesme ordre qu'on vous le presente, ou qu'il soit à vostre goust, ou qu'il ne le soit pas, que de choysir tousjours le pire. Car, encore que cette derniere façon de vivre semble plus austere, l'autre neantmoins a plus de resignation : car, par icelle, on ne renonce pas seulement à son goust, mais encore à son choix; et si (1) ce n'est pas une petite austerité de tourner son goust à toute main, et le tenir sujet aux rencontres. Joint que cette sorte de mortification ne paroist point, n'incommode personne, et est uniquement propre pour la vie civile. Reculer une viande pour en prendre une autre, pincer et racler toutes choses, ne trouver jamais rien de bien appresté, ny de bien net, faire des mysteres à chaque morceau, cela ressent un cœur mol, et attentif aux plats et aux ecuelles.

J'estime plus que S. Bernard beut de l'huile pour de l'eau ou du vin, que s'il eust beu de l'eau d'absynthe avec attention; car c'estoit signe qu'il ne pensoit pas à ce qu'il beuvoit. Et en cette nonchalance de ce qu'on doit manger et qu'on boit gist la perfection de la pratique de ce mot sacré : *Mangez ce qui sera mis devant vous*. J'excepte neantmoins les viandes qui nuysent à la

(1) Certainement.

santé, ou qui mesme incommodent l'esprit, comme sont à plusieurs les viandes chaudes, et espicées, fumeuses, venteuses; et certaines occasions esquelles la nature a besoin d'estre recreée et aydée pour pouvoir soustenir quelque travail à la gloire de Dieu : une continuelle et modérée sobriété est meilleure que les abstinences violentes faites à diverses reprises, et entremeslées de grands relaschemens.

La discipline a une merveilleuse vertu pour reveiller l'appetit de la devotion, estant prise moderement. La haire matte puissamment le corps, mais son usage n'est pas pour l'ordinaire propre, ny aux gens mariez, ny aux delicates complexions, ny à ceux qui ont à supporter d'autres grandes peines. Il est vray qu'és jours plus signalez de la penitence on la peut employer, avec l'advis d'un discret confesseur.

Il faut prendre de la nuict pour dormir, chascun selon sa complexion, autant qu'il est requis pour bien utilement veiller le jour. Et parce que l'Escriture sainte en cent façons, l'exemple des Saints, et les raisons naturelles nous recommandent grandement les matinées comme les meilleures et plus fructueuses pieces de nos jours, et que Nostre-Seigneur mesme est nommé *soleil levant*, et Nostre-Dame *aube du jour*, je pense que c'est un soin vertueux de prendre son sommeil devers le soir à bonne heure, pour pouvoir prendre son resveil, et faire son lever de bon matin : certes, ce tems-là est le plus gracieux, le plus doux, et le moins embarrassé; les oyseaux mesme nous provoquent en iceluy au resveil et aux loüanges de Dieu, si que le lever matin sert à la santé et à la sainteté.

Balaam, monté sur son asnesse, alloit trouver Balac, mais parce qu'il n'avoit pas droicte intention, l'ange l'attendit en chemin avec une espée en main pour le tuer; l'asnesse, qui voyoit l'ange, s'arresta par trois diverses fois, comme restifve; Balaam cependant la fraploit cruellement de son baston pour la faire avancer, jusques à la troisieme fois, qu'elle estant couchée tout à fait sous Balaam, luy parla par un grand miracle, disant : *Que t'ay-je fait pourquoy tu m'as battu desja par trois fois?* et tost apres les yeux de Balaam furent ouverts, et il vid l'ange qui luy dit : *Pourquoy as-tu battu ton asnesse? si elle ne se fust destournée de devant moy, je t'eusse tué, et l'eusse reservée.* Lors Balaam dit à l'ange : *Seigneur, j'ay peché, car je ne sçavois pas que tu te misses contre moy en la voye.* Voyez-vous, Philotée? Balaam est la cause du mal, et il frappe et bat la pauvre asnesse, qui n'en peut mais. Il en prend ainsi bien souvent en nos affaires.

Car cette femme void son mary ou son enfant malade, et soudain elle court au jeusne, à la haire, à la discipline, comme fit David pour un pareil sujet. Helas! chere amie, vous battez le pauvre asne, vous affligez vostre corps, et il ne peut mais de vostre mal, ny dequoy Dieu a son espée desgainée sur vous. Corrigez vostre cœur, qui est idolastre de ce mary, et qui permettoit mille vices à l'enfant, et le destinoit à l'orgueil, à la vanité, et à l'ambition. Cet homme void que souvent il tombe lourdement au peché de luxure : le reproche interieur vient contre sa conscience avec l'espée au poing pour l'oultre-percer d'une sainte crainte; et soudain, son cœur revenant à soy : Ah! felonne chair, dit-il, ah! corps desloyal, tu m'as trahy. Et le voilà incontinent à des grands coups sur cette chair, à des jeusnes immoderez, à des disciplines demesurées, à des hairees insupportables. O pauvre ame! si ta chair pouvoit parler comme l'asnesse de Balaam, elle te diroit : Pourquoi me frappes-tu, miserable? C'est contre toy, ô mon ame, que Dieu arme sa vengeance; c'est toy, qui es la criminelle : pourquoy me conduis-tu aux mauvaises conversations? pourquoy appliques-tu mes yeux, mes mains, mes levres aux lascivitez? pourquoy me troubles-tu par des mauvaises imaginations? Fay de bonnes pensées, et je n'auray pas de mauvais mouvemens; hante les gens pudiques, et je ne seray point agitée de ma concupiscence. Helas! c'est toy qui me jettes dans le feu, et tu ne veux pas que je brusle; tu me jettes la fumée aux yeux, et tu ne veux pas qu'ils s'enflamment. Et Dieu sans doute vous dit en ces cas-là : Battez, rompez, fendez, froissez vos cœurs principalement : car c'est contre eux que mon courroux est animé. Certes, pour guerir la demangeaison, il n'est pas tant besoin de se laver et baigner, comme de purifier le sang, et rafraischir le foye : ainsi, pour nous guerir de nos vices, il est voirement bon de mortifier la chair, mais il est sur tout necessaire de bien purifier nos affections, et rafraischir nos cœurs. Or, en tout et par tout, il ne faut nullement entreprendre des austeritez corporelles, qu'avec l'avis de nostre guide.

## CHAPITRE XXIV.

### DES CONVERSATIONS, ET DE LA SOLITUDE.

RECHERCHER les conversations et les fuyr, ce sont deux extremes blasmables en la devotion civile, qui est celle de laquelle je vous parle. La fuite d'icelles tient du desdain et mespris du



prochain, et la recherche ressent l'oysiveté et l'inutilité. Il faut aymer le prochain comme soy-mesme. Pour monstrier qu'on l'ayme, il ne faut pas fuir d'estre avec luy; et pour tesmoigner qu'on s'ayme soy-mesme, il se faut playre avec soy-mesme quand on y est : or, on y est quand on est seul. *Pense à toy-mesme*, dit S. Bernard, *et puis aux autres*. Si doncques rien ne vous presse d'aller en conversation, ou d'en recevoir chez vous, demeurez en vous-mesme, et vous entretenez avec vostre cœur : mais si la conversation vous arrive, ou quelque juste sujet vous invite à vous y rendre, allez de par Dieu, Philotée, et voyez vostre prochain de bon cœur et de bon œil.

On appelle mauvaises conversations celles qui se font pour quelques mauvaises intentions, ou bien quand ceux qui entretiennent en icelles, sont vicieux, indiscrets et dissolus; et pour celles-là il s'en faut destourner, comme les abeilles se destournent de l'amas des tahons et freslons. Car, comme ceux qui ont esté mordus des chiens enragez ont la sueur, l'haleine, et la salive dangereuse, et principalement pour les enfans et gens de delicate complexion : ainsi ces vicieux et desbordez ne peuvent estre frequentez qu'avec hazard et peril, surtout par ceux qui sont de devotion encore tendre et delicate.

Il y a des conversations inutiles à toute autre chose qu'à la seule recreation, lesquelles se font par un simple divertissement des occupations serieuses; et quant à celles-là, comme il ne faut pas s'y addonner, aussi peut-on leur donner le loysir destiné à la recreation.

Les autres conversations ont pour leur fin l'honnesteté, comme sont les visites mutuelles, et certaines assemblées qui se font pour honorer le prochain; et quant à celles-là, comme il ne faut pas estre superstitieuse à les pratiquer, aussi ne faut-il pas estre du tout incivile à les mespriser, mais satisfaire avec modestie au devoir que l'on y a, affin d'esviter esgalement la rusticité et la legereté.

Reste les conversations utiles, comme sont celles des personnes devotes et vertueuses. O Philotée ! ce vous sera tousjours un grand bien d'en rencontrer souvent de telles : la vigne plantée parmy les oliviers porte des raisins onctueux, et qui ont le goust des olives; une ame qui se treuve souvent parmy les gens de vertu, ne peut qu'elle ne participe à leurs qualitez : les bourdons seuls ne peuvent point fayre du miel; mais, avec les abeilles, ils s'aydent à le faire. C'est un grand avantage pour nous bien exercer à la devotion, de converser avec les ames devotes.

En toutes conversations , la naïveté, simplicité, douceur et modestie sont tousjours préférées. Il y a des gens qui ne font nulle sorte de contenance ny de mouvement, que avec tant d'artifice que chascun en est ennuyé. Et comme celuy qui ne voudroit jamais se pourmener qu'en comptant ses pas, ny parler qu'en chantant, seroit fascheux au reste des hommes, ainsi ceux qui liennent un maintien artificieux, et qui ne font rien qu'à cadence, importunent extremement la conversation : et en cette sorte de gens il y a tousjours quelque espece de presumption. Il faut pour l'ordinaire qu'une joye moderée predomine en nostre conversation. S. Romual et S. Antoine sont extremement loüez, dequoy nonobstant toutes les austeritez , ils avoient la face et les parolles ornées de joye, gayeté et civilité. *Rejoüissez-vous avec les joyeux ; je vous dy encore une fois avec l'Apotre : Soyez tousjours joyeuse , mais en Nostre-Seigneur, et que vostre modestie paroisse à tous les hommes.* Pour vous resjoüyr en Nostre-Seigneur, il faut que le sujet de vostre joye soit non-seulement loysible, mais honneste, ce que je dy ; parce qu'il y a des choses loysibles, qui pourtant ne sont pas honnestes ; et affin que vostre modestie paroisse, gardez-vous des insolences , lesquelles, sans doute, sont tousjours reprehensibles. Faire tomber l'un, noircir l'autre, picquer le tiers, faire du mal à un fol, ce sont des risées et joyes sottes et insolentes.

Mais tousjours, outre la solitude mentale, à laquelle vous vous pouvez retirer emmy les plus grandes conversations, ainsi que j'ay dit cy-dessus, vous devez aymer la solitude locale et réelle, non pas pour aller és deserts, comme S<sup>te</sup> Marie Egyptienne, S. Paul, S. Antoine, Arsenius et les autres Peres solitaires ; mais pour estre quelque peu en vostre chambre, en vostre jardin, et ailleurs, où plus à souhait vous puissiez retirer vostre esprit en vostre cœur, et recreer vostre ame par des bonnes cogitations et saintes pensées, ou par un peu de bonne lecture, à l'exemple de ce grand evesque Nazianzene, qui, parlant de soy-mesme : *Je me pourmenois, dit-il, moy-mesme avec moy-mesme, sur le soleil couchant, et passois le tems sur le rivage de la mer ; car j'ay accoustumé d'user de cette recreation, pour me relascher et secouer un peu des ennuis ordinaires.* Et là dessus il discourt de la bonne pensée qu'il fit, que je vous ay recitée ailleurs ; et à l'exemple encore de S. Ambroise, duquel parlant S. Augustin, il dit, que souvent estant entré en sa chambre (car on ne refusoit l'entrée à personne), il le regardoit lire, et apres avoir attendu quelque temps, de peur de l'incommoder, il s'en retournoit sans

mot dire, pensant que ce peu de tems qui restoit à ce grand pasteur pour revigorer (1) et recreer son esprit, apres le tracas de tant d'affaires, ne luy devoit pas estre osté. Aussi, apres que les Apostres eurent un jour raconté à Nostre-Seigneur comme ils avoient presché et beaucoup fait : *Venez*, leur dit-il, *en la solitude, et vous y reposez un peu.*

## CHAPITRE XXV.

### DE LA BIENSEANCE DES HABITS.

SAINT Paul veut que les femmes devotes (il en faut autant dire des hommes) soient revestues d'habits bien-seants, se parant avec pudicité et sobriété. Or, la bien-seance des habits et autres ornemens depend de la matiere, de la forme, et de la netteté. Quant à la netteté, elle doit presque tousjours estre esgale en nos habits, sur lesquels, tant qu'il est possible, nous ne devons laisser aucune sorte de soüilleure et vilainie. La netteté exterieure represente en quelque façon l'honesteté interieure. Dieu mesme requiert l'honesteté corporelle en ceux qui s'approchent de ses autels, et qui ont la charge principale de la devotion.

Quant à la matiere et à la forme des habits, la bien-seance se considere par plusieurs circonstances, du tems, de l'aage, des qualitez, des compagnies, des occasions. On se pare ordinairement mieux és jours de feste selon la grandeur du jour qui se celebre; en tems de penitence, comme en caresme; on se demet bien fort; aux nopces, on porte les robes nuptiales, et aux assemblées funebres les robes de deuil; aupres des princes on rehausse l'estat, lequel on doit abaisser entre les domestiques. La femme mariée se peut et doit orner aupres de son mary, quand il le desire; si elle en fait de mesme en estant esloignée, on demandera quels yeux elle veut favoriser avec ce soin particulier. On permet plus d'affiquets aux filles, parce qu'elles peuvent loysiblement desirer d'aggreer à plusieurs, quoy que ce ne soit qu'affin d'en gagner un par un saint mariage. On ne treuve pas non plus mauvais que les veufves à marier se parent aucunement, pourveu qu'elles ne fassent point paroistre de folastrerie, d'autant qu'ayant desjà esté meres de famille, et passé par les regrets du veufvage, on tient leur esprit pour meur et attrempé. Mais quant aux vrayes veufves, qui le sont, non-seulement de corps, mais aussi de cœur, nul ornement ne leur est convenable, sinon l'humilité, la modestie

(1) Rendre vigneur.

et la devotion : car, si elles veulent donner de l'amour aux hommes, elles ne sont pas vraies veuves ; et si elles n'en veulent pas donner, pourquoy en portent-elles les outils ? Qui ne veut recevoir les hostes, il faut qu'il oste l'enseigne de son logis. On se mocque tousjours des vieilles gens quand ils veulent faire les jolis : c'est une folie qui n'est supportable qu'à la jeunesse.

Soyez propre, Philotée ; qu'il n'y ayt rien sur vous de traissant et mal ageancé. C'est un mespris de ceux avec lesquels on converse, d'aller entre eux en habit desaggreable ; mais gardez-vous bien des affeteries, vanitez, curiositez, et folastreries. Tenez-vous tousjours, tant qu'il vous sera possible, du costé de la simplicité et modestie, qui est sans doute le plus grand ornement de la beauté, et la meilleure excuse pour la laydeur. S. Pierre advertit principalement les jeunes femmes de ne porter point leurs cheveux tant crespez, frisez, annellez, et serpentez. Les hommes qui sont si lasches que de s'amuser à ces muguetteries, sont partout descrivez comme hermaphrodites. Et les femmes vaines sont tenuës pour imbecilles (1) en chasteté ; au moins, si elles en ont, elle n'est pas visible parmy tant de fatras et bagatelles. On dit qu'on n'y pense pas mal ; mais je replique comme j'ay fait ailleurs, que le diable y en pense tousjours. Pour moy, je voudrois que mon devot et ma devote fussent tousjours les mieux habillez de la troupe, mais les moins pompeux et affetez, et comme il est dit au Proverbe, *qu'ils fussent parez de grace, bien-seance, et dignité*. S. Louys dit, en un mot, que l'on se doit vestir selon son estat, en sorte que les sages et bons ne puissent dire : Vous en faites trop ; ny les jeunes gens : Vous en faites trop peu. Mais en cas que les jeunes ne se veuillent pas contenter de la bien-seance, il se faut arrester à l'advis des sages.

## CHAPITRE XXVI.

### DE PARLER, ET PREMIEREMENT COMME IL FAUT PARLER DE DIEU.

LES medecins prennent une grande cognoissance de la santé ou maladie d'un homme par l'inspection de sa langue, et nos parolles sont les vrais indices des qualitez de nos ames : *Par tes parolles*, dit le Sauveur, *tu seras justifié, et par tes parolles tu seras condamné*. Nous portons soudain la main sur la douleur que nous sentons, et la langue sur l'amour que nous avons.

Si donc vous estes bien amoureuse de Dieu, Philotée, vous parlerez souvent de Dieu és devis (2) familiers que vous ferez avec

(1) Faibles. — (2) Entretiens.

vos domestiques, amys et voisins. Oüy, car *la bouche du juste meditera la sapience, et sa langue parlera du jugement*. Et comme les abeilles ne demeslent autre chose que le miel avec leur petite houchette, ainsi vostre langue sera tousjours emmiellée de son Dieu, et n'aura point de plus grande suavité que de sentir couler entre vos levres des loüanges et benedictions de son nom, ainsi qu'on dit de S. François, qui, prononçant le saint nom du Seigneur, sucçoit et lechoit ses levres, comme pour en tirer la plus grande douceur du monde.

Mais parlez tousjours de Dieu, comme de Dieu, c'est-à-dire reveremment et devotement, non point faysant la suffisante ny la prescheuse; mais avec l'esprit de douceur, de charité, et d'humilité, distillant autant que vous sçavez, comme il est dit de l'Espouse au Cantique des cantiques, le miel delicieux de la devotion et des choses divines, goutte à goutte, tantost dedans l'oreille de l'un, tantost dedans l'oreille de l'autre, priant Dieu, au secret de vostre ame, qu'il luy playse de faire passer ceste sainte rosée jusque dans le cœur de ceux qui vous escoutent.

Sur tout il faut faire cet office angelique doucement et souëfvement (1), non point par maniere de corruption, mais par maniere d'inspiration; car c'est merveille combien la suavité et amiable proposition de quelque bonne chose est une puissante amorce pour attirer les cœurs.

Ne parlez donc jamais de Dieu, ny de la devotion par maniere d'acquit et d'entretien, mais tousjours avec attention et devotion, ce que je dy pour vous oster une remarquable vanité qui se treuve en plusieurs qui font profession de devotion, lesquels, à tous propos, disent des parolles saintes et ferventes par maniere d'entregent (2), et sans y penser nullement; et apres les avoir dites, il leur est advis qu'ils sont tels que les parolles tesmoignent : ce qui n'est pas.

## CHAPITRE XXVII.

DE L'HONNETÉTÉ DES PAROLLES ET DU RESPECT QUE L'ON DOIT  
AUX PERSONNES.

*Si quelqu'un ne peche point en parolle*, dit S. Jacques, *il est homme parfait*. Gardez-vous soigneusement de lascher aucune parolle deshonneste : car, encore que vous ne les dissiez pas avec mauvaise intention, si est-ce que ceux qui les oyent, les peuvent recevoir d'une autre sorte. La parolle deshonneste tombant

(1) Suavement. — (2) D'intrigue.

dans un cœur foible , s'estend et se dilate comme une goutte d'huile sur le drap, et quelquesfois elle saysit tellement le cœur, qu'elle le remplit de mille pensées et tentations lubriques. Car, comme le poison du corps entre par la bouche, aussi celui du cœur entre par l'oreille, et la langue qui le produit est meurtriere, d'autant qu'encore qu'à l'aventure le venin qu'elle a jetté n'ayt pas fait son effect, pour avoir treuvé les cœurs des auditeurs munis de quelque contre-poison, si est-ce qu'il n'a pas tenu à sa malice qu'elle ne les ayt fait mourir. Et que personne ne me die qu'il n'y pense pas ; car Nostre-Seigneur, qui cognoist les pensées, a dit, *que la bouche parle de l'abondance du cœur* ; et si nous n'y pensons pas mal, le malin neantmoins en pense beaucoup, et se sert tousjours secrettement de ces mauvais mots pour en transpercer le cœur de quelqu'un. On dit que ceux qui ont mangé de l'herbe qu'on appelle *angelique*, ont tousjours l'haleine douce et agreable ; et ceux qui ont au cœur l'honnesteté et chasteté, qui est la vertu angelique, ont tousjours leurs parolles nettes, civiles et pudiques : quant aux choses indecentes et folles, l'Apostre ne veut pas que seulement on les nomme, nous assurant que *rien ne corrompt tant les bonnes mœurs que les mauvais devis*.

Si ces parolles deshonestes sont dites à couvert, avec affecterie et subtilité, elles sont infiniment plus veneneuses : car, comme plus un dard est pointu, plus il entre aysement en nos corps, ainsi plus un mauvais mot est aigu, plus il penetre en nos cœurs. Et ceux qui pensent estre galans hommes à dire de telles parolles en conversations, ne sçavent pas pourquoy les conversations sont faites : car elles doivent estre comme essaims d'abeilles, assemblées pour faire le miel de quelque doux et vertueux entretien, et non pas comme un tas de guespes, qui se joygnent pour succer quelque pourriture. Si quelque sot vous dit des parolles messeantes, tesmoignez que vos oreilles en sont offensées, ou vous destournant ailleurs, ou par quelque'autre moyen, selon que vostre prudence vous enseignera.

C'est une des plus mauvaises conditions qu'un esprit peut avoir, que d'estre mocqueur. Dieu hayt extremement ce vice, et en a fait jadis des estranges punitions. Rien n'est si contraire à la charité, et beaucoup plus à la devotion, que le mespris et contemnement du prochain. Or la derision et mocquerie ne se fait jamais sans ce mespris : c'est pourquoy elle est un fort grand peché, en sorte que les docteurs ont raison de dire, que la mocquerie est la plus mauvaise sorte d'offense, que l'on puisse

fayre au prochain par les parolles, parce que les autres offenses se font avec quelque estime de celuy qui est offensé, et celle-cy se fait avec mespris et contemnement.

Mais quant aux jeux de parolles, qui se font des uns aux autres, avec une modeste gayeté et joyeuseté, ils appartiennent à la vertu, nommée *Eutrapelie* par les Grecs, que nous pouvons appeller bonne conversation; et par iceux on prend une honneste et amiable recreation sur les occasions frivoles, que les imperfections humaines fournissent. Il se faut garder seulement de passer de cette honneste joyeuseté à la mocquerie. Or, la mocquerie provoque à rire par mespris et contemnement du prochain; mais la gayeté et gausserie provoque à rire par une simple liberté, confiance et familiere franchise conjointe à la gentillesse de quelque mot. S. Louys, quand les religieux vouloient luy parler de choses relevées apres disner : *Il n'est pas tems d'alleguer, disoit-il, mais se recreer par quelque joyeuseté et quodlibets : que chascun die ce qu'il voudra honnestement.* Ce qu'il disoit, favorisant la noblesse qui estoit autour de luy, pour recevoir des caresses de sa Majesté. Mais, Philotée, passons tellement le tems par recreation, que nous conservions la saincte eternité par devotion.

## CHAPITRE XXVIII.

### DES JUGEMENS TEMERAIRES.

*Ne jugez point, et vous ne serez point jugez,* dit le Sauveur de nos ames; *ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés.* — *Non,* dit le saint Apostre, *ne jugez pas avant le tems, jusques à ce que le Seigneur vienne, qui revelera le secret des tenebres, et manifestera les conseils des cœurs.* O que les jugemens temeraires sont desaggreables à Dieu! Les jugemens des enfans des hommes sont temeraires, parce qu'ils ne sont pas juges les uns des autres, et jugeant, ils usurpent l'office de Nostre-Seigneur. Ils sont temeraires, parce que la principale malice du peché despend de l'intention et conseil du cœur, qui est le secret des tenebres pour nous. Ils sont temeraires, parce qu'un chascun a assez à faire à se juger soy-mesme, sans entreprendre de juger son prochain. C'est chose esgalement necessaire pour n'estre point jugez, de ne point juger les autres, et de se juger soy-mesme; car, comme Nostre-Seigneur nous deffend l'un, l'Apostre nous ordonne l'autre, disant : *Si nous nous jugions nous-mesmes,*

*nous ne serions point jugez.* Mais, ô Dieu ! nous faisons tout au contraire ; car, ce qui nous est deffendu, nous ne cessons de le fayre, jugeant à tout propos le prochain, et ce qui nous est commandé, qui est de nous juger nous-mesmes, nous ne le faysons jamais.

Selon les causes des jugemens temeraires, il y faut remedier. Il y a des cœurs aigres, amers et aspres de leur nature, qui rendent pareillement aigre et amer tout ce qu'ils reçoivent, *et convertissent*, comme dit le prophete, *le jugement en absynthe, ne jugeant jamais du prochain qu'avec toute rigueur et aspreté.* Ceux-cy ont grandement besoin de tomber entre les mains d'un bon medecin spirituel : car cette amertume de cœur leur estant naturelle, elle est mal-aysée à vaincre, et bien qu'en soy elle ne soit pas peché, ains seulement une imperfection, elle est neantmoins dangereuse, parce qu'elle introduit, et fait regner en l'ame le jugement temeraire et la mesdisance. Aucuns jugent temerairement, non point par aigreur, mais par orgueil, leur estant advis qu'à mesure qu'ils depriment l'honneur d'autruy, ils relevent de leur propre. Esprits arrogans et presumptueux, qui s'admirent eux-mesmes, et se colloquent si haut en leur propre estime, qu'ils voyent tout le reste comme chose petite et basse. Je ne suis pas comme le reste des hommes, disoit ce sot Pharisien.

Quelques-uns n'ont pas cet orgueil manifeste, ains seulement une certaine petite complaysance à considerer le mal d'autruy, pour savourer, et faire savourer plus doucement le bien contraire duquel ils s'estiment doüez ; et cette complaysance est si secrette et imperceptible, que si on n'a bonne veuë, on ne la peut pas decouvrir, et ceux mesmes qui en sont atteints ne la cognoissent pas, si on ne la leur monstre. Les autres, pour se flatter et excuser envers eux-mesmes, et pour adoucir les remords de leurs consciences, jugent fort volontiers que les autres sont vicieux du vice auquel ils se sont voüez, ou de quelqu'autre aussi grand, leur estant advis que la multitude des criminels rend leur peché moins blasmable. Plusieurs s'addonnent au jugement temeraire pour le seul playsir qu'ils prennent à philosopher et deviser des mœurs et humeurs des personnes par maniere d'exercice d'esprit. Que si par malheur ils rencontrent quelquesfois la verité en leurs jugemens, l'audace et l'appetit de continuer s'accroist tellement en eux que l'on a peine de les en destourner. Les autres jugent par passion, et pensent tousjours bien de ce qu'ils ayment, et tousjours mal de ce qu'ils hayssent, sinon en un cas admirable,



et neantmoins veritable, auquel l'excez de l'amour provoque à faire mauvais jugement de ce qu'on ayme : effect monstrueux, mais aussi provenant d'un amour impur, imparfait, troublé, et malade, qui est la jalousie, laquelle, comme chascun sçayt, sur un simple regard, sur le moindre sousris du monde, condamne les personnes de perfidie et d'adultere. Enfin, la crainte, l'ambition, et telles autres foiblesses d'esprit, contribuent souvent beaucoup à la production de soupçon et jugement temeraire.

Mais quels remedes? Ceux qui boivent le suc de l'herbe Ophiusa d'Ethiopie, cuident partout voir des serpens et choses effroyables; ceux qui ont avallé l'orgueil, l'envie, l'ambition, la hayne, ne voyent rien qu'ils ne treuvent mauvais et blasmable : ceux-là, pour estre gueris, doivent prendre du vin de palme; et j'en dy de mesme pour ceux-cy : Beuvez le plus que vous pourrez le vin sacré de la charité; elle vous affranchira de ces mauvaises humeurs, qui vous font fayre ces jugemens tortus. La charité craint de rencontrer le mal, tant s'en faut qu'elle l'aille chercher; et quand elle le rencontre, elle en destourne sa face et le dissimule, ains elle ferme ses yeux avant que de le voir, au premier bruict qu'elle en apperçoit, et puis croit par une sainte simplicité que ce n'estoit pas le mal, mais seulement l'ombre ou quelque phantosme de mal. Que si par force elle reconnoist que c'est luy-mesme, elle s'en destourne incontinent, et tasche d'en oublier la figure : la charité est le grand remede à tous maux, mais specialement pour cettuy-cy. Toutes choses paroissent jaunes aux yeux des icteriques, et qui ont la grande jaunisse : l'on dit que pour les guerir de ce mal, il leur faut fayre porter de l'esclaire sous la plante de leurs pieds. Certes, ce peché de jugement temeraire est une jaunisse spirituelle, qui fait paroistre toutes choses mauvaises aux yeux de ceux qui en sont atteints; mais qui en veut guerir, il faut qu'il mette les remedes non aux yeux, non à l'entendement, mais aux affections qui sont les pieds de l'ame. Si vos affections sont douces, vostre jugement sera doux; si elles sont charitables, vostre jugement le sera de mesme. Je vous presente trois exemples admirables. Isaac avoit dit que Rebecca estoit sa sœur : Abimelech vit qu'il se joüoit avec elle, c'est-à-dire, qu'il la caressoit tendrement, et il jugea soudain que c'estoit sa femme. Un œil malin eust plustost jugé qu'elle estoit sa garce (1), ou que si elle estoit sa sœur, qu'il eust esté un inceste : mais Abimelech suit la plus charitable opinion qu'il pouvoit prendre, d'un tel

(1) Maltresse.

fait. Il faut tousjours fayre de mesme, Philotée, jugeant en faveur du prochain autant qu'il nous sera possible. Que si une action pouvoit avoir cent visages, il la faut regarder en celuy qui est le plus beau. Nostre-Dame estoit grosse, S. Joseph le voyoit clairement ; mais parce que d'autre costé il la voyoit toute sainte, toute pure, toute angelique, il ne peut oncques croire qu'elle eut pris sa grossesse contre son devoir, si qu'il se resolvoit en la laissant, d'en laisser le jugement à Dieu : quoy que l'argument fut violent pour luy fayre concevoir mauvaise opinion de cette Vierge, si ne voulut-il jamais l'en juger. Mais pourquoy ? Parce, dit l'Esprit de Dieu, qu'il estoit juste : l'homme juste, quand il ne peut plus excuser, ny le fait, ny l'intention de celuy que d'ailleurs il cognoist homme de bien, encore n'en veut-il pas juger ; mais oste cela de son esprit, et en laisse le jugement à Dieu. Mais le Sauveur crucifié, ne pouvant excuser en tout le peché de ceux qui le crucifioient, au moins en amoindrit-il la malice, alleguant leur ignorance. Quand nous ne pouvons excuser le peché, rendons-le au moins digne de compassion, l'attribuant à la cause la plus supportable qu'il puisse avoir, comme à l'ignorance, ou à l'infirmité.

Mais ne peut-on donc jamais juger le prochain ? Non certes, jamais : c'est Dieu, Philotée, qui juge les criminels en justice. Il est vray qu'il se sert de la voix des magistrats pour se rendre intelligible à nos oreilles : ils sont ses truchemens et interpretes, et ne doivent rien prononcer que ce qu'ils ont appris de luy, comme estant ses oracles. Que s'ils font autrement ; suivant leurs propres passions, alors c'est vrayement eux qui jugent, et qui, par consequent, seront jugez. Car il est deffendu aux hommes, en qualité d'hommes, de juger les autres.

De voir ou cognoistre une chose, ce n'est pas en juger : car le jugement, au moins selon la phrase de l'Escriture, presuppose quelque petite ou grande, vraye ou apparente difficulté, qu'il faille vider. C'est pourquoy elle dit : *Que ceux qui ne croient point, sont desjà jugez, parce qu'il n'y a point de doute en leur damnation.* Ce n'est donc pas mal fait de doubter du prochain ; non, car il n'est pas deffendu de doubter, ains de juger, mais il n'est pourtant pas permis, ny de doubter, ny de soupçonner, sinon ric à ric (1), tout autant que les raisons et argumens nous contraignent de doubter : autrement les doubtes et soupçons sont temeraires. Si quelque œil malin eust veu Jacob quand il baysa Rachel aupres du puits, ou qu'il eust veu Rebecca accepter des

(1) Exactement.

brasselets et pendants d'oreille d'Eliezer, homme incognu en ce pays-là, il eust sans doute mal pensé de ces deux exemplaires de chasteté, mais sans raison et fondement ; car, quand une action est de soy-mesme indifferente, c'est un soupçon temeraire d'en tirer une mauvaise consequence, sinon que plusieurs circonstances donnent force à l'argument. C'est aussi un jugement temeraire de tirer consequence d'un acte pour blasmer la personne : mais cecy je le diray tantost plus clairement.

Enfin, ceux qui ont bien soin de leurs consciences, ne sont gueres sujets au jugement temeraire ; car, comme les abeilles, voyant les broüillards ou tems nebuleux, se retirent en leurs ruches à mesnager le miel : ainsi les cogitations des bonnes ames ne sortent pas sur des objets embroüillez, ny parmy les actions nebuleuses des prochains ; ains, pour en eviter la rencontre, se ramassent dedans le cœur pour y mesnager les bonnes resolutions de leur amendement propre.

C'est le fait d'une ame inutile, de s'amuser à l'examen de la vie d'autruy : j'excepte ceux qui ont charge des autres, tant en la famille qu'en la republique ; car une bonne partie de leur conscience consiste à regarder et veiller sur celle des autres. Qu'ils fassent donc leur devoir avec amour : passé cela, qu'ils se tiennent en eux-mesmes pour ce regard.

## CHAPITRE XXIX.

### DE LA MEDISANCE.

LE jugement temeraire produit l'inquietude, le mespris du prochain, l'orgueil et complaysance de soy-mesme, et cent autres effects tres-pernicieux, entre lesquels la medisance tient des premiers rangs, comme la vraye peste des conversations. O que n'ay-je un des charbons du saint autel pour toucher les levres des hommes, affin que leur iniquité fust ostée, et leur peché nettoyé, à l'imitation du seraphin, qui purifia la bouche d'Isaye ! Qui osteroit la medisance du monde en osteroit une grande partie des pechez de l'iniquité.

Quiconque oste injustement la bonne renommée à son prochain, outre le peché qu'il commet, il est obligé à faire la reparation, quoy que diversement, selon la diversité des medisances : car nul ne peut entrer au ciel avec le bien d'autruy, et entre tous les biens exterieurs, la renommée est le meilleur. La medisance est une espece de meurtre ; car nous avons trois vies : la spirituelle, qui gist en la grace de Dieu ; la corporelle, qui gist

en l'ame, et la civile, qui consiste en la renommée. Le peché nous en oste la premiere, la mort nous oste la seconde, et la medisance nous oste la troisieme; mais le medisant, par un seul coup de sa langue, fait ordinairement trois meurtres : il tuë son ame, et celle de celuy qui l'escoute d'un homicide spirituel, et oste la vie civile à celuy duquel il medit. Car, comme disoit S. Bernard, et celuy qui medit et celuy qui escoute le medisant, tous deux ont le diable sur eux; mais l'un l'a en la langue. et l'autre en l'oreille. David, parlant des medisans : *Ils ont affilé leurs langues, dit-il, comme un serpent.* Or, le serpent a la langue fourcheuë, et a deux pointes, comme dit Aristote, et telle est celle du medisant, qui, d'un seul coup, picque et empoisonne l'oreille de l'escoutant, et la reputation de celuy de qui elle parle.

Je vous conjure donc, tres-chere Philotée, de ne medire jamais de personne, ny directement, ny indirectement? gardez-vous d'imposer de faux crimes et pechez au prochain, ny de decouvrir ceux qui sont secrets, ny d'aggrandir ceux qui sont manifestes, ny d'interpreter en mal la bonne œuvre, ny de nier le bien que vous sçavez estre en quelqu'un, ny le dissimuler malicieusement, ny le diminuer par parolles : car, en toutes ces façons, vous offenseriez grandement Dieu; mais sur-tout accusant faussement, et niant la verité au prejudice du prochain, car c'est double peché de mentir, et nuire tout ensemble au prochain.

Ceux qui, pour medire, font des prefaces d'honneur, ou qui disent de petites gentillesses et gausseries entre deux, sont des plus fins et veneneux medisans de tous. Je proteste, disent-ils, que je l'ayme, et qu'au reste c'est un galand homme, mais cependant il faut dire la verité; il eut tort de faire une telle perfidie : c'est une fort vertueuse fille, mais elle fut surprise; et semblables petits agencemens. Ne voyez-vous pas l'artifice? Celuy qui veut tirer à l'arc, tire tant qu'il peut la fleche à soy, mais ce n'est que pour la darder plus puissamment. Il semble que ceux-cy retirent leur medisance à eux; mais ce n'est que pour la descocher plus fermement, affin qu'elle penetre plus avant dedans les cœurs des escoutans. La medisance dite par forme de gausserie est encore plus cruelle que toutes; car, comme la ciguë n'est pas de soy un venin fort pressant, ains assez lent, et auquel on peut aysement remedier, mais estant prins avec le vin, il est irremediable : ainsi la medisance, qui de soy passeroit legerement par une oreille et sortiroit par l'autre, comme l'on dit, s'arreste fermement en la cervelle des escoutans quand elle est présentée,

dedans quelque mot subtil et joyeux. *Ils ont*, dit David, *le venin de l'aspic en leurs levres*. L'aspic fait sa picqueure presque imperceptible, et son venin d'abord rend une demangeaison delectable, au moyen de quoy le cœur et les entrailles se dilatent et reçoivent le poison, contre lequel par apres il n'y a plus de remede.

Ne dites pas : Un tel est un yvrogne, encore que vous l'ayez veu yvre ; ny : Il est adultere pour l'avoir veu en ce peché, ny : Il est inceste, pour l'avoir treuvé en ce mal-heur ; car un seul acte ne donne pas le nom à la chose. Le soleil s'arresta une fois en faveur de la victoire de Josué, et s'obscurcit une autre fois en celle du Sauveur : nul ne dira pourtant qu'il soit immobile ou obscur. Noë s'enyvra une fois, et Loth une autre fois, et cestuy-cy de plus commit un grand inceste : ils ne furent pourtant yvroignes . ny l'un, ny l'autre ; ny le dernier ne fut pas inceste ; ny S. Pierre sanguinaire, pour avoir une fois respandu du sang, ny blasphemateur, pour avoir une fois blasphemé. Pour prendre le nom d'un vice ou d'une vertu, il faut avoir fait quelque progres et habitude : c'est donc une imposture de dire qu'un homme est cholere ou larron, pour l'avoir veu courroucer, ou desrober une fois. Encore qu'un homme ayt esté vicieux longuement, on court fortune de mentir, quand on le nomme vicieux. Simon le lepreux appelloit Magdelene pecheresse, parce qu'elle l'avoit esté naguere ; il mentoit neantmoins, car elle ne l'estoit plus, mais une tres-saincte penitente : aussi Nostre-Seigneur prend en protection sa cause.

Ce fol pharisien tenoit le publicain pour grand pecheur, ou peut-estre mesme pour injuste, adultere, ravisseur ; mais il se trompoit grandement : car tout à l'heure mesme il estoit justifié. Helas ! puisque la bonté de Dieu est si grande, qu'un seul moment suffit pour impetrer et recevoir sa grace, quelle assurance pouvons-nous avoir, qu'un homme qui estoit hier pecheur le soit aujourd'huy ? Le jour precedent ne doit pas juger le jour present, ny le jour present ne doit pas juger le jour precedent : il n'y a que le dernier qui les juge tous.

Nous ne pouvons donc jamais dire qu'un homme soit meschant, sans danger de mentir : ce que nous pouvons dire, en cas qu'il faille parler, c'est qu'il fit un tel acte mauvais, il a mal vescu en tel tems, il fait mal maintenant : mais on ne peut tirer nulle consequence d'hier à cejourd'huy, ny de cejourd'huy au jour d'hier ; et moins encore au jour de demain.

Encore qu'il faille estre extremement delicat à ne point me-

dire du prochain, si faut-il se garder d'une extremité en laquelle quelques-uns tombent, qui, pour esviter la medisance, loüent et disent bien du vice. S'il se treuve une personne vraiment medisante, ne dites pas pour l'excuser qu'elle est libre et franche ; une personne manifestement vaine, ne dites pas qu'elle est genereuse et propre ; et les privautez dangereuses, ne les appelez pas simplicité, ou nayfveté ; ne fardez pas la desobeysance du nom de zele, ny l'arrogance du nom de franchise, ny la lasciveté du nom d'amitié. Non, chere Philotée, il ne faut pas, pensant fuyr le vice de la medisance, favoriser, flatter, ou nourrir les autres ; ains faut dire rondement et franchement mal du mal, et blasmer les choses blasmables : ce que faysant nous glorifions Dieu, moyennant que ce soit avec les conditions suivantes.

Pour loüablement blasmer les vices d'autruy, il faut que l'utilité, ou de celuy duquel on parle, ou de ceux à qui l'on parle, le requiere. On recite devant des filles les privautez indiscrettes de tels et de telles, qui sont manifestement perilleuses ; la dissolution d'un tel ou d'une telle en parolles, ou en contenances, qui sont manifestement lubriques : si je ne blasme librement ce mal, et que je le veuille excuser, ces tendres ames qui escoutent prendront occasion de se relascher à quelque chose pareille ; leur utilité donc requiert que tout franchement je blasme ces choses-là sur-le-champ, sinon que je puisse reserver à faire ce bon office, plus à propos et avec moins d'interest de ceux de qui on parle, en une autre occasion.

Outre cela, encore faut-il qu'il m'appartienne de parler sur ce sujet, comme quand je suis des premiers de la compaignie, et que si je ne parle, il semblera que j'approuve le vice : que si je suis des moindres, je ne dois pas entreprendre de fayre la censure ; mais sur tout il faut que je sois exactement juste en mes parolles, pour ne dire pas un seul mot de trop. Par exemple, si je blasme la privauté de ce jeune homme, et de cette fille, parce qu'elle est trop indiscrete et perilleuse, ô Dieu ! Philotée, il faut que je tienne la balance bien juste, pour ne point aggrandir la chose, pas mesme d'un seul brin. S'il n'y a qu'une foible apparence, je ne diray rien que cela ; s'il n'y a qu'une simple imprudence, je ne diray rien davantage ; s'il n'y a ny imprudence, ny vraye apparence du mal, ains seulement que quelque esprit malicieux en puisse tirer pretexte de medisance, ou je n'en diray rien du tout, ou je diray cela mesme. Ma langue, tandis que je parle du prochain, est en ma bouche comme un

rasoir en la main du chirurgien qui veut trancher entre les nerfs et les tendons. Il faut que le coup que je donneray soit si juste, que je ne die ny plus ny moins que ce qui en est. Et enfin, il faut sur tout observer, en blasant le vice, d'espargner le plus que vous pourrez la personne en laquelle il est.

Il est vray que des pecheurs infames, publics et manifestes, on en peut parler librement, pourveu que ce soit avec esprit de charité et de compassion, et non point avec arrogance et presumption, ny pour se playre au mal d'autruy : car, pour ce dernier, c'est le fait d'un cœur vil et abject. J'excepte entre tous les ennemys declarez de Dieu et de son Eglise; car ceux-là, il les faut descrire tant qu'on peut, comme sont les sectes des heretiques et schismatiques, et les chefs d'icelles : c'est charité de crier au loup, quand il est entre les brebis, voire où qu'il soit.

Chascun se donne liberté de juger et censeur les princes, et ne medire des nations toutes entieres, selon la diversité des affections que l'on a en leur endroit. Philotée, ne faites pas cette faute; car, outre l'offense de Dieu, elle vous pourroit susciter mille sortes de querelles.

Quand vous oyez mal dire, rendez douteuse l'accusation, si vous le pouvez fayre justement; si vous ne pouvez pas, excusez l'intention de l'accusé : que si cela ne se peut, tesmoignez de la compassion sur luy, escartez ce propos-là, vous ressouvenant et faysant ressouvenir la compaignie, que ceux qui ne tombent pas en faute en doivent toute la grace à Dieu. Rappellez à soy le medisant par quelque douce maniere : dites quelque autre bien de la personne offensée, si vous le sçavez.

### CHAPITRE XXX.

#### QUELQUES AUTRES ADVIS TOUCHANT LE PARLER.

QUE nostre langage soit doux, franc, sincere, rond, nayf, et fidelle. Gardez-vous des duplicitez, artifices et feintises; bien qu'il ne soit pas bon de dire tousjours toutes sortes de veritez, si n'est-il jamais permis de contrevvenir à la verité. Accoustumez-vous à ne jamais mentir à vostre escient, ny par excuse, ny autrement, vous ressouvenant que Dieu est le Dieu de verité; si vous en dites par mesgarde, et vous pouvez le corriger sur-le-champ par quelque explication ou reparation, corrigez-le : une excuse veritable a bien plus de grace et de force pour excuser que le mensonge.

Bien que quelquesfois on puisse discrettement et prudemment

desguiser et couvrir la verité par quelque artifice de parolle, si ne faut-il pas prattiquer cela, sinon en chose d'importance, quand la gloire et service de Dieu le requierent manifestement : hors de là, les artifices sont dangereux ; car, comme dit la sacrée parolle, le Saint-Esprit n'habite point en un esprit feint et double. Il n'y a nulle si bonne et si desirable finesse que la simplicité. Les prudences mondaines et artifices charnels appartiennent aux enfans de ce siecle ; mais les enfans de Dieu cheminent sans destour, et ont le cœur sans replis. *Qui chemine simplement*, dit le Sage, *il chemine confidemment*. Le mensonge, la duplicité, la simulation tesmoignent tousjours un esprit foible et vil.

Saint Augustin avoit dit, au quatriesme livre de ses *Confessions*, que son ame et celle de son amy n'estoient qu'une seule ame, et que cette vie lui estoit en horreur apres le trespas de son amy, parce qu'il ne vouloit pas vivre à moitié ; et qu'aussi, pour cela mesme, il craignoit à l'adventure de mourir, affin que son amy ne mourust du tout. Ces parolles luy semblerent par apres trop artificieuses et affectées, si que il les revoque au livre de ses *Retractions*, et les appelle *une ineptie*. Voyez-vous, chere Philotée, combien cette sainte belle ame est doüillette au sentiment de l'affeterie des parolles ? Certes, c'est un grand ornement de la vie chrestienne que la fidellité, rondeur et sincerité du langage : *J'ay dit : Je prendrai garde à mes voyes, pour ne point pecher en ma langue. Hé ! Seigneur, mettez des gardes à ma bouche, et une porte qui ferme mes levres*, disoit David.

C'est un advis du roy S. Louys, de ne point desdire personne, sinon qu'il y eust peché ou grand dommage à consentir : c'est affin d'esviter toutes contestes et disputes. Or, quand il importe de contredire à quelqu'un, et d'opposer son opinion à celle d'un autre, il faut user de grande douceur et dextérité, sans vouloir violenter l'esprit d'autruy ; car aussi bien ne gagne-t-on rien prenant les choses asprement.

Le parler peu, tant recommandé par les anciens sages, ne s'entend pas qu'il faille dire peu de parolles, mais de n'en dire pas beaucoup d'inutiles : car, en matiere de parler, on ne regarde pas à la quantité, mais à la qualité ; et me semble qu'il faut fuyr les deux extremitez : car, de faire trop l'entendu et le severe, refusant de contribuer aux devis familiers qui se font és conversations, il semble qu'il y ayt, ou manquement de confiance, ou quelque sorte de desdain ; de babiller aussi et cajoller tousjours, sans donner ny loysir, ny commodité aux autres de parler à souhait, cela tient de l'esventé et du leger.



S. Louys ne treuvoit pas bon qu'estant en compaignie l'on parlast en secret et en conseil, particulierement à table, affin que l'on ne donnast soupçon que l'on parlast des autres en mal : *Celuy, disoit-il, qui est à table en bonne compaignie, qui a à dire quelque chose joyeuse et playsante, la doit dire que tout le monde l'entende, si c'est chose d'importance, ou la doit taire sans en parler.*

## CHAPITRE XXXI.

DES PASSE-TEMPS ET RECREATIONS, ET PREMIEREMENT DES LOYSIBLES  
ET LOUABLES.

IL est force de relascher quelquefois nostre esprit, et nostre corps encore à quelques sortes de recreation. S. Jean l'Evangeliste, comme dit Cassien, fut un jour treuvé par un chasseur, tenant une perdrix sur son poing, laquelle il caressoit par recreation : le chasseur luy demanda pourquoy estant homme de telle qualité, il passoit le tems en chose si basse et vile, et S. Jean luy dit : *Pourquoy ne portes-tu ton arc tousjours tendu? — De peur, respondit le chasseur, que demeurant tousjours courbé, il ne perde la force de s'estendre, quand il en sera mestier (1).* — *Ne t'estonne pas donc, repliqua l'Apostre, si je me demets quelque peu de la rigueur et attention de mon esprit, pour prendre un peu de recreation, affin de m'employer par apres plus vivement à la contemplation.* C'est un vice sans doute que d'estre si rigoureux, agreste et sauvage, qu'on ne veuille prendre pour soy, ny permettre aux autres, aucune sorte de recreation.

Prendre l'air, se promener, s'entretenir de devis joyeux, et amiables, sonner du luth, ou autre instrument, chanter en musique, aller à la chasse, ce sont recreations si honnestes, que pour en bien user il n'est besoin que de la commune prudence, qui donne à toutes choses le rang, le tems, le lieu, et la mesure.

Les jeux esquels le gain sert de prix et recompense à l'habilité et industrie du corps ou de l'esprit, comme les jeux de la paume, balon, palemaille, les courses à la bague, les eschets, les tables, ce sont recreations de soy-mesme bonnes et loysibles. Il se faut seulement garder de l'excez, soit au tems que l'on y employe, soit au prix que l'on y met; car, si l'on y employe trop de tems, ce n'est plus recreation, c'est occupation : on n'allege pas ny l'esprit, ny le corps; au contraire, on l'estourdit, on l'ac-

(1) Temps.

cable. Ayant joué cinq, six heures aux eschets, au sortir on est tout recréu (1) et las d'esprit. Joüer longuement à la paume, ce n'est pas recreer le corps, mais l'accabler : or, si le prix, c'est-à-dire ce qu'on joüe, est trop grand, les affections des joüeurs se desreglent; et outre cela, c'est chose injuste de mettre de grans prix à des habilitéz et industries de si peu d'importance et si inutiles, comme sont les habilitéz des jeux. Mais sur tout prenez garde, Philotée, de ne point attacher vostre affection à tout cela : car, pour honneste que soit une recreation, c'est vice d'y mettre son cœur et son affection. Je ne dy pas qu'il ne faille prendre plaisir à joüer pendant que l'on joüe, car autrement on ne se recreeroit pas; mais je dy qu'il ne faut pas y mettre son affection, pour le desirer, pour s'y amuser et s'en empresser.

## CHAPITRE XXXII.

### DES JEUX DEFFENDUS.

LES jeux des dez, des cartes et semblables, esquels le gain despend principalement du hasard, ne sont pas seulement des recreations dangereuses, comme les danses, mais elles sont simplement et naturellement mauvaises et blasmables : c'est pourquoy elles sont deffenduës par les loyx tant civiles qu'ecclesiastiques. Mais quel grand mal y a-t-il, me direz-vous? Le gain ne se fait pas en ces jeux selon la raison, mais selon le sort, qui tombe bien souvent à celuy qui, par habilité et industrie, ne meritoit rien : la raison est donc offensée en cela. Mais nous avons ainsi convenu, me direz-vous. Cela est bon pour monstrier que celuy qui gagne ne fait pas tort aux autres; mais il ne s'ensuit pas que la convention ne soit desraisonnable, et le jeu aussi : car le gain, qui doit estre le prix de l'industrie, est rendu le prix du sort, qui ne merite nul prix, puis qu'il ne despend nullement de nous.

Outre cela, ces jeux portent le nom de recreation, et sont faits pour cela, et neantmoins ils ne le sont nullement, mais de violentes occupations. Car n'est-ce pas comme occupation, de tenir l'esprit bandé et tendu par une attention continuelle, et agité de perpetuelles inquietudes, apprehensions et empressemens? Y a-t-il attention plus triste, plus sombre et melancholique que celle des joüeurs? c'est pourquoy il ne faut pas parler sur le jeu, il ne faut pas rire, il ne faut pas tousser, autrement les voilà à despiter.

(1) Epuisé.

Enfin il n'y a point de joye au jeu qu'en gagnant, et cette joye n'est-elle pas inique, puis qu'elle ne se peut avoir que par la perte et le desplaysir du compaignon? cette resjoüissance est certes infasme. Pour ces trois raisons les jeux sont deffendus. Le grand roy S. Louys, sçachant que le comte d'Anjou son frere, et messire Gautier de Nemours jouoyent, il se leva malade, qu'il estoit, et alla tout chancellant en leur chambre, et là print les tables, les dez, et une partie de l'argent, et les jetta par les fenestres dans la mer, se courrouçant fort à eux. La sainte et chaste damoiselle Sara, parlant à Dieu de son innocence : *Vous sçavez, dit-elle, ó Seigneur, que jamais je n'ay conversé entre les joüeurs.*

### CHAPITRE XXXIII.

#### DES BALS ET PASSE-TEMPS LOYSIBLES, MAIS DANGEREUX.

LES danses et bals sont indifferentes de leur nature ; mais, selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant et incliné du costé du mal, et par consequent plein de danger et de peril. On les fait de nuict, et parmy les tenebres et obscuritez ; il est aysé de faire glisser plusieurs accidens tenebreux et vicieux en un sujet qui, de soy-mesme, est fort susceptible du mal : on y fait des grandes veilles, apres lesquelles on perd les matinées des jours suivans, et par consequent le moyen de servir Dieu en icelles. En un mot, c'est tousjours folie de changer le jour à la nuict, la lumiere aux tenebres, les bonnes œuvres à des folastreries. Chascun porte au bal de la vanité à l'envy ; et la vanité est une si grande disposition aux mauvaises affections et aux amours dangereux et blasmables, qu'aysement tout cela s'engendre és danses.

Je vous dy des danses, Philotée, comme les medecins disent des potirons et champignons : les meilleurs n'en valent rien, disent-ils ; et je vous dy que les meilleurs bals ne sont gueres bons. Si neantmoins il faut manger des potirons, prenez garde qu'ils soient bien apprestez. Si, par quelque occasion de laquelle vous ne puissiez pas vous bien excuser, il faut aller au bal, prenez garde que vostre danse soit bien apprestée. Mais comme faut-il qu'elle soit accommodée ? de modestie, de dignité, et de bonne intention. Mangez-en peu, et peu souvent (disent les medecins, parlant des champignons) ; car, pour bien apprestez qu'ils soient, la quantité leur sert de venin. Dansez peu, et peu souvent, Philotée ; car faisant autrement, vous vous mettez en danger de vous y affectionner.

Les champignons, selon Pline, estant spongieux et poreux comme ils sont, attirent aysement toute l'infection qui leur est autour, si que, estant pres des serpens, ils en recoivent le venin : les bals, les danses, et telles assemblées tenebreuses attirent ordinairement les vices et pechez qui regnent en un lieu, les querelles, les envies, les mocqueries, les folles amours. Et comme ces exercices ouvrent les pores du corps de ceux qui les font, aussi ouvrent-ils les pores du cœur : au moyen de quoy, si quelque serpent sur cela vient souffler aux oreilles quelque parolle lascive, quelque muguetterie, quelque cajollement, ou que quelque basilic vienne jetter des regards impudiques, des œillades d'amour, les cœurs sont fort aysez à se laisser saisir et empoisonner.

O Philotée, ces impertinentes recreations sont ordinairement dangereuses : elles dissipent l'esprit de devotion, allanguissent les forces, refroidissent la charité, et reveillent en l'ame mille sortes de mauvaises affections ; c'est pourquoy il en faut user avec une grande prudence.

Mais surtout, on dit qu'apres les champignons il faut boire du vin precieux. Et je dy qu'apres les danses il faut user de quelques saintes et bonnes considerations, qui empeschent les dangereuses impressions que le vain playsir qu'on a receu pourroit donner à nos esprits. Mais quelles considerations ?

1° A mesme tems que vous estiez au bal, plusieurs ames brusloient au feu d'enfer pour les pechez commis à la danse, ou à cause de la danse.

2° Plusieurs religieux et gens de devotion estoient à mesme heure devant Dieu, chantoient ses louanges et contemploient sa beauté. O que leur tems a esté bien plus heureusement employé que le vostre !

3° Tandis que vous avez dansé, plusieurs ames sont decedées en grande angoisse, mille milliers d'hommes et femmes ont souffert des grands travaux en leurs lits dans les hospitaux et és ruës, la goutte, la gravelle, la fievre ardente. Helas ! ils n'ont eu nul repos : aurez-vous point de compassion d'eux ? Et pensez-vous point qu'un jour vous gemirez comme eux, tandis que d'autres danseront comme vous avez fait ?

4° Nostre-Seigneur, Nostre-Dame, les Anges et les Saints vous ont veu au bal : ah ! que vous leur avez fait grand pitié, voyant vostre cœur amusé à une si grande niayserie, et attentif à cette fadaise !

5° Helas ! tandis que vous estiez là, le tems s'est passé, la

mort s'est approchée; voyez qu'elle se mocque de vous, et qu'elle vous appelle à sa danse en laquelle les gemissemens de vos proches serviront de violon, et où vous ne ferez qu'un seul passage de la vie à la mort : cette danse est le vray passe-tems des mortels, puis qu'on y passe en un moment du tems à l'éternité, ou des biens, ou des peines. Je vous remarque ces petites considerations, mais Dieu vous en suggerera bien d'autres à mesme effet, si vous avez sa crainte.

#### CHAPITRE XXXIV.

##### QUAND ON PEUT JOÛER OU DANSER.

POUR joüer et danser loysiblement, il faut que ce soit par recreation, et non par affection, pour peu de tems, et non jusques à se lasser ou estourdir, et que ce soit rarement. Car qui en fait ordinaire, il convertira la recreation en occupation. Mais en quelle occasion peut-on joüer et danser? Les justes occasions de la danse et du jeu indifferent sont plus frequentes; celles des jeux deffendus sont plus rares, comme aussi tels jeux sont beaucoup plus blasmables et perilleux. Mais, en un mot, dansez et joüez, selon les conditions que je vous ay marquées, quand, pour condescendre et complayre à l'honneste conversation en laquelle vous serez, la prudence et discretion vous le conseilleront; car la condescendance, comme surgeon de la charité, rend les choses indifferentes bonnes, et les dangereuses, permises. Elle oste mesme la malice à celles qui sont aucunement mauvaises : c'est pourquoy les jeux de hazard, qui autrement seroient blasmables, ne le sont pas, si quelquesfois la juste condescendance nous y porte. J'ai esté consolé d'avoir leu en la vie de saint Charles Borromée, qu'il condescendoit, avec les Suisses, en certaines choses esquelles d'ailleurs il estoit fort severe; et que saint Ignace de Loyola, estant invité à joüer, l'accepta. Quant à sainte Elisabeth de Hongrie, elle joüoit et dansoit parfois, se treuvant és assemblées de passe-tems, sans interest de sa devotion, laquelle estoit bien enracinée dedans son ame, que comme les rochers qui sont autour du lac de Riette croissent estant battus des vagues; ainsi sa devotion croissoit emmy les pompes et vanitez, auxquelles sa condition l'exposoit. Ce sont les grands feux qui s'enflamment au vent, mais les petits s'esteignent si on ne les y porte à couvert.

## CHAPITRE XXXV.

QU'IL FAUT ESTRE FIDELE ÉS GRANDES ET PETITES OCCASIONS.

L'ESPOUX sacré, au Cantique des cantiques, dit que son Espouse luy a ravy le cœur par un de ses yeux et l'un de ses cheveux. Or, entre toutes les parties exterieures du corps humain, il n'y en a point de plus noble, soit pour l'artifice, soit par l'activité, que l'œil; ny point de plus vile, que les cheveux. C'est pourquoy le divin Espoux veut faire entendre qu'il n'a pas seulement agreables les grandes œuvres des personnes devotes, mais aussi les moindres et plus basses, et que, pour le servir à son goust, il faut avoir grand soin de le bien servir aux choses grandes et hautes, et aux choses petites et abjectes, puis que nous pouvons esgalement, et par les unes et par les autres, luy desrober son cœur par amour.

Preparez-vous doncques, Philotée, à souffrir beaucoup de grandes afflictions pour Nostre-Seigneur, mesme le martyre : resolvez-vous de luy donner tout ce qui vous est de plus precieux, s'il luy playsoit de le prendre, pere, mere, frere, mary, femme, enfans, vos yeux mesmes et vostre vie; car à tout cela vous devez apprester vostre cœur. Mais, tandis que la divine Providence ne vous envoie pas des afflictions si sensibles et si grandes, et qu'il ne requiert pas de vous vos yeux, donnez-luy pour le moins vos cheveux. Je veux dire, supportez tout doucement les menuës injures, ces petites incommoditez, ces pertes de peu d'importance, qui vous sont journalieres : car, par le moyen de ces petites occasions, employées avec amour et dilection, vous gagnerez entierement son cœur, et le rendrez tout vostre : ces petites charités quotidiennes, ce mal de teste, ce mal de dents, cette defluxion, cette bigearrerie du mary ou de la femme, ce cassement d'un verre, ce mespris ou ceste mouë, cette perte de gans, d'une bague, d'un mouchoir, cette petite incommodité que l'on se fait d'aller coucher de bonne heure, et de se lever matin pour prier, pour se communier, cette petite honte que l'on a de faire certaines actions de devotion publiquement : bref, toutes ces petites souffrances estant prises et embrassées avec amour, contentent extremement la Bonté divine, laquelle, pour un seul verre d'eau, a promis la mer de toute felicité à ses fidelles; et parce que ces occasions se presentent à tout moment, c'est un grand moyen pour assembler beaucoup de richesses spirituelles, que de les bien employer.

Quand j'ay veu, en la vie de S<sup>te</sup> Catherine de Sienne, tant de ravissement et d'eslevations d'esprit, tant de parolles de sapience, et mesme des predications faites par elle, je n'ay point doubté qu'avec cet œil de contemplation, elle n'eust ravy le cœur de son espoux celeste; mais j'ay esté esgalement consolé, quand je l'ay veü en la cuisine de son pere tourner humblement la broche, attiser le feu, apprester la viande, paistrir le pain, et faire tous les plus bas offices de la maison, avec un courage plein d'amour et de dilection envers son Dieu. Et n'estime pas moins la petite et basse meditation qu'elle faysoit parmy ces offices vils et abjects, que les extases et ravissement qu'elle eut si souvent, qui ne luy furent peut-estre donnez qu'en récompense de cette humilité et abjection. Or, la meditation estoit telle : elle s'imaginoit qu'apprestant pour son pere, elle apprestoit pour Nostre-Seigneur, comme une autre sainte Marthe; que sa mere tenoit la place de Nostre-Dame et ses freres le lieu des Apostres, s'excitant en cette sorte de servir en esprit toute la cour celeste, et s'employant à ces chetifs services avec une grande suavité, parce qu'elle sçavoit la volonté de Dieu estre telle. J'ay dit cet exemple, ma Philotée, affin que vous sçachiez combien il importe de bien dresser toutes nos actions, pour viles qu'elles soient, au service de sa divine Majesté.

Pour cela je vous conseille, tant que je puis, d'imiter cette femme forte que le grand Salomon a tant louée, laquelle, comme il dit, mettoit la main à choses fortes, genereuses et relevées, et neantmoins ne laissoit pas de filer et tourner le fuseau : *elle a mis la main à chose forte, et ses doigts ont prins le fuseau.* Mettez la main à chose forte, vous exerçant à l'orayson et meditation, à l'usage des sacremens, à donner de l'amour de Dieu aux ames, à respandre de bonnes inspirations dedans les cœurs, et enfin à faire des œuvres grandes et d'importance, selon vostre vacation; mais n'oubliez pas aussi vostre fuseau et vostre quenouille, c'est-à-dire pratiquez ces petites et humbles vertus, lesquelles, comme fleurs, croissent au pied de la croix, le service des pauvres, la visitation des malades, le soin de la famille, avec les œuvres qui dependent d'iceluy, et l'utile diligence qui ne vous laissera point oysive : et parmy toutes ces choses-là, entre-jettez de pareilles considerations à celles que je viens de dire de sainte Catherine.

Les grandes occasions de servir Dieu se presentent rarement, mais les petites sont ordinaires : *or qui sera fidelle en peu de chose, dit le Sauveur mesme, on l'establira sur beaucoup.*

Faites donc toutes choses au nom de Dieu, et toutes choses seront bien faites : soit que vous mangiez, soit que vous beuviez, soit que vous dormiez, soit que vous vous recreiez, soit que vous tourniez la broche. pourveu que vous sçachiez bien mesnager vos affaires, vous profiterez beaucoup devant Dieu, faysant toutes ces choses, parce que Dieu veut que vous les fassiez.

## CHAPITRE XXXVI.

### QU'IL FAUT AVOIR L'ESPRIT JUSTE ET RAISONNABLE.

Nous ne sommes hommes que par la raison, et c'est pourtant chose rare de treuver des hommes vrayement raisonnables, d'autant que l'amour-propre nous detraque ordinairement de la raison, nous conduisant insensiblement à mille sortes de petites, mains dangereuses injustices et iniquitez, qui, comme les petits renardeaux, desquels il est parlé aux Cantiques, demolissent les vignes : car d'autant qu'ils sont petits, on n'y prend pas garde, et parce qu'ils sont en quantité, ils ne laissent pas de beaucoup nuyre. Ce que je m'en vay vous dire sont-ce pas iniquités et desraisons?

Nous accusons pour peu le prochain, et nous nous excusons en beaucoup; nous voulons vendre fort cher, et achepter à bon marché; nous voulons que l'on fasse justice en la maison d'autrui, et chez nous misericorde et connivence; nous voulons que l'on prenne en bonne part nos parolles, et sommes chatoüilleux et douïllets à celles d'autrui; nous voudrions que le prochain nous laschast son bien en le payant, n'est-il pas juste qu'il le garde en nous laissant nostre argent? nous luy sçavons mauvais gré de quoy il ne nous veut pas accommoder, n'a-t-il pas plus de raison d'estre fasché de quoy nous le voulons incommoder?

Si nous affectionnons un exercice, nous mesprisons tout le reste, et contrerollons tout ce qui ne vient pas à nostre goust. S'il y a quelqu'un de nos inferieurs qui n'ayt pas bonne grace, ou sur lequel nous ayons une fois mis la dent, quoy qu'il fasse, nous le recevons à mal, nous ne cessons de le contrister, et tousjours nous sommes à le calanger (1). Au contraire, si quelqu'un nous est agreable d'une grace sensuelle, il ne fait rien que nous n'excusions. Il y a des enfans vertueux, que leurs peres et meres ne peuvent presque voir, pour quelque imperfection corporelle; il y en a des vicieux qui sont les favoris, pour quelque grace corporelle. En tout, nous preferons les riches aux pauvres, quoy qu'ils

(1) Tourmenter, bousculer.



ne soyent, ny de meilleure condition, ny si vertueux : nous preferons mesme les mieux vestus. Nous voulons nos droicts exactement, et que les autres soyent courtois en l'exaction des leurs ; nous gardons nostre rang pointilleusement, et voulons que les autres soyent humbles et condescendans ; nous nous playgnons aysement du prochain, et ne voulons qu'aucun se playgne de nous ; ce que nous faysons pour autruy nous semble tousjours beaucoup, ce qu'il faict pour nous n'est rien, ce nous semble : bref, nous sommes comme les perdrix de Paphlagonie qui ont deux cœurs ; car nous avons un cœur doux, gracieux et courtois en nostre endroit, et un cœur dur, severe et rigoureux envers le prochain. Nous avons deux poids, l'un pour peser nos commoditez avec le plus d'avantage que nous pouvons, l'autre pour peser celles du prochain, avec le plus de desavantage qu'il se peut. Or, comme dit l'Escriture, les levres trompeuses ont parlé en un cœur et un cœur, c'est-à-dire, elles ont deux cœurs ; et d'avoir deux poids, l'un fort pour recevoir, et l'autre foible pour delivrer, c'est chose abominable devant Dieu.

Philotée, soyez esgale et juste en vos actions. Mettez-vous tousjours en la place du prochain, et le mettez en la vostre, et ainsi vous jugerez bien ; rendez-vous vendeuse en acheptant, et achepteuse en vendant, et vous vendrez et achepterez justement. Toutes ces injustices sont petites, parce qu'elles n'obligent pas à restitution, d'autant que nous demeurons seulement dans les termes de la rigueur en ce qui nous est favorable ; mais elles ne laissent pas de nous obliger à nous en amender, car ce sont des grands deffauts de raison et de charité : et au bout de là ce ne sont que des tricheries ; car on ne perd rien à vivre genereusement, noblement, courtoisement, et avec un cœur loyal, esgal et raisonnable. Ressouvenez-vous donc, ma Philotée, d'examiner souvent vostre cœur, s'il est tel envers le prochain, comme vous voudriez que le sien fust envers vous, si vous estiez en sa place, car voilà le poinct de la vraye raison. Trajan, estant censeuré par ses confidens, de quoy il rendoit, à leur advis, la majesté imperiale trop accostable : Oüy dea ! dit-il, ne dois-je pas estre tel empereur à l'endroit des particuliers, que je desirerois rencontrer un empereur, si j'estois particulier moy-mesme ?

## CHAPITRE XXXVII.

## DES DESIRS.

CHASCUN sçayt qu'il se faut garder des desirs des choses vicieuses; car le desir du mal nous rend mauvais. Mais je vous dy de plus, ma Philotée, ne desirez point les choses qui sont dangereuses à l'ame, comme sont les bals, les jeux, et tels autres passe-tems, ny les honneurs et charges, ny les visions et extases; car il y a beaucoup de peril, de vanité et de tromperie en telles choses. Ne desirez pas les choses fort esloignées, c'est-à-dire, qui ne peuvent arriver de long-tems, comme font plusieurs qui, par ce moyen, lassent et dissipent leurs cœurs inutilement, et se mettent en danger de grande inquietude. Si un jeune homme desire fort d'estre pourveu de quelque office, avant que le tems soit venu, de quoy, je vous prie, luy sert ce desir? Si une femme mariée desire d'estre religieuse, à quel propos? Si je desire d'achepter le bien de mon voisin, avant qu'il soit prest à le vendre, ne perds-je pas mon tems en ce desir? Si estant malade, je desire prescher ou dire la sainte messe, visiter les autres malades, et faire les exercices de ceux qui sont en santé, ces desirs ne sont-ils pas vains, puis qu'en ce tems-là il n'est pas en mon pouvoir de les effectuer? et cependant ces desirs inutiles occupent la place des autres que je devrois avoir : d'estre bien patient, bien resigné, bien mortifié, bien obeyssant, et bien doux en mes souffrances, qui est ce que Dieu veut que je pratique pour lors. Mais nous faysons ordinairement des desirs de femmes grosses, qui veulent des cerises fraisches en automne, et des raisins frais au printems.

Je n'approuve nullement qu'une personne attachée à quelque devoir ou vacation, s'amuse à desirer une autre sorte de vie, que celle qui est convenable à son devoir, ny des exercices incompatibles à sa condition presente; car cela dissipe le cœur, et l'allanguit és exercices necessaires. Si je desire la solitude des chartreux, je perds mon tems, et ce desir tient la place de celui que je dois avoir, de me bien employer à mon office present. Non, je ne voudrois pas mesmement que l'on desirast d'avoir meilleur esprit, ny meilleur jugement, car ces desirs sont frivoles, et tiennent la place de celui que chacun doit avoir, de cultiver le sien tel qu'il est; ny que l'on desire les moyens de servir Dieu, que l'on n'a pas, mais que l'on employe fidèlement ceux qu'on a. Or, cela s'entend des desirs qui amusent le

cœur : car quant aux simples souhaits, ils ne font nulle nuisance, pourveu qu'ils ne soient pas frequens.

Ne desirez pas les croix, sinon à mesure que vous aurez bien supporté celles qui se seront presentées ; car c'est un abus de desirer le martyre, et n'avoir pas le courage de supporter une injure. L'ennemy nous procure souvent des grands desirs pour des objets absens, et qui ne se presenteront jamais, affin de divertir nostre esprit des objets presens, esquels, pour petits qu'ils soient, nous pourrions fayre grand profit. Nous combattons les monstres d'Afrique en imagination, et nous nous laissons tuer en effect aux menus serpens qui sont en nostre chemin, à faute d'attention.

Ne desirez point les tentations, car ce seroit temerité ; mais employez vostre cœur à les attendre courageusement, et à vous en deffendre quand elles arriveront.

La varieté des viandes (si principalement la quantité en est grande) charge tousjours l'estomach, et si il est foible, elle le ruine. Ne remplissez pas vostre ame de beaucoup de desirs, ny mondains, car ceux-là vous gasteroient du tout, ny mesme spirituels, car ils vous embarrasseroient. Quand nostre ame est purgée, se sentant deschargée de mauvaises humeurs, elle a un appetit fort grand des choses spirituelles, et comme toute affamée, elle se met à desirer mille sortes d'exercices de pieté, de mortification, de penitence, d'humilité, de charité, et d'orayson. C'est bon signe, ma Philotée, d'avoir ainsi bon appetit ; mais regardez si vous pourrez bien digerer tout ce que vous voulez manger. Choisissez donc, par l'advis de vostre pere spirituel, entre tant de desirs, ceux qui peuvent estre pratiquez, et executez maintenant ceux-là, faites-les bien valoir : cela fait, Dieu vous en envoyera d'autres, lesquels aussi en leurs saisons vous pratiquerez, et ainsi vous ne perdrez pas le tems en desirs inutiles. Je ne dy pas qu'il faille perdre aucune sorte de bons desirs, mais je dy qu'il les faut produire par ordre, et ceux qui ne peuvent estre effectuez presentement, il les faut serrer en quelque coing du cœur, jusques à ce que leur tems soit venu, et cependant effectuer ceux qui sont meurs et de saison ; ce que je ne dy pas seulement pour les spirituels, mais pour les mondains : sans cela nous ne scaurions vivre qu'avec inquietude et empressement.

## CHAPITRE XXXVIII.

ADVIS POUR LES GENS MARIEZ.

LE mariage est un grand sacrement, je dy en Jesus-Christ, et en son Eglise : il est honorable à tous, en tous, et en tout, c'est-à-dire en toutes ses parties. A tous, car les vierges mesmes le doivent honorer avec humilité; en tous, car il est esgalement saint entre les pauvres comme entre les riches; en tout, car son origine, sa fin, ses utilitez, sa forme et sa matiere sont saintes. C'est la pepiniere du christianisme, qui remplit la terre de fidelles, pour accomplir au ciel le nombre des esleus, si que la conservation du bien du mariage, est extremement importante à la respublique; car c'est la racine et la source de tous ses ruisseaux.

Pleust à Dieu que son Fils bien-aymé, fust appellé à toutes les nopces, comme il fut à celles de Cana! le vin des consolations et benedictions n'y manqueroit jamais : car ce qu'il n'y en a pour l'ordinaire qu'un peu au commencement, c'est d'autant qu'en lieu de Nostre-Seigneur, on y fait venir Adonis; et Venus, en lieu de Nostre-Dame. Qui veut avoir des agnelets beaux et mouchetez, comme Jacob, il faut comme luy presenter aux brebis, quand elles s'assemblent pour parier (1), de belles baguettes de diverses couleurs; et qui veut avoir un heureux succez au mariage, devroit en ses nopces se représenter la sainteté et dignité de ce sacrement : mais en lieu de cela, il y arrive mille desreglemens en passe-tems, festins et parolles; ce n'est donc pas merveille si les effets en sont desreglez.

J'exhorte surtout les mariez à l'amour mutuel que le Saint-Esprit leur recommande tant en l'Escriture. O mariez! ce n'est rien de dire : Aymez-vous l'un l'autre de l'amour naturel, car les paires de tourterelles font bien cela; ny de dire : Aymez-vous d'un amour humain, car les payens ont bien prattiqué cet amour-là; mais je vous dy, apres le grand Apostre : *Marys, aimez vos femmes, comme Jesus-Christ ayme son Eglise. O femmes, aymez vos marys, comme l'Eglise ayme son Sauveur.* Ce fut Dieu qui amena Eve à nostre premier pere Adam, et la luy donna à femme : c'est aussi Dieu, mes amys, qui, de sa main invisible, a fait le nœud du sacré lien de vostre mariage, et qui vous a donné les uns aux autres : pourquoy ne vous chérissez-vous d'un amour tout saint, tout sacré, tout divin?

Le premier effect de cet amour, c'est l'union indissoluble de vos

(1) S'accoupler.

cœurs. Si on colle deux pieces de sapin ensemble, pourveu que la colle soit fine, l'union en sera si forte, qu'on fendroit beaucoup plutost les pieces és autres endroicts qu'en l'endroict de leur conjonction; mais Dieu conjoint le mary à la femme en son propre sang : c'est pourquoy cette union est si forte, que plutost l'ame se doit separer du corps de l'un et de l'autre, que non pas le mary de la femme. Or, cette union ne s'entend pas principalement du corps, ains du cœur, de l'affection et de l'amour.

Le second effect de cet amour doit estre la fidelité inviolable de l'un à l'autre. Les cachets estoient anciennement gravez és anneaux que l'on portoit aux doigts, comme mesme l'Escriture sainte tesmoigne; voicy doncques le secret de la ceremonie que l'on fait és nopces. L'Eglise, par la main du prestre, benit un anneau, et le donnant premierement à l'homme tesmoigne qu'elle scelle et cachette son cœur par ce sacrement, affin que jamais plus ny le nom, ny l'amour d'aucune autre femme ne puisse entrer en iceluy, tandis que celle-là vivra, laquelle luy a esté donnée. Puis l'espoux remet l'anneau en la main de la mesme espouse, affin que reciproquement elle sçache que jamais son cœur ne doit recevoir de l'affection pour aucun autre homme, tandis que celuy vivra sur terre, que Nostre-Seigneur vient de luy donner.

Le troisieme fruit du mariage, c'est la production et legitime nourriture des enfans. Ce vous est grand honneur, ô mariez, dequoy Dieu, voulant multiplier les ames qui le puissent benir et loïer à toute eternité, il vous rend les cooperateurs d'une si digne besongne, par la production des corps, dans lesquels il respand, comme gouttes celestes, les ames en les creant, comme il les crée en les infusant dedans les corps.

Conservez doncques, ô marys, un tendre, constant et cordial amour envers vos femmes : pour cela la femme fut tirée du costé plus proche du cœur du premier homme, affin qu'elle fust aymée de luy cordialement et tendrement. Les imbecillitez et infirmités, soit du corps, soit de l'esprit de vos femmes ne vous doivent provoquer à nulle sorte de desdains, ains plutost à une douce et amoureuse compassion, puisque Dieu les a créées telles, affin que dependant de vous, vous en receussiez plus d'honneur et de respect, et que vous les eussiez tellement pour compaignes, que vous en fussiez neantmoins les chefs et superieurs. Et vous, ô femmes, ayez tendrement, cordialement, mais d'un amour respectueux et plein de reverence, les marys que Dieu vous a donnez : car vraiment Dieu, pour cela, les a creés d'un sexe plus vigoureux et predominant, et a voulu que la femme fust une

dependance de l'homme, un os de ses os, une chair de sa chair, et qu'elle fust produite d'une coste d'iceluy ; tirée de dessous ses bras, pour monstrier qu'elle doit estre sous la main et conduite du mary : et toute l'Escriture sainte vous recommande estroitement cette subjection, laquelle neantmoins la mesme Escriture vous rend douce, non-seulement voulant que vous vous y accommodiez avec amour, mais ordonnant à vos marys qu'ils l'exercent avec grande dilection, tendreté et suavité : *Marys*, dit S. Pierre, *portez-vous discrettement avec vos femmes, comme avec un vaisseau plus fragile, leur portant honneur.*

Mais tandis que je vous exhorte d'aggrandir de plus en plus ce reciproque amour que vous vous devez, prenez garde qu'il ne se convertisse point en aucune sorte de jalousie : car il arrive souvent que, comme le ver s'engendre de la pomme la plus delicate et la plus meure, aussi la jalousie naist en l'amour le plus ardent et pressant des mariez, duquel neantmoins il gaste et corrompt la substance ; car, petit à petit, il engendre les noises, dissensions et divorces. Certes, la jalousie n'arrive jamais où l'amitié est reciproquement fondée sur la vraye vertu : c'est pourquoy elle est une marque indubitable d'un amour aucunement sensuel, grossier, et qui s'est adressé en lieu où il a rencontré une vertu manque (1), inconstante, et sujette à defiance. C'est doncques une sottise ventance d'amitié que de la vouloir exalter par la jalousie : car la jalousie est voirement marque de la grandeur et grosseur de l'amitié, mais non pas de la bonté, pureté et perfection d'icelle, puisque la perfection de l'amitié presuppose l'assurance de la vertu de la chose qu'on ayme, et la jalousie en presuppose l'incertitude.

Si vous voulez, ô marys, que vos femmes vous soient fidelles, faites-leur en voir la leçon par vostre exemple : *Avec quel front*, dit S. Gregoire Nazianzene, *voulez-vous exiger la pudicité de vos femmes, si vous-mesmes vivez en impudicité ? comme leur demandez-vous ce que vous ne leur donnez pas ? Voulez-vous qu'elles soient chastes ? comportez-vous chastement envers elles.* Et comme dit S. Paul : *Qu'un chascun sçache posseder son vaisseau en sanctification. Que si, au contraire, vous-mesmes leur apprenez les fripponneries, ce n'est pas merveille que vous ayez du deshonneur en leur perte ; mais vous, ô femmes, desquelles l'honneur est inseparablement conjoint avec la pudicité et honnesteté, conservez jalousement vostre gloire, et ne permettez qu'aucune sorte de dissolution ternisse la blancheur de vostre reputation.*

(1) Manchotte.

Craignez toutes sortes d'attaques, pour petites qu'elles soient; ne permettez jamais aucune muguetterie autour de vous. Quiconque vient louer votre beauté et votre grace vous doit estre suspect : car quiconque louë une marchandise qu'il ne peut acheter, il est pour l'ordinaire grandement tenté de la desrober. Mais si, à votre louange, quelqu'un adjouste le mespris de votre mary, il vous offense infiniment : car la chose est si claire, que non-seulement il vous veut perdre, mais vous tient desjà pour demy perdue, puisque la moitié du marché est fait avec le second marchand, quand on est degousté du premier. Les dames, tant anciennes que modernes, ont accoustumé de pendre des perles en nombre à leurs oreilles, pour le playsir, dit Pline, qu'elles ont à les sentir grilloter s'entre-touchant l'une l'autre. Mais quant à moy, qui sçay que le grand amy de Dieu Isaac envoya des pendans d'oreilles pour les premieres arrhes de ses amours à la chaste Rebecca, je croy que cet ornement mystique signifie que la premiere partie qu'un mary doit avoir d'une femme, et que la femme luy doit fidellement garder, c'est l'oreille, affin que nul langage ou bruit n'y puisse entrer, sinon le doux et amiable grillotis des parolles chastes et pudiques, qui sont les perles orientales de l'Evangile. Car il se faut tousjours ressouvenir que l'on empoisonne les ames par l'oreille, comme les corps par la bouche.

L'amour et la fidelité jointes ensemble engendrent tousjours la privauté et confiance : c'est pourquoy les saints et saintes ont usé de beaucoup de reciproques caresses en leur mariage : caresses vrayement amoureuses, mais chastes, tendres, mais sincerés.

Ainsi Isaac et Rebecca, le plus chaste pair des mariez de l'ancien tems, furent veus par la fenestre se caresser, en telle sorte, qu'encore qu'il n'y eust rien de deshonneste, Abimelech cognut bien qu'ils ne pouvoient estre sinon mary et femme. Le grand S. Louys, esgalement rigoureux à sa chair et tendre en l'amour de sa femme, fut presque blasmé d'estre abundant en telles caresses; bien qu'en verité il meritast plutost louange, de sçavoir demettre son esprit martial et courageux à ces menus offices requis à la conservation de l'amour conjugal : car, bien que ces petites demonstrations de pure et franche amitié ne lient pas les cœurs, elle les approchent neantmoins, et servent d'un ageancement agreable à la mutuelle conversation.

Sainte-Monique estant grosse du grand S. Augustin, le dedia par plusieurs offres à la religion chrestienne et au service de la

gloire de Dieu, ainsi que luy-mesme le tesmoigne, disant « que » desja il avoit gousté le sel de Dieu dans le ventre de sa mere. » C'est un grand enseignement pour les femmes chrestiennes d'offrir à la divine Majesté les fruicts de leurs ventres, mesme avant qu'ils en soient sortis : car Dieu, qui accepte les oblations d'un cœur humble et volontaire, seconde pour l'ordinaire les bonnes affections des meres en ce tems-là, tesmoins Samuël, S. Thomas d'Aquin, S. André de Fiesole, et plusieurs autres. La mere de S. Bernard, digne mere d'un tel fils, prenant ses epfans en ses bras, incontinent qu'ils estoient nez, les offroit à Jesus-Christ, et dés-lors les ayroit avec respect, comme chose sacrée et que Dieu luy avoit confiée; ce qui luy reüssit si heureusement, qu'enfin ils furent tous sept tres-saincts. Mais les enfans estant venus au monde, et commençant à se servir de la raison, les peres et meres doivent avoir un grand soin de leur imprimer la crainte de Dieu au cœur. La bonne reyne Blanche fit ardemment cet office à l'endroit du roy S. Louys son fils; car elle luy disoit souventesfois : *J'aymerois trop mieux, mon cher enfant, vous voir mourir devant mes yeux, que de vous voir commettre un seul peché mortel.* Ce qui demeura tellement gravé en l'ame de ce saint fils, que comme luy-mesme racontoit, il ne fut jour de sa vie auquel il ne luy en souvint, mettant peine, tant qu'il luy estoit possible, de bien garder cette divine doctrine. Certes, les races et generations sont appellées en nostre langage, *maisons*, et les Hebrieux mesmes appellent la generation des enfans, *edification de maison*; car c'est en ce sens qu'il est dit que Dieu edifia des maisons aux sages-femmes d'Egypte : or, c'est pour monstrier que ce n'est pas faire une bonne maison, de fourrer beaucoup de biens mondains en icelle, mais de bien eslever les enfans en la crainte de Dieu, et en la vertu.

En quoy on ne doit espargner aucune sorte de peine ny de travaux, puisque les enfans sont la couronne du pere et de la mere.

Ainsi S<sup>te</sup> Monique combattit avec tant de ferveur et de constance les mauvaises inclinations de S. Augustin, que l'ayant suivy par mer et par terre, elle le rendit plus heureusement enfant de ses larmes par la conversion de son ame, qu'il n'avoit esté enfant de son sang par la generation de son corps.

S. Paul laisse en partage aux femmes le soin de la maison : c'est pourquoy plusieurs ont cette veritable opinion que leur devotion est plus fructueuse à la famille que celle des marys, qui, ne faisant pas une si ordinaire residence entre les domestiques,



ne peuvent pas par consequent les adresser si aysement à la vertu. A cette consideration, Salomon, en ses Prophetes, fait dependre le bon-heur de toute la maison du soin et industrie de cette femme forte qu'il décrit.

Il est dit en la Genese qu'Isaac, voyant sa femme Rebecca sterile, pria le Seigneur pour elle, ou selon les Hebrieux, il pria le Seigneur vis-à-vis d'elle, parce que l'un prioit d'un costé de l'oratoire, et l'autre de l'autre : aussi l'orayson du mary faite en cette façon fut exaucée. C'est la plus grande et la plus fructueuse union du mary et de la femme que celle qui se fait en la sainte devotion, à laquelle ils se doivent entreporter l'un l'autre à l'envy. Il y a des fruicts, comme le coing, qui, pour l'aspreté de leur suc, ne sont gueres agreables qu'en confiture ; il y en a d'autres qui, pour leur tendreté et delicatesses, ne peuvent durer s'ils ne sont aussi confits, comme les cerises et abricots : ainsi les femmes doivent souhaiter que leurs marys soyent confits au sucre de la devotion, car l'homme sans la devotion est un animal severe, aspre et rude ; et les marys doivent souhaiter que leurs femmes soyent devotes, car, sans la devotion, la femme est grandement fragile et sujette à decheoir ou ternir en la vertu. S. Paul a dit *que l'homme infidelle est sanctifié par la femme fidelle, et la femme infidelle par l'homme fidelle*, parce qu'en cette étroite alliance du mariage, l'un peut aysement tirer l'autre à la vertu. Mais quelle benediction est-ce, quand l'homme et la femme fidelles se sanctifient l'un l'autre en une vraye crainte du Seigneur !

Au demeurant, le support mutuel de l'un pour l'autre doit estre si grand, que jamais tous deux ne soyent courroucez ensemble, et tout-à-coup, affin qu'entre eux il ne se voye de la dissension, et du debat. Les mouches à miel ne peuvent s'arrester en lieu où les echos, retentissemens, et redoublemens de voix se font ; ny le Saint-Esprit, certes, en une maison en laquelle il y ayt du debat, des repliques et redoublemens de crieries et altercations.

S. Gregoire Nazianzene tesmoigne que de son tems les mariez faysoient feste au jour anniversaire de leur mariage. Certes, j'approuverois que cette coustume s'introduisist, pourveu que ce ne fust point avec des appareils de recreations mondaines et sensuelles, mais que les marys et femmes, confessez et communiiez en ce jour-là, recommandassent à Dieu, plus fervemment qu'à l'ordinaire, le progrez de leur mariage, renouvelant les bons propos de le sanctifier de plus en plus par une reciproque

amitié et fidellité, et reprenant haleine en Nostre-Seigneur, pour le support des charges de leur vocation.

## CHAPITRE XXXIX.

### DE L'HONNESTETÉ DU LICHT NUPTIAL.

LE licht nuptial doit estre immaculé, comme l'Apostre l'appelle, c'est-à-dire exempt d'impudicitez, et autres souilleures prophanes. Aussi le saint mariage fut premierement institué dedans le paradis terrestre, où jamais jusques à l'heure il n'y avoit eu aucun desreglement de la concupiscence, ny chose deshonneste.

Il y a quelque ressemblance entre les voluptez honteuses, et celles du manger : car toutes deux regardent la chair, bien que les premieres, à raison de leur vehemence brutale, s'appellent simplement charnelles. J'expliqueray doncques ce que je ne puis pas dire des unes par ce que je diray des autres.

1° Le manger est ordonné pour conserver les personnes : or, comme manger simplement pour nourrir et conserver la personne est une bonne chose, sainte et commandée, aussi ce qui est requis au mariage, pour la production des enfans et la multiplication des personnes, est une bonne chose et tres-sainte; car c'est la fin principale des nopces.

2° Manger, non point pour conserver la vie, mais pour conserver la mutuelle conservation et condescendance que nous nous devons les uns aux autres, c'est chose grandement juste et honneste : et de mesme la reciproque et legitime satisfaction des parties au saint mariage, est appellée par S. Paul *devoir*; mais devoir si grand, qu'il ne veut pas que l'une des parties s'en puisse exempter sans le libre et volontaire consentement de l'autre, non pas mesme pour les exercices de la devotion, ce qui m'a fait dire le mot que j'ay mis au chapitre de la Sainte Communion pour ce regard : combien moins donc peut-on s'en exempter pour des capricieuses pretentions de vertu, ou pour les choleres et dedains!

3° Comme ceux qui mangent pour le devoir de la mutuelle conservation doivent manger librement, et non pas comme par force; et de plus s'essayer de tesmoigner de l'appetit : aussi le devoir nuptial doit estre tousjours rendu fidellement, franchement, et tout de mesme comme si c'estoit avec esperance de la production des enfans, encore que pour quelque occasion on n'eust pas telle esperance.

4° Manger, non point pour les deux premieres raisons; mais

simplement pour contenter l'appetit, c'est chose supportable, mais non pas pourtant louable : car le simple playsir de l'appetit sensuel ne peut estre l'objet suffisant pour rendre une action louable, il suffit bien si elle est supportable.

5<sup>o</sup> Manger, non point par simple appetit; mais par excez et dereglement, c'est chose plus ou moins vituperable, selon que l'excez est grand ou petit.

6<sup>o</sup> Or, l'excez du manger ne consiste pas seulement en la trop grande quantité, mais aussi en la façon et maniere de manger. C'est grand cas, chere Philotée, que le miel, si propre et salutaire aux abeilles, leur puisse neantmoins estre si nuysible, que quelquesfois il les rend malades, comme quand elles en mangent trop au printems : car cela leur donne le flux de ventre, et quelquesfois il les fait mourir inevitablement, comme quand elles sont emmiellées par le devant de leur teste et de leurs aislerons. A la verité, le commerce nuptial, qui est si saint, si juste, si recommandable, si utile à la respublique, est neantmoins, en certain cas, dangereux à ceux qui le pratiquent : car quelquesfois il rend leurs ames grandement malades de peché veniel, comme il arrive par les simples excez; et quelquesfois il les fait mourir par le peché mortel, comme il arrive lors que l'ordre estably pour la production des enfans est violé et perverty : auquel cas, selon qu'on s'esgare plus ou moins de cet ordre, les pechez se treuvent plus ou moins execrables, mais tousjours mortels. Car d'autant que la procreation des enfans est la premiere et principale fin du mariage, jamais on ne peut loysiblement se departir de l'ordre qu'elle acquiert, quoy que pour quelque autre accident elle ne puisse pas pour lors estre effectuée, comme il arrive quand la sterilité, ou la grossesse desjà survenuë empeschent la production et generation. Car, en ces occurrences, le commerce corporel ne laisse pas de pouvoir estre juste et saint, moyennant que les regles de la generation soient suivies, aucun accident ne pouvant jamais prejudicier à la loy que la fin principale du mariage a imposée. Certes, l'infame et execrable action qu'Onam faysoit en son mariage, estoit detestable devant Dieu, ainsi que dit le sacré texte au 38<sup>o</sup> chapitre de la Genese; et bien que quelques heretiques de nostre aage, cent fois plus blasmables que les cyniques (desquels parle S. Hierosme sur l'epistre aux Ephesiens) ayent voulu dire que c'estoit la perverse intention de ce meschant qui deplaysoit à Dieu, l'Escriture toutesfois parle autrement, et asseure en particulier que la chose mesme qu'il faisoit estoit detestable et abominable devant Dieu.

7° C'est une vraye marque d'un esprit truand, vilain, abject et infasme, de penser aux viandes et à la mangeaille avant le tems du repas; et encore plus, quand apres iceluy on s'amuse au playsir que l'on a prins à manger, s'y entretenant par parolles et pensées, et veautrant son esprit dedans le souvenir de la volupté que l'on a eue en avallant les morceaux, comme font ceux qui, devant disner, tiennent leur esprit en broche, et apres disner dans les plats, gens dignes d'estre souïllars de cuisine, « *qui font*, comme dit S. Paul, *un Dieu de leur ventre* : » les gens d'honneur ne pensent à la table qu'en s'asessant, et apres le repas se lavent les mains et la bouche, pour n'avoir plus ny le goust ny l'odeur de ce qu'ils ont mangé. L'elephant n'est qu'une grosse beste, mais la plus digne qui vive sur la terre, et qui a le plus de sens : je vous veux dire un trait de son honnesteté. Il ne change jamais de femelle, et ayme tendrement celle qu'il a choysie, avec laquelle neantmoins il ne parie que de trois ans en trois ans, et cela pour cinq jours seulement, et si secretement, que jamais il n'est veu en cet acte; mais il est bien veu pourtant le sixiesme jour, auquel avant toute chose il va droict à quelque riviere, en laquelle il se lave entierement tout le corps, sans vouloir aucunement retourner au troupeau, qu'il ne se soit auparavant purifié. Ne sont-ce pas de belles et honnestes humeurs d'un tel animal, par lesquelles il invite les maryez à ne point demeurer engagez d'affection aux sensualitez et voluptez que selon leur vocation ils auront exercées; mais, icelles passées, de s'en laver le cœur et l'affection et de s'en purifier au plus tost, pour par apres, avec toute liberté d'esprit, pratiquer les autres actions plus pures et relevées? En cet advis consiste la parfaite pratique de l'excellente doctrine que S. Paul donne aux Corinthiens : *Le tems est court*, dit-il, *reste que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant point*. Car, selon S. Gregoire, celui a une femme comme n'en ayant point, qui prend tellement les consolations corporelles avec elle, que pour cela il n'est point detourné des pretentions spirituelles. Or, ce qui se dit du mary, s'entend reciproquement de la femme. *Que ceux qui usent du monde*, dit le mesme apostre, *soient comme n'en usant point*. Que tous doncques usent du monde, un chascun selon sa vocation; mais en telle sorte, que n'y engageant point l'affection, on soit aussi libre et prompt à servir Dieu, comme si l'on n'en usoit point. C'est le grand mal de l'homme, dit S. Augustin, de vouloir jöuyr des choses, desquelles il doit seulement user; et de vouloir user de celles des-

quelles il doit seulement jouïr. Nous devons jouïr des choses spirituelles et seulement user des corporelles, desquelles quand l'usage est converty en jouissance, nostre ame raisonnable est aussi convertie en ame brutale et bestiale. Je pense avoir tout dit ce que je voulois dire, et fait entendre sans le dire, ce que je ne voulois pas dire.

## CHAPITRE XL.

### ADVIS POUR LES VEUFVES.

S. PAUL instruit tous les prelates en la personne de son Timothée, disant : *Honore les veufves qui sont vraiment veufves*. Or, pour estre vraiment veufve, ces choses sont requises :

1<sup>o</sup> Que non-seulement la veufve soit veufve de corps, mais aussi de cœur, c'est-à-dire qu'elle soit resoluë d'une resolution inviolable de se conserver en l'estat d'une chaste viduité. Car les veufves qui ne le sont qu'en attendant l'occasion de se remarier, ne sont separées des hommes que selon la volupté du corps, mais elles sont desjà conjointes avec eux selon la volonté du cœur. Que si la vraie veufve, pour se confirmer en l'estat de viduité, veut offrir à Dieu en vœu son corps et sa chasteté, elle adjoudera un grand ornement à sa viduité, et mettra en grande assurance sa resolution ; car, voyant qu'après le vœu il n'est plus en son pouvoir de quitter sa chasteté sans quitter le paradis, elle sera si jalouse de son dessein, qu'elle ne permettra pas seulement aux plus simples pensées de mariage d'arrester en son cœur un seul moment, si que ce vœu sacré mettra une forte barriere entre son ame et toute sorte de projets contraires à sa resolution. Certes, S. Augustin conseille extremement ce vœu à la veufve chrestienne ; et l'ancien et docte Origene passe bien plus avant, car il conseille aux femmes mariées de se voïer et destiner à la chasteté viduale, en cas que leurs marys viennent à trespasser devant elles, affin qu'entre les playsirs sensuels qu'elles pourront avoir en leur mariage, elles puissent neantmoins jouïr du merite d'une chaste viduité, par le moyen de cette promesse anticipée. Le vœu rend les œuvres faites en suite d'iceluy plus agreables à Dieu, fortifie le courage pour les fayre, et ne donne pas seulement à Dieu les œuvres, qui sont comme les fruicts de nostre bonne volonté, mais luy dedie encore la volonté mesme, qui est comme l'arbre de nos actions. Par la simple chasteté, nous prestons nostre corps à Dieu, retenant pourtant la liberté de le sousmettre d'autresfois aux playsirs sensuels :

mais par le vœu de chasteté nous luy en faysons un don absolu et irrevocable, sans nous reserver aucun pouvoir de nous en dedire, nous rendant ainsi heureusement esclave de celuy, la servitude duquel est meilleure que toute royauté. Or, comme j'approuve infiniment les advis de ces deux grands personnages, aussi desirerois-je que les ames, qui seront si heureuses que de les vouloir employer, le fassent prudemment, saintement et solidement, ayant bien examiné leurs courages, invoqué l'inspiration celeste, et prins le conseil de quelque sage et devot directeur : car ainsi tout se fera plus fructueusement.

2° Outre cela, il faut que ce renoncement de secondes nopces se fasse purement et simplement, pour, avec plus de pureté, contourner toutes ses affections en Dieu, et joindre de toutes parts son cœur avec celuy de sa divine Majesté. Car, si le desir de laisser les enfans riches, ou quelqu'autre sorte de pretention mondaine, arreste la veufve en viduité, elle en aura peut-estre la loüange; mais non pas certes devant Dieu, puisque devant Dieu rien ne peut avoir une veritable loüange, que ce qui est fait pour Dieu.

3° Il faut de plus que la veufve, pour estre vraiment veufve, soit separée et volontairement desituée des contentemens profanes. *La veufve qui vit en delices*, dit S. Paul, *est morte en vivant*. Vouloir estre veufve, et se playre neantmoins d'estre mugettée, caressée, cajolée; se vouloir treuver aux bals, aux danses et aux festins; vouloir estre parfumée, attifée et mignardée, c'est estre une veufve vivante quant au corps, mais morte quant à l'ame. Qu'importe-t-il, je vous prie, que l'enseigne du logis d'Adonis et de l'amour profane, soit faite d'aigrettes blanches perchées en guise de pennache, ou d'un cresse estendu en guise de rets autour du visage? ains souvent le noir est mis avec avantage de vanité sur le blanc, pour en rehausser la couleur : la veufve ayant fait essay de la façon avec laquelle les femmes peuvent playre aux hommes, jette de plus dangereuses amorces dedans leurs esprits. La veufve donc qui vit en ses folles delices, vivante est morte, et n'est à proprement parler qu'une idole de viduité.

*Le temps de retrancher est venu, la voix de la tourterelle a esté oüye en nostre terre*, dit le Cantique. Le retranchement des superfluitez mondaines est requis à quiconque veut vivre pieusement; mais il est surtout necessaire à la vraye veufve qui, comme une chaste tourterelle, vient tout fraischement de pleurer, gemir et lamenter la perte de son mary. Quand Noëmy revint de

Moab en Bethleem, les femmes de la ville qui l'avoient cognue au commencement de son mariage s'entredisoient l'une à l'autre : N'est-ce point ici Noëmy ? mais elle respondit : *Ne m'appellez point je vous prie, Noëmy* (car Noëmy veut dire gracieuse et belle); *ains appelez-moi Mara, car le Seigneur a rempli mon ame d'amertume*; ce qu'elle disoit, d'autant que son mary luy estoit mort. Ainsi la veufve devote ne veut jamais estre appellée et estimée ny belle, ny gracieuse, se contentant d'estre ce que Dieu veut qu'elle soit, c'est-à-dire, humble et abjecte à ses yeux.

Les lampes desquelles l'huyle est aromatique jettent une plus suave odeur quand on esteint leurs flammes : ainsi les veufves desquelles l'amour a esté pur en leur mariage, respandent un plus grand parfum de vertu et chasteté quand leur lumiere, c'est-à-dire leur mary, est esteinte par la mort : d'aymer le mary tandis qu'il est en vie, c'est chose assez triviale entre les femmes; mais l'aymer tant, qu'apres la mort d'iceluy on n'en veuille point d'autre, c'est un rang d'amour qui n'appartient qu'aux vrayes veufves. Esperer en Dieu, tandis que le mary sert de support, ce n'est pas chose si rare; mais d'esperer en Dieu quand on est destitué de cet appuy, c'est chose digne de grande loüange. C'est pourquoy on cognoist plus aysement en la viduité la perfection des vertus que l'on a euës au mariage.

La veufve laquelle a des enfans qui ont besoin de son adresse et conduite, et principalement en ce qui regarde leur ame et l'establisement de leur vie, ne peut, ny ne doit en façon quelconque les abandonner : car l'apostre S. Paul dit clairement qu'elles sont obligées à ce soin-là pour rendre la pareille à leurs peres et meres; et d'autant encore que si quelqu'un n'a soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il est pire qu'un infidelle. Mais si les enfans sont en estat de n'avoir pas besoin d'estre conduicts, la veufve alors doit ramasser toutes ses affections et cogitations; pour les appliquer plus purement à son advancement en l'amour de Dieu. Si quelque force forcée n'oblige la conscience de la vraye veufve aux embarrasemens extérieurs, tels que sont les procez, je luy conseille de s'en abstenir du tout, et suivre la methode de conduire ses affaires qui sera plus payisible et tranquille, quoy qu'il ne semblast pas que ce fust la plus fructueuse. Car il faut que les fruicts du tracas soient bien grands pour estre comparables au bien d'une sainte tranquillité, laissant à part que les procez et telles broüilleries dissipent le cœur, et ouvrent souventesfois la porte aux ennemys de la chasteté, tandis que pour complayre à ceux, de la faveur desquels on a besoin,

on se met en des contenancez indevotes et desaggreables à Dieu.

L'orayson soit le continuel exercice de la veufve : car ne devant plus avoir d'amour que pour Dieu, elle ne doit non plus presque avoir des parolles que pour Dieu ; et comme le fer, qui estant empesché de suivre l'attraction de l'aymant à cause de la presence du diamant, s'eslance vers le mesme ayment, soudain que le diamant est esloigné, ainsi le cœur de la veufve qui ne pouvoit bonnement s'eslancer du tout en Dieu, ny suivre les attraicts de son divin amour, pendant la vie de son mary, doit soudain apres le trespas d'iceluy courir ardemment à l'odeur des parfums celestes, comme disant, à l'imitation de l'Espouse sacrée : *O Seigneur, maintenant que je suy toute mienne, recevez-moy pour toute vostre, tirez-moy apres vous, nous courrons à l'odeur de vos onguens.*

L'exercice des vertus propres à la sainte veufve sont : la parfaite modestie, le renoncement aux honneurs, aux rangs, aux assemblées, aux tiltres, et à telle sorte de vanité, le service des pauvres et des malades, la consolation des affligez, l'introduction des filles à la vie devote, et de se rendre un parfait exemplaire de toutes vertus aux jeunes femmes : la necessité et la simplicité sont les deux ornemens de leurs habits ; l'humilité et la charité les deux ornemens de leurs actions ; l'honesteté et debonnaireté les deux ornemens de leur langage ; la modestie et la pudicité l'ornement de leurs yeux, et Jesus-Christ crucifié l'unique amour de leur cœur.

Bref, la vraye veufve est en l'Eglise une petite violette de mars, qui respand une suavité noppareille par l'odeur de sa devotion, et se tient presque tousjours cachée sous les larges feüilles de son abjection ; et par sa couleur moins esclatante tesmoigne la mortification : elle vient és lieux frais, et non cultivez, ne voulant estre pressée de la conversation des mondains, pour mieux conserver la fraischeur de son cœur contre toutes les chaleurs que le desyr des biens, des honneurs, ou mesme des amours luy pourroient apporter. *Elle sera bien-heureuse*, dit le saint Apostre, *si elle persevere en cette sorte.*

J'aurois beaucoup d'autres choses à dire sur ce sujet ; mais j'auray tout dit quand j'auray dit que la veufve jalouse de l'honneur de sa condition, lise attentivement les belles Epistres que le grand S. Hierosme escrit à Furia et à Salvia, et à toutes ces autres dames qui furent si heureuses que d'estre filles spirituelles d'un si grand Pere : car il ne se peut rien adjouster à ce qu'il leur dit, sinon cet advertissement, que la vraye veufve ne



doit jamais ny blasmer, ny censeur celles qui passent aux secondes, ou mesme troisiemes et quatriemes nopces ; car en certains cas Dieu en dispose ainsi pour sa plus grande gloire. Et faut tousjours avoir devant les yeux cette doctrine des anciens, que ny la viduité, ny la virginité, n'ont point de rang au ciel, que celuy qui leur est assigné par l'humilité.

## CHAPITRE XLI.

## UN MOT AUX VIERGES.

O vierges! je n'ay à vous dire que ces trois mots; car vous trouverez le reste ailleurs. Si vous pretendez au mariage temporel, gardez donc jalousement vostre premier amour pour vostre premier mary. Je pense que c'est une grande tromperie de presenter, en lieu d'un cœur entier et sincere, un cœur tout usé, frelaté et tracassé d'amour. Mais si vostre bonheur vous appelle aux chastes et virginales nopces spirituelles, et qu'à jamais vous veüillez conserver vostre virginité, ô Dieu! conservez vostre amour le plus delicatement que vous pourrez pour cet espoux divin, qui, estant la pureté mesme, n'ayme rien tant que la pureté, et à qui les premices de toutes choses sont deuës, mais principalement celle de l'amour : les Epistres de S. Hierosme vous fourniront tous les advis qui vous sont necessaires. Et puisque vostre condition vous oblige à l'obeyssance, choisissez une guide sous la conduite de laquelle vous puissiez plus saintement dedier vostre cœur et vostre corps à sa divine Majesté.

## QUATRIESME PARTIE.

AVIS NECESSAIRES CONTRE LES TENTATIONS PLUS ORDINAIRES.



## CHAPITRE PREMIER.

QU'IL NE FAUT POINT S'AMUSER AUX PAROLLES DES ENFANS DU MONDE.

Tout aussi-tost que les mondains s'appercevront que vous voulez suivre la vie devote, ils decocheront sur vous mille traicts de leur cajolerie et medisance : les plus malins calomnieront vostre changement d'hypocrisie, bigotterie et artifice, ils diront que le monde vous a fait mauvais visage, et qu'à son refus vous recourez à Dieu; vos amis s'empresseront à vous faire un monde de remonstrances fort prudentes et charitables, à leur advis. Vous tomberez (diront-ils), en quelque humeur melancholique, vous perdrez credit au monde, vous vous rendrez insupportable, vous envieillirez devant le tems, vos affaires domestiques en pastiront : il faut vivre au monde comme au monde, on peut bien faire son salut sans tant de mysteres, et mille telles bagatelles.

Ma Philotée, tout cela n'est qu'un sot et vain babil; ces gens-là n'ont nul soin ny de vostre santé, ny de vos affaires : *Si vous estiez du monde*, dit le Sauveur, *le monde aymeroit ce qui est sien; mais parce que vous n'estes pas du monde, pourtant (1) il vous hayt*. Nous avons veu des gentilshommes et des dames passer la nuict entiere, ains plusieurs nuicts de suite à joüer aux echets et aux cartes : y a-t-il une attention plus chagrine, plus melancholique et plus sombre que celle-là? les mondains neantmoins ne disoient mot, les amys ne se mettoient point en peine; et pour la meditation d'une heure, ou pour nous voir lever un peu plus matin qu'à l'ordinaire pour nous preparer à la communion, chascun court au medecin pour nous faire guerir de l'humeur hypocondriaque, et de la jaunisse. On passera trente nuicts à danser, nul ne s'en plaint, et pour la veille seule de la nuict de Noël chascun tousse et crie au ventre le jour suivant. Qui ne voit que le monde est un juge inique, gracieux et favorable pour ses enfans, mais aspre et rigoureux aux enfans de Dieu?

Nous ne scaurions estre bien avec le monde qu'en nous perdant avec luy. Il n'est pas possible que nous le contentions, car

(1) Pour cela.

il est trop bigearre : *Jean est venu*, dit le Sauveur, *ne mangeant ny beuvant*, et vous dites qu'il est endiablé; le *Fils de l'homme est venu en mangeant et beuvant*, et vous dites qu'il est *Samaritain*. Il est vray, Philotée, si nous nous relaschons par condescendance à rire, joüer, danser avec le monde, il s'en scandalisera; si nous ne le faysons pas, il nous accusera d'hypocrisie ou melancholie; si nous nous parons, il l'interpretera à quelque dessein, si nous nous demettons, ce sera pour luy vilité de cœur : nos gayetés seront par luy nommées dissolutions, et nos mortifications tristesses; et nous regardant ainsi de mauvais œil, jamais nous ne pouvons luy estre agreables. Il aggrandit nos imperfections, et publie que ce sont des pechez; de nos pechez veniels il en fait des mortels, et nos pechez d'infirmité il les convertit en pechez de malice; en lieu que, comme dit S. Paul, *la charité est benigne*, au contraire le monde est malin; au lieu que la charité ne pense point de mal, au contraire le monde pense tousjours mal, et quand il ne peut accuser nos actions, il accuse nos intentions : soit que les moutons ayent des cornes, ou qu'ils n'en ayent point, qu'ils soient blancs ou qu'ils soient noirs, le loup ne laissera pas de les manger s'il peut.

Quoy que nous fassions, le monde nous fera tousjours la guerre : si nous sommes longuement devant le confesseur, il demandera que c'est que nous pouvons tant dire; si nous y sommes peu, il dira que nous ne disons pas tout : il espiera tous nos mouvemens, et pour une seule petite parole de cholere il protestera que nous sommes insupportables; le soin de nos affaires luy semblera avarice, et nostre douceur nyaiserie; et quant aux enfans du monde, leurs choleres sont generositez, leurs avarices, mesnages, leurs privautez, entretiens honorables : les araignées gastent tousjours l'ouvrage des abeilles.

Laissons cet aveugle, Philotée, qu'il crie tant qu'il voudra, comme un chat-huant pour inquietter les oyseaux du jour : soyons fermes en nos desseins, invariables en nos resolutions; la perseverance fera bien voyr si c'est à certes et tout de bon que nous sommes sacrifiez à Dieu, et rangez à la vie devote. Les cometes et les planetes sont presque esgalement lumineuses en apparence; mais les cometes disparoissent en peu de tems, n'estant que de certains feux passagers, et les planetes ont une clarté perpetuelle. Ainsi l'hypocrisie et la vraye vertu ont beaucoup de ressemblance en l'exterieur, mais on recognoist aysement l'une d'avec l'autre, parce que l'hypocrisie n'a point de durée, et se dissipe comme la fumée en montant; mais la vraye

vertu est tousjours ferme et constante. Ce ne nous est pas une petite commodité, pour bien asseurer le commencement de nostre devotion, que d'en recevoir de l'opprobre et de la calomnie : car nous evitons par ce moyen le peril de la vanité et de l'orgueil, qui sont comme les sages-femmes d'Égypte, auxquelles le Pharaon infernal a ordonné de tuer les enfans masles d'Israël, le jour mesme de leur naissance. Nous sommes crucifiez au monde, et le monde nous doit estre crucifié : il nous tient pour fols, tenons-le pour insensé.

## CHAPITRE II.

### QU'IL FAUT AVOIR BON COURAGE.

LA lumiere, quoy que belle et desirable à nos yeux, les eblouit neantmoins, apres qu'ils ont esté en des longues tenebres; et devant que l'on se voye apprivoysé avec les habitans de quelques pays, pour courtois et gracieux qu'ils soient, on s'y treuve aucunement estonné. Il se pourra bien faire, ma chere Philotée, qu'à ce changement de vie plusieurs souslevemens se feront en vostre interieur; et que ce grand et general adieu que vous avez dit aux folies et niayseries du monde, vous donnera quelque ressentiment de tristesse et descouragement : si cela vous arrive, ayez un peu de patience, je vous prie, car ce ne sera rien; ce n'est qu'un peu d'estonnement que la nouveauté vous apporte; passé cela, vous recevrez dix mille consolations. Il vous fasche peut-estre d'abord de quitter la gloire que les fols et mocqueurs vous donnoient en vos vanitez; mais, ô Dieu! voudriez-vous bien perdre l'eternelle que Dieu vous donnera en verité? Les vains amusemens et passe-tems esquels vous avez employé les années passées se représenteront encore à vostre cœur, pour l'appaster et faire retourner de leur costé; mais auriez-vous bien le courage de renoncer à cette heureuse eternité pour de si trompeuses legeretez? Croyez-moy, si vous persevererez, vous ne tarderez pas de recevoir des douceurs cordiales si delicieuses et agreables, que vous confesserez que le monde n'a que du fiel en comparaison de ce miel, et qu'un seul jour de devotion vaut mieux que mille années de la vie mondaine.

Mais vous voyez que la montagne de la perfection chrestienne est extremement haute : Hé! mon Dieu, ce dites-vous, comment pourray-je monter? Courage, Philotée, quand les petits mouchons des abeilles commencent à prendre forme, on les appelle nymphes, et lors ils ne sçauroient encore voler sur les fleurs,

ny sur les monts, ny sur les collines voisines pour amasser le miel ; mais petit à petit, se nourrissant du miel que leurs meres ont préparé, ces petites nymphes prennent des aisles et se fortifient, en sorte que par apres elles volent à la queste par tout le paysage. Il est vray, nous sommes encore des petits mouschons en la devotion, nous ne sçaurions monter selon nostre dessein, qui n'est rien moindre que d'atteindre à la cime de la perfection chrestienne ; mais si (1) commençons-nous à prendre forme par nos desirs et resolutions, les aisles nous commencent à sortir : il faut doncques esperer qu'un jour nous serons abeilles spirituelles, et que nous volerons ; et tandis (2), vivons du miel de tant d'enseignemens que les anciens devots nous ont laissé, et prions Dieu qu'il nous donne des plumes comme de colombe, affin que non-seulement nous puissions voler au tems de la vie presente, mais aussi nous reposer en l'eternité de la future.

### CHAPITRE III.

DE LA NATURE DES TENTATIONS, ET DE LA DIFFERENCE QU'IL Y A ENTRE SENTIR LA TENTATION, ET CONSENTIR À ICELLE (3).

IMAGINEZ-VOUS, Philotée, une jeune princesse extremement aymée de son espoux, et que quelque meschant, pour la desbaucher, et soüiller son licit nuptial, lui envoie quelque infasme messenger d'amour, pour traiter avec elle son malheureux dessein. Premièrement, ce messenger propose à cette princesse l'intention de son maistre. Secondement, la princesse agrée ou desagrée la proposition et l'ambassade. En troisieme lieu, ou elle consent, ou elle refuse. Ainsi Satan, le monde et la chair, voyant une ame espousée au Fils de Dieu, luy envoient des tentations et suggestions, par lesquelles, 1<sup>o</sup> le peché luy est proposé ; 2<sup>o</sup> et sur icelles elle se plaist ou elle se desplaist ; 3<sup>o</sup> enfin elle consent, ou elle refuse : qui sont en somme les trois degrez pour descendre à l'iniquité, la tentation, la delectation et le consentement. Et bien que ces trois actions ne se cognoissent pas si manifestement en toutes autres sortes de pechez, si est-ce qu'elles se cognoissent palpablement aux grands et enormes pechez.

Quand la tentation de quelque peché que ce soit dureroit toute nostre vie, elle ne sçauroit nous rendre desaggreables à la divine Majesté, pourveu qu'elle ne nous playse pas, et que nous n'y consentions pas : la raison est, parce qu'en la tentation nous n'agissons pas, mais nous souffrons ; et puis que nous n'y prenons

(1) Encore. — (2) En attendant. — (3) Elle

point de plaisir, nous ne pouvons aussi en avoir aucune sorte de coulpe. S. Paul souffrit longuement les tentations de la chair; et tant s'en faut que pour cela il fust desaggreable à Dieu, qu'au contraire Dieu estoit glorifié par icelles. La bienheureuse Angele de Foligny sentoit des tentations charnelles si cruelles, qu'elle fait pitié quand elle les raconte : grandes furent aussi les tentations que souffrit S. François et S. Benoist, lors que l'un se jetta dans les espines, et l'autre dans la neige pour les mitiger : et neantmoins ils ne perdirent rien de la grace de Dieu pour tout cela, ains l'augmenterent de beaucoup.

Il faut donc estre fort courageuse, Philotée, emmy les tentations, et ne se tenir jamais pour vaincuë pendant qu'elles vous desplayront; en bien observant cette difference qu'il y a entre sentir et consentir, qui est qu'on les peut sentir encore qu'elles nous desplaysent, mais on ne peut consentir sans qu'elles nous playsent, puisque le plaisir pour l'ordinaire sert de degré pour venir au consentement. Que doncques les ennemys de nostre salut nous presentent tant qu'ils voudront d'amorces et d'appas, qu'ils demeurent tousjours à la porte de nostre cœur pour entrer, qu'ils nous fassent tant de propositions qu'ils voudront; mais tandis que nous aurons resolution de ne point nous playre en tout cela, il n'est pas possible que nous offensions Dieu, non plus que le prince espoux de la princesse que j'ay représentée ne luy peut sçavoir mauvais gré du message qui luy est envoyé, si elle n'y a prins aucune sorte de plaisir. Il y a neantmoins cette difference entre l'ame et cette princesse pour ce sujet, que la princesse, ayant oüy la proposition des-honneste, peut, si bon luy semble, chasser le messenger, et ne le plus oüyr; mais il n'est pas tousjours au pouvoir de l'ame de ne point sentir la tentation, bien qu'il soit tousjours en son pouvoir de n'y point consentir : c'est pourquoy, encore que la tentation dure et persevere longtems, elle ne peut nous nuire, tandis qu'elle nous est desaggreable.

Mais quant à la delectation qui peut suivre la tentation, pour autant que nous avons deux parties en nostre ame, l'une inferieure, et l'autre superieure, et que l'inferieure ne suit pas tousjours la superieure, ains fait son cas à part, il arrive maintesfois que la partie inferieure se plaist en la tentation sans le consentement, ains contre le gré de la superieure : c'est la dispute et la guerre que l'apostre S. Paul décrit, quand il dit que sa chair convoite contre son esprit, qu'il y a une loy des membres, et une loy de l'esprit, et semblables choses.

Avez-vous jamais veu, Philotée, un grand brasier de feu couvert de cendres? quand on vient dix ou douze heures apres pour y chercher du feu, on n'en treuve qu'un peu au milieu du foyer, et encore on a peine de le treuver. Il y estoit neantmoins, puisqu'on l'y treuve, et avec iceluy on peut rallumer tous les autres charbons desjà esteins. C'en est de mesme de la charité, qui est nostre vie spirituelle, parmy les grandes et violentes tentations. Car la tentation jettant sa delectation en la partie inferieure, couvre, ce semble, toute l'ame de cendre et reduit l'amour de Dieu au petit pied; car il ne paroist plus en nulle part, sinon au milieu du cœur, au fin fond de l'esprit: encore semble-t-il qu'il ne soit pas, et a-t-on peine de le treuver. Il y est neantmoins en verité, puisque, quoy que tout soit en trouble en nostre ame et en nostre corps, nous avons la resolution de ne point consentir au peché, ny à la tentation, et que la delectation, qui plaist à nostre homme exterieur, deplaist à l'interieur; et quoy qu'elle soit tout autour de nostre volonté, si n'est-elle pas dans icelle: en quoy l'on void que telle delectation est involontaire, et estant telle ne peut estre peché.

## CHAPITRE IV.

## DEUX BEAUX EXEMPLES SUR CE SUBJET.

IL vous importe tant de bien entendre cecy, que je ne feray nulle difficulté de m'estendre à l'expliquer. Le jeune homme duquel parle S. Hierosme, qui, couché et attaché avec des escharpes de soye, bien delicatement, sur un lict mollet, estoit provoqué par toutes sortes de vilains attouchemens et attraicts d'une impudique femme qui estoit couchée avec luy, exprez pour esbranler sa constance, ne devoit-il pas sentir d'estranges accidens? ses sens ne devoient-ils pas estre saysis de la delectation, et son imagination extremement occupée de cette presence des objects voluptueux? Sans doute, et neantmoins, parmy tant de troubles, emmy un si terrible orage de tentations, et entre tant de voluptez qui sont tout autour de luy, il tesmoigne que son cœur n'est point vaincu, et que sa volonté n'y consent nullement, puisque, son esprit voyant tout rebellé (1) contre luy, et n'ayant plus aucune des parties de son corps à son commandement, sinon la langue, il se la coupa avec les dents, et la cracha sur le visage de cette vilaine ame, qui tourmentoit la sienne plus cruellement par la volupté que les bourreaux n'eussent

(1) Révolté.

jamais sceu faire par les tourmens : aussi le tyran qui se defioit de la vaincre par les douleurs, pensoit la surmonter par ces playsirs.

L'histoire du combat de S<sup>te</sup> Catherine de Sienne en un pareil sujet est du tout admirable. En voicy le sommaire. Le malin esprit eut congé de Dieu d'assaillir la pudicité de cette sainte vierge avec la plus grande rage qu'il pourroit, pourveu toutesfois qu'il ne la touchast point. Il fit donc toutes sortes d'impudiques suggestions à son cœur; et pour tant plus l'esmouvoir, venant avec ses compagnons en forme d'hommes et de femmes, il faisoit mille et mille sortes de charnalitez et lubricitez à sa veuë, adjoustant des parolles et semonces tres-deshonestes : et bien que toutes ces choses fussent exterieures, si est-ce que par le moyen des sens elles penetraient bien avant dedans le cœur de la vierge, lequel, comme elle confessoit elle-mesme, en estoit tout plein, ne luy restant plus que la fine pure volonté supérieure qui ne fust agitée de cette tempeste de vilainie et delectation charnelle; ce qui dura fort longuement, jusques à tant qu'un jour Nostre-Seigneur luy apparut, et elle luy dit : « Où estiez-vous, mon doux Seigneur, quand mon cœur estoit plein de tant de tenebres et d'ordures? » A quoy il respondit : « J'estois dedans ton cœur, ma fille? » — « Et comment, repliqua-t-elle, habitiez-vous dedans mon cœur, dans lequel il y avoit tant de vilainies? habitez-vous doncques en des lieux si deshonestes? » Et Nostre-Seigneur luy dit : « Dy-moy, ces tiennes sales cogitations de ton cœur te donnoient-elles playsir ou tristesse, amertume ou delectation? » Et elle dit : « Extreme amertume et tristesse. » Et il luy repliqua : « Qui estoit celuy qui mettoit cette grande amertume et tristesse dedans ton cœur, sinon moy, qui demeurois caché dedans le milieu de ton ame? Croy, ma fille, que si je n'eusse pas esté present, ces pensées qui estoient autour de ta volonté, et ne pouvoient l'expugner (1), l'eussent sans doute (2) surmontée, et seroient entrées dedans, et eussent esté receuës avec playsir par ton liberal arbitre, et ainsi eussent donné la mort à ton ame; mais parce que j'estois dedans, je mettois ce desplaysir et cette resistance en ton cœur, par laquelle il se refusoit tant qu'il pouvoit à la tentation; et ne pouvant pas tant qu'il vouloit, il en sentoit un plus grand desplaysir, et une plus grande hayne contre icelle, et contre soy-mesme; et ainsi ces peines estoient un grand merite, et un grand gain pour toy, et un grand accroissement de ta vertu et de ta force. »

Voyez-vous, Philotée, comme ce feu estoit couvert de la

(1) La combattre. — (2) Certainement.



cedre , et que la tentation et delectation estoit mesme entrée dedans le cœur, et avoit environné la volonté, laquelle seule, assistée de son Sauveur, resistoit par des amertumes, des desplaysirs et detestations du mal qui luy estoit suggeré, refusant perpetuellement son consentement au peché qui l'environnoit? O Dieu! quelle detresse à une ame qui ayme Dieu, de ne sçavoir seulement pas si il est en elle, ou non; et si l'amour divin, pour lequel elle combat, est du tout esteint en elle, ou non! mais c'est la fine fleur de la perfection de l'amour celeste, que de faire souffrir et combattre l'amant pour l'amour, sans sçavoir s'il a l'amour pour lequel et par lequel il combat.

## CHAPITRE V.

### ENCOURAGEMENT À L'AME QUI EST ÉS (1) TENTATIONS.

MA Philotée, ces grands assauts, et ces tentations si puissantes ne sont jamais permises de Dieu, que contre les ames lesquelles il veut eslever à son pur et excellent amour : mais il ne s'ensuit pas pourtant qu'après cela elles soient asseurées d'y parvenir; car il est arrivé maintesfois que ceux qui avoient esté constans en de si violentes attaques, ne correspondant pas par après fidellement à la faveur divine, se sont trouvez vaincus en des bien petites tentations. Ce que je dy, affin que s'il vous arrive jamais d'estre affligée de si grande tentation, vous sçachiez que Dieu vous favorise d'une faveur extraordinaire, par laquelle il declare qu'il vous veut aggrandir devant sa face; et que neantmoins vous soyez tousjours humble et craintive, ne vous asseurant pas de pouvoir vaincre les menuës tentations apres avoir surmonté les grandes, sinon par une continuelle fidelité à l'endroit de sa Majesté.

Quelques tentations doncques qui vous arrivent, et quelque delectation qui s'ensuive, tandis que vostre volonté refusera son consentement, non-seulement à la tentation, mais encore à la delectation, ne vous troublez nullement; car Dieu n'en est point offensé. Quand un homme est pasmé, et qu'il ne rend plus aucun tesmoignage de vie, on luy met la main sur le cœur, et pour peu que l'on y sente de mouvement, on juge qu'il est en vie, et que, par le moyen de quelque eau precieuse, et de quelque epitheme (2), on peut luy faire reprendre force et sentiment : ainsi arrive-t-il quelquesfois que, par la violence des tentations, il semble que nostre ame est tombée en une defaillance totale de

(1) Dans les. — (2) Topique.

ses forces, et que, comme pasmée, elle n'a plus ny vie spirituelle ny mouvement; mais, si nous voulons cognoistre ce que c'en est, mettons la main sur le cœur. Considerons si le cœur et la volonté ont encore leur mouvement spirituel, c'est-à-dire, s'ils font leur devoir à refuser de consentir, et suivre la tentation et delectation; car, pendant que le mouvement du refus est dedans nostre cœur, nous sommes assurez que la charité, vie de nostre ame, est en nous, et que Jesus-Christ nostre Sauveur se treuve dans nostre ame, quoy que caché et couvert, et que, moyennant l'exercice continuel de l'orayson, des sacremens, et de la confiance en Dieu, nos forces reviendront en nous, et nous vivrons d'une vie entiere et delectable.

## CHAPITRE VI.

### COMME LA TENTATION ET DELECTATION PEUVENT ESTRE PECHÉ.

LA princesse, de laquelle nous avons parlé, ne peut mais de la recherche deshonneste qui luy est faite, puisque, comme nous avons presupposé, elle luy arrive contre son gré : mais si, au contraire, elle avoit, par quelques attraits, donné sujet à la recherche, ayant voulu donner de l'amour à celui qui la muguette (1), indubitablement elle seroit coupable de la recherche mesme; et quoy qu'elle en fist la delicate, elle ne laisseroit pas d'en meriter du blasme et de la punition. Ainsi arrive-t-il quelquesfois que la seule tentation nous met en peché, parce que nous sommes cause d'icelle. Par exemple, je sçay que jouant j'entre volontiers en rage et blaspheme, et que le jeu me sert de tentation à cela, je peche toutesfois et quantes que je joueray, et suy coupable de toutes les tentations qui m'arriveront au jeu. De mesme, si je sçay que quelque conversation m'apporte de la tentation et de la cheute, et j'y vay volontairement, je suy indubitablement coupable de toutes les tentations que j'y recevray.

Quand la delectation qui arrive de la tentation peut estre evitée, c'est tousjours peché de la recevoir, selon que le playsir que l'on y prend, et le consentement que l'on y donne, est grand ou petit, de longue ou de petite durée. C'est tousjours chose blasmable à la jeune princesse, de laquelle nous avons parlé, si non-seulement elle escoute la proposition sale et deshonneste qui luy est faite; mais encore, apres l'avoir oüye elle prend playsir en icelle, entretenant son cœur avec contentement sur cet objet : car, bien qu'elle ne veuille pas consentir à

(1) Cajole.

l'exécution réelle de ce qui luy est proposé, elle consent neantmoins à l'application spirituelle de son cœur, par le contentement qu'elle y prend, et c'est toujours chose deshonneste d'appliquer ou le cœur, ou le corps à choses deshonestes; ains la deshonesteté consiste tellement à l'application du cœur, que sans icelle l'application du corps ne peut estre peché.

Quand doncques vous serez tentée de quelque peché, considerez si vous avez donné volontairement sujet d'estre tentée; et lors la tentation mesme vous met en estat de peché, pour le hazard auquel vous vous estes jettée; et cela s'entend si vous avez peu éviter commodement l'occasion, et que vous ayez preveu, ou deu prévoir l'arrivée de la tentation: mais si vous n'avez donné nul sujet à la tentation, elle ne peut aucunement vous estre imputée à peché.

Quand la delectation qui suit la tentation a peu estre évitée, et que neantmoins on ne l'a pas évitée, il y a toujours quelque sorte de peché selon que l'on y a peu ou prou (1) arrêté, et selon la cause du playsir que nous y avons prins. Une femme, laquelle n'ayant point donné de sujet d'estre muguettée, prend neantmoins playsir à l'estre, ne laisse pas d'estre blasmable, si le playsir qu'elle y prend n'a point d'autre cause que la muguetterie. Par exemple, si le galand qui luy veut donner de l'amour sonnoit exquisement bien du luth, et qu'elle y prist playsir, non pas à la recherche qui est faite de son amour, mais à l'harmonie et douceur du son du luth, il n'y auroit point de peché, bien qu'elle ne devroit pas continuer longuement en ce playsir, de peur de faire passage d'iceluy à la delectation de la recherche. De mesme doncques, si quelqu'un me propose quelque stratageme plein d'invention et d'artifice pour me venger de mon ennemy, et que je ne prenne pas playsir, ny ne donne aucun consentement à la vengeance qui m'est proposée, mais seulement à la subtilité de l'invention de l'artifice, sans doute je ne peche point, bien qu'il ne soit pas expedient que je m'amuse beaucoup à ce playsir, de peur que petit à petit il ne me porte à quelque delectation de la vengeance mesme.

On est quelquefois surpris de quelque chatoüillement de delectation qui suit immédiatement la tentation, devant que bonnement on s'en soit prins garde; et cela ne peut estre pour le plus qu'un bien leger peché veniel, lequel se rend plus grand, si, apres que l'on s'est apperceu du mal où l'on est, on demeure par negligence quelque tems à marchander avec la delectation,

(1) Beaucoup.

si l'on doit l'accepter ou la refuser; et encore plus grand, si, en s'en appercevant, on demeure en icelle quelque tems par vraye negligence, sans nulle sorte de propos de la rejeter : mais lorsque, volontairement et de propos delibéré, nous sommes resolu de nous playre en telles delectations, ce propos mesme delibéré est un grand peché, si l'objet pour lequel nous avons delectation est notablement mauvais. C'est un grand vice à une femme de vouloir entretenir des mauvaises amours, quoy qu'elle ne veuille jamais s'addonner reellement à l'amoureux.

## CHAPITRE VII.

### REMEDES AUX GRANDES TENTATIONS.

Si tost que vous sentez en vous quelques tentations, faites comme les petits enfans quand ils voyent le loup ou l'ours en la campagne. Car tout aussi-tost ils courent entre les bras de leur pere et de leur mere, ou pour le moins les appellent à leur ayde et secours. Recourez de mesme à Dieu, reclamant sa misericorde et son secours : c'est le remede que Nostre-Seigneur enseigne : *Priez, afin que vous n'entriez point en tentation.*

Si vous voyez que neantmoins la tentation persevere, ou qu'elle accroisse, courez en esprit embrasser la sainte croix, comme si vous voyiez Jesus-Christ crucifié devant vous. Protestez que vous ne consentirez point à la tentation, et demandez-luy secours contre icelle; et continuez tousjours à protester de ne vouloir point consentir, tandis que la tentation durera.

Mais, en faisant ces protestations et ces refus de consentement, ne regardez point au visage de la tentation, ains seulement regardez Nostre-Seigneur; car, si vous regardez la tentation, principalement quand elle est forte, elle pourroit esbranler vostre courage.

Divertissez vostre esprit par quelques occupations bonnes et loüables : car, ces occupations entrant dedans vostre cœur, et y prenant place, elles chasseront les tentations et suggestions malignes.

Le grand remede contre toutes tentations, grandes ou petites, c'est de desployer son cœur, et de communiquer les suggestions, ressentimens et affections que nous avons, à nostre directeur : car notez que la premiere condition que le malin fait avec l'ame qu'il veut seduire, c'est du silence, comme font ceux qui veulent seduire les femmes et les filles, qui de prime abord deffendent qu'elles ne communiquent point les propositions aux

peres, ny aux marys : où au contraire Dieu, en ses inspirations, demande sur toutes choses, que nous les fassions recognoistre par nos superieurs et conducteurs.

Que si, apres tout cela, la tentation s'opiniastre à nous travailler et persecuter, nous n'avons rien à faire, sinon à nous opiniastres de nostre costé en la protestation de ne vouloir point consentir; car, comme les filles ne peuvent estre mariées pendant qu'elles disent que non, ainsi l'ame, quoy que troublée, ne peut jamais estre offensée pendant qu'elle dit que non.

Ne disputez point avec vostre ennemy, et ne luy respondes jamais une seule parole, sinon celle que Nostre-Seigneur luy respondit, avec laquelle il le confondit : *Arriere, ó Satan ; tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et à luy seul serviras*. Et comme la chaste femme ne doit respondre un seul mot, ny regarder en face le vilain poursuivant, qui luy propose quelque deshonesteté ; mais le quittant tout court doit à mesme instant retourner son cœur du costé de son espoux, et rejurer la fidellité qu'elle luy a promise, sans s'amuser à barguigner(1) : ainsi la devote ame, se voyant assaillie de quelque tentation, ne doit nullement s'amuser à disputer ny respondre ; mais tout simplement se retourner du costé de Jesus-Christ son espoux, et luy protester derechef de sa fidellité, et de vouloir estre à jamais uniquement toute sienne.

## CHAPITRE VIII.

### QU'IL FAUT RESISTER AUX MENUES TENTATIONS

Quoy qu'il faille combattre les grandes tentations avec un courage invincible, et que la victoire que nous en rapportons nous soit extremement utile, si est-ce neantmoins qu'à l'adventure on fait plus de profit à bien combattre les petites. Car, comme les grandes surpassent en qualité, les petites aussi surpassent si demesurement en nombre, que la victoire d'icelles peut estre comparable à celle des plus grandes. Les loups et les ours sont sans doute plus dangereux que les mouches ; mais si ne nous font-ils pas tant d'importunité et d'ennuy, ny n'exercent pas tant nostre patience. C'est chose bien-aysée que de s'empescher du meurtre ; mais c'est chose difficile d'eviter les menuës choleres, desquelles les occasions se presentent à tout moment. C'est chose bien-aysée à un homme ou à une femme de s'empescher de l'adultere ; mais ce n'est pas chose si facile de s'empescher des œillades, de donner ou recevoir de l'amour, de procurer des graces et me-

(1) Marchander.

nuës faveurs, de dire et recevoir des parolles de cajolleries. Il est bien-aysé de ne point donner de corrival au mary, ny de corrival à la femme quant au corps, mais il n'est pas si aysé de n'en point donner quant au cœur; bien-aysé de ne point souïller le lict de mariage, mais bien mal-aysé de ne point interesser l'amour du mariage; bien-aysé de ne point desrober le bien d'autruy, mais mal-aysé de ne point le muguetter et convoiter; bien-aysé de ne point dire de faux tesmoignages en jugement, mais mal-aysé de ne point mentir en conversation; bien-aysé de ne point s'enyvrer, mais mal-aysé d'estre sobre; bien-aysé de ne point desirer la mort d'autruy, mais mal-aysé de ne point desirer son incommodité; bien-aysé de ne le point diffamer, mais mal-aysé de ne le point mespriser. Bref, ces menuës tentations de choleres, de soupçons, de jalousie, d'envie, d'amourettes, de folastrierie, de vanitez, de duplicitez, d'affeteries, d'artifices, de cogitations deshonestes, ce sont les continuels exercices de ceux mesmes qui sont plus devots et resoluës : c'est pourquoy, ma chere Philotée, il faut qu'avec grand soin et diligence nous nous preparions à ce combat; et soyez assurée qu'autant de victoires que nous remportons contre ces petits ennemys, autant de pierres precieuses seront mises en la couronne de gloire, que Dieu nous prepare en son paradis. C'est pourquoy je dy qu'attendant de bien et vaillamment combattre les grandes tentations, si elles viennent, il nous faut bien et diligemment deffendre de ces menuës et foibles attaques.

## CHAPITRE IX.

### COMME IL FAUT REMEDIER AUX MENUES TENTATIONS.

OR donc, quant à ces menuës tentations de vanité, de soupçon, de chagrin, de jalousie, d'envie, d'amourettes, et semblables tricheries, qui, comme mousches, et mouscherons, viennent passer devant nos yeux, et tantost nous picquer sur la jouë, tantost sur le nez, parce qu'il est impossible d'estre tout-à-fait exempt de leur importunité, la meilleure resistance qu'on leur puisse faire, c'est de ne s'en point tourmenter : car tout cela ne peut nuyre, quoy qu'il puisse faire de l'ennuy, pourveu que l'on soit bien resolu de vouloir servir Dieu.

Mesprisez doncques ces menuës attaques, et ne daignez pas seulement penser à ce qu'elles veulent dire; mais laissez-les bourdonner autour de vos oreilles tant qu'elles voudront, et courir çà et là autour de vous, comme l'on fait des mouches :

et quand elles viendront vous picquer, et que vous les verrez aucunement s'arrester en votre cœur, ne faites autre chose que tout simplement les oster, non point combattant contre elles, ny leur respondant, mais faysant des actions contraires, quelles qu'elles soient, et specialement de l'amour de Dieu. Car, si vous me croyez, vous ne vous opiniastrez pas à vouloir opposer la vertu contraire à la tentation que vous sentez, parce que ce seroit quasi vouloir disputer avec elle, mais apres avoir fait une action de cette vertu directement contraire, si vous avez eu le loysir de recognoistre la qualité de la tentation, vous ferez un simple retour de votre cœur du costé de Jesus-Christ crucifié, et par une action d'amour en son endroit, vous luy bayserez les sacrez pieds. C'est le meilleur moyen de vaincre l'ennemy, tant és petites qu'és grandes tentations : car, l'amour de Dieu contenant en soy toutes les perfections de toutes les vertus, et plus excellemment que les vertus mesmes, il est aussi un plus souverain remede contre tous vices, et vostre esprit, s'accoustumant en toutes tentations de recourir à ce rendez-vous general, ne sera point obligé de regarder et examiner quelles tentations il a, mais simplement, se sentant troublé, il s'accoisera (1) en ce grand remede, lequel, outre cela, est si espouvantable au malin esprit, que quand il void que ses tentations nous provoquent à ce divin amour, il cesse de nous en faire.

Et voilà quant aux menuës et frequentes tentations, avec lesquelles qui voudroit s'amuser par le menu, il se morfondroit et ne feroit rien.

## CHAPITRE X.

### COMME IL FAUT FORTIFIER SON CŒUR CONTRE LES TENTATIONS.

CONSIDEREZ de tems en tems quelles passions dominant le plus en vostre ame, et les ayant descouvertes, prenez une façon de vie qui leur soit toute contraire en pensées, en parolles et en œuvres. Par exemple, si vous vous sentez inclinée à la passion de la vanité, faites souvent des pensées de la misere de cette vie humaine, combien ces vanitez seront ennuyeuses à la conscience au jour de la mort, combien elles sont indignes d'un cœur genereux, que ce ne sont que badineries et amusemens de petits enfans, et semblables choses. Parlez souvent contre la vanité, et encore qu'il vous semble que ce soit à contre-cœur, ne laissez pas de la bien mespriser; car, par ce moyen, vous vous engagerez, mesme de reputation, au party contraire. Et à force

(1) S'apaisera.

de dire contre quelque chose, nous nous esmouvons à la hayr, bien qu'au commencement nous luy eussions de l'affection. Faites des œuvres d'abjection et d'humilité le plus que vous pourrez, encore qu'il vous semble que ce soit à regret : car, par ce moyen, vous vous habituez à l'humilité, et affoiblissez votre vanité, en sorte que, quand la tentation viendra, votre inclination ne la pourra favoriser, et vous aurez plus de force pour la combattre. Si vous estes inclinée à l'avarice, pensez souvent à la folie de ce peché, qui nous rend esclave de ce qui n'est créé que pour nous servir, qu'à la mort aussi bien faudra-t-il tout quitter, et le laisser entre les mains de tel qui le dissipera, ou auquel cela servira de ruine et de damnation, et semblables pensées. Parlez fort contre l'avarice, loüez fort le mespris du monde, violencez-vous à faire souvent des aumosnes et des charitez, et à laisser escouler quelques occasions d'assembler.

Si vous estes subjecte à vouloir donner ou recevoir de l'amour, pensez souvent combien cet amusement est dangereux, tant pour vous que pour les autres, combien c'est une chose indigne de prophaner et employer à passe-tems la plus noble affection qui soit en nostre ame, combien cela est sujet au blasme d'une extreme legereté d'esprit; parlez souvent en faveur de la pureté et simplicité de cœur, et faites aussi le plus qu'il vous sera possible des actions conformes à cela, evitant toutes affecterries et muguetteries.

En somme, en tems de paix, c'est-à-diré, lors que les tentations du peché auquel vous estes sujette ne vous presseront pas, faites force actions de la vertu contraire, et si les occasions ne se presentent, allez au devant d'elles pour les reucontrer; car, par ce moyen, vous renforcerez votre cœur contre la tentation future.

## CHAPITRE XI.

### DE L'INQUIETUDE.

L'INQUIETUDE n'est pas une simple tentation, mais une source, de laquelle et par laquelle plusieurs tentations arrivent. J'en diray doncques quelque chose. La tristesse n'est autre chose que la douleur d'esprit que nous avons du mal qui est en nous contre nostre gré, soit que le mal soit exterieur, comme pauvreté, maladie et mespris, soit qu'il soit interieur, comme ignorance, seicheresse, respugnance et tentation. Quand doncques l'ame sent qu'elle a quelque mal, elle se deplaist de l'avoir, et voilà la tristesse; et tout incontinent elle desire d'en estre quitte, et



d'avoir les moyens de s'en deffaire ; et jusques icy elle a raison : car naturellement chascun desire le bien, et fuyt ce qu'il pense estre mal.

Si l'ame cherche les moyens d'estre delivrée de son mal pour l'amour de Dieu, elle les cherchera avec patience, douceur, humilité et tranquillité, attendant sa delivrance plus de la bonté et providence de Dieu, que de sa peine, industrie ou diligence ; si elle cherche sa delivrance pour l'amour-propre, elle s'empressera et s'eschauffera à la queste des moyens, comme si ce bien despendoit plus d'elle que de Dieu. Je ne dy pas qu'elle pense cela ; mais je dy qu'elle s'empresse comme si elle le pensoit.

Que si elle ne rencontre pas soudain ce qu'elle desire, elle entre en de grandes inquietudes et impatiences, lesquelles n'ostant pas le mal precedent, ains au contraire l'empirant, l'ame entre en une angoisse et detresse demesurée, avec une defaillance de courage et de force telle, qu'il luy semble que son mal n'ayt plus de remede. Vous voyez doncques que la tristesse, laquelle au commencement est juste, engendre l'inquietude, et l'inquietude engendre par apres un surcroist de tristesse, qui est extremement dangereux.

L'inquietude est le plus grand mal qui arrive en l'ame, excepté le peché. Car, comme les seditions et troubles interieurs d'une republique la ruynent entierement, et l'empeschent qu'elle ne puisse resister à l'estranger : ainsi nostre cœur, estant troublé et inquieté en soy-mesme, perd la force de maintenir les vertus qu'il avoit acquises, et quant et quant (1) le moyen de resister aux tentations de l'ennemy, lequel fait alors toutes sortes d'efforts pour pescher, comme l'on dit, en eau trouble.

L'inquietude provient d'un desir desreglé d'estre delivré du mal que l'on sent, ou d'acquérir le bien que l'on espere ; et neantmoins il n'y a rien qui empire plus le mal, et qui esloigne plus le bien, que l'inquietude et empressement. Les oyseaux demeurent prins dedans les filets et lacs, parce que, s'y treuvant engagez, ils se débattent et remuënt desreglement pour en sortir ; ce que faisant, ils s'enveloppent tousjours tant plus. Quand doncques vous serez pressée du desir d'estre delivrée de quelque mal, ou de parvenir à quelque bien, avant toutes choses, mettez vostre esprit en repos et tranquillité, faites rasseoir vostre jugement et vostre volonté ; et puis tout bellement et doucement pourchassez l'issuë de vostre desir, prenant par ordre les moyens

(1) En même temps.

qui seront convenables : et quand je dy tout bellement, je ne veux pas dire negligemment ; mais sans empressement, trouble et inquietude : autrement, en lieu d'avoir l'effect de vostre desir, vous gasterez tout, et vous vous embarrasserez plus fort.

*Mon ame est toujours en mes mains, ô Seigneur, et je n'ay point oublié vostre loy*, disoit David. Examinez plus d'une fois le jour, mais au moins le soir et le matin, si vous avez vostre ame en vos mains, ou si quelque passion ou inquietude ne vous l'a point ravie. Considerez si vous avez vostre cœur à vostre commandement, ou bien s'il n'est point eschappé de vos mains, pour s'engager à quelque affection desreglée d'amour, de hayne, d'envie, de convoitise, de crainte, d'ennuy, de joye. Que s'il s'est esgaré, ayant toutes choses, cherchez-le et le ramenez tout bellement en la presence de Dieu, remettant vos affections et desirs sous l'obeyssance et conduite de sa divine volonté. Car, comme ceux qui craignent de perdre quelque chose qui leur est precieuse, la tiennent bien serrée en leur main, ainsi, à l'imitation de ce grand roy, nous devons tousjours dire : O mon Dieu, mon ame est au hazard, c'est pourquoy je la porte tousjours en mes mains, et en cette sorte je n'ay point oublié vostre sainte loy.

Ne permettez pas à vos desirs, pour petits qu'ils soient et de petite importance, qu'ils vous inquietent : car, apres les petits, les grands et plus importans treuveroient vostre cœur plus disposé au trouble et desreglement. Quand vous sentirez arriver l'inquietude, recommandez-vous à Dieu, et resolvez-vous de ne rien fayre du tout de ce que vostre desir requiert de vous, que l'inquietude ne soit totalement passée ; sinon que ce ne fust chose qui ne se peust differer, et alors il faut, avec un doux et tranquille effort, retenir le courant de vostre desir, l'attrempant et moderant tant qu'il vous sera possible, et sur cela, faire la chose, non selon vostre desir, mais selon la raison.

Si vous pouvez descouvrir vostre inquietude à celuy qui conduit vostre ame, ou au moins à quelque confident et devot amy, ne doubtez point que tout aussi-tost vous ne soyez accoisée ; car la communication des douleurs du cœur fait le mesme effet en l'ame, que la saignée fait au corps de celuy qui est en fievre continuë : c'est le remede des remedes. Aussi le roy S. Louys donna cet advis à son fils : Si-tu as en ton cœur aucun mal-aise, dis-le incontinent à ton confesseur, ou à aucune bonne personne, et ainsi pourras ton mal legerement porter par le reconfort qu'il te donnera.

## CHAPITRE XII.

## DE LA TRISTESSE.

*La tristesse qui est selon Dieu*, dit S. Paul, *opere la penitence pour le salut; la tristesse du monde opere la mort.* La tristesse doncques peut estre bonne et mauvaise selon les diverses productions qu'elle fait en nous. Il est vray qu'elle en fait plus de mauvaises que de bonnes, car elle n'en fait que deux bonnes, à sçavoir : misericorde et penitence; et il y en a six mauvaises, à sçavoir : angoisse, paresse, indignation, jalousie, envie et impatience; ce qui a fait dire au Sage : *La tristesse en tue beaucoup, et n'y a point de profit en icelle;* parce que, pour deux bons ruisseaux qui proviennent de la source de tristesse, il y en a six qui sont bien mauvais.

L'ennemy se sert de la tristesse pour exercer ses tentations à l'endroict des bons : car, comme il tasche de faire resjoüyr les mauvais en leur peché, aussi tasche-t-il d'attrister les bons en leurs bonnes œuvres; et comme il ne peut procurer le mal qu'en le faysant trouver agreable, aussi ne peut-il destourner du bien qu'en le faysant trouver desaggreable. Le malin se plaist en la tristesse et melancholie, parce qu'il est triste et melancholique, et le sera eternellement, dont il voudroit que chascun fust comme luy.

La mauvaise tristesse trouble l'ame, la met en inquietude, donne des craintes desreglées, desgouste de l'orayson, assoupit et accable le cerveau, prive l'ame du conseil, de resolution, de jugement et de courage, et abbat les forces : bref, elle est comme un dur hyver, qui fauche toute la beauté de la terre, et engourdit tous les animaux; car elle oste toute suavité de l'ame, et la rend presque percluse et impuissante en toutes ses facultez.

Si jamais il vous arrivoit, Philotée, d'estre atteinte de cette mauvaise tristesse, pratiquez les remedes suivans : *Quelqu'un est-il triste*, dit S. Jacques, *qu'il prie.* La priere est un souverain remede, car elle esleve l'esprit en Dieu, qui est nostre unique joye et consolation; mais en priant usez d'affections et parolles, soit interieures soit exterieures, qui tendent à la confiance et amour de Dieu, comme : *O Dieu de misericorde! mon tres-bon Dieu! mon Sauveur debonnaire! Dieu de mon cœur, ma joye, mon esperance! mon cher espoux, le bien-aymé de mon ame!* et semblables.

Contrariez vivement aux inclinations de la tristesse, et bien

qu'il semble que tout ce que vous ferez en ce tems-là se fasse froidement, tristement et laschement, ne laissez pourtant pas de le fayre. Car l'ennemy, qui pretend de nous allanguir aux bonnes œuvres par la tristesse, voyant que nous ne laissons pas de les fayre, et qu'estant faites avec resistance elles en valent mieux, il cesse de nous plus affliger.

Chantez les cantiques spirituels; car le malin a souvent cessé son operation par ce moyen, tesmoin l'esprit qui assiegeoit ou possedoit Saül, duquel la violence estoit reprimée par la psalmodie.

Il est bon de s'employer aux œuvres exterieures, et les diversifier le plus que l'on peut, pour divertir l'ame de l'objet triste, purifier et eschauffer les esprits, la tristesse estant une passion de la complexion froide et seiche.

Faites des actions exterieures de ferveur, quoyque sans goust, embrassant l'image du Crucifix, la serrant sur la poitrine, luy baysant les pieds et les mains, levant vos yeux et vos mains au ciel, eslançant vostre voix en Dieu par des parolles d'amour et de confiance, comme sont celles-cy : *Mon bien-aymé est à moy, et moy à luy; mon bien-aymé m'est un boucquet de myrrhe, il demeurera entre mes mammelles. Mes yeux se fondent sur vous, ô mon Dieu, disant : Quand me consolerez-vous? O Jesus, soyez-moy Jesus : vive Jesus, et mon ame vivra. Qui me separera de l'amour de mon Dieu?* et semblables.

La discipline modérée est bonne contre la tristesse, parce que cette volontaire affliction exterieure impetre la consolation interieure, et l'ame, sentant des douleurs de dehors, se divertit de celles qui sont au dedans : la frequentation de la sainte communion est excellente, car ce pain celeste affermit le cœur, et resjouyt l'esprit.

Descouvrez tous les ressentimens, affections et suggestions qui proviennent de vostre tristesse à vostre conducteur et confesseur, humblement et fidèlement; cherchez les conversations des personnes spirituelles, et les hantez le plus que vous pourrez pendant ce tems-là. Et en fin finale, resignez-vous entre les mains de Dieu, vous preparant à souffrir cette ennuyeuse tristesse patiemment, comme juste punition de vos vaines allegresses; et ne doutez nullement que Dieu, apres vous avoir esprouvée, ne vous delivre de ce mal.

## CHAPITRE XIII.

DES CONSOLATIONS SPIRITUELLES ET SENSIBLES, ET COMME IL SE FAUT  
COMPORTER EN ICELLES.

DIEU continuë l'estre de ce grand monde en une perpetuelle vicissitude, par laquelle le jour se change tousjours en nuict, le printems en esté, l'esté en automne, l'automne en hyver, et l'hyver en printems; et l'un des jours ne ressemble jamais parfaitement à l'autre : on en voit de nebuleux, de pluvieux, de secs et de venteux, varieté qui donne une grande beauté à cet univers. Il en est de mesme de l'homme, qui est, selon le dire des anciens, un abregé du monde. Car jamais il n'est en un mesme estat; et sa vie escoule sur cette terre comme les eaux, flottant et ondoyant en une perpetuelle diversité de mouvemens, qui tantost l'eslevent aux esperances, tantost l'abaissent par la crainte, tantost le plient à droicte par la consolation, tantost à gauche par l'affliction, et jamais une seule de ses journées, ny mesme une de ses heures, n'est entierement pareille à l'autre.

C'est un grand advertissement que celui-cy : il nous faut tascher d'avoir une continuelle et inviolable esgalité de cœur en une si grande inegalité d'accidens. Et quoy que toutes choses se tournent et varient diversement autour de nous, il nous faut demeurer constamment immobiles à tousjours regarder tendre et pretendre à nostre Dieu.

Que le navire prenne telle route qu'on voudra, qu'il cingle au portant (1) ou levant, au midy ou septentrion, et quelque vent que ce soit qui le porte, jamais pourtant son esguille marine ne regardera que sa belle estoile, et le pole. Que tout se renverse sens dessus dessous, je ne dy pas seulement autour de nous, mais je dy en nous, c'est-à-dire, que nostre ame soit triste, joyeuse, en douceur, en amertume, en paix, en trouble, en clarté, en tenebres, en tentations, en repos, en goust, en desgoust, en seicheresse, en tendreté, que le soleil la brusle, ou que la rosée la rafraichisse, ah! si faut-il pourtant qu'à jamais et tousjours la pointe de nostre cœur, de nostre esprit, de nostre volonté superieure, qui est nostre boussole, regarde incessamment, et tende perpetuellement à l'amour de Dieu son Createur, son Sauveur, son unique et souverain Bien : *Ou que nous vivions, ou que nous mourions*, dit l'Apostre, *si sommes-nous à Dieu. Qui nous separera de l'amour et charité de Dieu?* Non, jamais rien ne nous separera de cet amour; ny la tribulation, ny l'an-

(1) Couchant.

goisse, ny la mort, ny la vie, ny la douleur presente, ny la crainte des accidens futurs, ny les artifices des malins esprits, ny la hauteur des consolations, ny la profondeur des afflictions, ny la tendreté, ny la seicheresse, ne nous doit jamais separer de cette sainte charité, qui est fondée en Jesus-Christ.

Cette resolution si absoluë de ne jamais abandonner Dieu, ny quitter son doux amour, sert de contre-poids à nos ames, pour les tenir en la sainte esgalité, parmy l'inesgalité des divers mouvemens que la condition de cette vie luy apporte. Car, comme les avettes (1) se voyant surprises du vent en la campagne, embrassent des pierres pour se pouvoir balancer en l'air, et n'estre pas si aysement transportées à la mercy de l'orage : ainsi nostre ame, ayant vivement embrassé par resolution le precieux amour de son Dieu, demeure constante parmy l'inconstance et vicissitude des consolations et afflictions, tant spirituelles que temporelles, exterieures qu'interieures.

Mais outre cette generale doctrine, nous avons besoin de quelques documens (2) particuliers.

1. Je dy donc que la devotion ne consiste pas en la douceur, suavité, consolation et tendreté sensible du cœur, qui nous provoque aux larmes et souspirs, et nous donne une certaine satisfaction agreable et savoureuse en quelques exercices spirituels. Non, chere Philotée, la devotion et cela ne sont pas une mesme chose : car il y a beaucoup d'ames qui ont de ces tendretez et consolations, qui neantmoins ne laissent pas d'estre fort vicieuses, et par consequent n'ont aucun vray amour de Dieu, et beaucoup moins aucune vraye devotion. Saül poursuivant à mort le pauvre David, qui fuyoit devant luy és deserts d'Engaddi, entra tout seul en une caverne, en laquelle David avec ses gens estoient cachez : David, qui en cette occasion l'eust peu mille fois tuer, luy donna la vie, et ne voulut seulement pas luy faire peur, ains l'ayant laissé sortir à son ayse, l'appella par apres pour luy remonstrer son innocence, et luy faire cognoistre qu'il avoit esté à sa mercy. Or, sur cela, qu'est-ce que ne fit pas Saül, pour tesmoigner que son cœur estoit amolly envers David? Il le nomma son enfant, il se mit à pleurer tout haut, à le louer, à confesser sa debonnaireté, à prier Dieu pour luy, à presager sa future grandeur, et à luy recommander la posterité qu'il devoit laisser apres soy. Quelle plus grande douceur et tendreté de cœur pouvoit-il faire paroistre? et pour tout cela neantmoins il n'avoit point changé son ame, ne laissant pas de continuer sa persecution contre David aussi cruellement qu'auparavant. Ainsi se

(1) Abeilles. — (2) Enseignements.

treuve-t-il des personnes qui, considerant la bonté de Dieu, et la passion du Sauveur, sentent des grands attendrissemens de cœur qui leur font jeter des soupirs, des larmes, des prieres et actions de graces fort sensibles, si (1) qu'on diroit qu'elles ont le cœur saysi d'une bien grande devotion; mais quand ce vient à l'essay, on treuve que comme les pluyes passageres d'un esté bien chaud, qui tombent à grosses gouttes sur la terre, ne la penetrent point et ne servent qu'à la production des champignons, ainsi ces larmes et tendretez, tombant sur un cœur vicieux, et ne le penetrant point, luy sont tout-à-fait inutiles : car, pour tout cela, les pauvres gens ne quitteroient pas un seul liard du bien mal acquis qu'ils possèdent, ne renonceroient pas à une seule de leurs perverses affections, et ne voudroient pas avoir prins la moindre incommodité du monde pour le service du Sauveur sur lequel ils ont pleuré; en sorte que les bons mouvemens qu'ils ont eu ne sont que des certains champignons spirituels, qui non-seulement ne sont pas la vraye devotion, mais bien souvent sont des grandes ruses de l'ennemy, qui, amusant les ames à ces menuës consolations, les fait demeurer contentes et satisfaites en cela, à ce qu'elles ne cherchent plus la vraye et solide devotion, qui consiste en une volonté constante, resoluë, prompte et active, d'exccuter ce que l'on sçayt estre agreable à Dieu.

Un enfant pleurera tendrement s'il void donner un coup de lancette à sa mere qu'on saigne; mais si, à mesme tems, sa mere, pour laquelle il pleuroit, luy demande une pomme, ou un cornet de dragée qu'il tient en sa main, il ne le voudra nullement lascher. Telles sont la pluspart de nos tendres devotions : voyant donner un coup de lance qui transperce le cœur de Jesus Christ crucifié, nous pleurons tendrement. Helas! Philotée, c'est bien fait de pleurer sur cette mort et passion douloureuse de nostre Pere et Redempteur; mais pourquoy donc ne luy donnons-nous tout de bon la pomme que nous avons en nos mains, et qu'il nous demande si instamment, à sçavoir, nostre cœur, unique pomme d'amour que ce cher Sauveur requiert de nous? Que ne luy resignons-nous tant de menuës affections, delectations, complaysances qu'il nous veut arracher des mains, et ne peut, parce que c'est nostre dragée, de laquelle nous sommes plus frians, que desireux de sa celeste grace. Ha! ce sont des amitez de petits enfans que cela, tendres, mais foibles, mais fantasques, mais sans effet : la devotion donc ne gist pas en ces tendretez et sensibles affections, qui quelquesfois procedent de

(1) Teilement.

la nature, qui est ainsi molle et susceptible de l'impression qu'on luy veut donner; et quelquesfois viennent de l'ennemy, qui, pour nous amuser à cela, excite nostre imagination à l'apprehension propre pour tels effects.

2. Ces tendretes et affectueuses douceurs sont neantmoins quelquesfois tres-bonnes et utiles, car elles excitent l'appetit de l'ame, confortent l'esprit, et adjoustent à la promptitude de la devotion une sainte gayeté et allegresse, qui rend nos actions belles et agreables, mesme en l'interieur. C'est ce goust que l'on a és choses divines, pour lequel David s'escrioit : *O Seigneur, que vos parolles sont douces à mon palais! elles sont plus douces que le miel à ma bouche.* Et certes, la moindre petite consolation de devotion que nous recevons vaut mieux de toute façon que les plus excellentes recreations du monde. Les mammelles et le laict, c'est-à-dire, les faveurs du divin Espoux, sont meilleures à l'ame que le vin le plus precieux des playsirs de la terre : qui en a gousté, tient tout le reste des autres consolations pour du fiel et de l'absynthe. Et comme ceux qui ont l'herbe scithique en la bouche, en reçoivent une si extreme douceur qu'ils ne sentent ny faim ny soif : ainsi ceux à qui Dieu a donné cette manne celeste des suavitez et consolations interieures, ne peuvent desirer ny recevoir les consolations du monde, pour au moins y prendre goust, et y amuser leurs affections. Ce sont des petits avant-gousts des suavitez immortelles que Dieu donne aux ames qui le cherchent; ce sont des grains sucez qu'il donne à ses petits enfans pour les amorcer; ce sont des eaux cordiales qu'il leur presente pour les conforter; ce sont aussi quelquesfois des arrhes des recompenses eternelles. On dit qu'Alexandre le Grand, dinglant en haute mer, descouvrit premierement l'Arabie Heureuse, par l'assentiment qu'il eut des suaves odeurs que le vent luy donnoit; et sur cela se donna du courage, et à tous ses compaignons : ainsi nous recevons souvent des douceurs et suavitez en cette mer de la vie mortelle, qui sans doute nous font pressentir les delices de cette patrie heureuse et celeste, à laquelle nous tendons et aspirons.

3. Mais, ce me direz-vous, puisqu'il y a des consolations sensibles qui sont bonnes et viennent de Dieu, et que neantmoins il y en a des inutiles, dangereuses, voire pernicieuses, qui viennent ou de la nature, ou mesme de l'ennemy, comment pourray-je discerner les unes des autres, et cognoistræ les mauvaises, ou inutiles, entre les bonnes? C'est une generale doctrine, tres-chere Philotée, pour les affections et passions de nos



ames, que nous les devons cognoistre par leurs fruicts : nos cœurs sont des arbres, les affections et passions sont leurs branches, et leurs œuvres ou actions sont les fruicts. Le cœur est bon qui a de bonnes affections ; et les affections et passions sont bonnes, qui produisent en nous de bons effects et saintes actions. Si les douceurs, tendretés et consolations nous rendent plus humbles, patiens, traitables, charitables et compatissans à l'endroit du prochain, plus fervens à mortifier nos concupiscences et mauvaises inclinations, plus constans en nos exercices, plus maniables et souples à ceux à qui nous devons obeyr, plus simples en nostre vie, sans doute, Philotée, qu'elles sont de Dieu ; mais si ces douceurs n'ont de la douceur que pour nous, qu'elles nous rendent curieux, aigres, pointilleux, impatiens, opiniastres, fiers, presumptueux, durs à l'endroit du prochain, et que pensant desjà estre de petits saints, nous ne voulons plus estre sujets à la direction, ny à la correction, indubitablement ce sont des consolations fausses et pernicieuses. Un bon arbre ne produit que des bons fruicts.

4. Quand nous aurons de ces douceurs et consolations, 1<sup>o</sup> il nous faut beaucoup humilier devant Dieu ; gardons-nous bien de dire pour ces douceurs : O que je suis bon ! Non, Philotée, ce sont des biens qui ne nous rendent pas meilleurs : car, comme j'ay dit, la devotion ne consiste pas en cela ; mais disons : O que Dieu est bon à ceux qui esperent en luy, et à l'ame qui le recherche ! Qui a le sucre en bouche, ne peut pas dire que sa bouche soit douce, mais oüy bien que le sucre est doux : ainsi, encore que cette douceur spirituelle est fort bonne, et Dieu qui nous la donne est tres-bon, il ne s'ensuit pas que celui qui la reçoit soit bon. 2<sup>o</sup> Cognoissons que nous sommes encore des petits enfans, qui avons besoin du laict, et que ces grains sucrez nous sont donnez parce que nous avons encore l'esprit tendre et delicat, qui a besoin d'amorces et d'appas pour estre attiré à l'amour de Dieu. 3<sup>o</sup> Mais apres cela, parlant generalement, et pour l'ordinaire, recevons humblement ces graces et faveurs, et les estimons extremement grandes, non tant parce qu'elles le sont en elles-mesmes, comme parce que c'est la main de Dieu qui nous les met au cœur, comme feroit une mere qui, pour amadoüer son enfant, luy mettroit elle-mesme les grains de dragée en bouche l'un apres l'autre : car, si l'enfant avoit de l'esprit, il priseroit plus la douceur de la mignardise et caresse que sa mere luy fait, que la douceur de la dragée mesme. Et ainsi, c'est beaucoup, Philotée, d'avoir les douceurs ; mais c'est la douceur des dou-

ceurs, de considerer que Dieu, de sa main amoureuse et maternelle, les nous met en la bouche, au cœur, en l'ame, en l'esprit. 4° Les ayant receuës ainsi humblement, employons-les soigneusement selon l'intention de celui qui nous les donne. Pourquoi pensons-nous que Dieu nous donne ces douceurs? pour nous rendre doux envers un chascun, et amoureux envers luy. La mere donne la dragée à l'enfant affin qu'il la bayse; baysons donc ce Sauveur qui nous donne tant de douceurs. Or, bayser le Sauveur, c'est luy obeyr, garder ses commandemens, faire ses volontez, suivre ses desirs: bref, l'embrasser tendrement avec obeyssance et fidelité. Quand donc nous aurons receu quelque consolation spirituelle, il faut ce jour-là se rendre plus diligens à bien faire, et à nous humilier. 5° Il faut, outre tout cela, renoncer de tems en tems à telles douceurs, tendretez et consolations, separant nostre cœur d'icelles, et protestant, qu'encore que nous les acceptions humblement et les aymions, parce que Dieu nous les envoie, et qu'elles nous provoquent à son amour, ce ne sont neantmoins pas elles que nous cherchons, mais Dieu et son saint amour; non la consolation, mais le consolateur; non la douceur, mais le doux Sauveur; non la tendreté, mais celui qui est la suavité du ciel et de la terre: et en cette affection nous nous devons disposer à demeurer fermes au saint amour de Dieu, quoy que de nostre vie nous ne deussions jamais avoir aucune consolation, et de vouloir dire esgalement sur le mont de Calvaire, comme sur celui de Thabor: O Seigneur! il m'est bon d'estre avec vous, ou que vous soyez en croix, ou que vous soyez en gloire. 6° Finalement je vous adverty que s'il vous arrivoit quelque notable abondance de telles consolations, tendretez, larmes et douceurs, ou quelque chose d'extraordinaire en icelles, vous en conferiez fidellement avec vostre conducteur, affin d'apprendre comme il s'y faut moderer et comporter; car il est escrit: *As-tu treuvé le miel? manges-en ce qui suffit.*

## CHAPITRE XIV.

### DES SEICHERESSES ET STERILITEZ SPIRITUELLES.

Vous ferez donc ainsi que je vous viens de dire, tres-chere Philotée, quand vous avez des consolations. Mais ce beau tems si agreable ne durera pas tousjours; ains il adviendra que quelquefois vous serez tellement privée et destituée du sentiment de la devotion, qu'il vous sera advis que vostre ame soit une terre

deserte, infructueuse , sterile, en laquelle il n'y ayt ny sentier, ny chemin pour treuver Dieu, ny aucune eau de grace qui la puisse arrouser à cause des seicheresses, qui, ce semble, la reduiront totalement en friche. Helas! que l'ame qui est en cet estat est digne de compassion, et sur tout quand ce mal est vehement, car alors, à l'imitation de David, elle se repaist de larmes jour et nuict, tandis que, par mille suggestions, l'ennemy, pour la desesperer, se mocque d'elle, et lui dit : Ha! pauvrete, où est ton Dieu? par quel chemin le pourras-tu treuver, qui te pourra jamais rendre la joye de sa sainte grace?

Que ferez-vous donc en ce tems-là, Philotée? prenez garde d'où le mal vous arrive. Nous sommes souvent nous-mesmes la cause de nos sterilitez et seicheresses.

1° Comme une mere refuse le sucre à son enfant qui est sujet aux vers : ainsi Dieu nous oste les consolations, quand nous y prenons quelque vaine complaysance, et que nous sommes sujets aux vers de l'outrecuidance : il m'est bon, ô mon Dieu, que vous m'humiliez; oüy, car avant que je fusse humilié, je vous avois offensé.

2° Quand nous negligions de recueillir les suavitez et delices de l'amour de Dieu, lors qu'il en est tems, il les escarte de nous, en punition de nostre paresse. L'Israélite qui n'amassoit la manne de bon matin, ne le pouvoit plus faire apres le soleil levé, car elle se treuvoit toute fondüe.

3° Nous sommes quelquesfois couchez dans un lict des contentemens sensuels et consolations perissables, comme estoit l'Espouse sacrée és Cantiques : l'Espoux de nos ames bucque à la porte de nostre cœur, il nous inspire de nous remettre à nos exercices spirituels; mais nous marchandons avec luy, d'autant qu'il nous fasche de quitter ces vains amusemens, et de nous separer de ces faux contentemens; c'est pourquoy il passe outre, et nous laisse croupir, puis, quand nous le voulons chercher, nous avons beaucoup de peine à le treuver : aussi l'avons-nous bien merité, puisque nous avons esté si infidelles et deloyaux à son amour, que d'en avoir refusé l'exercice pour suivre celuy des choses du monde : ah! vous avez donc de la farine d'Egypte, vous n'aurez donc point de la manne du ciel. Les abeilles haysent toutes les odeurs artificielles; et les suavitez du Saint-Esprit sont incompatibles avec les delices artificieuses du monde.

4° La duplicité et finesse d'esprit, exercée és confessions et communications spirituelles que l'on fait avec son conducteur, attire les seicheresses et sterilitez : car, puisque vous mentez au

Saint-Esprit, ce n'est pas merveille s'il vous refuse sa consolation : vous ne voulez pas estre simple et naïf comme un petit enfant, vous n'aurez donc pas la dragée des petits enfans.

5° Vous vous estes bien saoulée des contentemens mondains, ce n'est pas merveille si les delices spirituelles vous sont à desgoust : les colombes jà saoules, dit l'ancien Proverbe, treuvent ameres les cerises. Il a remply de biens, dit Nostre-Dame, les affamez ; et les riches il les a laissez vuides. Ceux qui sont riches des playsirs mondains ne sont pas capables des spirituels.

6° Avez-vous bien conservé les fruicts des consolations receuës ? vous en aurez donc des nouvelles : car, à celuy qui a, on luy en donnera davantage ; et à celuy qui n'a pas ce qu'on luy a donné, mais qui l'a perdu par sa faute, on luy osterá mesme ce qu'il n'a pas, c'est-à-dire, on le priverá des graces qui luy estoient préparées. Il est vray, la pluye vivifie les plantes qui ont de la verdure ; mais à celles qui ne l'ont point, elle leur oste encore la vie qu'elles n'ont point ; car elles en pourrissent tout-à-fait. Pour plusieurs telles causes, nous perdons les consolations devotieuses, et tombons en seicheresse et sterilité d'esprit. Examinons donc nostre conscience, si nous remarquerons en nous quelques semblables deffauts. Mais notez, Philotée, qu'il ne faut pas faire cet examen avec inquietude et trop de curiosité ; ains, apres avoir fidellement consideré nos deportemens, pour ce regard, si nous treuvons la cause du mal en nous, il en faut remercier Dieu, car le mal est à moityé guery quand on a descouvert sa cause. Si, au contraire, vous ne voyez rien en particulier qui vous semble avoir causé cette seicheresse, ne vous amusez point à une plus curieuse recherche ; mais, avec toute simplicité, sans plus examiner aucune particularité, faites ce que je vous diray.

1. Humiliez-vous grandement devant Dieu, en la cognoissance de vostre neant et misere. Helas ! qu'est-ce que de moy, quand je suy à moy-mesme ? non autre chose, ô Seigneur ! sinon une terre seiche, laquelle, crevassée de toutes parts, tesmoigne la soif qu'elle a de la pluye du ciel, et cependant le vent la dissipe et reduit en poussiere.

2. Invoquez Dieu, et luy demandez son allegresse. *Rendez-moy, ô Seigneur, l'allegresse de vostre salut. Mon Pere, s'il est possible, transportez ce calice de moy.* Oste-toy d'icy, ô bize infructueuse qui desseiche mon ame ; et venez, ô gracieux vent des consolations, et soufflez dans mon jardin : et ces bonnes affections respandront l'odeur de suavité.

3. Allez à vostre confesseur, ouvrez-luy bien vostre cœur,

faites-luy bien voir tous les replis de vostre ame, prenez les avis qu'il vous donnera avec grande simplicité et humilité. Car Dieu qui ayme infiniment l'obeyssance, rend souvent utiles les conseils que l'on prend d'autrui, et sur tout des conducteurs des ames, encore que d'ailleurs il n'y eust pas grande apparence : comme il rendit profitables à Naaman les eaux du Jourdain, desquelles Helisée, sans aucune apparence de raison humaine, luy avoit ordonné l'usage.

4. Mais, apres tout cela, rien n'est si utile, rien si fructueux en telles seicheresses et sterilitez, que de ne point s'affectionner et attacher au desir d'en estre delivré. Je ne dy pas qu'on ne doive faire des simples souhaits de la delivrance; mais je dy qu'on ne s'y doit pas affectionner, ains se remettre à la pure mercy de la speciale providence de Dieu, affin que, tant qu'il luy playra, il se serve de nous, entre ces espines et parmy ces desirs. Disons donc à Dieu en ce tems-là : *O Pere, s'il est possible, transportez de moy ce calice; mais adjoustons aussi de grand courage : Toutesfois, non ma volonté, mais la vostre soit faite* : et arrestons-nous à cela avec le plus de repos que nous pourrons. Car Dieu, nous voyant en cette sainte indifference, nous consolera de plusieurs graces et faveurs, comme quand il vid Abraham resolu de se priver de son enfant Isaac, il se contenta de le voir indifferent en cette pure resignation, le consolant d'une vision tres-aggreable, et par de tres-douces benedictions. Nous devons donc, en toutes sortes d'afflictions, tant corporelles que spirituelles, et distractions, ou soustractions de la devotion sensible qui nous arrivent, dire de tout nostre cœur, et avec une profonde sousmission : *Le Seigneur m'a donné des consolations, le Seigneur me les a ostées, son saint nom soit beni*. Car, perseverant en cette humilité, il nous rendra ses delicieuses faveurs, comme il fit à Job, qui usa constamment de pareilles parolles en toutes ses desolations.

5. Finalement, Philotée, entre toutes nos seicheresses et sterilitez, ne perdons point courage; mais, attendant en patience le retour des consolations, suivons tousjours nostre train : ne laissons point pour cela aucun exercice de devotion, ains s'il est possible, multiplions nos bonnes œuvres; et ne pouvant presenter à nostre cher Espoux des confitures liquides, presentons-luy-en des seiches, car ce luy est tout un, pourveu que le cœur qui les luy offre soit parfaitement resolu de le vouloir aymer. Quand le printems est beau, les abeilles font plus de miel et moins de mouschons, parce qu'à la faveur du beau tems

elles s'amusent tant à faire leur cueillette sur les fleurs, qu'elles en oublient la production de leurs nymphes. Mais quand le printemps est aspre et nubileux, elles font plus de nymphes et moins de miel; car, ne pouvant pas sortir pour faire la cueillette du miel, elles s'employent à se peupler, et multiplier leur race. Il arrive maintesfois, ma Philotée, que l'ame, se voyant au beau printemps des consolations spirituelles, s'amuse tant à les amasser et succer, qu'en l'abondance de ces douces delices, elle fait beaucoup moins de bonnes œuvres; et qu'au contraire, parmy les aspretez et sterilitez spirituelles, à mesure qu'elle se void privée des sentimens agreables de la devotion, elle en multiplie d'autant plus les œuvres solides, et abonde en la generation interieure des vrayes vertus de patience, humilité, abjection de soy-mesme, resignation et abnegation de son amour-propre.

C'est donc un grand abus de plusieurs, et notamment des femmes, de croire que le service que nous faysons à Dieu sans goust, sans tendreté de cœur et sans sentiment, soit moins agreable à sa divine Majesté, puis qu'au contraire nos actions sont comme les roses, lesquelles, bien qu'estant fraiches, elles ont plus de grace, estant neantmoins seiches, elles ont plus d'odeur et de force. Car tout de mesme, bien que nos œuvres, faites avec tendreté de cœur, nous soient plus agreables, à nous, dis-je, qui ne regardons qu'à nostre propre delectation, si est-ce qu'estant faictes en seicheresse et sterilité, elles ont plus d'odeur et de valeur devant Dieu. Oüy, chere Philotée, en temps de seicheresse nostre volonté nous porte au service de Dieu comme par vive force, et par consequent il faut qu'elle soit plus vigoureuse et constante qu'en tems de tendreté. Ce n'est pas si grand cas de servir un prince en la douceur d'un tems paysible, et parmy les delices de la cour; mais de le servir en l'aspreté de la guerre, parmy les troubles et persecutions, c'est une vraye marque de constance et fidellité. La bien-heureuse Angele de Foligny dit que l'orayson la plus agreable à Dieu, est celle qui se fait par force et contrainte, c'est-à-dire, celle à laquelle nous nous rangeons, non par aucun goust que nous y ayons, ny par inclination; mais purement pour playre à Dieu, à quoy nostre volonté nous porte, comme à contre-cœur, forçant et violentant les seichereses et respugnances qui s'opposent à cela. J'en dy de mesme de toutes sortes de bonnes œuvres; car, plus nous avons de contradictions, soit exterieures, soit interieures, à les faire, plus elles sont estimées et prisées devant Dieu; moins il y a de nostre interest particulier en la poursuite

des vertus, plus la pureté de l'amour divin y reluict : l'enfant bayse aysement sa mere qui luy donne du sucre ; mais c'est signe qu'il l'ayme grandement, s'il la bayse apres qu'elle luy aura donné de l'absynthe, ou du chicotin.

## CHAPITRE XV.

CONFIRMATION ET ESCLAIRCISSEMENT DE CE QUI A ESTÉ DIT,  
PAR UN EXEMPLE NOTABLE.

MAIS, pour rendre toute cette instruction plus evidente, je veux mettre icy une excellente piece de l'histoire de S. Bernard, telle que je l'ay treuvée en un docte et judicieux escrivain. Il dit donc ainsi : C'est chose ordinaire à presque tous ceux qui commencent à servir Dieu, et qui ne sont encore point experimentez és soustractions de la grace, ny és vicissitudes spirituelles, que leur venant à manquer ce goust de la devotion sensible, et cette agreable lumiere qui les invite à se haster au chemin de Dieu, ils perdent tout à coup l'haleyne, et tombent en pusillanimité et tristesse de cœur. Les gens bien entendus en rendent cette raison, que la nature raysonnable ne peut longuement durer affamée, et sans quelque delectation, ou celeste ou terrestre. Or, comme les ames relevées au-dessus d'elles-mesmes, par l'essay des playsirs superieurs, renoncent facilement aux objets visibles : ainsi, quand par la disposition divine la joye spirituelle leur est ostée, se treuvant aussi d'ailleurs privées des consolations corporelles, et n'estant point encore accoustumées d'attendre en patience les retours du vray soleil, il leur semble qu'elles ne soyent point au ciel ny en la terre, et qu'elles demeureront ensevelies en une nuit perpetuelle, si que, comme petits enfans qu'on sevre, ayant perdu leurs mammelles, elles languissent et gemissent, et deviennent ennuyeuses et importunes, principalement à elles-mesmes.

Cecy doncques arriva au voyage duquel il est question, à l'un de la troupe, nommé Geoffroy de Peronne, nouvellement dedié au service de Dieu. Celuy-cy rendu soudainement aride, destitué de consolation, et occupé des tenebres interieures, commença à se ramentevoir (1) de ses amis mondains, de ses parens, des facultez qu'il venoit de laisser, au moyen dequoy il fut assailly d'une si rude tentation, que ne pouvant la celer en son maintien, un de ses plus confidens s'en apperceut, et l'ayant dextre-

(1) Ressouvenir.

ment accosté avec douces parolles, lui dit en secret : Que veut dire cecy, Geoffroy ? comment est-ce que contre l'ordinaire tu te rens si pensif et affligé ? Alors Geoffroy, avec un profond soupir : Ah ! mon frere, respondit-il, jamais de ma vie je ne seray joyeux. Cet autre, esmeu de pitié par telles parolles, avec un zele fraternel, alla soudain reciter tout cecy au commun Pere S. Bernard, lequel, voyant le danger, entra en une eglise prochaine, affin de prier Dieu pour luy ; et Geoffroy cependant, accablé de tristesse, reposant sa teste sur une pierre, s'endormit. Mais apres un peu de tems, tous deux se leverent, l'un de l'orayson avec la grace impetrée, et l'autre du sommeil, avec un visage si riant et serein, que son cher amy s'esmerveillant d'un si grand et soudain changement, ne se peut contenir de luy reprocher amiablement ce que peu auparavant il luy avoit respondu. Alors Geoffroy luy repliqua : Si auparavant je te dy que jamais je ne serois joyeux, maintenant je t'assure que je ne seray jamais triste.

Tel fut le succez de la tentation de ce devot personnage ; mais remarquez en ce recit, chere Philotée,

1° Que Dieu donne ordinairement quelque avant-goust des delices celestes à ceux qui entrent en son service, pour les retirer des voluptez terrestres, et les encourager à la poursuite du divin amour, comme une mere qui, pour amorcer et attirer son petit enfant à la mammelle, met du miel sur le bout de son tetin.

2° Que c'est neantmoins aussi ce bon Dieu, qui quelquesfois, selon la sage disposition, nous oste le laict et le miel des consolations, affin que, nous sevrant ainsi, nous apprenions à manger le pain sec et plus solide d'une devotion vigoureuse, exercée à l'espreuve des desgousts et tentations.

3° Que quelquesfois des bien grandes tentations s'eslevent parmi les seicheresses et sterilitez, et lors il faut constamment combattre les tentations, car elles ne sont pas de Dieu ; mais il faut souffrir patiemment les seicheresses, puisque Dieu les a ordonnées pour nostre exercice.

4° Que nous ne devons jamais perdre courage entre les ennuyes interieurs, ny dire comme le bon Geoffroy : Jamais je ne seray joyeux ; car, emmy la nuict, nous devons attendre la lumiere ; et reciproquement, au plus beau tems spirituel que nous puissions avoir, il ne faut pas dire : Je ne seray jamais ennuyé ; non, car, comme dit le Sage, és jours heureux il se faut ressouvenir du malheur ; il faut esperer entre les travaux, et craindre entre les



prosperitez ; et, tant en l'une des occasions qu'en l'autre, il se faut toujours humilier.

5° Que c'est un souverain remede de descouvrir son mal à quelque amy spirituel qui nous puisse soulager.

Enfin, pour conclusion de cet advertissement, qui est si necessaire, je remarque que, comme en toutes choses, de mesme en celles-cy, nostre bon Dieu, et nostre ennemy, ont aussi de contraires pretentions : car Dieu nous veut conduire par icelles à une grande pureté de cœur, à un entier renoncement de nostre propre interest en ce qui est de son service, et un parfait despouillement de nous-mesmes ; mais le malin tasche d'employer ces travaux pour nous faire perdre courage, pour nous faire retourner du costé des playsirs sensuels, et enfin nous rendre ennuyeux à nous-mesmes et aux autres, affin de decrier et diffamer la sainte devotion. Mais si vous observez les enseignemens que je vous ay donnez, vous accroistrez grandement vostre perfection, en l'exercice que vous ferez entre ces afflictions interieures, desquelles je ne veux pas finir le propos que je vous die encore ce mot. Quelquesfois les desgousts, les sterilitez et seicheresses, proviennent de l'indisposition du corps, comme quand par l'excez des veilles, des travaux et des jeusnes, on se treuve accablé de lassitudes, d'assoupissemens, de sommeil, de pesanteurs, et autres telles infirmités, lesquelles, bien qu'elles dependent du corps, ne laissent pas d'incommoder l'esprit, pour l'estroite liason qui est entre eux. Or, en telles occasions, il faut tousjours se ressouvenir de faire plusieurs actes de vertu avec la pointe de nostre esprit et volonté superieure ; car, encore que toute nostre ame semble dormir et estre accablée d'assoupissement et lassitude, si est-ce que les actions de nostre esprit ne laissent pas d'estre fort agreables à Dieu. Et pouvons dire en ce tems-là, comme l'Espouse sacrée : *Je dors, mais mon cœur veille*. Et comme j'ay dit cy-dessus, s'il y a moins de goust à travailler de la sorte, il y a pourtant plus de merite et de vertu, mais le remede en cette occurrence, c'est de revigourer le corps par quelque sorte de legitime allegement et recreation. Ainsi S. François ordonnoit à ses religieux qu'il fussent tellement moderez en leurs travaux, qu'ils n'accablent pas la ferveur de l'esprit.

Et à propos de ce glorieux Pere, il fut une fois attaqué et agité d'une si profonde melancholie d'esprit, qu'il ne pouvoit s'empescher de le tesmoigner en ses deportemens ; car, s'il vouloit converser avec ses religieux, il ne pouvoit ; s'il s'en separoit, il estoit pis : l'abstinence et maceration de la chair l'accabloient,

et l'orayson ne l'allegeoit nullement. Il fut deux ans en cette sorte, tellement qu'il sembloit estre du tout abandonné de Dieu; mais enfin, apres avoir humblement souffert cette rude tempeste, le Sauveur luy redonna en un moment une heureuse tranquillité. C'est pour dire que les plus grands serviteurs de Dieu sont subjets à ces secousses, et que les moindres ne doivent s'estonner s'il leur en arrive quelques-unes.

## CINQUIESME PARTIE.

EXERCICES ET ADVIS POUR RENOUVELLER L'AME, ET LA CONFIRMER  
EN LA DEVOTION.



## CHAPITRE PREMIER.

QU'IL FAUT CHAQUE ANNÉE RENOUVELLER LES BONS PROPOS  
PAR LES EXERCICES SUIVANS.

Le premier point de ces exercices consiste à bien reconnoître leur importance. Nostre nature humaine decheoit aysement de ses bonnes affections, à cause de la fragilité et mauvaise inclination de nostre chair, qui appesantit l'ame et la tire tousjours contre bas, si elle ne s'esleve souvent en haut, à vive force de resolution, ainsi que les oyseaux retombent soudain en terre, s'ils ne multiplient les esclancemens et traicts d'aisles, pour se maintenir au vol. Pour cela, chere Philotée, vous avez besoin de reïterer et repeter fort souvent les bons propos que vous avez fait de servir Dieu, de peur que ne le faysant pas, vous ne retombiez en vostre premier estat, ou plutost en estat beaucoup pire; car les cheutes spirituelles ont cela de propre, qu'elles nous precipitent tousjours plus bas que n'estoit l'estat duquel nous estions montez en haut à la devotion. Il n'y a point d'horloge, pour bon qu'il soit, qu'il ne faille remonter, ou bander deux fois le jour, au matin et au soir; et puis outre cela, il faut qu'au moins une fois l'année, on le demonte de toutes pieces, pour oster les rouilleures qu'il aura contractées, redresser les pieces forcées, et reparer celles qui sont usées. Ainsi, celuy qui a un vray soin de son cher cœur, doit le remonter en Dieu au soir et au matin, par les exercices marquez cy-dessus; et outre cela il doit plusieurs fois considerer son estat, le redresser et accommoder; et enfin, au moins une fois l'année, il le doit demonter, et regarder par le menu toutes les pieces, c'est-à-dire, toutes les affections et passions d'iceluy, affin de reparer tous les deffauts qui y peuvent estre. Et comme l'horloger oint avec quelque huyle delicate les rouës, les ressorts et tous les mouvans de son horloge, affin que les mouvemens se fassent plus doucement, et qu'il soit moins sujet à la rouilleure: ainsi, la per-

sonne devote, apres la prattique de ce demontement de son cœur, pour le bien renouveler, le doit oindre par les sacremens de Confession et de l'Eucharistie : cet exercice reparera vos forces abattuës par le tems, eschauffera vostre cœur, fera reverdir vos bons propos, et refleurir les vertus de vostre esprit.

Les anciens chrestiens le prattiquoient soigneusement au jour anniversaire du baptesme de Nostre-Seigneur, auquel, comme dit S. Gregoire, evesque de Nazianze, ils renouvelloient la profession et les protestations qui se font en ce sacrement : faysons-en de mesme, ma chere Philotée, nous y disposant tres-volontiers, et nous y employant fort serieusement.

Ayant doncques choisy le tems convenable, selon l'advis de vostre pere spirituel, et vous estant un peu plus retirée en la solitude, et spirituelle et réelle, que l'ordinaire, vous ferez une, ou deux, ou trois meditations sur les poincts suivans, selon la methode que je vous ay donnée en la seconde partie.

## CHAPITRE II.

### CONSIDERATIONS SUR LE BENEFICE QUE DIEU NOUS FAIT, NOUS APPELLANT À SON SERVICE, ET SELON LA PROTESTATION MISE CY-DESSUS.

1° **CONSIDEREZ** les poincts de vostre protestation. Le premier, c'est d'avoir quitté, rejeté, detesté et renoncé pour jamais tout peché mortel. Le second, c'est d'avoir dedié et consacré vostre ame, vostre cœur, vostre corps, avec tout ce qui en depend, à l'amour et service de Dieu. Le troisieme, c'est que s'il vous arrivoit de tomber en quelque mauvaise action, vous vous en relevez soudainement moyennant la grace de Dieu : mais ne sont-ce pas là des belles, justes, dignes et genereuses resolutions? Pensez bien en vostre ame combien cette protestation est sainte, raisonnable et desirable.

2° **Considerez** à qui vous avez fait cette protestation ; car c'est à Dieu : si les parolles raisonnables données aux hommes nous obligent estroitement, combien plus celles que nous avons données à Dieu ? *Ha! Seigneur*, disoit David, *c'est à vous à qui mon cœur l'a dit ; mon cœur a projeté cette bonne parolle ; non, jamais je ne l'oubli-ray.*

3° **Considerez** en presence de qui ; car ç'a esté à la veuë de toute la cour celeste. Helas ! la S<sup>te</sup> Vierge, S. Joseph, vostre bon ange, S. Louys, toute cette besnite troupe vous regardoit, et souspiroit sur vos parolles des souspirs de joye et d'approbation ; et voyoit des yeux d'un amour indicible vostre cœur prosterné

aux pieds du Sauveur qui se consacroit à son service : on fit une joye particuliere pour cela parmy la Hierusalem celeste, et maintenant on en fera la commemoration, si de bon cœur vous renouvellez vos resolutions.

4<sup>o</sup> Considerez par quels moyens vous fistes vostre protestation. Helas ! combien Dieu vous fut doux et gracieux en ce tems-là ? Mais dites en verité, fustes-vous pas conviée par des doux attraicts du Saint-Esprit ? les cordes avec lesquelles Dieu tira vostre petite barque à ce port salutaire, furent-elles pas d'amour et charité ? comme vous alla-t-il amorçant avec son sucre divin, par les sacremens, par la lecture, et par l'orayson ? Helas ! chere Philotée, vous dormiez, et Dieu veilloit sur vous, et pensoit sur vostre cœur des pensées de paix, il meditoit pour vous des meditations d'amour.

5<sup>o</sup> Considerez en quel tems Dieu vous tira à ces grandes resolutions ; car ce fut en la fleur de vostre aage. Ha ! quel bonheur d'apprendre tost ce que nous ne pouvons sçavoir que trop tard. S. Augustin, ayant esté tiré à l'aage de trente ans, s'escricoit : *O ancienne beauté, comme t'ay-je si tard cognuë ? Helas ! je te voyois, et ne te considerois point.* Et vous pourrez bien dire : *O douceur ancienne, pourquoy ne t'ay-je plustost savourée ? Helas ! neantmoins encore ne le meritiez-vous pas alors ; et partant, recognoissant quelle grace Dieu vous a faict de vous attirer en vostre jeunesse, dites avec David : O mon Dieu, vous m'avez esclairée et touchée dès ma jeunesse, et jusques à jamais j'annonceray vostre misericorde.* Que si ç'a esté en vostre vieillesse, helas ! Philotée, quelle grace, qu'après avoir ainsi abusé des années precedentes, Dieu vous ayt appelée avant la mort, et qu'il ayt arresté la course de vostre misere au tems auquel, si elle eust continué, vous estiez eternellement miserable !

Considerez les effects de cette vocation. Vous treuverez, je pense, en vous de bons changemens, comparant ce que vous estes avec ce que vous estiez. Ne prenez-vous point à bonheur de sçavoir parler à Dieu par l'orayson, d'avoir affection à le vouloir aymer, d'avoir accoisé et pacifié beaucoup de passions qui vous inquietoient, d'avoir evité plusieurs pechez et embarrassemens de conscience ; et enfin d'avoir si souvent communié de plus que vous n'eussiez pas fait, vous unissant à cette souveraine source des graces eternelles ? ah ! que ces graces sont grandes. Il faut, ma Philotée, les peser au poids du sanctuaire ; c'est la main dextre de Dieu qui a fait tout cela. *La bonne main de Dieu, dit David, a fait vertu, sa dextre m'a relevé. Ha ! je*

*ne mourray pas, mais je vivray, et raconteray de cœur, de bouche, et par œuvres, les merveilles de sa bonté.*

Après toutes ces considerations, lesquelles, comme vous voyez, fournissent tout plein de bonnes affections, il faut simplement conclure par action de grace, et une priere affectionnée d'en bien profiter, se retirant avec humilité et grande confiance en Dieu, reservant de faire l'effort des resolutions apres le deuxiesme point de cet exercice.

### CHAPITRE III.

#### DE L'EXAMEN DE NOSTRE AME SUR SON AVANCEMENT EN LA VIE DEVOTE.

CE second point de l'exercice est un peu long, et pour le pratiquer, je vous diray qu'il n'est pas requis que vous le fassiez tout d'une traite, mais à plusieurs fois, comme : prenant ce qui regarde vostre deportement envers Dieu pour un coup; ce qui vous regarde vous-mesme pour l'autre; ce qui concerne le prochain pour l'autre, et la consideration des passions pour le quatriesme. Il n'est pas requis ny expedient que vous fassiez à genoux, sinon le commencement et la fin, qui comprend les affections. Les autres poincts de l'examen, vous les pouvez faire utilement en vous promenant, et encore plus utilement au lict, si par adventure vous y pouvez estre quelque tems sans assoupissement et bien eveillée; mais pour ce faire il les faut avoir bien leus auparavant. Il est neantmoins requis de faire tout ce second point en trois jours et deux nuicts pour le plus, prenant de chaque jour et de chaque nuict quelque heure. je veux dire quelque tems, selon que vous pourrez. Car, si cet exercice ne se faysoit qu'en des tems fort distans les uns des autres, il perdrait sa force, et donneroit des impressions trop lasches. Apres chaque point de l'examen, vous remarquerez en quoy vous vous treuvez manquée, et en quoy vous avez du deffaut, et quels principaux detraquemens vous avez ressentis, affin de vous en declarer pour prendre conseil, resolution et confortement d'esprit. Bien qu'és jours que vous ferez cet exercice, et les autres, il ne soit pas requis de faire une absoluë retraite des conversations, si faut-il en faire un peu, surtout devers le soir, affin que vous puissiez gagner le lict de meilleure heure, et prendre le repos du corps et d'esprit necessaire à la consideration. Et parmy le jour, il faut faire de frequentes aspirations en Dieu, à Nostre-Dame, aux anges, à toute la Hierusalem celeste; il faut encore

que le tout se fasse d'un cœur amoureux de Dieu, et de la perfection de vostre ame. Pour donc bien commencer cet examen,

1<sup>o</sup> Mettez-vous en la presence de Dieu. 2<sup>o</sup> Invoquez le Saint-Esprit, luy demandant lumiere et clarté, affin que vous puissiez bien cognoistre, avec S. Augustin, qui s'escrivoit devant Dieu en esprit d'humilité : *O Seigneur, que je vous cognoisse, et que je me cognoisse.* Et S. François qui interrogeoit Dieu, disant : *Qui estes-vous, et qui suis-je?* Protestez de ne vouloir remarquer vostre advancement pour vous en resjouyr en vous-mesme, mais pour vous resjouyr en Dieu ; ny pour vous en glorifier, mais pour glorifier Dieu, et l'en remercier.

Protestez que si, comme vous pensez, vous descouvrez d'avoir peu profité, ou bien d'avoir reculé, vous ne voulez nullement pour tout cela vous abatre, ny refroidir par aucune sorte de decouragement ou relaschement de cœur, ains qu'au contraire vous voulez vous encourager et animer davantage, vous humilier et remedier aux deffauts, moyennant la grace de Dieu.

Cela fait, considerez doucement et tranquillement comme jusques à l'heure presente vous vous estes comportée envers Dieu, envers le prochain et à l'endroit de vous-mesme.

## CHAPITRE IV.

### EXAMEN DE L'ESTAT DE NOSTRE AME ENVERS DIEU.

1. QUEL est vostre cœur contre le peché mortel : avez-vous une resolution forte à ne le jamais commettre, pour quelque chose qui puisse arriver? Et cette resolution a-t-elle duré dés vostre protestation jusques à present? En cette resolution consiste le fondement de la vie spirituelle.

2. Quel est vostre cœur à l'endroit des commandemens de Dieu : les treuvez-vous bons, doux et agreables? Ha! ma fille, qui a le goust en bon estat, et l'estomach sain, il ayme les bonnes viandes, et rejette les mauvaises.

3. Quel est vostre cœur à l'endroit des pechez veniels : on ne sçauroit se garder d'en faire quelqu'un par cy par là; mais y en a-t-il point auquel vous ayez une speciale inclination, et ce qui seroit le pis, y en a-t-il point auquel vous ayez affection et amour?

4. Quel est vostre cœur à l'endroit des exercices spirituels : les aymez-vous? les estimez-vous? vous faschent-ils point, en estes-vous point desgoustée? auquel vous sentez-vous moins ou plus inclinée? oüyr la parolle de Dieu, la lire, en deviser, mediter, aspirer en Dieu, se confesser, prendre les advis spirituels, s'ap-

prester à la communion, se communier, restreindre ses affections : qu'y a-t-il en cela qui respugne à vostre cœur? Et si vous treuvez quelque chose à quoy ce cœur ayt moins d'inclination, examinez d'où vient ce desgoust, qu'est-ce qui en est la cause.

5. Quel est vostre cœur à l'endroit de Dieu mesme? vostre cœur se plaist-il à se ressouvenir de Dieu, en ressent-il point de douceur agreable? Ha! dit David : *Je me suis ressouvenu de Dieu, et m'en suis delecté.* Sentez-vous en vostre cœur une certaine facilité à l'aymer, et un goust particulier à savourer cet amour? Vostre cœur se recrée-t-il point à penser à l'immensité de Dieu, à sa bonté, à sa suavité? Si le souvenir de Dieu vous arrive emmy les occupations du monde et les vanitez, se fait-il point faire place, saysit-il point vostre cœur, vous semble-t-il point que vostre cœur se tourne de son costé, et en certaine façon luy va au devant? Il y a certes des ames comme cela.

Si le mary d'une femme revient de loin, tout aussi-tost que cette femme s'apperçoit de son retour, et qu'elle oÿt sa voix, quoy qu'elle soit embarrassée d'affaires, et retenuë par quelque violente consideration emmy la presse, si est-ce que son cœur n'est pas retenu; mais abandonne les autres pensées, pour penser à ce mary venu. Il en prend de mesme des ames qui ayment bien Dieu : quoy qu'elles soient empressées, quand le souvenir de Dieu s'approche d'elles, elles perdent presque contenance à tout le reste, pour l'ayse qu'elles ont de voir ce cher souvenir revênu; et c'est un extremement bon signe.

6. Quel est vostre cœur à l'endroit de Jesus-Christ Dieu et homme? vous playsez-vous autour de luy? Les mousches à miel se playsent autour de leur miel, et les guespes autour des puan-teurs : ainsi les bonnes ames prennent leur contentement autour de Jesus-Christ, et ont une extreme tendreté d'amour en son endroit; mais les mauvaises se playsent autour des vanitez.

7. Quel est vostre cœur à l'endroit de Nostre-Dame, des saints, et de vostre bon ange : les ayez-vous fort? avez-vous une speciale confiance en leur bien-veillance? leurs images, leurs vies, leurs louanges vous playsent-elles?

8. Quant à vostre langue, comme parlez-vous de Dieu? vous playsez-vous d'en dire du bien selon vostre condition et suffisance? ayez-vous à chanter ses cantiques?

9. Quant aux œuvres, pensez si vous avez à cœur la gloire extérieure de Dieu, et de faire quelque chose à son honneur : car ceux qui ayment Dieu, ayment avec Dieu l'ornement de sa maison.



10. Sçauriez-vous remarquer d'avoir quitté quelque affection , et renoncé à quelque chose pour Dieu? car c'est un bon signe d'amour de se priver de quelque chose en faveur de celui qu'on ayme. Qu'avez-vous donc cy-devant quitté pour l'amour de Dieu?

## CHAPITRE V.

### EXAMEN DE VOSTRE ESTAT ENVERS VOUS-MESME.

1. COMME vous ayez-vous vous-mesme? vous ayez-vous point trop pour ce monde? Si cela est, vous desirerez de demeurer tousjours icy, et aurez un extreme soin de vous establir en cette terre; mais si vous vous ayez pour le ciel, vous desirerez, au moins acquiescerez aysement de sortir d'icy-bas, à l'heure qu'il playra à Nostre-Seigneur.

2. Tenez-vous bon ordre en l'amour de vous-mesme? car il n'y a que l'amour desordonné de nous-mesmes qui nous ruyne. Or, l'amour ordonné veut que nous aymions plus l'ame que le corps; que nous ayons plus de soin d'acquérir les vertus que tout autre chose; que nous tenions plus de compte de l'honneur celeste, que de l'honneur bas et caduc. Le cœur bien ordonné dit plus souvent en soy-mesme : Que diront les anges, si je pense à telle chose? que non pas : Que diront les hommes?

3. Quel amour avez-vous à vostre cœur? vous faschez-vous point de le servir en ses maladies? hélas! vous luy devez ce soin de le secourir et faire secourir, quand ses passions le tourmentent, et laisser toutes choses pour cela.

4. Que vous estimez-vous devant Dieu? rien sans doute : or, il n'y a pas grande humilité en une mousche de ne s'estimer rien au prix d'une montagne, ny en une goutte d'eau de se tenir pour rien en comparaison de la mer, ny à une bluette ou esteincelle de feu de se tenir pour rien au prix du soleil; mais l'humilité gist à ne point nous sur-estimer aux autres, et à ne vouloir pas estre sur-estimez par les autres. A quoy en estes-vous pour ce regard?

5. Quant à la langue, vous vantez-vous point ou d'un biais ou d'un autre? vous flattez-vous point en parlant de vous?

6. Quant aux œuvres, prenez-vous point de playsir contraire à vostre santé : je veux dire de playsir vain, inutile, trop de veillées sans sujet, et semblables.

## CHAPITRE VI.

## EXAMEN DE L'ESTAT DE VOSTRE AME ENVERS LE PROCHAIN.

IL faut bien aymer le mary et la femme d'un amour doux et tranquille, ferme et continuel, et que ce soit en premier lieu parce que Dieu l'ordonne et le veut. J'en dy de mesme des enfans et proches parens, et encore des amys, chascun selon son rang.

Mais, pour parler en general, quel est vostre cœur à l'endroit du prochain? l'aymez-vous bien cordialement, et pour l'amour de Dieu? Pour bien discerner cela, il vous faut bien représenter certaines gens ennuyeux et maussades : car c'est là où on exerce l'amour de Dieu envers le prochain, et beaucoup plus envers ceux qui nous font du mal, ou par effect, ou par paroles. Examinez bien si vostre cœur est franc en leur endroit, et si vous avec grande contradiction à les aymer.

Etes-vous point prompte à parler du prochain en mauvaise part, surtout de ceux qui ne vous ayment pas? faites-vous point de mal au prochain, ou directement, ou indirectement? Pour peu que vous soyez raysonnable, vous vous en appercevrez aysement.

## CHAPITRE VII.

## EXAMEN SUR LES AFFECTIONS DE VOSTRE AME.

J'AY estendu ainsi au long ces poincts, en l'examen desquels gist la cognoissance de l'avancement spirituel qu'on a fait; car quant à l'examen des pechez, cela est pour les confessions de ceux qui ne pensent point à s'avancer.

Or, il ne faut neantmoins pas se travailler sur un chascun de ces articles, sinon tout doucement, considerant en quel estat nostre cœur a esté touchant iceux dés nostre resolution, et quelles fautes notables nous y avons commises.

Mais pour abreger le tout, il faut reduire l'examen à la recherche de nos passions? et s'il nous fasche de considerer si fort par le menu comme il a esté dit, nous pouvons ainsi nous examiner quels nous avons esté, et comme nous nous sommes comportez.

En nostre amour envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mesmes.

En nostre hayne envers le peché qui se treuve en nous, envers le peché qui se treuve és autres (car nous devons desirer l'ex-

terminement de l'un et de l'autre) en nos desirs touchant les biens, touchant les playsirs, touchant les honneurs.

En la crainte des dangers de pecher, et des pertes des biens de ce monde : on craint trop l'un, et trop peu l'autre.

En esperance trop mise, peut-estre, au monde et en la creature, et trop peu mise en Dieu et és choses eternelles.

En la tristesse, si elle est trop excessive pour choses vaines.

En la joye, si elle est excessive, et pour choses indignes.

Quelles affections enfin tiennent vostre cœur empesché, quelles passions le possèdent, en quoy s'est-il principalement detraqué.

Car, par les passions de l'ame, on recognoist son estat en les tastant l'une apres l'autre, d'autant que comme un joüeur de luth pinçant toutes les cordes, celles qu'il treuve dissonantes il les accorde, ou les tirant, ou les laschant : ainsi, apres avoir tasté l'amour, la hayne, le desir, la crainte, l'esperance, la tristesse et la joye de nostre ame, si nous les treuvs mal accordantes à l'air que nous voulons sonner, qui est la gloire de Dieu, nous pourrons les accorder, moyennant sa grace, et le conseil de nostre pere spirituel.

## CHAPITRE VIII.

### AFFECTIONS QU'IL FAUT FAIRE APRES L'EXAMEN.

APRES avoir doucement consideré chaque point de l'examen, et veu à quoy vous en estes, vous viendrez aux affections en cette sorte.

Remerciez Dieu de ce peu d'amendement que vous aurez treuvé en vostre vie, dés vostre resolution, et recognoissez que ç'a esté sa misericorde seule qui l'a fait en vous, et pour vous.

Humiliez-vous fort devant Dieu, recognoissant que, si vous n'avez pas beaucoup avancé, ç'a esté par vostre manquement, parce que vous n'avez pas fidellement, courageusement et constamment correspondu aux inspirations, clartez et mouvemens qu'il vous a donnez en l'orayson, et ailleurs.

Promettez-luy de le loüer à jamais des graces exercées en vostre endroit, pour vous retirer de vos inclinations à ce petit amendement.

Demandez-luy pardon de l'infidellité et desloyauté avec laquelle vous avez correspondu.

Offrez-luy vostre cœur, affin qu'il s'en rende du tout le maistre.

Suppliez-le qu'il vous rende toute fidelle.

Invoquez les Saints, la S<sup>te</sup> Vierge, vostre ange, vostre patron, S. Joseph, et ainsi des autres.

## CHAPITRE IX.

### DES CONSIDERATIONS PROPRES POUR RENOUVELLER NOS BONS PROPOS.

APRES avoir fait l'examen, et avoir bien conféré avec quelque digne conducteur sur vos deffauts et sur les remedes d'iceux, vous prendrez les considerations suivantes, en en faisant une chaque jour par maniere de meditation, y employant le tems de vostre orayson, et ce tousjours avec la mesme methode, pour la preparation et les affections, de laquelle vous avez usé es meditations de la premiere partie, vous mettant avant toutes choses en la presence de Dieu, implorant sa grace pour vous bien establir en son saint amour et service.

## CHAPITRE X.

### CONSIDERATION PREMIERE, DE L'EXCELLENCE DE NOS AMES.

CONSIDEREZ la noblesse et excellence de vostre ame, qui a un entendement, lequel cognoist non-seulement tout ce monde visible, mais cognoist encore qu'il y a des anges et un paradis, cognoist qu'il y a un Dieu tres-souverain, tres-bon et ineffable, cognoist qu'il y a une eternité, et de plus cognoist ce qui est propre pour bien vivre en ce monde visible, pour s'associer aux anges en paradis, et pour jouïr de Dieu eternellement.

Vostre ame a de plus une volonté toute noble, laquelle peut aymer Dieu, et ne le peut hayr en soy-mesme. Voyez vostre cœur, comme il est genereux, et que, comme rien ne peut arrester les abeilles, de tout ce qui est corrompu, ains s'arrestent seulement sur les fleurs : ainsi vostre cœur ne peut estre en repos qu'en Dieu seul, et nulle creature ne le peut assouvir. Repensez hardiment aux plus chers et violens amusemens qui ont occupé autresfois vostre cœur; et jugez en verité s'ils n'estoient pas pleins d'inquietudes molestes, de pensées cuisantes, et de soucis importuns, emmy lesquels vostre pauvre cœur estoit miserable.

Helas! nostre cœur, courant aux creatures, y va avec des empressemens, pensant de pouvoir y accoiser ses desirs; mais, si-tost qu'il les a rencontrées, il void que c'est à refaire, et que rien ne le peut contenter, Dieu ne voulant que nostre cœur

treuve aucun lieu sur lequel il puisse reposer, non plus que la colombe sortie de l'arche de Noé, afin qu'il retourne à son Dieu, duquel il est sorty. Ha! quelle beauté de nature y a-t-il en vostre cœur! et doncques pourquoy le retiendrons-nous contre son gré à servir aux creatures?

O ma belle ame (devez-vous dire), vous pouvez entendre, et vouloir Dieu; pourquoy vous amusez-vous à chose moindre? vous pouvez pretendre à l'éternité; pourquoy vous amusez-vous aux momens? [Ce fut l'un des regrets de l'enfant prodigue, qu'ayant peu vivre délicieusement en la table de son pere, il mangeoit vilainement en celle des bestes. O mon ame! tu es capable de Dieu: malheur à toy, si tu te contentes de moins que de Dieu! Eslevez fort vostre ame sur cette consideration, remontez-luy qu'elle est éternelle et digne de l'éternité; enflez-luy le courage pour ce sujet.

## CHAPITRE XI.

### SECONDE CONSIDERATION, DE L'EXCELLENCE DES VERTUS.

CONSIDEREZ que les vertus et la devotion peuvent seules rendre vostre ame contente en ce monde; voyez combien elles sont belles; mettez en comparaison les vertus et les vices qui leur sont contraires: quelle suavité en la patience, au prix de la vengeance; de la douceur, au prix de l'ire et du chagrin; de l'humilité, au prix de l'arrogance et ambition; de la liberalité, au prix de l'avarice; de la charité, au prix de l'envie; de la sobriété, au prix des desordres! Les vertus ont cela d'admirable, qu'elles delectent l'ame d'une douceur et suavité nompareille, apres qu'on les a exercées, où les vices la laissent infiniment recreuë (1) et mal-menée. Or sus doncques, pourquoy n'entreprendrons-nous pas d'acquérir ces suavitez?

Des vices, qui n'en a qu'un peu n'est pas content, et qui en a beaucoup est mecontent; mais des vertus, qui n'en a qu'un peu, encore a-t-il desjà du contentement, et puis tousjours plus en avançant. O vie devote, que vous estes belle, douce, agreable et soüefve (2)! vous adoucissez les tribulations, et rendez soüefves les consolations sans vous; le bien est mal, et les playsirs pleins d'inquietudes, troubles et defaillances: ha! qui vous cognoistroit pourroit bien dire avec la Samaritaine: *Domine, da mihi hanc aquam*; Seigneur, donnez-moy cette eau: aspiration fort frequente à la méré Therese, et à S<sup>te</sup> Catherine de Genes, quoy que pour differens sujets.

(1) Epuisée. — (2) Suave.

## CHAPITRE XII.

## TROISIÈME CONSIDÉRATION, SUR L'EXEMPLE DES SAINTS.

CONSIDÉREZ l'exemple des Saints de toutes sortes : qu'est-ce qu'ils n'ont pas fait pour aymer Dieu, et estre ses devots? Voyez ces martyrs invincibles en leurs resolutions : quels tourmens n'ont-ils pas souffert pour les maintenir? mais surtout ces belles et florissantes dames, plus blanches que les lys en pureté, plus vermeilles que la rose en charité, les unes à douze, les autres à treize, quinze, vingt et vingt-cinq ans, ont souffert mille sortes de martyres, plutost que de renoncer à leur resolution, non seulement en ce qui estoit de la profession de la foy, mais en ce qui estoit de la protestation de la devotion, les unes mourant plutost que de quitter la virginité, les autres plutost que de cesser de servir les affligez, et consoler les tourmentez, et ensevelir les trepassez. O Dieu! quelle constance a montré ce sexe fragile, en semblable occurrence!

Regardez tant de saints confesseurs : avec quelle force ont-ils mesprisé le monde? comme se sont-ils rendus invincibles en leurs resolutions? rien ne les en a peu faire desprendre; ils les ont embrassées sans reserve, et les ont maintenues sans exception. Mon Dieu, qu'est-ce que dit S. Augustin de sa mere sainte Monique? avec quelle fermeté a-t-elle poursuivy son entreprise de servir Dieu en son mariage, en son veufvage? Et S. Hierosme, de sa chere fille Paula, parmy combien de traverses, parmy combien tant de varietez d'accidens? Mais qu'est-ce que nous ne ferons pas sur ces si excellens patrons? Ils estoient ce que nous sommes, ils le faysoient pour le mesme Dieu, pour les mesmes vertus : pourquoy n'en ferons-nous autant en nostre condition, et selon nostre vocation, pour nostre chere resolution, et sainte protestation?

## CHAPITRE XIII.

QUATRIÈME CONSIDÉRATION, DE L'AMOUR QUE JESUS-CHRIST  
NOUS PORTE.

CONSIDÉREZ l'amour avec lequel Jesus-Christ Nostre-Seigneur a tant souffert en ce monde, et particulièrement au jardin des Olives et sur le mont de Calvaire : cet amour vous regardoit, et, par toutes ces peines et travaux, obtenoit de Dieu le Pere des bonnes resolutions et protestations pour vostre cœur, et par

mesme moyen obtenoit encore tout ce qui vous est necessaire pour maintenir, nourrir, fortifier et consommer ces resolutions. O resolution! que vous estes precieuse, estant fille d'une telle mere, comme est la passion de mon Sauveur! ô combien mon ame vous doit cherir, puis que vous avez esté si chere à mon Jesus! Helas! ô Sauveur de mon ame, vous mourustes pour m'acquerir mes resolutions : hé! faictes-moy la grace que je meure plutost que de les perdre.

Voyez-vous, ma Philotée, il est certain que le cœur de nostre cher Jesus voyoit le vostre dès l'arbre de la croix, et l'aymoit, et par cet amour luy obtenoit tous les biens que vous aurez jamais, et entre autres nos resolutions. Oüy, chere Philotée, nous pouvons tous dire comme Jeremie : *O Seigneur, avant que je fusse, vous me regardiez et m'appelliez par mon nom*; d'autant que vrayement sa divine bonté prepara en son amour et misericorde tous les moyens generaux et particuliers de nostre salut, et par consequent nos resolutions. Oüy sans doute, comme une femme enceinte prepare le berceau, les linges et bandelettes, et mesme une nourrice pour l'enfant qu'elle pretend faire, encore qu'il ne soit pas au monde : ainsi Nostre-Seigneur, ayant sa bonté grosse et enceinte de vous, pretendant de vous enfanter au salut, et vous rendre sa fille, prepara sur l'arbre de la croix tout ce qu'il falloit pour vous; vostre berceau spirituel, vos linges et bandelettes, vostre nourrice, et tout ce qui estoit convenable pour vostre bonheur, ce sont tous les moyens, tous les attraicts, toutes les graces avec lesquelles il conduit vostre ame, et la veut tirer à sa perfection. Or, Nostre-Seigneur estoit en estat de grossesse et de femme enceinte sur l'arbre de la croix.

Ah! mon Dieu! que nous devrions profondement mettre cecy en nostre memoire! Est-il possible que j'aye esté aymé, et si doucement aymé de mon Sauveur, qu'il allast penser à moy en particulier, et en toutes ces petites occurrences, par lesquelles il m'a tiré à luy? et combien doncques devons-nous aymer, cherir et bien employer tout cela à nostre utilité? Cecy est bien doux : ce cœur amiable de mon Dieu pensoit à Philotée, l'aymoit et luy procuroit mille moyens de salut, autant comme s'il n'eust point eu d'autre ame au monde en qui il eust pensé : ainsi que le soleil esclairant un endroit de la terre ne l'esclaire pas moins que s'il n'esclairoit point ailleurs, et qu'il esclairast cela seul; car tout de mesme Nostre-Seigneur pensoit et soignoit pour tous ses chers enfans, en sorte qu'il pensoit à un chacun de nous, comme s'il n'eust point pensé à tout le reste. *Il m'a aymé*, dit S. Paul,

*et s'est donné pour moy*; comme s'il disoit : Pour moy seul, tout autant comme s'il n'eust rien fait pour le reste. Cecy, Philotée, doit estre gravé en vostre ame, pour bien cherir et nourrir vostre resolution, qui a esté si precieuse au cœur du Sauveur.

#### CHAPITRE XIV.

##### CINQUIESME CONSIDERATION, DE L'AMOUR ETERNEL DE DIEU ENVERS NOUS.

CONSIDEREZ l'amour eternal que Dieu vous a porté : car desjà avant que Nostre-Seigneur Jesus-Christ en tant qu'homme souffrist en croix pour vous, sa divine Majesté vous projettoit en sa souveraine bonté, et vous aymoit extremement. Mais quand commença-t-il à vous aymer? il commença quand il commença à estre Dieu; et quand commença-t-il à estre Dieu? jamais, car il l'a tousjours esté, sans commencement et sans fin; et aussi il vous a tousjours aymé dés l'eternité : c'est pourquoy il vous pre-paroit les graces et faveurs qu'il vous a faites. Il le dit par le prophete : *Je t'ay aymé* (il parle à vous, aussi bien qu'à nul autre), *d'une charité perpetuelle; et partant je t'ay attiré, ayant pitié de toy*. Il a doncques pensé entre autres choses à vous faire faire vos resolutions de le servir.

O Dieu! quelles resolutions sont cecy, que Dieu a pensées, meditées, projectées dés son eternité? combien nous doivent-elles estre cheres et precieuses? que devrions-nous souffrir plutost que d'en quitter un seul brin? non pas certes si tout le monde devoit perir; car aussi tout le monde ensemble ne vaut pas une ame, et une ame ne vaut rien sans nos resolutions.

#### CHAPITRE XV.

##### AFFECTIONS GENERALES SUR LES CONSIDERATIONS PRECEDENTES, ET CONCLUSION DE L'EXERCICE.

O cheres resolutions, vous estes le bel arbre de vie que mon Dieu a planté de sa main au milieu de mon cœur, que mon Sauveur veut arrouser de son sang pour le faire fructifier; plutost mille morts que de permettre qu'aucun vent vous arrache : non, ny la vanité, ny les delices, ny les richesses, ny les tribulations ne m'arracheront jamais mon dessein.

Helas! Seigneur! mais vous l'avez planté, et avez dans vostre sein paternel gardé eternellement ce bel arbre pour mon jardin. Helas! combien y a-t-il d'ames qui n'ont point esté favorisées de



cette façon? et comme doncques pourrois-je jamais assez m'humilier sous vostre misericorde?

O belles et saintes resolutions! si je vous conserve, vous me conserverez; si vous vivez en mon ame, mon ame vivra en vous. Vivez doncques à jamais, ô resolutions qui estes eternelles en la misericorde de mon Dieu; soyez et vivez eternellement en moy, que jamais je ne vous abandonne.

Après ces affections, il faut que vous particularisiez les moyens requis pour maintenir ces cheres resolutions, et que vous protestiez de vous en vouloir fidellement servir: la frequence de l'orayson, des sacremens, des bonnes œuvres; l'amendement de vos fautes recognuës au second poinct, le retranchement des mauvaises occasions, la suite des advis qui vous seront donnez pour ce regard.

Ce qu'estant fait, comme par une reprise d'haleine et de force, protestez mille fois que vous continuërez en vos resolutions; et comme si vous teniez vostre cœur, vostre ame et vostre volonté en vos mains, dediez-la, consacrez-la, sacrifiez-la, et l'immolez à Dieu, protestant que vous ne la reprendrez plus, mais la laisserez en la main de sa divine Majesté, pour suivre en tout et partout ses ordonnances. Priez Dieu qu'il vous renouvelle toute, qu'il benisse vostre renouvellement de protestation, et qu'il le fortifie. Invoquez la Vierge, vostre ange, S. Louys, et autres Saints.

Allez en cette emotion de cœur aux pieds de vostre pere spirituel, accusez-vous des fautes principales que vous aurez remarqué avoir commises dés vostre confession generale, et recevez l'absolution en la mesme façon que vous fistes la premiere fois; prononcez devant luy la protestation, et la signez, et enfin, allez unir vostre cœur renouvelé à son principe et Sauveur, au tres-saint Sacrement de l'Eucharistie.

## CHAPITRE XVI.

### DES RESENTIMENS QU'IL FAUT GARDER APRES CET EXERCICE.

LE jour que vous aurez fait ce renouvellement, et les autres suivans, vous devez fort souvent redire de cœur et de bouche ces ardentés parolles de S. Paul, de S. Augustin, de S<sup>te</sup> Catherine de Genes, et autres: Non, je ne suis plus mienne; ou que je vive, ou que je meure, je suis à mon Sauveur; je n'ay plus de moy, ny de mien: mon moy c'est Jesus, mon mien c'est d'estre sienne; ô monde! vous estes tousjours vous-mesme, et moy j'ay

tousjours esté moy-mesme, mais dorenavant je ne seray plus moy-mesme. Non, nous ne serons plus nous-mesmes, car nous aurons le cœur changé; et le monde qui nous a tant trompé sera trompé en nous : car, ne s'appercevant de nostre changement que petit à petit, il pensera que nous soyons tousjours des Esäu, et nous nous treuverons des Jacob.

Il faut que tous ces exercices reposent dans le cœur, et que, nous ostant de la consideration et meditation, nous allions tout bellement entre les affaires et conversations, de peur que la liqueur de nos resolutions ne s'espanche soudainement : car il faut qu'elle detrempe et penetre bien par toutes les parties de l'ame; le tout neanmoins sans effort, ny d'esprit, ny de corps.

## CHAPITRE XVII.

### RESPONSES À DEUX OBJECTIONS QUI PEUVENT ESTRE FAITES SUR CETTE INTRODUCTION.

LE monde vous dira, ma Philotée, que ces exercices et ces avis sont en si grand nombre, que qui voudra les observer, il ne faudra pas qu'il vacque à autre chose. Helas! chere Philotée, quand nous ne ferions autre chose, nous ferions bien assez, puis que nous ferions ce que nous devrions faire en ce monde; mais ne voyez-vous pas la ruse? S'il falloit faire tous ces exercices tous les jours, à la verité ils nous occuperoient du tout; mais il n'est pàs requis de les faire, si non en tems et lieu, chascun selon l'occurrence. Combien y a-t-il de loys civiles aux digestes et au code, lesquelles doivent estre observées? mais cela s'entend selon les occurrences, et non pas qu'il les faille toutes pratiquer tous les jours. Au demeurant, David, roy plein d'affaires tres-difficiles, pratiquoit bien plus d'exercices que je ne vous ay pas marqué. S. Louys, roy admirable et pour la guerre et pour la paix, et qui, avec un soin noppareil, administroit la justice, manioit les affaires, oyoit tous les jours deux messes, disait vespres et complies avec son chappelain, faysoit sa meditation, visitoit les hospitaux tous les vendredys, se confessoit, et prenoit la discipline; oyoit tres-souvent les predications, faysoit fort souvent des conferences spirituelles, et avec tout cela ne perdoit pas une seule occasion du bien public exterieur qu'il ne fist et n'exekutast diligemment : le royaume, la cour estoient plus beaux et plus fleurissans qu'ils n'avoient jamais esté du tems de ses predecesseurs. Faites doncques hardyment ces exercices, selon que je vous les ay marquez, et Dieu vous donnera assez de loysir et de force de faire tout le

reste de vos affaires : oüy, quand il devroit arrester le soleil, comme il fit du tems de Josué. Nous faysons tousjours assez, quand Dieu travaille avec nous.

Le monde dira que je suppose presque par-tout que ma Philotée ayt le don de l'orayson mentale, et que neantmoins chascun ne l'a pas, si que cette Introduction ne servira pas pour tous. Il est vray, sans doute, j'ay presupposé cela, et est vray encore que chascun n'a pas le don de l'orayson mentale; mais il est vray aussi que presque chascun le peut avoir, voire les plus grossiers, pourveu qu'ils ayent de bons conducteurs, et qu'ils veuillent travailler pour l'acquérir, autant que la chose le merite. Et s'il s'en treuve qui n'ayent pas ce don en aucune sorte de degré (ce que je ne pense pas pouvoir arriver que fort rarement), le sage pere spirituel leur fera aysement suppleer le deffaut par l'attention qu'il leur enseignera d'avoir, ou à lire ou à oüy lire les mesmes considerations qui sont mises és meditations.

## CHAPITRE XVIII.

### TROIS DERNIERS ET PRINCIPAUX ADVIS POUR CETTE INTRODUCTION.

REFAITES tous les premiers jours du mois la protestation qui est en la premiere partie apres la meditation, et à tous momens protestez de la vouloir observer, disant avec David : *Non, jamais eternellement je n'oublieray vos justifications, ô mon Dieu! car en icelles vous m'avez vivifiée.* Et quand vous sentirez quelque detraquement en vostre ame, prenez vostre protestation en main, et prosternée en esprit d'humilité, proferez-la de tout vostre cœur, et vous treuverez un grand allegement.

Faites profession ouverte de vouloir estre devote : je ne dy pas d'estre devote, mais je dy de le vouloir estre; et n'ayez point de honte des actions communes et requises qui nous conduysent à l'amour de Dieu. Advoüez hardyment que vous vous essayez de mediter, que vous aymeriez mieux mourir que de pecher mortellement, que vous voulez frequenter les sacremens et suivre les conseils de vostre directeur (bien que souvent il ne soit pas necessaire de le nommer pour plusieurs raisons) : car cette franchise de confesser qu'on veut servir Dieu, et qu'on s'est consacré à son amour d'une speciale affection, est fort agreable à sa divine Majesté, qui ne veut point que l'on ayt honte de luy, ny de sa croix; et puis, elle coupe chemin à beaucoup de semonces que le monde voudroit faire au contraire, et nous oblige de reputation à la poursuite. Les philosophes se publioient

pour philosophes, afin qu'on les laissast vivre philosophiquement ; et nous devons nous faire cognoistre pour desireux de la devotion, afin qu'on nous laisse vivre devotement. Que si quelqu'un vous dit que l'on peut vivre devotement sans la pratique de ces advis et exercices, ne le niez pas ; mais respondes amiablement que vostre infirmité est si grande, qu'elle requiert plus d'ayde et de secours qu'il n'en faut pas pour les autres.

Enfin, tres-chere Philotée, je vous conjure par tout ce qui est de sacré au ciel, en la terre, par le baptesme que vous avez receu, par les mammelles que Jesus-Christ sucça, et par le cœur charitable duquel il vous ayma, et par les entrailles de la misericorde en laquelle vous esperez, continuez et perseverez en cette bien-heureuse entreprise de la vie devote ; nos jours s'escolent, la mort est à la porte : *La trompette*, dit S. Gregoire de Nazianze, *sonne la retraite ; qu'un chascun se prepare, car le jugement est proche*. La mere de S. Symphorien, voyant qu'on le conduisoit au martyre, criait apres lui : Mon fils, mon fils, souviens-toy de la vie eternelle, regarde le ciel, et considere celuy lequel y regne ; la fin prochaine terminera bien-tost la briefve course de cette vie. Ma Philotée, vous diray-je de mesme : Regardez le ciel, et ne le quittez pas pour la terre ; regardez l'enfer, ne vous y jetez pas pour les momens ; regardez Jesus-Christ, ne le reniez pas pour le monde : et quand la peine de la vie devote vous semblera dure, chantez avec S. François :

A cause des biens que j'attens,  
Les travaux me sont passe-tems.

Vive Jesus auquel, avec le Pere et le Saint-Esprit, soit honneur et gloire, maintenant et tousjours et és siecles des siecles. Ainsi soit-il.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

---

OPUSCULES SPIRITUELS



---

# LES DOUZE PETITS TRAITTÉS.



## TRAITTÉ I.

### EXERCICE DU MATIN

*Tendant immédiatement à l'union de nostre volonté à celle de Dieu , pour estre prattiqué par forme de parfaite resignation au tems des seichesses et ariditéz spirituelles.*

**PREMIER POUNCT.** — Prosterné à genoux, et profondement humilié devant l'incomprehensible majesté de Dieu, vous adorerez sa souveraine bonté, laquelle, de toute eternité, vous nomma par vostre nom, et fit dessein de vous sauver, vous destinant entr'autres choses le jour present, affin qu'en iceluy (1) vous vinssiez à exercer les œuvres de vie et de salut, suivant ce qui est dit par le prophete : *Je t'ay aymée d'une charité eternelle ; c'est pourquoy je t'ay attirée, ayant pitié de toy.*

**SECOND POUNCT.** — Sur ceste veritable pensée, vous unirez vostre volonté à celle de ce tres-benin et tres-misericordieux Pere celeste, par telles ou semblables parolles cordialement proferées : O tres-douce volonté de mon Dieu, qu'à jamais soyez-vous faite ! O desseins eternels de la volonté de mon Dieu, je vous adore, consacre et dedie ma volonté, pour vouloir à jamais eternellement ce qu'eternellement vous avez voulu ! O que je fasse donc aujourd'huy, et tousjours, et en toutes choses, vostre divine volonté, ô mon doux Createur, Pere celeste ! car tel fut vostre playsir de toute eternité. Ainsi soit-il. O bonté tres-aggreable, soit comme vous l'avez voulu ! O volonté eternelle ! vivez et regnez en toutes mes volontez et sur toutes mes volontez, et à jamais.

**TROISIÈME POUNCT.** — Invoquez par apres le secours et l'assistance divine, avec telles ou semblables devotes acclamations, interieurement neantmoins, et du fond du cœur : O Dieu, soyez en mon ayde ! que vostre main secourable soit sur ce pauvre et foible courage. Voilà, ô Seigneur, ce pauvre et miserable cœur, qui a conceu par vostre bonté plusieurs saintes affections ; mais, hélas ! il est trop imbecille et chetif pour effectuer sans vostre ayde le bien qu'il desire. J'invoque la tres-sacrée Vierge Marie,

(1) Lui.

mon bon ange, et toute la cour de paradis : que leur faveur me soit maintenant propice, s'il vous plaist.

QUATRIESME POINCT. — Faites donc ainsi une vive et puissante union amoureuse de vostre volonté avec celle de Dieu ; et puis, parmy toutes les actions de la journée, tant spirituelles que corporelles, faites encore de frequentes reünions, c'est-à-dire, renouvellez et confirmez derechef l'union faite le matin, jettant un simple regard interieur sur la divine bonté, et disant par maniere d'acquiescement : Oüy, Seigneur, je le veux ; ou bien seulement : Oüy, Seigneur, oüy, mon Pere, oüy, tousjours oüy. Si vous voulez aussi, vous pourrez faire le signe de la croix, ou bayser celle que vous portez, ou quelque image ; car tout cela signifiera que souverainement vous voulez la providence de Dieu, que vous l'acceptez, que vous l'adorez et aymez de tout vostre cœur, et que vous unissez inseparablement vostre volonté à ceste supreme volonté.

CINQUIESME POINCT. — Mais ces traicts de cœur par ces parolles interieures doivent estre prononcez doucement, tranquillement et fervemment, mais paysiblement ; et, par maniere de dire, elles doivent estre distillées et filées tout bellement en la pointe de l'esprit, comme on prononce à l'oreille d'un amy une parolle qu'on luy veut jetter bien avant dans le cœur, sans que personne s'en aperçoive : car ainsi ces sacrées parolles, filées, coulées et distillées par la pointe de nostre esprit, le penetreront et detremperont plus intimement et fortement qu'elles ne feroient, si elles estoient dites par maniere d'eslans, d'orayson jaculatoire et de saillyes d'esprit. L'experience le vous fera cognoistre, pourveu que vous soyez humble et simple. *Amen.*

## TRAITTÉ II.

Conduitte particuliere pour passer utilement la journée.

### ARTICULUS I.

EXCITATUS à somno, mane statim, in hæc verba, gratias agam Domino Deo meo : *In matutinis meditabor in te, quia fusiti adjutor meus.* Cogitabo postea sacrum aliquod mysterium, præsertim pastorum devotionem, qui in ipsis nascentis auroræ incunabilis divinum Infantem natum adoraverunt ; ejusdem (Jesu) apparitionem, cum, in triumphali suæ resurrectionis die, dulcissimæ Matri sese ostendit ; et Mariarum sedulitatem, quæ, ut viderent et venerarentur defuncti vitæ Dei corpus, summâ pie-



tate commotæ, *valdè mane unà Sabbatorum venerunt ad monumentum.*

Consequenter ad id, considerabo de Salvatore, quod nempe sit *lumen ad revelationem gentium*, ut peccatorum fuget tenebras, *et illuminet his qui in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.* Sed ad totam diem firmiter statuto consilio, cum Davide canam : *Mane adstabo tibi et videbo, quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.*

## ARTICULUS II.

Interero quotidie sacro-sancto missæ sacrificio ; ac ut mysterio tam ineffabili decenter assistam, invitabo omnes animæ meæ facultates debitum ut hîc suum agant : *Venite et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram. Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc Verbum quod factum est, quod Dominus ostendit nobis.* Eamus in Ecclesiam ; ibi enim fit panis supersubstantialis, virtute verborum quæ ad consolationem nostram in sacerdotum ore posuit Deus.

## ARTICULUS III.

Sicut indiget somno corpus ad discutiendam membrorum lassitudinem, itâ dormiscere aliquandô anima debet, et resumendis viribus castissimos inter cœlestis Sponsi amplexus requiescere. Sacro igitur huic somno singulis diebus præfigam tempus aliquod, ut anima mea, ad instar dilecti discipuli, in amabili gremio, imô amantissimo amatissimoque amantissimi amatissimique Salvatoris corde dormiat.

Sicut autem per somnum corporeum operationes omnes corporeæ restringuntur ad corpus, adeò ut extra ipsum nullibi inveniuntur ; itâ spirituales omnes facultates meas intrâ spiritûs limites continebo, humiliter obediendo prophetæ dicto : *Surgite, postquàm sederitis, qui manducatis panem doloris.* O vos omnes qui doloris panem libenter comeditis, sive in mœstitiam de peccatis vestris, sive quòd proximi delictis compatiamini, nolite surgere, nec ad exteriores hujus laboriosi sæculi occupationes transitote, quin priùs in æternarum rerum contemplatione sufficienter requieveritis.

## ARTICULUS IV.

Si opportunam horam, ut accidit plerumquè, non invenero, partem aliquam somni corporei dedicabo somno tam vigili, hoc

scilicet pacto : vel in lectulo aliquantulum vigilabo, si possibile sit, vel post primum somnum; vel mane ante alios surgam, et recordabor dicti Domini in rem hanc : *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem.*

## ARTICULUS V.

Si de nocte contingat ut vigilem, expergeficiam cor meum his verbis : *Mediâ nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei.* Deinde ex tenebrarum exteriorum consideratione ad interiores animæ meæ et peccatorum omnium transiens, nocte sic orabo : *Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. Heu! Domine, quoniam per viscera misericordiæ tuæ visitasti nos oriens ex alto, illumina, quæso, eos omnes qui in ignorantia procumbunt tenebris et æternæ mortis, id est peccati mortalis umbrâ involvuntur, et in interioris pacis viam, si placet, dirige.*

His prophetæ regii verbis me ipsum etiam excitabo : *In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum.* Præceptum ejus conabor exequi : *Quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini.* Quod ut perficiam, ad melliflui cygni pœnitentis imitationem, *lacrymis mei stratum meum rigabo.*

## ARTICULUS VI.

Ad Deum et Salvatorem meum sæpè me concertam, et dicam : *Ecce non dormitabit neque dormiet, qui custodit Israël.* Ita est sanè, ò qui animarum nostrarum Israël custodis! nunquam dormitas, dormis nunquam. *Dùm medium silentium tenerent omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet, omnipotens, sermo tuus, Domine, à regalibus sedibus venit.* Ad impediendos divinos tuos effectus nullæ valent tenebræ : eâ horâ natus es ex Mariâ Virgine; eâdemque in animabus nostris cœlestes tuæ gratiæ nasci queunt. Hei! misericors Redemptor, *illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte, ne quando dicat inimicus meus : Prævalui adversus eum.*

Demùm, postquàm animæ meæ tenebras et imperfectiones diligenter consideravero, potero ea verba dicere, quæ habet Isaias : *Custos, quid de nocte? Custos, quid de nocte?* Et respondentem audiam : *Venit mane, et nox.* Venit bonarum inspirationum mane. Cur tenebras magis quàm lucem diligis?

## ARTICULUS VII.

Quoniam verò hujusmodi devotionis actus nonnunquam nocturni fragores impediunt, iis si fortè caperer, in custodis Angeli consideratione recreabor, dicendo : *Dominus à dextris est mihi, ne commovear*; quod de custode angelo doctores aliqui interpretati sunt. Versum etiam hunc adducam in memoriam : *Scuto circumdabit te veritas ejus; non timebis à timore nocturno*. Utar prætereà sanctis hisce Davidis verbis : *Dominus illuminatio mea et salus mea; quem timebo?* Quasi diceretur : Neque sol, neque ejus radii, mea lux præcipua sunt; neque me salvabit societas, verùm ipse solus Deus, qui æquè mihi propitius est nocte ac die.

---

1. Le matin, aussi tost que je seray esveillé, je rendray graces à mon Dieu avec ces parolles du psalmiste royal David : *In matutinis meditabor in te, quia fuisti adjutor meus* (Ps. 62); c'est-à-dire : Dés l'aube du jour, vous serez le sujet de ma meditation, d'autant que vous avez esté ma sauvegarde. Par apres, je penseray à quelque sacré mystere, signamment à la devotion des pasteurs, qui vinrent sur le lever de l'aurore adorer le divin Poupon; à l'apparition qu'il fit à Nostre-Dame, sa douce mere, le jour de sa triomphante resurrection; et à la diligence des Maries, lesquelles, esmeuës de pitié, se leverent de bon matin pour honorer le sepulchre du vray Dieu de la vie, trespasé. En suite de quoy, je considereray que nostre amoureux Sauveur est la lumiere des Gentils et la lumiere qui dissipe les tenebres du peché; et sur quoy, faysant une sainte resolution pour toute la journée, je chanteray avec David : *Manè adstabo tibi, et videbo, quoniam non Deus volens iniquitatem tu es* (Psal. 5); Je me leveray de bonne heure, et, me mettant en vostre presence je considereray que vous estes le Dieu auquel desplaist l'iniquité, partant je la fuïray de tout mon possible, comme chose souverainement desaggreable à vostre infinie Majesté.

2. Je ne manqueray tous les jours d'oüyr la sainte messe; et affin d'assister convenablement à cet ineffable mystere, j'inviteray les facultez de mon ame d'y faire leur devoir, avec cet excellent verset : *Venite et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram* (Ps. 45); Venez voir les œuvres du Seigneur, venez admirer les merveilles qu'il daigne faire en nostre terre : *Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc verbum quod*

*factum est, quod Dominus ostendit nobis* (Luc. 2). Allons à l'église, car c'est là où l'on fait le pain supersubstantiel, avec les saintes parolles que Dieu a mises en la bouche des prestres, pour nostre consolation.

3. Comme le corps a besoin de prendre son sommeil pour de-laisser et soulager ses membres travaillez, de mesme est-il necessaire que l'ame ayt quelque tems pour sommeiller et se reposer entre les chastes bras de son celeste espoux, affin de restaurer par ce moyen ses forces et la vigueur de ses puissances spirituelles, aucunement recréuës et fatiguées; partant, je destineray tous les jours certain tems pour ce sacré sommeil, à ce que mon ame, à l'imitation du bien-aymé disciple, dorme en toute assurance sur l'amiable poitrine, voire dans le cœur amoureux de l'amoureux Sauveur.

Or, tout ainsi que par le sommeil corporel toutes les operations corporelles se resserrent tellement dans le corps, qu'elles n'entendent rien pour tout au delà d'iceluy; aussi donneray-je ordre que mon ame en ce tems-là se retire tout à fait en soy-mesme, et qu'elle ne fasse autre fonction que de ce qui luy touchera et appartiendra, obeyssant humblement au dire du prophete : *Surgite postquam sederitis, qui manducatis panem doloris* (Ps. 126); O vous qui mangez volontiers le pain de douleur, ou en la doleance de vos fautes, ou en la condoleance de celles du prochain, ne vous levez pas, n'allez pas aux occupations exterieures de ce siecle laborieux, que vous ne vous soyez au prealable suffisamment reposez en la contemplation des choses eternelles.

4. Que si, comme il advient souvent, je ne puis treuver autre heure pour ce repos spirituel, à tout le moins desroberay-je une partie du repos corporel pour l'employer fidellement en un si vigilant sommeil. Voicy donc comme je feray : ou je veilleray mesmement dans le lict quelque peu de tems apres les autres, si je ne puis faire autrement; ou je m'esveilleray apres le premier sommeil; ou bien le matin je me leveray devant les autres, et me ressouviendray de ce que Nostre-Seigneur a dit à ce propos : *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem* (Matth. 26); Veillez et faites orayson, de peur que vous ne soyez en tentation.

5. Si Dieu me fait la grace de m'esveiller parmy la nuict, je resveilleray incontinent mon cœur avec ces parolles : *Mediâ nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei* (*Ibid.* 25); Sur le minuict on a crié : Voilà l'espoux qui vient, allez au devant de luy. Puis, par la consideration des tenebres

exterieures, entrant dans la consideration de celles de mon ame et de tous les pecheurs, je formeray cette priere : *Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis* (Luc. 4). Hé! Seigneur, puisque les entrailles de vostre misericorde vous ont fait descendre du ciel en terre pour nous venir visiter, de grace, illuminez ceux qui gisent estendus de leur long dans les tenebres d'ignorance et dans l'ombre de la mort eternelle, qui est le peché mortel; conduisez-les aussi, s'il vous plaist, au chemin de la paix interieure.

Je tascheray encore de m'exciter, prononçant ces parolles du saint Prophete-Roy : *In noctibus extollite manus vestras in sanctu, et benedicite Dominum* (Ps. 133); Eslevez et estendez de nuict vos mains vers le ciel, et benissez le Seigneur. Je mettray peine d'effectuer son commandement : *Quæ dicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini* (*Ibid.* 4); Ayez repentance, mesme dans le lict, des pechez que vous commettez avec la seule pensée; ce que pour deuëment accomplir, à l'imitation de cet harmonieux cygne penitent : *Lacrymis meis stratum meum rigabo*, Je baigneray ma couche de mes larmes.

6. Parfois je me retourneray à mon Dieu mon Sauveur, et luy diray : *Ecce non dormitabit, neque dormiet, qui custodit Israël* (Ps. 120); Non, vous ne dormez ny ne sommeillez point, ô vous qui gardez l'Israël de nos ames. *Dum medium silentium tenerent omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet, omnipotens sermo tuus, Domine, à regalibus sedibus venit* (Sap. 18). Les plus sombres tenebres de la minuict ne peuvent donner aucun obstacle à vos divins effects : à ceste heure-là vous nasquites de la Vierge sacrée vostre Mere; à ceste heure-là aussi vous pouvez faire naistre vos celestes graces dans mon ame, et nous combler de vos plus cheres faveurs. Ah! Redempteur pitoyable (1), *illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte, nequando dicat inimicus meus : Prævalui adversus eum* (Ps. 12). Illuminez tellement mon pauvre et aveuglé cœur des beaux rayons de vostre grace, que jamais il ne s'arreste en façon quelconque en la mort du peché. Hé! ne permettez pas, je vous prie, que mes ennemys invisibles puissent dire : Nous avons eu barre sur luy. Enfin, apres avoir consideré les tenebres et les imperfections de mon ame, je pourray dire les parolles qui sont en Isaye : *Custos, quid de nocte? custos, quid de nocte* (Isa. 21)? c'est-à-dire : O.

(1) Plein de pitié.

surveillant, surveillant, reste-t-il encore beaucoup de la nuit de nos imperfections? et j'entendray qu'il me respondra : *Venit mane, et nox*, le matin des bonnes inspirations est venu; pourquoy est-ce que tu aymes plus les tenebres que la lumiere?

7. D'autant que les nocturnes frayeurs ont accoustumé d'empescher telles devotions, si par fortune je m'en sentoisy saisy, je m'en delivreray avec la consideration de mon bon ange gardien, disant : *Dominus à dextris est mihi, ne commovear* (Ps. 15); Mon Seigneur est à mon costé droict, affin que je ne craigne rien : ce qu'aucuns docteurs ont expliqué du bon ange. Je me souviendray de ce verset : *Scuto circumdabit te veritas ejus, non timebis à timore nocturno* (Ps. 90); L'escu de la foy et ferme confiance en Dieu me couvrira, c'est pourquoy je ne dois avoir peur de chose quelconque. D'abondant je me serviray de ces saintes parolles de David : *Dominus illuminatio mea, et salus mea : quem timebo* (Ps. 26)? qui est autant que si on disoit : Le soleil ny ses rayons ne sont pas lumiere principale, ny la compaignie ne me sauve pas; mais Dieu seul, lequel m'est aussi propice la nuit comme le jour.

### TRAITTÉ III.

**Prattique pour tout le jour, utile aux personnes qui commencent la vie devote.**

**METTEZ** ordre qu'aussi-tost que serez esveillée, vostre ame se jette du tout en Dieu par quelque sainte pensée, telle que cellecy : Comme le sommeil est l'image de la mort, aussi le reveil est l'image de la resurrection. *Je croy que mon Redempteur est vivant et qu'en ce dernier jour je ressusciteray* (Job, 19). O Seigneur, que ce soit, s'il vous plaist, à la vie eternelle : *Cette esperance repose dans mon sein*. Hé! de grace, *donnez vostre dextre à l'ouvrage de vos mains : vous avez compté mes pas, mais pardonnez-moy mes offenses* (Job, 14). Voyant le jour, passez avec la consideration de la lumiere corporelle à la spirituelle, ou bien de la temporelle à l'eternelle, et dites avec David : *O Seigneur, en vostre clarté nous verrons la lumiere* (Ps. 35). Et vous habillant, apres avoir fait le signe de la croix, dites tacitement : Revestez-moy, mon Dieu, du manteau d'innocence et de la robbe nuptiale de charité. Cela estant fait, occupez-vous quelque tems en la meditation.

Arrivée que serez à l'eglise pour oüyr la messe, tandis que le prestre preparera le calice et le missel, mettez vous en la pre-

sence de Dieu. Depuis le *Confiteor* jusques à l'Évangile, produisez des affections de contrition; de l'Évangile jusques à la Preface faites la protestation de foy; apres le *Sanctus*, considerez le benefice de la mort et passion de Nostre-Seigneur; à l'Eslevation, adorez tres-profondement le divin Sauveur, et offrez-le à Dieu son Pere; apres l'Eslevation, remerciez-le tres-humblement de l'institution de ce saint sacrement; quand le prestre dira le *Pater*, recitez-le mentalement en toute devotion; à la Communion, communiez-vous reellement ou spirituellement; apres la Communion, contemplez Nostre-Seigneur assis dans vostre cœur, et faites venir devant luy, l'un apres l'autre, vos sens et vos puissances, pour oüyr ses commandemens et pour luy promettre fidelité.

Quand vous voudrez le matin sortir de vostre chambre, demandez humblement congé et benediction à vostre bon ange; le long du jour faites force oraysons jaculatoires; quand l'horloge sonnera, eslevez vostre cœur en disant : Dieu soit beny, l'éternité s'approche; pendant les affaires, regardez souvent la divine bonté, ayez provision de quelques parolles enflammées qui, de tems en tems, servent de refrain à vostre ame; avant le souper, j'approuve fort un petit de recollection.

Entrez chaque jour de la semaine, devotement, dans l'une des sacrées playes de nostre douloureux et amoureux Sauveur : le dimanche, entrez dans celle du costé; le lundy, dans celle du pied gauche; le mardy, dans celle du pied droict; le mercredy, dans celle de la main gauche; le jeudy, dans celle de la main droicte; le vendredy, dans les cicatrices de son adorable chef; le samedy, retournez entrer dans son sacré costé, affin que par iceluy vous commenciez et finissiez vostre semaine.

S'il vous advient aucunes fois d'obmettre quelque chose de ce que je vous ordonne, n'entrez point pourtant en scrupule. Au reste, il faut que vous fassiez tout par amour, et rien par force; il faut plus aymer l'obeyssance que craindre la desobeyssance. Je veux que vous ayez l'esprit de liberté, non de celle qui forclost (1) l'obeyssance (car c'est la liberté de la chair), mais de celle-là qui bannit la contraincte, le scrupule et l'empressement. Je veux que s'il se presente occasion juste ou charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une espece d'obeyssance, et que ce manquement soit suppléé par amour. Je veux que vous fassiez tout sans empressement et avec esprit de douceur. Eslevez souvent vostre esprit à Dieu, mesme en faysant les œuvres de Dieu. Em-

(1) Exclut.

brassez saintement les mortifications, et recevez les abjections en esprit de resignation. Ayez autant la volonté de Dieu aux sujets qui sont d'eux-mêmes desaggreables, comme en ceux qui d'eux-mêmes sont agreables.

## TRAITTÉ IV.

Exercice de la preparation, par lequel l'ame se dispose le matin à toutes sortes d'evenemens qui peuvent arriver la journée.

PRÆFERAM semper alii cuicumque rei præparationis exercitium, illudque ut minimum semel in die, matutino scilicet tempore, faciam. Quòd si extraordinaria alia sese offerat occasio, utar eà peculiariter, et pro exercitii remedio accipiam. Quia verò præparatio in actionibus velut mensor est, ideoque in hâc, secundùm quod occurret, et pro temporis opportunitate versabor, quo pacto res meas cum laude conabor exequi.

### PARS I. — *Invocatio.*

Invocatio prima pars est hujus exercitii. Quapropter innumeris me periculis expositum agnoscens, divinum auxilium invocabo in hęc verba; *Domine, nisi custodieris animam meam, frustrà vigilat qui custodit eam.* Iterumque advertens consuetudinem in multiplices olim errores me impulsisse, exclamabo : *Sæpè expurgia verunt me à juventute meà, dicat nunc anima mea.* Et ampliùs : *Domine, esto mihi in Deum protectorem et in domum refugii, ut salvum me facias. Si vis, potes me mundare.* Orabo denique ut in hâc die ad nullum declinem peccatum. Cui rei inserviet quod in psalmo centesimo quadragesimo secundo scriptum est : *Notam fac mihi viam in quâ ambulem, quia ad te levavi animam meam. Eripe me de inimicis, Domine, ad te confugi; Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu. Spiritus tuus bonus deducet me in viam rectam : propter nomen tuum, Domine, vivificabis me in æquitate tuâ.*

### PARS II. — *Imaginatio.*

Secunda pars, imaginatio, quæ nihil aliud est quam præcognitio, et earum rerum quæ in die evenire possunt conjectura. Seriò igitur cogitabo de iis omnibus quæ mihi accidere poterunt, de societatibus in quibus manere cogar, de negotiis quæ fortè occurrent, de locis in quibus me esse oportebit, de occasionibus quæ me incautum possent deprehendere; atque ita,



auxiliante Domino, sapienter et prudenter difficultatibus occurrerem.

PARS III. — *Dispositio.*

Tertia pars, dispositio. Variis idcirco discretè per conjecturam cognitis labyrinthis in quibus errarem facilè perditus, considerabo, et de mediis ad evitandos lapsus melioribus diligenter inquiram; videbo quid expediat agere, quo sit ordine in his et illis negotiis procedendum, quid in consuetudine dicere debeam; disponam mecum ipse de habitu, de specie, quid requirendum habuero, et quid evitandum.

PARS IV. — *Decretum.*

Quarta pars decretum est. Ideò firmiter statuam Deum in posterum, sed in hâc præcipuè die nunquam offendere, quare verbis utar regii prophetæ Davidis : *Nonne Deo subjecta erit anima mea? ab ipso enim salutare meum?* O magnam abjectionem animi, sinere se creaturarum timore, vel amore, vel odio, vel desiderio, ad malè agendum contra Creatoris amorem et desiderium impelli ! non potest reverà infinitæ majestatis ille Dominus, nobis semel cognitus, omni honore et servitute dignus, nisi animi defectu sperni et offendi. Cur ad evitanda corporis honorum aut honorum damna, justas ejus leges transgrediemur? Quid nobis tandem creaturæ nocere possunt? Agenesis nunc, virili simus animo, et in hoc psalmistæ versu confortetur cor nostrum : *Dominus regnavit, irascantur populi : qui sedet super Cherubim, moveatur terra.*

PARS V. — *Commendatio.*

Quinta pars est commendatio. Propterea me totum, et quidquid ex me pendet, æternæ bonitati committam, ac ut commissum habere dignetur exorabo. Omnem ei concedam meî curam, et dicam ex toto corde : *Unam petii à te, Domine Jesu, hanc requiram, ut faciam voluntatem tuam omnibus diebus vitæ meæ. In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum, cor, memoriam, intellectum, voluntatem. Fac, quæso, ut cum his et in his omnibus tibi serviam, te diligam, tibi placeam, te adorem in æternum.*

---

Je préféreray tousjours à toute autre chose l'exercice de la preparation, que je feray au moins une fois le jour, c'est à sçavoir, le matin. Que s'il se presente quelque occasion extraordinaire, je m'en serviray particulièrement et la prendray pour sujet de

ce mien exercice ; et pour ce que la preparation est comme un fourrier à toutes nos actions, je m'y occuperay, selon la diversité des occurrences, et tascheray par le moyen d'icelle, de me disposer à bien et louablement traiter et pratiquer mes affaires.

1. La premiere partie de cet exercice est l'invocation. Partant, reconnoissant que je suis exposé à une infinité de dangers, j'invoqueray l'assistance de mon Dieu, et diray : *Domine, nisi custodieris animam meam, frustrà vigilat qui custodit eam* (Ps. 126) ; Seigneur, si vous n'avez soing de mon ame, c'est en vain qu'un autre en aura du soing.

De plus, reconnoissant que la conversation m'a autresfois fait tomber en beaucoup d'imperfections et de manquemens, je m'escrieray : *Sæpè expugnaverunt me à juventute meâ, dicat nunc anima mea* (Ps. 128) ; O mon ame, dites hardyment : Dés mon bas aage on m'a grandement et fort persecutée ; et de plus : *Domine, esto mihi in Deum protectorem, et in domum refugii, ut salvum me facias* (Ps. 30) ; O mon Dieu, soyez mon protecteur, soyez-moy lieu de refuge, sauvez-moy des embusches de mes ennemys. *Domine, si vis, potes me mundare* (Matth, 8) ; Seigneur, pourveu que vous le vouliez, vous me pouvez rendre net.

En somme, je le prieray de me faire digne de passer la journée sans l'offenser ; à quoy servira ce qui est escrit au psalme 143 : *Notam fac mihi viam in quâ ambulem, quia ad te levavi animam meam. Eripe me de inimicis meis, Domine, ad te confugi : doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu. Spiritus tuus bonus deducet me in terram rectam : propter nomen tuum, Domine, vivificabis me in æquitate tud* ; J'ay eslevé mon cœur à vous pour cet effect : delivrez-moy, ô mon Dieu, de mes adversaires ; apprenez-moy à faire vostre volonté, puisque vous estes mon Dieu ! vostre bon esprit me conduira par la main au bon chemin, et vostre divine Majesté me donnera la vraye vie par son indicible amour et par son immense charité.

2. La seconde partie est l'imagination, qui n'est autre chose qu'une prevoyance ou conjecture de tout ce qui peut arriver le long de la journée, Donc, je penseray serieusement aux accidens qui me pourront survenir, aux compagnies où possible je seray contrainct de me treuver, aux affaires qui peut-estre se presenteront, aux lieux où je seray sollicité de me transporter ; et ainsi, avec la grace de Nostre-Seigneur, j'iray sagement et prudemment au devant des difficultez et des occasions dangereuses qui me pourroient surprendre et prendre.

3. La troisieme partie est la disposition. C'est pourquoy, apres

avoir discrettement conjecturé les divers labyrinthes où aysement je m'esgarerois et courrois risque de me perdre, je considereray diligemment et rechercheray les meilleurs moyens pour esviter les mauvais pas; je disposeray aussi, et ordonneray à part moy de ce qu'il me conviendra faire, de l'ordre et de la façon qu'il faudra observer en tels et tels negoces, de ce que je diray en compaignie, de la contenance que je tiendray, de ce que je fuiray ou rechercheray.

4. La quatriesme partie est la resolution. En suite de quoy je feray un ferme propos de ne jamais plus offenser Dieu, et specialement en cette presente journée. Pour cette fin, je me serviray des parolles du prophete royal David : *Nonne Deo subjecta eris, anima mea? ab ipso enim salutare tuum* (Ps. 98); eh bien! mon ame, n'obeyrez-vous pas de bon cœur aux saintes volontez de Dieu, veu que de luy despend vostre salut? Ah! que c'est une grande lascheté de se laisser persuader et conduire à mal faire, contre l'amour et desir du Createur, par crainte, amour, desir et hayne des creatures, quelles qu'elles soient! Certainement, ce Dieu d'infinie majesté estant recognu de nous digne de tout honneur et service, ne peut estre mesprisé qu'à faute de courage. A quel propos contrevenir à ses equitables loyx pour esviter les dommaiges du corps, des biens et de l'honneur? que nous peuvent faire les creatures? Or sus, consolons-nous et fortifions-nous tous ensemble sur ce beau verset du Psalmiste : *Dominus regnavit, irascantur populi : qui sedet super Cherubim, moveatur terra* (Ps. 26). Que les meschans fassent du pis qu'ils pourront contre moy; le Seigneur est puissant pour les tous royalement subjuguier. Que le monde gronde tant qu'il voudra contre moy seulement, il ne m'importe, puisque celuy qui domine sur tous les esprits angeliques est mon protecteur.

5. La cinquiesme partie est la recommandation. Voilà pourquoy je me remettray, et tout ce qui despend de moy, entre les mains de l'eternelle Bonté, et la supplieray m'avoir tousjours pour recommandé. Je luy laisseray absolument le soing de ce que je suis et de ce qu'il veut que je sois; je diray de tout mon cœur : *Unam petii à te, Domine Jesu, hanc requiram, ut faciam voluntatem tuam omnibus diebus vitæ meæ* (Ps. 30); Je vous ay demandé une chose, ô Jesus mon Seigneur, et derechef je vous la demanderay, à sçavoir, que j'accomplisse fidellement vostre amoureuse volonté tous les jours de ma pauvre et chetive vie. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*; Je vous recommande, ô benin Seigneur, mon ame, mon esprit, mon

cœur, ma memoire, mon entendement et ma volonté : hé! faites qu'avec et en tout cela je vous serve, je vous ayme, je vous playse et honore à jamais.

## TRAITTÉ V.

**Adresse pour l'orayson, sous le nom de repos ou sommeil spirituel, pour retirer l'ame en soy-mesme, et la recueillir en Dieu.**

1. ELECTO huic sacræ quieti opportuno tempore, in memoriam revocare contendam pios motus, desideria, affectus, statuta, cœpta, sensus, dulcedines omnes, et quæcumque divina mihi majestas olim inspiravit, ac in sanctorum mysteriorum, virtutis pulchritudinis, ejus nobilitatis, et infinitorum in me beneficiorum consideratione dedit experiri. Illius prætereâ obligationis quam magnam erga ipsam habeo recordabor, eò quòd suâ gratiâ sensus aliquando meos debilitavit nonnullis morbis et infirmitatibus quæ mihi non parùm profuerunt. Post hæc, voluntatem meam in bono, et in statuto creatorem meum nunquam offendendi, confirmabo.

2. Quiescam paulatim in consideratione vanitatis honorum, divitiarum, dignitatum, et voluptatum immundi hujus mundi; perpendam modicam rerum illarum durationem, incertitudinem, finem, et quàm à veris bonis distent discrepentque. Quâ ratione eas cor meum rejiciet, spernet, abominabitur, et dicet: *Ite, o! ite, diabolicæ illecebræ, abite à me procul, nihil mihi vobiscum est, quandoquidem deliciæ quas promittitis insipientibus æquè ac sapientibus conveniunt.*

3. Quiescam leniter in consideratione turpitudinis, abjectionis et miserix quæ invenitur in peccato, miserisque animabus ab eo obsessis et possessis; tùm absque perturbatione dicam: *Peccatum indigna res est homine benè nato, et meritum proficiente; nullum unquam affert absolutum gaudium, sed duntaxat imaginarium: quas verò spinas, quos mœrores, quas amaritudines, quas anxietates, quæ supplicia non secum ducit? Verumtamen, quamvis nihil horum esset, numquid id satis est quod Deo displicet? Hoc autem satis superque est ut omnibus omninò modis rejiciatur.*

4. Dormitabo suaviter in cognitione excellentiæ virtutis; virtutis, inquam, quæ adeò pulchra est, grata, nobilis, generosa, alliciens, potens. Illa est enim quæ hominem interiùs exteriùsque pulchrum reddit; illa quæ Creatori gratum facit, homini

illa optimè convenit, cum ei propria sit. Quas verò consolationes, quas delicias, quas non ei liberales delectationes omni dat tempore? Hæc est christiana virtus quæ eum sanctificat, quæ mutat in angelum, quæ deulum (1) efficit, quæ in his terris ei confert paradisum.

5. Demirabor quàm pulchra sit homini à Deo data ratio, ut ejus miro splendore illustratus et edoctus, odio vitium prosequatur, et virtutem amet. Heu! cur divinæ hujus facis rutilans lumen non sequimur, cum datus sit nobis ejus usus, ut videamus ubi oporteat pedem figere? Ah! si nos ejus dictamine duci sineremus, rarò cespitarem, difficile unquam malè ageremus.

6. Attente ponderabo rigorem divinæ justitiæ, quæ iis procul dubio non parcat, qui naturæ et gratiæ donis abusi fuerint. Debent tales ad divinorum judiciorum, mortis, purgatorii et inferni considerationem pavere maximè. Excitabor ergo à me ipso, et à segnitie his sæpè repetitis verbis expergeciam : *En morior; quid mihi proderunt primogenita*, sive omnia ista? Quid, inquam, proderunt mihi præsentia hæc omnia, et quid quid in hoc mundo luret et splendet, cum quotidie moriar? Præstat sanè ea spernere, et sub mandatorum Dei custodiâ, cum filiali timore et animi tranquillitate, futuræ vitæ expectare bona.

7. In hanc rem infinitam Dei sapientiam, omnipotentiam, et incomprehensibilem bonitatem contemplanor; peculiariter verò videre intendam quomodo eximia hæc attributa in sacris elucent mysteriis vitæ, mortis, et passionis Domini nostri Jesu Christi, in eminentissimâ Dominæ nostræ beatæ Mariæ virginis sanctitate, et imitabilibus fidelium Dei servorum perfectionibus. Transeundo hinc ac cælum empireum, paradisi gloriam demirabor, indeficientem angelicorum spirituum et beatarum animarum felicitatem, quàmque augustissima se Trinitas, in æternis præmiis quibus benedictam hanc turbam remunerat, potentem, sapientem et bonam ostendat.

8. Denique in amore solius et unicæ bonitatis Dei mei dormiam et requiescam : gustabo, si possum, immensam hanc bonitatem, non in suis effectibus, sed in se ipsâ; bibam hanc vitæ aquam, non in vasis aut phialis creaturarum, sed in ipso fonte; sapiam quàm adorabilis hæc majestas bona sit in se ipsâ, bona sibi ipsi, bona pro se ipsâ, imò quomodò sit ipsa bonitas et tota, omnisque bonitas et bonitas quæ æterna est, quæque nec areferi nec comprehendi potest. O Domine, inquam, nemo est præter te bonus per essentiam et naturam : tu solus neces-

(1) *Deulus*, un petit dieu.

sariò bonus es; creaturæ verò omnes quæ tam naturali quam supernaturali bonitate bonæ sunt, nonnisi amabilis tuæ bonitatis participatione sunt.

---

Premierement, ayant prins le tems commode pour ce sacré repos, avant toute autre chose, je tascheray à rafraîchir ma memoire de tous les bons mouvemens, desirs, affections, resolutions, projets, sentimens et douceurs qu'autresfois la divine Majesté m'a inspirez et fait experimenter, en la consideration de ses saints mysteres, de la beauté de la vertu, de la noblesse de son service, et d'une infinité de benefices qu'elle m'a tres-liberalement despartys. Je mettray ordre aussi à me ramentevoir de l'obligation que je luy ay, de ce que, par sa sainte grace, elle a quelquesfois debilité mes sens en m'envoyant certaines maladies et infirmités, lesquelles m'ont grandement profité. Apres cela, je conforteray et confirmeray, le plus qu'il me sera possible, ma volonté au bien et repos de jamais offenser mon Createur.

Deuxiesmement, cela fait, je me reposeray tout bellement en la consideration de la vanité des grandeurs, des richesses, des honneurs, des commoditez et des voluptez de ce monde immonde; je m'arresteray à voir le peu de durée qui est en ces choses-là, leur incertitude, leur fin, et l'incompassibilité qu'elles ont avec les vrais et solides contentemens; en suite de quoy mon cœur les dedaignera, les mesprisera, les aura en horreur, et dira : Allez, allez, ô diaboliques appas! retirez-vous loin de moy, cherchez fortune ailleurs; je ne veux point de vous, puisque les playsirs que vous promettez appartiennent aussi bien aux fols et abominables, qu'aux hommes sages et vertueux.

Troisiesmement, je me reposeray tout doucement en la consideration de la laydeur, de l'abjection, et de la deplorable misere qui se treuve au vice et au peché, et aux miserables ames qui en sont obsédées et possédées; puis je diray, sans me troubler et inquieter aucunement : Le vice, le peché, est chose indigne d'une personne bien née, et qui fait profession de merite; jamais il n'apporte contentement qui soit veritablement solide. ains seulement en imagination : mais quelles espines, quels scrupules, quels regrets, quelles amertumes, quelles inquietudes, et quels supplices ne traisne-t-il quant et soy (1)? voire, et quand tout cela ne seroit pas, ne vous doit-il pas suffire qu'il est desaggreable à Dieu? o! cela doit estre plus que suffisant pour le nous faire detester à toute outrance.

(1) Avec toi.

Quatriesimement, je sommeilleray suavement en la cognoissance de l'excellence de la vertu, qui est si belle, si gracieuse, si noble, si genereuse, si attrayante et si puissante : c'est elle qui rend l'homme interieurement et encore exterieurement beau ; elle le rend incomparablement agreable à son Createur ; elle luy sied extremement bien , comme propre qu'elle luy est. Mais quelles consolations, quelles delices, quels honnestes playsirs ne luy donne-t-elle pas en tout tems ? ah ! c'est la chrestienne vertu qui le sanctifie, qui le change en ange, qui en fait un petit Dieu, qui luy donne dès icy-bas le paradis.

Cinquiesimement, je m'arresteray en l'admiration de la beauté de la rayson que Dieu a donnée à l'homme, afin qu'esclairé et enseigné par sa meilleure splendeur, il haysse le vice et ayme la vertu. Hé ! que ne suivons-nous la lumiere brillante de ce divin flambeau, que l'usage nous en est donné, pour voir où nous devons mettre le pied ? Ah ! si nous nous laissions conduire au dictamen d'icelle, rarement chopperions-nous (1), difficilement ferions-nous jamais mal.

Sixiesimement, je peseray attentivement la rigueur de la divine justice, laquelle, sans doute, ne pardonnera pas à ceux qui se treuveront avoir abusé des dons de nature et de grace : telles gens doivent concevoir une tres-grande apprehension des divins jugemens, de la mort, du purgatoire et de l'enfer. Je feray en sorte de m'exciter et de resveiller ma paresse en repétant souvent ces parolles : *En morior ; quid mihi proderunt primogenita, sive omnia ista ?* Voilà que tous les jours je m'en vay mourant ; de quoy est-ce que me serviront les choses presentes, et tout ce qui est d'esclatant et de spectacle en ce monde ? Il vaut beaucoup mieux que je les mesprise courageusement, et que, vivant en la crainte filiale, sous l'observance des commandemens de mon Dieu, j'attende avec accoisement (2) d'esprit les biens de la vie future.

Septiesimement, je contempleray en ce repos la sapience infinie, la toute-puissance, et l'incomprehensible bonté de mon Dieu, et particulierement je m'occuperay à voir comme quoy ces beaux attributs reluisent aux sacrez mysteres de la vie, mort et passion de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, en la tres-eminente sainteté de Nostre-Dame, la bien-heureuse Vierge Marie, et aux imitables perfections des fidelles serviteurs de Dieu. De là passant jusques dans le ciel empyrée, j'admireray la gloire du paradis, la felicité perdurable des angeliques esprits et des ames

(1) Trébacherions-nous. — (2) Tranquillité.

glorieuses, et combien la tres-auguste Trinité se monstre puissante, sage et bonne aux loyers eternels dont elle recompense cette benite troupe.

Huictiesmement et finalement, je m'endormiray en l'amour de la seule et unique bonté de mon Dieu; je gousteray, si je puis, ceste immense bonté, non en ses effects, mais en elle-mesme; je boiray ceste eau de vie, non dans les vases ou phyoles des creatures, mais en sa propre fontaine; je savoureray combien ceste adorable Majesté est bonne en elle-mesme, bonne à elle-mesme, bonne pour elle-mesme, voire comme elle est la bonté mesme, et comme elle est la toute bonté, et bonté qui est eternelle, intarissable et incomprehensible. O Seigneur, diray-je, il n'y a que vous de bon par essence et par nature; vous seul estes necessairement bon: toutes les creatures qui sont bonnes, tant par la bonté naturelle que par la surnaturelle, ne le sont que par participation de vostre aymable bonté.

## TRAITTÉ VI.

**Trois occupations de la retraite spirituelle sur la naissance, passion et vie de Nostre Sauveur Jesus-Christ.**

### *Premier exercice.*

POUR vostre retraite spirituelle, vous pourrez vous servir des poincts icy marquez, lesquels regardent la divine enfance de Nostre Sauveur. Le dimanche, considerez-le aux entrailles tres-pures de sa tres-chaste Mere, et admirez comme ceste grandeur immense s'est ainsi ravalée pour vostre amour. Le lundy, admirez-le dans la cresse en une extreme pauvreté. Le mardy, voyez-le adré des anges et des pasteurs; faites-luy avec eux mille reverences interieures. Le mercredy, regardez que desjà il respand son sang en la circoncision; suppliez-le qu'il retranche toutes les superfluitez de vostre ame. Le jedy, occupez-vous à mediter les mysteres des offrandes que luy presentent les roys; offrez-vous à luy, et adorez-le avec eux. Le vendredy, contemplez-le au temple entre les bras de sa sainte Mere; donnez-luy vostre cœur pour estre sa demeure et son temple sacré. Le samedy, meditez sa fuyte en Egypte; demandez-luy la grace de bien fuyr et esviter tout ce qui luy peut desplayre.

### *Second exercice.*

Une autre semaine, vous pourrez vous entretenir sur les douloureux mysteres de la passion de nostre Redempteur. Le



dimanche, voyez comme il lave les pieds à ses bien-aymez disciples ; priez-le qu'il vous lave et purifie de toute ordure de péché. Le lundy, regardez-le au jardin des Olives, priant son Pere à chaudes larmes ; demandez-luy humblement le don de l'oraison. Le mardy, meditez avec quelle douceur et mansuetude il reçoit le bayser du traistre Judas ; demandez-luy la charité et suavité envers vos ennemys. Le mercredi, considerez-le prins et lié par les Juifs ; demandez-luy la patience aux tribulations. Le jeudy, admirez comme sans resistance quelconque il se laisse vestir en fol chez Herodes ; demandez-luy l'humilité et le mespris de vous-mesme. Le vendredy, contemplez comme, volontairement et d'un grand courage, il charge le pesant fardeau de la croix, et la porte ainsi sur ses espauls jusques au mont de Calvaire ; faites force actes de compassion sur ses inestimables tourmens. Le samedi, levez les yeux en haut, voyez-le estendu de son long, cloüé, eslevé en l'air sur l'arbre de la croix ; prestez soigneusement l'oreille à ses douces parolles ; priez-le qu'il vous fasse la grace de vivre tout à luy, puis qu'il est mort pour vous.

*Troisiesme exercice.*

Vous pourrez excellemment tirer le motif du saint amour sur toutes les actions que le tres-aymable Jesus a pratiquées durant le cours de sa tres-sainte vie, en ceste sorte : quand il se presente quelque sujet d'exercer la vertu (il s'en presente à tous momens), voyez brievement comme Nostre-Seigneur l'a exercée, tandis qu'il vivoit icy-bas entre les hommes ; et puis, animant vostre cœur d'une amoureuse imitation : Or sus, direz-vous, allons, suivons, imitons le doux Jesus nostre Maistre. Par exemple, s'il faut prier, donner aux pauvres, conseiller quelqu'un, estre solitaire, entrer en conversation, souffrir quelque travail, souvenez-vous que Nostre-Seigneur, en diverses occasions, fit tout cela. Et par apres, excitant vostre ame : Hé ! ce direz-vous, quand il n'y auroit point d'autre raison pour prier, pour faire l'aumosne, pour consoler les affligés, pour demeurer en solitude, pour acquiescer à cette souffrance, pour m'arrester en cette conversation, ne me suffit-il pas que mon cher Maistre m'en ayt monstré le chemin ? cela se peut faire par un simple regard et unique soupir : Ouy, Seigneur, je suis avec vous.

## TRAITTÉ VII.

Advis pour la conversation avec toutes sortes de personnes.

## PUNCTUM I.

DIFFERENTIA est inter congressum et consuetudinem; nam congressus fortuito fit ex occasione, consuetudo verò fit ex electione. In congressu non est diuturna societas, non magna familiaritas, non expressus nimis affectus, nec impressus; at in consuetudine videmur sæpiùs invicem, familiaritate utimur, electis personis affectum damus, frequentamus ut vivamus cum laude, et ad invicem conferamus.

## PUNCTUM II.

Nunquam spernam, nec signis demonstrabo me absolutè fugere alicujus, quicumque sit, congressum; hoc enim dat superbi nomen, elati, severi, arrogantis, censoris, ambitiosi, et reprehensoris immodici. His in congressibus sedulo advertam, ne cum aliquo socium agam, ne quidem cum familiarioribus, si nonnulli cum reliqua turbâ adessent; hoc enim considerantibus levitatem saperet. Non concedam mihi licentiam quidquam minùs rectum dicendi vel faciendi, ne fortè insolens audiam, si citò nimis ad familiaritatem erumpam. Curabo præ omnibus ne unquam mordeam, lancinem vel irrideam; stupiditas enim esset, si absque odio iis putarem irridere, qui nos ferendi nullam habent causam. Unumquemque peculiari honore prosequar; modestiam observabo; parùm et benè loquar, ut recedat potiùs cum nostri congressûs appetitu societas, quàm cum tædio. Si brevis fuerit congressus, et jam aliquis in eo verbum teneat, quamvis à salutatione non aliud, cum nec austero, nec melancholico, sed moderatè et honestè libero gestu dicerem, melius esset.

## PUNCTUM III.

Quantùm ad consuetudinem, erit hæc mihi paucorum honorum et honorabilium; quia cum multis proficere perquam difficile est, cum malis non corrumpi, et nisi ab honorabilibus honorari. Hoc specialiter circa congressum et consuetudinem præceptum observabo: *Amicus omnibus, familiaris paucis*. Ubique autem opus erit judicio et prudentiâ, cum « nulla sit tam generalis » regula, quæ suam non patiat exceptionem, » hanc si solam demas, quæ reliquarum omnium est fundamentum, *Nihil contra Deum*. In consuetudine ergo modestus ero absque insolentia,

liber absque austeritate, suavis absque affectatione, tractabilis absque contradictione (id nisi ratio requiret), absque dissimulatione cordatus, quia volunt homines eos cum quibus agunt cognoscere. Nosmet autem magis aut minùs patefacere debemus, secundùm consuetudinès.

## PUNCTUM IV.

Quandoquidem ut plurimùm cogimur eorum uti consortio qui differentium sunt conditionum, sciendum est mihi exquisitum aliquibus esse duntaxat ostendendum; aliis bonum, et aliis indifferens, nemini verò malum. Superioribus vel ætate, vel professione, vel auctoritate, nonnisi exquisitum ostendendum est, paribus bonum, inferioribus indifferens. Malum nemini, est aperiendum, quandoquidem videntium oculos lædit, et eum cui inest deformem reddit. Et reverâ, magni et sapientes nonnisi exquisitum mirantur, affectationem dicerent pares, et inferiores nimiam gravitatem. Sunt quidem melancholici nonnulli, qui gaudent cùm quis sua eis vitia detegit; illis verò sunt magis occultanda: cùm enim illi polleant imaginatione, super imperfectione vel minimâ decennio et ampliùs philosophabuntur. Ad quid porrò imperfectiones detegere? num satis videntur? numquid ex seipsis satis palàm fiunt? Nullo igitur modo expedit eas manifestas reddere, bonum est autem eas confiteri. Non obstantibus tamen iis quæ diximus, superioribus, paribus et inferioribus consuescendo, exquisiti, boni et indifferentis sermonem possumus temperare, modò cum discretione omnia fiant.

## PUNCTUM V.

Si cum insolentibus, liberis aut melancholicis versari me conveniat, sic præcavebo: insolentibus absolutè me abscondam; liberis, dummodò Deum timeant, absolutè me aperiam, et patenti eis corde loquar; melancholicis ostendam me duntaxat, ut communi fertur proverbio, ex fenestra, hoc est: me ex parte aperiam, quia tales hominum corda videndi magnâ ducuntur curiositate, et cùm nimis vident restrictos, subito suspicantur; ex parte etiam me abscondam, quia, ut diximus, tales cominùs nimis eorum qui secum versantur conditiones solent notare, et super eis philosophari.

## PUNCTUM VI.

Si ad magnorum consuetudinem me necessitas impellat, tum maximè ero sollicitus: standum est enim cum illis sicut cum

igne, scilicet : bonum est aliquandò proximum esse ; sed advertendum, ne nimia sit hæc proximitas. In illorum ergo præsentia cum multâ modestiâ me geram, ita tamen ut honestam habeat admixtam libertatem. Amant semper magnates amari et revereri ; amor profectò libertatem generat, et reverentia modestia. Malè igitur non erit in eorum societate aliquantulum liberum esse, dummodò non omittatur reverentia, et hæc sit libertate major. Inter æquales libertas et reverentia æquales esse debent ; cum inferioribus reverentiâ libertas debet esse major ; cum magnis verò et superioribus contrarium est observandum.

1. Il y a difference entre rencontre et conversation ; car le rencontre se fait fortuitement et par occasion, là où la conversation est de choix et de l'eslection. Au rencontre la compagnie n'est pas de durée : on ne s'y familiarise gueres, on ne s'y engage pas trop d'affection ; mais en la conversation on se void souvent, on use de privauté, on s'affectionne aux personnes choisies, on les frequente pour vivre loüablement et s'entretenir ensemblement.

2. Je ne mespriseray jamais, ny monstreray signes de fuyr totalement le rencontre de quelque personne que ce soit, d'autant que cela donne bruict d'estre superbe, hautain, severe, arrogant, syndiqueur (1), ambitieux, et controolleur. Je me garderay soigneusement aux rencontres de faire le compaignon avec personne, ny mesme avec les familiers, s'il s'en rencontroit quelqu'un parmy le reste de la troupe, car ceux qui considereront cela, l'attribueront à legereté. Je ne me donneray licence de dire ou faire chose qui ne soit bien réglée, parce qu'on pourroit dire que je suis un insolent, me laissant transporter trop tost à trop de familiarité : surtout je seray soigneux de ne mordre, picquer, ou me mocquer d'aucun, veu que c'est une lourdisse de penser se mocquer sans hayne de ceux qui n'ont point de sujet de nous supporter. J'honoreray particulièrement chascun ; j'observeray la modestie ; je parleray peu, et bon, afin que la compaignie s'en retourne plutost avec appetit de nostre rencontre qu'avec ennuy. Si le rencontre est bref, et que quelqu'un ayt desjà prins la parolle, quand je ne dirois autre chose que la salutation avec une contenance ny austere ny melancholique, mais modèremment et honnestement libre, ce ne seroit que mieux.

3. Quant à ma conversation, elle sera de peu de bons et

(1) Censeur.

honorables, d'autant qu'il est mal-aysé de reüssir avec plusieurs, de n'apprendre de se corrompre avec les mauvais, et d'estre honoré, sinon des personnes honorables. Specialement je garderay pour le regard du rencontre et de la conversation ce precepte : *Amy de tous et familier à peu*. Encore me faudra-t-il partout exercer le jugement et la prudence, puisqu'il n'y a regle si generale qui n'ayt quelquesfois son exception, sinon celle-cy, fondement de toute autre, *Rien contre Dieu*. Donc, en conversation je seray modeste sans insolence, libre sans austerité, doux sans affectation, souple sans contradiction (si ce n'est que la raison le requist), cordial sans dissimulation, parce que les hommes se playsent de recognoistre ceux avec lesquels ils traittent : toutesfois, il se faut ouvrir plus ou moins, selon que sont les compaignies.

4. Puisque l'on est souvent quasi contrainct de converser avec des personnes de differentes qualitez, il faut que je sçache qu'à certains il ne faut monstrier que l'exquis, aux autres que ce qui est bon, aux autres que l'indifferent; mais à personne ce qui est mauvais. Aux superieurs, ou d'aage, ou de profession, ou d'authorité, il ne faut faire paroistre que ce qui est exquis; aux semblables, que ce qui est bon; aux inferieurs, que ce qui est indifferent. Quant à ce qui est mauvais, il ne le faut jamais descouvrir à qui que ce soit, d'autant qu'il ne peut qu'offenser les yeux qui le voyent, et rendre laid celui auquel il est. Et de fait, les grands et sages n'admirent que l'exquis, les esgaux l'attribueroient à affectation, et les inferieurs à trop de gravité. Il y a bien certains melancholiques qui se playsent qu'on leur descouvre les vices que l'on a; toutesfois c'est à ceux-là qu'il les faut davantage cacher, car, ayant l'impression plus forte, ils rumineront et philosopheront dix ans sur la moindre imperfection. Et puis, à quel propos descouvrir les imperfections? ne les void-on pas assez d'elles-mesmes? Il n'est donc nullement expedient de les manifester; mais il est bon de les advoüer et confesser. Or, nonobstant ce que nous avons dit, on peut, conversant avec les superieurs, les esgaux et inferieurs, temperer parfois l'entretien de ce qui est exquis, bon et indifferent, pourveu que le tout se fasse discrettement. Enfin, il se faut accommoder à la diversité des compaignies, sans prejudicier neantmoins aucunement à la vertu.

5. S'il me convient converser avec personnes insolentes, libres, ou melancholiques, j'useray de cette precaution : aux insolentes, je me cacheray tout à fait; aux libres, pourveu qu'elles soient

craignantes Dieu, je me descouvriray tout à fait, je leur parleray à cœur ouvert; aux sombres et melancholiques, je me monstre-  
ray seulement, comme on dit en commun proverbe, de la fé-  
nestre, c'est-à-dire : qu'en partie je me descouvriray à elles,  
parce qu'elles sont curieuses de voir les cœurs des hommes, et  
si on fait trop le renchery, elles entrent incontinent en soupçon ;  
en partie aussi je me cacheray à elles, à cause qu'elles sont sub-  
jettes, ainsi que nous avons desjà dit, à philosopher et remar-  
quer de trop pres les conditions de ceux qui les frequentent.

6. Si la necessité me force de converser avec les grands, c'est  
lors que je me tiendray soigneusement sur mes gardes; car il  
faut estre avec eux comme avec le feu, c'est-à-dire, qu'il est  
bien bon par fois de s'en approcher, mais il ne faut pas aussi  
que ce soit trop pres. Partant, je me comporteray en leur pre-  
sence avec beaucoup de modestie, meslée néanmoins d'une  
honneste liberté. Ordinairement les grands seigneurs se playsent  
d'estre ayez et respectez : l'amour certainement engendre la  
liberté, et le respect la modestie. Il n'y a donc point de mal  
d'estre en leur compaignie un peu libre, pourveu qu'on ne s'ou-  
blie point du respect, et pourveu que le respect soit plus grand  
que la liberté. Entre les esgaux, il faut estre esgalemént libre et  
respectueux; avec les inferieurs, il faut estre plus libre que res-  
pectueux; mais avec les grands et superieurs il faut estre beau-  
coup plus respectueux que libre.

## TRAITTÉ VIII.

### Exercice du despouillement de soy-mesme.

1. **DEMEUREZ** fidèlement invariable en ceste resolution, de  
vous tenir en la tres-simple unité et tres-unique simplicité de la  
presence de Dieu, par un entier despoüillement et remise de  
vous-mesme entre les bras de sa tres-sainte volonté. Et toutes  
les fois que vous treuverez vostre esprit hors de cet agreable  
sejour, ramenez-l'y doucement, sans faire pourtant des actes  
sensibles de l'entendement ny de la volonté; car cet amour de  
simple confiance, ceste remise et repos de vostre esprit dans  
le sein paternel de la divine bonté, comprend excellemment  
tout ce qu'on peut desirer pour playre à Dieu.

2. Demeurez ainsi, sans vous divertir pour regarder ce que  
vous faites, ce que vous ferez, ou ce qui vous adviendra en  
toutes occurences. Ne philosophez point sur vos contradictions  
et afflictions; mais recevez tout de la main de Dieu sans excep-

tion, avec douceur et patience, acquiesçant en tout et par tout à sa tres-adorable volonté. Si vous appercevez naistre en vous quelque soin ou desir, despoüillez-vous-en soudainement, et le remettez en Dieu, protestant ne vouloir que luy et l'accomplissement de son bon playsir.

3. Tenez-vous donc en la tres-sainte solitude et nudité avec Jesus-Christ crucifié; laissez-vous reduire à l'amiable pureté et nudité des enfans, affin que le debonnaire Sauveur vous prenne meshuy (1) entre ses bras, comme S. Martial, pour vous porter à son gré à l'extreme perfection de son amour. Courage; car, s'il vous despoüilloit mesmement quelquesfois des consolations et sentimens de sa presence, c'est affin que sa presence mesme ne tienne plus vostre cœur, mais luy seulement et son divin playsir; ainsi qu'il fit à celle qui, le voulant embrasser et se tenir à ses pieds, fut renvoyée ailleurs : *Ne me touche point*, dit-il; *mais va, dis-le à Simon, et à ses freres* (Joan. 20).

4. O que bienheureux sont les nuds! car Nostre-Seigneur les revestira : *Demeurez-là, dit-il à ses Apostres, jusques à ce que d'en haut vous soyez revestus de vertu* (Luc. 24). O que bienheureux sont ceux lesquels se despoüillent mesme du desir des vertus et du soin de les acquerir, n'en voulant qu'à mesure que l'eternelle largesse les leur communiquera et les employera à les acquerir! O qu'Adam et Eve estoyent heureux, tandis qu'ils n'eurent point d'habits! Il y a long-tems que j'ay une suavité nonpareille quand j'oy (2) chanter ce respons : *Nud je suy sorty du ventre de ma mere, et nud je retourneray là; le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a osté, le nom du Seigneur soit beny* (Job. 1). O que bienheureux fut l'ancien Joseph, qui n'avoit ny boutonné ny agraffé sa robe, de sorte que quand on le voulut attrapper par icelle, il la lascha en un moment.

5. Admirez la sacrée amante des Cantiques, laquelle tient à un grand bonheur d'estre denuée de toute compaignie, pour estre seule avec son seul roy, et luy dire : *Mon bien-aymé est à moy, et moy je suis à luy* (Cant. 2). Voyez la glorieuse Vierge et S. Joseph s'en allans en Egypte : en la pluspart de leur devot voyage, ils ne voient personne, sinon leur doux Jesus. C'est la fin de la transfiguration, que de ne voir plus ny Moyse, ny Elie, mais le seul Jesus. J'admire avec contentement le Sauveur de nos ames, sorty nud du ventre et du sein de sa Mere, et mourir nud sur la croix; puis tout nud remis au giron de sa beniste Mere pour estre ensevely. J'admire la tres-aymable Vierge Mere, la-

(1) Désormais. — (2) J'entends.

quelle nasquit nuë de maternité, et fut denuée de ceste maternité au pied de la croix, et pouvoit bien dire : Nuë j'estois de mon plus grand bonheur quand mon fils vint en mes entrailles, et nuë j'en suis maintenant, quand je le reçois mort entre mes bras. Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a osté, le nom du Seigneur soit beny. Vive Jesus denué de pere et de mere sur la croix! vive sa tres-saincte nudité! Vive Marie denuée de son Fils au pied de la croix! vive sa sainte nudité! Et à vous, ames devotes, je dy comme il fut dit à Isaye : Marchez et prophetisez toutes nuës; et comme il fut dit à ceste auguste reyne dont parle le prophete-roy : *Oyez, ma fille, et considerez; prestez l'oreille, oubliez la peuplade de toutes vos affections et la maison de vostre pere; car le roy a convoité vostre nudité et simplicité* (Ps. 44).

## TRAITTÉ IX.

### Exercice du parfaict abandonnement de soy-mesme entre les mains de Dieu.

1. NON-SEULEMENT en l'orayson, mais encore en la conduite de vostre vie, marchez invariablement en esprit de simplicité, abandonnant et remettant toute vostre ame, vos actions et vos succez au bon plaisir de Dieu, par un amour de parfaicte confiance, vous delaisant à la mercy de l'amour eternal que la divine Providence a pour vous. Tenez vostre ame ferme en ce train, sans permettre qu'elle se divertisse à faire des retours sur elle-mesme pour voir ce qu'elle fait, ou si elle est satisfaite. Car, hélas! nos satisfactions et consolations ne satisfont pas les yeux de Dieu, ains (1) elles contentent seulement ce miserable amour que nous avons de nous-mesmes, hors de Dieu et de sa consideration.

2. Certes, les enfans, que Nostre-Seigneur nous inculque devoir estre le modele de nostre perfection, n'ont ordinairement aucun soing, surtout en la presence de leurs pere et mere : ils se tiennent attachez à eux, sans se retourner à regarder ny leurs satisfactions ny leurs consolations, lesquelles ils prennent à la bonne foy, et en jouyssent en simplicité, sans curiosité quelconque d'en considerer les causes ny les effects, l'amour les occupant assez. Ainsi, celuy qui est bien attentif à playre amoureusement à l'amant celeste, n'a ny le cœur ny le loysir de se tourner sur soy-mesme, son esprit tendant continuellement du costé que l'amour le porte et emporte. Les amantes spirituelles, espouses du Roy celeste, se mirent voirement de tems en tems.

(1) Mais.



comme de simples colombes auprès des eaux cristallines, pour voir si elles sont bien ajancées au gré de leur divin amant; et cela se fait és examens de conscience, par lesquels elles se lavent, se purifient et ornent au mieux qu'elles peuvent, non pour se satisfaire, non pour desir de leur progrez au bien, non pour estre parfaites; mais seulement affin d'obeyr à leur espoux, à cause de la reverence qu'elles luy portent, et à raison de l'extreme desir qu'elles ont de luy donner ce contentement. Mais n'est-ce pas un amour bien pur et bien simple, puis qu'elles ne se purifient pas pour estre pures, elles ne se parent pas pour estre belles, mais seulement pour playre à leur unique amant? auquel, si la laideur estoit aussi agreable que la beauté, elles l'aymeroient autant que la beauté. Et si (1) ces bien-aymées colombes n'employent pas un soing pressé à se parer; d'autant que la confiance que leur amour leur donne en l'amour et en la bonté de leur amant, leur oste tout empressement et deffiance de n'estre pas assez belles; outre que le desir d'aymer, plutost que de se parer et preparer à l'amour, leur retranche toute curieuse sollicitude, et les fait contenter d'une douce et fidelle preparation, faite amoureusement et de bon cœur.

3. S. François d'Assise, envoyant ses enfans en voyage, leur donnoit cet advis, au lieu d'argent et pour toute provision : *Jettez vostre soing en Notre-Seigneur, et il vous nourrira* (Ps. 54). Je vous en dy de mesme, ô ames devotes : jetez bien tout vostre cœur, vos pretentions, vos sollicitudes et vos affections dans le sein paternel de Dieu, et il vous conduira ; mais il vous portera où son saint amour vous veut. Oyez et imitez l'amoureux Redempteur, lequel chante les souverains traicts de son amour sur l'arbre de la croix, et les conclud tous en disant : *Mon Pere, je recommande mon esprit entre vos mains* (Luc. 23). Apres que nous aurons dit cela, que reste-t-il plus, sinon d'expirer et mourir de la mort d'amour, ne vivant plus à nous-mesmes, mais Jesus-Christ vivant en nous? Or, si vous venez à vous embarquer dans l'exercice de ce saint abandonnement sans vous appercevoir de vostre progrez, vous avancerez un grand païs, comme font ceux qui cinglent en haute mer sous un vent propice, lesquels s'estant abandonnez à la conduite du nocher, ne se donnent de garde qu'ils ont desjà fait beauconp de chemin.

4. Heureuse l'ame qui s'abandonne entierement au soing que la tres-sage providence du Createur a pour elle; car elle recevra sans inquietude les divers accidens qui luy arriveront, elle ne se troublera point de ses journalieres imperfections. Le naturel

(1) C'est pourquoi.

amour du sang, des amys, des convenances, des bien-seances, des correspondances, des sympathies, des bonnes graces, voire des graces surnaturelles, sera purifié en elle, et reduict à la parfaicte obeyssance du pur et bon playsir de Dieu. En quelque evenement que ce soit, elle prononcera de cœur ce saint acquiescement du Sauveur : *Oüy, mon Pere, car ainsi il a esté agréé devant vous* (Matth. 11).

5. Sur ces fondemens, abandonnons et delaissons-nous nous-mesmes dans le fond du cœur percé de nostre doux Jesus : soit fait de nous et en nous selon le bon playsir royal de ce cœur souverain, auquel, par lequel et pour lequel nous voulons vivre et mourir, ainsi et quand il luy playra, sans reserve et sans exception quelconque.

Fait le jedy saint, l'an mil six cent seize.

Vive Jesus qui est mort pour nostre cœur ! qu'à jamais nostre cœur meure pour vivre eternellement de l'amour de ce doux Sauveur, duquel l'amour est en sa mort, et la mort en son amour.

## TRAITTÉ X.

Consideration sur le **Symbole des Apostres**, pour confirmation de la foy catholique, touchant le **Saint-Sacrement de l'autel**.

Je croy.

Si je considere sur vos saints autels, ô mon Sauveur et mon Dieu, vostre sacré corps, que vous avez assaisonné par tant de miracles, pour nous nourrir en ces deserts, et que tout ravy en admiration, autre parolle ne me demeure en bouche, que cette protestation de mon insuffisance : *Qu'est cecy, qu'est cecy ? O Seigneur, regardez à moy : mon jugement naturel, ma chair, mes sens me livrent mille assauts* (Exod. 16). *Hé ! ce me disent-ils, comme se peut-il faire que le Sauveur ayt donné sa chair à manger ? O que cette parolle est dure, et qui la peut oüy ny croire* (Joan. 6) ? Mais c'est par vostre grace, mon Dieu, que ces seducteurs n'ont encore rien gagné sur moy : je leur ay tousjours opposé le mot et *Symbole* que vos Apostres enseignoient jadis à vos anciens serviteurs, suivant le conseil de ces deux grands serviteurs de vostre Majesté, S. Ambroise et S. Augustin. Je m'en suis armé comme de la marque de vostre sauve-garde, j'ay fermé et cacheté mon cœur de ce sceau, affin qu'il ne fust ouvert à ces suggestions, et m'a esté comme un carquois qui m'a fourny mille et mille traicts pour les combattre. Hé quoy,

disois-je, cette sacrée parolle qui est sur le fin commencement de ce Symbole, ne suffiroit-elle pas, quand il n'y auroit autre chose, pour rompre tous les efforts de ces seditieux? *Je croy*, c'est le mot que j'ay desjà prononcé dès mon baptesme, par la bouche de ceux qui m'y presenterent; je suis donc croyant et fidelle, non pas entendeur ou compreneur; et partant, plus on me rend ce sacrement mal-aysé à entendre et comprendre, plus on me le rend croyable et venerable, la foy ayant plus de lustre où l'entendement a plus d'obscurité.

## CONSIDERATION I.

En Dieu le Pere tout-puissant, createur du ciel et de la terre.

Dieu est Dieu en toutes ses œuvres, mais en celles qui sont plus grandes il fait mieux voir sa divinité; et puis que ce sacrement est une œuvre grande de Dieu, quelle plus assurée-marque peut-il porter de son ouvrier, pour estre receu en ma croyance, pour estre admirable et incomprehensible? N'y a-t-il pas trois personnes, Pere, Fils, et Saint-Esprit, en une mesme simple et seule essence? La foy qui a digéré cette souveraine difficulté, quelle peine peut-elle avoir à croire qu'un seul corps soit en plusieurs lieux? Dieu ne veuille pas que je fasse comme ces rebelles qui medisoient de sa divine Majesté, disant : *Pourra-t-il nous dresser une table au desert* (Psal. 27)? Ce que je ne pourray mascher de cet Agneau paschal, je le jetteray dans le feu du pouvoir infiny de ce Pere tout-puissant, auquel je croy. Ces petits nuages de difficultez, que nostre œil naturel void en ce sacrement, comment dureront-ils au vent de la force de Dieu? quelle dureté tant indissoluble, que ce feu ne devore? La parolle de Dieu a eu tant de vertu, que par elle les choses qui n'estoient point ont esté; combien plus en aura-t-elle pour faire estre où bon luy semble, celles qui sont, et les changer en autres? Elle a bien mis en un lieu ce qui n'estoit point, pourquoy ne mettra-t-elle en plusieurs ce qui estoit en un?

## CONSIDERATION II.

Et en Jesus-Christ son Fils unique, Nostre-Seigneur.

Quand je voy, ô mon Sauveur, vostre Pere avoir tant aymé le monde, qu'il vous a donné pour en estre le pasteur et medecin, he! quelle merveille est-ce, dis-je, si le Fils, d'egal amour, de mesme bonté, s'est encore donné luy-mesme, pour estre la pas-

ture et la medecine, pour se rendre tousjours tant plus Sauveur, Roy et Seigneur du tout et partout nostre?

### CONSIDERATION III.

Qui a esté conceu du Sainct-Esprit, est né de la Vierge Marie.

Comme fustes-vous conceu, ô mon Dieu, au ventre d'une vierge, sans aucune œuvre virile? et pourquoy recherchera-t-on l'ordre naturel en vostre corps qui a esté fait outre tout ordre naturel, et est né d'une vierge? Et puis que vostre corps n'occupa desjà point de place, à la sortie qu'il fit du ventre virginal de vostre Mere, autrement il eust fait bresche à sa virginité, mais le penetra comme un rayon du soleil fait un verre, pourquoy treuvera-t-on incroyable, s'il n'en occupe point en cet admirable sacrement?

### CONSIDERATION IV.

A souffert sous Ponce-Pilate, a esté crucifié, mort et ensevely.

Celuy qui t'a tant aymée, o mon ame, que te pouvant sauver par une seule goutte de son sang, et la moindre de ses souffrances, a voulu neantmoins exposer tout son corps aux douleurs et passions d'une mort tres-amere pour te donner la vie, hé! c'est celuy-là mesme qui, pour te la conserver, te nourrit de ce mesme corps : n'est-il pas bien croyable? L'amour des meres ne se contente pas d'avoir produit l'enfant de la substance d'icelles, s'il ne l'en fait encore nourrir. Et pour vray, apres tant d'especes et representations de ceste passion, desquelles ont esté repeus les serviteurs, comme ont esté l'agneau paschal, la manne et plusieurs autres, c'eust esté une trop maigre et froide commemoration d'icelles pour les enfans, de n'y employer autre chose que du simple pain et du vin.

### CONSIDERATION V.

Est descendu aux enfers : le tiers (1) jour est ressuscité des morts.

C'est luy qui pouvant visiter en mille autres façons les siens, qui estoient au sein d'Abraham, descendit toutesfois aux enfers, pour les visiter en la reelle presence de son ame. Ce n'est merveille si, pouvant nous nourrir en plusieurs autres manieres, il a choisy la plus chere, admirable et aymable, qui est de nous donner en viande sa propre chair. Que si, par sa resurrection, il

(1) Troisième.

delivra son corps des qualitez grossieres de passibilité, pesanteur, epaisseur, obscurité, et autres semblables, si (1) qu'il a traversé la pierre, et est entré les portes fermées, ce qui ne s'est peu faire sans mettre deux corps en un lieu, en sorte que l'un n'en occupast point; il s'est rendu invisible, impalpable, imperceptible, et sans occuper place; pourquoy ne le fera-t-il en ce sacrement, quoy qu'invisible, et sans occuper lieu, puis qu'il a dit qu'il y estoit? A quel propos rechercherions-nous plus en luy les conditions d'un corps mortel et corruptible?

## CONSIDERATION VI.

Est monté aux cieux; est assis à la dextre (2) de Dieu le Pere tout-puissant.

Treuverons-nous estrange que ce corps vienne reellement et de fait, quoy que surnaturellement, dans les nostres, puis que, plus leger qu'un oyseau, outre-passant toutes les regles d'un corps humain, il est monté sur tous les cieux, il est assis à la dextre de Dieu son Pere sur tous les cieux, où il n'occupe plus ny lieu, ny place? car, quelle superficie peut environner le corps qui est au-dessus de tout autre corps? Pourquoy ne sera-t-il bien icy-bas sans tenir ny remplir aucun lieu, ny aucune place?

## CONSIDERATION VII.

Et de là viendra juger les vivans et les morts.

Ainsi, n'estant plus sujet à lieu, ny place, ny pesanteur, il comparoistra en l'air au dernier jour, avec ses Saints, visible à tous les hommes, où qu'ils soyent, quoy qu'avec divers effects, non sans aussi grand miracle que celui par lequel il est invisible en ce grand sacrement; et lors il jugera coupables de son corps et de son sang ceux qui auront mangé et beu indignement ce tant precieux et adorable sacrement, pour n'avoir discerné le corps du Seigneur. De quelle viande fut-il jamais dit que qui la mangeroit indignement estoit coupable du corps de Jesus-Christ, sinon de celle-cy, laquelle estant reellement le corps de Jesus-Christ, rend aussi reellement coupables d'iceluy ceux qui en abusent, et ne le discernent point? On n'avoit pas rendu un si severe arrest pour la manne et l'agneau paschal, quoy qu'en iceux on mangeast par foy et spirituellement Jesus-Christ mesme.

(1) Tellement — 2) Droite.

## CONSIDERATION VIII.

Je croy au Saint-Esprit.

Comme tout ce que Dieu a fait, il l'a fait par l'œuvre du Saint-Esprit, ainsi maintenant il fait par l'œuvre du Saint-Esprit ces choses surnaturelles, qu'autre que la foy ne peut concevoir. *Comme me sera fait cecy, dit la Sainte Vierge; car je ne cognois point d'homme? L'archange Gabriel respond : Le Saint-Esprit surviendra en toy, et la vertu du Souverain t'obombrera* (Luc. 1). Et maintenant tu demandes comme le pain sera fait corps de Jesus-Christ? et je te respons aussi, moy : Le Saint-Esprit en-ombre et opere ces choses par dessus toute parole et intelligence. Le Saint-Esprit, qui a dicté les saintes Escritures, eust-il bien mis en icelles des paroles si expresses et vives, comme sont celles-cy : *Cecy est mon corps*, si ce n'estoit le vray corps de Nostre-Seigneur? n'y eust-il pas fait mettre quelque declaration de son intention, s'il l'eust eu autre que ces paroles ne portent en leur sens propre et premier? et luy qui est docteur de l'Eglise, l'eust-il laissé aller, en un-article si important, à l'erreur et mensonge, et l'eust-il abandonnée si longuement?

## CONSIDERATION IX.

La sainte Eglise universelle, la communion des Saints.

Et pour vray, comment pourroit-on appeller l'Eglise sainte, qui n'est qu'une, seule, universelle, si elle n'eust maintenu la verité, tant en ce fait comme és autres, en tous tems, en tous lieux, et parmy toutes nations? ce qu'elle n'auroit pas fait, si le vray corps de Nostre-Seigneur n'estoit en ce sacrement.

Mais y a-t-il plus parfaite communion des Saints que celle-cy, en laquelle nous sommes tous un pain et un corps? d'autant que nous sommes tous participans d'un mesme pain, qui est descendu du ciel, vivant et vivifiant; et comme mangerions-nous tous d'un mesme pain, si ce pain n'estoit le corps de Jesus-Christ? autant de lieux autant de pains divers y auroit-il. Et si nous ne mangions qu'une mesme viande spirituelle par la foy, quelle plus grande communion auroit le chrestien avec les autres chrestiens, qu'avec les Juifs qui mangeoient aussi Jesus-Christ par foy, et par consequent une mesme viande spirituelle?

## CONSIDERATION X.

## La remission des pechez.

Seigneur, vous avez dit que vostre corps et vostre sang, en ce sacrement, estoit donné, rompu, respandu pour plusieurs en remission des pechez : ha ! jà n'advienne (1) que je croye qu'autre sang ayt esté respandu et autre corps donné pour la remission de mes pechez, que le vostre propre et naturel. Et quoy, une simple figure et commemoration auroit-elle bien ce pouvoir ? Le sang de la genisse respandu, quoy que figure du sang respandu sur la croix, ne sanctifioit que quant à la pureté de la chair : non, c'est le propre sang de vostre Majesté qui nettoye nos consciences des œuvres mortes, pour servir au Dieu vivant.

## CONSIDERATION XI.

## La resurrection de la chair.

Hé ! benin Jesus, quand sera-ce *qu'en un moment, en un clin d'œil, à la dernière trompette les morts ressusciteront* (I. Cor. 15), et la mesme chair d'un chascun, jà dissipée en cent mille façons, sera reproduite l'autre fois en forme incorruptible et immortelle ? Mon Dieu, quelle merveille ! Mais cependant j'admireray chose presque pareille : en un moment, en un clin d'œil, à la trompette de vostre parole, vostre mesme corps, qui est assis à la dextre du Pere au ciel, est en certaine façon reproduit en ce sacrement partout où le mystere en est celebré.

Mais, ô Seigneur admirable, si un peu de levain fait bien lever toute une grande masse de paste ; si une bleuette de feu suffit pour embrazer une maison ; si un grain mis en terre rend fertile la terre, et en reproduit tant d'autres ; combien dois-je esperer que vostre benit corps, entrant au mien, la sayson estant venuë, il le relevera de sa corruption, l'enflammera de sa gloire, et le reproduira immortel, impassible, subtil, agile, resplendissant, et assorty de toutes les qualitez glorieuses qui se peuvent esperer ? Ceste vigueur ne se peut treuver és figures, il faut qu'elle parte de la verité de vostre tres-precieux corps.

## CONSIDERATION XII.

## La vie eternelle.

Et de fait, quelle autre viande, ô Sauveur, si ce n'est vostre corps, peut donner la vie eternelle ? Il faut un pain vivant pour

(1) A Dieu ne plaise.

donner la vie, un pain descendu du ciel pour donner une vie celeste, un pain qui soit vous-mesme, mon Seigneur et mon Dieu, pour donner la vie immortelle, et eternelle et perdurable. La manne, quoy que vraye figure de vostre corps, ne pouvoit pas tant; il faut une viande plus solide et mouëlleuse pour une telle vie; quelle autre peut estre employée que vous, qui estes vivant és siecles des siecles. *Amen.* Dieu soit beny.

## TRAITTÉ XI.

**Preparation à la sainte Communion, dressée pour quelques religieuses.**

(Voyez tome II, pages 245 à 253.)

## TRAITTÉ XII.

### EXERCICE DU SOIR.

#### *Examen de conscience.*

L'EXAMEN de conscience, qui se fait tousjours avant d'aller se coucher, se pratique ainsi :

1. On remercie Dieu de sa conservation de la journée passée.
2. On s'examine comme on s'est comporté en toutes les heures du jour, considerant où, avec qui, et en quelle occupation on a esté.
3. Si on treuve que l'on ayt fait quelque bien, on en rend graces à Dieu; si quelque mal en pensées, parolles ou œuvres, on en demande pardon à sa divine Majesté, avec resolution de s'en confesser à la premiere occasion, et de s'en amender soigneusement.
4. On recommande à la divine Providence son corps, son ame, l'Eglise, ses parens, ses amys. On prie Nostre-Dame, le bon ange et les saints de veiller sur nous et pour nous; et avec la benediction de Dieu, on va prendre le repos necessaire.
5. C'est un advis et une pratique salutaire de se mettre en l'estat où on voudroit estre treuvé à l'heure de la mort.
6. Cet exercice icy ne doit estre jamais oublié, non plus que celuy du matin : car, par celuy du matin, vous ouvrez les fenestres de vostre ame au soleil de justice, et par celuy du soir, vous les fermez aux tenebres de l'enfer.



## C O M M A N D E M E N T I .

*Un seul Dieu tu adoreras.*

## 1. Touchant la Foy.

C'est pecher contre ce commandement, de doubter volontai-  
rement, ou ne pas croire quelque article ou verité de la foy.

Soutenir ou deffendre quelque opinion heretique, de parolles,  
ou par quelque autre signe exterieur.

Vouloir rechercher ou penetrer trop curieusement les choses  
de la foy.

Appreuver les conduittes ou façons de faire des heretiques, et  
s'exposer avec quelque scandale et danger à leur conversation et  
frequentation.

Assister à leur presche, lire leurs livres, ou en garder de pro-  
hibez par l'Eglise.

Ignorer, ou ne se pas mettre en peine de sçavoir les choses ne-  
cessaires à salut, comme les commandemens de Dieu, de l'Eglise,  
le *Pater*, le *Credo*, et autres choses d'obligation à son estat et à  
sa condition, par une negligence coupable.

User de superstition, soit de parolles ou par billets, pour la  
santé ou autres choses.

Avoir recours aux devins, faire dire sa bonne adventure, user  
de charmes, ligatures ou autres malefices, pour soi ou pour  
d'autres.

Donner creance aux songes ou autres observations vaines et  
superstitieuses.

## 2. Touchant l'Esperance.

Presumer de la misericorde de Dieu, et sous ce pretexte pe-  
cher plus librement, se flattant d'un bon *peccavi* à la mort, ou  
d'estre sauvé sans faire de bonnes œuvres.

Avoir plus d'esperance au secours des creatures que de Dieu.

Desesperer de la misericorde de Dieu; et par là lascher la bride  
à ses desreglemens, et pecher plus impunement.

Tenter Dieu, et vouloir l'obliger à faire des miracles, sans tra-  
vailler ni cooperer aux ordres de sa providence.

## 3. Touchant la Charité.

Murmurer contre Dieu, et se plaindre de luy dans les afflictions  
et traverses.

Preferer son interest, son playsir, ou quelque creature, à Dieu  
et à son amour; et estre disposé plutost de l'offenser que de re-

noncer à semblables interests, ou que de subir quelque deshonneur ou infamie.

Se laisser aller interieurement ou exterieurement à quelque malediction ou blaspheme contre Dieu, contre les saints, ou contre d'autres creatures.

Avoir de la hayne ou-du mespris pour Dieu, pour les choses qui regardent son honneur et sa gloire, ou qui regardent le salut.

S'exposer au danger d'offenser Dieu mortellement et n'avoir recours à lui dans les tentations.

Se playre ou se vanter des pechez que l'on a commis, et avec scandale.

Tourner en raillerie les parolles de l'Escriture sainte ou les ceremonies de l'Eglise, et les personnes ou les choses consacrées à Dieu.

Se mocquer des personnes qui font profession de pieté, et en destourner les autres par railleries ou par menaces.

Faire les mesmes railleries sur les sacremens, les images, les pelerinages, et semblables actions saintes et pieuses.

Avoir honte de faire le bien et les actions de la religion, comme prier Dieu soir et matin, devant et apres le repas, et pratiquer les autres exercices de pieté, par respect humain, ou par une trop lasche connivence.

User de parolles de malediction, ou execration, par manière d'imprecation, sur soi ou sur d'autres, comme, *le diable me guerisse, le diable m'emporte, Dieu me damne*, et semblables.

#### COMMANDEMENT II.

*Dieu en vain ne jureras.*

Jurer sans nécessité ou jugement, quoy que avec verité et non en chose mauvaise.

Jurer faux ou douteux, quoyque en chose legere.

Jurer et promettre de faire quelque mal; c'est un double peché de l'accomplir.

Jurer de faire ce que l'on n'a pas l'intention d'accomplir, ou le negliger si l'on en a eu le dessein.

Provoquer d'autres à jurer, ou à ne pas garder leur serment, estant juste.

Jurer avec execration ou imprecation, par exemple, *le diable m'emporte, Dieu me damne*, et semblables.

Faire un faux serment en justice, et denier la verité, estant interrogé juridiquement.

Solliciter d'autres à faire le semblable, par promesses ou par menaces : l'on est obligé à restitution, s'il s'est ensuivy du dommage.

Jurer à tout propos, soit faux, soit vrai, sans aucune nécessité ny raison.

Se donner au demon, sa femme, ses enfans ou autres, par emportement et scandale.

Faire des vœux sans se mettre en peine de les accomplir, ou differer long-tems à le faire.

Faire vœu des choses qu'on n'a pas dessein d'accomplir.

Faire vœu de ne pas faire quelque bien, ou de faire quelque mal, ou quelque bien à mauvaise fin.

Proferer par mespris ou execration le nom de Dieu, ou les membres sacrez de Nostre-Seigneur, comme sa mort, sa teste, son sang, et semblables reniemens et blasphemes : dire si c'est par habitude ou surprise, par cholere, emportement et scandale.

### COMMANDEMENT III.

*Les dimanches tu garderas.*

Manquer à entendre la messe les jours de festes ou de dimanches, ou une notable partie, sans cause legitime.

S'exposer au danger de ne la pas entendre, ou les autres.

Y manquer d'attention interieure, soit par distraction volontaire, soit en causant, ou regardant çà et là avec scandale.

Manquer à y faire assister ceux que l'on a en sa charge.

N'avoir aucun soin d'assister aux prosnes, sermons, catechismes, vespres, et autres offices divins.

Travailler ou faire travailler ces jours-là sans cause legitime. Dire si ç'a esté un tems notable et avec scandale.

Employer la plupart de ces mesmes jours aux jeux, à la comedie, bals, danses, promenades, à l'yvrognerie, ou autres desbauches plus honteuses.

Troubler le service, ou scandaliser le prochain par des parolles et entretien de choses profanes, dans l'eglise, durant le service divin, ou autres indecences et irreverences prophanes et scandaleuses.

S'y entretenir en des regards lascifs, curieux, ou desirs de choses vaines, sales et prophanes.

Y aller pour voir et pour estre veu, à mauvais dessein ou par vanité, avec des habits ou en des postures immodestes.

Manquer à se confesser tous les ans, et recevoir la sainte communion à Pasques.

Manquer à s'examiner comme il faut, en danger de faire une confession sacrilege, ou faute de quitter l'occasion du peché, ou de restituer le bien ou reputation du prochain, et de communier indignement.

Prophaner l'église, ou les lieux saints, par effusion de sang, ou par quelque impureté volontaire.

Participer aux divins offices ou sacremens en estat d'excommunication, ou lié de quelque censure ecclesiastique.

Manquer à reciter le breviaire, ou aux prieres d'obligation, au total ou à une partie notable, ou sans l'attention requise.

Le faire avec lascheté ou desgoust des choses saintes et sans la reverence et le respect deu à Dieu et à sa sainte presence.

Fréquenter les tavernes et cabarets durant le service divin, ou induire les autres ou mesme desordre avec scandale. Les cabaretiers qui les reçoivent sont esgalement coupables.

#### COMMANDEMENT IV.

*Pere et mere honoreras.*

Pour les enfans.

Manquer à porter honneur et respect aux peres, meres, tuteurs et proches parens.

Leur tesmoigner du mespris par parolles ou signes exterieurs.

Medire d'eux, s'en plaindre ou murmurer en son cœur, publier leurs desordres ou infirmités cachées.

Leur respondre insolemment, leur donnant sujet de se fascher et de se mettre en cholere.

Avoir honte d'eux, ou les mespriser à cause de leur pauvreté ou autre infirmité.

Leur porter hayne ou adversion dans son cœur.

Leur souhaitter la mort ou autre mal, pour ne pouvoir souffrir leur chastiment ou reprehension.

Leur desobeyr en chose notable ou legere, par mespris de leur personne.

Lever la main sur eux, les frapper, ou en avoir la volonté.

Souhaitter leur mort pour en estre deffait, ou avoir leurs biens, charges, dignitez ou heritages.

Leur manquer en leurs besoins, necessitez et maladies.

Manquer à l'execution de leur testament, legs pieux, et à faire prier Dieu pour leurs ames.

Par trop d'attache ou interest de famille , ne se pas soucier d'offenser Dieu pour venger leur querolle.

Manquer à l'obeyssance et respect deus aux supérieurs ecclesiastiques et civils, en choses justes et raisonnables.

Parler mal des superieurs ecclesiastiques et seculiers, ou prester l'oreille à ceux qui en disent du mal.

N'assister pas ses parens (qui sont les premiers pauvres) dans l'extreme pressante necessité, par dureté de cœur, les renvoyant ou traittant rudement de parolles.

Desrober le bien des parens pour fripponner et faire desbauche.

Pour les peres et meres.

Donner des maledictions et imprecations aux enfans.

N'avoir pas soing de leur instruction et education en la crainte de Dieu et choses necessaires à salut.

Ne les chastier et corriger de leurs fautes.

Ne veiller pas sur eux et sur leurs desportemens (1), ne les occupant pas en des exercices honnestes qui les destournent de l'oysiveté et des mauvaises compaignies.

Leur commander choses mauvaises, ou ne les en destourner pas, s'ils s'y portent.

Leur donner mauvais exemple par jurement ou blasphemes, parolles deshonestes, emportemens, ivrogneries, ou autres actions mauvaises.

Les destourner du service de Dieu par une affection trop tendre et desreglée.

Ne les occuper pas, ny ne leur faire pas apprendre quelque vocation, pour les pourvoir en des estats et conditions selon Dieu.

Amasser des biens par des voies injustes, pour les avancer à des charges ou profession par dessus leur estat et condition.

Desirer leur mort, les outrager sans raison, ou donner des imprecations par emportement et cholere.

Preferer les uns aux autres, et leur donner sujet de haynes, de querelles et jalousies.

Les engager temerairement, et sans vocation, à la religion ou à l'estat ecclesiastique, par voies illicites et simoniaques, ou les marier contre leur gré, etc.

S'approprier et employer à son usage les revenus de leurs benefices.

Les meres hazardant leur fruct, pour ne se pas choyer et conserver.

(1) Manière de vie, bonne ou mauvaise.

Differer le baptesme des enfans par des raisons et considerations humaines, ou par negligence.

Pour les personnes maryées.

Avoir des haynes ou adversions l'un contre l'autre.

Faire mauvais menage, ou vivre en querelle ou divorce, et combien de tems.

Pecher dans l'ordre du mariage, crainte d'avoir trop d'enfans, ou par autres desreglemens, et se refusant ou ne se rendant pas ce qu'ils se doivent, sans sujet.

Outrager, excéder et maltraiter sa femme.

Ne se rendre pas les secours et assistances reciproques dans les maladies, ou autres besoins et necessitez.

Desobeyr au mary sans cause legitime, et le provoquer à jurement, cholere et à offenser Dieu.

Pour les serviteurs et servantes, et autres domestiques ou apprentifs.

Mespriser leur maistre et maistresse, et en mal parler.

Leur manquer de respect et d'obeyssance és choses justes et raisonnables.

Par leur mauvais soing et negligence, leur causer quelque dommage.

Manquer de fidellité, faysant tort à leurs biens, les dissipant ou en mal usant contre leur gré.

Desobeyr en choses notables, et donner sujet de cholere.

Obeyr en choses mauvaises, par respect ou molle complayssance.

Relever les secrets prejudiciables aux affaires des maistres et maistresses.

Pour les maistres et maistresses.

Manquer à l'instruction necessaire à salut aux serviteurs et domestiques.

Ne veiller pas sur leur desportement, et par là donner lieu à quelque desreglement ou offense de Dieu.

Manquer à les corriger quand ils offensent Dieu, ou manquent à leur devoir en chose considerable.

Leur tolerer ou commander le mal, ou ne les en destourner pas, par lascheté ou negligence.

Les y porter par commandemens, sollicitations ou mauvais exemples.

Ne les assister pas corporellement et spirituellement dans leurs maladies.

Les empescher d'assister à la messe les jours d'obligation, de recevoir les sacremens, et de s'acquitter des autres devoirs d'un chrestien.

Les injurier, excéder et maltraitter sans raison, par emportement et cholere.

Les surcharger de travail par dessus leurs forces.

Manquer à leur enseigner et monstrier legitimement ce qui est de leur vocation dans le tems de leur apprentissage.

Retenir ou retrancher leur salaire, ou en differer le payement avec dommage.

(Icy tout superieur, soit ecclesiastique ou seculier, selon son degré, son pouvoir et autorité, s'examinera sur ces obligations, et ce qu'il doit à ses inferieurs; et reciproquement tout inferieur à l'esgard de ses superieurs.)

#### COMMANDEMENT V.

##### *Homicide point ne seras.*

Porter hayne à quelqu'un avec desir de luy faire tort ou de se venger. Dire le tems et la durée.

Souhaitter la mort ou quelque grand mal à quelqu'un. Dire quel mal, et en quoy.

S'emporter de cholere contre quelqu'un, avec desyr de luy nuyre.

Prèndre playsir et s'arrester aux pensées et intentions de se venger, quoy qu'on n'ayt pas dessein de l'executer.

Commettre homicide par effect ou de volonté seulement; user de sortilege, poison, ou autre chose à cet effect.

Procurer l'avortement par drogues, ou pour ne s'estre pas assez conservée, par negligence, desespoir, ou autrement.

Causer la mort ou estouffement des petits enfans, les couchant dans le lict, ou par quelque autre negligence notable.

Par querelle, battre, frapper, outrager, blesser, tuer, autho-riser et approuver, et porter à le faire en son nom, donner ayde, conseil et protection à cet effect. Dire la qualité des personnes; si pere, mere, freres, parens, prestres, religieux, etc., y ayant excommunication en ce cas.

Ne vouloir pas se reconcilier ou demander pardon, ou le refuser en estant sollicité, ny satisfaire à l'injure qu'on a faite.

Par hayne et rancune ne vouloir ny parler, ny voir, ny saluer le prochain, au scandale de ceux qui le voyent et le cognoissent.

Protester de pardonner, mais ne vouloir ny voir, ny saluer apres la reconciliation et le raccommodement accordé.

S'exposer à quelque danger de la mort sans une juste necessité.

S'exposer volontairement au danger d'offenser Dieu , quoy que cela ne soit pas arrivé.

Procurer la mort spirituelle au prochain, ou par mauvais exemple, en luy commandant, conseillant, consentant, le loüant et le flattant dans son peché; ou luy donnant et promettant retraite et protection pour mal faire, profitant avec luy du mal, ne disant mot, n'empeschant point et ne s'opposant point au mal, le pouvant et y estant obligé; ou enfin ne le descouvrant point à qui il appartient, pour y remedier.

Porter envie au prochain, s'attristant de son bien, et se resjouyssant de son mal.

L'offenser notablement par injures, mocqueries, emportement et scandale.

Estre autheur de querelles, de procez, de haynes, d'adversions et inimitiez entre parens, amys et estrangers. Dire le mal ou dommage qui s'en est ensuyvy.

Appeller en duel, respondre à l'appel, ou servir de second, s'en glorifier et s'en vanter.

Dans les pertes, et afflictions et infortunes, se desirer la mort ou quelque autre mal; se dire des imprecations.

Manquer à faire l'aumosne et assister le prochain en sa pressante ou extreme necessité, le pouvant, et voyant en conscience estre obligé de le faire.

#### COMMANDEMENS VI ET IX.

##### *Luxurieux point ne seras.*

S'arrester volontairement et prendre playsir aux pensées deshonestes, ou mesme aux choses que l'on a pensées avec desir de les effectuer. Dire la qualité des choses et des personnes que l'on a pensées ou desirées.

Avoir des entretiens en choses deshonestes avec d'autres pour s'en instruire, ou pour provoquer les autres au mal, ou pour le simple playsir qu'on y prend.

Dire des parolles à double entente, par galanterie ou pour solliciter à pecher, avec scandale de ceux qui les entendent; en dire par maniere d'injure et par cholere, avec scandale.

Entendre les mesmes choses de ceux qui les proferent, en rire, et n'avoir point le courage de les corriger et d'en destourner le discours.

Lire des livres ou escrits des choses deshonestes, avec playsir et danger de quelque deshonesteté; ou mesme d'autres



livres, quoyque bons, avec le mesme peril, par curiosité et sans aucune necessité.

Donner consentement au desir de quelque action deshonneste, quoyque peu de durée dans la volonté.

Faire des regards lascifs sur des figures, tableaux, nuditez, ou trop curieux et trop arrestez sur des personnes ou sur quelque partie indecente, sur soy ou sur d'autres, sans necessité. Dire quel mal ou accident il en est arrivé.

S'exposer au danger de pecher, allant ou passant par des lieux suspects, ou à dessein d'y voir ou d'estre veu sans necessité.

Avoir des attaches et des amitez sensuelles avec des personnes de mesme ou different sexe, et par des entretiens trop libres et dangereux pour la pureté. Dire le tems, la durée, ce qui en est arrivé, et le scandale qu'on a donné.

Se playre volontairement au ressouvenir du peché commis : quel il est, et combien de fois.

Faire des attouchemens impurs sur soy ou sur d'autres. Quel desordre ou accident s'en est ensuyvy ; dire si on a pensé à femme ou à fille en ces occasions.

Faire des baysers lascifs et semblables folastreries. Dire l'intention et le motif, et ce qui s'en est suyvy.

Commettre par effect le peché d'impureté. Dire avec quelle personne, parente ou alliée, maryée ou non, ou consacrée à Dieu, ou d'une maniere encore plus execrable.

S'entremesler ou solliciter pour faire commettre le peché deshonneste aux autres, par lettre, messages, presens, signes ou actions deshonestes, quoy que le mal n'ayt esté executé.

Faire des cajoleries ou muguetteries, promesses de mariage, intimider ou user de violence, ou autres artifices pour commettre le mal.

Se vanter du mal commis en secret, et diffamer les personnes dont on a abusé. Quel mal ou scandale en est arrivé.

Demeurer dans l'occasion prochaine, nourrir les mauvaises habitudes de ce peché public ou secret, sans se mettre en peine de se retirer ou corriger.

Aller aux danses, comedies, et autres compaignies, avec danger de consentir au peché.

S'habiller, parer et farder, à dessein de provoquer à lubricité, etc.

## COMMANDEMENS VII ET X.

*Biens d'autrui ne prendras ny convoiteras, etc.*

Desirer d'avoir et posséder le bien d'autrui injustement, estre déterminé d'en amasser à toutes mains.

Le prendre, le desrober, et retenir effectivement contre son intention. Dire quelle somme, la nature, et combien.

Porter dommage aux biens d'autrui, comme bleds, vignes, heritages, animaux, etc., quoy qu'on n'en ayt pas profité. Obligation de restituer.

Ne pas payer ses debtes, ou restituer, le pouvant. Dire quel dommage en ont souffert les creanciers.

Intenter des proces injustement, y faire quelque fraude, ou nuyre au bon droit d'un autre en justice. Dire quel dommage s'en est ensuyvy.

Ne pas rendre les choses treuvées, et se les approprier, sçachant à qui elles appartiennent, ou ne s'en voulant informer.

Achepter des choses qu'on sçayt ou doute estre desrobées, receler ou proteger ceux qui en font mestier.

Perdre ou mal menager les choses que l'on a par emprunt, en garde ou en depost, par negligence ou autrement.

Frauder en vendant ou acheptant, en quelque maniere que ce soit.

Jurer pour vendre plus cher ou achepter à meilleur marché.

Bailler son argent à interest, et commettre usure en quelque maniere illicite que ce soit, soit dans les contrats ou dans les prests.

Employer la fausse monnoye, le sçachant ou en doutant.

Recevoir salaire pour quelque charge, office, commission ou employ, et ne s'en point acquitter fidellement.

Differer ou frauder les loyers des serviteurs ou le salaire des ouvriers. Dire le dommage qu'ils en ont souffert, et restituer.

User de fraude au jeu, et jouer avec des enfans de famille, ou personnes qui ne peuvent pas aliener.

Frauder les dixmes deues à l'Eglise, ou autres justes impositions.

Posseder quelque benefice par confiance, simonie ou autres voies illicites, ou servir de mediateur en semblable trafic.

Participer, en quelque maniere que ce soit, au larcin d'autrui soit pour le boire et le manger, soit en donnant conseil, loüant, approuvant ou n'empeschant pas, le pouvant.

Negliger de sçavoir les choses necessaires à sa condition pour s'en bien acquitter, comme juges, procureurs, notaires, advocats, medecins, etc. Dire le dommage ensuyvy, et le restituer.

Ayant commandement dans les armées, ou estant chef, gouverneur de ville et de province, commettre injustices, les souffrir et autoriser en ceux que l'on a en charge, dans les gouvernemens, garnisons, quartiers d'hyver, ou dans les routes et passages. Dire le dommage, et faire restitution.

COMMANDEMENT VIII.

*Faux tesmoignage ne diras, etc.*

Rendre faux tesmoignage en justice, jurant contre ce que l'on sçayt, ou affirmant ce que l'on ne sçayt pas, ou dont on doute.

Suborner des tesmoins, et induire les autres à faire un faux serment.

Se rendre accusateur ou denonciateur en justice d'une fausseté.

Rendre une sentence injuste, estant juge ou arbitre, au prejudice d'un tiers.

Mentir au prejudice d'autruy en chose de consequence, ou faire des mensonges joyeux ou officieux seulement.

Faire des plaintes et murmurer contre la vie et conduite des personnes eminentes en dignité, prelats, magistrats, religieux, et personnes de pieté.

Juger temerairement des actions du prochain sur de foibles apparences et fondemens, debitant ces jugemens comme des veritez, mesme avec sermens. Dire le tort qui s'en est ensuyvy.

Dire et publier des calomnies du prochain par parolles, escrits et libelles diffamatoires, imposant des crimes qui ne sont pas.

Dire des medisances, et detracter la reputation du prochain, publiant les vices secrets ou cognus de peu. Dire si c'est devant peu de personnes, ou plusieurs.

Faire affront, et traiter le prochain avec contumelie, luy reprochant ses vices et deffauts publiquement, avec scandale et confusion.

Interpreter en mal les bonnes actions et intentions du prochain. Dire le motif et l'intention.

Amoindrir notablement la bonne reputation du prochain, le decreditant ou ne deffendant pas son honneur, y estant obligé et le pouvant. Dire l'intention et le motif.

Prester l'oreille et donner creance aux medisances, y prenant playsir, et n'en destournant pas le discours.

Semer la dissension, et causer de la desunion par de mauvais rapports. Et quel mal s'en est ensuyvy.

Promettre et ne pas garder sa promesse en chose de consequence. Et quel mal s'en est ensuyvy.

Reveler les secrets au prejudice du prochain, soit qu'il y aille du bien public ou du particulier. Dire le mal qui en est arrivé.

Ouvrir les lettres du prochain sans cause raisonnable. Et quel mal s'en est ensuyvy.

(Quant aux *Commandemens de l'Eglise*, outre ce qui a été remarqué sur le troisieme du Decalogue, on pourra s'examiner sur les articles suivans.)

Manquer à se confesser tous les ans, à Pasques, à son propre curé, ou faire choix d'un confesseur qui n'a pas l'autorité, ou qui manque de capacité.

En se confessant, manquer à quelques-unes des cinq conditions requises, sçavoir :

1° A examiner sa conscience, ne prenant pas le tems et le lieu convenable pour cela.

2° A produire un acte de contribution sur ses pechez.

3° A faire un ferme propos de s'amender, et de quitter toute occasion prochaine de retomber dans le peché.

4° Retenir à escient (1) quelque peché mortel en se confessant, par honte ou autrement.

5° Manquer à la penitence enjoincte, soit pour la restitution du bien ou de la reputation du prochain.

Manquer à communier dans la quinzaine de Pasques, ou le faire indignement.

Manquer au jeusne ordonné par l'Eglise, le pouvant et y estant obligé.

Manger de la viande aux jours deffendus, y provoquer les autres, en vendre et apprester pour contribuer au desordre et transgression des libertins.

Manquer d'obeyr à l'Eglise dans la publication des monitoires, refusant de satisfaire ou venir à resvelation.

(Pour les *péchés capitaux*, la plupart ayant été touchez dans ce qui a été remarqué sur les *Commandemens de Dieu et de l'Eglise*, il suffira de s'examiner sur les choses suivantes.)

Désirer et rechercher desordonnement l'estime, la gloire, et l'approbation des hommes. Dire ce que l'on a fait pour cela.

Mespriser et avilir les autres pour s'en attribuer et exalter davantage.

Se glorifier et vanter de ce que l'on n'a pas, ou du mal qu'on a commis.

(1) Sciement.

Rechercher avec ambition les charges, offices, benefices et employs dont on est incapable.

Exceder en habits, meubles, depenses de table et autres choses, par ostentation et pour se faire estimer.

Feindre par hypocrisie avoir plus de vertu et de capacité qu'on n'en a, pour acquerir de l'estime, ou faire mieux ses affaires.

Par trop d'empressement et d'application aux affaires et commoditez temporelles, negliger les choses du salut, comme de prier Dieu tous les jours, le servir les festes et dimanches, frequenter les sacremens, etc.

Manquer par avarice à la depense raysonnable pour l'entretien de sa famille, ou en dissiper le bien par prodigalité et depenses excessives, aux jeux, meubles, habits, bastimens, et autres superfluitez.

Exceder au boire et manger au prejudice de sa santé, et au scandale du prochain, depensant au cabaret ce qui est necessaire pour la subsistance de sa famille.

On ne met icy rien des pechez que chacun peut commettre dans son employ et dans sa condition; suffit que chacun estant obligé de sçavoir les devoirs et obligations de son estat, pour s'en bien acquitter, il pent aussi facilement cognoistre les manquemens qu'il y faits, pour s'en accuser dans la confession.

# PETIT REGLEMENT DE L'EMPLOY DU TEMS

## ET DES EXERCICES DE LA JOURNÉE.



### I.

Le matin , faites la meditation avec la preparation à la journée marquée.

### II.

Ajoutez le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Veni Creator*, et l'*Ave maris stella*, l'*Angele Dei*, etc., et une courte orayson pour les saints protecteurs.

### III.

Saluez tous les Saints avec cette orayson vocale :

*Sancta Maria et omnes Sancti, intercedite pro nobis ad Dominum, ut nos mereamur ab eo adjuvari et salvari, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.*

Sainte Marie et tous les Saints , intercedez pour nous aupres du Seigneur, affin que nous meritions d'estre aydez et sauvez par celuy qui vit et regne dans tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

### IV.

Ayant salué les Saints qui sont au ciel, dites un *Pater* et l'*Ave* pour les fidelles trespassez : et ainsi vous aurez visité toute l'Eglise, dont une partie est au ciel, l'autre en terre, et l'autre sous terre.

### V.

Oyez tous les jours la messe, selon la methode marquée ci-dessus.

### VI.

Soit à la messe , soit le long du jour, que le chapelet se dise tous les jours le plus affectueusement qu'il se peut.

### VII.

Le long du jour, frequentes oraysons jaculatoires, surtout quand l'heure sonne : cette devotion est utile.

## VIII.

Le soir, avant souper, un peu de recollection avec cinq *Pater* et cinq *Ave, Maria*, aux playes de Nostre-Seigneur, etc.

La recollection se pourra faire avec une entrée de l'ame, par forme de retraite, en l'une des playes de Nostre-Seigneur, pour les cinq jours, le sixiesme dans les espines de la couronne, et le septiesme dans son costé percé, commençant la semaine et la finissant par là, c'est-à-dire le dimanche revenir à ce cœur.

## IX.

Le soir, une heure ou demy-heure apres souper, se retirer et dire le *Pater*, l'*Ave*, *Credo*, et *Confiteor* jusqu'à *med culpâ*; et finir, apres l'examen de conscience, par les Litanies de la Sainte Vierge.

## X.

Tous les jours, une bonne demy-heure de lecture spirituelle.

## XI.

Les festes et dimanches, assister à vespres, et dire l'office de Nostre-Dame.

## XII.

S'il arrive de laisser quelque chose de ce que dessus, n'en avoir point de scrupule; car voici la regle generale de nostre obeyssance: Il faut tout faire par amour, et rien par force; il faut plus aymer l'obeyssance que craindre la desobeyssance.

## XIII.

Je vous laisse l'esprit de liberté, non pas celuy qui foreclot (1) l'obeyssance, car c'est la liberté de la chair; mais celuy qui foreclot la contraincte et le scrupule, ou l'empressement.

## XIV.

Si vous ayez fort l'obeyssance et sousmission, je veux que, s'il vous vient occasion juste ou charitable de laisser vos exercices, ce vous soit une espece d'obeyssance, et que ce manquement soit suppléé par l'amour.

(1) Exclut.

## A D V I S

### POUR PASSER SAINCTEMENT LA JOURNÉE.



#### *Exercice pour le matin.*

PENDANT les affaires de la journée, il faut, le plus que l'on peut, regarder souvent à Nostre-Seigneur Jesus-Christ, et se ressouvenir du point de la meditation que l'on a le plus gousté et senti; comme, si la douceur de ses yeux nous a esté agreable, nous nous les représenterons, en disant : Jà ne vous playse, mon Sauveur, que je fasse chose qui puisse offenser vos yeux; et ainsi des autres.

Il est bon aussi d'avoir certaines parolles enflammées qui servent de refrain à nostre ame, comme : Vive mon Dieu ! vive Jesus, Dieu de mon cœur !

Quand l'horloge sonne, il est bon de se ressouvenir qu'il est autant passé de cette vie mortelle, et se ressouvenir de la dernière heure qui sonnera pour nous; on pourra dire, faysant le signe de la croix sur nostre cœur : Il faut mourir ! D'autresfois, nous souvenant que nous nous acheminons à l'éternité, dire : Bèny soit Dieu ! Dieu soit loué ! Quelques fois, nous repentant des heures inutilement passées : Dieu me donne la grace de mieux faire ! D'autres fois simplement : *Jesus, Maria*, Dieu me soit en ayde ! Dieu soit avec nous !

#### *Exercice pour le soir.*

Il ne faut jamais oublier l'examen de conscience, tel que tous ces petits livrets nous l'enseignent.

En se despouillant, il est bon de dire avec Job : *Je suis sorty nud du ventre de ma mere, nud j'y rentreray* (Job. 1); se ressouvenant qu'il faut tout laisser.

Se couchant, il faut se ressouvenir du tombeau; et comme on se couche pour le repos temporel, il faut avoir memoire du repos éternel, et dire ce que l'on dira pour nous quand nous serons morts : *Requiem æternam. Sancta Maria, Mater Dei*, etc.

J'approuve qu'autant qu'il se peut, l'on s'endorme avec une contenance devote, comme les mains croisées sur l'estomach, ou jointes.



---

# ADVERTISSEMENTS

## SUR LA MEDITATION.



I. *On peut s'écarter de la methode suivante pour suivre l'attrait du Saint-Esprit (Voy. Introduct., 2<sup>e</sup> Partie).*

JE vous advertis premierement, qu'encore qu'il soit bon pour l'ordinaire de tenir cette methode, c'est-à-dire d'ajouter les affections aux considerations, et les resolutions aux affections, en sorte que la consideration marche la premiere; toutefois si, apres la proposition du mystere, l'affection se treuve assez esmuë, comme il arrive quelquesfois, alors il luy faut lascher la bride et la laisser courir; car c'est signe que le Saint-Esprit nous tire de ce costé-là; et puis la consideration ne se fait que pour esmouvoir l'affection.

II. *Il faut poursuyvre les affections apres chaque consideration.*

Secondement, il me semble qu'il est meilleur de faire les affections apres chaque consideration, que d'attendre apres toutes les considerations, parce qu'on chemine plus simplement. C'a esté aussi l'opinion du bien-heureux Pierre d'Alcantara, et l'experience l'enseigne; ce que je dy parce que, desirant que vous vous serviez fort souvent des pratiques de Bellintani, vous pourriez, à son imitation, vouloir faire autrement, ce qui vous seroit beaucoup plus difficile et moins utile. Je vous donne donc pour regle generale, de ne retenir jamais les affections en vostre meditation, mais de les laisser sortir tousjours quand elles se presentent, jusqu'à la fin du tems prefigé (1) à la meditation, qu'il faut venir aux resolutions, actions de graces, priere et offrande.

III. *On peut sans scrupule deranger l'ordre de l'action de graces, de l'offrande et de la demande.*

Troisiesmement, encore qu'il soit bon de reserver l'action de graces, la priere et l'offrande pour la fin de la meditation, si est-ce que ce sont trois affections qui se peuvent aussi faire avec les trois autres parmy les considerations, et se presentant il leur faut aussi faire place sans les retenir.

(1) Assigné.

IV. *Sur les colloques.*

Quatriesimement, parmi les affections et resolutions, il est bon de parler non-seulement à Nostre-Seigneur, aux anges et aux personnes representées aux mysteres, mais à soi-mesme, à son cœur, aux pecheurs, voire mesme aux creatures insensibles, comme l'on void que David fait en ses psalmes, et S. François en ses oraysons. Mais il faut que le tout se fasse tousjours en la presence de Dieu, c'est-à-dire en vertu de l'attention que nous nous sommes procurée au fin commencement de la meditation.

V. *Sur le nombre des considerations.*

Cinquiesimement, encore que vous ayez preparé plusieurs considerations, toutesfois, si une suffit par vous entretenir pendant une demi-heure, ne passez pas plus advant; et si vous ne treuvez pas en l'une d'icelles (1) de quoy eschauffer vos affections, faites les suivantes l'une apres l'autre, jusqu'à ce que vous ayez treuvé la veine des affections.

VI. *Remedes contre les seicheresses.*

Sixiesimement, s'il vous arrive, comme il vous arrivera souventesfois indubitablement, de n'avoir aucun goust aux considerations, usez de l'un de ces trois remedes :

Le premier, c'est d'ouvrir la porte aux parolles, vous lamentant de vous-mesme à Nostre-Seigneur, confessant vostre indignité, le priant qu'il vous soit en ayde, baisant le crucifix, si vous l'avez devant vous, et disant mesme de bouche au Sauveur : *Si (2) ne vous laisseray-je pas; je me tiendray icy aupres de vous, et n'en partiray point que je n'aye eu vostre benediction* (Gen. 32).

Quelquesfois il sera bon de vous ressouvenir de la Cananée, laquelle, estant rejetée par Nostre-Seigneur, qui l'appella chienne, le print au mot, luy disant : *Oui, vrayement, je le veux bien; mais les chiens mangent au moins quelques miettes de la table de leur maistre* (Matth. 15).

Ainsi, recognoissant par la tristesse et engourdissement de vostre esprit que vous estes fort miserable, servez-vous de cette occasion, et, pleine de confiance, escriez-vous devant Dieu : *Oui, Seigneur, je suy miserable; mais pour qui la misericorde est-elle, sinon pour les miserables? Et par ce moyen, vous pas-*

(1) D'elles. — 2) Encore.

serez de la meditation que vous aviez preparée, à la meditation de vostre propre misere, de laquelle vous tirerez des affections d'humilité, de confiance, et telles semblables qui vous seront tres-utiles.

Le second remede sera de prendre un livre en main, et de le lire avec attention jusqu'à ce que vostre esprit soit resveillé.

Le troisieme, c'est de picquer vostre esprit par quelque contenance de devotion, comme se prosterner en terre, estendant les bras en croix, tenant les mains jointes et eslevées au ciel.

Que si apres tout cela vous demeurez encore en seicheresse et sans consolation, et mesme en telle sorte que vous ne puissiez proferer aucune parole, ny interieurement ny exterieurement; ne laissez pas pour cela de vous contenir en une contenance devote, sans vous inquieter ny troubler, vous ressouvenant qu'il y a deux fins principales pour lesquelles on se met en la presence de Dieu et en orayson : l'une est pour exciter son affection en l'amour de Dieu, et lorsque nostre affection n'y est point vivement excitée, nous disons que nostre ame est en seicheresse; l'autre est de rendre hommage à Dieu, protestant qu'il est nostre souverain Createur et Seigneur; et cette fin est extremement noble, parce qu'il y a moins de nostre interest.

Que si, venant à l'orayson, nous ne pouvons pas faire le premier, il faut se contenter du second, qui est tousjours beaucoup, encore que nous ne puissions parler à Dieu, et qu'il semble qu'il ne nous parle point. Combien y a-t-il de courtisans qui vont cent fois l'année en la chambre du roy et en sa presence, non pour luy parler ny pour l'oüyr, mais simplement pour estre veus de luy, et tesmoigner, par cette assiduité, qu'ils sont ses serviteurs? Ainsi devons-nous venir en l'orayson comme à la chambre du roy, pour luy parler et l'oüyr en ses inspirations et mouvemens interieurs; ce qui arrivant, ce nous est un playsir tres-delicieux. Mais si, ne pouvant luy parler ny l'oüyr, nous demeurons là en devotieuse contenance, il aggreera nostre patience et favorisera nostre assiduité, et sans doute (1) qu'une autre fois il nous prendra par la main, s'entretiendra avec nous, et nous fera voir toutes les allées du saint jardin de l'orayson. Mais quand il ne le feroit jamais, contentons-nous que ce nous est un honneur trop plus grand d'estre aupres de luy et à sa vue.

(1) Certainement.

VII. *Sur les distractions.*

Quand vous serez distraite, ce vous sera un grand soulagement de vous imaginer la devotion et ferveur des anges et des saints, à l'orayson desquels vous joindrez la vostre, quoyque indigne. Il sera bon mesmement de vous imaginer que vous estes en la compaignie de plusieurs personnes devotes avec qui vous voulez faire orayson; et mesme, si vous en cognoissez, vous pourrez vous les imaginer en l'acte de ferveur et de priere.

Tous les remedes contre la seicheresse sont bons contre les distractions. Au demeurant, quoy qu'il arrive, il ne faut jamais se laisser surprendre de la tristesse et inquietude; mais, soit que nostre orayson ayt esté douce et savoureuse, ou qu'elle ayt esté seiche et sans goust, il faut s'en retirer tousjours en paix, avec intention de servir Dieu tousjours fidellement tout le reste de la journée.

---

# ADVIS POUR LA PRATIQUE

## ET L'USAGE DE LA CONFESSION (1).

---

### § I. — *De l'importance et des avantages de la confession generale.*

LA purgation du peché se fait par le sacrement de penitence : à cet effect la confession generale ou particuliere est requise. Et quoyque la confession generale et de toute la vie ne soit pas tousjours absolument necessaire, elle sera neantmoins extremement utile pour s'engager à la pratique des vertus, et pour commencer une nouvelle vie.

Il arrive souvent, dit un prelat, que les confessions ordinaires de ceux qui vivent d'une vie commune et vulgaire, sont pleines de grands deffauts.

1° Souvent on ne se prepare point ou fort peu. 2° On n'a point la contrition requise. 3° Au contraire, on se confesse bien souvent avec une volonté tacite de retourner au peché, n'en voulant pas esviter l'occasion, ny prendre les expediens necessaires à l'amendement de la vie. Et en tous ces cas, la confession generale est requise pour asseurer l'ame.

Mais outre cela, elle a cet avantage : 1° qu'elle nous porte à la cognoissance de nous-mesmes ; 2° elle nous provoque à une salutaire confusion pour nostre vie passée ; 3° elle nous fait admirer la misericorde de Dieu, qui nous a attendus en patience ; 4° elle apaise nos cœurs ; 5° elle delasse nos esprits ; 6° elle excite en nous de bons propos ; 7° elle donne sujet à nostre pere spirituel de nous faire des advis convenables à nostre condition ; 8° enfin, elle nous ouvre le cœur, pour avec confiance nous bien declarer aux confessions suivantes.

### § II. — *Des moyens de la bien fuire.*

I. Cherchez donc à cet effect le plus digne confesseur que vous pourrez.

II. Prenez en main quelqu'un des petits livres qui ont esté faits pour ayder les consciences à se bien confesser, comme Grenade, Bruno, Arias, et lisez-les bien ; et remarquez de point en point

(1) Ces avis sont extraits de l'*Introduction*, 1<sup>re</sup> Partie. chap. 6 et suiv.

en quoi vous avez offensé Dieu, depuis que vous eustes l'aage de raison, jusqu'à l'heure presente.

III. Et si vous vous deffiez de vostre memoire, mettez par escrit ce que vous aurez remarqué.

IV. Ayant ainsi préparé et ramassé les humeurs peccantes de vostre conscience, detestez-les, et les rejetez par une contrition et un desplaysir aussi grand que vostre cœur pourra souffrir.

V. A ce sujet, souvenez-vous de ces considerations : 1° que, par le peché, vous avez perdu la grace de Dieu ; 2° quitté vostre part de paradis ; 3° accepté les peines de l'enfer ; 4° et renoncé à l'amour eternel de Dieu.

### § III. — *Des marques de la bonne confession.*

Pour marque que cette purgation est parfaite et veritable, il faut aussi renoncer absolument à toute affection au peché, et n'estre pas, comme les Israelites, lesquels, quoyque sortys de l'Egypte, regrettoient de n'avoir pas les chairs et les oignons qu'ils avoient accoustumé d'y manger ; ou comme la femme de Loth, laquelle, pour estre sortie de Sodome, ne laissoit pas de se retourner de ce costé-là ; ou enfin, comme les malades, qui mangeroient volontiers des melons s'ils n'estoient menacés de la mort ; c'est-à-dire, qu'il faut un degagement total de toute affection au peché : par exemple, aux amourettes passées, aux ressentimens et à la vengeance, et à tout autre engagement ou acheminement au peché, par le danger qu'il y a de la recheute, qui est comme inevitable.

### § IV. — *Autre marque de cette bonne confession, qui est une veritable contrition, et les moyens de se la procurer.*

Pour cela, il faut 1° entrer dans une vive et forte apprehension du grand mal qu'apporte le peché, et par ce moyen dans une puissante et vehemente contrition, laquelle, pour petite qu'elle soit, estant jointe à la vertu des sacremens, purge suffisamment du peché ; mais estant grande et vehemente, vigoureuse et universelle, affranchit de toutes les affections, dependances et acheminemens du peché, comme il est arrivé à la Magdelene et à David, qui protestent non-seulement de hayr le peché, mais toutes les voies et les sentiers qui y conduisent. C'est en ce point que consiste le rajeunissement de l'ame, que ce mesme prophete-roy compare au renouvellement de l'aigle.

Pour exciter en soy cette vive apprehension et contrition du

peché, il faut s'exercer aux meditations dressées cy-dessus, lesquelles estant bien pratiquées desracineront de vostre cœur, moyennant la grace de Dieu, le peché et les principales affections du peché.

§ V. — *Ce qu'il faut faire dans la confession.*

Ensuite de cette preparation, voicy la pratique et l'usage : 1° Allez courageusement en esprit d'humilité faire vostre confession, et ne vous laissez point troubler par aucune sorte d'apprehension; 2° quand vous serez arrivé devant vostre pere spirituel, imaginez-vous d'estre en la montagne du Calvaire, sous les pieds de Jesus-Christ crucifié, et que son sang precieux distille de toutes parts pour vous laver de vos iniquitez. C'est en effect le merite de ce sang respandu qui arrouse abondamment les penitens autour des confessionnaux; 3° ouvrez donc bien vostre cœur pour en faire sortir les pechez par la confession, car, à mesure qu'ils en sortiront, le precieux merite de la passion divine y entrera pour le remplir de benediction; 4° mais dites bien tout, simplement et naïvement : contentez bien vostre conscience en cela pour une bonne fois, sans aucun trouble, ny honte; 5° vous souvenant :

1. Que le peché n'est honteux que quand nous le faysons, mais qu'estant converty en confession, il est honorable et salutaire; 2. que la contrition et confession sont si belles et de si bonne odeur, qu'elles effacent la laydeur et dissipent la puanteur du peché; 3. que l'accusation de nostre peché nous sera douce et agreable, parce que Dieu en est honoré; 4. et que la paix interieure suivra bientost, parce que c'est une sorte d'allegement, de bien dire au medecin le mal qui nous tourmente.

§ VI. — *Ce qu'il faut faire apres la confession.*

Cela fait, 1° escoutez l'advertissement et les ordonnances du serviteur de Dieu, et dites en vostre cœur : Parlez, Seigneur; car vostre serviteur vous escoute; 2° prenez par apres en main la protestation suivante (1), laquelle doit servir de conclusion à toute vostre contrition, et que vous devez avoir premierement meditée et considerée. Lisez-la donc attentivement et avec le plus de ressentiment qu'il vous sera possible.

(1) Cette protestation forme le chap. 20 de la 1<sup>re</sup> Partie de l'*Introduction*.

## PRATIQUE POUR LA CONFESION ORDINAIRE (1).



### § I. — *Des avantages de la frequente confession.*

SOUVENEZ-VOUS que Nostre-Seigneur a laissé à son Eglise le sacrement de Penitence et de confession pour nous laver de nos iniquitez, toutesfois et quantes que nous en serons souillez.

Ne permettez jamais que vostre cœur demeure longtems infecté du peché, puisque vous avez un remede si present et facile.

L'ame qui a consenti au peché doit avoir horreur de soy-mesme, et se nettoyer au plustost, pour le respect qu'elle doit porter aux yeux de la divine Majesté qui la regarde.

Confessez-vous humblement et devotement tous les huit jours, et tousjours, s'il se peut, quand vous communiez, encore que vous ne sentiez point en vostre conscience aucun reproche de peché mortel.

Par la confession vous recevrez non-seulement l'absolution des pechez veniels que vous confesserez, mais aussi une grande force pour les esviter à l'advenir, une grande lumiere pour les bien discerner, et une grace abondante pour effacer toute la perte qu'ils vous auroient apportée : vous pratiquerez la vertu d'humilité, d'obeyssance, de simplicité et de charité, et en cette seule action vous exercerez plus de vertus qu'en aucune autre.

### § II. — *De la necessité de la contrition.*

Ayez tousjours un vray desplaysir des pechez que vous confesserez, pour petits qu'ils soient, avec une ferme resolution de vous en corriger à l'advenir.

Ne faites pas comme ceux qui, se confessant par coustume des pechez veniels, et comme par maniere d'agencement, sans penser à s'en amender, en demeurent toute leur vie chargez, et par ce moyen perdent beaucoup de bien et profit spirituel.

Si vous vous confessez, par exemple, d'avoir menti, quoyque

(1) Extrait de l'Introduction, 2<sup>e</sup> Partie, chap. 19.



sans nuisance ; ou d'avoir dit quelque parole desreglée, ou d'avoir trop joué, repentez-vous-en, et ayez un ferme propos de vous en amender.

C'est un abus de se confesser de quelque peché que ce soit, mortel ou veniel, sans vouloir s'en purger, puisque la confession n'est instituée que pour cela.

§ III. — *De la maniere de se bien accuser et declarer en confession.*

Ne faites pas ces accusations superflues, que plusieurs font par routine : Je n'ay pas tant aymé Dieu que je devois ; Je n'ay pas prié avec tant de devotion que je devois ; Je n'ay pas chery le prochain comme je devois et reçu les sacremens comme je devois ; et semblables circonstances generales, ce qui ne fait ni froid ni chaud en la confession, ce qui ne fait pas cognoistre l'estat de la conscience au confesseur. Tous les saints du paradis et tous les hommes de la terre en pourroient dire autant, s'ils se confessoient.

Voyez donc quel sujet particulier vous avez de faire ces accusations, et l'ayant decouvert, accusez-vous-en tout simplement et naïvement.

Dites, par exemple : Ayant veu un pauvre necessiteux, je ne l'ay pas secouru comme je pouvois, par negligence ou par dureté de cœur, ou par mespris, selon la qualité et l'occasion de cette faute.

De mesme de la priere, dites : J'ay eu des distractions volontaires ; ou : J'ay negligé de prendre le lieu, le tems et la contenance requise pour avoir attention en la priere.

Ne vous contentez pas de dire vos pechez veniels quant au fait, mais accusez-vous du motif qui vous a induict à les commettre.

Par exemple, touchant le mensonge, dites : J'ay fait un mensonge par vanité, affin de me louer et excuser, ou par opiniastreté ou vaine joie.

Touchant le jeu, dites : J'ay joué pour le desir du gain, ou pour le playsir de la conversation, et semblables.

Dites aussi la longueur et la durée du tems, qui accroist d'ordinaire de beaucoup le peché, y ayant grande difference entre une vanité passagere d'un quart d'heure, qui vous aura passé par l'esprit, et celle où vostre cœur aura trempé un jour, deux jours, ou une semaine entiere.

Quoyqu'on ne soit point obligé d'estre si pointilleux en la declaration des pechez veniels, ny mesme tenu absolument de

les confesser, si est-ce que ceux qui veulent bien epurer leurs ames pour mieux atteindre à la sainte devotion, doivent estre soigneux de bien faire cognoistre au medecin spirituel le mal, pour petit qu'il soit, dont ils veulent estre guerys.

N'espargnez point de dire ce qui est requis pour bien faire entendre la qualité de vostre offense, comme le sujet que vous avez eu de vous mettre en cholere, ou de supporter quelqu'un en son vice.

Par exemple, un homme lequel me desplaist, me dira quelque parolle legere pour rire, je la prendray de mauvaise part, et me mettray en cholere; que, si un autre qui m'eust esté agreable en eust dit une plus aspres, je l'eusse prinse en bonne part : je n'espargneray donc point de m'expliquer ainsi :

Je me suis relasché à des parolles de courroux contre une personne, ayant prins d'elle en mauvaise part quelque chose qu'elle m'a dit, non tant pour la qualité des parolles, mais pour ce que cette personne m'estoit desaggreable.

S'il est besoin mesme de particulariser les parolles pour vous bien declarer, ne feignez pas de les dire, parce qu'en s'accusant ainsi naïvement, on ne descouvre pas seulement les pechez qu'on a faits, mais aussi les mauvaises inclinations, coustumes, habitudes, et autres racines du peché; ce qui donne une plus entiere cognoissance au pere spirituel du cœur qu'il traite, et des remedes qui lui sont propres.

Tenez neantmoins tousjours couvert le tiers qui aura cooperé à vostre peché, tant qu'il vous sera possible.

Prenez garde à une quantité de pechez qui vivent et regnent bien souvent insensiblement dans la conscience, affin que vous les confessiez, et que vous puissiez vous en purger.

Lisez soigneusement à cet effect les chapitres VI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXXV et XXXVI, de la troisieme partie, et le chapitre VIII de la quatrieme partie de l'*Introduction*.

Ne changez pas aysement de confesseur; mais en ayant choisy un, continuez à luy rendre compte de vostre conscience aux jours destinez pour cela, luy disant naïvement et franchement les pechez que vous avez commis.

Outre cela, de tems en tems, comme seroit de mois en mois, ou de deux mois en deux mois, dites-luy encore l'estat de vos inclinations, quoy que vous n'y ayez pas peché; comme si vous estiez tourmenté de la tristesse, du chagrin, ou si vous estiez porté à la joye, aux desirs d'acquerir des biens, et semblables inclinations.

## ADVIS TOUCHANT LES CHOSES A FAIRE

## APRES LA CONFESSION (1).

§ I. — *Du bonheur de l'absolution, et de la maniere de la recevoir.*

SOYEZ attentif, et ouvrez les oreilles de votre cœur, pour ouïr en esprit les paroles de votre absolution, que le Sauveur mesme de votre ame, assis sur le throsne de sa misericorde, prononcera là haut au ciel devant tous les anges et les saints, en mesme tems qu'en son nom le prestre vous absout icy-bas en terre; de sorte que toute la troupe des bien-heureux, se resjouyssant de votre bonheur, chantera le cantique spirituel d'une allegresse nompareille, et tous donneront le bayser de paix et de societé à votre cœur remis en grace et sanctifié.

O Dieu! que voilà un contract admirable, par lequel vous faites un heureux traité avec sa divine Majesté, qui est qu'en vous donnant vous-mesme à elle, vous la gaignez à vous-mesme aussi pour la vie eternelle? Ce vous en est une marque authentique, en ce qu'allant de là à l'autel, il signe et scelle vostre absolution, et la promesse qu'il vous fait de son paradis, se mettant luy-mesme, par son divin Sacrement, comme un cachet et sceau sacré sur votre cœur renouvelé.

§ II. — *Des remedes et precautions qu'on doit apporter contre le peché.*

En cette sorte, ce me semble, votre ame sera purgée du peché et de toutes les affections du peché. Mais d'autant que ces affections renaissent aysement, à raison de nostre infirmité et de nostre concupiscence, qui peut estre mortifiée, mais qui ne peut mourir pendant que nous vivons icy-bas, il faut affermir sa voye par une plus parfaicte purgation du peché et des occasions du peché; à cet effect, recevoir et faire usage des remedes et moyens que donnera le sage et prudent directeur, conformément au besoin, à l'estat et condition d'un chascun; et pour cela donc, il faut, pour une plus grande pureté, se purger des affections au peché veniel, de celles aux choses inutiles et dangereuses; et enfin des mauvaises inclinations, comme choses qui, de soy, nous conduisent au peché, et nous servent d'occasion d'y retomber.

(1) Extraits de l'*Introduction*, 1<sup>re</sup> Partie, chap. 21 et suiv.

§ III. — *De la purgation des pechez veniels.*

Premierement, la mesme lumiere interieure du Saint-Esprit, qui nous fait voir plus distinctement nos pechez, nos inclinations et imperfections, à mesure qu'elle devient plus grande, nous eschauffe aussi au desir de nous en nettoyer et purger. Outre les pechez mortels, et l'affection au peché mortel, dont on a esté purgé par la penitence, on descouvrira encore plusieurs inclinations et affections aux pechez veniels, dont il se faut absolument purger : car, d'estre purs et exempts tout-à-fait de pechez veniels en cette vie, cela ne se peut ; mais on peut bien n'y avoir aucune affection. C'est autre chose, par exemple, de mentir une fois ou deux de gayeté de cœur en chose de peu d'importance, et autre chose de se playre à mentir, et d'estre affectionné à cette sorte de peché. C'est donc de cette affection au peché veniel qu'il faut purger son ame, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas nourrir volontairement la volonté de continuer et perseverer en aucune sorte de peché veniel ; car ce seroit une lascheté trop grande de vouloir tout à nostre escient garder en nostre conscience une chose si desplaysante à Dieu, comme est la volonté de luy vouloir desplayre.

En effect, si le peché veniel, pour petit qu'il soit, desplaist à Dieu, bien que non au point que pour cela il nous veuille perdre et damner, est-il possible qu'une ame bien née veuille, non-seulement desplayre à son Dieu, mais affectionner de luy desplayre ? Mais je dy encore une fois, quelle apparence y a-t-il qu'une ame genereuse se playse à desplayre à son Dieu, et s'affectionne à luy estre desaggreable, et veuille vouloir ce qu'elle sçayt luy estre ennuyeux ?

§ IV. — *De la purgation de l'affection aux choses inutiles et dangereuses.*

Il faut encore, outre cela, se purger de l'affection aux choses inutiles et dangereuses, comme sont les jeux, les bals, danses, festins, pompes et comedies, lesquelles, quoyqu'en leur substance ne soient pas choses mauvaises, mais indifferentes, pouvant estre bien et mal exercées, elles sont neantmoins dangereuses et nuysibles, et de cela il s'en faut absolument deffaire et purger.

C'est dommage de semer en la terre de nostre cœur des affections si vaynes et sottes : cela occupe le lieu des bonnes impressions, et empesche que le suc de nostre ame ne soit employé aux bonnes inclinations.

Les Nazareens s'abstenoient non-seulement de tout ce qui pouvoit enyvrer, mais aussi des raisins et du verjus; non point que le raisin et le verjus enivrent, mais parce qu'il y auroit du danger en mangeant du verjus d'exciter le desir de manger des raisins, et en mangeant des raisins, de provoquer l'appetit à boire du moult et du vin.

Que les petits enfans s'affectionnent et s'eschauffent apres les papillons, nul ne le treuve mauvais, parce qu'ils sont enfans; mais n'est-ce pas une chose ridicule ou plutost lamentable, de voir des hommes s'empreser et s'affectionner apres des bagatelles si indignes, comme sont les choses susdites, lesquelles, outre leur inutilité, nous mettent en peril de nous desregler et desordonner à leur poursuite.

§ V. — *De la purgation des mauvaises inclinations.*

Troisiesmement. Il se faut enfin purger des mauvaises inclinations naturelles, lesquelles, pour n'avoir prins leur origine de nos pechez particuliers, ne sont pas proprement pechez, ny mortels, ny veniels, mais s'appellent imperfections, et leurs actes, deffauts et manquemens : comme la trop grande tristesse de sainte Paule en la mort de ses enfans et de ses proches, qui la reduisoit presque au mourir; cela estoit une imperfection, non un peché, puisque c'estoit contre son gré et sa volonté.

Il y en a qui, de leur nature, sont legers, les autres rebarbatifs, les autres durs à recevoir les opinions d'autruy; les autres sont inclinez à l'indignation, les autres à la cholere, les autres à l'amour. En somme, il se treuve peu de personnes qui ne soient sujettes à telles ou semblables imperfections, lesquelles, pour estre propres et naturelles à un chascun, si est-ce que, par le soin et affection contraire, on les peut corriger et moderer; et mesme on peut s'en delivrer et purger, et c'est ce qu'il faut faire.

On a bien treuvé le moyen de changer les amandiers amers en doux, en les perçant au pied pour en faire sortir le suc : pourquoy ne pourrions-nous pas aussi faire sortir nos inclinations perverses pour devenir meilleurs? Il n'y a point de si bon naturel qui ne puisse estre rendu mauvais par les habitudes vicieuses : il n'y a point aussi de naturel si revesche, qui, par la grace de Dieu premierement, puis par l'industrie et diligence, ne puisse estre dompté et surmonté.

Suivez pour cela les ordres et conduite du directeur prudent et zelé.

## ADVIS TOUCHANT L'EXAMEN (1).

*De la revue et confession annuelle, et celuy de tous les jours.*

NOTEZ que ce que j'ay dit pour l'examen de la revue et renouvellement annuel, on le peut aussi fort bien appliquer pour l'examen ordinaire de chaque jour, et mesme pour celuy des confessions ordinaires.

1. Se mettre en la presence de Dieu, en la maniere ordinaire.
2. Luy demander la lumiere et la grace de se bien cognoistre.
3. Protestez, si vous remarquez d'avoir fait quelque petit bien et progresz dans la vertu, que c'est pour luy en donner la gloire, et vous en resjoüyre en sa bonté.

4. Comme, au contraire, si vous descouvrez avoir peu profité, ou mesme avoir offensé, que vous ne vous en abattrez pas ny discouragerez pour cela; mais plutost vous voulez vous encourager davantage, vous humilier, et remedier à vos deffauts, moyennant la grace de celuy qui vous accorde encore ce moment pour faire penitence et retourner à luy.

5. Jettant la pensée sur toutes les occupations et employs de la journée (ou de l'année), considerez doucement et tranquillement, comme jusques à l'heure presente vous vous estes comportée envers Dieu, envers le prochain, et à l'endroit de vous-mesme, en pensées, parolles, actions et obmissions, surtout eu esgard à vos resolutions, à vos passions et mauvaises inclinations.

### § I. — *Examen de nostre ame envers Dieu.*

Mettez-vous en la presence de Dieu.

Invoquez le Saint-Esprit, luy demandant lumiere, affin de bien cognoistre et detester vos pechés.

O Seigneur, que je vous cognoisse, et que je me cognoisse! Qui estes-vous, Seigneur, et qui suy-je? J'ay eu assez de foiblesse et de malice pour commettre le mal; mais, hélas! je n'ay point assez de lumiere pour le cognoistre et le detester: c'est une grace que j'attens de vostre seule bonté.

1. Considerez quel est vostre cœur contre le peché mortel? avez-vous une resolution forte de ne le jamais commettre pour quelque chose qui puisse arriver? Cette resolution a-t-elle duré depuis vostre derniere protestation jusqu'à present? En cette resolution consiste le fondement de la vie spirituelle.

2. Quel est vostre cœur à l'endroit des commandemens de Dieu? les treuvez-vous bons, doux, agreables? Qui a le goust

(1) Introduction 5e Partie chap. 3 et suiv.

en bonne estat, et l'estomach sain, il ayme les bonnes viandes et rejette les mauvaises.

3. Quel est vostre cœur à l'endroit des pechez veniels? On ne peut qu'on en fasse quelqu'un par-cy par-là. Y en a-t-il point auquel vous ayez une speciale inclination? et, ce qui seroit le pis, y en a-t-il point auquel vous ayez affection et amour?

4. Quel est vostre cœur à l'endroit des exercices spirituels? Les aimez-vous? les estimez-vous? ne vous faschent-ils point? en estes-vous point desgoustée? auquel vous sentez-vous moins ou plus inclinée? Oüyr la parolle de Dieu, la lire, en deviser, la mediter, esperer en Dieu, se confesser, prendre les advis spirituels, se preparer à la communion, se communier, reprimer ses affections; qu'y a-t-il en cela qui respugne à vostre creance? Et si vous treuvez quelque chose à quoy ce cœur ayt moins d'inclination, examinez d'où vient ce desgoust, et ce qui en est la cause.

5. Quel est vostre cœur à l'endroit de Dieu mesme? Se plaist-il à se ressouvenir de luy? en ressent-il point de douceur agreable? *Je me suis ressouvenu de Dieu*, dit David, *et m'en suis delecté*.

Sentez-vous en vostre cœur une certaine facilité à l'aymer, et un goust particulier à favoriser cet amour?

Vostre cœur se recrée-t-il point à penser à l'immensité de Dieu, à sa bonté, à sa suavité? Si ce ressouvenir vous arrive parmy les occupations du monde et la vanité, se fait-il faire place, saysit-il point vostre cœur, se tourne-t-il point de son costé, luy va-t-il point au devant, comme une espouse fidelle lorsque son espoux revient de loin?

6. Quel est vostre cœur à l'endroit de Jesus-Christ, Dieu et homme? Vous playsez-vous autour de luy? Les bonnes ames prennent leurs delices autour de Jesus-Christ, et ont une extreme tendreté d'amour en son endroit; mais les mauvaises se playsent autour des vanitez.

7. Quel est vostre cœur à l'endroit de Nostre-Dame, des saints, et de vostre bon ange? Les aimez-vous fort? Avez-vous une speciale confiance en leur bienveillance? Leurs images, leur vie, leurs louanges vous playsent-elles?

8. Quant à vostre langue, comment parlez-vous de Dieu? Vous playsez-vous d'en dire du bien, selon vostre condition et suffisance? aimez-vous à chanter ses cantiques?

9. Quant aux œuvres, avez-vous à cœur la gloire exteriere de Dieu, et de faire quelque chose à son honneur? Car ceux qui ayment Dieu, ayment avec Dieu l'ornement de sa mayson.

10. Remarquez-vous d'avoir quitté quelque affection, et renoncé à quelque chose pour Dieu? C'est un bon signe d'amour, de se priver de quelque chose en faveur de celui qu'on aime. Qu'avez-vous donc cy-devant quitté pour l'amour de Dieu?

§ II. — *Examen de vostre estat envers vous-mesme.*

1. Comment vous aimez-vous vous-mesme? vous aimez-vous point trop pour ce monde? Si cela est, vous desirerez de demeurer tousjours icy, et aurez un extreme soin de vous establir en cette terre. Si vous vous aimez pour le ciel, vous desirerez, au moins vous acquiescerez aysement de sortir d'icy-bas, à l'heure qu'il playra à Nostre-Seigneur.

2. Tenez-vous bon ordre en l'amour de vous-mesme? Le seul amour-propre et desordonné nous ruyne. L'amour ordonné veut que nous ayons plus l'ame que le corps, que nous ayons plus de soing d'acquiescer les vertus que toute autre chose, que nous tenions plus compte de l'honneur celeste que de l'honneur bas et caduc.

Le cœur bien ordonné dit plus souvent en soy-mesme : Que diront les anges, si je pense à telle chose? que non pas : Que diront les hommes?

3. Quel amour avez-vous à vostre cœur? Vous fâchez-vous point de le servir en ses maladies? Vous luy devez ce soing de le secourir quand ses passions le tourmentent, et laisser toute chose pour cela.

4. Que vous estimez-vous devant Dieu? Rien sans doute : or, il n'y a pas grande humilité en une mousche de ne s'estimer rien au prix d'une montaigne, ny à une goutte d'eau de se tenir pour rien en comparayson de la mer; mais l'humilité gist à ne point nous surestimer aux autres, et à ne vouloir pas estre surestimez par les autres. A quoy en estes-vous pour ce regard?

5. Quant à la langue, vous vantez-vous point, ou d'un biais ou d'un autre? Vous flattez-vous en parlant de vous?

6. Quant aux œuvres, prenez-vous point de playsir contraire à vostre santé? je veux dire de playsirs vains, inutiles, trop de veilles sans sujet, et autres semblables?

§ III. — *Examen de l'estat de vostre ame envers le prochain.*

Il faut aimer le mary et la femme d'un amour doux et tranquille, ferme et continuel, parce que Dieu l'ordonne et le veut. J'en dy de mesme des enfans, des proches parens et amys, chascun selon son rang.



Parlant en general, voyez quel est vostre cœur à l'endroit du prochain. L'aymez-vous bien cordialement, et pour l'amour de Dieu.

Pour bien discerner cela, representez-vous certaines gens ennuyeux et maussades; car c'est là où on exerce l'amour de Dieu envers le prochain, et beaucoup plus envers ceux qui nous font du mal, ou par effect, ou par parolles. Examinez bien si vostre cœur est franc en leur endroit, et si vous avez grande contradiction à les aymer.

Estes-vous point prompte à parler du prochain en mauvaise part, surtout de ceux qui ne vous ayment pas? Faites-vous point de mal au prochain, directement ou indirectement? Pourveu que vous soyez raisonnable, vous vous en appercevrez aysement.

#### § IV. — *Examen sur les affections de nostre ame.*

En l'examen de ce que dessus consiste la cognoissance de l'avancement spirituel qu'on a fait, considerant doucement quel a esté nostre cœur à l'esgard de chascun de ces articles depuis nos dernieres resolutions, et quelles fautes notables on y a commises : car, quant à l'examen des pechez, cela est pour la confession de ceux qui ne pensent point à s'avancer; et il ne manque point de secours pour se bien examiner, par les formules de confession dressées à ce sujet, sur les commandemens de Dieu, sur les pechez capitaux, et par la cognoissance que chascun a des pechez qu'il peut commettre en sa vocation et contre ses obligations.

Mais pour abreger le tout, il faut reduire l'examen à la recherche de nos passions, considerant quels nous avons esté, et comment nous nous sommes comportez :

1° En nostre amour envers Dieu, envers le prochain, et envers nous-mesmes.

2° En nostre hayne envers le peché qui se treuve en nous, envers le peché qui se treuve aux autres; car on doit desirer l'exterminement de l'un et de l'autre.

3° En nos desirs, touchant les biens, touchant les playsirs, touchant les honneurs.

4° En la crainte des dangers du peché, et des pertes des biens de ce monde : on craint trop l'un, et trop peu l'autre.

5° En esperance trop mise, peut estre, au monde et en la creature, et trop peu mise en Dieu et aux choses eternelles.

6° En la tristesse, si elle est trop excessive, et pour chose indigne.

Quelles affections enfin tiennent vostre cœur empesché, quelles passions le possèdent, en quoy principalement il s'est detraqué.

Car, par les passions de l'ame on recognoist son estat, en les tastant l'une apres l'autre, comme fait un joueur de luth, tirant et laschant les cordes, selon qu'il en est besoin, il les accorde : ainsi, apres avoir tasté l'amour, la hayne, le desir, la crainte, les peines, la tristesse et la joye de nostre ame, si nous les treu-vons mal accordantes à l'air que nous voulons sonner, qui est la gloire de Dieu, nous pouvons les accorder moyennant sa grace et le conseil de nostre pere spirituel.

§ V. — *Affections qu'il faut produire apres l'examen.*

Après avoir doucement considéré chaque point de l'examen, et veu à quoy vous en estes, vous viendrez aux affections en cette sorte.

1. Remerciez Dieu de ce peu d'amendement que vous avez treuvé en vostre vie, depuis vos dernieres resolutions, recognoissant que ç'a esté sa seule misericorde qui l'a fait en vous et pour vous.

2. Humiliez-vous fort devant Dieu, recognoissant que si vous n'avez pas beaucoup avancé, ç'a esté par vostre faute, parce que vous n'avez pas fidellement, courageusement et constamment correspondu aux inspirations, clartez et mouvemens qu'il vous a donnez en l'orayson et ailleurs.

3. Promettez-luy de le louer à jamais des graces reçues, pour vous retirer de vos inclinations à ce petit amendement.

4. Demandez-luy pardon de l'infidellité et desloyauté avec laquelle vous avez correspondu.

5. Offrez-luy vostre cœur, affin qu'il s'en rende du tout maistre.

6. Suppliez-le qu'il vous rende toute fidelle.

7. Invoquez les Saints, la Sainte Vierge, vostre ange, vostre patron, S. Joseph, et ainsi des autres.

8. Enfin, pour vous exciter à une plus grande recognoissance de toutes les graces reçues, comme aussi à la douleur de vos pechez et ingratitudez passez, et vous affermir de plus en plus aux bonnes resolutions que vous avez prinses de mieux servir Dieu, et de vous animer à la vertu, faites les eslevations suivantes avec le plus d'application, de sentiment et de ferveur que vous pourrez, ou toutes ensemble et de suite, ou tantost l'une et tantost l'autre, selon vostre commodité et devotion.

## ESLEVATIONS A DIEU (1) :

Sur le bonheur de sa conversion, par forme de reconnaissance.

(Ceci pourra estre aussi utilement pratiqué apres chaque confession renouvelant ses bonnes resolutions.)

Si j'ay projeté, ô mon Dieu, de quitter, rejeter, detester, et renoncer pour jamais tout peché mortel, est-ce pas vous, ô mon Dieu, qui avez, par vostre immense misericorde, formé et jetté dedans mon cœur de si belles, si justes, si dignes et si genereuses resolutions? Aussi est-ce à vous, ô mon Dieu, que j'ay fait cette protestation, que j'ay donné ma parole. Ah! Seigneur, c'est à vous à qui mon cœur l'a dit : Non jamais je ne l'oublierai; et maintenant que je la reitere, toute la Cour celeste, qui fut tesmoin et se resjoüyt purlors de ma resolution, s'en resjoüyra, et y donnera son approbation de nouveau.

Ah! combien doux et gracieux vous me fustes en ce tems-là, ô mon Dieu! Ah! que les cordes avec lesquelles vous tirastes ma petite barque à ce port salutaire de la grace furent pleines d'amour et de charité! Que le souffle de vostre divin Esprit me fut favorable! Que furent doux les attraicts par lesquels vous amorçastes mon ame! O! que vostre sucre divin fut savoureux, par lequel vous charmastes mon cœur en la participation de vos divins sacremens! Helas! Seigneur, je dormois, vous veilliez sur moy, et pensiez sur mon miserable cœur des pensées de paix; vous meditez sur moy des meditations d'amour.

Si je considere, ô mon Dieu! que ce fut à la fleur de mon aage, ah! quel bonheur me fut-ce d'apprendre tost ce que je ne pouvois sçavoir que trop tard! O ancienne beauté! comment vous ay-je si tard cognue? Helas! je vous voyois, et ne vous considerois point. O douceur ancienne! pourquoy ne vous ay-je plus tost savourée? mais, helas! encore ne le meritois-je pas pour lors. Quelle reconnaissance donc, ô mon Dieu, pour cette grace! car c'est vous qui m'avez esclairé et touché dès ma jeunesse; c'est pourquoy jusqu'à jamais j'annonceray vos misericordes.

Mais quoyque vous l'avez fait plus tard, ô mon Dieu, ç'a toujours esté de bonne heure pour moy, puisque cela a esté devant ma mort, et que vous avez arresté le cours de mes miseres au tems auquel, si elles eussent continué, j'estois eternellement miserable. Mais quel bonheur de m'avoir appris à vous parler par l'orayson, de m'avoir donné l'affection et le desir de vous aymer,

(1) Ces élévations sont extraites, pour le fond, de l'Introduction, 5<sup>e</sup> Part., ch. 2, 10 et suivants; mais la forme ne parait pas être du S. Evêque.

de m'avoir fait cognoistre les moyens d'accoiser (1) et de purifier mes passions rebelles qui m'inquiettoient et me precipitoient au peché! et enfin quelles graces d'avoir si souvent communiqué avec vous par vos divins sacremens, ô souveraine source de graces eternelles! Hé, que ces faveurs sont grandes! C'est vostre dextre (2), ô mon Dieu, qui a fait tout cela; c'est vostre bonne main qui a fait vertu; c'est elle qui m'a resveillé. Ah! je ne mourray pas, mais je vivray, et raconteray de cœur, de bouche, et par mes œuvres, les merveilles de vostre bonté.

**Sur l'excellence et la dignité de nostre ame.**

O ma chere ame, recognoissez vostre excellence et vostre dignité : vous pouvez entendre et vouloir Dieu tres-souverain, tres-bon et ineffable. Ah! quelle grace! vous pouvez estre associée aux anges dans le paradis; vous pouvez pretendre à l'eternité bien-heureuse : pourquoy vous amusez-vous aux momens perissables? Ce fut l'un des regrets du pauvre prodigue, qu'ayant peu vivre delicieusement à la table de son pere, il mangeoit vilainement avec les bestes. O mon ame, tu es capable de Dieu; mal-heur à toi si tu te contentes de moins que de Dieu : ton cœur est fait pour luy, et jamais il n'aura repos, qu'il ne se soit reuny à luy.

Tu n'y arriveras jamais que par le mespris et horreur des vices, et par l'amour et la pratique des vertus. O charité, ô humilité, ô douceur et benignité, que vous laissez de suavité et de satisfaction à l'ame qui vous possede! O vie devote, qui faites profession de ces exercices, que vous estes belle, douce, agreable et souëfve (3)! Hé! qui vous cognoistroit, peut-il souhaitter d'avoir autre chose que vous en partage? Hé! Seigneur, donnez-moy cette eau vive, et que toutes autres delices de ce monde se tournent pour moy en amertume.

Hé! pourquoy non, ô belle et sainte vertu! N'est-ce pas pour vous que tous ces braves mortels se sont rendus invincibles en leurs resolutions et ont souffert tant de tourmens pour les maintenir? N'est-ce pas pour vous que ces belles et fleurissantes ames, plus blanches que les lys en pureté, plus vermeilles que la rose en charité, ont souffert mille sortes de martyres, plutost que de manquer à la resolution de vous aymer? O mon ame! n'estoient-ils pas ce que nous sommes? ne le faysoient-ils pas pour le mesme Dieu, et pour les mesmes vertus? Hé! pourquoy n'en ferois-tu pas autant en ta condition et en ta vocation pour tes cheres resolutions.

(1) D'apaiser. — (2) Droite. — (3) Suave.

**Sur l'estime et l'amour qu'on doit à ses resolutions.**

Ah ! mon Dieu ! je veux vous aymer et vous estre fidelle, vous le savez ; et quand je n'aurois que l'exemple de vostre cher Fils, si voudrois-je cherir mes resolutions, et perseverer au dessein que j'ai prins de vous servir. Quand je voy tout ce que vous avez souffert en ce monde, ô Jesus mon amour ! et particulièrement au Jardin des Olives et sur le mont du Calvaire, puis-je n'avoir point d'amour pour vous, et pour les resolutions que m'a meritées vostre amour ? Cet amour vous regardoit, ô mon ame : c'est par ses peines et travaux que Jesus obtenoit de Dieu son Pere des bonnes resolutions à vostre cœur, et tout ce qui luy estoit necessaire pour maintenir, nourrir, fortifier et consommer ces resolutions.

O resolutions ! que vous estes precieuses, estant filles d'une telle mere, comme est la passion de mon Sauveur ! O combien, mon ame, vous dois-je cherir, puisque vous avez esté si chere à mon Jesus ! Helas ! Sauveur de mon ame, vous mourustes pour m'acquerir mes resolutions ; hé ! faites-moi la grace que je meure plutost que de les perdre. Ah ! mon Dieu, que cecy demeure profondement gravé dedans mon cœur, et qu'il ne sorte jamais de ma memoire.

**Sur l'amour que Dieu porte à nostre ame, et de la recognoissance que nous luy devons.**

Hé ! Seigneur, est-il possible que j'ay esté aymée, et si doucement aymée de vous, qu'avant que je fusse, vous me regardiez et m'appelliez de mon nom, et que du haut de la croix vous me prepariez tous les moyens particuliers de mon salut, et surtout mes resolutions !

O ma chere ame, que cecy est doux ! Ce cœur de mon Dieu pensoit à Philotée, c'est-à-dire à toi, ô mon ame ! il t'aymoit, et te procuroit mille moyens de salut, et autant que s'il n'y eust point d'autres ames auxquelles il eust pensé dans le monde. Il m'a aymée, puis-je dire avec l'Apostre, et s'est donné pour moy seul, tout autant que s'il n'eust rien fait pour le reste.

Mais, mon Dieu, quand commençastes-vous à m'aymer ? Ah ! vous commençastes quand vous commençastes à estre Dieu. Mais quand commençastes-vous à estre Dieu ? Jamais ; car vous l'avez tousjours esté, sans commencement et sans fin : c'est pourquoy

vous m'avez aymé dés l'éternité. Et comme vous m'avez aymé d'une charité perpetuelle, et m'avez attiré à vous, vous m'avez aussi donné le desir et la resolution de vous servir. O Dieu ! quelles resolutions sont cecy, que Dieu a pensées, meditées et projetées dés son eternité ! Hé ! combien m'estes-vous cheres et precieuses ? Que devrois-je souffrir, ô mon Dieu, plutost que d'en quitter un brin ? Non pas, certes, si tout le monde devoit perir ; car aussi, tout le monde ensemble ne vaut pas une ame, et une ame ne vaut rien sans resolutions.

**Sur la perseverance et fidelité à ses resolutions.**

O cheres resolutions ! vous estes le bel arbre de vie que mon Dieu a planté de sa main au milieu de mon cœur, que mon Sauveur veut arrouser de son sang pour le faire fructifier ! Plutost mille morts, que de permettre qu'aucun vent vous arrache. Non, ny la vanité, ny les delices, ny les richesses, ny les tribulations ne m'arracheront jamais mon dessein.

Helas ! Seigneur, mais vous l'avez planté, et avez dans vostre sein paternel gardé eternellement ce bel arbre pour mon jardin. Helas ! combien y a-t-il d'ames qui n'ont point esté favorisées de cette grace ! Et comment donc pourrois-je assez m'humilier sous vostre misericorde ?

O belles et saintes resolutions ! si je vous conserve, vous me conserverez ; si vous vivez en mon ame, mon ame vivra en vous. Vivez donc à jamais, o resolutions, qui estes eternelles en la misericorde de Dieu ! soyez et vivez eternellement en moy ; que jamais je ne vous abandonne.

O Dieu, Pere tres-pitoyable (1) et tout bon, puisque c'est par l'inspiration de vostre divine grace que mon cœur a receu de nouveau le desir, et formé la resolution de vous servir, recevez-le, ce chetif et miserable cœur, en sacrifice de bonne odeur et de suavité : c'est tout de nouveau que je vous le desdie, le consacre, le sacrifie et l'immole à vostre divine majesté, pour suivre en tout et partout, plus fidellement que jamais, vos souveraines ordonnances. Qu'il soit donc, ô mon Dieu ! par consecration et protestation, tout renouvelé : fortifiez-le de vostre sainte grace, à ce que j'y sois fidelle.

Tres-sainte Vierge, mere tres-pitoyable de mon Redempteur ; et vous, mon bon ange et fidelle gardien, et tous les Saints du paradis, impetrez-moy cette grace, que j'y sois à jamais fidelle.

(1) Tres-miséricordieux.

**Protestation solennelle d'estre tout à Dieu.**

C'est maintenant, ô mon Dieu, que je puis dire que je ne suis plus mienne : soit que je vive, ou que je meure, je suis à mon Sauveur. Non, je n'ay plus de moy, ny de mien : mon moy c'est Jesus, mon mien c'est d'estre sienne. O monde ! vous estes toujours vous-mesme, et moy jusqu'icy j'ay toujours esté moy mesme ; mais doresnavant je ne seray plus moy-mesme, mais à Jesus-Christ, à qui je suis, et pour lequel je veux vivre et souffrir en cette vie, pour le posseder dans l'éternité bien-heureuse.  
*Amen.*

## DIVERS ADVIS ET RESOLUTIONS

TOUCHANT LA CONFESSON TANT GENERALE QU'ANNUELLE.



DEMANDE I. — *S'il est à propos de faire une confession generale auparavant que de mourir ?*

MON advis va à deux choses : l'une, faites une revue generale de toute vostre vie pour faire une penitence generale; c'est une chose sans laquelle nul homme d'honneur ne doit mourir : l'autre, essayez-vous petit à petit de vous desprendre des affections du monde. Pour cela, il faut, non pas du tout rompre les liens d'alliance qu'on a aux affaires du monde, mais les descoudre et desnoüer.

C'est une charité indispensable que vous vous devez de vous acheminer à une heureuse fin, et nul respect ne vous doit empêcher de vous y employer avec ardeur. Car, puisque Dieu nous commande d'aymer nostre prochain comme nous-mesmes, il suppose que nous nous devons aymer; et la premiere partie que vous devez aymer en vous, c'est l'ame, et en l'ame, la conscience, et en la conscience, la pureté, et en la pureté, l'apprehension du salut eternel.

DEMANDE II. — *Quels sont les avantages d'une bonne confession, et les pechez à quoy comparez ?*

Tandis que nos fautes sont dans nos ames, elles sont des espines; sortant dehors par la volontaire accusation, elles sont converties en roses et parfums, d'autant que, comme nostre malice les tire dans nos cœurs, aussi c'est la bonté du Saint-Esprit qui les pousse dehors.

DEMANDE III. — *S'il est à propos de se confesser à Pasques à sa paroisse, et d'y faire sa revue generale ?*

Vous confessant à de bons confesseurs, ne doutez nullement : car s'ils n'avoient le pouvoir de vous oüyr, ils vous renverroient; et il n'est nullement besoin de faire ces revues generales en la paroisse, desquelles vous m'crivez : il suffit d'y rendre son de-



voir à Pasques en s'y confessant, ou au moins s'y communiant. Estant aux champs, les prestres que vous treuverez aux paroisses vous pourront aussi confesser. Ne vous laissez point presser de scrupules ny de trop de desirs : cheminez doucement et courageusement.

DEMANDE IV. — *Si le secret est reciproque et esgalement obligant de la part du penitent comme du confesseur.*

Vous devez estre ferme en la resolution que je vous ay donnée, que ce qui se dit au secret de la penitence est tellement sacré, qu'il ne se doit pas dire hors d'icelle. Et quiconque demande, si vous avez dit ce que vous avez dit avec le sceau tres-sainct de la confession, vous luy pouvez hardyment et sans peril de duplicité dire que nenny : il n'y a nulle difficulté en cela. Une autre fois donc, demeurez ferme, et tenez pour non dit et totalement teu ce qui est couvert du voile sacramental; et cependant ne vous mettez nullement en scrupule, car vous n'avez point offensé, le disant, bien qu'à l'adventure vous eussiez mieux fait le celant, à cause de la reverence du sacrement, qui doit estre si grande que hors iceluy il ne soit rien mentionné de ce qui s'y dit.

DEMANDE V. — *Que dire de la confession des frequentes recheutes?*

Ne vous troublez point de quoy vous ne remarquez pas toutes vos menues cheutes pour vous en confesser. Non, car comme vous tombez souvent sans vous en appercevoir, aussi n'est-il pas dit, au passage que vous alleguez, que le juste se void ou sent tomber sept fois le jour, mais qu'il tombe sept fois : aussi il se releve sans attention à ses relevées. Ne vous mettez donc pas en peine pour cela, mais allez humblement et franchement dire ce que vous aurez remarqué; et pour ce que vous n'aurez pas remarqué, remettez-le à la douce misericorde de celui-là qui met la main au-dessous de ceux qui tombent sans malice, affin qu'ils ne se froissent point, et les releve si doucement et vistement, qu'ils ne s'apperçoivent pas, ny d'estre tombez, parce que la main de Dieu les a recueillis en leurs cheutes, ny d'estre relevez, parce qu'ils les a retirez si soudain, qu'ils n'y ont pas pensé.

DEMANDE VI. — *Si les confessions annuelles sont à conseiller, si les escrire, et quel examen y apporter?*

Pour escrire la confession, cela est indifferent; et plusieurs n'approuvent pas qu'on escrive, c'est-à-dire ayment mieux qu'on s'accuse par cœur.

Les confessions annuelles sont bien bonnes, car elles nous rappellent à la consideration de nostre misere, et nous font recognoistre si nous avançons ou reculons, nous font rafraischir plus vivement nos bons propos; mais il les faut faire sans inquietude et scrupules, non tant pour estre absoutes que pour estre encouragées. Il n'est pas requis de faire si exactement l'examen, mais seulement de gros en gros. Si vous les pouvez faire de la sorte, je vous les conscille; si moins, je ne desire pas que vous les fassiez.

DEMANDE VII. — *Quelles sont les marques de la validité de la confession generale?*

J'ay treuvé en vostre confession generale toutes les marques d'une vraye, bonne et solide confession, et que jamais je n'en avois reçue qui m'eust plus entierement contenté. C'est la vraye verité, et croyez qu'en telles occasions je parle fort purement. Que si vous avez obmis quelque chose à dire, considerez si ç'a esté à vostre escient et volontairement, car en ce cas-là vous devriez sans doute refaire la confession, si ce que vous auriez obmis estoit peché mortel, ou que vous pensassiez à cette heure-là que ce le fust; mais si n'est que peché veniel, ou que vous l'avez obmis par oubliance et deffaut de memoire, ne doutez point: car, au peril de mon ame, vous n'estes nullement obligée de refaire vostre confession; mais il suffira de dire à vostre confesseur ordinaire le point que vous avez obmis. De cela j'en respons. N'avez pas crainte non plus de n'avoir pas apporté tant de diligence qu'il falloit à vostre confession generale, car je vous redy fort clairement et asseurement, que si vous n'avez point fait d'obmission volontaire, vous ne devez nullement refaire la confession, laquelle pour vray a esté tres-suffisamment faite. De-meurez en paix de ce costé-là.

DEMANDE VIII. — *Confesion de huit jours, pourquoy conseillée, et en quelle occasion?*

N'oubliez pas de vous confesser tous les huit jours, et quand vous aurez quelque grand ennuy de conscience.

DEMANDE IX. — *Quelle preparation est requise à la revue et à la confession generale et annuelle?*

Touchant la revue de vostre estat interieur, 1<sup>o</sup> preparez bien tout ce qui sera requis pour rendre ce voyage fructueux, et tel que cette entrevue puisse suffire pour plusieurs années; 2<sup>o</sup> re-

commandez-le à Nostre-Seigneur ; 3° feuillitez tous les replets, et voyez tous les ressorts de vostre ame, et considerez tout ce qui aura besoin d'estre ou rhabillé ou remis ; 4° de mon costé, je presenteray à Dieu plusieurs sacrifices, pour obtenir de sa bonté la lumiere et la grace necessaires pour vous servir en cette occasion ; 5° preparez une grande, mais je dy tres-grande et absolue confiance en la misericorde de Dieu, puis en mon affection : mais je sçay que de cela la provision est toute faite ; 6° s'il vous semble qu'à mesure que vostre souvenance et vostre consideration vous suggereront quelque chose, il vous soit utile de le marquer avec la plume, je l'approuverois fort ; 7° le plus que vous pourrez apporter d'abnegation ou d'indifference de vostre propre volonté, c'est-à-dire de desir et de resolution de bien obeyr aux inspirations et instructions que Dieu vous donnera, quelles qu'elles soient, ce sera le mieux : car Nostre-Seigneur agit dans les ames qui sont purement siennes, et non preoccupées d'affections et de propre volonté ; 8° mais surtout gardez de vous inquietter en cette preparation : faites-la doucement et en liberté d'esprit.

DEMANDE X. — *Que dire des fautes obmises en confession ?*

Pour avoir obmis quelque verset de l'office ou quelque ceremonie, il n'y a qu'un peché veniel ; et quand la memoire de telles fautes vous arrive apres la confession, il n'est pas requis de retourner vers le confesseur pour aller à la communion ; au contraire, il est bon de n'y pas retourner, mais le reserver à dire pour l'autre confession suivante, affin de le dire si on s'en souvient.

DEMANDE XI. — *Quelles circonstances doivent estre exprimées en la confession ?*

Cette grande crainte, qui vous a cy-devant si cruellement angoissée, doit estre desormais terminée, puisque vous avez toutes les assurances qui se peuvent avoir en ce monde, d'avoir fort entierement expié vos pechez par le saint sacrement de penitence. Non, il ne faut nullement revoquer en doubte que les dependances de vos fautes n'ayent esté suffisamment exprimées ; car tous les theologiens sont d'accord qu'il n'est nullement besoin de dire toutes les dependances ny les acheminemens du peché. Qui dit : J'ay tué un homme, il n'est pas besoin qu'il dise qu'il a tiré son espée, ny qu'il a esté cause de plusieurs desplaysirs aux parens, ny qu'il a scandalisé ceux qui l'ont veu, ny qu'il a troublé la rue en laquelle il a tué ; car tout cela s'entend assez sans qu'on le dise : il suffit seulement de dire qu'il a tué par cholere, ou de

guet-à-pens, par vengeance, qu'il estoit un homme simple ou ecclesiastique; et puis laisser le jugement à celui qui l'escoute. Qui dit qu'il a bruslé une maison, il n'est pas requis qu'il dise ce qui estoit dedans par le meneu; mais il suffit de dire s'il y avoit des gens dedans, ou s'il n'y en avoit pas. Demeurez tout-à-fait en paix; vos confessions ont esté bonnes jusqu'à l'excez : pensez desormais à vostre advancement à la vertu, et ne pensez pas aux pechez passez, sinon pour vous humilier doucement devant Dieu, et benir sa misericorde qui vous les a pardonnez par l'application du divin sacrement.

DEMANDE XII. — *Que faire touchant les pechez oubliez en la confession generale, et avec quelle simplicité il faut agir?*

Cette bonne ame que vous et moy cherissons tant, me fait demander si elle pourra attendre là presence de son pere spirituel pour s'accuser de quelque point duquel elle n'eut point souvenance en sa confession generale; et à ce que je voy, elle le desireroit fort. Mais dites-luy, je vous supplie, que cela ne se peut en aucune façon : je trahyrois son ame si je luy permettois cet abus. Il faut qu'à la fine premiere confession qu'elle fera, tout au commencement, elle s'accuse de ce peché oublié (j'en dy de mesme s'il y en a plusieurs), purement et simplement, et sans repeter autre chose de sa confession generale, laquelle fut fort bonne.

Et partant, nonobstant les choses oubliées, cette ame ne se doit nullement troubler; car la verité est que le premier et principal point de la simplicité chrestienne gist en cette franchise d'accuser ses pechez quand il en est besoin, purement et nuelement, sans apprehender l'oreille du confesseur, laquelle n'est apprestée que pour oüyr des pechez et non des vertus, et des pechez de toutes sortes.

Que donc hardyment et courageusement elle se decharge pour ce regard avec une grande humilité et mespris de soy-mesme, sans avoir crainte de faire voir sa misere à celui par l'entremise duquel Dieu la veut guerir.

Mais si son confesseur ordinaire luy donne trop de honte ou d'apprehension, elle pourra bien aller ailleurs; mais je voudrois en cela toute simplicité, et croy que tout ce qu'elle a à dire est fort peu de chose en effect, et l'apprehension la fait paroistre estrange : mais dites-luy tout cecy avec une grande charité, et l'asseurez que si en cet endroit je pouvois condescendre à son inclination, je le ferois tres-volontiers, selon le service que j'ay

voüé à la tres-sainte liberté chretienne. Que si apres cela, à la premiere rencontre qu'elle fera de son pere spirituel, elle pense retirer quelque consolation de luy manifester la mesme faute, elle le pourra faire; et, à ce que j'ay appris de sa derniere lettre, elle le desire; et j'espere qu'il luy sera utile mesme de faire une confession generale de nouveau avec une grande preparation, laquelle neantmoins elle ne doit commencer qu'un peu auparavant son depart, de peur de s'embarrasser.

DEMANDE XIII. — *Que faire en la confession touchant les tentations ou incommoditez.*

Il n'est pas besoin de dire en confession ces petites pensées, qui, comme mouches, passent et viennent devant vos yeux, ny l'affadissement et degoust que vous avez en vos vœux, car tout cela ne sont point pechez. mais ennuy, mais incommoditez.

DEMANDE XIV. — *Quels sont les avantages des revues annuelles?*

La revue annuelle de nos ames se fait, ainsi que vous l'entendez, pour le deffaut des confessions ordinaires, qu'on supplée par celle-cy pour se provoquer et exercer à une plus profonde humilité, mais surtout pour renouveler, non les bon propos, mais les bonnes résolutions que nous devons appliquer pour remede aux inclinations, habitudes, et autres sources de nos offenses, auxquelles nous nous treuvs plus sujets.

DEMANDE XV. — *Devant qui plus à propos de les faire.*

Il est vray qu'il seroit plus à propos de faire cette revue devant celuy qui auroit desjà reçu la confession generale, affin que par la consideration et rapport de la vie precedente à la suivante, on pust mieux prendre les resolutions requises en toutes façons: cela seroit plus desirable; mais les ames qui, comme vous, n'ont pas cette commodité, peuvent prendre celle de quelque autre confesseur, le plus discret et sage qu'elles treuveront.

DEMANDE XVI. — *Si specifier precisement le nombre des fautes.*

Je dy qu'il n'est nullement besoin en vostre revue de marquer particulierement le nombre ny les menues circonstances de vos fautes: il suffit de dire en gros quelles sont vos principales cheutes, quels vos premiers detracquements d'esprit, et non pas combien de fois vous estes tombée; mais si vous estes fort sujette et adonnée au mal. Par exemple, vous ne devez pas

enquerir combien de fois vous estes tombée en cholere, car peut-estre y auroit-il trop à faire; mais simplement dire si vous estes sujette à ce desreglement; si, lorsqu'il vous arrive, vous y demeurez engagée longuement, si c'est avec beaucoup d'amertume et de violence, et enfin quelles sont les occasions qui vous y provoquent le plus souvent, si c'est le jeu, la hautaineté, ou orgueil; si c'est la melancholie, ou opiniastreté (ce qui soit dit, par exemple) : et ainsi en peu de tems vous aurez achevé vostre petite revue, sans beaucoup tourmenter ny vostre mesmoire, ny vostre loysir.

DEMANDE XVII. — *Si les cheutes mortelles empeschent le progrez en la devotion.*

Il est constant que quelques cheutes aux pechez mortels, pourveu que ce ne fust pas par dessein d'y croupir, ny avec un endurcissement au mal, n'empeschent pas que l'on n'ayt fait progrez en la devotion, laquelle, bien que l'on la perde en pechant mortellement, on la recouvre neantmoins au premier veritable repentir que l'on a de son peché, mesme, comme je dy, quand on n'a pas longuement trempé au mal : de sorte que les revues annuelles sont extremement salutaires aux esprits qui sont encore un peu foibles; car, si bien les premieres resolutions ne les ont pas du tout affermis, les secondes et troisiemes les affermiront davantage; et enfin, à force de se resoudre souvent, on demeure tout à fait resolu, et ne faut nullement perdre courage, mais, avec une saincte humilité, regarder son infirmité, s'accuser, demander pardon, et invoquer le secours du Ciel.

DEMANDE XVIII. — *Ce qui doit estre dit en la revue annuelle par forme de confession ou direction.*

Vous me dites maintenant que, lorsque vous avez eu quelque grand sentiment de cholere ou de quelque autre tentation, il vous vient tousjours un scrupule, si vous ne les confessez.

Je dy qu'il le faut dire en vostre revue, mais non pas par maniere de confession, oüy bien pour tirer instruction comme l'on s'y doit comporter. Je dy quand l'on ne voit pas clairement d'avoir donné consentement; car si vous allez dire : Je m'accuse de quoy durant deux jours j'ai eu de grands mouvements de cholere, mais je n'y ay pas consenti; vous dites vos vertus au lieu de dire vos deffauts.

Mais il me vient en doubte que je n'y aye fait quelque faute. Il faut regarder meurement si ce doubte a quelque fondement. Peut-

estre qu'environ un quart d'heure durant ces deux jours vous avez esté un peu negligente à vous divertir de vostre sentiment. Si cela est, dites tout simplement que vous avez esté negligente durant un quart d'heure à vous divertir d'un mouvement de cholere que vous avez eu, sans adjouster que la tentation a duré deux jours, si ce n'est que vous le vouliez dire, ou pour tirer de l'instruction de vostre confesseur, ou bien pour ce qui est de vos revues ; car alors il est bon de le dire. Mais pour les confessions ordinaires, il seroit mieux de n'en point parler, puisque vous ne le faites que pour vous satisfaire ; et si bien il vous en vient un peu de peine ne le faisant pas, il la faut souffrir comme une autre à laquelle vous ne pourriez pas mettre remede. *Dieu soit beny.*

DEMANDR XIX. — *Quelle simplicité doit estre gardée en la confession et reddition de compte?*

C'est de mesme des redditions de compte, comme de la confession. Il faut avoir une esgale simplicité en l'une comme en l'autre. Or, dites-moy, faudroit-il dire : Si je me confesse de telle chose, que dira mon confesseur, ou que pensera-t-il de moy ? Nullement : il pensera et dira ce qu'il voudra, pourveu qu'il m'ayt donné l'absolution, et que j'aye rendu mon devoir, il me suffit. Et comme, apres la confession, il n'est pas tems de s'examiner pour voir si on a bien dit tout ce que l'on a fait, mais c'est le tems de se tenir attentif aupres de Nostre-Seigneur en tranquillité, avec lequel nous sommes reconciliez, et luy rendre graces de ses bienfaits, partant il n'est nullement necessaire de faire la recherche de ce que nous pourrions avoir oublié, de mesme en est-il apres avoir rendu compte. Il faut dire tout simplement ce qui nous vient ; apres il n'y faut plus penser.

Mais aussi, comme ce ne seroit pas aller à la confession bien préparé, de ne vouloir pas s'examiner, de crainte de trouver quelque chose digne de se confesser ; de mesme il ne faudroit pas negliger de rentrer en soy-mesme avant la reddition de compte, de peur de trouver quelque chose qui feroit de la peine à dire. Il ne faut pas aussi estre si tendre à vouloir tout dire, ny recourir aux superieurs pour crier holà, à la moindre petite peine que vous avez, laquelle, peut-estre, sera passée dans un quart d'heure.

Il faut bien avoir à souffrir un peu genereusement ces petites choses, auxquelles nous ne pouvons mettre remede, estant des productions pour l'ordinaire de nostre nature imparfaite, comme

sont ces inconstances d'humeur, de volonte, de desir, qui produisent tantost un peu de chagrin, tantost une envie de parler, et puis tout-à-coup une adversion grande de le faire, et choses semblables, auxquelles nous sommes sujets, et le serons tant que nous vivrons en cette vie perissable et passagere.

DEMANDE XX. — *Quel respect est deu aux confesseurs, et comment respondre en estant interrogé?*

Je voudrois qu'en la confession on portast un grand honneur aux confesseurs; car (oultre que nous sommes fort obligez d'honorer le sacerdoce) nous les devons regarder comme des anges que Dieu nous envoie pour nous reconcilier avec sa divine bonté, et non-seulement cela, mais encore il les faut regarder comme lieutenans de Dieu en terre; et partant, encore qu'il leur arrivast quelquesfois de se monstrier hommes, commettant quelques imperfections, comme demandant quelque chose curieuse qui ne seroit pas de la confession, comme seroient vos noms, si vous faites des penitences, pratiquez des vertus, et quelles elles sont, si vous avez quelques tentations, et choses semblables, je voudrois respondre selon qu'ils le demandent, bien qu'on n'y soit pas obligé; car il ne faut point dire qu'il ne vous est pas permis de leur dire autre chose que ce dont vous vous estes accusée. O non, jamais il ne faut user de cette deffaitte, car cela n'est pas vray: vous pouvez dire tout ce que vous voudrez en confession, pourveu que vous ne parliez que de ce qui regarde vostre particulier, et non pas de ce qui concerne le general de vos sœurs.

Que si vous craignez de dire quelque chose de ce qu'ils vous demandent, de peur de vous embarrasser, comme seroit de dire que vous avez des tentations; si vous apprehendez de les dire, au cas qu'ils les voulussent sçavoir par le menu, vous pourrez leur respondre: J'en ay, mon pere; mais, par la grace de Dieu, je ne pense pas y avoir offensé sa bonté; mais jamais ne dites qu'on vous a deffendu de vous confesser de cecy, ou de cela. Dites à la bonne foy à vostre confesseur tout ce qui vous fera de la peine, si vous voulez; mais derechef je vous dy, gardez-vous bien de parler ny du tiers, ny du quart.

DEMANDE XXI. — *Quel secret doit estre gardé par le penitent?*

Nous avons quelque reciproque obligation aux confesseurs en l'acte de la confession, de tenir caché ce qu'ils nous auront dit, si ce n'estoit quelque chose de bonne edification; et hors de là il n'en faut point parler.



DEMANDE XXII. — *Comment faut-il user des conseils du confesseur?*

S'il arrive qu'ils vous donnent quelque conseil contre vos regles et vostre maniere de vivre, escoutez-les avec humilité et reverence, et puis vous ferez ce que vos regles permettront, et rien de plus.

Les confesseurs n'ont pas tousjours intention de vous obliger sur peine de peché, à ce qu'ils vous disent; il faut recevoir leurs conseils par maniere de simple direction : estimez cependant beaucoup et faites grand estat de tout ce qui vous sera dit en confession; car vous ne sçauriez croire le grand profit qu'il y a en ce sacrement pour les ames qui y viennent avec l'humilité requise.

DEMANDE XXIII. — *Que dire des penitences contre la regle?*

S'il vous vouloit donner pour penitence quelque chose qui fust contre la regle, priez-le tout doucement de changer cette penitence en une autre, d'autant qu'estant contre les regles, vous craindriez de scandaliser vos sœurs si vous le faysiez.

DEMANDE XXIV. — *S'il est permis de changer de confesseur, et comment?*

Jamais il ne faut murmurer contre le confesseur. Si, par son defaut il vous arrivoit quelque chose en confession, vous pourriez dire tout simplement à la superieure que vous desirez bien, s'il luy playsoit, de vous confesser à quelqu'autre, sans dire autre chose : car ainsi faysant, vous ne découvrirez pas l'imperfection du confesseur, et si (1) aurez la commodité de vous confesser à vostre gré. Mais cecy ne se doit pas faire à la legere et pour des causes de rien; il faut esviter les extremitez : car, comme il n'est pas bon de supporter des notables deffauts en la confession, aussi ne faut-il pas estre si delicates qu'on n'en puisse supporter quelques petits.

DEMANDE XXV. — *Comment specifier les pechez et les mouvemens des pechez?*

Je voudrois fort que les sœurs prinssent un grand soin de particulariser leurs pechez en confession; je veux dire que celles qui n'auront rien remarqué qui fust digne de l'absolution, disent quelque peché particulier : car de dire qu'on s'accuse d'avoir eu plusieurs mouvemens de cholere, et ainsi des autres, cela n'est pas à propos; car la cholere et la tristesse sont des passions, et leurs mouvemens ne sont pas pechez, d'autant qu'il n'est pas en nostre pouvoir de les empescher.

(1) Toutefois.

Il faut que la cholere soit desreglée, ou qu'elle nous porte à des actions desreglées pour estre peché. Il faut donc particulariser quelque chose qui porte peché.

DEMANDE XXVI. — *Comment estre bien veritable et simple en la confession?*

Je voudrois bien de plus, que l'on eust un grand soin d'estre bien veritable, simple et charitable en la confession (veritable et simple en une mesme chose), dire bien clairement ses fautes sans fard, sans artifices, faysant attention que c'est à Dieu que nous parlons, auquel rien ne peut estre celé.

DEMANDE XXVII. — *Comment charitable, et espargner le tiers?*

Charitable, ne mettant aucunement le prochain en vostre confession. Par exemple, ayant à vous confesser de quoy vous avez murmuré en vous-mesme, ou bien avec les sœurs, de ce que la superieure vous a parlé trop seichement, n'allez pas dire que vous avez murmuré de la reprimande trop brusque qu'elle vous a faite, mais simplement que vous avez murmuré contre la superieure.

Dites seulement le mal que vous avez fait, et non pas la cause, et ce qui vous y a poussée. Jamais, ny directement, ny indirectement, ne descouvrez le mal des autres, en accusant le vostre; et ne donnez jamais sujet au confesseur de soupçonner qui c'est qui a contribué à vostre peché.

DEMANDE XXVIII. — *Comment se garder des accusations inutiles?*

N'apportez aussi aucune accusation inutile en la confession. Vous avez eu des pensées d'imperfection sur le prochain, des pensées de vanité, voire mesme de plus mauvaises, vous avez eu des distractions en vos oraysons : si vous vous y estes arrestée deliberelement, dites-le à la bonne foy, et ne soyez pas contente de dire que vous n'avez pas apporté assez de soin à vous tenir recolligée (1) durant le tems de l'orayson; mais si vous avez esté negligente à rejeter une distraction, dites-le : car ces accusations generales ne servent de rien à la confession.

DEMANDE XXIX. — *Comment se confesser des pechez veniels, si la memoire manque, et comment produire un acte de contrition?*

Il ne faut pas estre si tendre à se vouloir confesser de tant de menues imperfections, puisque mesme nous ne sommes pas obligez de nous confesser des pechez veniels, si nous ne voulons

(1) Recueillie.

pas ; mais quand on s'en confesse, il faut avoir la volonté résolue de s'en amender, autrement ce seroit un abus de s'en confesser.

Il ne faut pas non plus se tourmenter, quand on ne se souvient pas de ses fautes pour s'en confesser ; car il n'est pas croyable qu'une ame qui fait souvent son examen, remarque bien, pour s'en ressouvenir, les fautes qui sont d'importance pour tant de petits legers deffauts. Vous en pouvez parler avec Nostre-Seigneur, toutes les fois que vous les appercevrez : un abaissement d'esprit, un soupir suffit pour cela.

Vous demandez comment vous pourrez faire vostre acte de contrition en peu de tems. Je vous dy qu'il ne faut presque point de tems pour le bien faire, puisqu'il ne faut autre chose que se prosterner devant Dieu, faire acte d'humilité, et de repentance de l'avoir offensé.

DEMANDE XXX. — *Quel est le caractere de la veritable tristesse requise à la confession ?*

La tristesse de la vraye penitence ne doit pas tant estre nommée tristesse que desplaysir, ou sentiment de detestation du mal ; tristesse qui n'est jamais ny ennuyeuse, ny chagrine ; tristesse qui n'engourdit point l'esprit, mais qui le rend prompt et diligent ; tristesse qui n'abat point le cœur, mais le releve par la priere et l'esperance, et luy fait faire les eslans de la ferveur de dévotion ; tristesse, laquelle, au fort de son amertume, produit tousjours la douceur d'une incomparable consolation, suivant le precepte du grand saint Augustin : *Que le penitent s'attriste tousjours, mais que tousjours il se resjouysse de sa tristesse.*

La tristesse, dit Cassien, qui opere la solide penitence, de laquelle on ne se repent jamais, est obeyssante, affable, traittable, debonnaire, souëfve (1), patiente, comme estant issue et descendue de la charité ; de sorte que, s'estendant à toute douleur de corps et contrition d'esprit, elle est en certaine façon, joyeuse, animée et revigorée (2) de l'esperance de son profit : elle retient toute la suavité de l'affabilité et longanimité, ayant en elle-mesme les fruicts du Saint-Esprit, qui sont la charité, joye, paix, longanimité, bonté, benignité, foy, mansuetude, continence.

Telle est la vraye penitence, et telle est la bonne tristesse, qui, certes, n'est pas proprement triste ny melancholique, mais seulement attentive et affectionnée à detester, rejeter et empescher le mal du peché, pour le passé et pour l'advenir.

(1) Suave. — (2) Rendue vigoureuse.

## ADDRESSE POUR LA CONFESSION GENERALE

DRESSÉE EN FAVEUR DES PERSONNES DE LA COUR,

POUR LES AYDER À BIEN VIVRE ET À BIEN MOURIR.

Quoiqu'il ne puisse guere rien estre adjousté à ce qui a esté dit et remarqué par nostre saint prelat (1) dans tout le cours de ses escrits et ouvrages de pieté, touschant la confession particuliere et generale, que ce qui a esté recueilly et redigé dans ses livres, soit pour les advis et pratiques necessaires devant, durant et apres la confession, soit pour les eslevations et les affections par lesquelles on peut s'exciter à une veritable contrition, et acquerir les autres dispositions requises à l'absolution sacramentale, et parfaicte reconciliation avec Dieu; si est-ce que, pour acquiescer au desir et à la devotion de ceux qui, n'ayant pas en main les livrets citez par ce saint prelat, voudroient avoir en celuy-cy une formule d'examen suffisante pour la confession generale, l'on y a voulu joindre la suivante, pour servir d'adresse à ceux qui croiront en avoir besoin, selon la qualité, espece, nombre et autres circonstances de leurs pechez; quoy qu'il soit à desirer qu'auparavant de s'y appliquer on ayt bien leu et conçu tout ce qui a esté dit cy-devant par ce grand Saint, touchant la confession et contrition, comme aussi tous les autres advis qu'il a donnez pour se purger non-seulement du peché, mais de toutes affections, attaches, occasions et dependances du peché, ne se pouvant rien dire de plus pressant, ny de plus precis à ce sujet, surtout sans en obmettre des eslevations et pratiques qui peuvent disposer le cœur à une parfaite contrition, et à une entiere resolution d'abandonner le peché, pour se convertir et rentrer en grace avec Dieu par une sincere et veritable confession.

Ce que l'on dit aux pauvres, aux simples et aux ignorans pour se bien disposer à la bien faire, doit estre esgalement pratiqué par les riches, par les spirituels et par les sçavans; et il s'en treuve peu qui n'ayent besoin de faire une bonne fois une serieuse reflexion sur toutes les demarches de leur vie, pour mettre ordre à leur conscience, remediand aux fautes passées,

(1) On voit que cet opuscule est encore un extrait plutôt qu'un ouvrage particulier de notre Saint.

et prenant leur mesure pour se preserver du peché à l'advenir. Pour cela donc trois choses sont necessaires :

1° Avant toutes choses, jeter les yeux sur un confesseur qui soit homme capable, d'experience et charitable, auquel par avance vous puissiez ouvrir vostre cœur, et luy faire cognoistre avec une entiere confiance les inclinations et habitudes vicieuses qui vous portent au peché, non-seulement affin d'en recevoir les advis et conseils necessaires pour vous en bien accuser dans la confession que vous luy en ferez, mais principalement pour prendre les precautions et remedes convenables pour n'y plus tomber à l'advenir.

2° Ayant prins un tems raisonnable pour faire la recherche de vos fautes, partagez vostre vie par certain aage jusques à l'heure presente, et voyez quelles dispositions et occasions vous avez eues d'offenser Dieu, soit dans les employs, affaires, occupations, rencontres et conversations des personnes que vous avez frequentées, ou en toute autre maniere que vous pourrez remarquer, faysant attention à la pente et inclination qui vous a plus particulierement porté au peché. Cela fait, prenez quelque tems le soir et le matin pour remarquer ce que vous aurez commis en chacun de ces aages et de ces employs, commençant tousjours en vous humiliant profondement devant Dieu, luy demandant sa lumiere et sa grace, pour bien discerner non-seulement la nature et la malignité du peché, mais encore pour en declarer l'espece, le degre, le nombre, le motif, les suites et les autres circonstances qui en peuvent mieux faire cognoistre la malice et la griefveté, tant qu'il se peut; terminant tousjours, chaque fois que vous vous y appliquerez. par la plus sensible douleur et desplaysir que vous pourrez faire ressentir à vostre cœur d'avoir offensé Dieu. Si vous vous deffiez de vostre memoire, servez-vous del'adresse et formule suivante pour remarquer plus precisement ce que vous aurez commis contre les commandemens de Dieu et de l'Eglise, en toutes les autres manieres que vous l'aurez offensé, conformement aux devoirs et obligations de vostre estat.

3° Et pour le dernier advis, souvenez-vous que le poinct le plus important, et pour l'ordinaire le plus negligé, est celuy de la douleur et du desplaysir qu'on doit avoir du peché comme offense de Dieu, avec la resolution et bon propos de l'amendement; et que, par consequent, il ne merite pas moins de tems et d'application que l'examen et la recherche qu'on fait de ses pechez. L'on y manque d'ordinaire, faute d'attention à la griefveté des offenses commises contre Dieu, et au desplaysir qu'il en

a reçu ; comme aussi par le deffaut d'application à la recherche des moyens d'affermir la resolution de ne plus retourner au peché, et d'en eviter efficacement toutes les occasions.

Chascun se flatte, mais trop presomptueusement, de cette vraye douleur et de ce bon *peccavi*, qui est le point principal et essentiel de la penitence, quoyqu'on ne discerne pas tousjours assez quel il est.

Pour le cognoistre, il faut remarquer trois sortes de regretz qu'on peut concevoir du peché : l'un de la seule raison, pour le desreglement et difformité qui est dans le peché ; l'autre pour la crainte des peines temporelles ou eternelles de la part de la justice de Dieu ; et le dernier procede du pur amour de Dieu, qui est le seul qui efface le peché, mesme devant la confession, quoyque sous l'obligation de s'en confesser, et non pas les deux premiers, qui ne servent de rien sinon dans la confession.

Cela estant, soyez persuadé que quiconque meurt en peché mortel, par surprinse ou autrement, sans confession et sans autre regret de ses pechez que de crainte ou de raison, il est perdu pour jamais. Au contraire, si son regret est un regret d'amour et de parfaicte contrition, il meurt en estat de salut.

D'importance donc est de s'habituer à cette sorte de regret, affin de s'en faciliter l'usage ; et il sera tel, s'il est veritablement conceu par le seul motif du desplaysir que Dieu reçoit du peché, comme opposé et outrageux à sa souveraine bonté, et s'il est accompagné d'une constante resolution de ne le commettre plus à l'advenir, et d'en eviter toutes les occasions, comme sont les compagnies dangereuses, le playsir desreglé, l'habitude inveterée, le point d'honneur, la liberté et l'impatience d'estre contrainct, etc.

A cet effect, souvenez-vous de cette verité qui est du Saint-Esprit, que, *qui ayme le danger, il s'y perdra* ; estant constant que le peu d'amendement qu'on void apres tant de confessions, mesme generales, ne vient que du manquement de cette resolution de quitter les occasions et les dangers d'y retomber.

Il faut donc trancher net en cette affaire, et s'en tenir à l'arrest que Nostre-Seigneur a prononcé en ces termes : *Si ton œil te scandalise, c'est-à-dire te donne occasion de tomber dans le peché, arrache-le, et le jette loin de toy ; si ta main ou ton pied te scandalise, coupe ce pied, coupe cette main, estant plus avantageux d'aller en paradis avec un œil, qu'avec deux estre precipité dans les enfers*. C'est-à-dire, qu'il vaut mieux aller en paradis sans une telle ou telle compagnie dangereuse, que d'aller en enfer avec elle pour y brusler toute l'eternité.

---

## ESLEVATIONS A DIEU (1)

SUR LA CREATION POUR SERVIR D'ACTE DE CONTRITION.

---

### PREMIERE ESLEVATION.

O SEIGNEUR, je suis devant vous comme un vray neant. Hé ! comment eustes-vous memoire de moy pour me creer et m'honorer du premier estre du monde visible, capable de vivre eternellement, et de m'unyr parfaitement à vostre divine Majesté ? Helas ! mon ame, tu estois abysmée dans cet ancien neant, et tu y serois encore à present, si Dieu ne t'en eust retirée. Hé ! que ferois-tu dedans ce rien ?

O mon bon et souverain Createur, combien vous suy-je redevable, puisque vous 'm'estes allé prendre dans mon rien, pour me rendre, par vostre misericorde, ce que je suy ! Qu'est-ce que je feray jamais pour dignement benir vostre saint nom, et remercier vostre immense bonté ? Mais, helas ! mon Createur, au lieu de m'unyr à vous par amour et service, je me suy rendue toute rebelle par mes desreglées affections, me separant et esloignant de vous pour me joindre au peché, n'honorant non plus vostre bonté que si vous n'eussiez point esté mon Createur.

O mon ame, sçache que le Seigneur est ton auteur : c'est luy qui t'a faite, et tu ne n'es pas faite toy-mesme. O Dieu, je suy l'ouvrage de vos mains : je ne veux donc plus desormais me complayre en moy-mesme, qui, de ma part, ne suy rien. Hé ! de quoy le glorifies-tu, ô poudre et cendre ? Mais plutost, ô vray neant, de quoy t'exaltes-tu ? Pour m'humilier, je me veux croire digne de tout opprobre, je choisy dés maintenant pour partage la honte et la confusion, j'aggrée pour jamais toutes sortes de mespris ; en un-mot, je veux changer de vie et suivre desormais mon Createur, et m'honorer de la condition de l'estre qu'il m'a donné, l'employant tout entierement à l'obeysance de sa volonté par les moyens qui me seront enseigner, et desquels je m'enquerray vers mon pere spirituel.

Beny, ô mon ame, ton Dieu, et que toutes mes entrailles loüent son saint nom ; car sa bonté m'a tiré du rien, et sa misericorde m'a créé.

(1) Extraites de l'Introduction, 1<sup>re</sup> Partie, ch. 9 et suiv.

O mon Dieu, je vous offre l'estre que vous m'avez donné, avec tout mon cœur : je vous le dedie et consacre.

O Dieu ! fortifiez-moy en ces affections et resolutions. O sainte Vierge, recommandez-les à la misericorde de vostre Fils, et m'obtenez que j'y sois toujours fidelle.

II<sup>e</sup> ESLEVATION. — *Sur la fin pour laquelle nous sommes creez.*

Helas ! que pensois-je quand je ne pensois point en vous ? Helas ! je me devois repaistre de la verité, je me remplissois de la vanité, et je servais le monde, qui n'est fait que pour me servir.

Je vous renonce, pensées vaines, pensées et cogitations inutiles ; je vous abjure à jamais, ô souvenir detestable et frivole ; je vous renonce, amytiés infideles et desloyales, services perdus et miserables, gratifications ingrates, complaysances facheuses.

Et vous, mon Sauveur et mon Dieu, c'est à vous que je me convertis : vous serez meshuy (1) le seul objet de mes pensées : non, jamais je n'appliqueray mon esprit à des cogitations qui vous soient desaggreables. Ma memoire se remplira, tous les jours de ma vie, de la grandeur de vostre debonnaireté, si doucement exercée en mon endroict. Vous serez les delices de mon cœur, et la suavité de mes affections.

Hé donc ! tels et tels fatras et amusemens auxquels je m'appliquois, tels et tels vains exercices auxquels j'employois mes journées, telles et telles affections qui engageoient mon cœur, me seront desormais en horreur ; et à cette intention j'useray de tels et tels remedes.

(Chascun speciflera en particulier, soit les attaches et desreglemens, soit les remedes.)

O Seigneur, qui m'avez fait pour une fin si excellente, qui est affin que je jouysse eternellement de l'immensité de vostre gloire, quand sera-ce que j'en seray digne ? et quand vous beniray-je selon mon devoir ?

Je vous offre, ô mon cher Createur, tous les bons desirs que vous m'en donnez, toutes ces miennes affections et resolutions, avec toute mon ame et mon cœur.

Je vous supplie, ô mon Dieu, d'avoir aggreable mes souhaits et mes vœux, et de donner vostre sainte benediction à mon ame, affin qu'elle les puisse accomplir par le merite du sang de vostre Fils, repandu pour moy et pour tous les pecheurs, en croix.

(1) Désormais.



III<sup>e</sup> ESLEVATION. — *Des bienfaits reçus de Dieu.*

Quelle recognoissance, ô mon Dieu, pour tant de graces et de bienfaits spirituels et corporels que vous m'avez faits depuis le premier moment de ma vie jusqu'à maintenant! que je sois enfant de l'Eglise, et que vous m'avez enseigné votre cognoissance dès ma jeunesse, ô mon Dieu! que vous m'avez donné tant de fois vos divins sacremens, et pardonné tant de fois mes fautes, et deslivré des occasions de me perdre où j'estois exposé! Quelle grace! O que vous estes bon en mon endroit, ô mon Dieu! O que votre cœur est riche en misericorde, et liberal en debonnaireté! O mon ame, racontons à jamais combien de graces il nous a faites.

Mais que suy-je, Seigneur, que vous ayez eu memoire de moy? O que mon indignité est grande! Helas! j'ay foulé aux pieds vos benefices, j'ay deshonoré vos graces, les convertissant en abus et-mespris de votre souveraine bonté; j'ay opposé l'abysme de mon ingratitude à l'abysme de votre grace et de votre faveur!

Sus donc, ô mon cœur! que jamais plus tu ne sois infidelle, ingrat et desloyal à ce grand et liberal bienfaiteur. Hé! mon ame, quoy! ne seras-tu pas desormais fidelle à Dieu, qui a fait tant de merveilles et de graces en toy et pour toy? Ah! Seigneur, retirez donc mon corps de telles et telles voluptez; rendez-le sujet à votre service, vous qui avez tant fait pour luy. Je veux appliquer mon ame à vous cognoistre et recognoistre par tels et tels exercices qui sont requis pour cela. J'employeray serieusement les moyens qui sont dans l'Eglise pour vous aymer et me sauver. Ouy, Seigneur, je pratiqueray l'orayson, je frequenteray les sacremens, j'escouteray votre sainte parolle, je suivray vos instructions et les conseils qui me seront donnez de votre part. Mais enfin, quelle recognoissance, ô Seigneur, de la cognoissance que vous me donnez maintenant de mon devoir et de tous les autres bienfaits que j'ay cy-devant reçus de vous?

Je vous offre tout moy-mesme, mon cœur, tous les saints desirs et saintes resolutions que vous me donnez de vous servir. Fortifiez donc ma foiblesse, et me donnez le courage de les pratiquer fidellement par le merite de votre mort: à cet effect, j'implore l'intercession de votre tres-sainte Mere, de tous les saints, et de mon bon ange, qui sont tesmoins de ma resolution.

IV<sup>e</sup> ESLEVATION. — *Sur le nombre et la griefveté des pechez.*

O Dieu, qui seul cognoissez le nombre et l'enormité de mes crimes, vous sçavez, Seigneur, en quelles et combien de manieres ils se sont multipliez par ma malice, depuis que j'ay commencé à vous offenser jusqu'à present. Ah! Seigneur, comment osay-je comparoistre devant vos yeux? Helas! je ne suy qu'un aposteme (1) du monde, un esgout d'ingratitude et d'iniquité : est-il possible que j'aye esté si desloyal, que je n'aye pas laissé un seul de mes sens, une des puissances de mon ame, que je n'aye gastée, violée, et souillée; et que pas un jour de ma vie ne se soit esoulé, auquel je n'aye produit de si mauvais effects? Est-ce ainsi que je devois contre-changer les benefices de mon Createur et le sang de mon Redempteur?

Voicy, mon Seigneur, que comme un autre prodigue, que comme une pauvre Magdelene, et comme une espouse infidelle qui auroit souillé le lict de son mariage de toutes sortes d'adulteres, je me prosterne à vos pieds, et j'implore vostre misericorde sur cette pauvre pecheresse. Misericorde donc, Seigneur! Helas! ô vive source de compassion! ayez pitié de cette miserable!

O non, Seigneur, jamais plus, moyennant vostre grace, non, jamais plus je ne m'abandonneray au peché.

Helas! je ne l'ay que trop aymé : je le deteste et vous embrasse, ô Pere de misericorde! je veux vivre et mourir en vous.

Pour effacer les pechez passez, je m'en accuseray courageusement, et n'en laisseray pas un que je ne pousse dehors, quelque confusion que j'en aye.

Je feray tout ce que je pourray pour en deraciner entierement toutes les plantes de mon cœur, particulièrement de tels et tels, N. N., qui me sont plus ennuyeux.

Et pour ce faire, j'embrasseray, constamment les moyens qui me seront conseillez, ne croyant jamais avoir assez fait pour reparer de si grandes fautes.

Mais quelles graces et recognoissance, ô mon Dieu! qui m'avez attendu jusqu'à l'heure presente, et me donnez ces saintes affections et le desir d'une veritable penitence!

Je vous fay offrande de mon cœur pour les effectuer : recevez-le en unyon des amertumes et de l'immense douleur que ressentit celuy de vostre Fils bien-aymé en son agonie du jardin, par l'horreur qu'il conçeut de mes crimes et de ceux de tous les

(1) *Aposthume, tumeur.*

hommes; et que sa souveraine contrition supplée maintenant à mon deffaut.

J'espere cette grace de vostre infinie bonté, et vous la demande au nom et pour l'amour de vostre mesme Fils, qui a voulu mourir pour tous les pauvres pecheurs.

V<sup>e</sup> ESLEVATION. — *Sur la necessité de la mort.*

Dieu tout-puissant, arbitre de la vie et de la mort, vous sçavez que mon ame sortira un jour de ce corps; mais quand, comment, et en quelle maniere cela arrivera-t-il? il n'y a que vous qui le cognoisse. D'une chose suy-je asseuré seulement, que nous mourrons tous, et qu'à mon esgard ce sera tousjours plus tost que je ne pense; qu'alors le monde finira pour moy, et qu'il renversera sens dessus dessous, avec toutes ses vanitez, ses divertissemens, ses pompes et ses convoitises. Oh! Seigneur, je verray pour lors pour quelles bagatelles et chimeres je vous ay si laschement offensé. Alors j'experimenteray aussi, mais peut-estre trop tard, ô mon Dieu, que les pechez qui me sembloient icy fort petits, me paroistront gros comme des montagnes, et que mes bonnes œuvres et ma devotion me paroistront fort petites.

Mais ce qui est de plus constant, ô mon Dieu, c'est que l'ame, apres tous les facheux adieux qu'elle sera obligée de faire icy-bas au monde, aux richesses, aux vanitez, aux playsirs, aux parens, et aux plus chers amys, en fin finale, quittera aussi son miserable corps, et à la sortie de ce corps prendra sa route à droicte ou à gauche.

Helas! Seigneur, où ira la mienne en ce moment? quelle voie tiendra-t-elle? Point d'autre que celle qu'elle aura commencée en ce monde. Ah! Seigneur! dans l'incertitude de ce qui sera fait de moy, dés maintenant je me jette entre les bras de vostre misericorde. Recevez-moy donc, Pere tres-debonnaire, en vostre protection, pour ce jour effroyable. Rendez-moy cette heure favorable et heureuse, et que plutost toutes les autres de ma vie me soient tristes et d'afflictions. O monde immonde! puisque je ne sçay pas l'heure en laquelle il te faudra quitter, dés maintenant je veux faire divorce avec toy, et ne me veux point attacher ny à toy, ny à tes trompeuses apparences.

O mes chers amys, mes cheres alliances, permettez-moy que je ne vous affectionne plus que par une amytié toute sainte, qui puisse durer eternellement. Car pourquoy m'unyr à vous en telle sorte, qu'il faille quitter et rompre la liayson?

Je veux donc me preparer à cette heure si terrible et si incertaine, et prendre le soin requis pour faire ce passage heureusement. Je veux assurer l'estat de ma conscience de tout mon pouvoir, et à cet effect, mettre ordre à tels et tels manquemens.

Confirmez et benissez, ô mon Dieu, mes resolutions. Je vous les offre, ô Pere de misericorde, en l'unyon de la divine offrande que vostre Fils bien-aymé fit de sa personne et de sa vie en l'arbre de la croix; et dans la mesme sousmission qu'il reçeut l'arrest funeste que les pecheurs prononceront contre luy, je me sousmets à la sentence tres-juste et tres-equitable que vous rendrez de moy en cette derniere heure de ma vie. J'adore en ce moment le decret eternal que vous en avez fait par vostre seul et tres-pur amour. Et comme de moy je ne puy attendre que honte, que chastiment, et que confusion, je m'abandonne à vous, et n'espere mon bonheur eternal que de vostre seule misericorde, et des merites infyns de mon Sauveur et souverain juge, Jesus-Christ vostre Fils.

Dés maintenant, je vous remets mon ame entre vos saintes mains, et vous veux aymer à jamais de l'amour qu'il vous a aymé et aymera eternellement. *Amen.*

VI<sup>e</sup> ESLEVATION. — *Sur le dernier jugement.*

Je croy, mon Dieu, qu'apres ce deluge de feu et de flammes qui reduira en cendres tout ce qu'il y a sur la terre, tous les hommes ressusciteront; mais, hélas! avec quelle difference sera-ce! En un corps glorieux et resplendissant pour les uns, et un corps hideux et horrible pour les autres. O Seigneur! vous sçavez quel sera mon partage et mon sort en ce jour terrible. O mon ame! sera-ce à la droicte ou à la gauche de ton juge? Ta penitence et les effects de la grace de ton Dieu prevaudront-ils contre la malice et l'enormité de tes crimes? O Dieu! quelle confusion pour toy, si cela n'est pas!

Ces parolles, ô mon ame : *Allez, maudits, au feu eternel qui est preparé au diable et à ses compaignons; ou ces autres : Venez, les benys de mon Pere, possédez le royaume qui vous est preparé dès le commencement du monde,* seront pour jamais le sujet de ton bonheur ou de ta perte eternelle.

Tremble, mon ame, au recit de cette malediction : malediction generale qui comprend tous les maux, malediction inevitable qui comprend tous les tems de l'eternité. Ô eternelle eternité de peines, que tu es effroyable! Mais au contraire, quelle joye, quelle consolation, quel transport, si tu es du nombre des esleus et

des benys de Dieu en ce jour ! O chere benediction, qui comprend toute benediction ! O Dieu ! quelle grace de posseder un mesme royaume avec Dieu ! car ce royaume n'aura jamais de fin.

Mais, dans l'incertitude de ces deux sorts, tremble, ô mon ame, à ce souvenir. O Dieu ! qui me peut asseurer pour cette journée en laquelle les colonnes du ciel trembleront de frayeur ?

Mes seuls pechez peuvent me perdre en cette journée espouventable. C'est pourquoy je les deteste, ô mon Dieu, de tout mon cœur, parce qu'ils ont despleu, et sont opposez à vostre souveraine bonté ; mais je ne les commettray plus, pour l'amour que je vous porte.

Je veux dés maintenant me juger moy-mesme, affin que je ne sois pas jugé de vous en ce terrible jour. Je veux examiner ma conscience et me condamner, m'accuser et me corriger, affin que vous, qui estes mon Juge, ne me condamnerez pas en ce jour redoutable : je me confesseray donc au plus tost ; j'accepteray les advis necessaires à mon amendement, et je changeray de vie.

Ah Dieu ! soyez glorifié et beny des moyens que vous me donnez de m'asseurer pour ce jour-là, et m'accordez encore le tems de faire penitence.

Agreez l'offrande que je vous fay de mon cœur et de ma volonté pour la faire ; mais accordez-moy la grace en mesme tems de m'en acquitter à vostre plus grande gloire.

VII<sup>e</sup> ESLEVATION. — *Sur les peines et l'eternité de l'enfer.*

Peux-tu penser, ô mon ame, à cet abysme infernal, et à toutes les peines differentes qu'y souffrent les miserables damnez, sans fremir et seicher de crainte ? Mais, Seigneur, toutes ces tenebres, ces feux, ces flammes, ces larmes et ces grincemens de dents ne sont rien à mon esprit, au prix de la privation et de la perte de vostre gloire, qu'ils seront à jamais privez de voir.

O Dieu ! quel regret d'estre à jamais privé de vostre tres-doux et tres-aggreable visage ! Cette eternité de peines, qui, seule, rend l'enfer insupportable, est terrible, je l'advoüe ; mais cette si longue, si ennuyeuse et si espouventable nuit de l'eternité n'a rien à l'esgal de ces desespoirs eternels, et de ces blasphemés infinis, vomys pendant toute l'eternité contre vostre bonté souveraine.

Ah ! mon ame, pourrois-tu donc vivre eternellement avec ces ardeurs perdurables (1), et parmy ce feu devorant ? Veux-tu bien

(1) Sans fin.

quitter ton Dieu pour jamais, et, pour un playsir passager, t'engager à des tourmens indicibles et à des peines insupportables? J'advoüe, mon Dieu, que mes crimes l'ont bien merité; mais desormais je veux prendre party au chemin contraire. Hé! pourquoy descendray-je en cet abysme? et puisqu'il n'y a que le seul peché qui m'y peut precipiter, dés maintenant je l'ay en hayne, et ne le veux jamais commettre, non parce qu'il merite ces horribles chastimens, mais parce qu'il desplaist à la souveraine bonté de mon Dieu, auquel j'ay resolu de playre à jamais, et de satisfaire par une veritable penitence.

Je feray donc tous mes efforts pour eviter le peché, qui, seul, me peut donner cette mort eternelle. Mais qui me fera cette grace, sinon vous, mon Seigneur, qui estes mort pour nous ouvrir le ciel, et nous fermer pour jamais cet abysme efroyable?

VIII<sup>e</sup> ESLEVATION. — *Sur le bonheur et les delices du paradis.*

Quand je considere, ô mon tres-doux et tres-debonnaire Sauveur, ce beau sejour de vostre gloire, et ce lieu d'eternelles delices, avec cette troupe innombrable d'ames saintes qui en sont les bienheureux citoyens, je ne puy que je ne m'escrie avec le saint prophete : *O Seigneur, que vos tabernacles sont aymables!* O que ce lieu est desirable! que cette cité est precieuse! Mon ame est dans une sainte defaillance, jusqu'à ce qu'elle se voye abysmée dans la mesme felicité.

O que vous estes belle, ma chere Hierusalem, et que bienheureux sont vos habitans! Hé! pourquoy me suy-je tant esloygnée de mon souverain bonheur? Ah miserable! pour des playsirs desplaysans et legers, j'ay mille fois quitté ces eternelles et infinies delices! O sejour de sainteté! puisqu'il n'y a que le seul peché qui me peut interdire l'entrée à ces aymables et innocens playsirs, je le deteste, et le veux avoir en horreur pour jamais, parce qu'il desplaist et est opposé à vostre souveraine bonté et sainteté.

O! puisqu'il vous a pleu, mon bon et souverain Seigneur, redresser mes pas en vos voyes, non jamais je ne retourneray en arriere. Allons donc, ma chere ame, allons en ce repos infiny : cheminons à cette beniste terre qui nous est promise; que faysons-nous en cette Egypte?

Ah! mon Seigneur et mon Dieu! je m'empescheray bien, avec le secours de vostre grace, que le brillant des honneurs, que

les allechemens des playsirs, et que le desir passionné des richesses, me destournent cy-apres de cette heureuse entreprinse; que les passions desreglées qui tyrannisent mon cœur, m'attachent davantage à l'amour de moy-mesme ny d'aucune creature. C'est tout de bon que je m'engage à la prattique des vertus, que je veux changer de vie, et m'exercer aux œuvres de la mortification et de la penitence.

O mon Dieu, confirmez-moy donc à cette heure, et ne me denyez pas vostre grace, qui m'est necessaire en cette sainte entreprinse.

IX<sup>e</sup> ESLEVATION. — *Sur le choix et l'eslection du paradis.*

Puisqu'il est vray, ô mon Dieu, que tandis que je suy en cette vallée de larmes et de gemissemens, je suy au milieu du paradis et de l'enfer, et que l'un et l'autre m'est ouvert, selon le choyx que j'en feray, qui sera pour l'eternité; ô paradis, sejour de gloire et de felicité, hé! pourquoy ne ferois-pas eslection de tes perdurables delices, puisque mon Dieu est appareillé de me les donner, et qu'il desire d'un desir nompareil que je fasse ce choyx? que mon bon ange m'en presse de tout son pouvoir, m'offrant de sa part mille graces et mille secours pour m'ayder à la montée?

O lieu de delices eternelles, pourquoy ne seras-tu pas l'objet de mon eslection, puisque Jesus-Christ mon Sauveur, du haut du ciel, me regarde en sa debonnaireté, et me convie à le faire? Viens, dit-il, ô chere ame, au repos eternel, entre les bras de ma bonté, qui t'a preparé ces delices immortelles en l'abondance de son amour. Viens, ma fille, me dit sa tres-sainte Mere, ne mesprise par les desirs de mon Fils, ny tant de souspirs que je jette pour toy, respirant avec luy ton salut eternel. Ah! chetive, pourquoy ne repondroy-je pas à tant d'aymables semonces, puisque tant de millions de saintes ames m'en sollicitent pour louer à jamais avec elles ce Dieu de toute bonté, qui doit faire à jamais tout mon bon-heur et ma gloire?

O Jesus, mon Sauveur et mon Dieu, c'est à quoy je consens et acquiesce de toute l'ardeur de mon cœur. O cieux, escoutez donc les desirs de mon ame, et les protestations de ma bouche. O enfer, je deteste ton infortunée et malheureuse eternité, et surtout ces eternels blasphemes et maledictions que tu vomys eternellement contre mon Dieu; et retournant mon cœur et mon ame de ton costé, ô beau paradis, gloire eternelle, felicité per-

durable, je choisy à jamais et irrevocablement mon domicile et mon séjour dedans tes belles et sacrées maisons, et en tes saintcs et desirables tabernacles.

Je beny, ô mon Dieu, vostre misericorde, et accepte l'offre qu'il vous plaist de m'en faire. O Jesus, mon Sauveur, j'accepte vostre amour eternel, et advoüe l'acquisition que vous avez faite pour moy d'une place et logis en cette bien-heureuse Hierusalem, non tant pour aucune autre chose, comme pour vous aymer et benyr à jamais.

A cet effect, je jure un divorce eternel avec le peché, qui, seul, peut m'interdire l'entrée et la jouyssance de cet aymable séjour.

Vierge sainte, et vous, fidelle gardien de mon ame, et tous les bien-heureux esprits qui me conviez à cette entreprise, soyez favorables à mes desirs, et m'obtenez les graces necessaires pour arriver heureusement au bonheur eternel de cette gloire. *Amen.*

X<sup>e</sup> ESLEVATION. — *Sur le choix de la vie chrestienne et devote.*

Si je considère, ô mon Dieu, l'estre infortuné de ceux qui, vivant sous la domination de Satan, luy font hommage par toutes sortes d'abominations et de crimes, et d'ailleurs la beauté du royaume de vostre Fils Nostre-Seigneur Jesus-Christ, composé de cette troupe d'ames saintes plus blanches que les lys en pureté, qui, toutes, dans une contenance douce et aymable, l'escoutent et le voudroient avoir planté au milieu de leur cœur; puy-je n'avoir point d'horreur pour les uns, et un saint empressement pour me joindre à l'heureuse et sainte compagnie des autres?

Vous sçavez, ô mon Dieu, et c'est dans ce veritable sentiment de mon cœur, que, detestant les œuvres, renonçant à l'empire de ce detestable roy, je me declare authentiquement et solemnellement pour le party de la sainteté et de la vertu, sous la banniere de Jesus, vostre tres-cher Fils, que je choisy aujourd'huy et pour jamais pour mon unique et souverain roy, et pour l'unique exemplaire de ma vie.

Agreez donc, ô Jesus! la solemnelle protestation que j'en fay devant vous, et le divorce eternel que je jure avec le monde, et les malheureux partisans de Satan.

O monde! ô troupe abominable! non, jamais vous ne me verrez sous vostre drapeau: j'ay quitté pour jamais vos fourberies et vanitez. O roy d'orgueil! ô roy de malheur, esprit in-



fernal ! je te renonce avec toutes tes vaines pompes, je te deteste avec toutes tes œuvres.

Et me convertissant à vous, mon doux Jesus, Roy de bonheur et de gloire éternelle, je vous embrasse de toute la force de mon ame, je vous adore de tout mon cœur. Je vous choisy maintenant pour jamais pour mon Roy, et par mon inviolable fidélité, je vous fay un hommage irrevocable, je me sousmets à l'obeysance de vos saintes loyx et ordonnances : plutost mille morts ô Jesus ! que jamais je retourne au peché.

O Vierge sainte, ma chere dame, je vous choysis pour mon guide, je me rends sous vostre enseigne ; je vous offre un particulier respect et une reverence speciale.

O mon saint ange, presentez-moy à cette sacrée assemblée, ne m'abandonnez point jusqu'à ce que j'arrive avec cette heureuse compaignie, avec laquelle je dy et diray à jamais, pour tesmoignage de mon choix : Vive Jesus ! vive Jesus !

## EXERCICE DE LA SAINCTE MESSE.



1. ESTANT arrivé à l'église, tandis que le prestre preparera le calice et le messel, mettez-vous en la presence de Dieu, et luy demandez la grace de luy rendre tout l'honneur qu'il pretend par ce divin sacrifice.

2. Au *Confiteor*, prosternez-vous en esprit devant Dieu, reconnoissez vos pechez, detestez-les et luy en demandez pardon par des actes fervens de contrition. Apres cela, dites le chapelet, ou telles autres prieres que vous gousterez le plus, jusqu'à l'Evangile.

3. Depuis l'Evangile jusqu'à la Preface, faites la profession de foy, recitant le *Credo*, protestant mentalement de vouloir vivre et mourir en la foy de la sainte Eglise.

4. Apres le *Sanctus*, pensez avec humilité et respect au benefice de la mort et passion de Nostre-Seigneur, le suppliant d'en vouloir appliquer le merite au salut de tout le monde, au vostre particulier, à la gloire et au bonheur des Saints, et au soulagement des ames du purgatoire.

5. A l'Eslevation, adorez tres-profondement le divin Sauveur et l'offrez à Dieu son Pere pour la remission de vos pechez et de ceux de tous les hommes, vous offrant vous-mesme avec toute l'Eglise en l'unyon de ce divin sacrifice.

6. Apres l'Eslevation, remerciez-le tres-humblement de l'institution de ce tres-auguste sacrement et de la grace qu'il vous a faite d'y pouvoir participer.

7. Au *Pater*, recitez-le avec le prestre vocalement, avec autant d'humilité et de devotion, comme si vous l'oyiez de la propre bouche de Nostre-Seigneur.

8. A la Communion du prestre, faites-la aussi reellement ou spirituellement, vous approchant de Nostre-Seigneur avec un saint desir d'estre uny à luy, et de le recevoir en vostre cœur.

9. Apres la sainte Communion, contemplez Nostre-Seigneur assis dans vostre cœur, et faites venir devant luy vos sens et vos puissances, pour oüyr ses commandemens et pour luy promettre fidellité.

10. A la benediction du prestre, recevez-la comme si elle estoit donnée par Nostre-Seigneur Jesus-Christ mesme.

DEVOTES MEDITATIONS SUR TOUS LES MYSTERES  
DU SAINCT SACRIFICE DE LA MESSE.



PETITE PREFACE (tirée d'Alb. Flac. Alcuinus, liv. III des *Offices divins*).

ON celebre la sainte Messe en memoire de la passion de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, comme il a commandé à ses Apostres, leur donnant son corps et son sang, et leur disant : *Hoc facite in meam commemorationem*, c'est-à-dire : Faites cela en memoire de moy ; comme s'il vouloit dire : Souvenez-vous que j'ay enduré pour vostre salut, pratiquez donc ce mesme mystere pour vous et pour les vostres.

L'entrée du prestre à l'autel. (*Jesus entre au Jardin.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, Fils de Dieu vivant, qui avez voulu estre saisy de crainte et de tristesse à l'instant de vostre passion, donnez-moy la grace de vous consacrer tous mes ennuys. O Dieu de mon cœur, aydez-moy à les endurer dans l'unyon de vos souffrances et tristesses, affin que, par le merite de vostre passion ils me soient rendus salutaires. *Amen.*

Au commencement de la Messe. (*Les prieres de Jesus au Jardin.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, Fils de Dieu vivant, qui avez voulu estre conforté lorsque vous priez au jardin des Olives, faites que, par la vertu de vostre orayson, vostre saint ange m'assiste tousjours en mes prieres.

Au Confiteor. (*Jesus est courbé en terre.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez sué du sang par tous vos membres et dans l'exces de vostre douleur, lorsque estant reduit à l'agonie, vous priez le Pere eternel au Jardin, faites que, par le souvenir de vostre passion, je puisse participer à vos douleurs divines, et qu'au lieu de sang, je verse des larmes pour mes pechez.

Au bayser de l'autel. (*Jesus est trahy par le bayser de Judas.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez enduré le bayser du traistre Judas, faites-moy la grace de ne vous trahyr jamais, et de rendre à mes calomniateurs les offices d'une amytié chrestienne. *Amen.*

A l'Épître (1). (*Jesus est mené prisonnier.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez bien voulu estre garrotté par les mains des meschans, rompez les chaisnes de mes pechez, et retenez-moy tellement par les liens de la charité et de vos commandemens, que les puissances de mon ame et de mon corps ne s'eschappent point à commettre aucune chose qui soit contraire à vostre sainte volonté.

A l'Introït. (*Jesus est souffleté.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre conduit comme un criminel à la maison d'Anne, faites-moy la grace de ne pas estre attiré au peché par l'esprit malin, ou par les hommes pervers, mais d'estre guidé par vostre Saint-Esprit à tout ce qui est agreable à vostre divine volonté. *Amen.*

Au *Kyrie eleison.* (*Jesus est renyé par Pierre.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez permis d'estre trois fois renyé en la maison de Caïphe par le prince des Apostres, preservez-moy des mauvaises compagnies, affin que le peché ne me separe jamais de vous. *Amen.*

Au *Dominus vobiscum.* (*Jesus regarde Pierre, et le convertit.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, par un regard de vostre amour, avez tiré des yeux de S. Pierre les larmes d'une veritable penitence, faites, par vostre misericorde, que je pleure amèrement mes pechez, et que je ne vous renye jamais de fait ou de parole, vous qui estes mon Seigneur et mon Dieu. *Amen.*

A l'Épître. (*Jesus est mené chez Pilate.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre mené devant Pilate, et accusé fausement en sa presence, apprenez-moy le moyen d'éviter les tromperies des meschans, et de professer vostre foy par la pratique des bonnes œuvres. *Amen.*

Au *Munda cor meum.* (*Jesus est mené chez Herode.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, estant en la presence d'Herode, avez souffert les fausses accusations sans repliquer un seul mot, donnez-moy la force d'endurer courageusement les injures des calomniateurs, et de ne pas publier aux indignes les sacrez mysteres. *Amen.*

(1) C'est-à-dire, le prestre va du costé de l'épître.

A l'Évangile. (*Jesus est moqué et ramené devant Pilate.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez souffert d'estre renvoyé d'Herode à Pilate, qui devinrent amys par ce moyen, faites-moy la grace de ne pas craindre les conspirations que les meschans font contre moy, mais d'en tirer du profit, affin d'estre digne de vous estre conforme. *Amen.*

A l'ouverture du calice. (*Jesus est despouillé.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre despouillé de vos habits et cruellement fouetté pour mon salut, faites-moy la grace de me descharger des pechez par une bonne confession, affin de ne pas paroistre devant vos yeux despouillé des vertus chretiennes. *Amen.*

A l'Offertoire. (*Jesus est fouetté.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre lié à la colonne, et dechiré à coups de fouets, donnez-moy la grace d'endurer patiemment les fleaux de vostre correction paternelle, et de ne vous point affliger dorenavant par mes pechez. *Amen.*

Lorsqu'on couvre le calice. (*Jesus est couronné.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre couronné d'espines pour moy, faites que je sois tellement picqué par les espines de la penitence en ce monde, que je merite d'estre couronné au ciel. *Amen.*

Lorsque le prestre lave ses mains. (*Pilate lave ses mains.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, Fils de Dieu vivant, qui, estant déclaré innocent par la sentence du president Pilate, avez souffert les impostures et les reproches des Juifs, donnez-moy la grace de vivre dans l'innocence, et de ne me point inquieter de mes ennemys. *Amen.*

A l'Orate fratres. (*Pilate dit aux Juifs : Ecce homo.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre bafoué pour moy en presence des Juifs, portant les marques de leurs risées, faites que je ne resseute point le chastoüillement de la vaine gloire, et que je comparoisse au jugement sous l'enseigne de ces marques mystiques.

A la Preface. (*Jesus est condamné à mort.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu, quoy qu'innocent, estre condamné pour moy au supplice de la croix, donnez-moy

la force de soutenir la sentence d'une mort cruelle pour vostre amour, et de ne redoubter pas les faux jugemens des hommes, et de ne juger personne injustement. *Amen.*

*Au Memento pour les vivans. (Jesus porte sa croix.)*

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez porté la croix pour moy sur vos espauls, faites que j'embrasse volontairement la croix de la mortification, et que je la porte journellement pour vostre amour. *Amen.*

*A l'action. (St<sup>e</sup> Veronique essuye d'un linge la face de Nostre-Seigneur.)*

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, estant dans le chemin par lequel vous marchiez au supplice de la croix, avez dit aux femmes qui pleuroient pour l'amour de vous, qu'elles devoient pleurer pour elles-mesmes, donnez-moy la grace de bien pleurer mes pechez, donnez-moy les larmes d'une sainte compassion et d'un saint amour, qui me rendent agreable à vostre sainte Majesté.

*A la benediction des offrandes. (Jesus est attaché en croix.)*

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre attaché en croix pour mon salut, y attachant avec vous l'obligation de nos pechez et de la mort, percez ma chair d'une sainte crainte, affin qu'embrassant fortement vos commandemens, je sois toujours attaché à vostre croix. *Amen.*

*A l'Eslevation de l'hostie. (Jesus-Christ crucifié est eslevé.)*

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre eslevé en croix, et exalté de la terre pour moy, retirez-moy des affections terrestres, eslevez mon esprit à la consideration des choses celestes. *Amen.*

*A l'Eslevation du calice. (Le sang de Jesus-Christ coule de ses playes.)*

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez fait couler de vos playes salutaires la fontaine de vos graces, faites que vostre sacré sang me fortifie contre les mauvais desirs, et me soit un remede salutaire à tous mes pechez. *Amen.*

*Au Memento pour les trespassez. (Jesus prie pour les hommes.)*

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, estant attaché à la croix, avez prié vostre Pere pour tous les hommes, mesme pour vos bourreaux, donnez-moy l'esprit de douceur et de patience qui me fasse aymer mes ennemys, rendre le bien pour le mal, suivant vostre exemple et vos commandemens. *Amen.*

Au *Nobis quoque peccatoribus*. (*La conversion du larron.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez promis la gloire du paradis au larron qui se repentoit de ses pechez, regardez-moy des yeux de vostre misericorde, affin qu'à l'heure de ma mort vous disiez à mon ame : *Aujourd'huy tu seras avec moy en paradis. Amen.*

Au *Pater*. (*Les sept parolles de Jesus en croix.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, estant attaché à la croix, avez recommandé vostre sainte Mere au disciple bien-aymé, et le disciple à vostre Mere, faites-moy la grace de me recevoir sous vostre protection, affin que, me preservant parmy les dangers de cette vie, je sois du nombre de vos amys. *Amen.*

A la division de l'hostie. (*Jesus meurt en croix.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, mourant en la croix pour mon salut, avez recommandé vostre ame au Pere eternel, faites que je meure avec vous spirituellement, affin qu'à l'heure de ma mort je rende mon ame entre vos mains. *Amen.*

Quand le prestre met une particule de l'hostie au calice.  
(*L'ame de Jesus descend aux enfers.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, apres avoir terrassé les puissances du diable, estes descendu aux enfers, et avez deslivré les Peres qui estoient detenus, faites, je vous prie, descendre en purgatoire la vertu de vostre sang et de vostre passion sur les ames des fidelles trespassez, affin qu'estant absoutes de leurs pechez, elles soient receues dans vostre sein, et jouyssent de la paix eternelle. *Amen.*

A l'*Agnus Dei*. (*La conversion de plusieurs à la mort de Nostre-Seigneur.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, plusieurs ont deploré leurs pechez par la consideration de vos souffrances : faites-moy la grace, par les merites de vostre passion douloureuse et de vostre mort, de concevoir une parfaicte contrition de mes offenses, et que desormais je cesse de vous offenser. *Amen.*

A la Communion. (*Jesus est ensevely.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu estre ensevely dans un nouveau monument, donnez-moy un cœur nouveau, affin qu'estant enseveli avec vous, je parvienne à la gloire de vostre resurrection.

A l'ablution. (*Jesus est embausmé.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez voulu mourir, estre embausmé, enveloppé d'un linge net par Joseph et Nicodeme, donnez-moy la grace de recevoir dignement vostre saint corps au sacrement de l'autel, et dans mon ame embausmée des precieux onguens de vos vertus. *Amen.*

Après la communion. (*La resurrection de Jesus.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui estes sorty victorieux et triomphant du sepulcre fermé et cacheté, faites-moy la grace que ressuscitant du tombeau de mes vices, je marche dans une nouvelle vie, affin que, lorsque vous paroistrez dans vostre gloire, j'y paroisse aussi avec vous. *Amen.*

Au *Dominus vobiscum.* (*Jesus apparoist à ses disciples.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez resjoüy vostre chere Mere et vos disciples, apparoissant à eux après vostre resurrection, donnez-moy cette grace, que, puisque je ne puis vous voir en cette vie mortelle, je vous contemple en l'autre en vostre gloire. *Amen.*

Aux dernières collectes. (*Jesus converse avec ses disciples pendant quarante jours.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui, après vostre resurrection, avez daigné converser l'espace de quarante jours avec vos disciples, et leur avez enseigné les mysteres de la foy; ressuscitez dans moy et m'affermissez dans la creance de vos divines veritez. *Amen.*

Au dernier *Dominus vobiscum.* (*Jesus monte au ciel.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui estes monté au ciel en presence de vos disciples, après avoir accompli le nombre de quarante jours, faites-moy la grace que mon ame se desgouste pour vostre amour de toutes les choses de la terre, qu'elle aspire à l'éternité, et qu'elle vous desire comme le comble de la félicité. *Amen.*

A la benediction. (*La descente du Saint-Esprit.*)

Mon Seigneur Jesus-Christ, qui avez donné le Saint-Esprit à vos disciples perseverant unanimement en l'orayson, espurez, je vous prie, l'interieur de mon cœur, affin que le Paraclet, trouvant un sejour agreable en mon ame, l'embellisse par ses dons, de ses graces et de sa consolation. *Amen.*



Actions de graces apres avoir oüy la sainte Messe.

Mon Seigneur Jesus-Christ, Fils de Dieu, mon Redempteur, je vous remercie de ce que vous m'avez fait la grace d'avoir entendu aujourd'hui la sainte Messe; je vous prie, par les merites de ce divin sacrifice, de me donner l'esprit et la force de resister tousjours à toutes les mauvaises tentations, affin que, sortant de ce monde, je sois digne du paradis. Ainsi soit-il.

---

## ADVIS ET RESOLUTIONS

TOUSCHANT L'USAGE DE LA DIVINE COMMUNION,

EU ESGARD EN PARTICULIER A LA CONDITION,  
AU DEGRÉ ET A LA DISPOSITION INTERIEURE D'UN CHASCUN.



DEMANDE I. — *Quelle disposition est requise pour la communion de huit ou quinze jours?*

CONFESSEZ-VOUS de quinze en quinze jours pour recevoir le divin sacrement de la communion; et n'allez jamais ny à l'un ny à l'autre de ces celestes mysteres qu'avec une nouvelle et tres-profonde resolution de vous amender de plus en plus de vos imperfections, et de vivre avec pureté et perfection de cœur tousjours plus grandes.

Je ne dy pas que, si vous vous treuvez en devotion pour communier tous les huit jours, vous ne le puissiez faire, et surtout si vous remarquez que, par ce sacré mystere, vos inclinations fascheuses et les imperfections de vostre vie s'aillent diminuant; mais je vous ay remarqué de quinze en quinze jours, affin que vous ne differiez pas davantage.

DEMANDE II. — *S'il est necessaire d'oüyr la messe pour communier?*

Je vous ay dit qu'il n'estoit nul besoin d'oüyr la messe pour se communier tous les jours ouvriers, ny mesme les jours de festes, quand on en a oüy une devant, ou quand on en peut oüyr une apres, quoy qu'entre deux on fasse beaucoup d'autres choses. Cela est vray.

DEMANDE III. — *Quelle disposition requiert la communion tous les dimanches?*

Ne manquez jamais, pour le commencement, de communier tous les premiers dimanches de chaque mois, outre les bonnes festes, et le soir de devant, confessez-vous, et excitez en vous une sainte reverence et joye spirituelle de devoir estre si heureuse que de recevoir vostre doux Sauveur, et faites alors une nouvelle resolution de le servir fervemment; laquelle, l'ayant reçu, il faut confirmer, non pas par vœu, mais par un bon et ferme propos.

DEMANDE IV. — *Quel doit estre nostre cœur apres la communion?*

Le jour de vostre communion, tenez-vous la plus devote que vous pourrez, soupirant à celuy qui sera en vous, et le regardez perpetuellement de l'œil interieur, gisant ou assis dans vostre propre cœur comme dans son trosne, et luy faites venir l'un apres l'autre vos sens, vos puissances, pour oüyr ses commandemens, et luy promettre fidellité.

Cecy se doit faire apres la communion par une petite meditation d'une demy heure.

DEMANDE V. — *Quel discernement est requis pour la frequente ou la rare communion?*

Ne portez pas mademoiselle vostre fille à une si frequente communion, qu'elle ne sçache bien peser ce que c'est que cette frequente communion.

Il y a difference entre discerner la communion dans les autres participations, et discerner la frequente communion d'avec la rare. Si cette petite ame discerne bien que, pour frequenter la sainte communion, il faut avoir beaucoup de pureté et de ferveur, et qu'elle y aspire, et soit soigneuse à s'en parer, alors je suy bien d'advis qu'on l'en fasse approcher souvent (c'est-à-dire de quinze en quinze jours); mais, si elle n'a d'autre chaleur qu'à la communion, et non point à la mortification des petites imperfections de la jeunesse, je pense qu'il suffiroit de la faire confesser tous les huict jours et communier tous les mois. Je pense que la communion est le grand moyen d'atteindre à la perfection; mais il faut la recevoir avec le desir et le soin d'oster du cœur tout ce qui desplaist à celuy que nous y voulons loger.

**DEMANDE VI.** — *Sur le retardement de la sainte communion, et quel fruit on doit en tirer.*

Vous avez bien fait d'obeyr à vostre confesseur, soit qu'il vous ayt retranché la consolation de communier souvent, pour vous esprouver, soit qu'il l'ayt fait parce que vous n'aviez pas assez de soin de vous corriger de vostre impatience; et moi je croy qu'il l'a fait pour l'un et pour l'autre, et que vous devez perseverer en cette penitence, tant qu'il vous l'ordonnera, puisque vous avez tout sujet de croire qu'il ne fait rien qu'avec juste consideration. Et si vous obeyssez humblement, une communion vous sera plus utile, en effet, que deux ou trois faites autrement; car il n'y a rien qui nous rende la viande si profitable que de la prendre avec appetit, et apres l'exercice.

Or, le retardement vous donnera l'appetit plus grand; et l'exercice que vous ferez à mortifier vostre impatience, fortifiera vostre estomach spirituel. Humiliez-vous cependant doucement, et faites souvent l'acte d'amour de vostre propre abjection: demeurez un peu en la posture de la Cananée.

**DEMANDE VII.** — *Si l'on doit obeyr au conseil de communier souvent?*

Vous avez extremement bien fait d'obeyr à vostre confesseur, et vostre confesseur bien fait de vous imposer l'obeyssance en un sujet si agreable. Je ne seray jamais celuy qui vous otera vostre pain quotidien, tandis que vous serez bien obeyssante, je vous diray plutost que vous communierez tousjours hardyement; quand ceux à qui vous vous confesserez diront oüy, entre les communions que je vous ay marquées.

**DEMANDE VIII.** — *Si l'on peut exciter à la frequente communion pour une ou plusieurs années?*

O! si vous pouviez doucement decevoir vostre chere ame, et au lieu que vous avez entrepris de communier tous les mois, un an durant, mais un an de douze mois, quand vous auriez achevé le douziesme, vous y ajoutassiez le treiziesme, puis le quatorziesme, puis le quinziesme, et que vous allassiez ainsi poursuivant de mois en mois, quel bonheur à vostre cœur, qui, à mesure qu'il recevroit plus souvent son Sauveur, se convertiroit aussi plus parfaitement en luy! Et cela se pourroit bonnement faire sans bruct, sans interest (1) des affaires, et sans que le monde eust rien à dire. L'experience m'a fait toucher, en vingt-cinq ans qu'il y a que je sers les ames, la toute-puissante vertu

(1) Sans compromettre les.

de ce divin sacrement pour fortifier les cœurs au bien, les exempter du mal, les consoler, en un mot, les diviniser en ce monde, pourveu qu'il soit enté avec la foy, la pureté et la devotion convenables.

DEMANDE IX. — *Si l'on doit faire communier les enfans de bonne heure?*

Oüy, sans doute, il ne faut pas laisser passer les pasques sans faire communier vostre fils. Mon Dieu! c'est un docteur desjà. C'est une grande erreur, ce me semble, de tant differer ce bien en cet aage, auquel les enfans ont plus de discours à dix ans, que nous n'en avons à quinze. Vrayement, j'eusse bien désiré de luy donner la premiere communion; ce luy eust esté un sujet de se ressouvenir de moy et de m'aymer toute sa vie.

DEMANDE X. — *Si l'on doit se retirer de la communion pour les aridités et distractions?*

Ne vous estonnez nullement de vos distractions, froydeurs et seicheresses, tandis que vostre courage est immobile et invariable aux resolutions que Dieu vous a données. Cela se passe en vous du costé des sens, et en la partie de vostre cœur qui n'est pas entierement en vostre disposition.

Il ne faut pas laisser la tres-saincte communion pour cette sorte de mal; car rien ne ramassera mieux vostre esprit que son Roy, rien ne l'eschauffera tant que son soleil, rien ne le destrempera si souëfvement (1) que son bausme. Nous avons renoncé aux consolations mondaines, et non contens de cela, il nous faut encore renoncer aux spirituelles, puisque telle est la volonté de celuy pour lequel nous devons vivre et mourir.

DEMANDE XI. — *Comment interpreter l'intention des directeurs au retranchement de la communion?*

Ne sçachant pas les motifs de ceux qui vous retranchent les communions, il ne faut pas que j'en die autre chose, ils ne sçavent peut-estre pas aussi les miens; c'est pourquoy ils ne les jugent pas dignes d'estre suivys. En cela chascun a son goust particulier; mais pour vous, je vous assure que vous ne perdrez rien, car ce que vous ne gagnerez pas en la suavité de la communion, vous le treuvrez en l'humilité de vostre sousmission, si vous acquiescez simplement à leurs volonte.

Mais de cette crainte qu'on vous donne que vos frequentes communions vous pourroient tourner à mal, je pense que vous

(1) Suavement.

ne vous en devez pas mettre en peine, et qu'on ne vous a pas dit cela par discernement de l'estat de vostre cœur, mais pour vous mortifier, ou peut-estre simplement par maniere de deffaite, comme quelquesfois il arrive aux personnes, mesme fort sages, de ne peser pas bien toutes choses.

DEMANDE XII. — *Si l'on peut communier sans entendre la messe?*

J'admire que monsieur N. se soit persuadé cette opinion, que l'on ne puisse pas communier sans oüyr la messe. Non-seulement elle est sans raison, mais elle est sans apparence de raison; puisque toutesfois il faut que vous passiez par là, multipliez tant plus les communions spirituelles, que nul ne peut vous refuser. Dieu vous veut sevrer, et vous faire manger des viandes solides, c'est-à-dire des viandes dures; car de plus solides, il n'y en a point au ciel, ny en la terre, que la sainte communion: mais son refus, qui est plus dur à vostre ame, requiert aussi des desirs plus forts.

DEMANDE XIII. — *Si la faim spirituelle de la communion suffit pour en approcher souvent, et quelle est la bonne digestion de cette sainte viande?*

Vous me dites que vous vous sentez affamée plus qu'à l'ordinaire de la tres-sainte communion. Il y a deux sortes de faim, l'une qui est causée de la bonne digestion, l'autre du desreglement de la force attirante de l'estomach.

Humiliez-vous fort, et eschauffez fort vostre estomach du saint amour de Jesus-Christ crucifié, affin que vous puissiez bien digerer spirituellement cette celeste viande. Et puisque assez demande du pain, qui se plaint de la faim, je vous dy de communier les mercredys et vendredys de caresme, et le jour de Nostre-Dame, outre les dimanches.

Mais qu'entendez-vous que l'on fasse digestion spirituelle de Jesus-Christ? Ceux qui font bonne digestion corporelle, ressentent un renforcement par tout le corps, par la distribution generale qui se fait de la viande en toutes les parties: ainsi ceux qui font bonne digestion spirituelle, ressentent que Jesus-Christ, qui est leur viande, s'espance et communique à toutes les parties de leurs ames et de leurs corps. Ils ont Jesus-Christ au cerveau, au cœur, en la poictrine, aux yeux, aux mains, en la langue, aux oreilles, et aux pieds.

Mais ce Sauveur, que fait-il par tout là? Il redresse tout, il purifie tout, il vivifie tout: il ayme dans le cœur, il entend au cerveau, il anime dans la poictrine, il voit aux yeux, il parle

en la langue, et ainsi des autres; il fait tout en tout, et alors nous vivons, non point nous-mêmes, mais Jesus-Christ vit en nous.

O! quand sera-ce, mon Dieu, quand sera-ce? Je vous montre à quoy il faut pretendre, bien qu'il faille se contenter d'y atteindre petit à petit.

Tenons-nous humbles, et communions hardyement : peu à peu nostre estomach interieur s'apprivoysera avec cette viande, et apprendra à la bien digerer. C'est un grand point de ne manger que d'une viande, quand elle est bonne; l'estomach fait bien mieux son devoir. Ne desirons que le Sauveur, et j'espere que nous ferons bonne digestion.

*DEMANDE XIV. — Si l'on doit travailler le jour de la communion, et de quoy l'on doit s'abstenir precisement?*

Le jour qu'on s'est communié, il n'y a nul danger de faire toute sorte de bonne besongne et travailler : il y en auroit plus à ne rien faire. En la primitive Eglise, où tous communioient tous les jours, pensez-vous qu'ils se tinssent les bras croisez pour cela? Et saint Paul, qui disoit la sainte messe ordinairement, gaignoit neantmoins sa vie au travail de ses mains.

De deux seules choses se doit-on garder le jour de la communion, du peché et des voluptez et plaisirs recherchez : car, pour ceux qui sont deus et exigez, ou qui sont necessaires, ou qui se prennent par une honneste condescendance, ils ne sont nullement deffendus ce jour-là; au contraire, ils sont conseillez, moyennant l'observation d'une douce et sainte modestie.

Non, je ne voudrois pas m'abstenir d'aller en un honneste festin, en une honneste assemblée ce jour-là, si j'en estois prié, bien que je ne voudrois pas le rechercher.

Il y a un autre exemple aux gens mariez, qui, ce jour-là, peuvent et doivent rendre leur devoir, mais non pas l'exiger, sans quelque indecence, laquelle neantmoins ne seroit pas peché mortel. Je mets cet exemple expres.

*DEMANDE XV. — Quel fruit doit-on tirer de la privation de la communion?*

Je ne treuve pas mauvais que vous soyez un peu privée de la tres-sainte communion, puisque c'est l'avis de vostre confesseur, pour voir si le desir de retourner à la frequentation d'icelle ne vous fera point un peu prendre garde à vostre amendement; et vous ferez bien de vous humilier tousjours fort aux avis de vostre confesseur, qui voit l'estat present de vostre ame, lequel,

quoyque je m'imagine assez sur ce que vous m'en dites par vos lettres, si est-ce qu'il ne me peut pas estre cognu si particulièrement comme à celui à qui vous rendez compte.

Or, j'entends qu'encore que vous esloigniez un peu vos communions, vous ne laisserez pas pour cela de bien suivre la frequente communion : car, de celles-cy, il n'y peut avoir aucune raison de les esloigner; au contraire, elles vous seront utiles pour assujettir vostre esprit qui, de soy-mesme, n'ayme pas la subjection, et pour l'humilier et luy faire mieux discerner ses fautes.

DEMANDE XVI. — *Comme quoy Nostre-Seigneur est une tablette cordiale en la communion.*

Toutes les deux prises que vous ferez sont tablettes cordiales, surtout la premiere, composée de la plus excellente poudre qui fut jamais au monde. Oui, N., car Nostre-Seigneur a prins une vraye chair, qui est, en somme, poudre; mais en luy, elle est si excellente, si pure, si sainte, que les cieux et le soleil ne sont que poussiere au prix de cette poudre sacrée.

Or, la tablette de la communion est cela mesme qui a esté mis en tablette, affin que nous la puissions mieux prendre, bien que ce soit la tres-divine et tres-grande table que les cherubins et les seraphins adorent, et de laquelle ils mangent par contemplation réelle comme nous le mangeons par réelle communion.

O Dieu! quel bonheur que nostre amour, en attendant cette manifeste unyon que nous aurons avec Nostre-Seigneur au ciel, s'unysse par ce mystere si admirablement à luy.

DEMANDE XVII. — *Quelle condition est requise pour la communion de huict jours?*

Je veux bien, puisque vous en avez le desir, que vous fassiez la sacrée communion tous les huict jours, m'assurant qu'à mesure que vous approcherez plus souvent de ce divin sacrement, vous tascherez de luy rendre aussi plus d'amour et de fidellité en son service; et que le jour de vostre communion vous vous garderez de donner sujet à ceux avec lesquels vous conversez, de penser que vous n'estimez pas assez l'honneur de la reception de vostre salut.

DEMANDE XVIII. — *Quelle instruction il faut donner au peuple touchant l'ablution apres la communion, et dans quoy la donner?*

Ayant sceu que vous prenez quelque sorte de scandale de ce que l'on vous donne l'ablution dans un verre apres que vous

avez communié, je vous ay voulu faire ces deux mots pour vous exhorter de ne vous point faire ce tort à vous-mesme, que de croire que ce que l'Eglise nostre mere ordonne puisse estre mauvais ou inutile. Or, elle ordonne que les laïques reçoivent la communion és especes du pain seulement, par lesquelles ils participent neantmoins parfaitement au corps et au sang de Nostre-Seigneur, tout autant comme s'ils la recevoient encore sous l'espece du vin, puisque ce mesme Sauveur a dit : *Qui me mangera, il vivra pour moi; et qui mange ce pain, il vivra eternellement.*

En sorte que ce qui se boit apres la communion par le peuple, ce n'est pas le sang du Sauveur, mais seulement du vin qui se prend pour laver la bouche, et faire plus entierement avaler le precieux corps et sang desjà receu en la tres-sainte communion : c'est pourquoy, cela ne doit pas estre présenté dans le calice, mais dans un autre vase, ou de verre, ou autrement. Que si, par cy-devant, il a esté autrement fait, ç'a esté par abus, et par la nonchalance et paresse des officiers de l'Eglise, et contre l'intention de la mesme Eglise.

DEMANDE XIX. — *Si les fonctions conjugales peuvent empescher la frequente communion?*

Communiez tout asseurement selon le conseil de messieurs de Berule et Galemant, puisque vous vous y sentez inclinée et consolée; et ne vous mettez nullement en peine de l'apparence qu'il y a de quelque irreverence pour l'exercice de la condition en laquelle vous estes : car il n'y a nulle irreverence, mais seulement une apparence.

Cet exercice-là n'est nullement deshonneste devant les yeux de Dieu; au contraire, il luy est agreable, il est saint, il est meritoire, au moins pour la partie qui rend ce devoir, et n'en recherche pas l'acte, mais seulement y condescend, pour obeyr à celuy à qui Dieu a donné l'autorité de se faire obeyr pour ce regard.

Il ne faut pas juger des choses à nostre goust, mais selon celuy de Dieu : c'est le grand mot. Si nous sommes saints selon nostre volonté, nous ne le serons jamais bien; il faut que nous le soyons selon la volonté de Dieu. Or, la volonté de Dieu est que pour l'amour de luy vous fassiez librement ainsi, et que vous aymiez franchement l'exercice de vostre estat : je dy que vous l'aymiez et cherissiez, non point pour ce qui est exterieur, et qui peut regarder la sensualité en elle-mesme; mais pour l'interieur,



parce que Dieu l'a ordonné, parce que sous cette vile escorce la sainte volonté de Dieu s'accomplit.

Mon Dieu, que nous nous trompons souvent ! Je vous dy encore une fois qu'il ne faut point regarder à la condition extérieure des actions, mais à l'intérieure, c'est-à-dire, si Dieu les veut ou ne les veut point. Les conceptions mondaines se broüillent et meslent tousjours parmy nos pensées.

En la maison d'un prince, ce n'est pas tant d'estre soüillon de cuisine comme d'estre gentil-homme de la chambre ; mais en la maison de Dieu, les soüillards et soüillardes sont les plus dignes bien souvent, parce qu'encore qu'ils se soüillent, c'est pour l'amour de Dieu, c'est pour sa volonté et son amour ; et cette volonté donne le prix à nos actions, non pas l'extérieur.

Je me confonds souvent en cette consideration, me voyant en une condition si excellente au service de Dieu. O Dieu ! faut-il donc que l'action, qui, en l'extérieur, est si basse, soit si haute en merite ; et que mes predications, mes confirmations si relevées en l'extérieur, soient si basses en merite pour moy, faute d'amour et de dilection ?

J'ay dit cecy de la sorte, affin que vous sçachiez que la communion n'est nullement incompatible avec l'obeysance, en quelque sorte d'action qu'on l'exerce, En l'ancienne Eglise, on communioit tous les jours ; neantmoins, S. Paul ordonne aux mariez qu'ils ne se defraudent point l'un l'autre pour le devoir du mariage. Cela soit dit pour une fois, et qu'il vous suffise que c'est la vraie verité.

Mais la partie peche-t-elle point, si elle sçayt que l'autre ayt communié ? Je vous dy que non, nullement, surtout quand les communions sont frequentes : ce que j'ay dit de l'Eglise primitive en fait foy, et la raison y est toute claire. Il y a plus, si la partie communiée recherchoit elle-mesme, le jour de la communion, le peché ne seroit que veniel et tres-leger, à cause d'un peu d'irreverence qui interviendroit ; mais ne recherchant pas, ains (1) correspondant, c'est grand merite, et la grace de la communion s'en accroist, tant s'en faut qu'elle s'en amoindrisse.

**DEMANDE XX.** — *Si, pour la paix de la famille, on peut se priver quelquesfois de la communion ?*

Exemple remarquable à ce sujet.

Quand vous pouvez communier sans troubler vos deux supérieurs, faites-le selon l'avis de vos confesseurs ; quand vous

(1) Mais.

craignez de les troubler, contentez-vous de communier d'esprit ; et croyez-moy, cette mortification spirituelle, cette privation de Dieu aggreera extremement à Dieu, et vous le mettra bien avant dans le cœur. Il faut quelquesfois reculer pour mieux sauter : je veux dire que pour un peu Dieu sera servy, si, pour regagner l'esprit de ces deux superieurs qu'il vous a establys, vous souffrez la privation de la communion réelle ; et ce me sera une bien grande consolation, si je sçays que ces ordres que je vous donne ne mettent point vostre cœur en inquietude.

Croyez-moy, cette resignation, cette abnegation vous sera extremement utile : vous pourrez neantmoins gagner des occasions secrettes pour communier ; car, pouveu que vous deferiez et compatissiez aux volontez de ces deux personnages, et que vous ne les mettiez point en impatience, je ne vous donne point d'autre regle de vos communions que celles que vos confesseurs vous diront : car ils voient l'estat de vostre interieur, et peuvent cognoistre ce qui est requis pour vostre bien.

Je respons de mesme pour vostre fille : laissez-luy la tres-sainte communion jusqu'à Pasques, puisqu'elle ne la peut recevoir sans offenser son bon pere, avant ce tems-là. Dieu rescompensera cette attente.

Vous estes, à ce que je voy, au vray estat de la resignation et indifference, puisque vous ne pouvez pas servir Dieu à vostre volonté.

Je cognois une dame des plus grandes ames que j'aye jamais rencontrées, laquelle a demeuré long-tems en telle subjection sous les humeurs de son mary, qu'au plus fort de ses devotions et ardeurs il falloit qu'elle portast sa gorge ouverte, et qu'elle fust chargée de vanitez à l'exterieur, et qu'elle ne communiast jamais, sinon que ce fust à Pasques, qu'en secret, et à l'insceu de tout le monde ; autrement elle eust excité mille tempestes en sa maison : et par ce chemin elle est arrivée bien haut, comme je sçay, pour avoir esté son pere de confession bien souvent.

DEMANDE XXI. — *Si les imperfections peuvent empescher la frequente communion, et quelles?*

Encore que plusieurs imperfections et mauvaises inclinations de tems en tems vous surprennent, ne laissez pas de faire la communion le jeudy et les festes sur semaine, et le mardy du caresme ; mais cela n'en doubtez plus, ains employez vostre cœur à estre bien fidelle en l'exercice de la pauvreté parmy les richesses, de la douceur et tranquillité parmy les tracas, et de la resigna-

tion du cœur et de tout ce qui vous doit arriver, en la providence de Dieu. Qu'est-ce qui vous peut manquer ayant Dieu?

**DEMANDE XXII.** — *Si la communion d'un mois doit empêcher un plus fréquent usage de la confession?*

Quant à l'usage des sacremens, vous ne devez nullement laisser escouler aucun mois que vous ne communiiez, et mesme dedans quelque tems, selon les progres que vous aurez faits au service de Dieu, et selon l'avis de vos peres spirituels, vous pourrez vous communier plus souvent. Mais quant à la confession, je vous conseilleray bien de la frequenter encore plus, principalement s'il vous arrivoit quelque imperfection de laquelle vostre conscience fust affligée, comme il en arrive bien souvent au commencement de la vie spirituelle. Neantmoins, si vous n'avez pas la commodité requise pour vous confesser, la contrition et repentance supplera.

**DEMANDE XXIII.** — *A qui l'on doit se rapporter suivant le desir de la frequente communion?*

Quant à la sainte communion, j'approuve que vous continuiez à la desirer fort frequente, pourveu que ce soit avec la sousmission que vous devez avoir à vostre confesseur, qui void l'estat present de vostre ame, et est si digne personnage.

**DEMANDE XXIV.** — *Quelle raison on peut rendre du frequent usage de la communion?*

Laissez philosopher les autres sur le sujet que vous avez de communier; car il suffit pour vostre conscience, que vous et moy sçachions que cette diligence de revoir et de reparer souvent vostre ame, est grandement requise pour la conservation d'icelle. Si vous en voulez rendre compte à quelqu'une, vous luy pourrez bien dire que vous avez besoin de manger si souvent cette divine viande, parce que vous estes fort foible, et que, sans ce renforcement, vostre esprit se dissiperoit aysement. Cependant, continuez à bien serrer ce cher Sauveur sur vostre poitrine; faites qu'il soit le beau et suave bouquet de vostre cœur, en sorte que quiconque vous approche sente que vous en estes parfumée, et cognoisse que vostre odeur est l'odeur de la myrrhe.

**DEMANDE XXV.** — *Ce qui peut consoler en la privation ou delay de la communion?*

Conduisez-vous en la communion au gré de vostre confesseur, car il luy faut donner cette satisfaction; et vous ne perdrez rien

pour cela, car ce que vous n'aurez pas par la reception du sacrement, vous le rencontrerez en la sousmission et obeyssance.

DEMANDE XXVI. — *Quelle intention on doit avoir en la sainte communion?*

Tenez-vous dans le train de la communion que nous vous dymes, et dressez vostre intention à l'unyon de vostre cœur tout ensemble; puis ne vous amusez pas à penser quelles sont les pensées de vostre esprit pour cela, puisque de toutes les pensées il n'y en a point qui soit vostre pensée, que celle que delibere-ment et volontairement vous avez acceptée, qui est de faire la communion pour l'unyon, et comme une unyon de vostre cœur à celuy de l'espoux.

DEMANDE XXVII. — *Si l'on doit porter quelque emulation à celles qui communient plus souvent?*

Que celles qui communient plus souvent n'estiment pas moins les autres qu'elles, puisqu'on s'approche maintesfois plus de Nostre-Seigneur en se retirant avec humilité, qu'en s'en approchant selon nostre goust propre; et que celles qui ne communient pas si souvent ne se laissent pas emporter à la vaine emulation.

DEMANDE XXVIII. — *Ce que l'on doit croire de la tres-sainte communion, et les sentimens de respect qu'on y doit avoir?*

Qui reçoit la tres-sainte communion, il reçoit Jesus-Christ vivant. C'est-pourquoy son corps, son ame et sa divinité sont en ce divin sacrement; et d'autant que sa divinité est celle-là mesme du Pere et du Saint-Esprit, qui ne sont qu'un seul Dieu avec luy, qui reçoit la tres-sainte Eucharistie reçoit le corps du Fils de Dieu, et par consequent la sainte Trinité.

Mais neantmoins ce divin sacrement est principalement institué, affin que nous recevions le corps et sang de nostre Sauveur avec sa vie vivifiante, comme les habillemens couvrent principalement le corps de l'homme; mais parce que l'ame est unye au corps, ils couvrent par consequent l'ame, l'entendement, la memoire, et la volonté. Allez bien simplement en cette creance, et saluez souvent le cœur de ce divin Sauveur, qui, pour vous tesmoigner son amour, s'est voulu couvrir des apparences du pain, affin de demeurer tres-familierement et tres-intimement en nous et pres de nostre cœur.

Voyez en esprit les saints anges qui environnent ce tres-saint sacrement pour l'adorer, et en cette sainte octave res-

pandent plus abondamment des inspirations sacrées sur ceux qui, avec humilité, reverence et amour, s'en approchent.

Ces divins esprits vous apprendront comme vous ferez pour bien celebrer ces jours solennels, et surtout l'amour interieur qui vous fera cognoître combien est grand l'amour de nostre Dieu, qui, pour se rendre plus nostre, a voulu se donner en viande, pour santé spirituelle de nos cœurs, affin que, les nourrissant, ils fussent plus parfaicts.

DEMANDE XXIX. — *Quelles sont les preparations requises à la sainte communion?*

Puisque le seul deffaut de preparation est la cause pour laquelle, recevant si souvent les sacremens de Penitence et de l'Eucharistie, nous ne recevons pas tousjours les graces qu'ils ont accoustumé de produire dans les ames qui sont bien preparées, il importe de sçavoir comment il se faut preparer pour bien recevoir ces deux sacremens.

DEMANDE XXX. — *Quelle doit estre la pureté d'intention, et ses marques?*

La premiere preparation est la pureté d'intention ; la seconde, l'attention ; et la troisieme, l'humilité.

La pureté d'intention est totalement necessaire, non-seulement à la reception des sacremens, mais encore en tout ce que nous faysons. Or, l'intention est pure lorsque nous recevons les sacremens, ou faysons quelque autre chose, quelle qu'elle soit, pour nous unyr à Dieu, et pour luy estre aggreables, sans aucun meslange de propre interest.

La marque de cecy est, si, desirant communier, l'on ne le permet pas, ou si apres la communion, ne sentant pas de consolation, vous ne laissez pas de demeurer en paix ; car l'inquietude de n'avoir pas communié, ou de n'avoir pas eu de consolation en la communion, est une marque que vostre intention estoit impure, et que vous ne recherchez pas de vous unyr à Dieu, mais aux consolations, puisque vostre unyon avec Dieu se doit faire sous la vertu de l'obeyssance.

DEMANDE XXXI. — *Quelle doit estre l'attention?*

La deuxiesme preparation, c'est l'attention, qui est requise, tant pour la grandeur de l'œuvre, comme pour ce que chaque sacrement demande de nous : ainsi, allant à la confession, nous y devons porter un cœur amoureuxment douloureux, et à la sainte communion, il faut y porter un cœur ardemment amoureux.

DEMANDE XXXII. — *Quelle doit estre l'humilité?*

La troisieme preparation, c'est l'humilité, vertu tout-à-fait necessaire pour recevoir abondamment les graces qui descoulent par les canaux des sacremens, parce que les eaux coulent bien plus fortement et promptement, quand les canaux sont posez en des lieux penchans et tendant en bas.

DEMANDE XXXIII. — *Quel doit estre l'abandonnement à la volonté de Dieu?*

Une quatrieme preparation, c'est l'abandonnement total à la volonté de Dieu, sousmettant sans reserve nostre volonté et toutes nos affections à sa domination : je dy sans reserve, parce que l'amour-propre se reserve tousjours quelque chose. Les personnes spirituelles, par exemple, allant à la communion, se reservent la volonté d'avoir des vertus : les unes la prudence, pour sçavoir vivre honorablement ; les autres un grand courage, pour faire des œuvres excellentes pour son service ; d'autres, l'humilité, si necessaire pour donner le bon exemple ; les autres, des consolations à l'orayson ; mais de simplicité, de douceur de cœur, de vraye humilité de cœur, qui font aymer la propre abjection, ou de vraye mortification, point de nouvelles.

Le vray moyen donc de faire cette unyon est que, Nostre-Seigneur se donnant tout à nous, nous nous donnions aussi reciproquement tout à luy, affin de pouvoir dire veritablement : Je ne vy plus moy, mais c'est Jesus-Christ qui vit en moy.

DEMANDE XXXIV. — *Quel doit estre le denuement du cœur à cet effect?*

La cinquieme preparation est de vuidier son cœur de toutes choses, affin que Nostre-Seigneur le remplisse de tout luy-mesme, une seule communion bien faite estant capable de nous rendre saints et parfaicts. La cause pourquoy nous ne recevons point cette grace de sanctification, n'est autre chose, sinon que nous ne laissons pas regner Nostre-Seigneur en nous, comme sa bonté le desire. Il vient en nous, ce bien-aymé de nos ames, et il treuve nos cœurs tout pleins de desirs, d'affaires et de petites volonte, qui l'empeschent de s'en rendre le maistre et le gouverneur.

Le cœur est vuide, à la verité, absolument parlant, parce que l'on a rejetté et detesté le peché mortel et toutes sortes d'affections mauvaises ; mais tous les coings et recoings de nos cœurs sont pleins de mille choses indignes de paroistre en la presence de ce Roy souverain, qui luy lient les mains, et l'empeschent de

nous departir les biens et les graces que sa bonté avoit desir de nous faire, s'il nous eust trouvez preparez.

DEMANDE XXXV. — *Quelles fins et intentions peut-on avoir, principalement en la communion?*

L'on peut communier pour diverses fins.

1. Pour demander à Dieu la delivrance de quelque tentation ou affliction, soit pour nous, soit pour nos amys.

2. Pour demander quelque vertu, sous cette condition de nous unyr par ce moyen plus parfaitement à Dieu, quoyque d'ordinaire l'affliction le fasse plus efficacement, parce que l'on se ressouvient plus souvent de Dieu, et qu'il est meilleur pour nous de produire les actes des vertus que de les avoir en habitude, la respugnance qu'on ressent à les pratiquer servant davantage à nous humilier, et que l'humilité vaut mieux que tout cela.

DEMANDE XXXVI. — *Quelles sont les marques qu'on profite de la communion?*

La marque qu'on profite de la reception des sacremens, est si l'on advance par les vertus qui leur sont propres : comme si, de la confession on tire l'amour de sa propre abjection et l'humilité, parce que la mesure de l'humilité est la bonne marque de nostre advancement, car quiconque s'humilie, sera exalté : estre exalté, c'est estre avancé ; si, par la sainte communion, l'on devient plus douce, puisque la vertu de ce divin sacrement, qui est tout doux, tout suave, et tout miel, est la douceur. Mais si, au contraire, vous ne devenez pas plus humble ni plus douce, vous meritez qu'on vous leve le pain, puisque vous ne voulez pas travailler (Entret. 18).

---

ENCOURAGEMENT A LA SAINCTE COMMUNION.

(Voyez *Introduction*, 2<sup>e</sup> part., ch. 20 et 21.)

**EXERCICE**

**DE LA PREPARATION A LA SAINCTE COMMUNION**

**PAR LE BON ESTAT DES TROIS PUISSANCES DE L'AME,**

**QUI CONSISTE EN LA PURGATION DE CERTAINES CHOSSES,**

**ET EN L'ORNEMENT DE QUELQUES AUTRES.**



§ I. — **Preparation de l'entendement.**

1. **PURGER** l'entendement de toute curiosité, comment le vray corps de nostre Sauveur avec son sang, son ame et sa divinité sont tout entiers en la sainte hostie, et tout en ses parties; qu'il soit un vray corps, et en mesme tems au ciel et en la terre, en tant de lieux et d'hosties, sur tant d'autels, et en tant de bouches.

Qui sçayt comment Dieu crea le monde, nostre ame, et la mit dans nostre corps? De mesme de ce mystere adorable: il suffit qu'il l'a peu, et qu'il l'a fait; c'est à nous de le croire.

La manne tomboit de nuit, non de jour; personne ne sçavoit comme elle se faysoit; le matin on la voyoit toute faite et descendue. Voyons ainsi la manne eucharistique sur nos autels et dans nos poitrines.

S'il nous vient quelque doute ou tentation là-dessus, n'y respondons que par le mespris et l'abomination, sans aucune subtilité, ny rayonnement, mais en nous humiliant sous la puissance de Dieu, disant de cœur et de bouche:

*Eslevation.*

O sainte et immense toute-puissance de mon Dieu, mon entendement vous adore, trop honoré de vous recognoistre et de vous faire l'hommage de son obeyssance et sousmission! O que vous estes incomprehensible, et que je suy joyeuse de ce que vous l'estes! Non, je ne voudrois pas vous pouvoir comprendre, car vous seriez petit, si une chetive capacité vous comprenoit. Hé quoy! petit mouscheron, nourry parmy la pourriture de ma chair, voulez-vous brusler vos aisles à cet immense feu de la puissance divine, laquelle consumeroit et devoreroit les seraphins, s'ils se fourroient à telle curiosité? Non, petit papillon, il vous



appartient d'adorer et abysmer, et non pas de sonder la profondeur de ce mystere. Arriere, Satan ! souviens-toy, mal-heureux, que ton outrecuidance de vouloir voler trop haut t'a precipité en enfer. Je m'empescheray de faire un tel saut, moyennant la grace de mon Dieu. Tu trompas ainsi la pauvre Eve, luy voulant apprendre à sçavoir autant que Dieu ; mais tu ne m'attraperas pas, car je veux croire et ne rien sçavoir.

Parer l'entendement de considerations saintes, non de la maniere que Nostre-Seigneur y est. Les Israëlites ne demanderent pas comment la manne se faysoit, mais ce que c'estoit : Man-hu, qu'est-ce cy ? Considerez donc que c'est le vray corps de Nostre-Seigneur, son sang, son ame, sa divinité ; qu'il s'unyt à nous par la communion la plus intime qui se puisse concevoir merveilleuse et pleine d'amour.

*Eslevation.*

Peu m'importe, ô mon Dieu, que je sçache comment vous venez à moy en ce divin sacrement : il suffit que je croye tres-certainement que c'est vous-mesme, vostre vray corps, vostre vray sang, vostre ame, et vostre divinité ; que c'est le mystere de la plus intime unyon et communication que vostre amour a peu inventer pour vous unyr à nous, et nous communiquer les plus precieux dons de vostre divin amour. Je le croy ainsi, ô mon tres-cher Sauveur. En cette disposition, venez, unissez-vous à moi, et prenez possession de mon cœur.

§ II. — Preparation de la memoire.

La purger de la souvenance des choses perissables de la terre et des affections mondaines. Figure de cecy dans la manne, qui ne tomboit que dans le desert, loin des villes et des bourgades. On retrousoit les habits, mangeant l'agneau paschal, affin que rien ne flottast sur la terre. Abraham laissa l'asne et les serviteurs au bas de la montagne ; c'est-à-dire, qu'il faut mettre bas toutes les pensées des choses temporelles jusques apres la sainte communion, pour ne penser qu'aux bienfaicts de Dieu, comme la creation, la conservation, et la passion, selon l'institution de ce divin sacrement.

*Eslevation.*

Arriere donc toutes les pensées de la terre ! ma plus grande application, divin Sauveur de mon ame, est de vous recevoir, et de me ressouvenir de vos bienfaicts, surtout de celui de ma

redemption, en memoire duquel vous m'avez laissé le mesme corps en ce sacrement, qui souffrit pour nous sur la croix, affin qu'en le recevant, je me ressouvinsse de la sanglante journée en laquelle, par son amere passion, il nous deslivra de la damnation.

C'est en cette disposition, ô mon tres-cher Sauveur, que je desire vous recevoir maintenant, et vous tesmoigner recognoissance de cet inestimable bienfaict.

### § III. — Preparation de la volonté.

La purger des affections desreglées, mesme des choses bonnes. Les affections sont les pieds de l'ame, qui la portent partout où elle va : c'est s'en purger que de n'en avoir plus pour les choses de la terre.

En figure de cecy, les Israélites mangeoient l'agneau paschal avec des souliers aux pieds. Et Nostre-Seigneur les lave aux Apostres avant l'institution de ce divin sacrement, pour marquer que les affections doivent estre tres-pures en s'en approchant.

L'on ne cueilloit la manne qu'à la fraischeur et avant le lever du soleil, pour dire que les ardeurs des affections naturelles empeschent qu'on ne recueille les fruicts de cette manne celeste, et qu'on n'y doit venir qu'avec une volonté fraische, et non eschauffée d'autre desir que d'en profiter. *J'ay désiré*, dit Nostre-Seigneur, *d'un ardent desir de manger cette pasque avec vous*. Voilà nostre resgle, et le modele que nous devons imiter.

### *Eslevation.*

O divine manne ! qui renfermez les delices du corps et du sang de mon Sauveur Jesus-Christ, c'est vous seule que je desire et que je souhaite ardemment de recevoir aujourd'huy. Rendez-moy ameres toutes les delices des sens et les autres playsirs de la vie. Faites que les desirs de mon cœur et les affections de ma volonté ne soient jamais que pour vous, et que jamais elle ne gousté aussi d'autres delices que celles de vostre divin amour. Monstrez-vous à moy, ô le souverain bien-aymé de mon ame ! et que tout autre bien me soit à jamais à desgoust.

### ADVIS SUR L'USAGE DE CES PRATIQUES.

1. Si la tentation de la curiosité ne vous inquiete pas, ne luy ouvrez pas la porte ; mais jouÿssez avec humilité et actions de graces de la simplicité de la foy.

2. Si elle vous importune, resistez-y courtement par forme de

simple rejet et detestation, à l'exemple de Nostre-Seigneur : *Arriere, Satan, tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.*

3. Si la tentation continue, ne laissez pas de communier.

4. Fuyr la curiosité aux autres moindres choses. Arretez-vous à la seule cognoissance de Nostre-Seigneur Jesus-Christ crucifié.

5. Quant à la consideration, dès le jour precedent, à l'orayson et à l'examen, dressez vostre pensée vers Nostre-Seigneur en ce divin sacrement.

6. Usez de quelques eslans et pensées affectives à ce sujet.

7. Appliquez mesme l'orayson mentale au mesme sujet, considerant Nostre-Seigneur vous y presentant les mesmes bienfaits, ou vous donnant les mesmes enseignemens qu'il a donnez aux autres, et ainsi des autres mysteres.

8. Ressouvenez-vous des plus signalez bienfaits reçeus de Nostre-Seigneur au jour de la communion.

9. Employez mesme l'imagination pour vous exciter à la devotion vers le divin Sauveur qui se donne à vous, soit vous representant les caresses de Nostre-Dame et de S. Joseph, en portant ce divin enfant en son enfance, et les gousts et consolations extraordinaires qu'ils ressentoient en le baysant, le caressant : comme aussi les douceurs que ressentit Nostre-Dame, lorsqu'elle le conçeut à la parolle de l'ange, par l'operation du Saint-Esprit.

Voicy l'usage de tous ces advis.

#### *Eslevation.*

O sacré pain de vie! comme je viens à vous en la simplicité de ma foy, pour me nourrir et me substanter de vostre precieuse chair, donnez-vous aussi à moy en la douceur et en la plenitude de vostre amour. Que toute autre cognoissance des choses creées perisse en mon esprit, à l'aspect et à la lumiere de vos veritez. Que toute ma science et ma cognoissance soit de vous cognoistre, ô Jésus crucifié pour mon amour, dont vous me laissez un parfait memorial en ce sacrement!

Quand sera-ce, ô mon âme! qu'ainsi qu'un cerf alteré, tu estancheras les ardeurs de ta soif dans les sources sacrées de ton Sauveur! Ah! quand viendray-je, et quand me presenteray-je devant luy? Ce n'est plus chez le pharisien que je vous chercheray avec la Magdelene, ny à l'entour du sepulchre, mais dans vostre mayson, ô mon Dieu! sur cet autel et dans vostre tabernacle. Je sçay bien que j'en suis indigne, ô mon Dieu! mais, comme un autre prodigue, je retourne à vous, et vous demande misericorde et la grace de rentrer à vostre service.

J'avoue, avec la Cananée, que je ne mérite pas le pain entier qui est préparé aux enfans, mais les petites miettes qui tombent de votre sainte table, pour la nourriture et la gueryson de toutes les miseres de mon ame.

Mais qui suy-je, et qui estes-vous, ô mon Dieu! qui venez à moy? et d'où me vient ce bonheur, que vous ne refusiez point d'habiter dans mon ame pecheresse? Venez donc, à la bonne heure, ô divin Espoux de mon ame! baysez-moy, puisque vous le voulez, du sacré bayser de votre bouche, et suppleez par l'excès de votre bonté à toutes mes indignitez et miseres. Que ce soit le sacré gage de l'intime unyon et de la liayson indissoluble que vous voulez faire avec mon ame.

**Pour le tems d'apres la communion.**

Le tems le plus precieux, et qui doit estre le mieux mesné, est celuy d'apres la communion. C'est alors qu'il faut reveiller et reiterer les actes d'une vive foy, d'une profonde adoration et respect en la presence réelle de Nostre-Seigneur Jesus-Christ en nous; c'est pour lors qu'il faut exciter et convier toutes les puissances de nostre ame à luy venir faire hommage, et, par mille saintes affections, luy tesmoigner nostre recognoissance et amour, tantost par la crainte de le contrister et l'esloigner de nous, tantost par les tesmoignages de confiance, de joye, et de jubilation interieure d'amour, par la suavité et les gousts interieurs de sa divine presence, d'actions de graces, de resolutions de le servir, et protestations d'une inviolable fidelité.

*Elevation.*

C'est donc vous, mon Seigneur et mon Dieu! qui vous treuvez present dans mon ame, comme je l'ay creu. Ah! je le ressens maintenant. C'est vous, ô divin Jesus, qui estes le roy de gloire, et le Fils du Pere eternel, qui habitez au milieu de moy, sur mon cœur et dans ma poitrine. Hé! de grace, Seigneur, ne vous en separez jamais, mais demeurez tousjours avec moy; car, hélas! il se fait tard, et l'heure de mon depart s'approche. Ah! je ne craindray pas tous les maux qui peuvent m'accueillir, puisque vous estes avec moy; au contraire, j'ay tout sujet de joye, et de croire que c'est maintenant que le Pere eternel m'aymera, puisque c'est son Fils bien-aymé qui habite en moy. C'est luy qui m'a fait cette joye, et quiconque l'entendra s'en resjouyra avec moy. Faites-le donc, anges bien-heureux! qui estes tousjours presens, et dans un profond respect, autour de ce divin sacre-

ment. C'est maintenant que je dy, avec la divine espouse, que mon bien-aymé est à moy. et que je suy toute sienne; car il repose sur mon cœur, et au milieu de ma poitrine. O Pere de misericorde! parce que vous m'avez fait cette grace de me donner vostre propre Fils, je vous benyrai de benedictions immortelles, et multiplieray vos loüanges comme les estoiles du firmament. Il est trop juste, Seigneur, que vous soyez mon Dieu, et que je vous serve, puisque vous m'avez donné un pain si delieux, pour ma nourriture; et la pierre de mon cœur, cy-devant endurcie, sera vostre maison, et je vous beniray et loueray eternellement.

---

Je n'ay rien dit du nettoiyement de la conscience, qui se fait par la confession, parce que chascun sçayt qu'il le faut faire, ou le soir auparavant, ou le matin du lendemain, et tousjours avec soin et humilité.

Au reste, parce que le plus grand moyen de profiter en la vie spirituelle, c'est la devote confession, je vous la recommande. Prenez garde pourtant que ce ne soit jamais par maniere d'acquiescement, ou par coustume, mais tousjours pour glorifier Dieu, vous unyr à luy, et prendre force pour supporter les tentations et afflictions, qui ne manqueront jamais en cette vie.

---

### ASPIRATIONS A LA SAINCTE COMMUNION.

O sainte et glorieuse vie, c'est en la communion du corps et du sang de mon divin Sauveur que je treuve des gages de ton eternité bien-heureuse. Faites, ô mon tres-cher Sauveur, que dès maintenant et à l'heure de mon depart de cette vie, vous me serviez de soutien et de viatique pour me rejoindre inseparablement à vous, et que vous y soyez à jamais ma vraye vie.

*Aspiration devote au Saint-Sacrement de l'autel, et à la vision bien-heureuse dont il est le gage.*

Dans le ciel, ah! mon Dieu, quelle faveur! vostre divinité s'unyra elle-mesme à nostre entendement, sans entremise d'espece ny de representation quelconque; mais elle s'appliquera et joindra elle-mesme d'une unyon si parfaite, que cette intime presence tiendra lieu de representation et d'espece. O vray Dieu! quelle suavité à l'entendement humain d'estre à jamais uny à son souverain object, recevant, non sa representation, mais la propre essence de sa divine verité et majesté!

C'est là, ô mon Dieu, que votre bonté paternelle ne se contente pas de faire recevoir sa propre substance en nostre entendement, c'est-à-dire de nous faire voir sa divinité; mais, par un abysme de votre douceur, vous appliquerez vous-mesme votre substance divine à nostre esprit, affin que nous l'entendions, non pas en espece ou representation, mais en elle-mesme et par elle-mesme, en sorte que votre substance paternelle et eternelle scrve d'espece aussi bien que d'object à nostre entendement.

Bonheur infiny, qui ne nous a pas seulement esté promis en l'autre vie, mais dont nous avons des arrhes au tres-sainct Sacrement de l'Eucharistie, en ce festin perpetuel de la grace divine; car c'est là où nous recevons le sang du Sauveur en sa chair, et sa chair en son sang; son sang nous estant appliqué par sa chair, sa substance par sa substance à nostre propre bouche corporelle, affin que nous sachions qu'ainsi il nous appliquera son essence divine au festin eternel de la gloire. Il est vray qu'icy-bas cette faveur nous est faite reellement, mais à couvert, sous les especes ou apparences sacramentelles; là où au ciel. la Divinité se donnera à decouvert, et nous la verrons face à face, comme elle est. Ainsi soit-il.

*Eslans ou saillies de l'amour de bienveillance vers Nostre-Seigneur  
apres la sainte communion.*

Que vous rendray-je, ô Seigneur, pour toutes les faveurs dont vous comblez mon ame maintenant? Je vous ay dit : Seigneur, vous estes mon Dieu, qui, tout plein de votre infinie bonté, ne pouvez avoir indigence, ny de mes biens, ny de chose quelconque; mais si, par imagination de chose impossible, je pouvois penser que vous eussiez besoin de quelque bien, je ne cesserois jamais de vous le souhaitter au peril de ma vie, de mon estre, et de tout ce qui est au monde.

Que si, estant ce que vous estes, et que vous ne pouvez jamais cesser d'estre, il estoit possible que vous reçussiez quelque accroissement de bien, ô bon Dieu! quel desir aurois-je que vous l'eussiez! Alors, ô Seigneur eternel! je voudrois voir convertir mon cœur en souhaits, et ma vie en souspirs, pour vous desirer ce bien-là. Ah! mais pourtant, ô le sacré bien-aymé de mon ame! je ne desire pas de pouvoir desirer aucun bien à vostre majesté; au contraire, je me complays de tout mon cœur en ce supreme degré de bonté que vous avez. auquel, ny par desir, ny mesme par pensée, on ne peut rien adjouster : mais si ce desir estoit possible, ô divinité infinie, ô infinité divine, mon ame

voudroit estre ce desir, et n'estre rien autre que cela, tant elle desireroit de desirer pour vous ce qu'elle se complaist infiniment de ne pouvoir pas desirer, puisque l'impuissance de faire ce desir provient de l'infinie infinité de vostre perfection, qui surpasse tout souhait et toute pensée.

Hé! que j'ayme chèrement l'impossibilité de vous pouvoir desirer aucun bien, ô mon Dieu! puisqu'elle provient de l'incompréhensible immensité de vostre abondance, laquelle est si souverainement infinie, que s'il se treuvoit un desir infiny, il seroit infiniment assouvy par l'infinité de vostre bonté, qui se convertiroit en une infinie complaisance.

*Pensées tres-devotes pour la communion, ou recueillement interieur aupres de Nostre-Seigneur present.*

O Dieu, permettez-moy, à l'imitation d'un de vos tres-chers amans, que je vous die : Où vous allois-je cherchant, beauté tres-infinye? Je vous cherchois dehors, et vous estiez au milieu de mon cœur.

Imaginez-vous, ô mon ame, la tres-sainte Vierge Nostre-Dame : lorsqu'elle eut conceu le Fils de Dieu, son unique amour, l'ame de cette mere bien-aymée se ramassa toute, sans doute, autour de cet enfant bien-aymé; et parce que ce divin amy estoit au milieu de ses entrailles sacrées, toutes les facultez de son ame se retirerent en elle-mesme, comme de saintes avettes (1) dedans la ruche en laquelle estoit leur miel; et à mesure que la divine grandeur s'estoit, par maniere de dire, retrecie et raccourcie dedans son ventre virginal, son ame aggrandissoit et magnifioit les loüanges de cette infinie debonnaireté, et son esprit tressailloit de contentement dedans son corps, comme celuy de saint Jean dedans celuy de sa mere, autour de son Dieu qu'il sentoit. Elle ne lançoit point ny ses pensées, ny ses affections hors d'elle-mesme, puisque son thresor, ses amours et ses delices estoient au milieu de ses entrailles sacrées.

*Advis ou reflexion.*

Or, ce mesme contentement peut estre prattiqué par imitation entre ceux qui, ayant communié, sentent par la certitude de la foy ce que ny la chair, ny le sang, mais le Pere celeste leur a relevé, que leur Sauveur est en corps et en ame present d'une tres-reelle presence à leur corps et à leur ame par ce tres-adorable sacrement. Car, comme la mere perle, ayant reçu les gouttes

(1) Abeilles.

de la fraische rosée du matin, se resserre, non-seulement pour les conserver pures de tout meslange qui s'en pourroit faire avec les eaux de la mer, mais aussi pour l'ayse qu'elle ressent d'appercevoir l'aggreable fraischeur de ce germe que le ciel luy envoie; ainsi arrive-t-il à plusieurs saints et devots fidelles, lesquels, ayant receu ce divin sacrement, qui contient la rosée de toutes benedictions celestes, leur ame se resserre, et toutes leurs facultez se recueillent, non-seulement pour adorer ce Roy souverain, nouvellement present d'une presence admirable à leurs entrailles, mais pour l'incroyable consolation et le rafraichissement spirituel qu'ils recoivent, de sentir par la foy ce germe divin de l'immortalité en leur interieur.

Et ce recueillement se fait par l'amour, qui, sentant la presence du bien-aymé par les attraits qu'il respand au milieu de leur cœur, ramasse et rapporte toute l'ame vers luy par une tres-aymable inclination, par un tres-doux contournement, et par un delieux repli de toutes ses facultez du costé de ce bien-aymé, qui les attire à soy par la force de sa suavité, avec laquelle il lie et tire les cœurs, comme on tire les corps par les cordes et liens materiels.

## AUTRES EXERCICES DEVANT ET APRES LA COMMUNION.

*Meditation pour le commencement de chaque mois avant la sainte Communion.*

Mettez-vous en la presence de Dieu : priez-le qu'il vous inspire. Imaginez-vous que vous estes une pauvre servante de Nostre-Seigneur, et qu'il vous a mise en ce monde comme en sa maison.

1° Demandez-luy avec humilité pourquoy il vous y a mise; et considerez que ce n'est pas pour aucun besoin qu'il eust de vous, mais affin d'exercer en vous sa liberalité et bonté; car c'est pour vous donner son paradis, et affin que vous le puissiez avoir, qu'il vous a donné l'entendement pour le cognoistre, la memoire pour vous ressouvenir de luy, la volonté et le cœur pour l'aymer et le prochain aussi, l'imagination pour vous le représenter et ses bienfaits, tous vos sens pour le servir, les oreilles pour ouyr ses louanges, la langue pour le louer, les yeux pour contempler ses merveilles, et ainsi des autres.

2° Considerez qu'estant creéz à cette intention, toutes actions contraires à cela doivent estre entierement esvitées; et celles qui ne servent de rien à cela, doivent estre mesprisées.

3° Considerez quel malheur c'est au monde de voir que les



hommes, pour la plupart, ne pensent point à cela; mais il leur est avis qu'ils sont en ce monde pour bastir des maisons, agencer des jardins, avoir des vignes, amasser de l'or, et semblables choses transitoires.

4° Faites reflexion sur vostre misere, qui a esté si grande quelque tems, que vous avez esté de ce nombre.

### AFFECTIONS ET ESLEVATIONS.

Helas! Seigneur, que pensois-je, quand je ne pensois pas en vous? De quoy me ressouvenois-je, quand je vous avois oublié? Qu'aymois-je, quand je ne vous aymois pas? N'estois-je pas miserable de servir la vanité, au lieu de la verité? Helas! le monde, qui n'est fait que pour me servir, dominoit et maistroisoit mes affections. Je vous renonce, pensées vaines, souvenances inutiles, amytez infidelles, services perdus et miserables.

*Faites resolution de vacquer cy-apres plus fidellement à ce que Dieu desire de vous.*

Ah! Seigneur, vous serez cy-apres l'unique lumiere de mon entendement : vous serez l'objet de ma souvenance, qui ne s'occupera plus qu'à se représenter la grandeur de vostre bonté si divinement exercée en mon endroit; vous serez les seules delices de mon cœur, et l'unique bien-aymé de mon ame; vous, mon Seigneur, qui, pour me faire un abrégé de tous vos dons et liberalitez, vous renfermez et vous donnez à moy en cet adorable et tres-auguste sacrement.

#### *Application particuliere.*

Ah! Seigneur, j'ay telles et telles pensées, mais je m'en abstiendray cy-apres : j'ay trop de memoire des picques et injures, je la perdray dorenavant; mon cœur est encore attaché à telle et telle chose qui est inutile ou prejudiciable à vostre service et à la perfection de l'amour que je vous dois, je le retireray et degageray absolument, moyennant vostre grace, affin qu'il soit pour jamais tout à vous. Faites-moy cette grace, ô mon Dieu! et pour preuve de ma fidelité, agreez telle et telle pratique que je me propose en ce jour.

Et puisque aujourd'huy je dois participer au calice de vos delices, que je participe aussi par recognoissance à celui de vos amertumes, par l'acceptation volontaire des peines et contradictions que vous permettrez m'arriver, me souvenant que personne

ne sera couronné de roses, qu'il ne le soit premierement de vos espines.

*Choix du divin Amour en la sainte Communion.*

O amour eternel de mon Dieu! mon ame vous requiert et vous choisyt eternellement. He! venez, Esprit-Saint, et enflammez mon cœur de vostre dilection. Ou aymer, ou mourir. Mourir et aymer soit ma vie : mourir à tout autre amour pour vivre à celui de Jesus, affin que nous ne mourions point eternellement, mais que vivant en vostre amour eternel, ô divin Sauveur de nos ames, nous chantions eternellement : Vive Jesus, j'ayme Jesus, vive Jesus que j'ayme, j'ayme Jesus qui vit et regne és siecles des siecles. *Amen.*

*Eslans et affections tres-devotes vers Nostre-Seigneur, en qualité d'Agneau en la sainte Eucharistie.*

Je vous adore, o vray Agneau de Dieu, qui otez les pechez du monde. O saint et divin Agneau, que j'estois miserable sans vous! Helas! je ne suis revestu que de vostre layne, laquelle couvre ma misere devant la face de vostre Pere. En vostre passion, Seigneur, vous avez esté fait comme une brebis que l'on tond. Mais qui est cette divine toison, sinon le merite, sinon les exemples, sinon les mysteres de la croix? Mais qu'est cette divine croix, sinon la belle quenouille de la sainte Espouse, à laquelle la layne de cet innocent Agneau est precieusement liée, ce merite, cet exemple, ce mystere? Ah! puissé-je filer continuellement par considerations, aspirations et saints exercices, et tirer par une sainte imitation dans le fuseau de mon cœur toute cette blanche et delicate layne, affin que le drap qui s'en fera, me couvre et me garde de confusion au jour de ma mort, et me deffende en cette vie des froydeurs de la neige, je veux dire de l'estat de la tepidité mortelle, si contraire à la ferveur de l'amour que vous desirez de moy, particulierement en ce divin sacrement.

*Sentimens d'humilité sur le retardement et la privation, pour quelque tems, de la sainte Communion.*

Ah! Seigneur, c'est avec un veritable sentiment de ma propre abjection que je demeure un peu en la posture de la Cananéé. Oüy, Seigneur, je ne suis pas digne de manger le pain des enfans; je suis vrayment une chienne qui rechigne et mord le prochain sans sujet, par mes parolles d'impatience. Mais si les chiens ne mangent pas le pain entier, au moins ne leur refuse-t-on pas les miettes de la table de leur maistre : ainsi, ô mon maistre tres-

debonnaire! je vous demande, sinon vostre digne corps, au moins les benedictions qu'il respand sur ceux qui en approchent par amour.

C'est le sentiment que vous pourrez faire aux jours que vous deviez communier, et ne communierez pas.

*Eslans d'amour vers le Saint Sacrement, en presence de cette sacrée humanité, dans le desir de la recevoir.*

O Jesus, ô très-cher Sauveur de nos cœurs! puisque nous sommes tous les jours à vostre table, pour manger non-seulement vostre pain, mais vous-mesme, qui estes nostre pain vivant et sur-essentiel, faites que tous les jours nous fassions une bonne et parfaite digestion de cette viande tres-parfaite, et que nous vivions perpetuellement de vostre sacrée douceur, bonté et amour. Augmentez en mon tres-chetif cœur ce tres-desirable desir; mais aussi favorisez-le, s'il vous plaist, de quelque effect correspondant à ce desir.

J'espere que vostre Saint-Esprit me comblera un jour de son saint amour; mais, en attendant cette grace, j'espereray perpetuellement, et feray place à ce feu sacré, vuidant mon cœur de moy-mesme, autant qu'il me sera possible. Ah! que je seray heureuse, si je puis changer ce moy-mesme à cet amour qui, me rendant plus une, me vuidera parfaitement de toute multiplicité, pour n'avoir au cœur que la souveraine unité de la tres-sainte Trinité, qui soit à jamais beniste aux siecles des siecles. *Amen.*

*Eslans d'amour à Nostre-Seigneur se donnant à nous en qualité de viande en la Communion.*

O mon ame! que rendrons-nous à ce celeste Espoux, qui, pour s'unir plus intimement à nous, est venu jusqu'à cet excez d'amour, que de s'aneantir et se rendre viande pour nous, qui ne sommes que la pasture et la viande des vers? Je ne puis, Seigneur, mieux correspondre à cet amour, que de communier en vostre esprit, m'aneantissant pour vous, et vous disant que vous me mangiez, que vous m'avaliez, que vous me digeriez et convertissiez en vous; affin que cessant d'estre moy-mesme, je ne sois plus que ce que vous voulez que je sois.

*Eslans à Nostre-Seigneur dans le desir d'estre uny à lui, et de le recevoir au Saint-Sacrement de l'autel.*

O doux Jesus, mon Sauveur et mon Dieu, que je vous suis redevable pour l'amour que vous me tesmoignez en ce divin sacrement d'amour, où vous vous rendez plus mien que je ne suis

vostre, et que je ne suis mienne à moy-mesme. Ah ! qui me fera la grace, pour une bonne fois, de vous serrer et coller sur ma poitrine, et que je ne sois fait qu'une mesme chose avec vous ? Oh ! qu'à jamais Jesus soit en mon cœur, qu'il y vive et regne eternellement, que tousjours son saint nom soit beny et celuy de sa sainte Mere qui nous a donné un tel Fils ! Vive Jesus ! et que le monde meure, s'il ne veut vivre à Jesus, qui, pour nous donner la vraie vie, s'est livré à la mort pour nous.

*Saillie de l'ame fidele, desireuse de s'unir à Nostre-Seigneur en la divine Communion.*

Jesus, tres-doux Sauveur de mon ame, venez à la bonne heure aujourd'huy reposer sur mon sein, comme un sacré faisceau de myrrhe, et y soyez comme un epitheme (1) souverain pour tous les tremousseemens de mon cœur. Pere eternal, je vous offre vostre cœur en vous presentant vostre Fils : veuillez en sa faveur recevoir tous les nostres ; que son seul amour leur serve à jamais de rendez-vous general pour toutes consolations parmy les traverses et amertumes de cette vie.

*Affections devotes à Nostre-Seigneur exposé sur nos autels, durant l'octave, ou en quelque autre solemnité.*

Saincts anges et esprits bien-heureux, qui environnez ce tres-saint Sacrement pour l'adorer, et qui, en cette sainte octave, respandez plus abondamment les inspirations sacrées sur ceux qui, avec reverence et amour, s'en approchent, apprenez-moy comment je feray pour bien celebrer ces jours solempnels, et surtout l'amour intérieur qui me fasse cognoistre combien est grand l'amour de ce divin Sauveur qui, pour se rendre nostre, a voulu se donner en viande pour la santé spirituelle de nos cœurs, afin que, les nourrissant, ils fussent plus parfaicts.

Hé ! Seigneur, comment ne le suis-je pas, apres avoir tant de fois receu dans ma poitrine et tenu sur mon cœur un si divin epitheme ? Helas ! si j'avois mon cœur bien creux par humilité et bien abaissé par abjection, j'attirerois plus souvent ce sacré gage en moy, et il se seroit caché dedans moy ; car il est si amoureux de ces saintes vertus, qu'il s'eslance amoureuxment où il les void.

*Sentimens que doit avoir un prestre portant Nostre-Seigneur à la procession, ou apres l'avoir receu en la sainte Communion.*

O Dieu ! si je mets en comparayson le grand-prestre de l'ancienne loy, avec le bonheur que je possede maintenant ; si je

(1) Topique.

considere ce riche pectoral qu'il portoit sur sa poitrine, orné de douze pierres precieuses, où se voyoient les noms des douze tribus des enfans d'Israël, puis-je pas estimer mon pectoral incomparablement plus riche, quoy qu'il ne soit composé que d'une seule pierre, qui est la perle orientale que la mere-perle a conceue en ses chastes entrailles de la precieuse rosée du ciel! O! puisse mon nom estre gravé à jamais dans le cœur sacré de mon Sauveur, avec celuy de tous les eslus!

O mon ame! ne te glorifieras-tu pas maintenant d'estre chevalier de l'ordre de ton Dieu, portant sur ta poitrine ce mesme Fils qui vit éternellement en la sienne? Ah! qui me fera la grâcé que mon cœur s'ouvre maintenant pour recevoir ce precieux Sauveur, comme fit autrefois celuy d'un de ses plus fidelles amans? Mais hélas! je n'ai pas le cousteau qui luy fendit le sein; car il ne se fendit que par l'effort d'un puissant amour. C'est pourtant le plus grand de tous mes desirs, de posseder cet amour.

*Eslans d'amour, d'actions de grâces et d'offrande à Nostre-Seigneur  
apres la sainte Communion.*

O Jesus! mon tres-cher Sauveur, qui m'avez nourry dès ma tendre jeunesse, mais plutost qui m'avez formé et receu, comme une aymable nourrice, entre les bras de vostre divine Providence dès l'instant de ma conception; c'est vous qui m'avez rendu vostre par le baptesme, et m'avez nourry tendrement selon le cœur et selon le corps par un amour incomprehensible, et qui, pour m'acquérir la vie, avez supporté la mort, et m'avez repeu de vostre chair et de vostre sang. Hé! que reste-t-il donc, ô mon ame, pour recognoissance de tant de grâces? sinon que ceux qui vivent ne vivent pas à eux-mesmes, mais à celuy qui est mort pour eux; c'est-à-dire que nous consacrons au divin amour de la mort de ce cher Sauveur tous les momens de nostre vie, rapportant à sa gloire toutes nos actions, toutes nos œuvres, toutes nos pensées et toutes nos affections.

Voyons-le, ô mon ame, ce divin Redempteur, estendu sur la croix comme sur un buscher d'honneur, où il meurt d'amour pour nous, mais d'un amour plus douloureux que la mort mesme, et d'une mort plus amoureuse que l'amour mesme. Hé! jettons-nous donc en esprit sur luy pour mourir sur sa croix avec luy, qui, pour l'amour de nous, a bien voulu mourir le premier.

Je vous tiendray, ô Jesus, et ne vous quitteray jamais: je veux mourir, avec vous, et brusleray dedans les flammes de vostre

amour. Un mesme feu consumera mon divin Createur et sa chetive creature.

Mon Jesus est tout mien , et je suis toute sienne : je vivray et mourray sur sa poitrine : ny la mort ny la vie ne me separera jamais de luy.

*Autres esclans à Nostre-Seigneur, apres l'avoir receu en la sainte Communion.*

Mon Dieu, quelle joye a mon chetif cœur, quand je considere que le passereau treuve un repaire, et la tourterelle un nid, où elle met ses poussins. O chere Reine du ciel! chaste tourterelle, est-il possible que vostre poussin ayt maintenant pour son nid ma poitrine? Sainte Espouse, puis-je pas dire avec vous que vostre bien-aymé est tout mien, et que je suis toute sienne? Ah! puis-que je le tiens maintenant, qu'il demeure à jamais sur mon sein, et que jamais il ne s'en separe.

Mettez-vous donc, Seigneur, comme un cachet sur mon cœur; et lorsque vous en serez osté, faites que l'impression y demeure, et qu'il soit à jamais reconnu pour vostre. *Amen.*

*Eslans et sentimens de respect sur la presence de Nostre-Seigneur apres la Communion.*

Mon Dieu, quelle confusion pour moy de me voir encore si pleine de moi-mesme, apres avoir si souvent communié? Hé, cher Jesus! soyez l'enfant de nos entrailles, affin que nous ne respirions ny ressentions partout que vous. Helas! vous estes si souvent en moy, pourquoy suis-je si peu souvent en vous? Vous entrez en moy, pourquoy suis-je tant hors de vous? Vous estes dans mes entrailles, ô mon Dieu! hé! pourquoy ne suis-je dans les vostres, pour y recueillir ce celeste amour qui enivre les cœurs, et qui, comme un vin tout nouveau, faisoit bouillonner de toutes parts cette affection amoureuse dans les entrailles de sa sacrée Mere?

*Aspiration à la transformation de l'amour sacré, en la divine Communion.*

O Dieu! quand me ferez-vous cette grace que m'ostant mon chetif cœur, vous mettrez le vostre à sa place, sinon en ce divin sacrement, qui est le souverain gage de vostre amour? Mais ce sera plus tost fait, ô mon Dieu, de rendre le mien tout vostre, je dy purement, absolument et irrevocablement, en le transformant tout au vostre bien-aymé.

O Jesus, faites-moy cette grace, je vous en conjure par le vostre propre et l'amour que vous y renfermez, qui est l'amour

des amours. Si vous ne le faites, ô mon Dieu! du moins ne sçauriez-vous empêcher que je n'aille prendre le vostre, puisque vous ne tenez vostre poitrine ouverte que pour m'y donner entrée, ou que vostre amour ouvre maintenant la mienne pour donner lieu à mon cœur de s'aller loger avec le vostre, et ne s'en separer jamais.

O Seigneur Jesus! sauvez, benissez, confirmez et conservez ce cœur qu'il vous a plu consacrer à vostre divin amour; et puisque vous lui avez donné l'inspiration de se dedier et consacrer à vostre saint nom, que vostre saint nom le remplisse comme un baume de divine charité qui, en une parfaicte unité, respand les varietez des parfums et odeurs de suavitez requises à l'exemple et edification du prochain. Oüy, Seigneur Jesus, remplissez, comblez et faites surabonder en grace, paix, consolation et benediction ce foible et miserable cœur, qui, en vostre nom, veut plus fidellement que jamais travailler à vostre gloire. *Amen.*

## ADVIS

### POUR EVITER LES SCRUPULES ET LANGUEURS

AU SUJET DES PETITS REGLEMENS.



APRES tout cecy, je vous advise de vivre sans scrupule, et servir Dieu plus avec amour qu'avec peur. Partant, s'il arrive que pour quelque honneste sujet vous laissiez de faire tous ces exercices, ou l'un d'eux, ne vous mettez point en peine; mais reprenez-les tout bellement le jour suivant.

Je ne veux point que vostre meditation soit de plus que d'une grosse demy-heure, ou trois quarts d'heure; et quand vous ne la pourrez faire le matin ou devant disner, je ne voudrois pas que ce fust, sinon pour le moins quatre bonnes heures apres disner, c'est-à-dire un petit avant le souper. Il ne la faut faire nullement apres le souper, mais seulement quelques prieres vocales avec l'examen de conscience.

Pour le regard de la messe, je n'ay pas voulu particulariser sur tous les mysteres d'icelle, pour vous instruire comme il y faut correspondre par le menu avec des oraysons et des pensées,

d'autant que cela charge tant la memoire, que la volonté n'a pas ses affections libres. Doncques, pour le reste du tems de la messe auquel je n'ay pas dit ce qu'il falloit faire, ou bien il faut continuer les affections que je vous ay marquées chascune en son ordre, comme, par exemple, celle de la contrition jusqu'à l'Evangile, celle de protestation de foy jusqu'à la preface, et ainsi des autres; ou bien il faut dire quelque partie du chapelet ou des heures, ou autres telles oraysons. Que si c'est le chapelet, vous ne laisserez pas, en le disant, de faire presque tout ce que j'ay marqué; l'un n'empeschera pas l'autre. Et si vous ne le pouvez pas tout dire en une fois, dites-le en deux, et l'office de Nostre-Dame aussi; de quoy vous ne devez faire nul scrupule. Ainsi il y a de la superstition à croire que pour de legitimes interruptions il faille recommencer; car cela est sans nulle raison, ny apparence de pieté, nostre Dieu ne regardant qu'à la devotion avec laquelle on prie, et non pas si c'est à deux ou trois fois. Au contraire, il semble meilleur de prier souvent, quoique peu, que de prier beaucoup une seule fois; et les anciens Peres ont pratiqué cecy.

Au demeurant, vous ne devez jamais commencer aucune priere, sans premierement vous estre mise briefvement en la presence de Dieu.

DIEU SOIT BENY !



## HYMNES ET PRIERES

POUR CEUX QUI AURONT LA DEVOTION DE LES RECITER

AVANT OU APRES LA SAINCTE COMMUNION.



## HYMNE DU TRES-SAINCT SACREMENT DE L'AUTEL.

Pange, lingua, gloriosi  
 Corporis mysterium,  
 Sanguinisque pretiosi  
 Quem in mundi pretium,  
 Fructus ventris generosi,  
 Rex effudit gentium.

Nobis datus, nobis natus  
 Ex intactâ Virgine,  
 Et in mundo conversatus,  
 Sparso verbi semine,  
 Sui moras incolatus  
 Miro clausit ordine.

In supremæ nocte cœnæ,  
 Recumbens cum fatribus,  
 Observatâ lege plenè  
 Cibis in legalibus,  
 Cibum turbæ duodenæ  
 Se dat suis manibus.

Verbum caro panem verum  
 Verbo carnem efficit;  
 Fitque sanguis Christi merum :  
 Et si sensus deficit,  
 Ad firmandum cor sincerum  
 Sola fides sufficit.

Tantum ergo Sacramentum  
 Veneremur cernui;  
 Et antiquum documentum  
 Novo cedat ritui;  
 Præstet fides supplementum  
 Sensuum defectui.

Ma langue, chante le mystere du  
 corps glorieux et du sang precieux que  
 Jesus-Christ, le fruit du chaste sein  
 de Marie, le Roy des nations, a res-  
 pandu pour rachepter le monde.

Jesus-Christ qui nous avoit esté  
 donné, et qui estoit né pour l'amour  
 de nous d'une Vierge tres-pure, apres  
 avoir vecu dans le monde, et respandu  
 la divine semence de sa parolle, a  
 achevé le tems de sa demeure parmy  
 nous, en instituant un mystere mer-  
 veilleux.

Estant à table avec ses douze Apos-  
 tres, la nuit de la dernière cene,  
 apres avoir entierement accompli la loy  
 en mangeant ce qu'elle prescrivait, il  
 voulut leur servir de nourriture, et il  
 se donna luy-mesme à eux de ses pro-  
 pres mains.

Le Verbe fait chair change par sa  
 parolle un pain veritable en sa propre  
 chair, et le vin devient le sang de Je-  
 sus-Christ. Si les sens y contredisent,  
 la foy suffit pour affermir un cœur  
 sincere.

Prosternons-nous donc, et adorons  
 un si auguste sacrement : que les rits  
 anciens fassent place à ce mystere  
 nouveau; que la foy supplée au deffaut  
 des sens.

Gloire, louange, salut, honneur, puissance et benediction au Pere et au Fils; qu'une mesme gloire soit rendue au Saint-Esprit, qui procede du Pere et du Fils. Ainsi soit-il.

*Antienne.* O banquet sacré, où nous recevons Jesus-Christ, où nous renouvelons la memoire de sa passion, où l'ame est comblée de graces, et où le gage de la gloire à venir nous est donné!

✠. Vous leur avez donné un pain celeste,

✠. Qui comprenoit en lui seul toutes les delices imaginables.

## PRIONS.

O Dieu, qui nous avez laissé la memoire de vostre passion dans un sacrement si adorable, faites-nous la grace, s'il vous plaist, de reverer de telle sorte les sacrez mysteres de vostre corps et de vostre sang, que nous ressentions sans cesse en nos ames les fruicts de la redemption que vous nous avez meritée; vous qui vivez et regnez, etc.

## PROSE DU TRES-SAINCT SACREMENT DE L'AUTEL.

Sion, celebraz la gloire de vostre Sauveur; chantez des hymnes et des cantiques à la louange de vostre chef et de vostre pasteur.

Employez tous les efforts dont vous estes capable, car il est au-dessus de toute louange, et vous ne pouvez le louer autant qu'il le merite.

Quel sujet de louange! Un pain vivant et vivifiant nous est présenté en ce jour.

Nous croyons fermement que c'est ce pain qu'il a donné à ses douze Apostres dans le dernier repas qu'il fit avec eux.

Genitori, genitoque,  
Laus et jubilatio,  
Salus, honor, virtus quoque,  
Sit et benedictio;  
Procedenti ab utroque  
Compar sit laudatio. Amen.

*Antienne.* O sacrum convivium, in quo Christus sumitur, recolitur memoria passionis ejus, mens impletur gratiâ, et futuræ gloriæ nobis pignus datur.

✠. Panem de cœlo præstitisti eis,

✠. Omne delectamentum in se habentem.

## OREMUS.

Deus, qui nobis sub sacramento mirabili passionis tuæ memoriam reliquisti; tribue, quæsumus, ita nos corporis et sanguinis tui sacra mysteria venerari, ut redemptionis tuæ fructum in nobis jugiter sentiamus; qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Lauda, Sion, Salvatorem,  
Lauda ducem et Pastorem,  
In hymnis et canticis.

Quantùm potes tantùm aude,  
Quia major omni laude,  
Nec laudare sufficis.

Laudis thema specialis,  
Pani svisus et vitalis,  
Hodiè proponitur.

Quem in sacræ mensû cœnæ  
Turbæ fratrum duodenæ  
Datum non ambigitur.

Sit laus plena, sit sonora,  
Sit jucunda, sit decora  
Mentis jubilatio.

Dies enim solemnus agitur,  
In quâ mensæ prima recolitur  
Hujus institutio.

In hâc mensâ novi regis,  
Novum Pascha, novæ legis  
Phase vetus terminat.

Vetustatem novitas,  
Umbram fugat veritas,  
Noctem lux eliminat.

Quod in cœnâ Christus gessit,  
Faciendum hoc expressit  
In sui memoriam.

Docti sacris institutis,  
Panem, vinum, in salutis  
Consecramus hostiam.

Dogma datur christianis,  
Quòd in carnem transit panis,  
Et vinum in sanguinem.

Quod non capis, quod non vides,  
Animosa firmat fides  
Prætor rerum ordinem

Sub diversis speciebus,  
Signis tantum, et non rebus,  
Latent res eximie.

Caro cibus, sanguis potus,  
Manet tamen Christus totus  
Sub utraque specie.

A sumente non concisus,  
Non contractus, non divisus,  
Integer accipitur.

Sumit unus, sumunt mille,  
Quantum isti, tantum ille;  
Nec sumptus consumitur.

Sumunt boni, sumunt mali,

Faisons retentir ses louanges de  
toutes parts, accompagnons-les de  
joie, et faisons éclater les transports  
de nostre cœur.

Car nous célébrons la solennité de  
ce jour qui nous rappelle la mémoire  
et l'origine de l'institution de cet au-  
guste sacrement.

La pasque de la loi nouvelle met fin  
dans cette table du nouveau roy, à  
toutes les anciennes figures.

Les anciens sacrifices sont abolis  
par une nouvelle victime, les ombres  
sont dissipées par la vérité, les tene-  
bres obscures de la nuit sont chassées  
par l'esclat de la lumière.

Jesus-Christ nous a ordonné de  
faire en mémoire de luy ce qu'il a fait  
luy-mesme dans ce dernier souper.

Instruits par de si saints précep-  
tes, nous consacrons le pain et le vin,  
qui se changent en la victime de nos-  
tre salut.

C'est un dogme parmy les chrestiens,  
que le pain est changé au corps du  
Seigneur, et le vin en son sang.

Il n'y a qu'une foy vive et animée  
qui, s'eslevant au-dessus de l'ordre de  
la nature, nous fait croire fermement  
ce que nous ne pouvons ny voir ny  
comprendre.

Des choses merveilleuses sont con-  
tenues sous différentes especes qui  
perdent leur substance, n'en conser-  
vant que les seules apparences.

La chair de Jesus-Christ devient  
une nourriture, son sang devient un  
breuvage; et il demeure tout entier  
sous les deux especes.

On peut rompre les especes, mais  
Jesus-Christ n'est point divisé; celui  
qui le reçoit, le reçoit tout entier.

Qu'un seul ou que mille le reçoivent,  
un seul reçoit autant que mille; tous  
s'en nourrissent sans le consumer.

Les justes et les pecheurs s'en ap-

prochent esgalement; mais, hélas !  
quel sort different ! les uns y treuvent  
la vie, et les autres la mort.

Les pecheurs y treuvent la mort,  
les justes y reçoivent la vie. Consi-  
derez les effects differens que produit  
une communion qui est la mesme à  
l'exterieur.

Quoyque les especes soient divisées,  
que vostre foy, loin de chanceler,  
vous fasse ressouvenir que chaque par-  
tie en contient autant que le tout  
ensemble.

En rompant les especes on ne rompt  
pas le corps de Jesus-Christ, il ne  
souffre pas la moindre alteration.

Voicy le pain des anges qui est de-  
venu la nourriture des hommes sur la  
terre : c'est le vray pain des enfans,  
et il ne faut pas le jeter aux chiens.

L'immolation d'Isaac, le sacrifice  
de l'agneau paschal, et la manne qui  
servoit de nourriture à nos peres, ont  
esté les figures de ce mystere adora-  
ble.

O Jesus, qui estes le bon pasteur  
et le pain veritable, regardez-nous  
favorablement, et daignez nous nour-  
rir, nous proteger, et nous accorder  
la possession des biens eternels dans  
la terre des vivans.

Vous qui cognoissez tout, et qui  
pouvez tout; vous qui estes nostre  
nourriture dans cette vie mortelle,  
faites qu'apres avoir participé à vostre  
table sacrée, nous ayons aussi part à  
l'heritage et à la société des saints.  
Ainsi soit-il.

Sorte tamen inæquali,  
Vitæ vel interitûs.

Mors est malis, vita bonis.  
Vide paris sumptionis,  
Quàm sit dispar exitus.

Fracto demùm sacramento,  
Ne vacilles, sed memento  
Tantum esse sub fragmento  
Quantùm toto tegitur.

Nulla rei fit scissura,  
Signi tantùm fit fractura,  
Quâ nec status nec statura  
Signati minuitur.

Ecce panis angelorum,  
Factus cibus viatorum,  
Verè panis filiorum :  
Non mittendus canibus.

In figuris præsignatur,  
Cum Isaac immolatur,  
Agnus Paschæ deputatur,  
Datur manna patribus.

Bone pastor, panis vere,  
Jesu, nostrî miserere :  
Tu nos pasce, nos tuere,  
Tu nos bona fac videre  
In terrâ viventium.

Tu qui cuncta scis et vales,  
Qui nos pascis hîc mortales,  
Tuos ibi commensales,  
Cohæredes et sodales  
Fac sanctorum civium. Amen.

#### LITANIES DU SAINCT-SACREMENT.

Seigneur, ayez pitié de nous.  
Jesus-Christ, ayez pitié de nous.  
Seigneur, ayez pitié de nous.  
Jesus-Christ, escoutez-nous.  
Jesus-Christ, exaucez-nous.

Kyrie, eleïson.  
Christe, eleïson.  
Kyrie, eleïson.  
Christe, audi nos.  
Christe, exaudi nos.

|   |  |
|---|--|
| Pater, de cælis, Deus, miserere nobis.  | Père céleste, qui estes Dieu, ayez pitié de nous.  |
| Fili, Redemptor mundi, Deus.  | Fils, rédempteur du monde, qui estes Dieu,   |
| Spiritus sancte, Deus.  | Esprit-Saint, qui estes Dieu,  |
| Sancta Trinitas, unus Deus,   | Sainte Trinité qui estes un seul Dieu.   |
| Agnus absque maculâ,  | Agneau sans tache  |
| Manna absconditum,  | Manne cachée,  |
| Hostia sancta,  | Victime sainte,  |
| Hostia salutaris,   | Victime salulaire,   |
| Oblatio munda,  | Oblation pure,   |
| Sacrificium omnium sanctissimum,  | Sacrifice le plus saint de tous,   |
| Panis vitæ eternæ,  | Pain de la vie éternelle,  |
| Panis angelorum,  | Pain des anges,  |
| Convivium sacrum in quo Christus sumitur,   | Banquet sacré où Jésus-Christ est luy-mesme la viande que l'on mange.                                  |
| Convivium dulcissimum et suave,   | Festin plein de la plus parfaite douceur et de la plus grande suavité,                                 |
| Refectio animarum sanctarum,  | Refection des âmes saintes,  |
| Mysterium fidei,  | Mystere de la foy,   |
| Sacramentum præcelsum,  | Sacrement le plus excellent et le plus grand de tous,  |
| Sacramentum tremendum,  | Sacrement terrible,  |
| Sacramentum pietatis,   | Sacrement qui ne respirez qu'amour et que piété,   |
| Commemoratio passionis dominicæ,  | Sacrement qui nous rappelez le souvenir de la passion du Seigneur,                                     |
| Memoriale præcipuum amoris divini,  | Sacrement qui estes la plus grande preuve du divin amour,  |
| Vinculum caritatis,   | Lien de charité,   |
| Viaticum in Domino morientium,  | Viatique de tous ceux qui meurent dans le Seigneur,  |
| Causa vitæ nostræ,  | Cause de nostre vie,   |
| Propitiatorium pro vivis et defunctis,  | Propitiatoire pour les vivans et les morts,  |
| Pignus futuræ gloriæ,   | Gage de la gloire future,  |
| Propitius esto, libera nos, Domine.   | Soyez-nous propice, delivrez-nous, Seigneur,   |
| Ab indignâ corporis et sanguinis tui susceptione,   | De la reception indigne de vostre corps et de vostre sang,   |
| A concupiscentiâ carnis,  | De la concupiscence de la chair,   |
| A superbiâ vitæ,  | De l'orgueil de la vie,  |
| Ab omni peccandi occasione,   | De toute occasion de pecher,   |
| Ut in nobis fidem, reverentiam et devotionem erga hoc admirabile sacramentum augere et conservare | Daignez augmenter et conserver en nous la foy, la reverence et la devotion envers cet admirable sacre- |

ment : nous vous en supplions, escoutez-nous.

Daignez nous faire participans des fruicts precieux et celestes de ce tres-sainct sacrement,

Daignez nous fortifier et nous munir à l'heure de nostre mort de ce celeste viatique,

Fils de Dieu,

Agneau de Dieu ; qui effacez les pechez du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les pechez du monde, exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les pechez du monde, ayez pitié de nous.

*Antienne.* O banquet sacré, p. 592.

✠. Vous leur avez donné, etc.

℞. Qui comprenoit, etc.

*Orayson.* O Dieu, qui nous avez laissé, etc, *comme ci-devant*, p. 592.

digneris, te rogamus, audi nos.

Ut hujus sanctissimi sacramenti pretiosos et cœlestes fructus nobis impertiri digneris,

Ut in horâ mortis nostræ hoc cœlesti viatico nos confortare et munire digneris,

Fili Dei,

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

*Antienne.* O sacrum.

✠ Panem, etc.

℞ Omne, etc.

*Oremus.* Deus, qui nobis, etc., *comme ci-devant.*

### LITANIES DU SAINT NOM DE JESUS.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jesus-Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jesus, escoutez-nous.

Jesus, exaucez-nous.

Pere celeste, qui estes Dieu, ayez pitié de nous.

Fils, Redempteur du monde, qui estes Dieu,

Esprit-Sainct, qui estes Dieu,

Trinité sainte, qui estes un seul Dieu,

Jesus Fils du Dieu vivant,

Jesus splendeur du Pere.

Jesus qui estes l'esclat de la lumiere eternelle,

Jesus roi de gloire,

Jesus soleil de justice,

Jesus Fils de la Vierge Marie,

Jesus admirable,

Kyrie, eleïson.

Christe, eleïson.

Kyrie, eleïson.

Jesu, audi nos.

Jesu, exaudi nos.

Pater, de cœlis, Deus, miserere nobis.

Fili, Redemptor mundi, Deus,

Spiritus sancte, Deus,

Sancta Trinitas, unus Deus,

Jesu fili Dei vivi,

Jesu splendor Patris,

Jesu candor lucis æternæ,

Jesu rex gloriæ,

Jesu sol justitiæ,

Jesu fili Mariæ Virginis,

Jesu admirabilis,

Jesu Deus fortis,  
 Jesu Pater futuri seculi,  
 Jesu magni consilii angele,  
 Jesu potentissime,  
 Jesu patientissime,  
 Jesu obedientissime,  
 Jesu mitis et humilis corde,  
 Jesu amator castitatis,  
 Jesu amator noster,  
 Jesu Deus pacis,  
 Jesu auctor vitæ,  
 Jesu exemplar virtutum,  
 Jesu zelator animarum,  
 Jesu Deus noster,  
 Jesu refugium nostrum,  
 Jesu Pater pauperum,  
 Jesu thesaurus fidelium,  
 Jesu bone pastor,  
 Jesu lux vera,  
 Jesu sapientia æterna,  
 Jesu bonitas infinita,  
 Jesu via et vita nostra,  
 Jesu gaudium angelorum,  
 Jesu magister apostolorum,  
 Jesu doctor evangelistarum,  
 Jesu fortitudo martyrum,  
 Jesu lumen confessorum,  
  
 Jesu puritas virginum,  
 Jesu corona sanctorum omnium,  
 Propitius esto, parce nobis, Jesu,  
  
 Propitius esto, exaudi nos, Jesu,  
  
 Ab omni peccato, libera nos, Jesu,  
 Ab irâ tuâ,  
 Ab insidiis diaboli,  
 A spiritu fornicationis,  
 A morte perpetuâ,  
 A neglectu inspirationum tuarum,  
 Per mysterium sanctæ incarnationis tuæ,  
 Per nativitatem tuam,  
 Per infantiam tuam,  
 Per divinissimam vitam tuam,  
 Per labores tuos,

Jesus Dieu fort,  
 Jesus pere du siecle à venir,  
 Jesus ange du conseil celeste,  
 Jesus tres-puissant,  
 Jesus tres-patient,  
 Jesus tres-obeyssant,  
 Jesus doux et humble de cœur,  
 Jesus qui aimez la chasteté,  
 Jesus qui nous avez tant aimez,  
 Jesus Dieu de paix,  
 Jesus auteur de la vie,  
 Jesus modele de toutes les vertus,  
 Jesus zelateur des ames,  
 Jesus nostre Dieu,  
 Jesus nostre refuge,  
 Jesus pere des pauvres,  
 Jesus thresor des fidelles,  
 Jesus bon pasteur,  
 Jesus vraye lumiere,  
 Jesus sagesse eternelle,  
 Jesus bonté infinie,  
 Jesus nostre voye et nostre vie,  
 Jesus joye des anges,  
 Jesus maistre des apostres,  
 Jesus docteur des evangelistes,  
 Jesus force des martyrs,  
 Jesus qui estes la lumiere des confesseurs,  
 Jesus pureté des vierges,  
 Jesus couronne de tous les saincts,  
 Daignez escouter nos vœux, ô Jesus,  
 pardonnez-nous,  
 Daignez escouter nos vœux, ô Jesus,  
 exaucez nos prieres,  
 De tout peché, delivrez-nous, Jesus,  
 De vostre cholere,  
 Des embusches du demon,  
 De l'esprit d'impureté,  
 De la mort eternelle,  
 Du mepris de vos divines inspirations,  
 Par le mystere de vostre sainte incarnation,  
 Par vostre naissance,  
 Par vostre enfance,  
 Par vostre vie toute divine,  
 Par vos travaux,

Par vostre agonie et par vostre passion,  
 Par vostre croix, et par vostre abandonnement,  
 Par vos langueurs,  
 Par vostre mort et par vostre sepulture,  
 Par vostre resurrection,  
 Par vostre ascension,  
 Par vos saintes joies,  
 Par vostre gloire,  
 Agneau de Dieu, qui effacez les pechez du monde, pardonnez-nous, Jesus.  
 Agneau de Dieu, qui effacez les pechez du monde, exaucez-nous, Jesus.  
 Agneau de Dieu, qui effacez les pechez du monde, ayez pitié de nous, Jesus.  
 Jesus, escoutez-nous.  
 Jesus, exaucez-nous.

## ORAYSON.

Seigneur Jesus-Christ, qui avez dit : Demandez, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et il vous sera ouvert ; daignez escouter les instantes prieres que nous vous adressons, et faites que nous nous attachions uniquement à vous, affin que nostre cœur, nostre bouche, et nos actions ne cessent jamais de vous louer.

O Seigneur Jesus-Christ, inspirez-nous pour tousjours la crainte la plus respectueuse et l'amour le plus tendre pour vostre sainte humanité consacrée par l'onction de la divinité ; parce que vous ne cessez de conduire et de gouverner ceux que vous établissez solidement dans vostre amour ; vous qui estant Dieu, vivez et regnez avec le Pere et le Saint-Esprit pendant tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

✠. Que nostre Seigneur Jesus-Christ nous exauce,

℞. Maintenant et tousjours. Ainsi soit-il.

Per agoniam et passionem tuam,  
 Per crucem et derelictionem tuam,  
 Per languores tuos,  
 Per mortem et sepulturam tuam,  
 Per resurrectionem tuam,  
 Per ascensionem tuam,  
 Per gaudia tua,  
 Per gloriam tuam,  
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Jesu.  
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Jesu.  
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis, Jesu.  
 Jesu, audi nos.  
 Jesu, exaudi nos.

## OREMUS.

Domine Jesu Christe, qui dixisti : petite, et accipietis ; quærite, et invenietis ; pulsate, et aperietur vobis ; quæsumus, da nobis petentibus divinissimi tui amoris affectum ; ut te toto corde, ore et opere diligamus, et à tuâ nunquam laude cessemus.

Humanitatis tuæ ipsâ divinitate unctæ, Domine Jesu Christe, timorem pariter et amorem fac nos habere perpetuum ; quia nunquam tuâ gubernatione destituis, quos in soliditate tuæ dilectionis instituis ; Qui cum Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas, Deus, per omnia secula seculorum. Amen.

✠. Exaudiat nos Dominus Jesus Christus,

℞. Nunc et semper. Amen.



## LITANIES DE LA SAINCTE VIERGE.

|  |   |
|--|---|
| Kyrie, eleïson.                        | Seigneur, ayez pitié de nous.                     |
| Christe, eleïson.                      | Jesus-Christ, ayez pitié de nous.                 |
| Kyrie, eleïson.                        | Seigneur, ayez pitié de nous.                     |
| Christe, audi nos.                     | Jesus, escoutez-nous.                             |
| Christe, exaudi nos.                   | Jesus, exaucez-nous.                              |
| Pater, de cœlis, Deus, miserere nobis. | Pere celeste, qui estes Dieu, ayez pitié de nous. |
| Fili redemptor mundi, Deus,            | Fils, Redempteur du monde,                        |
| Spiritus sancte, Deus,                 | Esprit-Saint, qui estes Dieu,                     |
| Sancta Trinitas, unus Deus,            | Trinité sainte, qui estes un seul Dieu,           |
| Sancta Maria, ora pro nobis.           | Sainte Marie, priez pour nous.                    |
| Sancta Dei Genitrix,                   | Sainte Mere de Dieu,                              |
| Sancta Virgo virginum,                 | Sainte Vierge des vierges,                        |
| Mater Christi,                         | Mere de Jesus-Christ,                             |
| Mater divinæ gratiæ,                   | Mere de l'auteur de la grace,                     |
| Mater purissima,                       | Mere tres-pure,                                   |
| Mater castissima,                      | Mere tres-chaste,                                 |
| Mater inviolata,                       | Mere tousjours vierge,                            |
| Mater intemerata,                      | Mere sans tache,                                  |
| Mater amabilis,                        | Mere aymable,                                     |
| Mater admirabilis,                     | Mere admirable,                                   |
| Mater Creatoris,                       | Mere du Createur,                                 |
| Mater Salvatoris,                      | Mere du Sauveur,                                  |
| Virgo prudentissima,                   | Vierge tres-prudente,                             |
| Virgo veneranda,                       | Vierge venerable,                                 |
| Virgo prædicanda,                      | Vierge digne de louange,                          |
| Virgo potens,                          | Vierge puissante aupres de Dieu,                  |
| Virgo clemens,                         | Vierge pleine de bonté,                           |
| Virgo fidelis,                         | Vierge fidelle,                                   |
| Speculum justitiæ,                     | Miroir de justice,                                |
| Sedes sapientiæ,                       | Temple de la divine sagesse,                      |
| Causa nostræ lætitiæ,                  | Mere de celuy qui fait toute nostre joye,         |
| Vas spirituale,                        | Demeure du Saint-Esprit,                          |
| Vas honorabile,                        | Vaisseau d'eslection,                             |
| Vas insigne deyotionis,                | Modele de pieté,                                  |
| Rosa mystica,                          | Rose mysterieuse,                                 |
| Turris Davidica,                       | Gloire de la maison de David,                     |
| Turris eburnea,                        | Modele de pureté,                                 |
| Domus aurea,                           | Sanctuaire de charité,                            |
| Fœderis arca,                          | Arche d'alliance,                                 |
| Janua cœli,                            | Porte du ciel,                                    |
| Stella matutina,                       | Estoile du matin,                                 |
| Salus infirmorum,                      | Ressource des infirmes,                           |
| Refugium peccatorum,                   | Refuge des pecheurs,                              |

Consolatrice des affligés,  
 Secours des chrétiens,  
 Reine des anges,  
 Reine des patriarches,  
 Reine des prophètes,  
 Reine des apôtres,  
 Reine des martyrs,  
 Reine des confesseurs,  
 Reine des vierges,  
 Reine de tous les saints,  
 Reine conçue sans péché,  
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchez  
 du monde, pardonnez-nous, Sei-  
 gneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchez  
 du monde, exaucez-nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchez  
 du monde, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, écoutez-nous.

Jésus-Christ, exaucez-nous.

*Antienne.* Nous avons recours à  
 votre protection, sainte Mère de  
 Dieu : écoutez favorablement les prie-  
 res que nous vous adressons dans nos  
 besoins, et obtenez-nous la délivrance  
 des perils qui nous environnent, ô  
 Vierge comblée de gloire et de bene-  
 dictions.

✠. Agreez, ô Vierge sainte, que je  
 publie vos louanges.

✠. Donnez-moy la force pour com-  
 battre vos ennemis.

## ORAYSON.

Nous vous prions, Seigneur, de res-  
 pandre votre grâce dans nos âmes ;  
 afin qu'ayant connu l'incarnation de  
 Jésus-Christ votre Fils que l'ange a  
 annoncée, nous arrivions par sa pas-  
 sion et par sa croix à la gloire de sa  
 résurrection ; par le même Jésus-Christ  
 notre Seigneur. Ainsi soit-il.

✠. Priez pour nous, saint Joseph,

✠. Afin que nous devenions dignes  
 des promesses de Jésus-Christ.

Consolatrix afflictorum,  
 Auxilium christianorum,  
 Regina angelorum,  
 Regina patriarcharum,  
 Regina prophetarum,  
 Regina apostolorum,  
 Regina martyrum,  
 Regina confessorum,  
 Regina virginum,  
 Regina sanctorum omnium,  
 Regina sine labe concepta,  
 Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,  
 parce nobis, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,  
 exaudi nos, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,  
 miserere nobis.

Christe, audi nos.

Christe, exaudi nos.

*Ant.* Sub tuum præsidium con-  
 fugimus, sancta Dei Genitrix : nos-  
 tras deprecationes ne despicias in  
 necessitatibus, sed à periculis cunc-  
 tis libera nos semper, Virgo glo-  
 riosa et benedicta.

✠. Dignare me laudare te, Virgo  
 sacrata.

✠. Da mihi virtutem contra hostes  
 tuos.

## OREMUS.

Gratiam tuam, quæsumus, Do-  
 mine, mentibus nostris infunde ;  
 ut qui, angelo nuntiante, Christi  
 Filii tui incarnationem cognovi-  
 mus, per passionem ejus et crucem  
 ad resurrectionis gloriam perduca-  
 mur ; per eundem Christum Domi-  
 num nostrum. Amen.

✠. Ora pro nobis, sancte Jo-  
 seph,

✠. Ut digni efficiamur prom-  
 sionibus Christi.

## OREMUS.

Sanctissimæ Genitricis tuæ Sponsi, quæsumus, Domine, meritis adjuvemur ut quod possibilitas nostra non obtinet, ejus nobis intercessionem donetur : Quid vivis et regnas in secula seculorum. Amen.

## ORAYSON.

Nous vous supplions, Seigneur, que nous soyons aydez par les merites de l'espoux de vostre tres-sainte Mere; affin que ce que nostre indignité nous met hors d'estat de recevoir de vous, nous soit accordé par son intercession : vous qui vivez et regnez pendant les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

## ORAYSON A LA SAINCTE VIERGE,

## POUR LUI RECOMMANDER NOSTRE AME LE MATIN.

O domina mea sancta Maria, me in tuam benedictam fidem, ac singularem custodiam, et in sinum misericordiæ tuæ, hodiè et quotidiè, et in horâ exitûs mei, animam meam et corpus meum tibi commendo. Omnem spem et consolationem meam, omnes angustias et miseras meas, vitam et finem vitæ meæ tibi committo; ut per tuam sanctissimam intercessionem, et per tua merita, omnia mea dirigantur et disponantur opera, secundùm tuam tuique Filii voluntatem. Amen.

O sainte Marie, ma souveraine maistresse, je me mets sous vostre ay-mable protection, je m'abandonne à vostre garde singuliere, et je me jette dans le sein de vostre misericorde aujourd'huy, tous les jours de ma vie, et à l'heure de ma mort. Je vous recom-mande mon ame et mon corps, je vous remets toute mon esperance et ma consolation, toutes mes peines et mes miseres, ma vie et la fin de ma vie; affin que par vostre tres-sainte intercession, et par vos merites, toutes mes actions soient dirigées et disposées selon vostre volonté et celle de vostre Fils. Ainsi soit-il.

## AUTRE ORAYSON A LA MESME,

## POUR LE SOIR.

O Maria Dei genitrix, et Virgo gratiosa, omnium desolatorum ad te clamantium consolatrix vera; per illud magnum gaudium quo consolata es, quandò cognovisti Dominum Jesum die tertiâ à mortuis impassibilem resurrexisse, sis consolatrix animæ meæ; et apud eumdem tuum et Dei natum unigenitum in die novissimo, quando cum anima et corpore ero resurrecturus, et de singulis meis factis rationem reddi-

O Sainte Marie, mere de Dieu, ô Vierge dont le credit est tout-puissant aupres de luy, et qui lui estes si agreable; vous dont l'amour pour nous est incomparable, et qui estes la vraye consolatrice de toutes les âmes desolées qui vous reclament; par cette joie extrême que vous eustes lorsque vous appristes que Nostre-Seigneur Jesus-Christ estoit ressuscité le troisieme jour apres sa mort dans un estat impassible et immortel; soyez, je vous con-

jure, la consolatrice de mon ame, et daignez me secourir et me protéger au dernier jour auprès de ce mesme Sauveur, qui est tout à la fois et le Fils unique de Dieu et le vostre, lorsque je ressusciteray en corps et en ame, et que je paroistray devant luy pour luy rendre compte de toutes mes actions; afin que par vostre intercession, ô tendre Mere et Vierge compatissante, je puisse esviter la sentence de la damnation éternelle et arriver heureusement avec tous les élus de Dieu à la joye de l'éternité; par le mesme Jesus-Christ Nostre-Seigneur. Ainsi soit-il.

#### ORAYSON AVANT LA COMMUNION.

O mon tres-bon et tres-aymable Seigneur Jesus-Christ, lorsqu'il s'agit de me présenter à la table de vostre délicieux banquet, pecheur comme je suy, et ne pouvant rien presumer de mes propres merites, je n'en approche qu'avec crainte et tremblement, appuyé seulement sur vostre misericorde et vostre bonté infinie. Car mon cœur et mon corps sont souillés d'un grand nombre de crimes, mon esprit et ma langue n'ont pas esté gardés avec le soin qui convenoit. C'est pourquoy, ô Dieu plein de bonté, mais dont la majesté est terrible, vous voyez à vos pieds le plus malheureux, le plus affligé, et le plus embarrassé de tous les hommes: j'ai recours à vous qui estes la source de la misericorde; je me haste de me rendre auprès de vous pour estre guery de mes infirmités; je me range sous vostre protection, et ne pouvant soutenir vostre presence en qualité de juge, je brusle du desir de vous avoir pour mon Sauveur. Je viens vous decouvrir mes playes, ô mon Seigneur, et vous dévoiler ma turpitude. Je ne puis me cacher ni la multitude ni l'enormité de mes pechez,

me digneris juvare quò perpetuæ damnationis sententiam per te, pia Mater et Virgo, valeam evadere, et cum electis Dei omnibus ad æterna gaudia feliciter pervenire; per eundem Dominum nostrum. Amen.

Ad mensam dulcissimi convivii tui, pie Domine Jesu Christe, ego peccator de propriis meritis nihil præsumens, sed de tuâ confidens misericordiâ et bonitate, accedere vereor et contreinisco. Nam cor et corpus habeo multis criminibus maculatum, mentem et linguam non cautè custoditam. Ergo, ô pia Deitas, ô tremenda Majestas, ego miser inter angustias deprehensus, ad te fontem misericordiæ recurro, ad te festino sanandus, sub tuam protectionem fugio; et quem judicem sustinere nequeo, salvatorem habere suspiro. Tibi, Domine, plagas meas ostendo, tibi verecundiam detego. Scio peccata mea multa et magna, pro quibus timeo: spero in misericordias tuas, quarum non est numerus. Respice ergò in me oculis misericordiæ tuæ, Domine Jesu Christe, Rex æternæ, Deus et homo, crucifixus propter hominem. Exaudi me sperantem in te: miserere mei pleni miseriis et peccatis, tu qui fons miserationis nunquam manare cessabis.

c'est ce qui me remplit d'effroi ; j'espere neantmoins en vos misericordes qui sont sans nombre. Jetez donc sur moy des regards de compassion, mon Seigneur Jesus-Christ, Roy eternel, qui estés Dieu et homme tout ensemble, et qui avez esté crucifié pour le salut de l'homme. Exaucez vostre serviteur qui espere en vous ; ayez pitié de moy qui suis plein de misereres et de pechez, vous qui, estant la source de la misericorde, ne cesserez jamais de couler.

### AUTRE ORAYSON AVANT LA COMMUNION.

Salve, salutaris Victima, pro me et omni humano genere in patibulo crucis oblata. Salve, nobilis et pretiose sanguis, de vulneribus crucifixi Domini mei Jesus Christi profluens, et peccata totius mundi abluens. Recordare, Domine, creaturæ tuæ quam tuo sanguine redemisti. Pœnitet me peccasse, cupio emendare quod feci. Aufer ergo à me, clementissime Pater, omnes iniquitates et peccata mea; ut purificatus mente et corpore, dignè degustare merear Sancta sanctorum; et concede ut sancta prælibatio corporis et sanguinis tui, quam ego indignus sumere intendo, sit peccatorum meorum remissio, sit delictorum perfecta purgatio, sit turpium cogitationum effugatio, ac honorum sensuum regeneratio, operumque tibi placentium salubris efficacia, animæ quoque et corporis contra inimicorum meorum insidias firmissima tuitio.

Amen.

Je vous salue, Victime salutaire, qui avez esté offerte sur la croix pour moy et pour tout le genre humain. Je vous salue, noble et précieux sang qui estes sorty des plaies de mon Seigneur Jesus-Christ crucifié, et qui expiez les pechez de tout le monde. Ressouvenez-vous, Seigneur, de vostre creature que vous avez rachetée de vostre sang. Je me repens bien d'avoir peché, et je desire de tout mon cœur me corriger de ce que j'ay fait. Otez donc de moy, Pere tres-clement, toutes mes iniquitez et tous mes pechez, affin que mon corps et mon ame estant purifiez, je puisse recevoir dignement le Saint des saints. Faites que cette sainte refection que je vay prendre, tout indigne que je suis, en mangeant vostre sacré corps, et en beuvant vostre precieux sang, me procure la remission des peines de mes pechez et la parfaite expiation de mes fautes; qu'elle bannisse de mon esprit les mauvaises pensées; qu'elle fasse renaistre en mon cœur les bons sentimens; qu'elle me porte efficacement à toutes sortes de bonnes œuvres qui ne tendent qu'à vous playre, et à mon salut; enfin qu'elle soit pour mon ame et pour mon corps un rempart des plus forts contre les embusches de mes ennemys. Ainsi soit-il.

## ORAYSON DE SAINT THOMAS D'AQUIN,

## AVANT LA SAINCTE COMMUNION.

Dieu tout-puissant et eternel, me voilà disposé à recevoir le sacrement de vostre Fils unique Nostre-Seigneur Jesus-Christ : je m'en approche, comme un malade, du medecin qui donne la vie; comme un homme souillé de la source de la misericorde; comme un aveugle, de la lumiere de la splendeur eternelle; comme un pauvre qui manque de tout, du Seigneur du ciel et de la terre. J'implore donc le secours abondant de vostre immense liberalité, et vous conjure de guerir mon infirmité, de purifier mon impureté, d'esclairer mon aveuglement, d'enrichir ma pauvreté, et de revestir ma nudité. Faites-moy la grace de recevoir le Pain des anges, le Roy des roys, le Seigneur des seigneurs, avec la reverence, l'humilité, la contrition, la devotion, la pureté, la foy, la bonne volonté et l'intention qui conviennent pour le salut de mon ame. Accordez-moy, je vous supplie, cette faveur que je reçoive non-seulement le sacrement du corps et du sang du Seigneur, mais encore l'effect et la vertu du sacrement. O Dieu tres-bon et tres-doux, faites que je reçoive le corps de vostre Fils unique Nostre-Seigneur Jesus-Christ, né de la Vierge Marie, avec de saintes dispositions; que je merite d'estre incorporé à son corps mystique, et d'estre mis au nombre de ses membres. O mon tres-aymable Pere, accordez-moi l'avantage de voir enfin face à face pendant toute l'eternité vostre Fils bien-aymé, que je me propose de recevoir sous les voiles des saintes especes dans cette terre de mon pelerinage : luy qui estant Dieu vit et regne avec vous dans l'unité du Saint-Esprit, pendant tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

Omnipotens, sempiterna Deus, ecce accedo ad sacramentum unigeniti Filii tui Domini nostri Jesu Christi : accedo tanquam infirmus, ad medicum vitæ; immundus, ad fontem misericordiæ; cæcus, ad lumen claritatis æternæ; pauper et egenus, ad Dominum cœli et terræ. Rogo ergo immensæ largitalis tuæ abundantiam, quatenus meam curare digneris infirmitatem, lavare fœditatem, illuminare cæcitatem, ditare paupertatem, vestire nuditatem; ut Panem angelorum, Regem regum, Dominum dominantium tantâ suscipiam reverentiâ et humilitate, tantâ contritione et devotione, tantâ puritate et fide, tali proposito et intentione, sicut expedit saluti animæ meæ. Da mihi, quæso, Dominici corporis et sanguinis non solùm suscipere sacramentum, sed etiam rem et virtutem sacramenti. O mitissime Deus, da mihi corpus unigeniti Filii tui Domini nostri Jesu Christi, quod traxit de Virgine Maria, sic suscipere, ut corpori suo mystico merear incorporari, et inter ejus membra connumerari. O amantissime Pater, concede mihi dilectum Filium tuum quem nunc velatum in vitâ suscipere propono, revelatâ tandem facie perpetuò contemplari : qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritûs sanctis Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

## AUTRE ORAYSON DU MESME SAINCT THOMAS,

EN RIMES,

Qui peut estre dite indifferemment devant ou après la Communion,  
par forme d'Acte de Foy et d'Adoration.

Adoro te devotè, latens Deitas,  
Quæ sub his figuris verè latitas :  
Tibi se cor meum totum subjicit,  
Quia te contemplans totum deficit.

Visus, tactus, gustus in te falli-  
tur;

Sed auditu solo tutò creditur.  
Credo quidquid dixit Dei Filius :  
Nil hoc veritatis verbo verius.

In cruce latebat sola Deitas ;  
At hic latet simul et humanitas :  
Ambo tamen credens atque confi-  
tens,  
Peto quod petivit latro pœnitens.

Plagas sicut Thomas non intueor,  
Deum tamen meum te confiteor :  
Fac me tibi semper magis credere,  
In te spem habere, te diligere.

O memoriale mortis Domini,  
Panis vivus, vitam præstans ho-  
mini ;  
Præsta meæ menti de te vivere,  
Et te illi semper dulce sapere.

Pie pelicane, Jesu Domine,  
Me immundum munda tuo san-  
guine,  
Cujus una stilla salvum facere  
Totum mundum quit ab omni sce-  
lere.

Je vous adore avec humilité, ô Di-  
vinité cachée, qui retenez la vérité  
voilée dans ces figures : mon cœur se  
sousmet entièrement à vous, parce  
qu'en vous considerant par la foy, il  
ne peut entièrement penetrer la pro-  
fondeur de ce mystere.

Il ne faut s'en rapporter ny à la vuë,  
ny au toucher, ny au goust, pour vous  
cognoistre ; c'est par l'oüye seule qu'on  
reçoit la foy qui nous conduit seure-  
ment. Ouy, je crois tout ce qu'a dit  
le Fils de Dieu ; rien n'est plus veri-  
table que cette parolle de la vérité  
mesme.

La Divinité seule estoit cachée sur  
la croix, mais dans ce mystere l'hu-  
manité est aussi cachée : neantmoins  
je crois fermement, et je confesse hau-  
tement l'une et l'autre ; et je demande  
en mesme tems ce que demanda le  
larron touché de repentir.

Seigneur, quoique je ne voye pas vos  
playes comme Thomas les vit, je con-  
fesse cependant que vous estes mon  
Dieu : faites que j'aye de plus en plus  
la foy à vos parolles, l'esperance en  
vos promesses, l'amour et la recognoi-  
sance pour vos bienfaits.

O souvenir adorable de la mort du  
Seigneur ! pain vivant qui donnez la  
vie à l'homme, faites que mon ame  
vive de vous, et qu'elle treuve en vous  
la douceur qu'elle peut gouster.

Seigneur Jesus, pelican charitable,  
purifiez mes souilleures par vostre sang,  
dont une seule goutte suffit pour effa-  
cer tous les pechez du monde.

O Jesus, que je reconnois sous le voile du sacrement, accordez-moy, je vous prie, ce que je desire avec tant d'ardeur; faites que vous contemplant à découvert, je puisse jouïr d'un véritable bonheur, en vous voyant dans votre gloire. Ainsi soit-il.

Jésu, quem velatum nunc aspicio,  
Oro fiat illud quod tam sitio,  
Ut te revelatâ cernens facie,  
Visu sim beatus tuæ gloriæ.  
Amen.

Après les actes intérieurs de Foy, d'Adoration, d'Amour, de Reconnoissance, d'Abandonnement, d'Offrande, de Protestation et de Renouvellement de fidélité à Nostre-Seigneur, qui se donne à nous avec tant d'amour en ce divin sacrement, lesquels doivent toujours estre faits avant que de sortir de l'église, l'on pourra dire quelques-unes des prières suivantes, chacun à son choix.

## PRIERES APRES LA SAINCTE COMMUNION.

### PSAUME 116.

Nations, louez toutes le Seigneur :  
peuples, louez-le tous;

Parce qu'il a signalé envers nous la grandeur de sa miséricorde, et que la vérité du Seigneur est éternelle.

Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit :

A present et tousjours, et pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Laudate Dominum, omnes gentes;  
laudate eum, omnes populi;

Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus, et veritas Domini manet in æternum.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto :

Sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum.  
Amen.

### CANTIQUE DE SAINCT SIMEON (Luc, 11).

C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur, selon votre parole;

Puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez,

Et que vous destinez pour estre exposé à la vue de tous les peuples,

Pour estre la lumière qui éclairera les nations, et la gloire d'Israël votre peuple.

Gloire soit au Pere, au Fils, et au Saint-Esprit, etc.

Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum, in pace;

Quia viderunt oculi mei Salutare tuum,

Quod parasti ante faciem omnium populorum;

Lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israël.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto, etc.



## ORAYSON APRES LA COMMUNION.

Anima Christi, sanctifica me; corpus Christi, salva me; sanguis Christi, inebria me; aqua lateris Christi, lava me; passio Christi, conforta me. O bone Jesu, exaudi me; inter vulnera tua absconde me: ne permittas me separari à te; ab hoste maligno defende me; in hora mortis meæ voca me, et jube me venire ad te, ut cum sanctis tuis laudem te in sæcula sæculorum. Amen.

Ame de Jesus-Christ, sanctifiez-moy; corps de Jesus-Christ, sauvez-moy; sang de Jesus-Christ, enyvrez-moy; eau du costé de Jesus-Christ, purifiez-moy; passion de Jesus-Christ, fortifiez-moy. O bon Jesus, exaucez-moy; cachez-moy dans vos plaies: ne permettez pas que je sois jamais séparé de vous; deffendez-moy contre la malice de mon ennemy; appelez-moy à l'heure de ma mort, et ordonnez-moy d'aller à vous, affin que je vous louë avec vos saints pendant les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

## AUTRE ORAYSON A CE MESME SUBJET.

Suscipe, Domine, universam meam libertatem; accipe memoriam, intellectum et voluntatem. Quidquid habeo vel possideo, mihi largitus es; hoc totum tibi restituo, ac tuæ prorsus trado voluntati gubernandum: amorem tuum solum mihi dones, et dives sum satis. Amen.

Recevez, Seigneur, ma liberté tout entiere, ma memoire, mon entendement, ma volonté. C'est de vostre liberalité que je tiens tout ce que j'ay et tout ce que je possède: je vous rends tout sans restriction, et je l'abandonne absolument à vostre volonté, pour le gouverner selon vostre bon playsir: donnez-moy seulement vostre amour, et je suis assez riche. Ainsi soit-il.

## AUTRE ORAYSON.

Infunde, Deus, in animam meam gratiæ tuæ lumen: da mihi sensum capacem, intellectum facilem, memoriam tenacem, efficaciam in opere, gratiam in conversatione, profectum in studiis, stabilitatem in conceptis, solamen in adversis, tutelam in prosperis; ut quocumque verterim me, gratia tua et misericordia tua præcedat me. Si errem, reduce me; si ignorem, doce me; si peccem, corripe me; si trister, consolare me; si cadam, erige me; si stem, tene me. Da mihi purius di-

Respandez, ô mon Dieu, dans mon ame la lumiere de vostre grace: donnez-moy un jugement bon et sain pour saysir la juste idée des choses; une intelligence prompte et facile pour les comprendre sur-le-champ; une memoire heureuse pour les retenir; l'efficacité pour l'exécution, les talens et la bonne grâce pour la conversation, le succez dans mes etudes et mes bons desirs, et la fermeté dans mes résolutions. Accordez-moy de l'adoucissement dans mes adversitez, et vostre protection dans la prosperité, affin que, de

quelque costé que je me tourne, vostre grace et vostre misericorde me previenne. Si je m'esgare, remettez-moy dans la bonne voie; si j'ignore ce que je dois savoir, enseignez-moy; si je peche, corrigez-moy; si je suis triste, consolez-moy; si je tombe, relevez-moy; si je suis debout, tenez-moy par la main. Enfin, faites-moy la grace de vous aymer plus purement, et de me confier en vous plus fortement et plus sincerement que jamais. Ainsi soit-il.

ligere te, sincerius credere in te. Amen.

### ORAYSON DE SAINT AUGUSTIN,

#### A CE MESME SUBJET.

Seigneur Jesus, faites-moy la grace de me cognoistre moi-mesme, ensuite de vous cognoistre, et de ne desirer rien que vous; affin que je me haysse et que je vous ayme, que je fasse tout pour vostre amour; que je m'humilie, que je vous exalte, que je ne pense qu'à vous; que je me mortifie, que je vive en vous; que je reçoive comme de vostre part tout ce qui pourra m'arriver; que je soy attentif à toutes mes demarches: que je suive vos exemples, et que je desire tousjours marcher apres vous; que je me fuie moy-mesme, et que je me retire aupres de vous qui estes mon seul refuge; que je soy digne que vous preniez ma defense: que je craigne pour moy, que j'aye vostre crainte en partage, et que j'aye par là le bonheur d'estre du nombre de vos eslus; que je me deffie de moy, et que je mette toute ma confiance en vous; que j'obeysse à tous mes superieurs de tout mon cœur et pour vostre amour; enfin, que je ne soy touché de rien, et que je ne m'attache qu'à vous seul. Jettez sur moi un regard favorable, affin que je vous ayme d'un amour tendre, filial et de preference: appelez-moy à vous, affin que je vous voye, et que je jouÿsse de vous pendant l'eternité. Ainsi soit-il.

Domine Jesu, noverim me, noverim te, nec aliquid cupiam nisi te; ut odiam me, et amen te; quidquid agam propter te, humiliem me, exaltem te; nihil cogitem nisi te; mortificem me, et vivam in te; quæcumque venient, accipiam à te; persequar me, sequar te; semper optem sequi te, fugiam me, confugiam ad te; dignus sim defendi à te, timeam te, simque de electis à te; diffidam mihi, fidam in te; obedire velim propter te; in nullo afficiar, nisi in te. Aspice in me, ut diligam te; voca me, ut videam te, et in æternum potiar te. Amen.

## ORAYSON ET PROTESTATION DE FIDELLITÉ

A LA TRES-SAINCTE VIERGE.

Sancta Maria, Mater Dei, et Virgo, ego te hodiè in Dominam, patronam et advocatam eligo; firmiterque statuo ac propono me nunquam te derelicturam, neque contra te aliquid unquam dicturum, aut facturum, neque permissurum ut à meis subditis aliquid contra tuum honorem unquam agatur. Obsecro te igitur, suscipe me in servum perpetuum, adsis mihi in omnibus actionibus meis, nec me deseras in horâ mortis. Amen.

Sainte Vierge Marie, Mere de Dieu, je vous prends aujourd'huy pour ma dame, ma patronne et mon advocate; et je fay une ferme resolution de ne vous abandonner jamais, de ne rien dire ou faire contre vous, et de ne point permettre qu'il soit jamais rien fait contre vostre honneur, par ceux qui sont sous ma conduite, ou qui dependent de moy. Je vous conjure donc de me mettre pour tousjours au nombre de vos serviteurs, de m'assister en toutes mes actions et de ne me point abandonner à l'heure de la mort. Ainsi soit-il.

## AUTRE ORAYSON DE SAINT AUGUSTIN

A LA SAINCTE VIERGE.

Memorare, ô piissima Virgo Maria, non esse auditum à seculo quemquam ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, tua petentem suffragia, esse derelictum. Ego tali animatus confidentiâ, ad te, Virgo Virginum, Mater, curro; ad te venio, coram te gemens peccator assisto. Noli, Mater Verbi, verba mea despiciere; sed audi propitia, et exaudi. Amen.

Souvenez-vous, ô tres-douce Vierge Marie, qu'il est inotiy qu'aucun de ceux qui ont eu recours à vostre protection, qui ont imploré vostre secours, et qui ont demandé le suffrage de vos prieres, ayt esté mesprisé et abandonné de vous. Animé de cette confiance, ô Vierge des vierges, ma tendre Mere, j'accours à vous, j'y viens avec empressement et je me presente à vos yeux tout pecheur que je suy, mais la douleur dans le cœur. O Mere du Verbe divin, ne mesprisez pas ma priere, mais rendez-vous propice à mes vœux, daignez m'escouter et m'exaucer. Ainsi soit-il.

## ORAYSON POUR SE BIEN CONFESSER.

O Seigneur, faites-moy voir la quantité et l'enormité de mes maux, affin que je les deteste, et me confonde en la grandeur de ma misere. Mais faites-moy voir aussi l'infinité de vostre bonté, affin que je m'y confie, et que, comme je confesse humblement devant vous et devant le ciel, que je

suy mauvais, et la meschanceté mesme, de vous avoir tant offensé, je confesse aussi hautement que vous estes bon et la bonté mesme de me pardonner si misericordieusement. O souveraine bonté, octroyez le pardon à ce chetif coupable qui confesse et accuse son peché en cette vie mortelle, en esperance de confesser et celebrer vostre misericorde en l'éternité, par le merite de la mort et passion de vostre Fils, qui, avec vous et le Saint-Esprit, est un seul Dieu vivant et regnant es siecles des siecles. Ainsi soit-il.

---

## MANIERE DE DIRE DEVOTEMENT LE CHAPELET,

### ET DE BIEN SERVIR LA VIERGE MARIE.



Vous prendrez vostre chapelet par la croix, que bayserez apres vous en estre signé, et vous vous mettrez en la presence de Dieu disant le *Credo* tout entier.

Sur le premier gros grain, vous invoquerez Dieu, le priant d'aggreer le service que vous luy voulez rendre, et de vous assister de sa grace pour le bien dire.

Sur les trois premiers petits grains, vous demanderez l'intercession de la sacrée Vierge, la saluant au premier comme la plus chere fille de Dieu le Pere; au second, comme Mere de Dieu le Fils, et au troisieme, comme Espouse bien-aymée de Dieu le Saint-Esprit.

Sur chaque dizaine, vous penserez à un des mysteres du Rosaire, selon le loysir que vous aurez, vous ressouvenant du mystere que vous vous proposerez, principalement en prononçant les tres-saincts noms de *Jesus* et de *Marie*, les passant par vostre bouche avec une grande reverence de cœur et de corps. S'il vous vient quelqu'autre sentiment, comme la douleur de vos pechez passez ou le propos de vous amender, vous le pourrez mediter tout le long du chapelet le mieux que vous pourrez, et vous ressouviendrez de ce sentiment ou autre que Dieu vous inspirera, lors principalement que vous prononcerez ces deux tres-saincts noms de *Jesus* et de *Marie*. Au gros grain, qui est au bout de la derniere dizaine, vous remercierez Dieu de la grace qu'il vous a faite de vous permettre de le dire; et passant aux trois petits grains qui suivent, vous saluerez la sacrée Vierge

Marie, la suppliant au premier d'offrir votre entendement au Pere eternel, affin que vous puissiez à jamais considerer ses misericordes. Au second, vous la supplierez d'offrir votre memoire au Fils, pour avoir continuellement sa mort et passion en votre pensée. Au troisieme, vous la supplierez d'offrir votre volonté au Saint-Esprit, affin que vous puissiez estre à jamais enflammée de son sacré amour. Au gros grain qui est au bout, vous supplierez la divine Majesté d'aggreer le tout à sa gloire et pour le bien de son Eglise, au giron de laquelle vous la supplierez vous conserver, et y ramener tous ceux qui en son devoyez ; et prierez Dieu pour tous vos amys, finissant comme vous avez commencé par la profession de la foy, disant le *Credo* et faysant le signe de la croix.

Vous porterez le chapelet en votre ceinture, ou en autre lieu evidentement, comme une sainte marque par laquelle vous voulez protester que vous desirez estre serviteur de Dieu nostre Sauveur et de sa tres-sacrée Espouse, Vierge et Mere, et de vivre en vray enfant de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.



---

---

# TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIEME.

---

## L'ESTENDART DE LA CROIX.

|   | Pages. |
|---|--------|
| EPISTRE DEDICATOIRE à Son Altesse le duc de Savoye..... | 3      |
| AVANT-PROPOS. Première partie.....                      | 5      |
| — Seconde partie.....                                   | 8      |
| — Troisième partie.....                                 | 11     |

## LIVRE PREMIER.

*De l'honneur et vertu de la vraie croix.*

|  |    |
|--|----|
| CHAP. 1. Du nom et mot de croix.....   | 17 |
| — 2. Que la croix a une grande vertu, et doit estre honorée, preuve première, parce que le traicteur confesse estre escrit d'icelle..... | 19 |
| — 3. Qu'il ne faudroit pas laisser d'honorer la croix et sa vertu, quoyqu'il n'y eust rien en escrit d'icelle, preuve seconde.           | 20 |
| — 4. Preuve troisième de la vertu et honneur de la croix, par un passage de l'Escriture, outre ceux que le traicteur avoit alleguez..... | 24 |
| — 5. Preuve quatrième, par autres passages de l'Escriture.....   | 28 |
| — 6. Preuve cinquième, par le sous-terrement et conservation de la croix.....  | 33 |
| — 7. De l'invention de la croix, preuve sixième.....   | 39 |
| — 8. Que la croix represente la passion de Nostre-Seigneur, preuve septième.....   | 42 |
| — 9. De la vertu de la croix, tesmoignée par les anciens, preuve huitième.....   | 45 |
| — 10. De l'honneur de la croix, tesmoigné par les anciens, preuve neuvième.....  | 49 |

## LIVRE DEUXIESME.

*De l'honneur et vertu de l'image de la croix.*

|   | Pages. |
|---|--------|
| CHAP. 1. De la façon de peindre la croix.....   | 54     |
| — 2. De l'antiquité des images de la croix.....   | 57     |
| — 3. De l'antiquité des images du crucifix.....   | 63     |
| — 4. De l'apparition de l'image de la croix à Constantin le Grand,<br>et en d'autres occasions.....                             | 67     |
| — 5. Combien grand a esté jadis l'usage de la croix, et comme<br>elle represente le crucifix et sa foi.....                     | 74     |
| — 6. La croix peut et doit estre en usage és choses sacrées.....  | 78     |
| — 7. La croix a esté employée aux sacremens et aux processions..  | 81     |
| — 8. La croix a esté honorable à toute l'antiquité.....   | 87     |
| — 9. Comme la croix est saluée, et si elle est invoquée en l'Eglise.  | 91     |
| — 10. Des tiltres et parolles honorables que l'Eglise donne à la croix.   | 96     |
| — 11. L'image de la croix est de grande vertu.....  | 102    |
| — 12. La croix a tousjours esté désirée, et du tesmoignage d'Arnohe.  | 108    |
| — 13. Combien l'on doit priser la croix par la comparayson d'icelle<br>avec le serpent d'airain.....                            | 112    |
| — 14. De la punition de ceux qui ont injurié l'image de la croix,<br>et combien elle est haye par les ennemys de Jesus-Christ.. | 118    |

## LIVRE TROISIESME.

*De l'honneur et vertu du signe de la croix.*

|   |     |
|---|-----|
| CHAP. 1. Definition du signe de la croix.....   | 120 |
| — 2. Le signe de la croix est une publique profession de la foi<br>chrestienne.....                             | 124 |
| — 3. Du frequent et divers usages du signe de la croix en l'ancienne<br>loi.....                                | 127 |
| — 4. Toutes ceremonies bonnes et legitimes peuvent estre employées<br>à la benediction des choses.....          | 128 |
| — 5. La croix doit et peut estre employée à la benediction des choses,<br>à l'exemple de l'Eglise ancienne..... | 134 |
| — 6. La croix est employée és consecrations et benedictions sacra-<br>mentelles.....                            | 139 |



|  | Pages. |
|--|--------|
| CHAP. 7. Raysons pour lesquelles on fait le signe de la croix sur le front de ceux qu'on baptise , et en d'autres occasions..... | 141    |
| — 8. Autre rayson pour laquelle on fait le signe de la croix au front, tirée du prophete Ezechiel.....                           | 146    |
| — 9. Rayson dixiesme pour laquelle on fait la croix au front, qui est pour detester l'ante-christ.....                           | 154    |
| — 10. Force du signe de la croix contre les diables, et leurs efforts.   | 157    |
| — 11. Force du signe de la croix en d'autres occasions.....  | 164    |

## LIVRE QUATRIESME.

*De la qualité de l'honneur que l'on doit à la croix.*

|   |     |
|---|-----|
| CHAP. 1. Accusation du traicteur contre les catholiques.....  | 170 |
| — 2. De l'honneur, que c'est, à qui et pourquoy il appartient d'honorer et d'estre honoré.....                              | 171 |
| — 3. De l'adoration, que c'est.....   | 174 |
| — 4. De ce qui peut adorer et estre adoré.....  | 178 |
| — 5. L'adoration se fait à Dieu et aux creatures.....   | 179 |
| — 6. La difference des honneurs ou adorations gist en l'action de la volonté.....   | 182 |
| — 7. Premiere division des adorations, selon la difference des excellences.....   | 185 |
| — 8. Autre division des adorations, selon la difference des manieres avec laquelle les excellences sont participées.....    | 186 |
| — 9. D'où se prend la difference de la grandeur ou petitesse entre les honneurs relatifs, et de la façon de les nommer..... | 188 |
| — 10. Resolution necessaire d'une difficulté.....   | 192 |
| — 11. Deux façons d'honorer la croix.....   | 193 |
| — 12. Deux autres sortes d'honneur pour la croix.....   | 197 |
| — 13. L'honneur de la croix n'est contraire au premier commandement du Decalogue, et briefve interpretation d'icelui.....   | 202 |
| — 14. Confession de Calvin pour l'usage des images.....   | 209 |
| — 15. Considerations sur le texte allegué de Josué, et conclusion de tout cet œuvre.....                                    | 211 |

## INTRODUCTION A LA VIE DEVOTE.

|                          | Page. |
|--------------------------|-------|
| AU LECTEUR.....          | 220   |
| Orayson dedicatoire..... | 220   |
| Preface.....             | 221   |

## PREMIERE PARTIE.

*Avis et exercices requis pour conduire l'ame dès son premier desir de la vie devote , jusques à son entiere resolution de l'embrasser.*

|   |     |
|---|-----|
| CHAP. 1. Description de la vraye devotion.....  | 225 |
| — 2. Propriété et excellence de la devotion.....  | 227 |
| — 3. Que la devotion est convenable à toutes sortes de vocations et professions .....                                     | 229 |
| — 4. De la nécessité d'un conducteur pour entrer, et faire progrez en la devotion.....                                    | 230 |
| — 5. Qu'il faut commencer par la purgation de l'ame.....  | 232 |
| — 6. La premiere purgation , qui est celle des pechez mortels.....  | 234 |
| — 7. De la seconde purgation, qui est celle des affections du peché.  | 235 |
| — 8. Du moyen de faire cette seconde purgation.....   | 236 |
| — 9. Premiere Meditation. — De la creation.....   | 237 |
| — 10. Deuxiesme Meditation. — De la fin pour laquelle nous sommes creez.....  | 239 |
| — 11. Troisiesme Meditation. — Des benefices de Dieu.....   | 241 |
| — 12. Quatriesme Meditation. — Des pechez.....  | 242 |
| — 13. Cinquiesme Meditation. — De la mort.....  | 244 |
| — 14. Sixiesme Meditation. — Du jugement.....   | 246 |
| — 15. Septiesme Meditation. — De l'enfer.....   | 247 |
| — 16. Huictiesme Meditation. — Du paradis.....  | 248 |
| — 17. Neuviesme Meditation. — Par maniere d'eslection et choix du paradis.....  | 250 |
| — 18. Dixiesme Meditation. — Par maniere d'eslection et choix que l'amę fait de la vie devote.....                        | 252 |
| — 19. Comme il faut faire la confession generale.....   | 254 |
| — 20. Protestation authentique pour graver en l'ame la resolution de servir Dieu, et conclure les actes de penitence..... | 255 |
| — 21. Conclusion de cette premiere purgation.....   | 256 |

|   | Pages. |
|---|--------|
| CHAP. 22. Qu'il se faut purger des affections que l'on a aux pechez veniels.....  | 257    |
| — 23. Qu'il se faut purger de l'affection aux choses inutiles et dangereuses..... | 259    |
| — 24. Qu'il se faut purger des mauvaises inclinations.....                        | 260    |

## DEUXIESME PARTIE.

*Advis pour l'eslevation de l'ame à Dieu par l'orayson et les sacremens.*

|  |     |
|--|-----|
| CHAP. 1. De la necessité de l'orayson.....   | 262 |
| — 2. Briève methode pour la meditation, et premierement de la presence de Dieu, premier point de la preparation..... | 264 |
| — 3. De l'invocation, second point de la preparation.....  | 266 |
| — 4. De la proposition du mystere, troisieme point de la preparation.....  | 267 |
| — 5. Des considerations, seconde partie de la meditation.....  | 268 |
| — 6. Des affections et resolutions, troisieme partie de la meditation.....   | 269 |
| — 7. De la conclusion et bouquet spirituel.....  | 269 |
| — 8. Quelques advis tres-utiles sur le sujet de la meditation.....   | 270 |
| — 9. Pour les seicheresses qui arrivent en la meditation.....  | 272 |
| — 10. Exercices pour le matin.....   | 273 |
| — 11. De l'exercice du soir, et de l'examen de conscience.....   | 275 |
| — 12. De la retraite spirituelle.....  | 276 |
| — 13. Des aspirations, oraysons jaculatoires, et bonnes pensées...   | 278 |
| — 14. De la tres-sainte Messe, et comme il la faut oÿr.....  | 282 |
| — 15. Des autres exercices publics et communs.....   | 284 |
| — 16. Qu'il faut honorer et invoquer les Saints.....   | 284 |
| — 17. Comme il faut oÿr et lire la parole de Dieu.....   | 286 |
| — 18. Comme il faut recevoir les inspirations.....   | 287 |
| — 19. De la sainte confession.....   | 289 |
| — 20. De la fréquente communion.....   | 292 |
| — 21. Comme il faut communier.....   | 295 |

## TROISIEMES PARTIE.

*Advis touchant l'exercice des vertus.*

|   |     |
|---|-----|
| CHAP. 1. Du choix que l'on doit faire, quant à l'exercice des vertus... | 297 |
| — 2. Suite du mesme discours du choix des vertus.....                   | 301 |

|   | Pages. |
|---|--------|
| CHAP. 3. De la patience.....  | 303    |
| — 4. De l'humilité pour l'exterieur.....  | 307    |
| — 5. De l'humilité plus interieure.....   | 309    |
| — 6. Que l'humilité nous fait aymer nostre propre abjection.....                              | 313    |
| — 7. Comme il faut conserver la bonne renommée, prattiquant l'humilité.....                   | 316    |
| — 8. De la douceur envers le prochain, et remede contre l'ire.....                            | 319    |
| — 9. De la douceur envers nous-mesmes.....  | 323    |
| — 10. Qu'il faut traiter des affaires avec soin, et sans empressement ny soucy.....           | 325    |
| — 11. De l'obeyssance.....  | 327    |
| — 12. De la necessité de la chasteté.....   | 329    |
| — 13. Advis pour conserver la chasteté.....   | 332    |
| — 14. De la pauvreté d'esprit, observée entre les richesses.....                              | 334    |
| — 15. Comme il faut prattiquer la pauvreté reelle, demeurant neantmoins reellement riche..... | 336    |
| — 16. Pour prattiquer la richesse emmy d'esprit la pauvreté reelle...                         | 339    |
| — 17. De l'amitié, et premierement de la mauvaise et frivole.....                             | 341    |
| — 18. Des amourettes.....   | 342    |
| — 19. Des vrayes amitez.....  | 345    |
| — 20. De la difference des vrayes et des vaines amitez.....                                   | 348    |
| — 21. Advis et remedes contre les mauvaises amitez.....                                       | 350    |
| — 22. Quelques autres advis sur le sujet des amitez.....                                      | 352    |
| — 23. Des exercices de la mortification exterieure.....                                       | 354    |
| — 24. Des conversations, et de la solitude.....   | 358    |
| — 25. De la bienséance des habits.....  | 361    |
| — 26. De parler, et premierement comme il faut parler.....                                    | 362    |
| — 27. De l'honnesteté des parolles et du respect que l'on doit aux personnes.....             | 363    |
| — 28. Des jugements temeraires.....   | 365    |
| — 29. De la medisance.....  | 369    |
| — 30. Quelques autres advis touchant le parler.....   | 373    |
| — 31. Des passe-tems et recreations, et premierement des loysibles et louables.....           | 375    |
| — 32. Des jeux deffendus.....   | 376    |
| — 33. Des bals et passe-tems loysibles, mais dangereux.....                                   | 377    |
| — 34. Quand on peut jouer et danser.....  | 379    |
| — 35. Qu'il faut estre fidelle és grandes et petites occasions.....                           | 381    |

|   | Pages. |
|---|--------|
| CHAP. 36. Qu'il faut avoir l'esprit juste et raysonnable..... | 382    |
| — 37. Des desirs.....   | 384    |
| — 38. Advis pour les gens mariez.....                         | 386    |
| — 39. De l'honesteté du licit nuptial.....                    | 392    |
| — 40. Advis pour les veufves.....                             | 395    |
| — 41. Un mot aux vierges.....                                 | 399    |

## QUATRIESME PARTIE.

*Advis necessaires contre les tentations plus ordinaires.*

|  |     |
|--|-----|
| CHAP. 1. Qu'il ne faut point s'amuser aux parolles des enfans du monde.....  | 400 |
| — 2. Qu'il faut avoir bon courage.....   | 402 |
| — 3. De la nature des tentations, et de la difference qu'il y a entre sentir la tentation et consentir à icelle..... | 403 |
| — 4. Deux beaux exemples sur ce sujet.....   | 405 |
| — 5. Encouragement à l'ame qui est és tentations.....  | 407 |
| — 6. Comme la tentation et delectation peuvent estre peché.....  | 408 |
| — 7. Remedes aux grandes tentations.....   | 410 |
| — 8. Qu'il faut résister aux menues tentations.....  | 411 |
| — 9. Comme il faut remedier aux menues tentations.....   | 412 |
| — 10. Comme il faut fortifier son cœur contre les tentations.....  | 413 |
| — 11. De l'inquietude.....   | 414 |
| — 12. De la tristesse.....   | 417 |
| — 13. Des consolations spirituelles et sensibles, et comme il se faut comporter en icelles.....                      | 419 |
| — 14. Des seicheresses et sterilitez spirituelles.....   | 424 |
| — 15. Confirmation et esclaircissement de ce qui a esté dit, par un exemple notable.....                             | 429 |

## CINQUIESME PARTIE.

*Exercices et advis pour renouveler l'ame, et la confirmer en la devotion.*

|  |     |
|--|-----|
| CHAP. 1. Qu'il faut chaque année renouveler les bons propos par les exercices suivans.....   | 433 |
| — 2. Considerations sur le benefice que Dieu nous fait, nous appellant à son service, et selon la protestation mise cy dessus..... | 434 |

|   | Pages. |
|---|--------|
| CHAP. 3. De l'examen de nostre ame sur son advancement en la vie devote.....                    | 436    |
| — 4. Examen de l'estat de nostre ame envers Dieu.....   | 437    |
| — 5. Examen de vostre estat envers vous-mesmes.....   | 439    |
| — 6. Examen de l'estat de vostre ame envers le prochain.....                                    | 440    |
| — 7. Examen sur les affections de vostre ame.....   | 440    |
| — 8. Affections qu'il faut faire apres l'examen.....  | 441    |
| — 9. Des considerations propres pour renouveler nos bons propos.....                            | 442    |
| — 10. Consideration premiere, de l'excellence de nos ames.....                                  | 442    |
| — 11. Seconde consideration, de l'excellence des vertus.....                                    | 443    |
| — 12. Troisieme consideration, sur l'exemple des Saints.....                                    | 444    |
| — 13. Quatriesme consideration, de l'amour que Jésus-Christ nous porte.....                     | 444    |
| — 14. Cinquiesme consideration, de l'amour eternel de Dieu envers nous.....                     | 446    |
| — 15. Affections generales sur les considerations precedentes, et conclusion de l'exercice..... | 446    |
| — 16. Des ressentimens qu'il faut garder apres cet exercice.....                                | 447    |
| — 17. Responses à deux objections qui peuvent estre faites sur cette Introduction.....          | 448    |
| — 18. Trois derniers et principaux advis pour cette Introduction....                            | 449    |

## OPUSCULES SPIRITUELS.

### LES DOUZE PETITS TRAITTÉS.

|  |     |
|--|-----|
| <i>Traitté</i> 1. Exercice du matin.....   | 453 |
| — 2. Conduite particuliere pour passer utilement la journée.....   | 454 |
| — 3. Pratique pour tout le jour, utile aux personnes qui commencent la vie devote.....   | 460 |
| — 4. Exercice de la preparation, par lequel on se dispose le matin à toutes sortes d'evenemens qui peuvent arriver la journée.....     | 462 |
| — 5. Adresse pour l'orayson, sous le nom de repos ou sommeil spirituel, pour retirer l'ame en soy-mesme, et la recueillir en Dieu..... | 466 |
| — 6. Trois occupations de la retraite spirituelle sur la naissance, passion et vie de Nostre Sauveur Jesus-Christ.....                 | 470 |
| — 7. Advis pour la conversation avec toutes sortes de personnes....  | 472 |
| — 8. Exercice du despoüillement de soy-mesme.....  | 476 |

|  | Pages. |
|--|--------|
| TRAITTÉ 9. Exercice du parfait abandonnement de soy-mesme entre les mains de Dieu .....  | 478    |
| — 10. Consideration sur le Symbole des Apostres, pour confirmation de la foy catholique, touchant le Saint-Sacrement de l'autel.....                             | 480    |
| — 11. Preparation à la sainte Communion, donnée pour quelques religieuses.....   | 486    |
| — 12. Exercice du soir. — Examen de conscience.....  | 488    |
| PETIT REGLEMENT de l'employ du tems et des exercices de la journée..   | 500    |
| ADVIS pour passer saintement la journée.....   | 502    |
| ADVERTISSEMENT sur la Meditation.....  | 503    |
| ADVIS pour la pratique et l'usage de la confession.....  | 507    |
| PRATIQUE pour la confession ordinaire.....   | 510    |
| Advis touchant les choses à faire apres la confession.....   | 513    |
| Advis touchant l'examen de la revue et confession annuelle, et celui de tous les jours.....  | 516    |
| ESLEVATION A DIEU :  |        |
| Sur le bonheur de sa conversion par forme de recognoissance..  | 521    |
| Sur l'excellence et la dignité de nostre ame.....  | 522    |
| Sur l'estime et l'amour qu'on doit à ses resolutions.....  | 523    |
| Sur l'amour que Dieu porte à nostre ame, et de la recognoissance que nous luy devons.....  | 523    |
| Sur la perseverance et fidelité à ses resolutions.....   | 524    |
| Protestation solennelle d'estre tout à Dieu.....   | 525    |
| DIVERS ADVIS ET RESOLUTIONS touchant la confession tant generale et annuelle.....  | 526    |
| ADRESSE pour la confession generale dressée en faveur des personnes de la Cour, pour les ayder à bien vivre et à bien mourir.....                                | 528    |
| ESLEVATIONS A DIEU sur la creation pour servir d'acte de contrition...   | 541    |
| EXERCICE DE LA SAINTE MESSE.....   | 552    |
| DEVOTES MEDITATIONS sur tous les mysteres du Saint Sacrifice de la Messe.....  | 553    |
| ADVIS ET RESOLUTIONS touchant l'usage de la divine Communion, eu esgard en particulier à la condition, au degré et à la disposition interieure d'un chascun..... | 559    |
| ENCOURAGEMENT à la sainte Communion.....   | 573    |

|  | Pages. |
|--|--------|
| <b>EXERCICE</b> de la preparation à la sainte Communion par le bon estat<br>des trois puissances de l'ame, qui consiste en la purga-<br>tion de certaines choses, et en l'ornement de quelques<br>autres ..... | 574    |
| <b>Advis</b> sur l'usage de ces pratiques.....   | 576    |
| <b>Aspirations</b> à la sainte Communion .....   | 579    |
| <b>Autres exercices</b> devant et apres la Communion.....  | 582    |
| <b>Affections</b> et Eslevations .....   | 583    |
| <b>ADVIS</b> pour esviter les scrupules et langueurs au sujet des petits<br>reglemeos.....   | 589    |
| <b>HYMNES ET PRIERES</b> pour ceux qui auront la devotion de les reciter<br>avant ou apres la sainte Communion :   |        |
| <b>Hymne</b> au tres-Saint Sacrement de l'autel .....  | 591    |
| <b>Prose</b> au mesme.....   | 592    |
| <b>Litanies</b> du saint Nom de Jesus .....  | 596    |
| <b>Litanies</b> de la Sainte Vierge .....  | 599    |
| <b>Orayson</b> à la Sainte Vierge, pour luy recommander nostre ame<br>le matin.....  | 601    |
| <b>Autre orayson</b> à la mesme, pour le soir.....   | 601    |
| <b>Oraysons</b> avant la Communion.....  | 602    |
| <b>Oraysons</b> de saint Thomas d'Aquin avant la Communion.....  | 604    |
| <b>Priere</b> apres la sainte Communion :  |        |
| <b>Laudate</b> (Psalm. 116).....   | 606    |
| <b>Cantique</b> de saint Simeon .....  | 606    |
| <b>Orayson</b> : <i>Anima Christi..... Suscipe, Domine..... Infunde, Deus.</i>   | 607    |
| <b>Orayson</b> de saint Augustin.....  | 608    |
| <b>Orayson</b> et protestation de fidellité à la tres-Sainte Vierge.....   | 609    |
| <b>Autre orayson</b> de saint Augustin à la Sainte Vierge.....   | 609    |
| <b>Orayson</b> pour se bien confesser.....   | 609    |
| <b>MANIERE</b> de dire devotement le Chapelet et de bien servir la Vierge<br><b>Marie</b> .....  | 610    |

FIN DU TOME TROISIÈSME